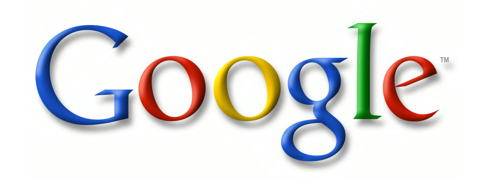
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.





http://books.google.com



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

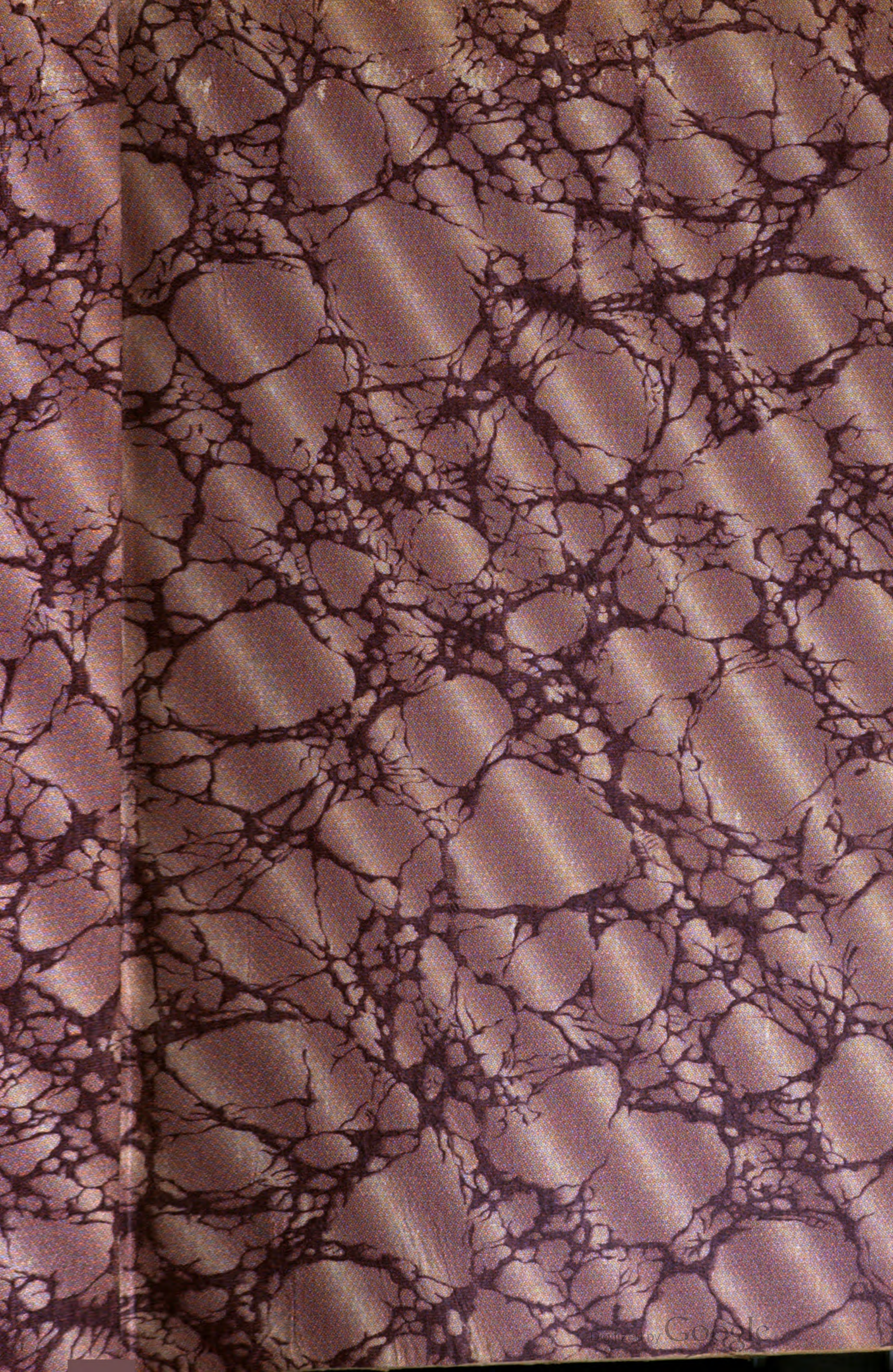
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



Digitized by Google



Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

DC
603.1
.A613

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNALES

DE L'EST

Digitized by Google

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

Digitized by Google

ANNALES

DE L'EST

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous la direction de la Faculté des lettres de Nancy

DEUXIÈME ANNÉE — 1888

NANCY

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

PARIS, MÊME MAISON, 5, RUE DES BEAUX-ARTS

—

1888

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL GRANGERET

GOUVERNEUR DE LONGWY

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE

On croit et l'on répète que la Révolution n'eut pour généraux que des jeunes gens. Certes, il en fallut beaucoup pour remplacer du jour au lendemain ceux des anciens officiers qui avaient déserté leurs postes en présence de la coalition et passé à l'ennemi. Hoche, Marceau, Masséna, cent autres encore, soldats de la veille, furent improvisés chefs de corps et sauvèrent la France; mais ils ne la sauvèrent pas seuls. A côté d'eux l'histoire doit un rang honorable à ceux des survivants de la vieille armée qui versèrent, eux aussi, leur sang pour la République et pour la patrie, mais qui, pour avoir trop vécu dans l'obscurité, n'eurent plus le temps de devenir illustres. Presque tous étaient de ces *officiers de fortune,* pauvres roturiers sans appui, que l'ancien régime dédaignait et retenait systématiquement dans les grades inférieurs. Le patriote auquel nous consacrons ces lignes sortait de cette classe. C'était un vaillant homme, que ses contemporains ont oublié, que la postérité ne connaît pas et dont le nom serait peut-être à jamais ignoré du public si quelques débris de sa correspondance, fidèlement conservés grâce à une alliance de famille[1], ne nous permettaient de retracer sommairement sa glorieuse existence et sa fin lamentable.

1. Par M. Loitière, juge de paix à Wassy (Haute-Marne), que nous tenons à remercier de l'obligeance avec laquelle il a mis à notre disposition les papiers du général. — Le recueil de documents inédits qu'il a bien voulu nous communiquer comprend, à côté de quelques pièces sans rapport avec notre sujet, trois lettres de Hoche (qui seront reproduites plus loin), plusieurs dépêches des généraux Molitor, Moreaux et Liébert, du ministre de la guerre Petiet, du représentant Bar, etc., les états de services de Grangeret, la copie de la lettre qui lui fut adressée par les généraux ennemis pendant qu'il commandait à Longwy, les brouillons de vingt-une lettres écrites

Digitized by Google

Jean Grangeret était fils de paysans et appartenait à une province où en plein dix-huitième siècle, la féodalité pesait encore bien lourdement sur le laboureur. Il était né, le 30 août 1737, dans un village de Franche-Comté[1], où il ne resta guère. A quinze ans et demi, séduit sans doute par quelque racoleur, il quitta les champs pour la caserne. Le métier de soldat valait mieux, à tout prendre, que celui de cultivateur dans un pays où le manant, écrasé de corvées, se voyait enlever chaque année par le roi, par la noblesse et par l'Église, soixante-dix ou quatre-vingts pour cent de son maigre revenu. Mais il ne devait le mener ni à la fortune ni aux honneurs, réservés alors dans l'armée presque exclusivement aux gentilshommes. Grangeret, inconnu, pauvre, ignorant, ne se recommandait que par son patriotisme, sa droiture, sa bravoure, son aptitude pour tous les détails du service. C'était plus qu'il n'en fallait pour assurer à un noble le plus rapide avancement. Ce n'était pas assez pour un roturier. On le lui fit bien voir. C'est au commencement de 1753 qu'il était entré comme soldat au régiment de Rouergue, et ce n'est que dix ans après qu'il obtint le grade de sergent. Dans l'intervalle il avait fait cinq campagnes, bataillé trois ans dans le Hanovre et reçu deux blessures. Envoyé plus tard en Guyane, puis en Corse, il prit part, de 1768 à 1770, à la conquête de cette île. Elle lui valut deux coups de feu, et rien de plus. Il avait près de quarante ans quand on le jugea digne du titre de sergent-major. Il fut enfin, vu ses beaux services, nommé porte-drapeau (1779) et, peu après (1780), promu au rang de sous-lieutenant, juste à temps pour n'être pas arrêté par le fameux règlement royal de 1781, qui interdisait l'épaulette aux aspirants dépourvus de titres de noblesse[2].

par lui-même au Comité de salut public, aux généraux Hoche, Liébert, Dalesme, au ministre Petiet, au directeur Carnot, etc., son acte de décès, une lettre de sa veuve et un certificat d'indigence délivré à cette dernière.

1. A Vézet (arr. de Gray, Haute-Saône).

2. *Règlement portant que nul ne pourra être proposé à des sous-lieutenances s'il n'a fait preuve de quatre générations de noblesse.* (Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XXVII, p. 29.)

Digitized by Google

Dès lors, il dut se regarder comme *arrivé*, et tout fait supposer qu'il ne serait jamais allé plus loin sans la Révolution. Vainement se distingua-t-il encore en 1782 et 1783 dans l'expédition de Gibraltar. La chute seule de l'ancien régime lui permit de s'élever d'un degré dans la hiérarchie militaire. En 1791, il était lieutenant et servait avec son régiment à la Martinique, où des troubles graves venaient de se produire. Au retour, un naufrage lui fit perdre le peu d'économies qu'il avait pu réaliser pendant quarante années de privations et de misère [1]. Mais l'argent était pour lui peu de chose. La gloire semblait enfin vouloir lui sourire. La France libre était menacée. La guerre allait s'allumer sur toutes nos frontières. Les officiers nobles désertaient en masse, passaient à l'ennemi. Grangeret n'eut pas une minute d'hésitation. Le devoir d'un Français était de faire face à l'étranger. Il resta. Nulle épreuve, on va le voir, ne devait faire fléchir cette âme simple et droite de vieux soldat dans son dévouement à la cause nationale.

Au mois de mai 1792, les premiers coups de canon étaient tirés. L'attaque de la Belgique était manquée et nos départements de l'Est voyaient se former l'armée de Brunswick. L'ancien régiment de Rouergue existait toujours et servait sous Luckner. Mais, comme les autres corps de l'ancienne armée, il avait perdu par l'émigration la presque totalité de son état-major. Grangeret y fut maintenu avec le grade de capitaine, dans le temps même où Lazare Hoche, naguère sergent aux gardes françaises, y entrait en qualité de lieutenant. Peu après, en septembre, enfermés l'un et l'autre à Thionville, ces deux hommes de cœur apprenaient à s'estimer et à s'aimer en combattant côte à côte les Prussiens de Hohenlohe. La suite de ce récit montrera quelle opinion Hoche, devenu célèbre et puissant, garda du vétéran sous lequel lui-même avait fait ses premières armes.

Les événements se précipitaient. En mars 1793, le régiment

1. Lettre de Grangeret au citoyen Loizel, représentant du peuple, 15 fructidor an III (1er septembre 1795).


Digitized by Google

de Rouergue, devenu le 58e régiment d'infanterie de la République, appartenait à l'armée du Nord. Grangeret, maintenant chef de bataillon, se couvrait d'honneur à Neerwinde. Quelques semaines plus tard, pendant que Dampierre, successeur du traître Dumouriez, se faisait noblement tuer à la tête de ses troupes, il était lui-même mis hors de combat devant Valenciennes (8 maï). Combien de temps demeura-t-il éloigné du théâtre de la guerre ? Nous ne savons au juste. Mais les documents d'après lesquels nous racontons sa vie permettent d'affirmer qu'au commencement d'octobre il était de nouveau en pleine activité de service. En novembre, le Comité de salut public récompensait sa vaillante conduite en le nommant général de brigade, sans doute sur la proposition de Hoche ; et ce dernier, mis à la tête de l'armée de la Moselle, appelait auprès de lui son ancien capitaine pour lui donner le commandement de son avant-garde.

On sait ce que fut cette campagne d'hiver de l'an II, si rudement menée par le jeune général en chef au milieu des neiges et à travers les Vosges ; comment Brunswick et Wurmser, qui tenaient la Sarre, la Lauter, et qui commençaient à dévaster l'Alsace et la Lorraine, furent tournés, culbutés, poussés tambour battant jusqu'au Rhin par quelques poignées de soldats enrôlés de la veille, sans souliers et sans pain ; comment Landau fut débloqué, comment Spire, Worms furent prises et quelle éclatante rentrée la République française fit sur le sol de l'Allemagne. On sait que c'est principalement à l'initiative et à l'audace de Hoche que furent dus ces glorieux résultats. Mais on ignore que Grangeret eut sa bonne part dans l'exécution d'un plan qui sauva la France ; qu'il fut partout au premier rang ; qu'il enleva d'assaut la plupart des redoutes qui formaient les lignes de Wissembourg et que, trois mois durant, il ne passa presque pas un jour sans combat.

Le commandant de l'armée de la Moselle récompensa noblement son vieil et vaillant auxiliaire. Du côté du Palatinat, la France n'avait pour le moment plus rien à craindre. Mais il

Digitized by Google

n'en était pas de même du côté de Luxembourg, forteresse importante occupée par les Autrichiens à quelques lieues de notre frontière et qui pouvait servir de base d'opérations aux armées coalisées pour une nouvelle campagne offensive. Contre une attaque venant de cette direction, le territoire français n'était protégé que par les deux petites places de Longwy et de Thionville, qui avaient déjà subi les premières atteintes de l'ennemi en 1792. Hoche résolut de confier au chef de son avant-garde la défense de la première, poste d'honneur dont la chute avait naguère permis à Brunswick de s'avancer en quelques jours jusqu'à Verdun. Et voici en quels termes il l'informa de sa nouvelle destination :

Au quartier-général de l'armée de la Moselle, à Bousonville, le 11 ventôse, l'an 2me de la République française, une et indivisible.

Le citoyen L. Hoche, commandant l'armée de la Moselle, au général Grangeret.

Tu voudras bien partir dans le plus court délai pour aller à Longwy prendre le commandement de la place au lieu du général Mousin, auquel tu remettras la lettre ci-incluse.

Tu te feras en arrivant rendre un compte exact de l'état et de la situation de la place, à la propreté de laquelle tu veilleras. Le citoyen Chasseloup, ingénieur, possède les premières connaissances en son art; confère souvent avec lui. Songe bien que mes intentions sont que ce soit toi qui commandes la place et non d'autres. En conséquence, entre dans les plus scrupuleux détails, particulièrement pour la partie secrète dont tu m'enverras copie à chaque rapport.

Défends bien le dépôt que je te confie ; il est précieux à la République, à laquelle tu dois toujours être fidèle.

L. Hoche.

Les recommandations particulières que renferme la fin de cette lettre s'expliquent pour qui se rappelle l'attitude qu'une partie de la population de Longwy avait eue en présence de l'ennemi au mois d'août 1792. Les royalistes de cette ville, regardant les Prussiens comme des libérateurs, avaient, comme un peu plus tard ceux de Verdun, paralysé la défense et, au

Digitized by Google

bout de vingt-quatre heures d'attaque, sommé le colonel Lavergne, qui commandait la place et qui aurait pu longtemps la défendre, de la livrer à Brunswick. Cet officier, qui haïssait au fond la Révolution, avait cédé presque sans résistance, par une faiblesse criminelle qui, plus tard, lui coûta la tête [1]. Depuis, Longwy avait été repris [2], mais toute notre frontière de l'Est avait été trop menacée vers la fin de 1793 pour que les menées du parti contre-révolutionnaire n'y fussent pas de nouveau à craindre. Les succès éphémères de la coalition en Alsace et en Lorraine avaient enflé le cœur des royalistes. Les émigrés, les agents de corruption et les espions de l'ennemi pullulaient dans toutes nos places frontières [3]. Il fallait non seulement frapper les coupables par une impitoyable justice, mais prévenir la trahison par une surveillance incessante.

Dans ces circonstances, le choix d'un gouverneur de Longwy était chose extrêmement délicate. Il fallait un homme clairvoyant, ferme et d'une intégrité à toute épreuve. C'est ce que fut Grangeret. A peine était-il à son poste que l'ennemi s'efforça de le circonvenir et de le séduire, comme Lavergne. A ce moment, les coalisés attachaient à l'occupation de Longwy plus d'importance encore qu'en 1792. On était en mars 1794. Hoche, quelques jours après avoir écrit la lettre citée plus haut, venait de perdre le commandement de l'armée de la Moselle [4]. Jourdan (le vainqueur de Wattignies), qui lui avait succédé, avait reçu l'ordre de se rabattre vers la Sambre, par Arlon et Neufchâteau, avec la plus grande partie de ses troupes, pour concourir avec l'armée des Ardennes et l'aile droite de l'armée du Nord à la grande opération dont le résultat devait être la victoire de Fleurus. Il lui fallait donc, pen-

1. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et exécuté le 31 mars 1794.

2. En octobre 1792, quelques semaines après la bataille de Valmy. L'Assemblée Législative, en apprenant que cette ville s'était rendue aux Prussiens, avait porté un décret qui ordonnait de la démolir ; mais la Convention en suspendit l'exécution.

3. Voir sur ce sujet l'intéressant et édifiant rapport du représentant Baudot à la Convention. *Moniteur* du 27 ventôse an II (17 mars 1794).

4. Il fut envoyé à l'armée d'Italie et, fort peu après, mis en arrestation. Il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor.

Digitized by Google

dant que son principal lieutenant, René Moreaux[1], tiendrait tête aux Prussiens dans le Palatinat et sur la Sarre, concentrer rapidement sa colonne de marche à proximité du Luxembourg et pénétrer dans cette province. Longwy devenait, par suite, son point de départ et le pivot de son mouvement. C'est sous les murs de cette ville qu'il campait alors et qu'il avait établi son quartier général. Aussi, entrer dans Longwy était-il plus que jamais un coup de partie pour l'ennemi. Occuper cette ville, c'était retenir Jourdan, ou, s'il était en marche, couper sa principale communication avec la Moselle. Dans les deux cas, l'attaque de la Sambre échouait. Fleurus devenait impossible.

Mais comment prendre Longwy ? Par force ? On n'avait pas le temps. On essaya donc de la corruption. Les généraux ennemis, bien stylés sans doute par les émigrés, n'imaginèrent pas qu'un pauvre officier sorti du rang après quarante ans de services et sans aucune fortune, pût résister à l'appât de quelques centaines de mille livres. Aussi ne craignirent-ils pas de lui adresser, sans la signer, la proposition suivante, que nous reproduisons textuellement et dont l'orthographe et le style ont une saveur véritablement tudesque :

Monsieur,

Deux vaillans et genereux chefs[2], charmans de corps et d'esprits, singulierement Riche et bienfesans, onts jettées leurs regards sur une dame veuve quon dit être en votre pouvoir.

Elle ora la libertée du chois de maniere que celui qui nora pas fixé son attantion félicitera encore son ami de son bonheur. Toujour et dans tous les instants vous éprouveres monsieur les avantages de leurs reconnaissances et de leurs puissantes protections.

Affin que vous nen doutiés nulement ces deux messieurs me chargent de vous offrir des secours suffisans pour vivres parmis eux, ensuite un poste beaucoup plus avantageux que celui que vous occupée maintenant et même une gratifications de trois cents mils livres à partager entre vous monsieur

1. Qu'il ne faut pas confondre avec Moreau, alors lieutenant de Pichegru à l'armée du Nord, plus tard général en chef de l'armée du Rhin et rival de Bonaparte sous le Consulat.

2. L'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse.

Digitized by Google

et ceux qui vous aiderons efficacement a flechire et a mettre la belle dans leurs puissances.

La connessances certaine que jai de vos principes, de vos fonctions minspire toutes confiance.

Vous etes a lantrée du chemin de l'honneur, dans huit jours de marche vous pouvez lavoir parcouru en déployant votre courage et votre energie.

Comme jespere que vous daignerés, Monsieur, monorer dune reponce il vous suffira de la faire en ses termes :

« Jai vu votre lettre en date du 24 mars. Jen suivrais lintention. »

Cela suffira dautant plus que je garde les copie de mes lettres.

Si cependant vous jugé a propos que je dusse vous aller trouver envoyes moi sur le champ un passeport general en bonne forme a raison des services randu et a randre aux armées et a la nations, et je me rendrées aussi tot au lieu que vous mindiquerez, alors nous dirons le reste de vive voix.

Marques moi aussi, Monsieur, si vous souhaites qu'un des deux messieurs en question vous ecrive parce quils sont empresses a posseder l'objet de leurs embissions et dont la possession fera votre joye votre gloire votre bonheur et la consolation avec vos concitoyens favorisé des dons de la paix et dun gouvernement sage, paisible, protecteur des personnes et des propriétés.

Je suis avec des sentimens tres distingues

Monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur

L.. T....

du 24 mars 1794.

Cette grossière tentative d'embauchage n'eut d'autre effet sur l'ancien soldat de Rouergue que de l'affermir dans son devoir. Les porteurs de la lettre que l'on vient de lire furent arrêtés par ses ordres. Grangeret tint à les interroger, en présence d'un commissaire de la Convention et du général Jourdan, et les livra loyalement à la justice.

« Je vous adresse cy-joint (écrivait-il le 13 germinal aux membres du Comité de salut public) une lettre sans adresse que m'ont apportée deux étrangers habitant la frontière entre cette place et Luxembourg, le 9 de ce mois. J'ai fait mettre ces hommes en état d'arrestation et les ai interrogés en présence du représentant du peuple Gillet, envoyé par la Convention nationale pour l'embrigadement de l'infanterie, et du

Digitized by Google

général en chef de l'armée de la Moselle, auxquels je l'ai communiquée.

« Il résulte de cette interrogation que la lettre a été remise à l'un d'eux par un habitant du territoire ennemi, qu'il dit être son parent. Ce dernier, sous prétexte de venir voir son ...[1] s'en est chargé pour me la remettre. Les porteurs de ladite sont en état d'arrestation et bien gardés. J'attends vos ordres pour savoir ce que j'en dois faire. Salut et fraternité. »

Nous ne savons quelle suite eut cette enquête et ce que devinrent les coupables. Ce qu'il y a de certain, c'est que Longwy continua d'être bien gardé. La fermeté loyale de Grangeret permit à Jourdan d'achever sans encombre la concentration de ses forces et de commencer sa marche en avant. A la fin d'avril, il était déjà parvenu à Arlon[2]; en mai, il passait la Sambre ; le 26 juin, il battait Cobourg à Fleurus ; en juillet, la Convention formait de toutes les troupes qu'il venait de mener à la victoire l'armée de Sambre-et-Meuse et lui en donnait le commandement en le chargeant d'occuper la Belgique orientale et de refouler jusqu'au Rhin l'ennemi éperdu.

Pendant qu'il se dirigeait vers l'Ourthe et vers la Roër, où l'attendaient d'autres succès, l'armée de la Moselle, renforcée par de nouvelles levées, passait sous les ordres de René Moreaux. On sait que ce hardi capitaine, combinant ses mouvements avec ceux de Michaud, qui était à la tête de l'armée du Rhin, eut la gloire d'enlever, en moins de trois mois, Trèves et Coblentz et, parvenu au Rhin, put, vers la fin de 1794, donner la main à Jourdan, également victorieux. A ce moment, il ne restait plus aux Français, pour préserver leur frontière de toute attaque et compléter la conquête du pays

1. Il manque ici un mot dans le texte.
2. Grangeret le suivit au moins jusque-là et prit personnellement part à la victoire que Jourdan remporta devant cette ville et qui lui en ouvrit les portes le 18 avril 1794. Le soir de ce furieux combat, les officiers français mangèrent le dîner que l'état-major autrichien avait forcé les habitants à lui préparer, pour bien célébrer notre défaite.


Digitized by Google

rhénan, qu'à déloger les Autrichiens de Luxembourg[1]. En novembre, Moreaux vint investir cette place formidable et dut naturellement s'appuyer sur celle de Longwy, qui en est si voisine. Grangeret commandait toujours cette dernière. Ses forces, il est vrai, commençaient à décliner et à trahir son courage. L'âge, la fatigue, les blessures l'avaient contraint de demander un congé de trois décades, qu'il était allé passer à Thionville. Mais au bruit du siège de Luxembourg, il demanda instamment à reprendre son poste. Moreaux, qui, depuis deux ans, le voyait à l'œuvre et qui avait conçu pour lui la plus haute estime, l'y renvoya sans objection[2]. Grangeret put donc encore contribuer, au moins indirectement, pendant une campagne, aux succès de l'armée de la Moselle. Luxembourg, étroitement bloqué, résista désespérément, mais finit par succomber et capitula le 8 juin 1795.

La chute de cette forteresse, le seul point par lequel l'ennemi menaçait encore notre frontière du Nord et de l'Est, permettait à la République de ne plus se préoccuper de la défense des villes qui lui font face et notamment de Longwy. L'armée de la Moselle fut réunie à celle du Rhin et plusieurs places d'Alsace et de Lorraine durent être momentanément déclassées. Grangeret fut avisé dès le mois de juin qu'il allait perdre son commandement, la ville qui lui était confiée ne devant plus avoir pour gouverneur qu'un simple chef de bataillon. C'était dur, mais il n'avait qu'à se soumettre. Il espérait bien, du reste, obtenir un emploi à l'armée du Rhin, que le Comité de salut public réorganisait à cette heure et qui allait entrer en campagne sous Pichegru. Ses compagnons d'armes appelaient sur lui la bienveillance du gouvernement. C'est ce qui ressort d'un certificat daté du 24 prairial an III[3], par lequel les officiers de son ancien régiment (devenu la 116[e]

1. Il y avait bien aussi à reprendre Mayence; mais c'était la tâche de l'armée du Rhin.

2. Par un ordre de service, daté du 6 nivôse an III (26 décembre 1794), que nous avons sous les yeux.

3. 12 juin 1795.

Digitized by Google

demi-brigade d'infanterie) attestent, après avoir énuméré ses glorieux services, « qu'il s'est toujours comporté avec l'hon-« neur, le zèle et l'intelligence qui caractérisent le vrai mili-« taire et n'a cessé de donner des preuves de son civisme et « de son patriotisme le plus pur, de manière à mériter l'estime « de tous ses frères d'armes et bons républicains. »

Ses espérances furent cruellement déçues. A Paris, les bureaux de la guerre ne le connaissaient pas. Les jeunes généraux, plus remuants, mieux recommandés, obtenaient maintenant toutes les places dans les armées. Grangeret n'avait jamais eu que deux protecteurs, Hoche et Moreaux. Le premier, qui commandait en Bretagne, était trop occupé pour songer à lui ; le second était mort pendant le siège de Luxembourg. Aussi n'obtint-il point la compensation qu'il souhaitait. Le 11 messidor[1], le général Liébert, chef d'état-major de l'armée du Rhin, lui notifiait la suppression de son commandement et l'invitait à se pourvoir auprès du Comité de salut public pour le règlement de sa pension de retraite. Le 15 thermidor[2] il remettait la place de Longwy à son successeur et rentrait plein de tristesse dans la vie privée et dans le repos.

Ce qui l'humiliait et le navrait, c'était d'être renvoyé en pleine guerre, comme un soldat inutile. Nous trouvons dans ce qui nous reste de sa correspondance le brouillon d'une lettre touchante qu'il adressait à cette époque à un de ses parents, dont le nom ne nous est pas connu :

« Je viens, mon cher ami », écrivait-il le 17 thermidor, « de « recevoir l'ordre de ma retraite. Je ne puis vous cacher la « peine que j'ai ressentie en le recevant. Il est vrai que je n'ai « plus ni l'âge ni la vigueur d'un homme de 30 ans, mais j'ai « l'expérience d'un militaire qui croit avoir honorablement « servi sa patrie pendant l'espace de 43 années et 17 campagnes « de guerre, tant sur mer que sur terre. Mon service est sans « interruption.

1. 29 juin.
2. 2 août.

Digitized by Google

« Les blessures dont je suis couvert sont des titres pour « moi et j'aurais cru ne devoir point être réformé pendant une « guerre entreprise pour la défense de ma patrie, que j'aime, « que j'ai défendue jusqu'à ce jour par goût et par devoir et « que je servirais encore avec le dernier dévouement, s'il « m'était permis.

« J'ai donc ma retraite et la paix n'est pas faite. O mon « cher ami, voilà mon chagrin. Conseillez-moi, dites-moi, je « vous prie, si je dois faire des réclamations, si elles seraient « accueillies.

« Si je suis forcé de prendre ma retraite, n'ayant point « assez de fortune pour vivre de mes faibles revenus, je serai « donc à charge à l'État, pouvant lui être utile... »

Ce n'était pas seulement dans l'intimité que le malheureux général exprimait ainsi sa mâle douleur et ses patriotiques désirs. « Je vous prie », écrivait-il au Comité de salut public,... « de vous rappeler les soumissions que je fais de marcher au « premier ordre qu'il vous plaira me donner pour la cause de « la liberté. Mes forces ne sont pas celles d'un jeune homme « de vingt ans, mais mon courage y suppléera et je me croirais « heureux si mes services pouvaient encore servir à l'affer- « missement de la République. »

C'est en vain que Grangeret renouvela vingt fois ses assurances. Les pouvoirs publics étaient sourds à sa voix. Il frappait à toutes les portes et toutes restaient fermées. Plusieurs mois s'étaient écoulés. Le 16 nivôse an IV[1], il s'adressait à Hoche, devenu général en chef de l'armée de l'Océan : « ... Vous me connaissez, général. Si vous aviez quelques « places à votre disposition, rappelez-vous un de vos anciens « camarades et concitoyens... Je suis encore en état de rendre « des services à ma patrie et je sacrifierais le peu de jours « qu'il me reste à servir sous vos ordres. » Quatre mois plus tard, Hoche n'ayant encore rien fait pour lui, l'ex-gouverneur de Longwy voyait, le cœur serré, se préparer cette campagne

1. 5 janvier 1796.

Digitized by Google

de l'an IV qui allait être si glorieuse pour les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin. « ...Voici », écrivait-il le 22 floréal[1] à son camarade le général Dalesme[2], « la campagne « qui va s'ouvrir. Je mourrai de chagrin si je ne puis, soit de « près ou soit de loin, contribuer aux succès qu'elle nous pré- « pare, ou, dans un cas contraire, en partager les dangers. « Daignez m'aider auprès du général Jourdan à sortir de l'en- « gourdissement honteux auquel, je ne sais pourquoi, je suis « condamné. Si le général ne peut m'employer de suite à « l'armée, il peut me donner un commandement quelconque. « Le service ne m'est point étranger, puisque je l'ai exercé « longtemps sur cette frontière qui m'est bien connue. Adieu, « mon cher camarade. Je ne puis me sentir les bras croisés. Je « voudrais avoir non une retraite, mais une activité quel- « conque. Je ne sais auprès de qui l'obtenir. Si vous pouvez « m'aider à contenter mon unique envie, vous obligerez, n'en « doutez pas, le plus reconnaissant des hommes et votre ancien « ami. »

Son désir de reprendre du service allait jusqu'à lui faire offrir l'abandon de son grade. « Je ne me croirais point déçu dans « ma carrière militaire », écrivait-il au ministre de la guerre[3], « quand j'occuperais un grade inférieur à celui dont j'ai été « revêtu, s'il ne pouvait en être autrement... »

Mais toutes ces démarches étaient sans effet, toutes ces demandes restaient sans réponse. L'an IV s'achevait, nos armées se couvraient de gloire en Allemagne et en Italie. Grangeret, condamné à l'inaction, demeurait à Longwy en simple particulier et devait se contenter d'éclairer officieusement de ses avis l'officier qui lui avait succédé dans le gouvernement de cette ville. Un jour, il vit ce dernier remplacé par un général de division. Et on lui avait enlevé à lui son

1. 11 mai.
2. Né en 1763, mort en 1832. Ce général se distingua dans les armées de Sambre-et-Meuse et d'Italie, fit partie du Corps législatif sous l'Empire et reçut le commandement de l'île d'Elbe de Napoléon en 1815.
3. Le 9 germinal an IV (29 mars 1796).

Digitized by Google

commandement sous prétexte qu'il était trop peu important pour un général de brigade ! Dès lors, frappé au cœur, il ne fit plus que languir et sentit venir lentement cette mort qu'il souhaitait, mais qu'il aurait voulu aller chercher sur un champ de bataille.

L'agonie de ce vieux soldat fut un spectacle lamentable. Grangeret ne mourut pas seulement de chagrin. Il mourut aussi de misère. Le gouvernement, malgré ses réclamations réitérées, ne semblait pas se douter qu'il n'avait pas de pain. Le pauvre général, qui n'avait que sa solde, s'était marié, vers la fin de 1793, avec une demoiselle Burthe, sans fortune comme lui, et qui, en deux années, lui avait donné deux enfants. Après la suppression de son commandement, il se trouva sans ressources et dut vivre d'emprunts, en attendant la pension de retraite que lui assurait formellement la loi du 21 février 1793. Les mois succédèrent aux mois, le Directoire succéda au Comité de salut public, le ministère de la guerre changea plusieurs fois de titulaire, les représentants Loizel et Bar, d'autres encore s'efforcèrent de hâter le règlement d'une dette qui devait être sacrée pour la République. Rien ne put triompher de l'inertie et de l'insouciance des *bureaux*. Le 20 ventôse an IV [1], Grangeret était réduit à écrire en ces termes au citoyen Petiet [2], ministre de la guerre :

« Jusqu'à quand frapperai-je en vain à la porte de la jus-
« tice? J'ay tout sacrifié pour ma patrie et mon sang, citoyen,
« mon sang qui n'a point été épargné, n'a plus longtemps à
« couler dans mes veines. J'avais lieu d'attendre du règne des
« lois le maintien de ma vie et en la perdant mon cœur n'é-
« tait sensible qu'au regret de ne pas revivre pour les défendre
« encore. J'ay donc fait mon devoir. J'avais juré de mourir

1. 11 mars 1796.

2. Né en 1749, mort en 1806. Ancien commissaire des guerres, puis membre du Conseil des Anciens, il fut appelé au ministère de la guerre en février 1796 et y resta jusqu'en juillet 1797. On le retrouve en 1799 au Conseil des Cinq-Cents. Il fut plus tard conseiller d'État (1800), gouverneur de la Lombardie, intendant général de l'armée de Boulogne et sénateur.

Digitized by Google

« ou de vaincre et j'ai plus d'une fois prouvé qu'un guerrier « ne jure point en vain.

« Mais qu'est devenue la promesse faite au nom du peuple « et de la loi de donner et d'assurer une retraite avantageuse « aux militaires qui ont fait leur devoir en reconnaissance de « leurs services?

« En conséquence, je demande ou à être employé ou à « obtenir dans un bref délai non pas une promesse, mais « l'effectif d'une pension qui puisse encore retenir cette vie « prête à s'échapper par la douleur et la misère où je me vois « abandonné, si ce n'est par mépris, du moins par insou- « ciance.

« Quelle que soit la réponse, je la demande et l'attends « avec autant de fermeté que j'ay montré d'audace à repous- « ser la mort. Je veux être réinstallé dans mes anciennes « fonctions avec les traitements qui en dépendent. Et ce n'est « qu'à ce prix que je me désiste des droits que je réclame. « Néanmoins la soumission que je voue à votre décision vous « garantit de la confiance que j'ai à obtenir justice. Salut et « fraternité. »

Dix fois encore, le général dut renouveler de pareilles suppliques. Le ministre de la guerre ne lui répondait pas ou ne le payait que de mots. En fructidor an IV [1], il était sans solde depuis treize mois. Il reprend la plume et écrit à Petiet : « ...Mes cheveux blancs, mes longs et loyaux services, l'état « de détresse où je me trouve sont les seuls objets qui récla- « ment justice. Je les mets sous vos yeux pour toute recom- « mandation. Je ne suis plus d'un âge à attendre longtemps « l'effet de tant de promesses. Je sens que, si vous n'en hâtez « l'exécution, je mourrai dans la plus affreuse misère, empor- « tant avec moi mon amour pour la patrie et le respect pour « les autorités... »

Une demi-année s'écoule encore. La vie se fait chaque jour plus sombre pour Grangeret et pour les siens. Enfin, vers le

1. Septembre 1796.

Digitized by Google

commencement de 1797, l'infortuné général reçoit avis qu'il va être admis à jouir des appointements de *commandant temporaire de 3e classe réformé,* en attendant le règlement de sa retraite. Mais quatre, cinq semaines se passent encore. Le général, qui n'a reçu aucun traitement depuis près de deux ans et qui se sent mourir, adresse cet appel désespéré au directeur Carnot :

« ...Ayant vendu tous mes chevaux et tout ce que j'avais « d'effets pour vivre, n'ayant d'autre fortune que la récom- « pense de 60 années de services, compris mes campagnes, si « la nation ne vient promptement à mon secours, je serai donc « réduit aux deux dernières extrémités, qui sont d'aller men- « dier ou[1].... Grand Dieu ! quel état déplorable !

« Ce n'est point là ce que l'on m'a promis lorsque je com- « mandais une division, que l'on me disait : Continue, géné- « ral, de faire connaître ton nom aux despotes coalisés et je « me charge de ta récompense par la République. Le général « Hoche, qui commandait pour lors, m'écrivait en ces termes : « Continue, général, à bien servir ta patrie ; je regarde ta « jonction faite avec Taponier[2] comme un coup de maître. « C'est lorsque j'ai enlevé de vive force et à la bayonnette les « redoutes de...[3] Limbach...[4], de Niederbronn, que l'on me « félicitait. J'ai cependant toujours continué à donner des « preuves non équivoques de ma valeur...[5]. »

Le grand homme de guerre dont l'ancien commandant de Longwy invoquait le souvenir était peut-être le seul de ses compagnons d'armes qui voulût et pût en même temps lui venir en aide. Grangeret, près d'expirer, comptait toujours sur son appui et ne désespérait pas de faire encore une campagne sous ses ordres. On était en mars 1797. Hoche venait d'être mis à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse ; il occu-

1. Ici un mot effacé.
2. Ce général commandait une des colonnes d'attaque que Hoche dirigea en décembre 1793 contre les lignes de Wissembourg.
3 et 4. Ici deux mots illisibles ou inexplicables.
5. Lettre du 29 ventôse an V (19 mars 1797).

Digitized by Google

pait les provinces du Rhin, il allait franchir ce fleuve, marcher sur Vienne. C'est à lui que Grangeret, après lui avoir exposé sa détresse, demande à ce moment un emploi qu'il se croit encore de force à remplir. « Vous, mon général, qui avez tant de « places..., veuillez donc bien vous rappeler..., quoique je « n'aie plus la force d'un jeune homme de trente ans, j'en ai « toujours le courage, et malgré mon grand âge je préférerais « encore combattre à vos côtés et y contribuer à votre gloire. « Je compte sur vos bontés, mon général. Vous ne souffrirez « pas qu'un de vos anciens camarades soit davantage dans « l'oubli et dans la misère. »

Cet appel fut entendu. Six jours après, le général en chef répondait à son vieil ami par la lettre suivante, aussi honorable pour son auteur que pour son destinataire.

ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE.

Au quartier-général à Cologne, le 21 ventôse,
5e année républicaine.

Le général en chef au citoyen Grangeret.

J'ai reçu, mon cher Grangeret, la lettre que vous m'avez écrite le 15 de ce mois. J'y vois avec la plus vive peine l'état cruel de dénuement dans lequel vous vous trouvez. Je ne puis prendre sur moi de vous donner de l'emploi dans l'armée que je commande. Mais je viens d'exposer aux yeux du ministre votre situation, votre âge, vos longs services et vos blessures. J'espère que tout cela l'intéressera en votre faveur et qu'il vous accordera la place que je demande pour vous avec instances. Je vous l'annoncerai avec bien du plaisir.

L. Hoche.

Le jour de la justice semblait donc approcher, et le malheureux Grangeret, si injustement traité, se croyait sur le point d'obtenir une honorable réparation; mais elle devait arriver trop tard. Deux années de mécomptes et de misère avaient achevé d'user le corps de ce soldat affaibli par tant de guerres et qui aspirait encore aux combats. Moins d'un mois après avoir reçu la lettre qui précède, le 26 germinal

Digitized by Google

an V[1], il mourait à Longwy, sans avoir encore obtenu ni sa pension de retraite, ni le commandement que Hoche avait sollicité pour lui.

Sa triste fin fut annoncée par sa veuve à son protecteur : « Vous pouvez disposer du grade que vous lui destiniez », lui écrivit-elle le 15 floréal. « Il n'est plus. Absorbé par de « noirs chagrins et accablé sous le poids des infirmités, la « mort vient de l'enlever à la veille de la plus affreuse indi- « gence. Son plus grand regret en mourant était de ne point « finir sa carrière à vos côtés, au milieu des bataillons enne- « mis... » La malheureuse femme exposait ensuite au général son propre dénuement. Hoche, désespéré de n'avoir pu adoucir les derniers jours de son vieux camarade, se crut engagé d'honneur à assurer l'avenir de la veuve et des orphelins. La lettre que l'on va lire est le témoignage le plus touchant de l'estime et de l'affection qu'il avait eues pour l'ancien gouverneur de Longwy.

Au quartier-général, Friedberg, 30 floréal an V.

Le général commandant en chef l'armée de Sambre-et-Meuse au ministre de la guerre.

Citoyen ministre,

Le général Grangeret, ancien militaire, vient de mourir accablé sous le poids des infirmités que lui ont occasionnées une longue suite d'années de service, plusieurs campagnes de guerre et des blessures. Il était sans fortune. La longue maladie qui a terminé ses jours avait achevé d'absorber le peu de moyens qui lui restaient, et il a laissé une veuve réduite à la plus affreuse indigence. Il ne lui reste absolument de ressources que dans la bienfaisance nationale. Elle a donc aujourd'hui recours à votre sollicitude pour le malheur afin d'obtenir les secours que la loi accorde aux veuves des défenseurs de la patrie et le remboursement de vingt-deux mois d'appointements. Vous trouverez dans l'état des services de feu son époux qu'elle vous fera passer elle-même avec une pétition les titres sur lesquels sont fondées ses justes réclamations. Vous voudrez bien, citoyen ministre, les prendre en considération et donner vos ordres pour que le brevet de la pension à laquelle sa misérable position lui donne lieu de prétendre lui soit

1. 15 avril 1797.

Digitized by Google

délivré et qu'elle puisse en même temps toucher l'arriéré des appointements qui restaient dus à son époux à l'époque de sa mort.

Je partage bien sensiblement avec elle la reconnaissance qu'elle vous aura pour ce bienfait.

L. HOCHE.

Ce dernier appel devait encore rester sans réponse. Trois mois après avoir écrit les lignes que l'on vient de lire, Hoche mourait à son tour. La veuve et les enfants du général Grangeret n'avaient plus de protecteur. Ils continuèrent à souffrir et nul ne plaida plus leur cause auprès des ministres. Nous avons sous les yeux le certificat d'indigence que la malheureuse mère se fit délivrer une année plus tard (le 29 thermidor an VI [1]) par le commissaire des guerres et la municipalité de Thionville. Et que résulta-t-il pour elle de cette constatation? Rien que de nouvelles espérances et de nouvelles déceptions.

C'est ainsi que la République, si reconnaissante et si généreuse envers ses jeunes généraux, récompensa les services d'un vieux soldat qui lui avait donné tout son cœur et n'avait d'autre tort que d'être né trop tôt. L'ancien régime l'avait méconnu ; le nouveau l'oublia. Certes, Jean Grangeret ne fut pas un homme supérieur. Mais il était bon de rappeler les exemples qu'il donna et l'ingratitude dont il fut payé. L'histoire n'a pas à lui faire une grande place, mais elle doit réparation à la mémoire d'un patriote qui refusa la fortune pour conserver une ville à son pays et que son pays laissa mourir de misère.

A. DEBIDOUR.

1. 16 août 1798.


Digitized by Google

COURS D'ARCHÉOLOGIE. — LEÇON D'OUVERTURE

Messieurs, l'enseignement de l'archéologie classique que nous inaugurons aujourd'hui n'est point, à proprement parler, une nouveauté dans cette chaire. Il y a quelques années à peine, vous vous en souvenez assurément, un des membres les plus éminents de notre École française d'Athènes, M. Homolle, vous racontait ici même les fouilles entreprises par lui dans l'île de Délos, et l'admirable succès de ces laborieuses et pénibles campagnes qui ont permis à l'érudition française de tenir sa place sans rougir à côté des grandes découvertes faites par l'Allemagne savante dans les ruines de Pergame et d'Olympie ; l'année suivante, il étudiait avec vous les détails si compliqués de la topographie de Rome ancienne ; et d'autres recherches, non moins instructives, non moins intéressantes, auraient suivi ces premières leçons, si le Collège de France n'avait enlevé trop vite M. Homolle à notre Faculté. C'est cette tradition de l'enseignement archéologique, alors brusquement interrompu, que notre Faculté a voulu voir aujourd'hui renouée d'une manière plus durable : et l'administration supérieure n'a point jugé inutile de satisfaire ce vœu et d'encourager ces efforts. Aussi, est-ce un devoir pour moi, en montant dans cette chaire, de remercier tout d'abord la Faculté qui a souhaité la création de ce cours et M. le Ministre de l'instruction publique qui a bien voulu me confier cet enseignement. C'est un honneur, Messieurs, dont je sens toute la charge, et c'est pourquoi je suis heureux, au début de ces leçons, de pouvoir me réclamer des souvenirs que je rappelais tout à l'heure, et de couvrir mon insuffisance du patro-

Digitized by Google

nage de mon savant prédécesseur, de celui aussi de cette École française d'Athènes à laquelle nous avons tous deux appartenu, et qui a tant fait dans ces dernières années pour les progrès de l'archéologie classique.

Parmi les sciences qui, dans ce siècle, ont aidé à agrandir le domaine de la connaissance historique, l'archéologie, en France tout au moins, est une des plus jeunes et des dernières venues. Longtemps les études auxquelles elle s'applique se sont poursuivies au milieu d'une indifférence à peu près générale : les lettrés de profession affectaient de les dédaigner comme d'inutiles curiosités et le monde trouvait plus commode de s'en moquer que de s'en instruire. Il y a vingt ou trente ans à peine, pour le gros public et dans la littérature, l'archéologue était assez volontiers mis au rang des personnages comiques, destinés à amuser le parterre de leurs folles et ridicules billevesées. Dans ce temps-là, cet impitoyable railleur qui fut Edmond About, et qui avait quelques raisons de se moquer de l'archéologie, y ayant touché lui-même, mettait en scène, vous vous en souvenez, dans le *Roi des Montagnes*, le doux M. Mérinay, archéologue français, membre de plusieurs sociétés savantes, en arrêt devant un « petit monument de calcaire coquillier, haut de 35 centimètres sur 22, et planté par hasard au bord du chemin », l'esprit à la torture pour éclaircir l'inscription, absolument inédite, qui s'y trouvait gravée en caractères de la bonne époque et sculptés dans la perfection. « Si je parviens à l'expliquer, disait ce docte jeune homme, ma fortune est faite. Je serai membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Pont-Audemer ! Mais la tâche est longue et difficile. L'antiquité garde ses secrets avec un soin jaloux. Je crains bien d'être tombé sur un monument relatif aux mystères d'Éleusis. En ce cas, il y aurait peut-être deux interprétations à trouver : l'une vulgaire ou démotique, l'autre sacrée ou hiératique. Il faudra que vous me donniez votre avis. — Mon avis, lui répondis-je, est

Digitized by Google

celui d'un ignorant. Je pense que vous avez découvert une borne comme on en voit beaucoup le long des chemins, et que l'inscription, qui vous a donné tant de peine, pourrait sans nul inconvénient se traduire ainsi : Stade 22, 1881. » Le théâtre n'était pas plus clément à l'archéologie que le roman. Dans une des plus aimables comédies de Labiche, devenue presque banale à force d'être jouée sur les théâtres de société, l'archéologie se présentait sous les espèces, peu flatteuses, d'un académicien d'Étampes, flairant le romain à cent pas de distance, et capable de trouver, sous un honnête poirier d'Arpajon, le bouclier long, *scutum*, l'épée du centurion, *gladium*, pièce extrêmement rare, les saladiers dorés signés F. C., Fabius Cunctator, et jusqu'au lacrymatoire de la décadence, trop connu pour que j'aie besoin d'y insister. Je pourrais citer bien d'autres exemples du cas que le monde faisait alors de l'archéologie : pour bien des gens, comme pour un personnage de la *Grammaire*, l'archéologie était surtout un mot très difficile à écrire.

Depuis ce temps, les choses ont bien changé. Nous avons perdu le goût des grands développements oratoires, des aperçus brillants et superficiels, des théories générales et des considérations abstraites. Nous avons pris peu à peu, dans ce siècle des grandes découvertes scientifiques, l'amour des recherches exactes et des méthodes précises, et nous avons compris alors que ces études dont on se moquait apportaient à la connaissance historique des éléments nouveaux d'information : nous avons compris que ce n'étaient point là des sciences mortes et vaines, mais qu'elles nous faisaient pénétrer dans ce qu'il y a peut-être de plus vivant au monde, dans les sentiments intimes, dans les formes de penser ordinaires des peuples disparus. Nous avons compris que l'archéologie n'est pas seulement la science des petits pots cassés, mais que cette science des objets et des monuments antiques, — c'est le sens exact du mot archéologie, — nous fait connaître une des expressions du caractère d'un peuple, et la plus intéressante peut-être, celle qui touche à ses idées et à ses mœurs ; nous avons compris tout cela, et de

Digitized by Google

l'ombre des écoles et des académies, où elle s'était longtemps obscurément cachée, l'archéologie s'est tout à coup imposée à l'attention publique. De grandes découvertes, en révélant des aspects nouveaux de la vie antique, ont piqué la curiosité; en mettant au jour des chefs-d'œuvre d'art inconnus, elles ont passionné l'intérêt : et aujourd'hui les études archéologiques ont trouvé leur place dans le monde. Non seulement l'archéologie a pris dans l'enseignement public un large développement, non seulement elle a su faire lire ses savants mémoires et ses gros volumes, mais elle a forcé la porte des recueils plus profanes, des revues plus mondaines, et dans des œuvres de vulgarisation, elle a pu se mettre, sans crainte de n'être pas suivie, à la portée de tous. Bien plus, elle a pénétré jusque dans la pure littérature : en Angleterre, en Allemagne, en France même, un genre nouveau, le roman archéologique, s'est révélé par des œuvres dignes d'estime : et si récemment, sur la scène de la Comédie-Française, les *tumuli* de l'Asie occidentale ont prêté un peu à sourire, le fait n'en est pas moins significatif pour mesurer le chemin parcouru. Quelle distance entre l'académicien d'Étampes présenté par Labiche et le comte Roger de Céran, chargé par le Gouvernement d'une mission scientifique, collaborateur ordinaire de la *Revue archéologique,* en attendant, et la chose n'est point douteuse, qu'il entre de plain-pied à la *Revue des Deux-Mondes.* Dans le salon de Mme de Céran, l'archéologie tient bonne place et ne fait pas mauvaise figure; je sais bien, Messieurs, que ce salon-là c'est le *Monde où l'on s'ennuie,* mais n'est-ce pas, chez nous surtout, presque une consécration que d'être admis, classé et admiré dans ce monde-là?

Puisque voilà donc les recherches archéologiques, sinon à la mode, le mot serait excessif, mais du moins en faveur, il n'est peut-être point hors de propos de faire connaître dans une série d'esquisses les principaux résultats de ces recherches : mais avant d'aborder ces études, qui feront l'objet de ce cours, il ne sera point inutile, je pense, de vous présenter tout

Digitized by Google

d'abord en bonne forme ma cliente, de vous dire ce qu'elle est, ce qu'elle veut être, quels services elle peut rendre. Je voudrais donc vous montrer tout d'abord ce qu'est l'archéologie, en quoi elle se distingue d'autres sciences qui semblent lui être apparentées d'assez près, en quoi aussi elle concourt avec elles pour éclairer les diverses parties de l'antiquité ; je voudrais déterminer avec précision la méthode qui convient à ces recherches ; je voudrais marquer enfin les limites du domaine auquel s'étendront nos études, et expliquer à quels objets particuliers et de quelle façon pratique nous appliquerons cette méthode dans le cours que nous entreprenons.

I.

L'archéologie, c'est proprement la science des objets, des monuments anciens : à ce titre, tous les ouvrages, et les plus humbles même, que nous a légués l'antiquité, appartiennent à son domaine. Non seulement les grandes œuvres de l'architecture ou de la sculpture, mais tous ces menus objets — vases, bijoux, verres, bronzes, armes, terres cuites, — fabriqués en grand nombre pour l'usage quotidien et pour cette raison même sauvés plus facilement dans le désastre de l'antiquité ; non seulement les chefs-d'œuvre incontestés de l'art, mais les plus modestes efforts de l'activité humaine pour transformer la matière appellent et retiennent l'attention de l'archéologie. C'est que l'archéologie n'est pas l'histoire de l'art, comme on le dit et le croit trop souvent : certes, entre les deux sciences, la parenté est étroite, mais l'archéologie veut autre chose et plus. L'histoire de l'art étudie avant tout les manifestations du beau, c'est l'idée du beau qui lui sert de guide et de mesure ; certes, elle ne négligera pas, puisqu'elle est science historique, ces longues périodes de préparation qui annoncent l'éclosion des chefs-d'œuvre ; certes, elle tiendra compte, dans ses jugements et ses recherches, du milieu intellectuel et moral qui a produit les œuvres qu'elle étudie ; mais en recherchant

Digitized by Google

quel idéal de beauté chaque époque s'est proposé, c'est un idéal de beauté souveraine qui sert de règle à ses jugements. L'histoire de l'art n'a point souci des clartés que l'étude des monuments peut jeter sur les mœurs et les doctrines d'un peuple ; elle ne s'inquiète point de ce qu'ils apprennent sur les croyances ou les usages d'une époque ; elle ne leur demande point de quelle vie ont vécu les hommes qui les ont fait naître, elle veut savoir seulement quelle idée ces hommes se sont faite de la beauté. Aussi n'a-t-elle point besoin, pour fixer ses opinions et ses doctrines, de tous ces menus objets d'usage journalier que l'archéologie recherche si curieusement; ils sont de nature trop humble, de valeur artistique souvent trop médiocre, pour mériter, en face des chefs-d'œuvre, une bien longue attention ; si l'histoire de l'art s'attache en passant à ces œuvres secondaires ou incomplètes, elle va de préférence aux créations des maîtres qui donnent, avec la vue du beau, la plénitude de satisfaction qui l'accompagne. L'archéologie, au contraire, recueille et interprète ces témoins plus modestes des civilisations disparues; sans doute elle aussi étudiera les formes dont les siècles divers ont revêtu l'idée de la beauté ; sans doute elle n'écartera point de son domaine l'histoire de l'art; mais dans les monuments qui l'expriment, elle cherche et voit quelque chose de plus. Elle demande aux monuments le secret non point de l'art seulement, mais de la vie antique, elle reconstruit avec leur aide non point la philosophie artistique, mais la civilisation d'une époque; elle ne considère point, dans les œuvres d'art, leurs caractères absolus et le rapport où ils sont placés avec l'idée du beau, mais leurs aspects particuliers et mobiles et les relations où ils sont avec l'idée du vrai. Elle ne dédaigne aucun monument, si mutilé ou si grossier qu'il soit, pourvu que dans ces débris informes elle retrouve la trace d'une croyance ou le germe d'un progrès; car elle sait que ces monuments, où l'histoire de l'art ne voit guère que les essais mal venus d'une activité maladroite, sont une des expressions du caractère

Digitized by Google

d'un peuple et de la civilisation d'une société. Certes, tout chef-d'œuvre excite son admiration et son intérêt, mais la beauté de l'ouvrage n'est point le seul titre certain à son attention : l'archéologie a pour la laideur même de l'indulgence et des égards, pourvu que cette laideur soit instructive ou curieuse ; peu importe que l'œuvre soit belle d'une beauté artistique, si elle révèle un trait inconnu, un détail ignoré de la vie antique ; assurément, si elle peut en outre satisfaire le sentiment du beau, c'est double bonne fortune ; mais ce n'est point cela seul que lui demande l'archéologie. L'histoire de l'art est une grande dame, qui fréquente de préférence le monde élégant, poli et raffiné, qui sourit volontiers des gaucheries ou des laideurs, et ne se commet guère en trop humble compagnie ; l'archéologie est plus brave, elle entre partout où elle peut s'instruire, dans les temples et les palais comme dans les plus modestes demeures. L'histoire de l'art, par les considérations théoriques qui l'accompagnent, les principes absolus qui la gouvernent, l'idéal assuré qui lui sert de règle, est peut-être une science de plus haut vol ; l'archéologie, plus modeste, est plus compréhensive et plus vaste aussi ; sa curiosité s'étend plus loin ; dans les créations du génie d'un peuple, elle ne considère point un aspect unique, si intéressant, si séduisant qu'il puisse être ; moins exclusive, elle les prend tout entières pour leur faire dire tout ce qu'elles peuvent apprendre. L'histoire de l'art est proche parente de la philosophie et de l'esthétique dont elle est inséparable ; l'archéologie touche à l'histoire, dont elle est l'auxiliaire indispensable et sûr.

Si l'histoire des révolutions politiques, des institutions sociales, des transformations littéraires, fait connaître en effet bien des côtés de la vie de l'antiquité, je ne crois point pourtant que sans l'archéologie il soit possible de pénétrer pleinement dans l'intimité de l'âme antique. Une foule de croyances et d'usages, que nous ne connaissons plus que par les monuments, ont tenu dans la société grecque ou romaine plus de place que les systèmes des philosophes ou des politiques ; bien

Digitized by Google

des sentiments, bien des doctrines, produit de cette âme populaire que l'histoire néglige trop, n'ont marqué leur trace que dans ces débris matériels qu'étudie l'archéologie. En voyant les formes sensibles au milieu desquelles vivaient les sociétés antiques, l'esprit comprend mieux les mœurs, les idées, les coutumes de ces siècles disparus; en contemplant l'image des dieux et la vivante représentation des légendes sacrées, il se pénètre mieux de la religion et des croyances de ces peuples. Pour bien comprendre l'antiquité, il faut savoir échapper à son temps, il faut, selon la belle expression de Tite-Live, savoir se faire une âme antique; nulle science ne le permet plus aisément que l'archéologie. En face des grands monuments de la Grèce et de Rome, l'esprit se pénètre tout naturellement du génie de l'antiquité ; dans ce cadre si merveilleusement approprié, il arrive sans effort à éprouver les sentiments, à partager les idées des hommes d'autrefois. Certes, il ne faut point exagérer les choses et prétendre qu'à elle seule l'archéologie puisse se suffire ; elle a besoin de l'histoire pour illustrer les monuments qu'elle découvre; mais sans elle il n'y a point d'histoire, j'entends la seule histoire qui soit digne de ce nom, celle des civilisations et des sociétés.

II.

Par la variété des objets qu'elle recherche, par la diversité des aspects qu'elle considère, l'archéologie peut être étudiée de bien des façons. Et au vrai, il y a bien des manières d'être archéologue. Il fut un temps, qui n'est pas bien éloigné de nous, où les gens du monde qui avaient des loisirs, les magistrats hors de charge, les professeurs hors d'emploi, avaient, pour occuper leur retraite studieuse, la ressource de traduire Horace en prose ou même en vers français ; aujourd'hui, l'archéologie a supplanté Horace ou du moins elle lui fait une concurrence redoutable. L'archéologie, en effet, a ceci de remarquable qu'il n'est point, pour s'en occuper, absolument

Digitized by Google

nécessaire d'être savant. Avec un peu de chance, quelque application et beaucoup de conscience, il n'est point trop malaisé de s'improviser et de se croire archéologue, et même de le persuader aux autres. Les débris de l'âge de pierre ou de bronze, les silex préhistoriques et même les camps de César sont assez répandus de par le monde pour qu'il soit facile d'en rencontrer sur sa route, et point n'est besoin d'être un beau génie pour recueillir, étiqueter, décrire et classer ces vénérables antiquités. Aussi bien rend-on de la sorte de réels services à la science, en mettant à sa disposition de précieux matériaux, et je n'ai garde de railler ces respectables efforts, qui entretiennent dans les sociétés savantes une généreuse activité et occupent, de manière innocente, nombre de fort honnêtes gens. Sans doute, ce n'est point là l'archéologie savante, celle qui approfondit, contrôle et compare, qui de la menue monnaie des faits dégage des conclusions générales et par là s'élève jusqu'à l'histoire ; mais ce n'est point assurément un travail inutile, car il fournit les matériaux et prépare les fondations sur lesquelles sera construit l'édifice scientifique.

Une autre variété de l'espèce, c'est le chercheur heureux et hardi, l'explorateur pénétrant et tenace qui sait, avec un flair singulier, jeter la sonde au bon endroit, et là, où le vulgaire passe sans détourner la tête, reconnaître, retrouver et rendre au jour les débris de l'antiquité. Celui-là, il a la foi, la foi obstinée, invincible, que les échecs ne rebutent pas, dont la patience ne se lasse pas ; il sait exactement ce qu'il veut et ce qu'il cherche, et la science qui a inspiré ses fouilles se double de je ne sais quelle divination merveilleuse qui guide et dirige ses recherches. Sans doute, ici non plus il n'est pas nécessaire d'être un grand savant : de l'argent et de la persévérance font pour le succès d'une campagne de fouilles plus que des trésors d'érudition, et il se rencontre, d'autre part, assez de gens aimables pour expliquer et commenter les découvertes que l'on a faites. Mais c'est déjà aimer sérieusement l'antiquité que de lui consacrer son temps et ses revenus,

Digitized by Google

et ce n'est pas lui rendre un médiocre service que de faire sortir ses monuments de l'ombre où ils sont ensevelis.

Mais à côté de l'archéologue amateur, à côté de l'explorateur heureux, il y a place pour l'archéologue véritable, qui mettra en œuvre les matériaux épars, qui contrôlera et jugera les découvertes dispersées, qui saura enfin généraliser et coordonner les faits isolés. Celui-là n'aura point besoin de payer de sa personne sur les chantiers de fouilles, il lui suffit d'étudier dans les musées les résultats des grandes explorations; il n'a point besoin d'aller par lui-même recueillir les documents et les monuments, mais dans le cabinet où il travaille, il faut qu'il connaisse l'ensemble de la science, qu'il sache les problèmes principaux qu'elle pose, l'importance et l'état exact des questions qu'elle étudie; il faut qu'à l'habitude des observations précises, des examens minutieux, base nécessaire de son travail, il soit capable de joindre des vues plus hautes et des idées plus générales. D'autres pourront, dans des monographies particulières, décrire au hasard de leurs découvertes les objets qu'ils ont retrouvés : à lui s'impose une obligation plus sérieuse, celle d'une méthode exacte et sûre.

Deux méthodes différentes s'offrent au choix de l'archéologue, toutes deux intéressantes, toutes deux instructives. L'une, plutôt artistique, consiste à classer les monuments d'après les analogies qu'ils présentent, à fixer dans chacun des groupes ainsi formés les caractères originaux et essentiels et, par des comparaisons fécondes, à déterminer les transformations successives et les progrès d'un même type artistique. Rien n'est plus curieux, plus instructif aussi, que d'assister ainsi à la lente éclosion des chefs-d'œuvre, de voir une divinité, Apollon ou Artémis, se dégager peu à peu de l'enveloppe grossière dont la revêtent les maîtres primitifs, prendre de siècle en siècle une forme plus élégante et plus pure, jusqu'au jour où un grand artiste fixe pour toujours ses traits dans une œuvre de génie ; rien ne fait mieux comprendre les procédés et la technique de la sculpture ancienne, rien ne fait

Digitized by Google

mieux saisir les phases successives par lesquelles a passé l'idée du beau. L'autre méthode est plutôt historique. Au lieu d'étudier une série de monuments, elle s'applique à un ensemble de découvertes; au lieu de soumettre à une analyse minutieuse les transformations d'un même type artistique, elle s'efforce de faire connaître les grands résultats d'une exploration archéologique. Elle tâche, dans l'ensemble des monuments découverts à Olympie ou à Pergame, non point seulement de déterminer les caractères d'un style ou d'une école, mais de faire connaître les mœurs, les croyances, les usages d'une époque et d'une société. Pour rendre par un exemple précis la différence plus sensible, appliquez l'une et l'autre méthode aux fouilles de Délos. La méthode artistique étudiera la riche série de statues d'Artémis que ces fouilles ont mises au jour, elle recherchera les origines du type sous lequel est représentée la déesse, elle examinera les formes successives que ce type a revêtues, elle déterminera sous quelle influence se sont produites ces transformations, elle étudiera les écoles artistiques qui ont créé ou modifié cette image divine, elle précisera, par la comparaison d'autres statues de la déesse, les caractères distinctifs et le style de ces représentations. La méthode historique n'entrera point dans un tel détail : elle s'efforcera bien plutôt de remettre sous nos yeux la vivante image de ce sanctuaire de Délos, elle dira son histoire et les grandes fêtes qui y étaient célébrées, elle expliquera l'organisation et l'administration de ses temples. La méthode artistique fera une monographie du type d'Artémis; la méthode historique écrira un chapitre de la vie et de la civilisation hellénique.

C'est cette seconde méthode, moins strictement archéologique mais plus vraiment instructive, que nous appliquerons dans nos leçons. Aussi bien convient-elle mieux que toute autre à vous faire connaître, dans leurs traits essentiels et leurs grands résultats, les admirables explorations qui dans ce siècle ont créé à proprement parler la science de l'archéologie classique.

Digitized by Google

III.

Lorsque en 1830, Otfried Müller entreprit pour la première fois de dresser l'inventaire exact des conquêtes de l'archéologie, et de fixer dans un tableau d'ensemble les cadres de la science nouvelle, bien des nuages enveloppaient encore l'histoire de l'art antique. Sans doute, dès la fin du XVIII[e] siècle, en 1764, Winckelmann, dans son *Histoire de l'art chez les anciens,* avait fondé la méthode des études archéologiques, et son livre marque une date importante dans les annales de l'esprit humain ; sans doute quelques séries admirables de monuments authentiques avaient, dans les premières années de ce siècle, révélé la véritable beauté grecque telle qu'Athènes l'a conçue et réalisée : les marbres du Parthénon, cédés en 1816 par lord Elgin au musée Britannique, les figures des frontons d'Égine, qui, en 1820, formaient le noyau du musée de Munich, les frises du temple d'Apollon à Phigalie, dont le musée Britannique vers le même temps s'assurait la possession, tous ces ensembles de monuments successivement rendus à la lumière avaient fait comprendre aux érudits et aux artistes les merveilles d'un art jusque-là presque inconnu. Mais à côté de ces lumineuses figures qui jetaient des clartés soudaines dans la nuit de l'antiquité, que de coins sombres encore où l'œil avait peine à percer les ténèbres ! Sans doute, les musées de l'Italie, les collections patiemment formées depuis la Renaissance à Naples, à Florence ou à Rome étaient pleines de figures antiques; mais ces monuments de provenance inconnue, de valeur inégale, trop souvent défigurés par de maladroites restaurations, n'apportaient à l'archéologie que des informations vagues et incomplètes; si parmi cette foule de statues il se rencontrait quelque œuvre originale, combien n'étaient que de médiocres copies sorties en foule des ateliers grecs de la décadence pour aller embellir et peupler les palais des empereurs et les villas des riches Romains ! Sans doute quelques découvertes mémorables permettaient d'entrevoir ce qu'avait été, à l'époque de

Digitized by Google

sa perfection, la brillante floraison de l'art grec ; mais à côté de cette courte période, qui se détachait en traits éclatants sur le fond sombre de l'histoire, la science n'avait point ressaisi encore les anneaux de la longue chaîne qui rattache à ses lointaines origines ce point de perfection. Sans doute on commençait à connaître mieux que par les descriptions des écrivains anciens le style d'un Phidias ou d'un Alcamène; mais les premiers tâtonnements de l'art archaïque, le lent et douloureux progrès qui conduit la statuaire de la gaucherie conventionnelle des primitifs à la splendeur de la perfection classique, tout cela, faute de monuments, demeurait lettre morte. Quand Otfried Müller écrivait son *Manuel de l'archéologie de l'art,* l'Égypte et l'Assyrie n'avaient point dit encore leur secret, les mystérieuses relations qui unissent la Grèce à la Phénicie d'une part, et de l'autre aux peuples de l'Asie Mineure étaient à peine soupçonnées ; et enfin dans cet art grec même, qui semblait ainsi, par un phénomène inexplicable, avoir surgi tout d'une pièce dans l'éclat de sa perfection, que de lacunes encore à combler, que d'ombres à dissiper ! Sans doute l'étude des ruines des édifices antiques avait fait connaître quelques-uns des principes de l'architecture grecque : les temples de Paestum en Italie, de Sélinonte et d'Agrigente en Sicile, les monuments de l'Acropole avaient fait comprendre les merveilleuses dispositions et les secrètes recherches des architectes anciens; l'expédition française de Morée en particulier avait produit les belles restaurations, dues au crayon d'Abel Blouet, des temples de Phigalie et d'Olympie; mais qui soupçonnait la peinture antique? qui songeait à chercher dans ces vases d'argile ornés de figures, que pendant si longtemps on s'est obstiné à nommer des vases étrusques, les imitations plus ou moins libres des tableaux des maîtres anciens? qui songeait à ressaisir, dans ces dessins conservés sur les vases, un reflet affaibli, mais vivant encore, de l'art des Polygnote et des Apelle?

Depuis lors, cinquante ans et plus ont passé ; du sol inépuisable de l'Orient grec des fouilles mémorables et des explora-

Digitized by Google

tions importantes ont fait jaillir d'inestimables trésors, et si Otfried Müller pouvait sortir de sa tombe, lui-même jugerait que son œuvre est à recommencer. Depuis cinquante ans, en effet, par une émulation admirable et une féconde rivalité, toutes les nations européennes se disputent la gloire de rendre au jour les débris de ce vieux monde antique disparu ; l'Angleterre et la France, l'Allemagne et l'Autriche, la Grèce et l'Italie, l'Amérique elle-même, un pays qui pourtant sait le prix de l'argent et ne dépense pas ses dollars en vaines futilités, ont jeté sans compter des sommes considérables sur ces champs de bataille d'une guerre pacifique, où la victoire, comme ailleurs, appartient au plus tenace, au plus heureux, au plus riche. Ici c'est Schliemann, que l'ardent amour d'Homère entraîne vers les lieux illustrés par le souvenir de la guerre de Troie, et sous la pioche de l'intrépide explorateur, l'acropole de Mycènes rend au jour ses trésors, et les tombeaux remplis d'or et de bijoux où dorment ses morts illustres nous révèlent la lointaine et curieuse histoire de la civilisation héroïque et de l'art primitif de l'Hellade ; là c'est Délos, l'île sacrée d'Apollon, l'un des sanctuaires les plus anciens et les plus vénérables de la Grèce, où dix années de fouilles nous livrent des centaines d'inscriptions et des séries précieuses de monuments de la sculpture archaïque. Le sol sacré d'Éleusis, qui conserve tant de souvenirs de la religion et de la gloire d'Athènes, révèle quelques-uns des secrets des mystères de Cérès; l'oracle de Dodone retrouvé remet entre nos mains ses réponses prophétiques; le sanctuaire d'Esculape à Épidaure nous fait connaître les guérisons miraculeuses par lesquelles le dieu médecin se manifestait à la foi des fidèles. Les fouilles d'Olympie placent devant nos yeux les figures dont les Alcamène et les Paeonios ont orné les frontons et les métopes du temple de Jupiter, et cette décoration qui peut sans rougir rivaliser avec celle du Parthénon; elles nous ont donné surtout cet admirable groupe d'Hermès et de Bacchus, la seule œuvre originale qui nous reste du ciseau de Praxi-

Digitized by Google

tèle, marbre d'un travail exquis où apparaît dans toute sa fleur la grâce souveraine du maître athénien. Ce n'est pas tout encore. L'antique acropole de Tirynthe, explorée par Schliemann, nous rend un palais des premiers temps de la Grèce. Les découvertes de M. Foucart à Delphes nous apprennent l'histoire de ce sanctuaire fameux, en attendant que des fouilles nouvelles, que le gouvernement français va bientôt entreprendre, permettent, en dégageant complètement les ruines de ce temple célèbre, de donner un nouveau et digne pendant aux découvertes de Délos et d'Olympie ; les recherches récemment faites par l'École d'Athènes en Béotie remettent au jour, parmi les débris du temple d'Apollon Ptoos, une curieuse série de statues archaïques ; et il y a quelques mois à peine, du rocher sacré de l'Acropole, où tant de monuments admirables semblaient ôter jusqu'à l'espoir d'une découverte, le hasard a fait surgir tout un peuple de statues précieuses, ensevelies pendant de longs siècles au pied du Parthénon, et qui, réveillées enfin de leur sommeil séculaire, nous ont apparu dans leur grâce sévère de déesses, toutes éclatantes encore de leurs fraîches couleurs, toutes parées du charme original et mystérieux des œuvres primitives.

Puis c'est l'Asie-Mineure, cette autre Grèce, qui chaque jour nous livre de nouveaux trésors. Tandis que les *tumuli* d'Hissarlik nous rendent les ruines de Troie, les découvertes de Newton au temple d'Apollon Didyméen nous donnent les statues colossales qui décoraient l'avenue sacrée des Branchides. Les fouilles de Milet font entrer au Louvre les débris du sanctuaire d'Apollon, le Musée Britannique s'enrichit des dépouilles de la Diane d'Éphèse et de la Vénus de Cnide. A Halicarnasse, le mausolée retrouvé par Newton nous fait connaître le style de l'école attique du IVe siècle, et pénétrer dans l'une de ces petites cours asiatiques, véritables colonies artistiques de la Grèce, où s'épanouissent dans toute leur fleur les arts et la civilisation de l'Hellade. Plus loin, dans la pittoresque Lycie, où Fellows dès 1831 recueillait pour le Musée

Digitized by Google

Britannique les curieux monuments de l'Acropole de Xanthos, une expédition autrichienne entreprenait dans ces dernières années des recherches nouvelles et enrichissait le musée de Vienne de la frise précieuse de Göl-Batsché. Enfin, sur l'acropole de Pergame, les fouilles entreprises et poursuivies depuis dix ans par le gouvernement allemand ont renouvelé vraiment l'histoire de l'art grec au IIe siècle, et révélé, par une série d'œuvres originales, tous ces maîtres sculpteurs qui vécurent dans l'entourage des Attalides et qui ont contribué pour leur grande part à l'éclat de cette cour savante, artistique et lettrée des souverains de Pergame.

Et comme si ce n'était pas assez de tant de grandes découvertes pour nous faire connaître dans sa libre variété l'admirable développement de l'art grec, voilà que de l'ombre des nécropoles, patiemment fouillées à Tanagra et à Myrina, est sortie une Grèce nouvelle, non point cette Grèce un peu grave et austère qui se plaît aux représentations des héros et des dieux, mais une Grèce qui s'amuse et sourit, qui descend des hauts sommets de l'idéal aux familiarités de la vie terrestre, et de l'imposante noblesse des compositions héroïques à la libre intimité des sujets de genre. Dans les tombeaux de l'Asie Mineure et de la Béotie, la pioche de l'ouvrier a réveillé de leur sommeil tout un peuple charmant de figurines élégantes et coquettes, grandes et petites dames de l'antiquité, au nez retroussé, aux chevelures maniérées et capricieuses, aux allures piquantes, dont l'aimable abandon et l'air tout moderne rappellent moins les œuvres du IVe siècle hellénique que les charmantes fantaisies du XVIIIe siècle français.

Faut-il parler, après tant de mémorables découvertes, de ces heureux et hardis voyages, qui plus d'une fois ont conduit les explorateurs européens dans les cantons les plus reculés de l'Asie-Mineure, et fait retrouver sur les hauts-plateaux de la Mysie ou de la Cappadoce, dans les grottes funéraires taillées au flanc des montagnes lyciennes, dans les colossales sculptures qui couvrent les rochers de Phrygie, les origines loin-

Digitized by Google

taines de l'art hellénique ? Faut-il parler des fouilles faites par Salzmann à Rhodes, faut-il parler surtout des merveilleuses découvertes de M. de Cesnola à Chypre, qui nous ont révélé cet art, mi-partie égyptien, mi-partie assyrien, par lequel le livre des antiquités orientales se rattache à la glorieuse histoire de l'art hellénique?

J'aimerais à parler, si le cadre de ces études ne devait être limité à l'histoire de l'art grec, d'autres découvertes encore et plus fameuses peut-être. Par delà cette antiquité grecque, venue si tard dans l'histoire que pour les Égyptiens, suivant le mot de Platon, les Grecs n'étaient que des enfants, je voudrais vous conduire dans cet Orient qui vient à peine de nous dire son secret, et j'y aurais d'autant plus de plaisir, que dans ce domaine nous nous trouvons vraiment en terre et en science françaises. L'Égypte révélée par le génie des Champollion et des Mariette, Ninive et Babylone secouant leur linceul d'argile et revoyant le jour sous la main des Botta, des Place, des Layard, des Oppert, les palais de Persépolis livrant le secret de leurs inscriptions à la sagacité d'Eugène Burnouf, la Phénicie explorée par M. Renan, les villes syriennes découvertes par MM. Waddington et de Vogué, la Chaldée retrouvée par M. de Sarzec, et il y a quelques mois à peine, les palais des Achéménides en Susiane restitués à la lumière par M. Dieulafoy et livrant, parmi tant de trésors, à notre musée du Louvre cette admirable frise en faïence émaillée où apparaissent les archers de la garde royale de Darius, que de pages glorieuses pour l'histoire de l'archéologie, et quelle merveilleuse préface, aussi belle que le livre même, écrite par des mains toutes françaises à l'histoire de l'art hellénique ! Quel admirable épilogue aussi ne trouverons-nous point à cette histoire, si passant de l'Orient à l'Occident latin, nous parcourons du regard les découvertes innombrables faites sur toute l'étendue du monde romain ! Les cimetières étrusques de Clusium et de Tarquinies nous montrent la splendeur bizarre de leur décoration et la civilisation étrange et mysté-

Digitized by Google

rieuse de ce peuple qui demeure aujourd'hui encore un des problèmes de l'histoire; les fouilles du Forum et du Palatin nous apprennent le luxe grandiose de la Rome impériale; l'exploration poursuivie sans interruption des ruines de Pompéi nous révèle la vie d'une petite ville de province et la peinture si curieuse de l'époque alexandrine; et l'étonnante découverte des Catacombes, merveille du génie de M. de Rossi, nous conduit jusqu'au seuil du moyen âge, et prépare l'avènement de l'art chrétien et moderne. Certes, ce n'est point une science inutile et vaine que celle qui en cinquante ans a su faire tant de merveilleuses conquêtes et de découvertes mémorables, et qui, en nous révélant de toutes pièces plusieurs grandes civilisations disparues, a reculé de plusieurs siècles les souvenirs de l'humanité.

IV.

Nous n'avons point la prétention d'embrasser dans nos études ce vaste ensemble : ni le temps, ni nos forces n'y suffiraient. Nous laisserons de côté et l'Orient récemment découvert, nous bornant à le regarder de loin des pays helléniques, et l'Occident latin; nous limiterons nos recherches à l'art grec et à l'archéologie hellénique, et cela sans espérer qu'une année puisse suffire à épuiser ce domaine si étendu encore. Nous ferons donc notre choix parmi tant de grandes découvertes, pour vous présenter les plus dignes d'intérêt et les plus mémorables seulement; mais quelles règles guideront ce choix? Quels principes dirigeront cette exposition? C'est ce que je voudrais en terminant mettre en pleine lumière, pour bien préciser le caractère et le but de cet enseignement.

Vous avez tous lu, Messieurs, dans la *Revue des Deux-Mondes,* cette série de charmants articles où M. Gaston Boissier a fait connaître les résultats des fouilles entreprises dans ces dernières années à Rome et en Italie. Sur les pas de ce guide aussi savant qu'aimable, vous avez visité sans effort et sans

Digitized by Google

ennui le Forum et le Palatin, parcouru les rues de Pompéi et les sombres couloirs des Catacombes; à sa suite vous êtes descendus sans fatigue dans les tombeaux étrusques de Corneto, et pieusement vous avez fait votre respectueux pèlerinage à la villa d'Horace; et dans ces *Promenades archéologiques* rendues si aisées, si faciles, vous avez rencontré l'antiquité, non point austère et repoussante, mais aimable, attirante, amusante parfois, intéressante toujours. C'est que, sous la main de M. Boissier, l'érudition sait se tempérer et s'adoucir d'une bonne grâce infinie; c'est que la science, telle qu'il l'entend, n'est point aride et sèche; elle comprend qu'un peu de parure embellit les plus belles choses et qu'un peu de coquetterie ne messied point aux personnes les plus graves; elle ne se contente point de parler à l'esprit et d'imposer ses leçons, elle veut aussi faire bien venir ses conseils; elle ne dédaigne pas de faire toilette pour aller dans le monde et y plaire, et le succès qu'elle y a rencontré montre assez qu'elle ne s'est point trompée. Sans appareil pédantesque d'érudition, mais avec une sûre connaissance de l'antiquité, sans prétentieux abus des termes techniques, mais avec un sens parfait des recherches et des procédés artistiques, M. Boissier nous conduit à travers les ruines de ces grands monuments de l'antiquité: mais il ne lui suffit pas de nous guider à travers les débris froids et morts des temples romains ou des palais impériaux; il veut que ces salles désertes, que ces places abandonnées s'animent à nos yeux et se peuplent de leurs hôtes d'autrefois; il veut que ces colonnades se relèvent, que ces statues se redressent sur leur piédestal; il veut que cette antiquité enfin ne nous apparaisse point comme un squelette inanimé, mais comme une personne vivante. Les monuments anciens demeureraient lettre morte s'ils ne s'éclairaient à la lumière des souvenirs anciens et l'archéologie serait chose bien stérile et bien vaine si elle n'appelait à son aide les leçons de l'histoire. Dans les pages de M. Boissier, cette féconde association a porté tous ses fruits. Des ruines du Forum actuel, vous passez

Digitized by Google

sans effort aux splendeurs disparues du Forum romain ; dans les débris du Palatin, à chaque pas vous rencontrez la mémoire vivante des Césars et le souvenir des grandes fêtes impériales; ici, dans la villa de Tivoli, vous trouvez cette séduisante et curieuse figure de l'empereur Hadrien, et le caractère de l'homme explique à merveille le monument de sa pensée; là, dans les avenues souterraines des Catacombes, vous comprenez mieux l'histoire des origines du christianisme et les obscurs et glorieux débuts de l'Église primitive. C'est qu'en face des monuments de l'antiquité, M. Boissier ne veut point seulement que l'on regarde, mais aussi que l'on pense; il veut que de ces études de détail jaillissent des vues plus générales sur la nature et sur la vie antique; il veut que l'archéologie ne soit point une science morte, mais qu'elle nous mette en communion plus intime avec les événements et les personnages de l'histoire, qu'elle nous fasse pénétrer chaque jour davantage dans les replis mystérieux de l'âme de l'antiquité.

S'il n'était un peu bien ambitieux de reprendre à mon compte un titre devenu si vite populaire, je voudrais, moi aussi, faire en votre compagnie une série de promenades archéologiques, vous conduire à travers les monuments de la Grèce de la même façon que M. Boissier vous a guidés parmi ceux de l'Italie : tout au moins me sera-t-il permis de me proposer un tel modèle, de m'inspirer de la même méthode, de marcher, à pas moins assurés sans doute, dans la voie si magistralement ouverte, et sans espérer un semblable succès, de me couvrir au moins de l'autorité d'un tel maître. Il ne faut point, dans cet enseignement nouveau que nous inaugurons, charger nos épaules au départ d'un trop lourd attirail scientifique ; à prendre cet équipement, nous courrions le risque de laisser en route beaucoup de nos compagnons de voyage. Il ne convient pas, pour faire connaître cette science nouvelle, d'en aborder tout aussitôt les plus redoutables problèmes et d'effrayer l'attention par de trop rebutantes recherches. Il y a dans l'archéologie, Dieu merci ! assez de grandes et belles études à

Digitized by Google

poursuivre pour pouvoir sans danger laisser dans l'ombre les détails trop particuliers, les questions trop spéciales. Plus tard, quand les premiers principes de la science seront devenus familiers à notre esprit, quand nous saurons nous orienter et nous reconnaître dans le mystérieux labyrinthe de ces civilisations et de ces arts disparus, nous pourrons quelque jour regarder sous d'autres aspects l'histoire de l'art antique, mais aujourd'hui, au début de nos recherches, ce serait une double erreur, de tact et de méthode. Aujourd'hui, il faut rendre accessible à tous et, s'il se peut, attrayante pour tous l'étude des résultats de ces grandes découvertes dont j'esquissais tout à l'heure l'histoire; il faut vous les présenter une à une, non point à la manière d'un aride inventaire qui enregistre les conquêtes de la science, méthodiquement, sèchement, en donnant à chaque chose une égale importance, mais sous des couleurs plus vivantes et plus vraies; il faut, pour chacun de ces merveilleux ensembles de recherches, non point faire un catalogue, mais composer un tableau ; il faut choisir, parmi ces trouvailles de valeur et d'importance inégales, celles qui marquent d'un trait décisif quelque progrès de l'art ou quelque vérité de l'histoire; il faut, de ces débris informes ou mutilés que la pioche de l'ouvrier extrait du sol antique, reconstruire par un effort hardi l'édifice disparu dont ils gardent la mémoire; il faut, par les récits des historiens, éclairer, compléter les informations des archéologues ; il faut enfin faire revivre ces époques disparues, et dans ces champs de ruines, où la mort semble régner en maîtresse, retrouver l'une après l'autre les grandes périodes de l'histoire de l'humanité. Si l'histoire est vraiment et doit être une résurrection, nous serions bien coupables de laisser échapper, sans en tirer profit, ces éléments d'information précieuse qui nous font pénétrer dans le vif de l'antiquité.

Faire œuvre de vulgarisation plutôt que de science, et métier d'historien au moins autant que d'archéologue ; choisir parmi les grandes découvertes récentes quelques ensembles

Digitized by Google

particulièrement mémorables pour l'art et pour l'histoire ; étudier, à la lumière de ces recherches nouvelles, quelque période de la civilisation et de la vie hellénique ; disposer enfin ces tableaux de telle sorte que nous puissions suivre, grâce à eux, les étapes successives et les progrès merveilleux de l'art grec : tel sera notre programme. Cette année, ce seront Mycènes et Chypre qui nous apprendront les origines de l'art grec et ses relations avec les arts de l'Orient. Délos et Dodone nous feront connaître, avec les premiers essais de l'art archaïque, les coulisses des oracles et l'administration des temples antiques. Au temple d'Apollon Ptoos, sur le rocher de l'Acropole, au sanctuaire d'Égine, nous suivrons les progrès de l'art hellénique depuis ses premiers tâtonnements jusqu'à la veille de son plein épanouissement ; et enfin, dans les plaines d'Olympie, nous trouverons, avec les plus illustres souvenirs de la vie publique en Grèce, la splendide perfection de l'art classique dans les œuvres des Alcamène, des Paeonios et des Phidias. Si notre temps y suffit, nous étudierons, s'il se peut, à Éleusis, les mystères sacrés de Cérès, à Épidaure, la miraculeuse thérapeutique d'Esculape ; en attendant qu'une autre année nous puissions, passant de la Grèce en Asie, poursuivre à Milet et à Éphèse, à Halicarnasse et à Cnide, à Pergame et en Lycie, les dernières splendeurs et les destinées suprêmes de l'art hellénique.

Mais pour parler d'archéologie avec quelque profit, les mots seuls ne sauraient suffire ; pour traiter avec quelque précision les questions artistiques, il faut, sous peine de rester dans des généralités théoriques et vagues, mettre sous les yeux des auditeurs la reproduction des monuments. On ne conçoit point, sans un laboratoire, sans des instruments, sans des collections, l'enseignement de la physique, de la chimie ou des sciences naturelles : l'étude de l'archéologie de même réclame ses instruments et ses collections. Dans toutes les universités allemandes et dans les plus petites même, le professeur d'archéologie dispose d'une galerie de moulages, qui lui permet de définir par des exemples précis le style des écoles artisti-

Digitized by Google

ques qu'il étudie. Dans ces musées académiques, où de longues séries de plâtres méthodiquement rangés en un ordre admirable, reproduisent les chefs-d'œuvre de l'art grec et romain, l'auditeur trouve le vivant et précieux commentaire de l'enseignement du maître; par la vue directe des monuments, il apprend par lui-même à suivre la succession des formes, à reconnaître la différence des styles, à comprendre la technique des œuvres d'art; et par cette éducation des yeux il acquiert cette finesse de tact, cette sûreté de goût et de jugement, cette connaissance précise que toute l'érudition du monde est incapable de donner. Continuellement enrichies par la libéralité des pouvoirs publics, somptueusement installées dans des salles spécialement construites, les collections archéologiques des universités allemandes prennent chaque jour un développement nouveau. Le musée des plâtres de Munich compte plus de 500 numéros; la collection de Bonn, que l'on s'accorde à citer comme un modèle, possédait en 1872 près de 700 moulages, et depuis cette date, ce chiffre a été sans nul doute bien dépassé; à nos portes enfin, dans cette université de Strasbourg que nous ne pouvons visiter sans tristesse, le catalogue du musée archéologique comprend près de 1,500 numéros.

Chez nous aussi, on a compris l'utilité de semblables collections, et la bonne volonté ne manque pas pour créer dans nos grands centres universitaires des musées d'archéologie : dans ses Facultés nouvelles, Bordeaux a fait place à une galerie de moulages, et déjà ses collections, pour lesquelles le ministère de l'instruction publique n'a point marchandé les crédits, commencent à faire quelque figure. Nous aussi quelque jour nous aurons peut-être un musée de cette sorte : déjà quelques éléments en sont rassemblés dès maintenant; mais en attendant que des circonstances heureuses ou bien une longue patience aient formé à côté de nous cette indispensable collection de moulages, il a fallu dès aujourd'hui aller au plus pressé et suppléer en quelque manière à l'absence de ces reproductions nécessaires.

Digitized by Google

Nous avons donc rassemblé, en une série de photographies déjà considérable, les principaux monuments de l'art antique conservés dans les grands musées d'Europe, et nous pourrons, grâce à elles, mettre sous vos yeux le commentaire vivant de nos leçons. Nous tâcherons de faire plus encore; les photographies sont de dimension trop restreinte et d'un maniement trop délicat pour que l'usage n'en soit point nécessairement limité à un petit nombre de personnes; nous y joindrons donc des projections. A la fin de chacune de nos leçons, nous vous présenterons par ce procédé les monuments les plus importants, les œuvres d'art les plus considérables qui auront fait l'objet de nos recherches, et de la sorte nous donnerons, je l'espère, à notre enseignement cette base solide sans laquelle l'étude de l'antiquité figurée ne serait qu'un vain mot. Je dois ajouter — pour écarter jusqu'à l'ombre d'une crainte légitime — que nous choisirons avec un soin extrême les représentations qui devront être mises sous vos yeux. La Grèce a dû à son beau ciel, aux habitudes plus libres de la vie en plein air une conception de la beauté humaine dont les formes peuvent choquer parfois nos pruderies modernes : nous saurons faire à notre temps les concessions qui lui sont dues et ménager ses justes susceptibilités. On dit que le pape Paul IV, choqué de quelques figures un peu libres placées par Michel-Ange dans son *Jugement dernier*, à la chapelle Sixtine, commanda à Daniel de Volterra d'habiller plus décemment les personnages du maître, et le peintre fut pour cette raison surnommé le culottier de Michel-Ange. Sans recourir aux services d'un artiste de cette sorte, nous tâcherons d'imiter pourtant la pudique réserve de Paul IV, et sans nous donner le ridicule d'habiller les statues, nous nous efforcerons de vous présenter des statues qui ne soient point trop court vêtues. C'est sur cette considération rassurante et morale que je veux terminer ces observations préliminaires, et je pense, Messieurs, que je ne saurais mieux finir.

Ch. Diehl.

Digitized by Google

COURS DE GÉOGRAPHIE. — LEÇON D'OUVERTURE

CARACTÈRE ET TENDANCE DE LA SCIENCE GÉOGRAPHIQUE

Je vous dois, en ouvrant ce cours, d'expliquer pourquoi la géographie, après une retraite de deux ans — dont il ne semble pas qu'on lui ait tenu rigueur — affronte de nouveau le public. Successeur en fait, sinon en titre, de maîtres distingués, dont le souvenir n'est point perdu parmi vous, j'ai craint que mon insuffisance ne fît tort à l'enseignement dont je suis chargé, et qu'on n'imputât à la science professée toutes les imperfections du professeur. Cette crainte, je ne l'ai pas dépouillée encore, et si je la surmonte aujourd'hui, c'est que j'ai appris à connaître la sympathie que porte à la Faculté des lettres un auditoire d'élite. Une considération plus impérieuse a eu raison de mes scrupules. La géographie — vous en doutiez-vous? — traverse une crise où ses destinées sont en jeu. A peine sortie de l'âge ingrat, son existence est compromise, ainsi que son bon renom. Il importe que ses défenseurs officiels, qui ne sont pas tout à fait des défenseurs d'office, interviennent pour la protéger contre ses ennemis, et au besoin contre elle-même. Les jeunes sciences, comme les jeunes filles, sont sujettes, à leur entrée dans la vie, à de singulières aventures. Jugez-en plutôt.

La géographie était, il n'y a pas bien longtemps, une enfant insignifiante, abandonnée, une Cendrillon, humble servante d'une sœur aînée qui daignait la chaperonner quelquefois, qui prétendait l'éclipser toujours, l'Histoire. Mais voici que la Cendrillon à son tour trouva des adorateurs : ce n'étaient pas tous des Princes Charmants. Mais, sevrée jusqu'alors de doux hommages, la petite personne n'y regarda pas de si près.

Digitized by Google

Elle se laissa courtiser, aduler ; j'en sais même qui furent honnêtement épris d'elle. La tête lui tourna ; elle se crut la reine des sciences, puisque des personnages graves et savants — de tous les adorateurs ce sont les plus dangereux — la proclamaient telle. Par un juste retour des choses d'ici-bas, les autres sciences furent mordues de jalousie ; elles critiquèrent la nouvelle venue, elles détaillèrent ses charmes — on sait ce que détailler veut dire en langage féminin. Il fut déclaré que la géographie n'était parée que de grâces et d'atours empruntés ; qu'elle avait pillé la garde-robe des autres sciences ; qu'elle ne faisait illusion que pour s'être attifée de leurs défroques ; que, réduite à elle-même, elle ferait triste figure ; bref, qu'elle était indigne de sa rapide fortune.

La querelle dure encore ; elle condamne à la plus extrême réserve les amis de la géographie. On a toujours mauvaise grâce à entreprendre des réhabilitations qui ne soient pas des glorifications. On s'expose ainsi à froisser les enthousiastes, à provoquer le sourire des indifférents, à fournir des armes aux détracteurs. Mon devoir ici m'oblige à juger impartialement la cause que je sers ; j'établirai l'état civil de ma cliente, je définirai son rôle, je dévoilerai ses tendances, je revendiquerai ses droits. Pour être généreuse, cette tâche n'en est pas moins malaisée.

I.

Tout d'abord la géographie n'a point d'état civil : j'entends qu'elle n'occupe dans la hiérarchie des sciences qu'un rang mal déterminé, si toutefois elle en occupe un. Elle est, à proprement parler, non une déclassée, mais une inclassée. En consultant les œuvres des penseurs qui ont tenté une classification générale des sciences, on éprouve une surprise pénible de ne pas rencontrer la géographie ou de la rencontrer en compagnie assez hétéroclite. Sur « l'arbre encyclopédique » de Bacon, à la ramure pourtant si touffue, où se sont greffées, par exemple, l'hiéroglyphie et la prosodie, la branche de la

Digitized by Google

géographie ne fleurit pas[1]. Chose plus curieuse, le système d'Auguste Comte n'est pas plus hospitalier à la géographie que celui de Bacon. Déjà, pourtant, la grande Encyclopédie, ce capharnaüm des connaissances humaines, s'était montrée plus accueillante. Il est vrai que, dans le tableau synoptique dressé par d'Alembert à la suite de son *Discours préliminaire*, nous voyons la géographie encadrée entre l'uranographie et l'hydrographie, comme subdivision de la cosmographie qui, elle-même, est placée sous le chef de l'astronomie géométrique, sur le même pied que la gnomonique et la chronologie. Dans le *Discours* lui-même, d'Alembert examine la position sociale de la géographie : « La chronologie et la géographie, écrit-il, sont les deux rejetons et les deux soutiens » de l'histoire. « L'une place les hommes dans le temps; l'autre les distribue sur notre globe. Toutes deux tirent un grand secours de l'histoire de la terre et de celle des cieux, c'est-à-dire des faits historiques et des observations célestes, et, s'il était permis d'emprunter ici le langage des poètes, on pourrait dire que la *science des temps* et *celle des lieux* sont filles de l'astronomie et de l'histoire[2]. »

En somme, d'Alembert se tire de la difficulté par des métaphores poétiques. Si de bons esprits recourent à cette échappatoire, c'est que la difficulté n'est pas mince.

Le seul qui l'ait abordée de front est André-Marie Ampère, dans son *Essai sur la philosophie des sciences*. Avec une hardiesse étrange pour son époque, plus étrange en son pays, il scelle la géographie à la géologie[3]. Mais sentant qu'elle n'entre pas tout entière dans cette association, qu'elle laisse en dehors une partie d'elle-même, il l'accouple en même temps à l'ethnologie[4].

1. D'Alembert, *Œuvres*. Paris, 1821. I, p. 110.
2. D'Alembert, p. 36.
3. Paris, Bachelier, 1834, I, p. 85. Ampère se révèle comme le précurseur de l'école dont Peschel a été le maître. La science qu'il dénomme *théorie de la terre* n'est autre chose que la géologie dynamique, c'est-à-dire la géographie pure, telle que la comprennent les disciples de Peschel.
4. II, p. 88.

Digitized by Google

Ainsi, d'une part, une généalogie artificielle, en vertu d'une filiation problématique ; de l'autre, un cas de bigamie avéré. La géographie reste donc une inclassée ; mais ce qui ajoute à son triste sort, c'est qu'elle n'a jamais été ni une inconnue, ni une incomprise. Au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, on se rendait compte de sa valeur. Cellarius, dans l'introduction à sa *Notitia orbis antiqui*, qui date de 1692, avait dit : « *Nullum studiorum genus est, quod non lucem sibi aliquam a geographia petat.* (Il n'est pas de genre d'études qui ne demande quelque lumière à la géographie). Et Baudrand, au début de son *Dictionnaire géographique* publié en 1701, avait lancé ces paroles qu'on dirait écrites pour nous : « La géographie est aujourd'hui à la mode ; il y a peu de personnes un peu élevées au-dessus de la lie du peuple qui n'en aient besoin[1]. »

La proscription dont la géographie est victime provient moins de l'exclusivisme des autres disciplines, que de sa propre nature, complexe et presque indéfinissable. Que si nous adoptons la définition usuelle, à savoir que la géographie est la description de la terre, nous commettons une pure tautologie : nous traduisons le mot du grec en français. Les Allemands ont imaginé un biais : ils arborent le terme de *Erdkunde*, science de la terre. Pourquoi subtiliser sur des vocables ? Décrire la terre ou étudier la terre ! la formule paraîtrait commode si la terre était un corps simple. Mais elle est un corps composé des éléments les plus divers ; elle est de plus un organisme vivant, c'est-à-dire se transformant sans cesse. Or, le malheur est que chacune des manifestations multiples de cette évolution, que chaque ordre de phénomènes donne lieu à une science spéciale. Et non seulement les phénomènes sont catégorisés, mais les relations entre les différents ordres sont constatées ; on sait en vertu de quelles lois physiques se condensent les vapeurs qui se résolvent en pluie ; on sait l'action des eaux sur le sol : ce fait si ordinaire se répercute pour ainsi dire dans plusieurs sciences à la fois : physique,

1. Cité par Ratzel, *Anthropogeographie*, Stuttgart, 1882, p. 4.

météorologie, géologie, hydrographie, botanique, etc. ; par cela même il les solidarise.

Reste-t-il à la géographie, parmi les éléments constitutifs du globe, un objet d'études particulier, ne relevant que d'elle? Non. Aussi quelques-uns de ses dévots ont-ils déclaré que la géographie n'ayant aucun domaine propre, est maîtresse partout; qu'elle exerce une sorte de droit éminent; qu'elle contient en germe et vivifie toutes les sciences humaines[1]. Ainsi présentée, cette proposition est par trop absolue. Rien d'étonnant qu'elle ait scandalisé tous les savants qui se disputent les règnes minéral, végétal, animal : géologues, botanistes, zoologistes, sans compter les sous-géologues, sous-botanistes et consorts.

Ce qui est vrai, c'est que la géographie est une synthèse. Mais une synthèse, objectera-t-on, n'est pas une science : c'est une méthode. Si féconde que soit cette méthode, elle n'aura jamais que la vertu d'un procédé : elle ne sera point par elle-même une fin. Toute la question est là. Est-ce qu'une science perd donc son caractère et sa dignité quand elle traite, au lieu de corps ou de phénomènes isolés, des groupes de phénomènes dans certains de leurs rapports? C'est ici que s'applique la théorie d'Auguste Comte, qui distingue les sciences abstraites et les concrètes; celles-là « ont pour objet la découverte des lois qui régissent les diverses classes de phénomènes » ; celles-ci « particulières, descriptives, et qu'on désigne quelquefois sous le nom de sciences naturelles proprement dites, consistent dans l'application de ces lois à l'histoire effective des différents êtres existants[2] ». Heureusement, pour dissiper l'obscurité de ce style, Comte illustre sa pensée d'un exemple topique : « Non seulement l'étude spéciale de la terre, considérée sous tous les points de vue qu'elle peut présenter effectivement, exige la connaissance préalable de la physique et de la chi-

1. Voir la profession de foi de M. Pasquier : *le Projet d'une École nationale de géographie. Rev. de géogr.*, XV, 1884, p. 40.
2. Comte, *Cours de philosophie positive*, 4e éd., 1877, I, p. 56.


Digitized by Google

mie ; mais elle ne peut être faite convenablement sans y introduire, d'une part, les connaissances astronomiques, et même, d'une autre part, les connaissances physiologiques[1]. »

Ainsi la géographie, si nous nous rallions à la terminologie de Comte, est une science abstraite. Peut-être n'en est-il pas une qui puisse se prévaloir de ce titre plus légitimement.

Cette ambition n'est pas sans péril. Prétendant unifier en un système, sous une rubrique commune, un certain nombre de connaissances plus ou moins cohérentes, la géographie ne risque-t-elle pas son unité, sa personnalité ? Ne se travestira-t-elle pas tour à tour en géologie, en climatologie, en ethnologie ? Les exemples de cette aberration ne manquent pas ; l'œuvre magistrale de Reclus en fournit ; quant aux *geographi minores*, ils succombent sans peine à la tentation de se poser en géologues, en climatologistes, en docteurs universels. Si encore, sous ces affublements, l'oreille du géographe perçait toujours !

Il n'est pas impossible d'échapper à ce danger et à ce ridicule. Il s'agit de délimiter aussi exactement que possible les compétences respectives. Mais la besogne n'est pas si aisée qu'elle paraît. Ainsi l'astronome et le géographe travaillent dans des sphères bien distinctes. Pourtant l'un et l'autre agitent des problèmes connexes, car, selon le mot de Peschel, « ce n'est que par la comparaison de la terre avec d'autres corps célestes qu'on peut découvrir ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas.... Il est d'un singulier intérêt de savoir si la position de la terre dans le système solaire est relativement favorable ou non au développement de la vie organique[2]. » Donc, par opposition aux autres astres, la terre, suivant l'expression de la philosophie allemande, pose son moi. Ce n'est pas tout. La mesure des degrés, le calcul des marées — pour ne citer que les faits les plus connus — dérivent de l'astronomie et de la cosmographie. Aussi les modernes héritiers d'Ératosthène, les

1. *Ibid.*, p. 50.
2. Peschel, *Physische Erdkunde*, Ed. Leipoldt, 1884, I, 9, 16.

Digitized by Google

géographes mathématiciens, n'hésitent pas à englober dans notre science des doctrines, voire des hypothèses qui lui permettent de se décorer des noms de géographie astronomique ou mathématique [1], tandis que l'astronomie, de son contact avec la géographie, prend l'épithète de physique. Sous la variété de ces raisons sociales on ne démêle pas toujours l'apport des deux associées.

Le tort de cette école est d'exposer ou de critiquer des théories astronomiques pour elles-mêmes, sans se demander toujours si la géographie y est bien intéressée. Qu'on ne me reproche pas d'exagérer : dans le récent ouvrage de Günther, un chapitre entier est consacré au soleil, où sont discutées, d'après les données de l'analyse spectrale, toutes les idées émises sur les taches du disque solaire ; un autre à Vénus, à Mars et à ses lunes, sans parler des comètes, des météorites, des aurores boréales, etc. Et cet ouvrage n'est pas intitulé : *Traité d'astronomie*, mais *Manuel de géographie physique* [2]. Ne suffit-il pas de s'emparer des résultats incontestés ? Faut-il, en expliquant ce qu'on entend par méridien ou parallèle, refaire les opérations de l'Observatoire et du Bureau des longitudes ? Sans nier le lien qui unit notre globe aux autres planètes, je crois qu'il y a là deux mondes assez indépendants l'un de l'autre — je ne dis pas étrangers l'un à l'autre — pour qu'on ne les confonde pas.

Mais je ne puis arguer de cette séparation lorsqu'au lieu des espaces extraterrestres, je considère la matière même dont la terre est faite. C'est ici que je rencontre la grande ennemie de la géographie, sa cousine germaine, la géologie. Depuis que Peschel et Reclus ont annexé à la géographie une série de questions géologiques, les géographes, tout glorieux de cette conquête, ont à l'envi exploité, sinon toujours exploré ce domaine. Même ils ont fait mine d'exproprier les premiers occu-

1. Wagner, *Bericht über die Methodik der Erdkunde. Geogr. Jahrb.*, X, 570.
2. Günther, *Lehrbuch der Geophysik und physikalischen Geographie*, Ier vol. Stuttgart, 1884.

Digitized by Google

pants, les géologues. Ceux-ci, qui ont défriché, qui ont fait œuvre de pionniers, se proclament les vrais propriétaires. A mon avis, les géographes doivent se contenter de la situation d'usufruitiers.

D'où est né ce conflit qui n'est pas vidé ? C'est que la géographie, ne se bornant plus à décrire la croûte terrestre, la plastique, a voulu en connaître et la composition moléculaire et l'architecture interne et, de plus, l'histoire des couches qui se sont superposées. Ce faisant, elle s'est purement et simplement substituée à la géologie. Les champions de ce système ne s'effraient pas de cet empiétement. Un des plus qualifiés d'entre eux, le professeur v. Richthofen, dit expressément : « Sans la connaissance de la nature du sol, la surface ne peut être comprise dans le sens que nous devons exiger aujourd'hui. » Et, ne s'arrêtant pas sur cette vérité devenue banale, il invite le géographe à s'appliquer à la pétrographie, à l'analyse microscopique des minéraux : « De même que le pétrographe exécute lui-même dans le laboratoire de chimie l'analyse des pierres, il est bon que le géographe s'assimile aussi les connaissances qui le rendent capable d'entreprendre par lui-même l'exploration de la structure interne du relief ». Il est vrai, ajoute M. v. Richthofen, que c'est un excès de zèle, mais un excès louable et peut-être nécessaire ; car le géographe ne possédera l'intelligence d'une région donnée, que s'il est instruit des modifications qu'elle a subies à travers les âges ; « que s'il s'approprie les résultats des travaux des géologues ou s'il y participe lui-même [1] ».

Cette participation serait assurément méritoire. Mais de l'aveu même de M. v. Richthofen, elle n'est pas indispensable, pourvu que le géographe s'approprie les résultats des travaux du géologue. Mais là n'est pas le point aigu du débat. Le passé de la terre n'est pas tant en jeu que son état actuel. La

1. v. Richthofen, *Aufgaben und Methoden der heutigen Geographie*. Leipzig, Veit, 1883, p. 13-15.

Digitized by Google

terre ne cesse de se transformer ou plutôt de se former. Or, les géographes s'adjugent le monopole de l'étude de cette transformation, étude aux progrès de laquelle, d'après Supan[1], les géologues n'ont en rien contribué. La géologie statique aux géologues; la géologie dynamique aux géographes. C'est ainsi que les deux partis se disputent les glaciers, les fiords, les îles madréporiques et autres biens-fonds. Les *Nouveaux Problèmes de géographie comparée*, de Peschel, n'ont rien de géographique, au sens vulgaire du mot : ils sont uniquement géologiques.

Messieurs, ce n'est pas à moi à protester contre cette usurpation, si usurpation il y a. Certains géologues de bonne composition — on en trouve — ont accepté, sinon la suprématie des géographes, du moins leur condominium. Certains prennent une revanche de bon aloi : ils se font géographes à leur tour[2] ! Nous suivrons la lutte avec la sympathie qu'elle mérite. C'est dire que je ne vous apporte pas la solution de cette controverse. A cette heure, elle est encore reconnue insoluble[3]. Mais je ne me refuse pas à chercher un compromis qui se formulerait ainsi : toute la surface terrestre, mais la surface seulement, tant pour la plastique que pour la composition moléculaire, est du ressort de la géographie; car ce n'est pas dans les sédiments inférieurs, dans les sédiments historiques, si l'on peut dire, que la vie organique a ses racines, c'est dans les assises les plus superficielles. Or, la géologie n'a cure de la vie organique, tandis que la géographie s'enquiert des rapports entre le sol et les êtres organisés.

Cette affirmation que j'émets, presque une définition, provoquera de nouveaux doutes. Dans quelle mesure les êtres organisés, végétaux, animaux, sont-ils la chose de la géographie ? Certes, les plantes et les bêtes caractérisent un paysage, une contrée. Mais les types caractéristiques, est-ce le géographe

1. *Grundzüge der physischen Erdkunde*. Leipzig, Veit, 1884, § 15, p. 13.
2. v. Richthofen; Ed. Suess. V. notamment *der Antlitz der Erde*, 2e partie, Prague 1885, p. 765.
3. *Geogr. Jahrbuch*, VII, 1878, p. 628-630.

Digitized by Google

qui les classe, ou bien le botaniste et le zoologiste? Est-ce le géographe, par exemple, qui nous révèle l'origine de la steppe, ou la cause des migrations d'animaux?

Ici s'offre une transaction toute naturelle. Le géographe reçoit toutes faites, du botaniste et du zoologiste, les classifications et la distribution des provinces de faune et de flore. Mais il cherche sur quoi repose la distribution de ces provinces; c'est-à-dire pourquoi tels individus du règne animal ou du règne végétal prospèrent de préférence dans telle région. Si bien que de la présence de certaines espèces, il conclut à l'existence de certaines conditions atmosphériques, géologiques, économiques. Prenons pour exemple la vigne. La vigne ne pousse que sous un climat donné: les limites de température et d'humidité sont assez strictement fixées pour qu'on puisse sur la carte tracer la zone viticole; sur un terrain donné, dont l'analyse chimique a décomposé les propriétés. Enfin, le vigneron mène un autre genre de vie que le laboureur et le pâtre. La géographie botanique et zoologique suggère bien des vues sur l'histoire de notre globe: on déduit de la présence de types semblables sur des continents aujourd'hui séparés l'ancienne jonction de ces continents. L'Espagne et l'Afrique antérieure étaient jadis unies; le détroit de Gibraltar accuse une rupture assez récente, au point de vue géologique; ce que confirme la présence d'une colonie de singes africains, qui ont longtemps avec les Anglais peuplé ce rocher. La dernière famille des singes s'est éteinte: conséquence, sans doute, du *struggle for life*, du combat pour l'existence.

En résumé, que fait le géographe? Il rassemble des notions d'ordres différents, montre leur correspondance et généralise. C'est ainsi qu'il découvre des lois, dites géographiques. Donc la géographie est, comme je l'ai dit au début, une synthèse.

Cette synthèse ne reste pas confinée dans l'abstraction. Ce n'est pas seulement dans leurs relations rationnelles que la géographie considère les éléments constitutifs de la terre, c'est aussi, c'est surtout dans leurs relations topographiques.

Digitized by Google

Ce n'est pas dans l'imagination du géographe que sont dessinées les provinces géographiques, c'est sur une base réelle, sur le globe même. Tout se tient dans la nature, dit-on. Aucune science ne fournit de cette vérité une preuve plus saisissante et plus permanente que la géographie. Aucune ne raconte avec la même puissance et la même ampleur l'harmonieux poème de la vie universelle.

Quelques-uns ne se sont pas satisfaits d'une mission si haute et si compliquée. On veut que la géographie soit autre chose qu'une synthèse; qu'elle soit une science comme les autres, dotée d'un matériel propre. Ce matériel, assure-t-on, elle le possède. Quelle autre branche du savoir humain, s'est-on demandé, enseigne que la Seine passe à Paris et que la Meurthe ne passe pas dans Nancy? Quelle autre signale aux esprits affamés de science les confitures de Bar-le-Duc et les madeleines de Commercy? Quelle autre enfin comporte l'énumération des sous-préfectures de France, le dernier mot de la géographie à l'usage des jeunes demoiselles — ce qui doit rassurer les sous-préfets sur leur sort. — Je ne médirai pas de la nomenclature: elle a sa vertu. Elle est à la géographie ce que la chronologie est à l'histoire et la table de multiplication aux mathématiques. Mais voici des arguments plus sérieux. Peschel réduit la géographie à la comparaison des formes du relief, à la morphologie. Il amoindrit singulièrement sa tâche, et quoi qu'il en ait, il la noie dans la géologie. Richthofen a critiqué avec raison l'étroitesse de ce système[1]. Lui-même assigne à la géographie la superficie de l'écorce terrestre : c'est sur cette base qu'elle prend contact « avec les sciences qui s'occupent de ce qui gît sous la surface, de ce qui vit et se passe dessus, de ce qui en dehors d'elle, remplit les espaces célestes[2] ». La géographie se cantonne sur une plate-forme, mais où nombre de phénomènes se donnent rendez-vous. Cette conception aboutit aussi en fin de compte à une synthèse.

1. *China*, I, p. 732.
2. *Aufgaben und Methoden*, p. 7. *China*, I, p. 730.

Digitized by Google

II.

La méthode de la science géographique est, semble-t-il, suffisamment établie. Mais la méthode n'est qu'un instrument, un moyen. A quelle fin tend la géographie?

C'est sur ce point qu'ont éclaté les divergences les plus sensibles. Deux dogmes, deux écoles se sont dressées face à face. Avant d'indiquer de quel parti je me range, qu'il me soit permis de retracer brièvement la genèse de cette illustre polémique.

La pomme de discorde en cette affaire, c'est l'homme. L'homme, disent les uns, est le dernier terme, la raison suprême de la création, et, selon le cliché consacré, le roi de la terre. L'homme, disent les autres, n'est dans la création que l'expression la plus élevée actuellement de la vie organique; il s'est, comme les plantes et les animaux, adapté au milieu où il est né. Mais le milieu n'a pas été machiné pour lui. Je vous fais grâce du raisonnement familier à tous ceux qui ont la moindre notion des théories darwiniennes. Les géographes qui adoptent cette dernière opinion proclament la géographie une science exclusivement naturelle ou biologique. Ils traitent l'homme comme un animal, comme un produit, comme un phénomène, si vous voulez un mot moins choquant pour notre amour-propre. A première vue, ces doctrines ainsi exprimées paraissent extrêmes. Mais si le débat a, du premier coup, atteint ce degré d'acuité, le tort en est à ceux qui, trop fidèles à des traditions d'ordre extrascientifique, ont, dès le début, faussé le problème.

Personne ne nie la situation exceptionnelle, privilégiée, de l'homme sur la terre. Mais autre chose est de savoir si la terre est faite pour lui, si elle est son royaume, et s'il règne sur elle par droit de naissance au moins autant que par droit de conquête. Le malheur est que le fondateur de la science géo-

Digitized by Google

graphique, en notre siècle, que Carl Ritter ait tranché cette délicate question par l'affirmative. Carl Ritter est un croyant. En tout et partout, dans le gros et dans le détail, il voit l'œuvre de la Providence. Chaque contrée est façonnée sur un plan préconçu : chacune a sa fonction [1]. Cette idée est en somme celle de la prédestination ; elle conduit au procédé le plus anti-scientifique possible, à la recherche des causes finales. En voici un témoignage : Ritter a comparé l'étendue des côtes d'un continent avec son aire. Pourquoi ? Pour retrouver la configuration primitive de ce continent? Non, mais pour faire ressortir l'influence de l'articulation sur le développement des groupes humains. Il arrive ainsi à démontrer que l'Europe, de tous les continents le plus pénétré, le plus morcelé par la mer, devait porter les races les plus civilisées, tandis que l'Afrique, massive, fermée, brûlée, était l'habitat fatal de types inférieurs, comme le nègre. On irait loin de cette façon. On prouverait, par exemple, que le christianisme ne pouvait naître qu'en Palestine, tandis que, comme le remarque Peschel, cet événement aurait pu se produire aussi bien en Espagne [2]. On finirait, comme ce prédicateur, par remercier Dieu d'avoir fait couler les grandes rivières à travers les grandes villes, et d'avoir donné aux Anglaises de longues dents pour déchiqueter plus aisément la viande qui fait le fond de leur alimentation rationnelle.

Les disciples les plus autorisés de Ritter, tels que l'historien Ernst Curtius, ne se sont pas fait faute d'émettre des réserves et de commenter, c'est-à-dire d'atténuer la pensée du maître. Mais c'est de cette doctrine de Ritter qu'est partie l'école adverse, que j'appellerais volontiers l'école naturaliste, pour s'insurger non seulement contre l'intrusion de la Providence, mais encore contre la téléologie (recherche des causes finales). Peschel, notamment, le coryphée, n'a pas eu de peine à en

1. F. Marthe, *Was bedeutet Carl Ritter für die Geographie?* Berlin, Reimer, 1880, p. 21 et 32.
2. Peschel, *Ueber Carl Ritter. Abhandlungen zur Erd- und Völkerkunde*, Ed. Löwenberg. Leipzig, Duncker et Humblot, I, p. 420.

Digitized by Google

montrer l'abus. Car, dit-il[1], « celui qui veut découvrir des lois, doit prouver que les mêmes causes ont produit partout les mêmes effets ; or, ceux qui jusqu'ici ont tenté cette entreprise, ont créé pour chaque cas une loi particulière ». D'où des contradictions frappantes : on a posé en principe que la mer provoque chez les riverains la vocation maritime; cela est vrai des Caraïbes, des Phéniciens, des Portugais, des Anglais; cela n'est pas vrai des Turcs qui, sollicités par la mer Noire et par la mer Égée, ne se sont jamais voués à l'art de la navigation. On a posé en principe que la civilisation ne s'épanouit que dans les zones tempérées; or, n'a-t-elle pas fleuri sous les tropiques et jusque sous l'équateur, dans les vallées de l'Euphrate et du Nil, chez les Aztèques du Mexique, chez les Incas du Pérou ?

Quant à moi, je vais peut-être énoncer une hérésie : j'avoue que ce procédé téléologique ne me scandalise pas outre mesure, à condition qu'on ne le subordonne à aucune considération théologique, à condition, puisque la chose est à la mode, qu'on le laïcise. Cela revient en somme à imaginer des hypothèses, moyen d'investigation très légitime et très suggestif, si le contrôle en est judicieux.

Cependant les adversaires des idées rittériennes, regardant celles-ci comme une menace pour l'esprit scientifique, pour l'esprit de libre recherche, se flattent de conjurer le péril en diminuant l'importance de l'élément humain. Ils estiment que si la géographie a pour tâche de dégager les rapports de la terre et de l'homme, cette tâche ne prime pas les autres qui lui sont dévolues. Ils estiment que la géographie se doit également à tous les phénomènes du globe, et qu'un massif montagneux mérite son attention au moins autant que le pygmée humain. C'est ici que je me sépare de ces intransigeants. Peu m'importe que la terre soit ou non construite sur un plan préconçu. C'est là une spéculation stérile. Mais je pense que si le monde où nous vivons n'est pas fait pour nous,

1. *Ibid.*, p. 421.



Digitized by Google

il doit être étudié pour nous et non pour lui. De quoi sert-il au géographe d'enregistrer et de comparer les lois physiques et naturelles suivant leur répartition sur notre sphère, s'il ne recherche pas quel est le contre-coup de ces lois sur les individus et les sociétés? Les sciences physiques et naturelles peuvent négliger l'homme; elles n'ont d'autre but que de s'élaborer et de s'enrichir elles-mêmes. Les sciences morales et sociologiques ou bien partent de l'homme ou bien aboutissent à lui. Or, je dis que la géographie, science naturelle à la base, est par la fin où elle tend une science morale. Ce sera la dernière partie de ma thèse.

Mon principal argument est que si le milieu agit sur l'homme, celui-ci réagit sur le milieu avec bien plus d'intensité; que si l'homme est le jouet des forces naturelles, il est lui-même une force, indépendante, victorieuse de toutes les autres. Cet argument n'est pas nouveau. Strabon, qui avait à défendre le côté moral de sa discipline, l'avait déjà manié. « Généralement, écrit le vieux maître, tous les arts, tous les talents, toutes les aptitudes, pour peu qu'il y ait eu un premier initiateur, fleurissent n'importe sous quel climat, bien que le climat par lui-même ne laisse pas d'avoir une certaine influence, et s'il y a dans le caractère des peuples telles dispositions qui peuvent tenir à la nature des lieux qu'ils habitent, il y en a d'autres aussi qui proviennent uniquement de l'habitude et de l'exercice. Ce n'est pas la nature, par exemple, qui a donné le goût des lettres aux Athéniens et qui l'a refusé aux Lacédémoniens et aux Thébains, voisins encore plus proches des Athéniens; en cela assurément l'éducation, l'habitude, ont plus fait; ce n'est pas la nature de leur pays non plus, mais bien l'étude et la pratique qui ont fait des Babyloniens et des Égyptiens des peuples philosophes[1]. » Voilà un thème sur lequel Montesquieu, Kant[2], Herder[3] surtout, l'inspirateur de Ritter,

1. II, 3, 7, C. 103; trad. Tardieu.
2. *Kant's Schriften zur physischen Geographie*, Ed. Schubert. Leipzig, 1839.
3. Lehmann, *Herder's Bedeutung für die Geographie*. Berlin, 1883.

Digitized by Google

ont exécuté des variations. Peschel lui-même applaudit à cette profession de foi d'une singulière portée philosophique[1]. Car qu'implique-t-elle en apparence? La liberté humaine. Ainsi, le spiritualisme, qui semble ne compter plus guère d'adeptes que parmi les candidats au baccalauréat, serait impatronisé dans la géographie! C'est là pour notre science une bien mauvaise note par le temps qui court. Je me hâte de la disculper, ou plutôt de la dégager, car elle n'est inféodée à aucun système. Elle sert aussi bien les partisans du libre arbitre que les déterministes. Je crois pourtant, soit dit sans me brouiller avec personne, que ces derniers y trouvent plutôt leur compte.

Quoi qu'il en soit, formulons ainsi notre théorie: la géographie étudie le théâtre de l'action de l'homme, que cette action soit libre, qu'elle soit fatale. Le théâtre dira-t-on, c'est fort bien; mais l'action, non; mais la pièce, non; tout au plus la mise en scène. L'activité humaine se traduit dans la vie politique, sociale, morale. Elle relève de l'histoire, des sciences politiques, de la philosophie; de la géographie, jamais. Ainsi la situation de la géographie parmi les sciences morales est précaire et contestée; de même nous l'avons vue en délicatesse avec les sciences physiques et naturelles. C'est décidément une science bien difficile à vivre, et qui partout fait l'effet d'une intruse.

De même que la géologie dans l'autre groupe, l'histoire est ici notre ennemie intime. Nous n'aspirons pourtant pas à la supplanter. Qu'elle continue à trôner dans cette chaire dont la géographie occupe humblement les marches. Mais nous tenons à lui insinuer quelques vérités : à savoir qu'elle ne peut rien sans nous et que nous pouvons beaucoup sans elle; que nous expliquons ce qu'elle n'explique pas; que nous regardons plus loin, sinon plus haut qu'elle. C'est que nous lisons dans la nature, tandis qu'elle lit dans les textes. La géographie, elle, ne dédaigne pas les peuples sauvages, les

1. *Abhandlungen*, I, p. 396.

Digitized by Google

peuples qui n'ont pas d'histoire et qui n'en sont pas plus heureux pour cela. La géographie ne dédaigne pas non plus les peuples dont les annales ne rentrent pas dans le cycle classique, les Chinois, les Indous. A tous ces déshérités, elle ménage leur place au soleil et leur rang dans l'humanité. Jusqu'au jour où la géographie a élargi les vieux cadres, ç'a été une vaine tentative d'esquisser une histoire universelle, une plus vaine encore d'instituer une philosophie de l'histoire. C'est ce qu'avait senti Auguste Comte, qui ne professe pas la superbe indifférence des penseurs allemands, Fichte, Hegel, etc., pour tout ce qui n'a pas la peau blanche et ne s'habille pas à l'européenne[1].

Ce n'est pas tout. Michelet a dit : L'histoire est d'abord toute géographie. Cela signifie que le fond sur lequel l'histoire travaille est géographique. Cette assertion est aujourd'hui un lieu commun. On n'ose plus publier un manuel d'histoire à l'usage des basses classes sans le faire précéder d'une introduction géographique. On n'ose plus raconter aux enfants les destinées de la Grèce sans démontrer que les institutions particularistes étaient commandées par la structure du sol, que les petites républiques étaient cantonnées comme dans des compartiments bien clos. Les anciens, déjà plus ou moins consciemment, pratiquaient cette manière; les modernes y mettent peut-être plus d'érudition, en tous cas plus d'apparat.

Cependant les historiens doivent se mettre en garde contre l'envahissement de la tendance géographique. Des excès ont été commis déjà. Sans parler d'hypothèses aussi ingénieuses qu'aventurées, telles que la migration des Ioniens d'Asie en Grèce, au début de l'histoire grecque de Curtius, nous assistons à de singuliers essais pour résoudre par la géographie les problèmes historiques. Ne s'est-on pas efforcé tout récemment de prouver que Jeanne d'Arc obéissait moins à ses voix qu'à un obscur instinct géographique[2] ? N'a-t-on pas avancé, à

1. Ratzel, p. 32.
2. Drapeyron, *Une application de la géographie à l'étude de l'histoire : Jeanne d'Arc. Rev. de géogr.*, XV, 1884, p. 321 ; XIX, 1886, p. 321.

Digitized by Google

propos de Richelieu, que « le sens géographique se confond avec le sens politique[1] »? Pourquoi les historiens et même les géographes sont-ils obligés à la prudence? C'est que jusqu'ici l'on n'a recueilli qu'un très petit nombre de lois décisives sur les rapports entre l'homme et la terre. On est revenu des théories absolues de Montesquieu sur l'influence du climat. Il en va de même de tous les éléments physiques que la géographie emploie. Les peuples sont depuis un délai relativement trop court fixés dans leurs milieux actuels pour qu'on puisse juger des modifications qu'ils y ont subies. Dans quelques siècles l'on pourra définitivement fonder la géographie, et peut-être, — mais je ne m'en flatte pas trop, — des chaires de géographie.

III.

Il me resterait encore, Messieurs, à vous montrer comment les autres sciences morales se comportent à l'égard de la nôtre. Mais je ne déroulerai pas tous ces procès de mur mitoyen. Car outre que je ne veux pas présenter un exposé dogmatique et complet de la question, j'éprouve quelque confusion à livrer au public le secret des discussions intestines qui déchirent les écoles géographiques. D'abord la controverse est trop technique (technique est le synonyme savant d'ennuyeux). D'autre part, elle donne trop beau jeu aux détracteurs de la géographie.

Ces derniers, à vrai dire, nous ne les redoutons guère. Toutes leurs raisons se réduisent en une seule. Votre science, nous disent-ils, n'est pas faite; elle est encore dans l'âge ingrat et s'est émancipée trop tôt. Nous leurs concédons que la géographie n'a pas encore couronné sa carrière; qu'elle l'inaugure, avec les gaucheries et l'émotion inséparables du début.

Mais des géographes fervents déclarent qu'elle a mal choisi la scène de ce début. Ce grief nous touche davantage et pour

1. *Le Sens géographique du cardinal de Richelieu,* XVII, 1885, p. 274.

Digitized by Google

cause. En un jour de misanthropie, sans doute, Peschel a écrit cette phrase traîtresse : « Pour l'avancement de la science, la culture de la géographie dans les universités est assez indifférente[1]. »

Si Peschel entend dire que les professeurs de géographie ne sont pas des explorateurs, des découvreurs de contrées inconnues, il a trop raison. Mais est-il nécessaire d'avoir visité le monde pour le décrire? C'est comme si l'on exigeait des historiens qu'ils aient assisté aux événements dont ils discourent et des auteurs dramatiques qu'ils aient vécu leurs drames. Nous n'attribuons pas à Peschel une pareille naïveté. Selon nous, il vise surtout une pratique dans laquelle se résume, aux yeux du plus grand nombre, l'enseignement géographique: la vulgarisation. L'on croit communément qu'un professeur de géographie s'acquitte de son métier s'il se tient au courant des nouveautés, s'il lit les récits de voyages et en tire des notions plus ou moins authentiques. Notre littérature géographique pullule de compilations. La géographie s'est perdue dans le reportage tout comme la politique. A ce genre d'enseignement, Peschel l'indique en termes assez clairs, suffisent, outre les journaux et les revues, les sociétés de géographie.

Dieu me garde de médire de ces sociétés. D'abord parce qu'elles sont, chez nous, le produit d'un admirable mouvement qui, au lendemain de nos désastres, s'est manifesté sur toute la surface du territoire. C'est un titre d'honneur pour notre science de s'être réveillée en quelque sorte avec la patrie elle-même. Les Allemands ont rendu hommage à cet effort qui les étonne; en 1884, la France comptait 26 sociétés de géographie avec 18,000 membres contre 24 en Allemagne avec 9,300 membres. J'emprunte ces chiffres à une statistique allemande[2]. Est-il besoin de rappeler comment votre ville s'est signalée et comment l'infatigable apostolat d'un de vos

1. *Abhandl.*, p. 451.
2. *Geogr. Jahrb.*, X, p. 654.

Digitized by Google

concitoyens a suscité, je ne dirai pas des conversions à la géographie, — il n'y avait pas d'hérétiques parmi vous — mais des adhésions, et, j'aime à l'espérer, des vocations.

Un second motif pour ne pas médire de ces sociétés, c'est qu'elles peuvent rendre à la science de très appréciables services ; elles sont désignées, en effet, comme les chevilles ouvrières de la géographie régionale. C'est une œuvre de longue haleine, à peine ébauchée. Quelques personnes timorées ont craint que ces recherches locales, cette science de clocher, ne compromît l'unité de notre pays[1]. Je crois plutôt que cette unité s'affirmera encore davantage, s'il est possible, quand on la sentira incarnée pour ainsi dire dans le sol : les sociétés de géographie contribueront ainsi à éclairer, à fortifier la conscience nationale.

Après ce tribut d'éloges, me pardonnera-t-on d'exprimer quelques réserves? Les sociétés de géographie ne sont pas des institutions pédagogiques. Leur activité n'est point limitée par des programmes ou des nécessités scolaires ; elle se disperse à son gré. Les conférences où elles nous convient se suivent et ne se ressemblent pas, quant aux sujets ; elles se ressemblent au contraire par l'absence de toute préoccupation doctrinale et de tout appareil pédantesque. Leur devise est : instruire en amusant. Le pain spirituel qu'elles distribuent doit être frotté de confiture.

Celui que nous offrons ici est sinon plus amer, du moins plus sec, de digestion plus difficile aux estomacs délicats, mais, si je n'abuse pas de la métaphore, d'autant plus substantiel aux estomacs robustes. C'est vous dire que nous traitons la géographie dans un tout autre esprit que ne font ces sociétés. Quel est donc cet esprit? Je réponds, avec un manque absolu de modestie : c'est l'esprit scientifique. La vulgarisation, que le haut enseignement ne répudie pas, n'est qu'une partie élémentaire de sa tâche. Le véritable rôle du professeur de géographie consiste à créer, à fixer la méthode, rôle parti-

1. *Rev. polit. et littér.*, 22 avril 1882, p. 502.

Digitized by Google

culièrement ingrat quand il s'agit d'une science neuve ou plutôt novice, d'une science battue en brèche, et qu'il faut défendre non seulement contre des adversaires, mais encore contre des amis trop chauds.

Ceux mêmes qui assignent au professeur un office plus relevé que celui de vulgarisateur s'écrient qu'isolé dans une chaire de Faculté, il n'atteindra jamais le but. La géographie, assurent-ils, étouffe dans ce cadre trop étroit. Il lui faut un domaine où elle règne sans partage, entourée d'une cour de sciences vassales et tributaires. Ce lieu d'élection doit être l'École nationale ou supérieure de géographie. Je n'insisterais pas sur cette idée d'une École nationale ou plutôt supérieure de géographie, — car je ne sais par quelle fausse pudeur on a renoncé à la première épithète, — si cette idée, éclose parmi toute une floraison de projets de réformes universitaires, ne semblait pas frapper d'interdiction ou d'incapacité l'enseignement géographique dans les universités[1]. Eh bien, voici qui va combler d'aise les auteurs de cette motion : les universités peuvent constituer dans leur sein des écoles de géographie : toutes les sciences auxiliaires y sont cultivées, depuis la géologie jusqu'à l'économie politique; tout invite les personnes studieuses à fréquenter ces cours spéciaux qui servent tantôt d'introduction, tantôt de complément à celui de la Faculté des lettres. Il n'est pas impossible qu'un jour ces cours spéciaux ne soient coordonnés conformément au vœu du décret du 28 décembre 1885. Ce jour-là fleuriront dans les principaux centres académiques des écoles de géographie qui n'augmenteront pas le nombre déjà trop grand des écoles du Gouvernement et qui auront l'avantage, inappréciable en ce temps-ci, de ne pas coûter un centime de plus à l'État. En attendant que ce rêve se réalise, l'on a pourvu au plus pressé, l'on a organisé des conférences de géographie physique. Notre Faculté a bénéficié de cette innovation ; mon collaborateur,

1. *Rev. de géogr.* Les articles se suivent pressés à partir de mai 1884.

M. Bleicher, souhaite autant et plus que moi que cet embryon de séminaire géographique ne devienne pas un avorton.

Si nous sommes convaincus que notre science prospérera dans les universités, nous ne nous faisons pas illusion sur la lenteur du progrès. La géographie en est encore à l'âge héroïque, dans la période militante ; nous n'entrevoyons l'ère triomphante que dans le lointain. Partout, en France comme à l'étranger, on cherche la voie; même on revient en arrière, parce qu'on s'est trop imprudemment lancé en avant[1]. C'est ce que constate un des maîtres les plus qualifiés et les plus expérimentés de la science géographique, M. Berlioux : « La vraie méthode géographique, prononce-t-il, n'a pas été découverte jusqu'à ce jour, ou elle est insuffisamment connue si elle existe quelque part[2].»

Y a-t-il là de quoi nous décourager? Au contraire, je me félicite pour ma part de l'heureuse incertitude où nous sommes. Ne vaut-il pas mieux entreprendre la route en pionnier qu'en simple touriste? On s'égarera sans doute. Mais erreur ne fait pas compte; et je me fie en votre indulgence pour justifier ce proverbe. Toutefois, avant de nous hasarder, nous avons, en homme de précaution, fixé quelques points de repère.

Nous avons essayé de prouver que la géographie est une science, mais une science complexe, parce que son objet, la terre, est complexe et, de plus soumis à une évolution sans relâche. Chaque propriété de la terre, chaque phénomène dont elle est le théâtre ressortit à l'une des sciences physiques ou naturelles. La géographie s'empare des données que ces sciences fournissent. Ces données, elle n'a pas l'orgueil de les

1. Pour l'Allemagne, v. dans le *Geographisches Jahrbuch* les revues de H. Wagner. — Pour l'Angleterre, nous renvoyons aux discussions dont les résumés remplissent les *Proceedings* de la Société royale de 1886; aux articles de Freshfield, *The place of Geography in Education* (nov. 1886), et de Mackinder, *On the scope and methods of Geography*, ce dernier suivi d'un intéressant débat (mars 1887); — pour l'Italie, au volume de Marinelli, *Della geografia scientifica e di alcuni suoi nessi collo sviluppo degli studi astronomici e geologici*, Rome, 1879.

2. Berlioux, *Une enquête géographique. Rev. de géogr.*, XVI, 1885, p. 205.

contrôler; elle ne régente pas les disciplines qu'elle exploite; elle laisse à chacune son indépendance; mais elle les associe, elle les éclaire à la lumière les unes des autres, et montre leur action concordante sur la nature et sur l'homme. Loin de se désintéresser, comme quelques-uns le veulent, des manifestations morales de l'humanité, elle en cherche le secret dans le concours des forces qui constituent le milieu. La géographie est donc à la fois une science naturelle et une science morale. C'est sa gloire, c'est peut-être sa faiblesse; c'est en tous cas son originalité.

Ce dualisme se répercute dans l'enseignement. A la Faculté des lettres, le devoir du professeur est tout tracé. La géographie physique sera le point de départ, et non le but de ses études. Il considérera la terre, non pas tant comme un corps, que comme le séjour de l'homme. Il traitera donc de préférence la géographie comme une science morale.

Certains anciens, comme Strabon, et des modernes, parmi lesquels M. Berlioux, prétendent que la géographie est une science non seulement morale mais aussi moralisatrice. « Il faut, écrit M. Berlioux, que cet enseignement..... forme des hommes sachant remplir tous les devoirs imposés à l'humanité. » Rassurez-vous ! ces leçons ne dégénéreront jamais en sermons. Si vous sortez d'ici plus parfaits que vous n'y êtes entrés, je ne m'en attribuerai pas le mérite. Pourtant, je vous promets que vous tirerez de ce cours quelque profit moral : vous y exercerez une vertu nécessaire entre toutes : la patience.

B. Auerbach.

Digitized by Google

L'ALSACE ET LA LORRAINE

DEPUIS LA FORMATION DU ROYAUME D'AUSTRASIE JUSQU'AU TRAITÉ DE VERDUN (511-843)

LEÇON D'OUVERTURE DU COURS DE 1887-1888

I.

Messieurs,

Depuis quelques années, les études d'histoire locale ont conquis droit de cité dans nos Facultés des lettres. Les professeurs qui les y ont introduites n'ont obéi à d'autre préoccupation qu'à celle de faire avancer, pour leur part, l'histoire générale de la France. Cette histoire, personne n'osera le nier, n'est point encore faite. Elle ne pourra être écrite avant que la masse des documents qui reposent encore au fond de nos archives n'ait été remuée, avant que de nombreux travaux particuliers n'aient fixé la chronologie, n'aient établi et interprété le texte de nos anciens annalistes, n'aient aplani des difficultés de tous genres, en un mot, n'aient frayé les voies. Ces travaux de détail doivent porter de préférence sur l'histoire limitée dans le temps d'un règne ou sur l'histoire limitée dans l'espace d'une province. L'historien futur de la France fera la synthèse de toutes ces patientes analyses, il remettra chaque fait en sa place ; il donnera à chaque roi et à chaque province la part qui lui revient dans l'œuvre de notre grandeur nationale. C'est pour lui rendre sa tâche plus facile que les professeurs de nos diverses Facultés ont entrepris d'étudier par le menu l'histoire des provinces qui se trouvent dans leur ressort académique.

Le Gouvernement a encouragé de semblables études. Il a, vous le savez, le dessein de remplacer nos petites Facultés

Digitized by Google

d'autrefois, isolées les unes des autres, par de grandes Universités régionales. Dès lors, il ne faut plus que l'Université d'une région soit la reproduction exacte de celle de la région voisine; bien au contraire, elle doit être comme l'expression de la province au centre de laquelle elle se trouve établie. Dans de pareilles Universités, l'histoire locale a sa place marquée d'avance. Il devient opportun que l'un des professeurs étudie les destinées de sa province et fasse connaître à ses compatriotes les joies et les souffrances de leurs ancêtres. Ces travaux ne présentent, du reste, pas même l'ombre d'un danger. Il nous est permis, en France, d'insister sur les caractères particuliers qui distinguent nos provinces; car nous savons bien que nulle atteinte ne saurait être portée à l'unité nationale. Les mœurs et les habitudes de nos provinces sont diverses comme leurs patois et leur histoire elle-même; mais des bords de l'Océan jusqu'aux Vosges et même au delà, des rives de l'Escaut jusqu'aux sommets des Pyrénées, les cœurs tressaillent à l'unisson. Le plus petit événement qui éclate sur nos frontières nous secoue d'une même émotion.

Le Gouvernement a trouvé auprès de certaines municipalités un précieux concours. Elles ont créé sur leurs deniers des chaires d'histoire locale. A Paris, le Conseil municipal prend un vif intérêt et à la Révolution, dont les principaux faits se sont déroulés dans sa cité, et à l'histoire plus ancienne de la ville qui, depuis l'avènement des Capétiens, a été la tête et le cœur de la France. Aussi a-t-il déjà fondé, près la Sorbonne, une chaire d'histoire de la Révolution et on lui prête le dessein de confier à un autre maître le soin de raconter le passé de Paris même. A Lyon, le Conseil a suivi l'exemple de Paris et créé une chaire dont le titulaire a été chargé d'exposer les événements de la Révolution qui ont eu pour théâtre la vallée du Rhône. Bordeaux n'est point demeuré en arrière. Sa municipalité a voulu qu'une chaire d'histoire de Bordeaux fût ajoutée aux autres chaires d'histoire fondées par l'État; de cet enseignement est sorti déjà un volume fort remarquable,

Digitized by Google

où sont réunies et commentées toutes les inscriptions romaines trouvées en Guyenne [1]. Enfin Lille, si fière de réunir dans son enceinte toutes les Facultés de l'Académie de Douai, doit bientôt établir une chaire d'histoire des Flandres.

Ce sont là des créations municipales. Mais quelques anciennes chaires d'histoire de l'État ont pris un caractère nouveau et les professeurs qui les occupent consacrent une partie de leur temps à l'enseignement de l'histoire de leurs provinces. En cette année scolaire 1887-1888, il sera professé à Toulouse un cours d'histoire de Languedoc, à Rennes un cours d'histoire de Bretagne, à Caen un cours d'histoire de Normandie. A Nancy, enfin, nous aurons l'honneur, pour la troisième fois, de vous exposer une partie de l'histoire de la Lorraine et de l'Alsace, unissant de la sorte deux noms qui nous sont également chers, comme ils sont déjà unis dans un malheur commun. Oserons-nous aussi rappeler que la Faculté des lettres a pris la direction d'une revue, les *Annales de l'Est*, revue spécialement consacrée à l'histoire de notre contrée, à la biographie des grands hommes qu'elle a vus naître et dont les traits — pour quelques-uns du moins — ont été reproduits sur les murs mêmes de cette salle, par le pinceau de M. Monchablon.

Les deux années précédentes, nous avons étudié l'histoire de la Lorraine et de l'Alsace depuis les époques les plus reculées jusqu'au moment où les deux provinces furent, par les victoires de Clodovech, réunies définitivement à l'empire des Francs. Nous avons essayé de deviner quel était l'aspect de notre région et les mœurs de ses habitants, pendant les âges que les archéologues ont nommés : âges de la pierre, du bronze et du fer; nous avons dit comment les Romains conquirent et administrèrent nos pays; nous avons suivi sur le sol le tracé des voies romaines, étudié toutes les inscriptions et tous les monuments des Gallo-Romains qui ont résisté à la destruction des temps; enfin, nous avons raconté la lutte que Rome soutint

1. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, dans la collection des archives municipales de Bordeaux.


Digitized by Google

contre les Barbares, qui dura plus de deux siècles et qui se termina par la chute de l'Empire et l'établissement des Allamans et des Ripuaires d'abord, des Francs Saliens ensuite, dans nos contrées. Cette année-ci, nous retracerons l'histoire commune de la Lorraine et de l'Alsace sous la domination franque, depuis la mort de Clodovech jusqu'au traité de Verdun, qui créa un ordre de choses nouveau (511-843). Quelle fut, dans l'histoire de ces pays, l'importance de cette période ? C'est ce que nous chercherons à montrer aujourd'hui d'une manière sommaire.

II.

L'histoire de la Lorraine et de l'Alsace n'est, en général, qu'une longue suite d'invasions et de guerres. Nos deux provinces ont été presque toujours dans le cours des siècles provinces frontières. Par leur richesse et la beauté de leur sol, elles ont excité la convoitise de leurs voisins et elles sont devenues le champ d'héroïques batailles, dont elles étaient l'enjeu. Ce n'est pas seulement deux fois :

Non fuit indignum Superis bis sanguine nostro,

mais vingt fois, mais cent fois que la plaine de l'Alsace et les coteaux de la Lorraine se sont engraissés du sang des combattants. Sans cesse les habitants de ces régions ont été menacés dans leur liberté ou ballottés d'une domination à l'autre ; presque jamais il ne leur a été possible de jouir tranquillement de l'indépendance ou de se reposer à l'ombre de la patrie à laquelle ils avaient donné, par un consentement volontaire, leurs cœurs et leurs âmes.

Il est pourtant une période, une seule, où la Lorraine et l'Alsace n'ont pas été provinces frontières ; c'est celle dont l'étude nous occupera cette année-ci. L'empire franc, dont elles faisaient partie, d'une part s'étendait jusqu'à l'Océan Atlantique, de l'autre comptait comme tributaires les populations germaines établies sur la rive droite du Rhin. Aussi les grands

Digitized by Google

coups d'épée ne se frappent point dans nos régions, mais bien loin, sur les bords de l'Èbre, dans la vallée du Pô, dans la plaine de l'Allemagne du Nord où les Saxons sacrifient à leurs idoles. L'Alsace et la Lorraine ne sont plus le théâtre des guerres extérieures. Nous n'aurons à signaler, dans notre cours, que quelques batailles où les champions sont des frères ou des parents. Aux environs de Toul, les deux fils de Brunechilde, Theudebert II et Theuderic II, en viennent aux mains; près des collines de Sigolsheim, l'armée de Louis le Pieux campe en face de celle de ses fils.

Non seulement, de 511 à 843, l'Alsace et la Lorraine ne sont point situées sur la frontière; mais elles constituent le centre du royaume d'Austrasie, qui imposera sa volonté aux autres fractions de l'Empire mérovingien et qui fera peser durement son joug sur les Germains vaincus. Theuderic, qu'on peut appeler le premier roi d'Austrasie, établit sa résidence à Metz, et cette ville fut pendant très longtemps le séjour préféré des souverains. Au sommet de la colline où la cité se termine du côté nord, s'élevait le palais où vivaient les princes, entourés d'évêques et de grands, servis par les fils des plus nobles familles, ceux-ci tout fiers d'apprendre à la cour, avec les éléments des belles-lettres, le métier des armes. A ce palais régnait un luxe brillant et les plaisirs de l'esprit n'y étaient pas négligés: on y accueillait avec enthousiasme le poète qui chantait l'épithalame des rois et composait en l'honneur des grands officiers de petits vers, remplis de délicats compliments. Puis, quand les rois préférèrent à la ville le séjour des campagnes, ils ne laissèrent pas que de s'établir dans nos contrées: ils se fixèrent dans leur *villa* de Gondreville, à l'est de Toul, ou bien en Alsace, à Marlenheim et à Kirchheim.

Quand la race issue de Mérovée fut sur son déclin, quand les rois se contentèrent de l'éclat d'un vain titre, une autre famille usurpa peu à peu l'autorité, se fit de nombreux partisans et gouverna l'Austrasie. Le chef de la famille carolingienne est saint Arnulf: c'est de lui que Charlemagne descend

Digitized by Google

en ligne directe. Or, quelle est l'origine de saint Arnulf? C'est un Lorrain, si l'on veut bien nous permettre ce mot qui est un anachronisme. Il naquit dans la *villa* de *Layum* [1], et cette *villa* est devenue le village de Lay-Saint-Christophe, aux portes mêmes de Nancy. Ainsi, du cœur de notre Lorraine française, est issu l'ancêtre des rois de la seconde dynastie. Le fils d'Arnulf, Anchise, épousa la fille de Pépin, seigneur originaire du pays situé entre la Meuse, la Moselle et le Rhin. De ce mariage sortirent ces illustres rejetons qui s'appellent Pépin d'Héristall, Charles-Martel, Pépin le Bref et Charles le Grand.

Lorsque les Carolingiens eurent pris définitivement le titre de roi et relégué au fond d'un monastère le malheureux Childéric, ils se souvinrent toujours avec prédilection de leur pays d'origine. Pépin le Bref, Charles, Louis le Pieux, aimèrent le séjour de Thionville, situé non loin de cette immense forêt des Ardennes où le gibier abondait. Ils y tiennent leur cour, ils y convoquent leurs assemblées, ils y reçoivent les ambassadeurs des puissances étrangères, le pape même qui, en tremblant, vient demander leur appui. Quelques membres de la famille choisissent Metz comme lieu de sépulture : là, dans l'abbaye de Saint-Arnulf, est enterrée la première femme de Charlemagne, Hildegarde; là aussi, Louis le Pieux, qui trouva dans son tombeau le repos en vain cherché sur cette terre. Enfin, après la longue guerre des fils de Louis, c'est dans notre pays que sont conclus ces traités qui changent la face du monde. En novembre 842, ces frères ennemis nomment à Thionville une commission de trois cents membres chargés de

1. Le lieu de naissance d'Arnulf n'est indiqué que dans une biographie de ce saint, écrite assez tard (*Bollandistes*, 18 juillet, p. 440-445). Le biographe contemporain dit seulement qu'Arnulf était issu d'une illustre famille de Francs (Mabillon, *Acta SS. ordinis sancti Benedicti*, II, p. 150). Par suite, il n'est pas absolument certain qu'Arnulf soit né à Lay. — Un historien moderne rejette complètement cette indication; selon lui, cette fable aurait été inventée, pour décider la comtesse Eva à abandonner le village de Lay dont elle était propriétaire, à l'abbaye de Saint-Arnulf à Metz, ce qu'elle fit vers 950. Cette explication nous semble beaucoup trop ingénieuse pour être vraie. (Bonnell, *Die Anfänge des Karolingischen Hauses*, p. 144.

Digitized by Google

partager en trois parts les États, les évêchés, les abbayes et les revenus qui ont appartenu à leur père; et, au mois d'août 843, dans la ville de Verdun, trois royaumes sont taillés dans l'empire de Charlemagne : pour Charles le Chauve, la France; pour Louis, l'Allemagne; pour Lothaire, l'Italie avec la vallée du Rhône et les pays entre Meuse et Rhin. Le sort de l'Alsace et de la Lorraine se sépare à ce moment de celui de la France : nos deux provinces font partie d'un royaume étrange, réunissant des peuples de race et de langue diverses, mais comprenant ces deux grandes capitales du monde : Aix et Rome: Aix, la capitale de Charlemagne; Rome, la capitale de la chrétienté.

III.

Pendant la période qui s'étend de 511 à 843, l'Alsace et la Lorraine ont donc toujours été un centre, centre du royaume d'Austrasie, centre de l'empire de Charlemagne, qui a été comme la continuation du royaume austrasien. Ce royaume, où nos deux provinces ont occupé une si grande place, quel en fut le véritable caractère? Lorsque l'Austrasie l'emporta sur la Neustrie, en 687 d'abord, dans la vallée de la Somme, en 751 ensuite, lorsque Pépin s'empara du trône, quels principes triomphèrent avec elle? Quel fut, si j'ose dire, son drapeau? Il importe de répondre immédiatement à cette question, pour bien comprendre le rôle de l'Alsace et de la Lorraine à l'époque que nous étudions.

Beaucoup d'historiens, soit en Allemagne, soit en France, nous représentent l'Austrasie comme un État germanique, les Austrasiens comme des Germains: « Ils tenaient encore, écrit Guizot, à ce sol d'où les Germains tiraient, pour ainsi dire, comme Antée de la terre, leur force et leur fécondité[1]. » On leur oppose les Neustriens, où la civilisation romaine était restée toute-puissante, où les Francs, perdus au milieu des

1. Guizot, *Histoire de la civilisation en France* (12e éd.), t. II, p. 96.

Digitized by Google

Gallo-Romains, auraient perdu toute énergie et abdiqué leur origine. La lutte entre l'Austrasie et la Neustrie serait donc avant tout la lutte de deux races. Le germanisme l'aurait emporté sur le *romanisme* à Testry; il serait monté sur le trône et aurait commandé en maître avec Pépin et Charlemagne. La France romaine n'aurait ressaisi son indépendance qu'à l'avènement des Capétiens, qui expulsèrent les Carolingiens de race germanique.

Mais lorsque, pour expliquer les grands faits de l'Europe occidentale au moyen âge, on se contente d'opposer deux éléments, on simplifie fort les données du problème. Si Pépin d'Héristall a lutté contre la Neustrie, il s'est battu aussi contre les Frisons, qui eux étaient des Germains. Et quel est l'homme qui a causé le plus de dommages à la Germanie, sinon Charlemagne dont on a voulu faire le représentant de l'idée germanique? Il a promené en Saxe, pendant plus de vingt ans, le fer et la flamme; il en a détruit les villages; il en a passé les habitants au fil de l'épée. Il faut donc le reconnaître: Pépin et Charles étaient avant tout des chrétiens, des « soldats de Dieu », qui ont cherché à reculer les frontières du christianisme, à extirper les pratiques païennes, à planter en tout lieu l'étendard de Jésus. C'est là un élément dont vous n'avez tenu aucun compte; le problème contient au moins trois termes: les Neustriens romains, les Germains chrétiens et les Germains païens. Les Germains chrétiens ont triomphé à la fois des premiers et des derniers. Mais le christianisme, qu'est-ce, sinon une sorte de civilisation romaine prolongée? Voilà déjà une forte objection, qui ébranle la théorie de l'école germanique.

Le problème se complique encore. Dans cette Austrasie qui représenterait la Germanie chrétienne, il y a bien des cantons où l'élément romain domine. L'Austrasie comprend la Champagne, la Lorraine, le pays de Liège, où la langue romane, transformation de la langue latine, est presque exclusivement parlée. Les chefs du royaume d'Austrasie habitent dans

Digitized by Google

cette partie romane ou du moins y font de fréquents séjours. Sans doute Charlemagne regarde l'allemand comme sa langue maternelle et porte de préférence le costume germanique : mais son père Pépin a été élevé à l'abbaye de Saint-Denis et Charles lui-même se met à l'école de clercs tout imbus de l'esprit latin. Ces objections ne me paraissent pas avoir moins de valeur que la précédente.

La vérité est qu'il n'y avait point deux races, mais comme deux États en présence. Le hasard des partages créa au sein de la monarchie mérovingienne une Neustrie et une Austrasie. Les rois, placés à la tête de ces contrées, se firent bientôt la guerre, pour arrondir leur part aux dépens l'un de l'autre; la rivalité terrible de deux femmes attisa encore les haines. Ces luttes continuelles, ces pillages réciproques, ce sang versé creusèrent un abîme entre la Neustrie et l'Austrasie; elles arrivèrent à former deux États séparés, hostiles, irréconciliables. Lorsque Chlotaire II, roi neustrien, eut réuni toute la monarchie franque, l'Austrasie refusa de lui obéir ; il lui fallut un prince à elle, et, quand elle eut l'indépendance, elle voulut la victoire. Elle triompha à Testry et ce jour-là ce ne furent point deux entités, l'entité germanique et l'entité romaine, qui furent aux prises, mais bien deux royaumes ennemis depuis longtemps. Ce fut la fin d'une lutte où Brunechilde et Pépin d'Héristall avaient combattu du même côté contre Frédégonde, Ebroïn et Berthaire.

Notre Alsace et notre Lorraine peuvent nous donner comme une image du royaume d'Austrasie. Encore de nos jours, on y parle deux langues diverses; pourtant la partie française et la partie allemande sont intimement unies : elles ont les mêmes affections et les mêmes haines. A l'époque que nous étudions, le royaume d'Austrasie constituait aussi un tout. Les habitants n'avaient point souci des questions de race : ils détestaient également les Neustriens qui leur avaient fait de si longues guerres et les Germains dont ils avaient à redouter les incursions et qui étaient demeurés fidèles au paganisme.

Digitized by Google

On a encore soutenu, au sujet de la lutte de la Neustrie et de l'Austrasie, une autre théorie qui découle de la précédente et qui nous paraît également fausse. On a prétendu que les deux pays représentaient deux systèmes différents de gouvernement. La Neustrie aurait lutté pour l'absolutisme des rois : les maires du palais neustriens voulaient, dit-on, que l'autorité royale s'exerçât sans contrôle et sans limite, qu'elle commandât aux plus grands avec la même force qu'aux plus humbles. L'aristocratie au contraire aurait été toute-puissante en Austrasie ; la famille carolingienne se serait mise à sa tête, aurait soutenu et fait triompher ses revendications. Pour nous, nous ne pensons pas que les Carolingiens aient travaillé pour d'autres que pour eux-mêmes. Ils ont lutté contre les Mérovingiens, non parce qu'ils voulaient substituer une forme de gouvernement à une autre, mais simplement parce qu'ils voulaient prendre leur place, exercer les mêmes droits dont ceux-ci avaient joui, faire valoir les mêmes prétentions. Ebroïn, maire de Neustrie, et Pépin, maire d'Austrasie, n'ont pas des idées bien différentes : ce sont deux ambitieux qui se détestent, parce qu'ils désirent être l'un et l'autre le maître et qu'il ne saurait y avoir deux maîtres à la fois.

Et pourtant, nous l'avouons, vers l'époque où les Carolingiens apparaissent sur la scène de l'histoire, il y eut dans le gouvernement et l'administration un changement fort considérable. Mais ce changement n'a pas été produit par eux ; même s'ils avaient été vaincus, il aurait eu lieu, parce qu'il était inévitable.

Lorsque les Mérovingiens s'établirent en Gaule, ils y conservèrent beaucoup de principes de l'administration romaine. Ils levèrent les mêmes impôts que les Romains ; s'ils supprimèrent les armées permanentes, ils exigèrent également le service du Franc et du Gaulois ; s'ils continuèrent d'être fidèles à leurs coutumes barbares, ils laissèrent aux vaincus l'usage de leurs lois. Au demeurant, il n'y eut point de grande assemblée où les actes royaux étaient contrôlés et discutés :

Digitized by Google

l'expression « Champ de Mars » est inconnue à Grégoire de Tours, du moins dans le sens de réunion des Francs[1]. Le roi mérovingien gouverne d'une façon absolue, arbitraire; il impose à l'Église ses opinions religieuses et il régente la grammaire elle-même. Il resserre les liens qui rattachent les provinces au palais; il envoie dans chaque cité ou même dans chaque fraction de cité, dans chaque *pagus*, sous le nom de comte, un représentant de son autorité, véritable tyran local comme lui-même est tyran du royaume entier. L'administration mérovingienne se distingue surtout de l'administration romaine en ce sens qu'elle est bien plus despotique. Mais songez combien une pareille administration est compliquée, combien elle demande de science et d'écritures; réfléchissez au grand nombre de rouages qui doivent s'emboîter bien juste, afin que la machine marche. Bientôt on ne fut plus assez savant pour la mettre en mouvement. Les premiers Mérovingiens, pour asseoir l'impôt foncier, avaient relevé le nombre d'arpents que possédait chaque propriétaire et fait la statistique de ses esclaves. « Brûlons ces registres impies », dit un jour Frédégonde à Chilpéric, lorsque la main de la Providence les eut cruellement frappés, et ils les jetèrent au feu... Ils eurent tort, car leurs successeurs furent incapables de les refaire et, par la force même des choses, l'impôt changea de nature. Il s'accomplit une modification analogue pour la justice et l'armée. Bien plus, le roi ne sut plus du fond de son palais faire pénétrer sa volonté jusqu'aux extrémités des provinces; il fut, en quelque sorte, obligé d'appeler la nation à lui pour la gouverner. De là ces grandes assemblées qui ne sont point sorties des forêts de la Germanie, mais qui furent une nécessité de

1. Le mot Champ de Mars se lit deux fois dans Grégoire de Tours : la première fois, lorsqu'il raconte la mort de l'empereur Valentinien III, tué « *dum in campo Martio pro tribunali residens concionaretur in populum* » (II, 8); — il s'agit évidemment ici du Champ de Mars de Rome; — la seconde fois, quand il rapporte l'aventure légendaire du vase de Soissons (II, 27): Clodovech réunit la phalange des guerriers, *ostensuram in campo Marcio armorum nitorem*. Mais les villes gallo-romaines avaient un Champ de Mars, à l'instar de Rome, comme elles avaient un forum. Ce fut au Champ de Mars de Soissons que Clodovech passa la revue de ses soldats.

Digitized by Google

gouvernement pour le détenteur de la puissance publique en décadence. Les sujets apportaient au souverain leurs impôts devenus personnels : ce qui supprimait les frais de perception ; ils y recevaient ses ordres et on leur donnait connaissance de ses capitulaires : ce qui était une manière élémentaire de les promulguer ; enfin si la frontière était menacée, les cadres de l'assemblée devenaient les cadres mêmes de l'armée. En même temps, l'organisation sociale se modifiait d'une façon profonde; les hommes s'engageaient dans de nouveaux liens; la propriété libre devenait plus rare. Toutes ces transformations furent l'œuvre des circonstances; elles ne furent point amenées par la victoire des Austrasiens sur les Neustriens. Elles se seraient fatalement produites, même si Pépin d'Héristall avait laissé à ses adversaires le champ de bataille de Testry.

Telles sont les principales idées générales qui résultent pour nous d'une étude attentive des documents. Elles nous guideront dans l'étude que nous devons entreprendre ensemble cette année-ci. Cette étude d'ailleurs n'embrassera point l'histoire complète du royaume d'Austrasie. L'histoire de l'Austrasie a déjà été faite; ce même sujet a tenté, à peu près à la même époque, trois écrivains d'opinions très diverses, d'esprit fort différent: MM. Huguenin, Gérard et Digot[1]. M. Huguenin a été l'un de nos prédécesseurs à la Faculté des lettres; son livre est le résultat du cours qu'il a professé ici-même et peut-être quelques-uns d'entre vous se souviennent-ils encore de ses leçons où il faisait revivre ces curieuses figures de Brunechilde, d'Arnulf et de Pépin. M. Huguenin est un historien fort consciencieux; on peut même lui reprocher d'interrompre trop souvent son exposition, dans son désir de ne faire aucune infidélité à la chronologie.

1. Le travail de M. Huguenin parut le premier en 1862, sous le titre : *Histoire du royaume mérovingien d'Austrasie*, 1 vol. in-8°, 609 p. — Les quatre volumes de M. Digot, *Histoire du royaume d'Austrasie*, furent imprimés à Nancy en 1863. L'auteur ne connaissait pas l'ouvrage précédent. — Enfin, les deux tomes de P. A. F. Gérard furent donnés à Bruxelles en 1864. Gérard cite le livre de Huguenin, mais n'a pu encore se servir de celui de Digot.

Digitized by Google

Il raconte simplement les faits, sans essayer de pénétrer les causes qui les ont fait naître. Il n'a point de système arrêté, partant il est exempt de passion. M. Gérard, au contraire, est toujours fort en colère dans son livre. Il est, lui, un Austrasien et il reproche amèrement à Pépin d'Héristall, à Charles-Martel, à Charles le Grand de n'avoir point été assez Austrasiens. N'ont-ils pas abandonné la cause germanique, en protégeant les monastères, en allant au secours du souverain pontife? et M. Gérard, ce semble, a les moines et le pape en horreur. Il écrit: « Je ne dissimulerai point mes sentiments personnels. Je l'avoue volontiers; toutes mes sympathies sont pour les Francs et même pour la barbarie. » On sourit de semblables exagérations et on les pardonne à un livre estimable du reste, encore que les documents n'aient pas été tous consultés ni interprétés avec une critique suffisante. Les quatre volumes d'Auguste Digot ont une tout autre portée. On ne leur a pas rendu toute la justice qui leur est due et nos historiens de France les ignorent trop; mais, j'ose le dire, l'œuvre de notre compatriote est tout à fait de premier ordre. Tous les textes ont été commentés et fouillés, quelques-uns expliqués avec une sagacité rare. M. Digot aussi a son système; il se rattache à l'école de l'abbé Dubos; il est *romaniste;* non seulement il est persuadé, comme nous le sommes dans une certaine mesure, que les institutions romaines ont subsisté en grande partie après la chute de l'empire d'Occident; mais encore il pense que, jusque vers l'époque de Charles-Martel, les rois mérovingiens ont toujours reconnu la suprématie des empereurs grecs: ce qui nous semble bien exagéré. C'est à l'œuvre de Digot que nous prendrons la liberté de vous renvoyer, pour les questions que nous ne traiterons pas; car notre tâche sera beaucoup plus limitée que la sienne. Nous ne suivrons point les rois d'Austrasie dans leurs expéditions lointaines en Italie ou sur la rive droite du Rhin: nous ne raconterons même pas en détail la lutte de l'Austrasie et de la Neustrie dont nous venons de déterminer le caractère; nous bornerons notre

Digitized by Google

étude aux événements qui ont eu pour théâtre l'Alsace et la Lorraine. Telle quelle, notre tâche est encore assez vaste. Nous avons indiqué que nos deux provinces constituaient un centre politique; il nous faut aussi faire voir qu'elles étaient un véritable centre religieux; puis il nous reste à montrer qu'en Alsace et en Lorraine surtout il est possible d'étudier la lente transformation qui se produisit à cette époque dans l'état social.

IV.

Au moment où Rome retira ses troupes des bords du Rhin, l'Alsace et la Lorraine avaient embrassé le christianisme; de nombreuses églises s'élevaient dans les principales villes. Mais la plupart des Barbares, Francs ou Allamans, qui s'établirent dans nos régions, avaient conservé leurs vieilles croyances et continuèrent d'adorer leurs dieux, véritables personnifications des forces de la nature. L'œuvre de la conversion dut être reprise. Saint Walfroy renverse, près d'Ivois, une statue de Diane à laquelle les habitants des environs rendaient leurs hommages; saint Rémacle prêche l'Évangile aux paysans des Ardennes. D'autres missionnaires, dont les noms ne sont pas venus à la postérité, arrachent l'Alsace aux pratiques idolâtres. Nos deux provinces sont donc conquises une seconde fois à la religion de Jésus. Entrées les dernières au sein du christianisme, elles déploient tout le zèle des néophytes et l'emportent, par leurs œuvres religieuses, sur la Bourgogne et la Neustrie. Tandis qu'ailleurs le clergé mérovingien oublie ses devoirs, porte les armes séculières, néglige de s'instruire, les évêques de l'Austrasie brillent du double éclat de la science et de la piété. Parcourez les actes des saints de cette époque et vous serez frappés de la grande quantité de noms qui appartiennent à nos provinces. Sur le siège de Metz, nous voyons saint Villicus dont le poète Fortunat fait le plus bel éloge; saint Aigulf, et puis presque successivement, Pap-

Digitized by Google

pole, Arnulf, Goeric-Abbon, Clodulf, Chrodegang, Angilran. A Toul, il nous faut citer les deux noms de saint Evre et de Leudin-Bodon; à Verdun, ceux de saint Vanne, de saint Désiré, de saint Airy, d'autres encore qui sont sortis comme d'une pépinière de l'abbaye de Tholey. A Strasbourg enfin, où les Barbares avaient amassé tant de ruines, et où le siège épiscopal fut vacant pendant plus de deux siècles, nous trouvons saint Arbogast, le pieux solitaire de la forêt de Haguenau et saint Florent, l'apôtre de la vallée de la Brusch. Pendant donc que partout ailleurs les ténèbres de l'ignorance devenaient plus épaisses, les églises de nos régions restaient pleines de vie et de sève. C'est dans l'une d'elles, celle de Metz, que prit naissance, vers 754, une des plus importantes institutions catholiques. Chrodegang imposa aux clercs de sa cité épiscopale la vie en commun, leur donna une règle qui, bientôt généralisée, fut adoptée par d'autres églises et obtint, grâce à Louis le Pieux, force de loi. La création des chanoines régénéra le clergé et lui rappela ses devoirs. L'église de Metz a donc exercé sur toute la chrétienté la plus heureuse influence. N'avions-nous pas raison de dire que la Lorraine était un centre religieux?

Dans le même pays où s'organisa le clergé séculier, le mouvement monastique reçut une impulsion nouvelle. Vers 590, se présenta à la cour du roi de Bourgogne, Gontran, un jeune homme âgé d'environ trente ans, étranger, s'exprimant assez difficilement dans l'idiome du pays. Il avait quitté l'Irlande, sa patrie, à la fois pour résister aux entraînements d'une nature fougueuse et pour prêcher sur le continent le nom de Jésus. Il était d'ailleurs instruit; il avait étudié les belles-lettres avec passion et tournait des vers latins fort agréables. Frappé de toutes ces qualités, Gontran le voulut retenir à sa cour, mais l'étranger refusa: « Je veux suivre le Christ, répondit-il à toutes ses prières; je veux porter la croix du Christ. » — « Mais s'il en est ainsi, repartit le roi, il y a dans mon royaume des endroits déserts où il te sera facile de construire un ermi-

Digitized by Google

tage et de porter la croix. » La proposition fut agréée; une solitude fut choisie près des Vosges, et c'est ainsi que Colomban fonda tour à tour au sud de notre Lorraine, les trois monastères d'Ainegray, de Luxeuil et de Fontaines.

De ces trois monastères est partie une poussée qui entraîna nos pays d'abord, puis tout le monde chrétien. Avant l'arrivée de Colomban, quelques modestes abbayes existaient seules dans nos contrées : Saint-Walfroy, Saint-Evre de Toul, Saint-Avold ou pour mieux dire Saint-Nabor, et tout près Longeville, Moyenvic, et puis c'était tout. Mais l'exemple donné par le moine irlandais et ses disciples fit sortir des abbayes du sol dans toutes les vallées isolées des Vosges. Un grand d'Austrasie, Romaric, renonce, sur les exhortations de saint Aimé, au monde; il donne tous ses biens aux pauvres; il se réserve un seul domaine, celui de *Habendum*, non pour en jouir lui-même, mais pour y établir un monastère de femmes, qui portera plus tard son nom, *Romarici mons :* Remiremont. Sur un autre point s'élèvent rapidement cinq monastères qui, par leur groupement, forment une croix mystique: au nord, Badonviller, créé par l'évêque de Toul, Leudin-Bodon, sur un de ses biens; au sud, *Juncturæ* qui doit sa fondation à saint Dié, évêque de Nevers ; à l'est, Étival ; à l'ouest, Senones, dont l'établissement a été attribué, en vertu d'une fausse étymologie, à un archevêque de Sens ; enfin, au centre de cette croix, saint Hildulf, s'il en faut croire la légende, construit le monastère du milieu, *medianum monasterium*, Moyenmoutier[1]. Au diocèse de Verdun se dressent les abbayes de Saint-Vanne, de Saint-Mihiel et de Beaulieu ; au diocèse de Metz, celles de Saint-Clément, de Saint-Symphorien, de Sainte-Glossinde, de Saint-Pierre-les-Nonnains, Gorze et Hornbach. Enfin tous les noms illustres de nos monastères alsaciens font leur apparition dans l'histoire: Honau, Marmoutier, Neuviller, Saint-Thomas et Saint-Étienne de Strasbourg, Ebersheim, Munster

1. L'origine de ces monastères a été étudiée d'une manière critique par Rettberg. *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I.

Digitized by Google

au val Saint-Grégoire, Massevaux et peut-être les deux plus illustres de tous : Murbach que fonde saint Pirmin, chassé de l'Allémanie et qui porte au début le beau nom de *Vivarius peregrinorum,* le vivier des pèlerins, et Hohenbourg où s'enferme cette fille chaste devenue depuis si populaire en Alsace, sainte Odile. Ajoutons que l'influence de Colomban ne fut pas limitée à la Lorraine et à l'Alsace : lui-même bâtit Bobio en Italie et un de ses disciples fonde en Suisse le monastère qui porte son nom : Saint-Gall. Certes, la semence que Colomban avait jetée dans un coin de notre Lorraine avait germé et porté dans le monde entier de magnifiques fruits.

Et pourtant son œuvre n'a pas échappé à de graves défauts. Aujourd'hui, nous en avons montré la grandeur; quand le moment sera venu, nous aurons le courage d'en signaler toute l'étroitesse. Nous ne ferons point de ces monastères un tableau idyllique, tout de convention; sous les phrases banales des auteurs des vies de saints, nous chercherons à deviner la vérité. Peut-être verrons-nous que, si les abbés étaient d'ordinaire des gens fort distingués, le troupeau des moines était ramassé tant bien que mal dans les dernières classes de la société, en général parmi les affranchis, et que, pour mener ce troupeau, il n'y avait qu'un moyen, fort recommandé d'ailleurs par la règle de Colomban : les coups de bâton.

Nous devons faire tout de suite une autre réserve, pour que nul ne se trompe sur l'esprit de notre cours. Oui, à l'époque qui nous occupe, l'Alsace et la Lorraine ont compté un grand nombre de saints; oui, ces pieux évêques, ces seigneurs ou ces nobles filles qui ont fondé des abbayes, ont eu sur la civilisation générale la plus heureuse influence. Mais autour d'eux, il s'est vite formé une légende, et aujourd'hui il est difficile de savoir où cesse la vérité et où commence le faux. Nous essaierons pourtant de faire ce partage et nous avouons tout de suite que la part du faux sera de beaucoup la plus considérable. Ce faux même, nous chercherons à l'expliquer, en démontrant à quelle époque, pour quels motifs, par quels

Digitized by Google

emprunts la légende s'est constituée. Nous nous écarterons ainsi de l'histoire traditionnelle, telle qu'elle est rapportée dans beaucoup de livres, et peut-être nous traitera-t-on d'impie. Peut-être criera-t-on au sacrilège, quand nous indiquerons que la légende d'Œdipe a bien pu servir de modèle à celle de sainte Odile et quand nous conclurons : « Nous ne savons que deux choses sur sainte Odile : elle a existé ; elle a fondé le monastère de Hohenbourg ; tout le reste a été inventé, soit par la foi naïve du peuple, soit par l'orgueil intéressé des moines d'Ebersheim. » On nous accusera sans doute d'enlever à l'Alsace une de ses gloires les plus pures [1]. Mais que nous importent de semblables déclamations ? Nous cherchons ici la simple vérité historique et elle est déjà assez glorieuse pour nos pays d'Alsace et de Lorraine, sans que nous soyons obligé de donner place à la fiction à côté de la réalité. Ne venons-nous pas de prouver que, de 511 à 843, le rôle de nos pays était prépondérant ; qu'ils formaient à la fois un centre politique et un centre religieux ?

V.

Les principaux événements politiques et religieux qui se sont passés en Lorraine et en Alsace ne fixeront pas seuls notre attention. Il y a un autre ordre de faits qu'un historien ne saurait négliger : nous voulons parler de la condition des terres et des personnes, de l'état social et des transformations qu'il subit. Les chroniqueurs ne nous parlent pas de ces faits. Nulle part, ils ne nous disent : en cette année, le sort de l'esclave changea ; en cette année, on commença à s'engager dans les liens du vasselage. Ces transformations leur échap-

1. M. Roth, de Bâle, a tenté une explication assez ingénieuse de la légende de sainte Odile dans l'*Alsatia* de 1856-1857, p. 65. Il s'est attiré les anathèmes de M. l'abbé Winterer, *Histoire de sainte Odile*, Paris, 1869, p. 9 M. Winterer écrit : « La mémoire d'Odile n'a pas échappé au sort des plus saintes et des plus grandes mémoires ; la main de la démolition s'y est attachée. Hâtons-nous de le dire, ce n'est pas un Alsacien, c'est un Suisse qui a tenté contre l'histoire de notre sainte ce que des hordes sauvages ont entrepris contre le monastère de Hohenbourg. »

Digitized by Google

pent, parce qu'elles ne se font pas au jour le jour, parce qu'elles sont la résultante de mille petits événements secondaires. L'historien, placé à distance, peut seul les saisir et constater qu'au bout d'un certain nombre d'années la société a été modifiée.

Pour faire une semblable étude, il est nécessaire de consulter les anciennes chartes; les actes de donation et les actes de vente nous doivent servir de guide. Or, précisément pour l'Alsace et la Lorraine, nous possédons un grand nombre de ces pièces datées de l'époque mérovingienne ou des débuts de l'époque carolingienne. Nous avons conservé le terrier d'une grande abbaye, celle de Wissembourg, située au diocèse de Spire, il est vrai, mais ayant presque toutes ses propriétés en Alsace et en Lorraine. Ce terrier contient 250 chartes qui toutes ont été écrites entre 693 et 843. Outre ce document, il existe pour la même période un assez grand nombre de diplômes, publiés par Schœpflin, Dom Calmet, d'autres savants encore. Nous avons donc pour nos régions bien plus de pièces que pour la plupart des autres pays.

Permettez-moi de vous montrer par un exemple quel intérêt historique présentent ces actes, en apparence si secs avec leurs formules presque toujours identiques. Je traduis mot pour mot une charte des *Traditiones Wizenburgenses* qui date du 1er août 695.

« Au vénérable père en Christ, à l'abbé Ratfried, Adalgise-Allo et sa femme Frawinsinde et leur fils Milon. Il est constant que nous t'avons vendu et que nous te vendons dans la villa *Gerleihes*, au pays d'Alsace, sur la rivière la Sauer, tout ce que nous possédons : ce qui nous est venu de nos parents soit paternels soit maternels aussi bien que ce que nous avons acquis conformément aux lois, à savoir manses, maisons, édifices, prés, champs, pâturages, forêts, eaux et chutes d'eau, plus les serfs qui demeurent sur notre domaine et qui s'appellent Liubane et Adalmont avec tout leur pécule. En échange nous avons reçu des biens de Saint-Pierre (c'est-à-dire de

Digitized by Google

l'abbaye) sept livres d'argent. C'est pourquoi nous avons demandé qu'on dresse cet acte. Que personne n'ose aller encontre ; s'il le tente, qu'il paie au monastère la somme stipulée dans cette vente et autant au fisc, et que sa tentative soit vaine. Fait publiquement à Wissembourg, la première année du règne de Hildebert[1]. » Suivent les souscriptions.

Ce document nous apprend d'abord l'existence, en 695, d'une *villa* ou d'un village alsacien *Gerleihes* qui encore aujourd'hui existe sous le nom de Gœrsdorf, au canton de Wœrth. Les autres chartes de notre époque citent environ 450 autres villages pour l'Alsace. Ce sont là des renseignements fort précieux, surtout si l'on songe qu'à l'époque romaine une dizaine de noms de villes ont seuls survécu. Nous sommes pourtant loin de connaître les noms de tous les villages mérovingiens : il est évident que la moindre partie seulement est venue jusqu'à nous. Il faut donc bien admettre qu'en ce temps il y avait déjà en Alsace presque autant de villages que de nos jours. Si quelques-uns sont de création plus récente, d'autres en revanche ont disparu : il y a eu compensation.

Le nom de *Gerleihes* que notre document nous a appris se retrouve dans 18 autres chartes de l'abbaye de Wissembourg[2]. Des particuliers différents cèdent ou vendent des biens à Saint-Pierre. Parfois, la charte indique quels sont les *aboutissants* au champ ou au pré qui est abandonné : d'un côté, y est-il dit, il y a un tel, de l'autre tel autre, au nord celui-ci, au sud celui-là[3]. Nous connaissons de la sorte quelques-uns des propriétaires de Gœrsdorf, au VII[e] et au VIII[e] siècle. Mais Gœrsdorf est un village assez peu considérable ; si le territoire qu'il comprend est partagé entre plusieurs propriétaires, c'est que la petite propriété existe, c'est que le sol est morcelé à l'infini ; ces expressions « forêts, eaux, chutes d'eau, etc. »,

1. Zeuss, *Traditiones possessionesque Wizenburgenses*, n° 48, p. 47.
2. Zeuss, n[os] 6, 7, 15, 38, 43, 53, 78, 81, 92, 104, 114, 124, 128, 132, 142, 145, 150, 186. Ce relevé avait déjà été fait par l'abbé Hanauer, *les Paysans de l'Alsace au moyen âge*, p. 340.
3. Le fait n'existe précisément pas pour Gœrsdorf ; mais de semblables indications se trouvent souvent dans les chartes des *Traditiones*, voir n[os] 44, 206, 230, etc.

Digitized by Google

sont des expressions emphatiques qui font partie d'une formule et qui ne répondent pas à la réalité. D'autres chartes nous feront connaître la grande propriété; mais il est important de savoir qu'il y avait de petits propriétaires.

Les vendeurs ont cédé ce petit domaine à Gœrsdorf avec deux serfs, *mancipia,* et les pécules de ces serfs. Voilà encore, si je ne m'abuse, un détail curieux. Dans d'autres actes, on lit qu'un seul esclave est attaché au domaine; puis on trouve des domaines avec huit, vingt-cinq, vingt-neuf, soixante-dix, quatre-vingt-seize esclaves [1]. Nous nous élevons ainsi de la petite propriété aux domaines très étendus. Puis quelle mine précieuse de renseignements sur la condition sociale de ces serfs ! Nos documents nous prouvent que le serf fait partie intégrante du domaine, qu'il est vendu avec lui, mais que néanmoins il a un pécule et parfois même un coin de terre qui ne lui appartient pas sans doute, mais dont il a la jouissance.

Nous pourrions encore tirer de notre charte une série d'autres conclusions; mais nous avons seulement voulu indiquer aujourd'hui quelle est l'importance historique de ces documents. D'autres chartes nous inviteront à étudier ce qu'étaient en Alsace et en Lorraine, à l'époque mérovingienne, une *marca* et une *curia,* à rechercher en quoi consistaient les précaires et les bénéfices, à expliquer les termes de *vassus* et de *vassallus*. Enfin, nous parlerons de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de nos belles régions; car, dès l'époque mérovingienne, elles étaient prospères. Le blé y était produit en abondance; des murs de Metz on admirait les collines couvertes de vigne,

Prospicis umbroso vestitos palmite colles [2],

et déjà Sigolsheim en Alsace produisait du vin d'évêque [3]. La

1. On trouve un esclave (*Traditiones*, n° 16 et n° 37); huit (n° 207); vingt-cinq (n° 227); vingt-neuf (n° 241); soixante-dix (n° 102); quatre-vingt-seize (n° 53).

2. Fortunat, *Carmina*, III, 13.

3. Voir la singulière aventure qui serait arrivée à un évêque de Neustrie, s'il en fallait croire le moine de Saint-Gall. Pertz, *Scriptores*, II, p. 741.


Digitized by Google

bière vosgienne était connue[1]; les salines de la vallée de la Seille étaient en pleine exploitation[2] et dès le règne de Theudebert Ier la corporation des marchands de Verdun passait pour fort riche[3].

Telle sera notre tâche de cette année. Elle exigera beaucoup de travail, mais elle nous donnera aussi beaucoup de joie. Elle nous divertira en tout cas des préoccupations de l'heure présente. Tite-Live écrit au début de son Histoire romaine : « Tandis que mon esprit est tout occupé de ces périodes anciennes, j'ai le bonheur d'être distrait du spectacle des maux dont notre siècle est le témoin et affranchi des soucis qui, sans détourner l'historien du vrai, ne laissent pas de le rendre inquiet. » Qu'il nous soit permis de faire de cette belle phrase de Tite-Live l'épigraphe de ce cours.

Ch. PFISTER.

1. Cf. Digot, *Histoire d'Austrasie*, III, 310.
2. Il est question des salines de la Seille dans les *Traditiones Wizenburgenses* n° 213.
3. Grégoire de Tours, III, 34.

Digitized by Google

LA LÉGENDE DES NIBELUNGEN

DANS LA VALLÉE DU RHIN

Dans la tradition du Nord, comme dans la tradition allemande, la vallée du Rhin est le théâtre des événements que raconte la légende des Nibelungen. C'est dans le Rhin qu'est englouti le trésor des Nibelungen ; c'est à Worms que régnait au v[e] siècle le roi Gundicarius ; c'est près du Rhin que la légende plaçait le royaume de Siegfried, et ce sont probablement les Francs qui ont les premiers célébré ce héros et chanté les exploits et la mort glorieuse des rois burgondes et de leurs compagnons. Du v[e] au IX[e] siècle, la légende se répand dans toute l'Allemagne et pénètre jusqu'en Norvège et en Islande. Puis le chant épique s'éteint peu à peu ; les lieder disparaissent sans avoir été fixés par écrit ; les jongleurs laissent de côté les anciennes légendes pour se lancer dans la politique du jour et composer des poésies de circonstance. Otfried de Wissembourg, qui vivait à la fin du IX[e] siècle, n'entendait plus de lieder historiques célébrant les exploits des anciens héros, mais des chansons grossières, probablement satiriques ou érotiques ; aussi écrivait-il à l'évêque Lintbert : « *Lingua... haec* (theotisca) *velut agrestis habetur, dum a propriis nec scriptura nec arte aliqua ullis est temporibus expolita ; quippe qui nec historias suorum antecessorum, ut multae gentes, commendant memoriæ, nec eorum gesta vel vitam ornant dignitatis amore.* » Cependant, après deux siècles de silence et d'oubli, il se produit comme une renaissance de l'épopée nationale : le vieux tronc presque mort de la légende se remet à fleurir, et dans toute l'Allemagne on recommence à chanter les anciens héros : cette renaissance de la poésie épique allemande, susci-

Digitized by Google

tée par le brillant développement que prennent, vers le XI[e] et le XII[e] siècle, les chansons de gestes françaises, a probablement commencé dans la vallée du Rhin. C'est de là qu'ont dû partir les premiers lieder qui ont de nouveau chanté Siegfried et les Nibelungen. Ces lieder ont disparu, n'ont peut-être jamais été fixés par écrit, mais il est probable que depuis cette époque la légende des Nibelungen est restée populaire dans la vallée du Rhin. Au XIII[e] siècle le *Nibelungenlied* est traduit en néerlandais; du XIII[e] au XV[e] siècle, le poème du *Jardin des roses*, composé probablement en Autriche, paraît avoir eu plus de succès à Worms que dans sa première patrie; à cette même époque, le *Siegfriedslied* est également connu sur les bords du Rhin. Au XV[e] siècle encore on raconte l'histoire de Siegfried et la légende des Nibelungen continue à se transformer dans ces contrées. Ce sont ces dernières modifications que nous voudrions étudier. Le manuscrit *m* du Nibelungenlied et la *Préface du livre des héros* n'ont pas grand intérêt par eux-mêmes, mais on peut, en les comparant aux sources qu'ils suivent, se rendre compte d'une manière précise de la façon dont une légende s'altère avec le temps et des expédients auxquels les poètes ou les compilateurs ont recours quand ils n'ont plus qu'un souvenir vague et confus de la légende, ou quand ils se trouvent en présence de plusieurs versions différentes d'un même fait[1].

Le XV[e] siècle est en France l'époque des romans en prose: on délaye en prose les chansons de gestes déjà tant délayées en vers: en Allemagne, sur les bords du Rhin, on obéit à une tendance analogue: il existe sur Siegfried un certain nombre de traditions: celle du *Nibelungenlied*, celle du *Siegfriedslied*, celle du *Jardin des roses;* il s'agit de compiler ces données, d'origine diverse, de façon à produire une histoire complète de Siegfried, une biographie où aucun de ses exploits ne soit

1. Voir sur ce sujet W. Grimm, *Heldensage*, n° 134. Bartsch, Introduction de sa grande édition de la *Nibelunge Nôt*. Weigand, *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, X, 142-146.

Digitized by Google

oublié. Les différentes versions de la légende ne s'accordent pas entre elles : — on passera par-dessus quelques contradictions, — tant pis pour le lecteur s'il ne comprend pas. Les diverses parties de la légende ont eu chacune son existence indépendante et ne peuvent pas se relier les unes aux autres : il faudra coûte que coûte faire un récit suivi et complet, quitte à modifier la légende principale pour conserver un épisode. Des œuvres ainsi composées d'éléments disparates deviennent nécessairement confuses, incohérentes ; elles fourmillent de contradictions ; on y trouve plusieurs récits différents d'un même fait les uns à côté des autres ; quoi d'étonnant si la légende ainsi défigurée finit par retomber dans un oubli mérité ?

L'auteur du manuscrit *m*[1] combine le Nibelungenlied avec le Siegfriedslied, lequel se compose déjà lui-même de plusieurs lieder juxtaposés ! Comme il ne reste de ce manuscrit que les titres des chapitres, il est difficile de se rendre compte de la manière dont l'auteur éludait ou atténuait les contradictions qui devaient se produire par suite de cette combinaison. Mais étant données les habitudes des compilateurs, il ne devait guère craindre de les laisser paraître : aux auditeurs de s'en tirer comme ils pourront.

1re Aventure : Comment Siferit grandit pour les combats, comment il devint invulnérable et conquit le *Trésor des nebulunge* avant d'être chevalier.

Dans le premier des lieder dont est composé le Siegfriedslied (str. 1-15)[2], Siegfried est fils de roi et fait le désespoir de ses parents par son indocilité ; il est élevé dans la forêt chez un forgeron, tue un dragon dans le sang duquel il se baigne, ce qui le rend invulnérable ; enfin, il conquiert le *trésor de Ny-*

1. La table des matières du msc. *m* est publiée par Weigand, *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, X, 142 ; par Bartsch dans l'introduction de sa grande édition du *Nibelungenlied*, p. xxv, et par Muth, *Einleitung in das Nibelungenlied*, p. 115. Le manuscrit *m* a été écrit au xve siècle dans la vallée du Rhin, peut-être dans les environs de Mayence.

2. Je cite le *Siegfriedslied* d'après l'édition de von der Hagen et le *Nibelungenlied* d'après celle de Lachmann.


Digitized by Google

bling sans que le poète nous dise comment il s'y est pris, ni ce qu'était au juste ce trésor.

Les aventures suivantes (2 à 5) correspondent aux 3 premiers lieder du Nibelungenlied : Siegfried a dû retourner à la maison ; car, au début du Nibelungenlied, il part de Xanten pour Worms où il veut demander la main de Kriemhilt ; pour s'en rendre digne, il fait pour Gunther la guerre contre les Saxons et après cet exploit aperçoit pour la première fois la belle Kriemhilt à laquelle il offre ses services de chevalier. C'est à cet endroit que l'auteur du manuscrit *m* intercale le 2e Siegfriedslied.

6e Aventure : Comment Gunter voulut aller vers Kriemild et comment ils en furent empêchés par un dragon sauvage, p. 27.

7e Aventure : Comment un dragon sauvage enleva Kriemild et l'entraîna sur un rocher élevé, p. 31.

8e Aventure : Comment Siferit délivra la jeune fille sur le *drachenstein* en accomplissant force beaux exploits, p. 39.

9e Aventure : Siferit après avoir vaincu le dragon regagna le Rhin avec la jeune fille, p. 44.

10e Aventure : Comment Siferit chevaucha d'*isinstein* en *nebulunge lant* et y chercha 1,000 de ses guerriers, p. 52.

A partir de la 10e aventure le manuscrit *m* suit de nouveau la légende du Nibelungenlied sans plus s'en écarter. Comment s'est opéré le raccord entre le Siegfriedslied et le Nibelungenlied ?

Il faut commencer par faire quelques corrections à cette table des matières très défectueuse pour comprendre la suite des aventures de Siegfried : dans la 6e aventure le compilateur a certainement mis Kriemhilt pour Brünhilt (il fait la même faute dans les titres de la 11e et de la 12e aventure) ; de plus, entre la 9e et la 10e aventure, il doit avoir oublié de mentionner un chapitre racontant comment Siegfried et Gunther conquirent Brünhilt ; la 9e aventure a d'ailleurs 8 pages (environ 120 strophes), ce qui est en effet beaucoup pour une

Digitized by Google

seule aventure. Ces corrections une fois faites, le récit devient à peu près compréhensible : au moment où Siegfried et Gunther vont partir pour l'Islande, Kriemhilt est enlevée par un dragon ; Siegfried la délivre, rentre à Worms, puis, — avant d'épouser Kriemhilt, qu'il a cependant déjà méritée, — part avec Gunther pour Isenstein où ils triomphent de Brünhilt qu'ils ramènent à Worms comme dans le Nibelungenlied. Ce récit n'en est pas moins confus et peu vraisemblable : on se demande surtout comment l'auteur a pu se tirer de l'histoire du trésor des Nibelungen : elle paraît une première fois dans le 1er Siegfriedslied (1re aventure), une seconde fois dans le 2e Siegfriedslied où Siegfried, pendant sa lutte avec le dragon, découvre par hasard le trésor du roi Nybling (8e aventure); enfin, d'après la légende sur laquelle repose la 10e aventure, Siegfried enlève le trésor aux rois Schilbunc et Nibelunc, et au nain Albrîch. Le compilateur a-t-il supprimé une ou plusieurs de ces versions de la légende ou a-t-il donné trois récits différents du même fait? Ces deux hypothèses sont également possibles : quoi qu'il en soit, dans le premier cas, il modifie arbitrairement ses sources ; dans l'autre, son récit devient un imbroglio dont les lecteurs les plus perspicaces ne pourraient pas sortir.

La préface du livre des héros[1] est également le résultat de la combinaison de plusieurs sources. L'auteur qui ne vivait probablement guère avant le milieu du xve siècle, voulait donner une sorte d'aperçu général de l'histoire des héros, sous forme d'un catalogue très sec des principaux noms et des principaux faits de la légende héroïque. La légende des Nibelun-

1. *Manuscrit.* Msc. de la bibliothèque du Séminaire de Strasbourg — brûlé en 1870 — écrit vers le milieu du xve siècle par *Diebolt von Hanowe.* (Voir Wilken, *Geschichte der Heidelberger Büchersammlung*, p. 406.) — La préface du livre des héros a été publiée par von der Hagen, *Heldenbuch*, I, p. cxi.

Éditions imprimées : la 1re à Strasbourg vers 1477 (réimpression de Keller, *Bibliothek des litterarischen Vereins in Stuttgard*, 1887). — Sur les autres éditions voir Keller, *ibid.*, p. 764.

Le seul manuscrit de la préface du livre des héros, la 1re, la 3e et la 4e édition appartiennent à l'Alsace ; la préface du livre des héros a donc été sinon composée, du moins très connue en Alsace.



gen figure naturellement dans ce tableau : le récit qu'en donne le compilateur a été fabriqué au moyen de la version D du Jardin des roses et de quelques souvenirs vagues du grand massacre des rois burgondes et de leurs compagnons par les Huns, à l'instigation de Kriemhilt.

Le compilateur ne raconte pas la légende du Jardin des roses : il se borne à énumérer d'après les données de la version D, les combattants qui se disputent les couronnes de roses et les baisers de Kriemhilt. Du côté de Dietrich, nous trouvons *Hildebrant, Wolfhart, Sigestap, Heime, Wittich, Dietleip de Styrie, Rüdiger*, le moine *Ilsan*, le roi *Hartung de Russie*, le jeune roi *Fruot de Danemark* et le beau *Dietrich de Russie*[1], *Amelolt*, père de Wolfhart Alphart, et Sigestap, et le fidèle *Eckart*. Tous ces personnages appartiennent au cycle de Dietrich : Rüdiger seul joue un rôle important dans le Nibelungenlied, mais le compilateur ne semble plus rien savoir de ses aventures : il se souvient seulement qu'il réside à *Bechelaren* et s'imagine que le roi Gunther lui donna une de ses filles en mariage, un souvenir confus de l'ancienne légende d'après laquelle Giselher, le frère de Gunther, doit épouser la fille de Rüdiger.

Si nous passons aux héros qui appartiennent au cycle des Burgondes et de Siegfried, nous trouvons d'abord qu'ils sont répartis entre quatre royaumes, tous situés sur les bords du Rhin et fort difficiles à distinguer les uns des autres : *Niderlant, Grippigenlant*[2], la *Burgondie*[3] et le *Nibelugenlant.*

Grippigenlant (p. CXII, CXV) désigne le pays autour de Cologne et d'Aix : les héros qui y habitent sont : *Ludegast, Hug von Mentze* (Mayence) et *Orttewin von Bunne* (Bonn), *Ecke, Vasolt* et *Obendrott.* Dans le poème d'Ecke, le pays de *Gripiar* (*Agrippian,* éd. de Strasbourg), dont la capitale est Cologne, est également la patrie d'Ecke et de Vasolt, deux géants avec

1. Il se nomme Dietrich de Grèce dans le *Jardin des Roses*. C'est, du reste, la seule erreur que commet le compilateur.

2. Var Gripdenland Grippean.

3. Var Burgiune Burgun.

Digitized by Google

lesquels se mesure Dietrich de Bern. Le nom de *Gripian, Agrippian* vient peut-être de l'ancien nom latin de Cologne, *Colonia Agrippina*.

La *Burgondie* doit être l'ancien nom du pays situé autour de Worms, où régnait le roi Gibich et où sa fille possédait le fameux Jardin des roses (p. CXII). Jusque-là tout est conforme aux données du Nibelungenlied et du poème du Jardin des roses.

Mais la confusion commence lorsqu'il s'agit de déterminer où est le *Niderlant:* « Sifrit », nous dit-on, « était roi du Niderland qui comprenait le pays de Worms (Wurmez) et des environs ; ce pays était situé près du pays du roi Gibich ; son père s'appelait *Sigemund vssz der Nibelunge* » (p. CXXI). Voilà Gibich et Siegfried, tous les deux rois de Worms[1]. Le compilateur ne nous dit rien sur la position de ce pays de *Niederlant* ou des Nibelunge qui dans le Nibelungenlied est situé en Norvège.

La confusion devient complète quand le compilateur, s'imaginant peut-être que le nom du pays de *Grippean* vient du roi *Gibich* (qu'il appelle *Gipi* pour les besoins de la cause), fait régner Gibich sur le Grippigenlant, lequel est lui-même identique au Niderlant et comprend les villes de Worms, Mayence, Cologne et Aix (p. CXXI). Le compilateur s'est absolument perdu dans la géographie comparée des poèmes d'Ecke, des Nibelungen et du Jardin des roses, qu'il ne parvient pas à combiner d'une façon satisfaisante et dans laquelle il finit par s'embrouiller tout à fait.

Il est plus clair et plus complet dans l'énumération des héros qui forment la cour du roi Gibich ; il suit de nouveau la version D du Jardin des roses et n'oublie qu'un seul héros, *Rienolt de Milan*. Par contre, il se souvient du jeune Giseler qui figure dans la légende des Nibelungen et non dans celle du Jardin des roses ; seulement, comme il ne sait probablement

1. Cette confusion vient probablement de ce que dans le poème du *Jardin des roses* Siegfried est appelé « von Niderlant », et réside à Worms.

Digitized by Google

pas grand'chose sur son compte, il se tire d'affaire en le faisant mourir jeune.

Gibich règne à Worms avec ses fils *Gunther, Gêrnôt* et *Giselhêr; Kriemhilt,* sa fille, possède à Worms le délicieux Jardin des roses. Parmi les héros qui défendent l'entrée du jardin contre Dietrich et ses compagnons, nous trouvons d'abord *Hagen* de Tronje (Drŏwe Trŏwe troy), le fidèle vassal des rois burgondes, puis *Walther* de Kerlingen et *Siegfried ;* le duc *Herbort* (Herbotte Herbot)[1]; *Volkêr* d'Altzei (Feilcker von Altz, Felcker, Felcher, Felscher, Fölcker), le ménestrel, qui porte une vielle dans ses armes et qui est le fils de la sœur de Kriemhilt[2]; le géant *Aspriân* (Asperion, Asperian), qui avait deux épées dans un fourreau[3]; le géant *Schrûtan* (Schrütthan, Schrutan), à qui obéissaient les Prussiens jusqu'à la mer[4]; enfin, *Stieffung,* un roi d'Irlande? (Ypperland)[5], qui est située en Hongrie (Ungerland) : ce dernier exemple nous montre d'une façon particulièrement frappante la façon dont procède le compilateur: dans la version C et dans un des manuscrits de la version D du Jardin des roses, Stieffung est appelé *von Irlant* (C) ou *Igerlant* (D) ; dans l'autre manuscrit, au contraire, il est nommé vz Ungerlant (D). Le compilateur qui connaissait sans doute ces deux variantes et ne voulait rien laisser perdre de sa science, les a combinées de façon à commettre une grosse absurdité. La préface du livre des héros connaît en outre le batelier *Norprecht* (*Nottbreht Ruprecht*), qui a 12 enfants, et qui, dans la légende du Jardin des roses, exige de tous ceux qu'il transporte dans sa barque une main et un pied comme prix du passage.

Le compilateur ne raconte pas la légende même du Jardin des roses, mais comme il énumère tous les personnages de cette légende et comme dans cette énumération et dans les quelques

1. Voir W. Grimm, *D. Heldensage*, p. 253.
2. *Ibid.*, p. 253. Seule de toutes les sources allemandes, la version D du *Jardin des roses* connaît cette parenté de Volkêr et de Kriemhil..
3. *Ibid.*, p. 246.
4. *Ibid.*, p. 247.
5. *Ibid.*, p. 252.

Digitized by Google

indications qu'il ajoute, il suit souvent mot à mot les données de la version D du Jardin des roses, il est à supposer qu'il a lu ou entendu lire un manuscrit de cette version. Il est d'autant plus étonnant dès lors que sur un point fort important il contredise tous les récits de la légende de Siegfried : il raconte que ce héros est tué par Dietrich dans le Jardin des roses. Il est certain que la légende allemande marque une prédilection toujours plus grande pour Dietrich. Dans le poème de Biterolf le combat entre Siegfried et Dietrich reste indécis; dans la Thidhrekssage, Thidhrek est vainqueur, mais au moyen d'un subterfuge; dans le poème du Jardin des roses, Siegfried est complètement vaincu et ne doit son salut qu'à l'intervention de Kriemhilt: la tradition allemande a-t-elle jamais poussé l'hostilité contre Siegfried jusqu'à le faire succomber sous les coups de son rival? C'est peu vraisemblable, car l'assassinat de Siegfried par Hagen est trop célèbre pour avoir jamais fait place à une autre légende : Hans Sachs lui-même s'en souvient encore dans sa tragédie sur Siegfried ! Il paraît plus vraisemblable d'admettre que le compilateur de la préface du livre des héros connaissait la légende du Jardin des roses, savait que Kriemhilt avait vengé la mort de son époux, mais ignorait la manière dont Siegfried avait été tué; aussi, pour se débarrasser du héros, a-t-il pris le moyen qui lui paraissait le plus simple : il l'a fait tomber sous les coups de Dietrich. Seulement, lorsqu'il s'agit de raconter la seconde partie de la légende des Nibelungen, le compilateur, partant d'une donnée fausse sur la mort de Siegfried, ne peut plus se tirer de sa narration et produit un récit presque inintelligible, dont voici une traduction aussi littérale que possible.

Comment tous les héros finirent et furent occis, et comment Diettrich de Bernne a disparu, en sorte que personne ne sait ce qu'il est devenu.

Apprenez que la femme du roi Etzel Heriche, étant morte, il prit ensuite la fille du roi Gibich, dame Kriemhiltt, qui, au-

trefois, avait été la femme du roi Sifrit en Niderland, lequel fut occis par le roi de Bernne dans le Jardin des roses. Cela peina beaucoup dame Kriemhiltt, et elle devint l'ennemie du roi de Bernne et de tous les Wilfinge qui étaient du pays des Huns. Elle inventa une ruse perfide pour faire occir les Wilfinge, c'est pourquoi elle prit le roi Etzell, car il était le plus riche et le plus puissant des rois, et elle pensait qu'il pourrait bien tenir tête à tous les Wilfinge. Et elle fit une grande fête et la fit annoncer dans tous les pays à tous les héros. Alors tous les héros y vinrent. C'était dans la ville d'Ofen, située en Hongrie (Vngernland), et ce pays appartenait au roi Etzel. Et elle cachait dans son cœur sa grande haine et sa colère contre les Wilfinge du pays des Huns (Hinenland), et c'était parce qu'ils avaient occis dans le Jardin des roses son mari Sifritt, l'invulnérable (der hirnin) de Niderland.

Ainsi, la fête fut préparée à Ofen, ville qui appartenait aussi au roi Etzel. Alors, la reine alla trouver Hagen de Troye (Drŏwe) et le pria de prendre les héros chez lui et de provoquer une dispute et une querelle, afin que tous les héros Huns fussent occis. Hagen dit qu'il ne pouvait avec honneur commencer la bataille, mais que si quelqu'un venait à la commencer, il ferait de son mieux. Lorsque dame Kriemhiltt vit que Hagen ne voulait pas agir contre son honneur, elle dit à un jeune fils de dix ans qu'elle avait : « Cours, frappe Hagen à la joue ; c'est celui qui est assis là-bas. » Et l'enfant y alla et le frappa à la joue. Alors, Hagen dit : « Je veux bien supporter cela à cause de ton jeune âge ; mais s'il t'arrivait de me frapper davantage, je ne le supporterais pas. » Alors elle fut contente et dit encore à l'enfant : « Cours, frappe-le encore une fois. » L'enfant fit ce que lui ordonnait sa mère. Quand il l'eut encore frappé, Hagen se leva : « Tu n'as pas fait cela de toi-même. » Et il prit l'enfant par les cheveux et lui coupa la tête.

Alors tout le monde de s'élancer : un, encore un, deux, trois, jusqu'à ce qu'on s'aperçut de la chose dans la salle d'en



haut, et puis dans la ville et aux alentours. Et tous les héros accoururent et s'entretuèrent les uns les autres, sauf Hiltte-brand qui, à force de coups, se fraya un passage hors de la mêlée. Cependant il reçut deux blessures à la tête.

Cependant le roi de Bernne était dans la ville, dans une autre maison, et ne savait rien de la chose, jusqu'à ce que Hilttbrand blessé vînt à lui et lui dît la nouvelle. Alors le roi de Bernne accourut en hâte, voulant voir ce qui se passait. Il trouva les deux frères de dame Kriemhild, il les prit et les lia pieds et poings, et s'en alla. Puis dame Kriemhiltt vint et trouva ses deux frères ainsi liés et couchés par terre : il y avait une épée à côté d'eux, elle prit l'épée et leur coupa la tête à tous les deux, pendant qu'ils étaient ainsi liés. Alors le roi de Bernne vint pour voir les deux prisonniers : la tête avait été coupée à tous les deux. Il vit dame Krimhiltt qui s'avançait, elle avait une épée dans ses mains. Il dit : « Vous avez coupé la tête à ces deux hommes. » Elle dit : « Oui. » Il prit l'épée et la coupa en deux. Ainsi furent occis d'innombrables héros. Le roi de Bernne et Hilttbrant montèrent à cheval et partirent. Les blessures de Hilttbrant ne voulurent jamais guérir jusqu'à sa mort.

Après cela, on convint d'un combat qui eut lieu devant Bernne. Là furent occis le vieux Hilttbrant et le roi Gintter qui était frère de dame Krimhiltt. Et ils marchèrent les uns contre les autres et se battirent, jusqu'à ce qu'ils fussent tous occis, tous les héros qui étaient dans le monde entier, excepté le roi de Bernne. Et alors un petit nain vint au roi de Bernne et lui dit : « Roi de Bernne, roi de Bernne, il faut que tu viennes avec moi. » Et le roi de Bernne demanda : « Où dois-je aller ! » Le nain répondit : « Il faut que tu viennes avec moi, ton royaume n'est plus de ce monde. » Ainsi il partit, et personne ne sait où il est allé, ni s'il vit encore, ni dans quel endroit de la terre il se trouve. Et ce même jour tous les héros périrent et furent occis, et il n'y en eut plus un seul dans le monde entier.


Digitized by Google

On croit aussi que le fidèle Eckart est encore devant la montagne de dame Vénus (Venuz) et qu'il doit y rester jusqu'au jour du jugement dernier.

Le compilateur connaît encore les grands traits de la légende ; il sait que Kriemhilt a épousé Etzel dans l'espoir de venger un jour la mort de Siegfried ; qu'elle a donné une grande fête à laquelle elle a fait inviter ses frères ; qu'elle a demandé à un héros (Dietrich dans le Nibelungenlied) de commencer le combat et que celui-ci a refusé. Alors, décidée à sacrifier son fils à sa vengeance, elle lui ordonne de frapper Hagen, — un trait fort ancien qui ne se retrouve que dans la Thidhrekssaga (ch. 366) et auquel fait probablement allusion une strophe du Nibelungenlied (1849). — Le combat général s'engage après que Hagen a tué le fils de Kriemhilt. Dietrich s'empare de Gunther et de Hagen et les livre liés à Kriemhilt ; celle-ci égorge de sa propre main son frère et son parent, et Dietrich, indigné de tant de cruauté, la frappe de son épée. Seulement, tandis que dans le Nibelungenlied c'est Hagen que poursuit la vengeance de Kriemhilt, dans la préface du livre des héros, c'est Dietrich qui a tué Siegfried ; dès lors, tout le récit devient ridicule : c'est à Dietrich que Kriemhilt en veut : elle n'a aucune raison pour faire frapper Hagen par son fils, ni surtout pour tuer ses frères, quand c'est de Dietrich qu'elle veut se venger !

L'histoire du grand combat final devant Berne, où le vieux Hildebrant est tué par Gunther, qui ressuscite pour la circonstance, paraît également apocryphe. Un autre passage de la préface du livre des héros (p. CXIV) raconte, il est vrai, que c'est le fils de Gunther qui a tué Hildebrant : le récit devient ainsi plus vraisemblable, mais aucune autre tradition ne mentionne ce fait ; dans la Thidhrekssaga, le fils de Högni venge bien la mort de son père et des Nibelungen, mais c'est sur Attila qu'il enferme dans la montagne où est caché le trésor des Nibelungen ; quant à Hildebrant, il meurt de maladie.

La préface du livre des héros est la dernière forme que prend

Digitized by Google

la légende des Nibelungen avant de disparaître : partie de la vallée du Rhin pour se répandre dans le reste de l'Allemagne, la légende s'était modifiée de mille façons diverses : d'abord on en avait chanté séparément les différentes parties, puis on avait inventé des motifs, des personnages nouveaux, parfois aussi on avait combiné plusieurs récits en un seul lied ; plus tard, on combine les lieder eux-mêmes pour en former des récits suivis ; enfin, vers la fin du moyen âge, on combine ces poèmes entre eux pour former des biographies complètes ; c'est de la vallée du Rhin qu'étaient partis les premiers lieder ; c'est là que viennent pour ainsi dire converger les différentes traditions ; c'est là que l'on entreprend la triste besogne d'intercaler le Siegfriedslied dans le Nibelungenlied, ou d'accrocher la fin de la Thidhrekssaga au poème du Jardin des roses. Après tous ces remaniements successifs, la légende est devenue si confuse, si inintelligible, si ridicule même, qu'il ne lui reste plus qu'à disparaître. Les témoignages rassemblés par W. Grimm prouvent qu'au XVIe et au XVIIe siècle on avait encore un souvenir de plus en plus confus de la légende dans la vallée du Rhin ; en plein XVIe siècle, on vend à Francfort de nombreux exemplaires d'un petit livre populaire racontant en prose l'histoire de Siegfried d'après le Siegfriedslied, mais la tradition authentique est morte, et le souvenir de Siegfried ne vit plus que parmi le peuple, dans les chaumières, où la légende héroïque se transforme peu à peu en contes populaires.

H. LICHTENBERGER.


Digitized by Google

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Henri Lepage. — *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Meurthe-et-Moselle. Table des matières.* Nancy, imprimerie Lorraine, 1886. Un fascicule in-4° de 181 pages.

Il y a une trentaine d'années que l'on a prescrit l'impression des inventaires sommaires des archives départementales. Ce travail si nécessaire a marché avec une telle lenteur que les inventaires ne sont actuellement terminés que dans six ou sept départements. En tous cas, aucun département jusqu'ici n'a commencé l'impression des tables de ces inventaires. Le département de Meurthe-et-Moselle arrive donc bon premier, et la table de son inventaire, dans la forme que lui a donnée M. Lepage et que l'administration centrale a approuvée, devra servir de modèle aux archivistes des autres départements. Ce n'est pas un médiocre honneur pour notre savant et laborieux archiviste.

On ne se rend pas bien compte des difficultés que présente la rédaction d'une table de ce genre et peu de personnes soupçonnent que ce travail est malaisé autant qu'ingrat. Une double nécessité s'impose : d'une part, ne pas donner à la table trop d'étendue, ne pas en faire une reproduction alphabétique de l'inventaire ; de l'autre, diviser les articles pour qu'un mot ne soit pas suivi d'une série interminable de renvois et qu'on ne soit pas obligé de se reporter incessamment à l'inventaire. Il faut être clair sans cesser d'être bref, donner au lecteur le plus d'indications possible sans risquer d'outrepasser le maigre crédit affecté à l'impression. M. Lepage a parfaitement concilié ces exigences opposées. Qu'on examine, par exemple, les articles *abbayes, bailliages, bulles, châteaux, confréries, hôpitaux, moulins, sorciers,* que nous prenons au hasard, et bien d'autres, on verra quelle quantité considérable de renseignements se trouve là judicieusement classée. La table seule suffit à donner une idée générale du sujet que l'on veut traiter, et en se reportant à l'inventaire, on a déjà les éléments d'un travail très complet.

Cette table des matières sera suivie d'une table des noms de personnes, puis d'une table des noms de lieux. Souhaitons que M. Lepage soit à même de terminer dans un bref délai l'impression de ces deux dernières. Elles sont rédigées, prêtes pour l'impression, mais les formalités administratives,

Digitized by Google

interminables dès qu'il s'agit d'imprimer quelque chose aux frais de l'État, entraînent des retards considérables. Quand les tables des noms de personnes et des noms de lieux auront paru, nous aurons dans ces trois tables qui se compléteront mutuellement un excellent guide pour nous orienter dans les archives de notre département. Un tel guide n'est pas superflu, car nos archives sont composées de fonds très variés et forment un ensemble extrêmement considérable. Des juges compétents les placent au troisième rang parmi les archives départementales de France, après les archives du Nord et celles de la Côte-d'Or. C'est dire que M. Lepage n'a que plus de mérite à avoir terminé si vite et avant tout le monde l'inventaire du dépôt qui lui est confié.

E. Duvernoy.

V. Riston, avocat, docteur en droit. — *Contribution à l'étude du droit coutumier lorrain. Fiefs, Censives, Servitudes.* Un volume in-8° de 346 pages. Paris, Arthur Rousseau. 1887.

« Le dessein de l'auteur... a été de suppléer, autant qu'il lui a été possible, au défaut d'une École de droit municipal qui avait été instituée, en 1724, par le duc Léopold en l'Université de Pont-à-Mousson, et qui a cessé par la mort du professeur (Didier George, sieur de Lemud) en 1742, sans doute par la difficulté reconnue de fixer l'attention de la jeunesse à l'étude du droit canonique, civil et coutumier tout ensemble. »

Ainsi s'exprimait, en 1782, dans le discours préliminaire de son *Analyse des Coutumes sous le ressort du Parlement de Lorraine,* M. Riston, écuyer, substitut au Parlement. Dans l'exemplaire que possède notre bibliothèque municipale de Nancy, une note manuscrite, d'une grande écriture évidemment contemporaine du volume, ajoute : « La jeunesse de Lorraine est autant susceptible d'attention que celle des autres universités ; mais l'Hôtel de Ville sollicita la suppression de cette chaire parce qu'il paioit les gages de ce professeur. »

Aujourd'hui, la jeunesse lorraine ne demanderait pas mieux que de pouvoir fouiller les vieilles institutions de notre France de l'Est. Mais la chaire de George de Lemud reste supprimée ; l'Université lorraine ne fait pas et *ne peut* faire de droit lorrain ; c'est par un long travail personnel qu'il faut se créer à soi-même le fonds de connaissances générales indispensables pour l'étude spéciale la plus modeste. D'excellents travailleurs doivent reculer devant une telle tâche. M. Riston, avocat, docteur en droit, n'a pas reculé[1]. Son essai mériterait donc, *a priori* pour ainsi dire, d'attirer l'attention des

1. Son ouvrage forme la partie française d'une thèse de doctorat, soutenue par lui récemment devant la Faculté de droit de Nancy.

Digitized by Google

amateurs de choses lorraines s'il ne se recommandait en outre par sa sérieuse valeur intrinsèque.

Il est deux manières principales d'étudier l'ancien droit : 1° se cantonner dans une époque donnée et chercher à en reconstituer la législation positive, écrire le livre qu'aurait écrit un juriste du temps ; 2° prendre, à cadre égal, un sujet plus restreint ; commencer aux origines en étudiant les diverses traditions qui ont pu léguer quelque chose au droit ultérieur ; montrer ces traditions se détruisant l'une l'autre, ou se combinant, ou cédant la place à de nouvelles institutions autochtones sous l'action de telles et telles influences ethniques, morales, économiques, politiques ; suivre, enfin, de leur naissance jusqu'aux temps modernes ou contemporains les institutions issues de ce travail, en un mot, faire œuvre de jurisconsulte historien.

C'est au premier de ces deux genres qu'appartient l'étude de M. Riston. Elle prend le droit coutumier lorrain tout formé, on peut peut même dire déjà rédigé. L'auteur dit bien de temps en temps quelle était la solution du très vieux droit coutumier, ou du *Miroir de Souabe,* ou des *Libri feudorum.* Mais ces indications sont chez lui brèves et relativement rares. Son livre est celui d'un praticien des XVIe, XVIIe ou XVIIIe siècles.

Se limitant ainsi dans le temps, l'auteur a pu prendre un sujet étendu. Il annonce trois matières et en traite quatre : les fiefs, les censives, les servitudes, et enfin les droits de justice étudiés par lui à propos des fiefs. Après des indications bibliographiques développées, une bonne introduction consacrée surtout à des généralités sur les diverses coutumes lorraines, quelques pages sur les alleux, M. Riston étudie en quatre-vingts pages le droit des fiefs, leur nature, leurs modes d'acquisition, les conditions de validité du contrat d'inféodation, les rapports qu'il crée entre les deux parties, le démembrement de propriété qu'il effectue ; soixante-dix pages énumèrent, avec une courte étude sur chacun d'eux, les attributs de la haute, de la moyenne et de la basse justice ; les copies de six actes anciens, relatifs à des fiefs ou à des droits de justice, viennent à l'appui de ces deux études ; puis l'auteur reprend plus rapidement, en une trentaine de pages, avec les censives, les questions traitées pour les fiefs, et enfin emploie le reste de son livre à passer en revue les servitudes légales, mitoyenneté, clôture, etc., et les diverses formes de la servitude réelle usagère, vaine pâture, parcours, grasse pâture, embannie, glandée, etc.

Le choix de ces matières est-il tout à fait heureux ? Je ne le trouve pas. A elles toutes elles ne constituent pas un sujet. Les fiefs, les censives et toutes les autres tenures, voilà un sujet. Les servitudes et les autres charges réelles que la propriété foncière était susceptible de recevoir en sont un autre. Mais les tenures censuelle et féodale, seules comme tenures, les

Digitized by Google

servitudes seules comme droits réels, ne donnent rien de complet, et, juxtaposées, ne s'unissent pas. Ce que M. Riston nous donne, c'est quatre chapitres d'un traité qui en compterait six ou sept, et qui serait la constitution de la propriété immobilière. Ce n'est pas là, heureusement, un vice rédhibitoire, si ces quatre parties peuvent être intéressantes chacune par elle-même, ce qui est le cas, et nous pouvons passer à l'appréciation de l'ouvrage au point de vue de l'exposition et du fond.

Mes critiques (c'est par elles que je commencerai) seront longues et nombreuses, sans qu'elles doivent faire perdre de vue la valeur très sérieuse de l'œuvre, la plupart étant avant tout des *desiderata* à l'adresse des jeunes gens qui nous font espérer des études semblables.

L'exposition, tout d'abord, est, dans certaines parties, un peu sèche. Il est quelques séries de pages où le livre prend le caractère d'une compilation, d'un recueil pur et simple de décisions mises bout à bout; elles se succèdent sans interruption dans leur nudité uniforme de formules abstraites, et l'intérêt languit. Quand il s'agit de faire connaissance avec des règles de droit, on aime à trouver à côté de l'énoncé théorique l'application pratique et vivante, la décision d'espèce. C'est par là que le texte légal s'anime. Les commentateurs de nos lois contemporaines n'ont garde de l'oublier. N'est-ce pas plus naturel encore quand il s'agit de faire revivre une législation morte depuis près d'un siècle? M. Riston cite de temps en temps des arrêts par leur date et les noms des parties; ce sont les procès qu'il nous eût fallu pour les questions importantes, tout au moins de courts exposés des litiges. Nous trouverions plaisir aussi, pour ces mêmes questions capitales, à voir rappeler les décisions du droit commun coutumier et du droit écrit, et expliquer la raison d'être de la solution ou des solutions lorraines. Un peu de législation comparée aide à comprendre nettement la règle expliquée et à en apprécier la valeur. Dans les questions controversées enfin, l'auteur signale les discussions, et, vite, il passe; nous aimerions au contraire à entendre un instant nos jurisconsultes et à saisir le motif de leur désaccord. Montrer les diverses solutions que des juristes croient pouvoir puiser dans l'esprit de la loi, au défaut du texte, et répéter leurs arguments quand ils en donnent, n'est-ce pas un moyen excellent et naturel de faire connaître cette loi même?

En ce qui concerne le fond de l'ouvrage, je ne vois de véritable erreur qu'à la page 33; l'auteur nous dit qu'en Lorraine « aussi longtemps que le *Miroir de Souabe* et le *Liber feudorum* conservèrent leur autorité, les femmes furent incapables de devenir titulaires de fiefs ». Or, voici les rubriques de quelques chapitres de ces deux ouvrages : « De fames ou de puceles qui tyenent fyez » (*Miroir, ed Matile,* p. LXXIV, recto, chap. LXI); « De fyez de clers et de dames » (*Eod. l.* p. LXV, verso); « *De feudo fœ-*

minæ » (*Libri feud.*, lib. II, tit. xxx, *corpus* Galisset, col. 1233). La méprise est assez étrange. Peut-être M. Riston n'en est-il pas le premier coupable; mais c'est à peine une circonstance atténuante; la méfiance est le premier devoir de quiconque travaille de seconde main.

Ce qui me choque le plus après cette erreur, ce sont quelques expressions vagues dont M. Riston ne s'est pas assez défié et qui sous sa plume sont devenues absolument impropres. P. 32, il affirme que « dans *notre très ancien droit* » les matières féodales étaient régies par le *Miroir de Souabe*, et p. 34 que, « d'après *le vieux droit germanique* », les mineurs étaient incapables de tenir un fief. P. 57, dernière ligne, il parle des « *anciennes lois germaniques* » en plaçant parmi elles les *Libri feudorum*. Qu'est-ce que notre *très ancien* droit? le *vieux* droit germanique? les *anciennes* lois germaniques? Ce sont là des expressions vagues, indignes de la plume d'un juriste; il ne faut s'en servir qu'après avoir dit ce qu'on entend par elles; dans ces passages, du reste, elles sont particulièrement défectueuses, étant donné qu'il s'agit, avec la première, du temps où le *Miroir de Souabe* était déjà non seulement publié, mais employé jusqu'en Lorraine; avec la deuxième [1], de celui où il y avait déjà des fiefs; avec la troisième, de celui où les *Libri feudorum* étaient droit d'Empire.

P. 14 et p. 57, le peu de méfiance de M. Riston à l'égard des expressions courantes lui fait accepter des formules fort regrettables en une des questions les plus importantes du droit lorrain. Il s'agit de savoir quel était, dans le silence de la coutume, le droit à consulter. Je cite : « Le juge pouvait s'éclairer, soit par..., soit par..., soit par..., soit enfin par le droit germanique, selon le sujet »; p. 57 (la question revient pour les matières féodales en particulier) : Il y avait lutte, nous dit-on, « sur le fait de savoir si l'on devait appliquer les dispositions des coutumes voisines, par exemple celle *de Paris* (?), ou bien au contraire s'attacher exclusivement *aux anciennes lois germaniques* et particulièrement au *Liber feudorum*. Le mieux eût été d'allier ensemble les prescriptions du *Liber feudorum* et celles des coutumes voisines, *tout en laissant la première place au droit germanique, comme d'ailleurs la coutume de Bar nous l'indique elle-même* dans son article 1er. » — Quoi donc! c'est le droit germanique qui servait de droit supplétif, autant dire de droit commun en notre pays! Quel argument inébranlable à l'appui de certaines prétentions scientifiques et autres! — Cette solution, *a priori*, paraît suspecte, et si on cherche à la mieux comprendre, elle embarrasse : quel est ce droit germanique qu'il faut appliquer? De nos

1. Tout au plus celle-ci s'expliquerait-elle par une allusion à l'idée si répandue, d'après laquelle le fief aurait hérité de la législation de la terre salique, et de cette dernière nul ne pouvait être saisi, s'il n'était capable de porter les armes. Encore était-il besoin alors de s'en expliquer; et puis est-ce là du droit germanique?

Digitized by Google

jours on entend par là un certain ensemble de coutumes juridiques et d'institutions qui auraient été le droit commun des peuples de la Germanie vers les quatre premiers siècles de notre ère. Ce n'est pas à ce droit germanique là que la coutume de Bar peut faire allusion. De son temps il n'était pas encore inventé, puis comment en tirer du droit féodal? Il s'agit donc du droit appliqué en Allemagne; mais en ce sens l'expression n'est possible que *brevitatis causâ,* pour indiquer l'ensemble des législations parfaitement distinctes qui se partageaient les pays allemands; elle est interdite à un texte légal, qui, indiquant un droit à appliquer, ne peut indiquer qu'un droit déterminé. Heureusement la coutume elle-même, dans cet article premier que l'on prétend citer, nous sort d'embarras : « Coutume est telle que tous les fiefs tenus du duc de Bar en son bailliage du dit Bar... se gouvernent et règlent *selon les lois et coustumes impériales,* ès cas où il n'y a coustumes particulières contraires au dit bailliage. » (*Coutumier général,* II, pages 1016 et 1019.) Ce n'est plus de droit germanique qu'il s'agit, c'est de droit d'Empire, ce qui n'est pas la même chose; que M. Riston en convienne[1]. Conclusion : cette expression « droit germanique » est encore de celles dont il faut se défier.

Dans ces mêmes pages 32 et 57, déjà incriminées, je trouve enfin (et j'aurai le plaisir de clore par là mes critiques) deux assertions historiques contre lesquelles je ne puis trop m'élever; p. 57, toujours à propos de la question de savoir quel était en matière féodale le droit supplétif, notre auteur constate que « tous les auteurs s'accordaient pour rejeter ici l'influence du droit romain », et la raison qu'il en donne est que « la féodalité ayant une tout autre origine, ne pouvait rien avoir de commun » avec ce qu'il appelle, je ne sais pourquoi, « les anciennes lois des Quirites » ; lisons, purement et simplement : « avec le droit romain ». — M. Riston me citera facilement des livres estimés dans lesquels il a pu puiser cet axiome; mais qu'il veuille l'examiner d'un peu près. Pour aller de l'état social des Barbares d'outre-Rhin à l'organisation sociale féodale, du mundium du chef de famille germain au pouvoir souverain (plus ou moins entier) du comte ou du baron, où trouver une transition? Faisons au contraire intervenir l'organisation gouvernementale et politique de l'Empire romain, suivons cette décadence qui a été surtout une transformation, nous voyons le roi franc héritant partiellement du *princeps* romain, rendant infiniment plus rudimentaire, mais conservant *grosso modo,* un fonctionnarisme qui est une mine toute trouvée de bénéfices pour ses fidèles; les comtes, marquis, etc., gardant *jure proprio* la justice lucrative qu'on leur a déléguée en ferme ou en

1. Encore aurait-il pu ajouter qu'une fois le duché de Bar rentré sous la suzeraineté du roi de France, cette disposition de la coutume de Bar n'était plus considérée par nos jurisconsultes comme applicable. Voir note de J. Brodeau, sous l'article.



bénéfice, abusant de la puissance qu'elle donne pour acquérir des droits plus ou moins nets de haute propriété sur les territoires de leur ressort, la souveraineté et la propriété tendant ainsi à se confondre, et la propriété entraînant alors à son tour quelquefois une souveraineté plus ou moins complète ; et malgré tout ce désordre, une vague idée de l'état subsistant, une certaine notion de l'obéissance due à l'homme qui est roi, simplement parce qu'il est le roi, le prince, — et ainsi se forme naturellement cette féodalité spéciale à l'Europe franque ou francisée, si compliquée, si incohérente, que nulle origine simple n'expliquera jamais. Or, dans cette formation, à laquelle des deux influences romaine et barbare faudra-t-il accorder le rôle le plus important, capital ? L'une a fourni la matière de la puissance des seigneurs, l'autre n'a fait que l'émietter.

La seconde des deux assertions historiques que je veux signaler a trait spécialement à notre droit lorrain : M. Riston regarde comme incontestable qu'à une certaine époque *dans notre très ancien droit* (?), notre province était, en matière féodale, régie par le *Miroir de Souabe*. Pourquoi ? Parce qu'on a découvert un manuscrit du *Miroir* en vieux français à l'usage des pays de Lorraine [1]. C'est se laisser trop facilement convaincre. Le *Miroir* a eu de la vogue auprès de nos praticiens ; elle a été jusqu'à le faire considérer par eux comme un livre, peut-être comme *le* livre à consulter quand la coutume était douteuse, et par la jurisprudence et la pratique il a influé sur notre droit encore en formation ; c'est certain, c'est au moins très vraisemblable. Les ouvrages de droit avaient de ces fortunes, s'ils trouvaient moyen d'offrir aux juristes perdus dans les incertitudes de la tradition orale un ensemble de règles opportunes non inconciliables avec les usages établis. Leur vogue dépassait leur région d'origine. On les traduisait quelquefois dans toutes les langues de l'Europe. De là à conclure qu'ils *régissaient* les pays où on voit qu'ils ont été reçus, que par conséquent ils y supplantaient la coutume, il y a loin. Pour le *Miroir* en particulier, la question me semble tranchée par un rapprochement facile à faire. Il suffit de comparer le droit féodal lorrain au droit du *Miroir* d'une part, au droit lombard et au droit français d'autre part. En un grand nombre de points il ressemble au premier, c'est vrai, mais c'est qu'il ressemble aussi aux deux autres comme au droit féodal du reste de l'Europe franque. Il y avait un fonds considérable de règles communes à tous, c'était forcé. Mais que l'on

1. M. Riston dit que le manuscrit porte la mention : Traduction pour les pays de Lorraine. Est-ce bien exact ? Je n'ai vu que deux fois le nom de Lorraine dans le texte français du *Miroir :* 1° p. XXIII, verso, § CXXXIV, éd. Matile, *li marche de lorranne* est citée parmi les fiefs de bannières de la Sare (voir aussi *Introduction*, p. IX) ; 2° le chap. CXXXVIII du Droit provincial parle de *la cite de mez an lorreine,* à propos de bans que *le coens palazins dou rin ha le poair de prester*. Rien de plus. L'expression de M. Riston me paraît donc suspecte. Quant à ces deux passages, il est clair qu'ils n'ont point trait à la question.

Digitized by Google

aborde les questions, peu nombreuses du reste, où la variété était possible, des problèmes capitaux comme la distinction des fiefs au point de vue de l'hérédité, le régime successoral des fiefs héréditaires, alors, chose remarquable, *Miroir de Souabe* et droit lorrain entrent en opposition flagrante; c'est avec le droit lombard, avec le droit français surtout, que le nôtre s'est trouvé d'accord. Je ne puis entrer ici dans les détails de la preuve. La vérification par les textes est facile. Le droit lorrain féodal est un droit parfaitement individuel, et il est impossible qu'à une époque donnée nos pays aient été régis par un droit étranger [1].

Mes critiques ont été longues, j'avais prévenu et dit pourquoi. Elles ne m'empêchent pas de reconnaître la valeur réellement très sérieuse de cet ouvrage. Un peu superficiel au point de vue juridique, il est du moins toujours clair, de lecture facile; riche même en détails intéressants, en ce qui concerne, par exemple, la justice et les servitudes. L'auteur a fait là un travail considérable de recherches, de collation des coutumes et de compilation; il a lu, souvent sur des manuscrits pénibles à déchiffrer, ce qui nous reste de nos anciens jurisconsultes lorrains. Son livre rendra bien des services en évitant des recherches laborieuses; il a sa place marquée dans toute bibliothèque de lotharingiste; je souhaite que l'auteur se complète lui-même en nous donnant un jour ce qui nous manque du régime de la propriété foncière lorraine.

G. Gavet.

Abbé J.-F. Deblaye. — *La Charité de saint Vincent de Paul en Lorraine* (1638-1647). Nancy, Vagner, 1886, brochure de 150 pages, in-12.

L'auteur de cet opuscule a voulu restituer à saint Vincent de Paul tout le mérite de la campagne charitable qu'il conduisit en Lorraine pendant la guerre de Trente ans. Par des motifs de patriotisme local assez ordinaires, la plupart des écrivains de la région avaient laissé dans l'ombre le rôle de saint Vincent de Paul et fait gloire à une illustration lorraine, le père Fourier, des efforts tentés pour réparer les désastres de la guerre dans notre province. M. Deblaye montre très bien que, loin de pouvoir secourir leurs compatriotes, Pierre Fourier et les membres des congrégations fondées par lui étaient eux-mêmes réduits à une extrême misère. Les trois évêques dont les diocèses comprenaient la presque totalité des duchés de Lorraine et de Bar étaient sujets du roi de France et agents dociles, sinon zélés, de la politique française. Leur hostilité rendait d'avance impuissantes

1. Du reste, dans d'autres passages, M. Riston parle du *Miroir* et des *Libri feudorum* comme ayant été tous deux en vigueur en nos pays. Comment serait-ce possible, les deux législations présentant des divergences assez notables? Tout s'explique si on ne leur reconnaît, à tous deux, ou à l'un d'eux, qu'une autorité doctrinale.


Digitized by Google

toutes les tentatives de Fourier. Le secours devait venir d'ailleurs : « Pour apporter un secours notable à la grande misère de notre province, il fallait habiter une autre contrée riche et puissante telle qu'était Paris ; il fallait en outre y posséder une haute position, une influence sans égale, telle que l'avait le seul Vincent de Paul » (page 5). Vincent était, en effet, le confesseur d'Anne d'Autriche. Très influent sur l'esprit de cette princesse, respecté du roi et de toute la cour, estimé même par Richelieu parce qu'il ne s'occupait pas de politique, disposant de ressources immenses qu'avait su se ménager son ingénieuse charité, Vincent de Paul fut pendant dix ans la providence des deux duchés. De Paris qu'il ne pouvait quitter, il dirigea tout, couvrit le pays de ses agents, distribua partout le pain, les vêtements, les médicaments, l'argent, non seulement aux paysans et aux pauvres des villes, mais encore aux personnes de condition que la ruine commune n'avait pas épargnées. Les Trois-Évêchés, qui souffraient de la guerre presque autant que la Lorraine, reçurent aussi ses libéralités. Enfin, Vincent de Paul organisa une sorte de confrérie pour secourir les nobles lorrains réfugiés à Paris où ils étaient dépourvus de tout moyen d'existence.

Pour exposer les opérations charitables de saint Vincent de Paul, M. Deblaye a adopté l'ordre géographique. Il a pu de la sorte éviter la confusion inhérente à un tel sujet. Nous avons pourtant à lui reprocher quelques inexactitudes et une faute de méthode. Il qualifie (page 120) Louise de Lafayette de favorite. Le terme est mal choisi et pourrait donner une idée fausse sur les rapports de cette personne avec le roi. M. Deblaye paraît croire (page 125) que la guerre de Trente ans se termine par le traité de 1661. A ce compte, il faudrait dire : la guerre de Quarante ans. Le traité de Paris du 28 février 1661 ne concerne que la Lorraine. La paix générale date de 1648. Enfin, pourquoi M. Deblaye se montre-t-il si avare de références et de renvois exacts aux ouvrages qu'il cite? Quand par hasard il en donne, il se garde bien de faire une note ; il laisse l'indication dans le texte, entre parenthèses, disposition typographique tout à fait défectueuse. Ce livre de 150 pages n'a que trois ou quatre notes. Ceci dit, et étant entendu qu'on n'y doit pas chercher de résultats nouveaux, nous reconnaissons volontiers l'intérêt qu'offre le travail de M. l'abbé Deblaye.

E. D.

J.-B. Paté. — *Notice sur Brulange*. Nancy, Sordoillet, 1886, brochure de 72 pages in-8°.

Brulange est un village de la Lorraine annexée, canton de Gros-Tenquin, cercle de Forbach, situé sur la Rotte, petit affluent de la Nied française, et sur la ligne ferrée de Metz à Strasbourg, par Sarrebourg.

Digitized by Google

Il est à désirer qu'une monographie bien faite soit consacrée à toutes les communes de notre région. M. Bonnabelle a entrepris ce travail pour les communes de la Meuse; dans notre département et dans celui des Vosges, plusieurs instituteurs l'ont fait chacun pour sa commune. Quelques-uns de ces écrits remplissent toutes les conditions exigées et peuvent être pris comme modèles.

On n'ose en dire autant de la notice consacrée à Brulange par M. Paté, maire de cette commune. Ce n'est pas qu'il n'ait fait de son mieux. Il nous donne le résultat de ses recherches sur le château de Gondremange, voisin de Brulange et sur ses anciens possesseurs. Il signale, sans en marquer la date, la découverte de tombes anciennes sur le territoire de la commune. Les objets qui en proviennent ont été déposés au musée de Metz. Il publie (p. 18-28) le texte du dénombrement, en 1683, de la seigneurie du ban de la Rotte dont faisait partie Brulange. Nous n'avons pas à examiner les chapitres consacrés à la géologie et à l'agriculture. Nous savons gré à M. Paté de nous indiquer qu'on ne parle que le français à Brulange et qu'on ne trouve aucune trace de la langue allemande dans les anciens papiers de la commune. Aussi, depuis 1870 est-on fort gêné pour correspondre avec l'administration qui n'emploie que l'allemand et cela nuit à la prompte expédition des affaires. Une autre conséquence de l'annexion a été de favoriser l'ivrognerie en répandant l'usage de l'eau-de-vie. La notice se termine par la liste des curés de Brulange depuis 1688, de ses maires depuis 1823.

En somme, il y a des choses utiles dans cette notice, mais mal disposées, mal exprimées. Un peu partout, d'aimables naïvetés: arche vient du celtique *arch* (on sait que les étymologistes improvisés voient du celtique partout. Nous sommes surpris que M. Paté ne fasse pas dériver le nom de son village de quelque racine celtique). L'auteur expose sa théorie sur la conquête de la Gaule par les Francs « aidés du haut clergé et des malins du pays », puis nous parle d'un de ses administrés qui fabrique d'excellents fromages et fait des paysages « sans avoir jamais appris le dessin », ou bien nous raconte comment, en 1853, Jean-Baptiste Broquard rédigea un testament dont tous ses héritiers ont été satisfaits. Que ces détails nous feraient plaisir si nous les trouvions dans une chronique du XI[e] siècle. Ici, ils nous laissent assez indifférents. E. D.

Alexandre TUETEY. — *Le Graveur lorrain François Briot,* d'après des documents inédits, avec un portrait par Ch. Goutzwiller. Paris, Charavay, 1887, in-8°, 38 pages.

Il y aura désormais un artiste lorrain de plus; la biographie et l'iconographie de notre province se seront enrichies, grâce aux recherches d'un érudit montbéliardais bien connu, M. A. Tuetey. On avait toujours cru que

Digitized by Google

François Briot, l'auteur de la fameuse aiguière en étain si souvent décrite et reproduite, était originaire de Montbéliard : c'était une induction sans preuves tirée de ce fait qu'il avait vécu à Montbéliard pendant vingt ans, de 1596 à 1615. Or, d'après une pièce mise au jour par M. Tuetey, Briot se déclare originaire de *Damblain en Lorraine*. Nicolas Briot, le célèbre graveur de monnaie, était de la même localité vosgienne ; sans doute ces deux artistes étaient très proches parents. Nous ne suivrons pas M. Tuetey dans le détail des pièces de procédure qui lui ont permis de reconstituer en grande partie la vie de François Briot ; qu'il nous suffise de dire que son travail est au plus haut point digne d'attention.

H. S.

X. MOSSMANN. — *Un Industriel alsacien. Vie de F. Engel-Dollfus.* Mulhouse, Brustlein. 1 vol. in-8° de 249 pages.

L'Académie française, en disposant cette année en faveur de ce livre de l'un des prix Montyon destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs, a voulu rendre hommage tout à la fois à M. Mossmann qui en est l'auteur et à la mémoire de M. Engel-Dollfus, qui en forme le sujet. Assurément l'un et l'autre sont fort dignes de cette haute récompense et de ce souvenir. M. Mossmann a été comme le collaborateur littéraire de M. Engel : il a vécu dans son intimité et a ressenti pour lui une respectueuse affection. Aussi a-t-il mis toute son âme dans cette biographie ; son émotion contenue gagne vite le lecteur ; il se sent attaché et charmé et il reporte sur l'écrivain quelque chose de cette profonde vénération que celui-ci témoigne pour son héros. Quant à M. Engel, le livre de M. Mossmann va nous le faire connaître.

Il naquit à Cernai, en 1818, et fit de bonnes études au lycée Henri IV. Puis il *apprit la marchandise,* comme on disait au XVIIe siècle, tour à tour à Mulhouse et au Havre ; à l'âge de vingt-cinq ans, il revint en Alsace, épousa la fille du vénéré Jean Dollfus, l'un des chefs d'une maison qui remontait en 1764, au temps où Mulhouse était encore rattachée à la Confédération helvétique. A partir de ce jour, M. Engel consacra à l'industrie quarante années de son existence ; il y apporta de nombreux perfectionnements, transforma l'outillage des filatures, donna un grand développement à la production du fil à coudre, et, par l'invention constante de nouveaux dessins, satisfit tout ensemble aux désirs du public et au bon goût. En 1860, il défendit les intérêts de l'industrie mulhousienne, lors de l'enquête à laquelle procéda le Gouvernement français, après les traités de commerce ; pendant la guerre de Sécession (1861-1865), alors que le coton faisait défaut sur tous les marchés européens, il proposa l'un des premiers d'introduire cette culture en Algérie. En 1867, il prit une grande part à l'Exposition et fut chargé par Michel Chevalier du rapport sur l'industrie

Digitized by Google

cotonnière. Plus tard, il combattit avec véhémence en faveur des admissions temporaires, grâce auxquelles les filateurs anglais pouvaient s'adresser aux teinturiers alsaciens, afin de transformer leurs toiles en *indiennes*. La guerre de 1870 et l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne survinrent sur ces entrefaites. Une crise terrible éclata dans l'industrie. M. Mossmann nous raconte tous les efforts que firent les fabricants de l'Alsace et M. Engel en particulier, pour que le marché de la France ne se fermât pas subitement devant eux et pour que celui de l'Allemagne s'ouvrît peu à peu. Il nous dit aussi le rôle fort honorable que M. Engel joua à l'Exposition de Paris de 1878.

L'illustre industriel ne s'est pas seulement occupé de maintenir et de développer sa fabrication. Il a voulu aussi assurer le présent et l'avenir des ouvriers qu'il employait, relever, avec leur condition matérielle, leur situation morale. Dès 1851, il fonde la Société d'encouragement à l'épargne; plus tard il visera à en faire une caisse générale de retraite pour les travailleurs de Mulhouse; il crée une association pour prévenir les accidents de fabrique; il installe à Dornach un grand bâtiment qui doit loger la bibliothèque, servir de lieu de réunion pour les sociétés de chant et de musique et de salle de spectacle; il organise un nouveau système d'assurance pour les maisons ouvrières; enfin, de ses deniers, il établit un dispensaire où les enfants malades trouvent tous les secours indispensables.

Mais ce qui fait de M. Engel une physionomie à part, ce qui constitue son originalité, c'est que, excellent industriel et administrateur de premier ordre, il a voulu, en quelque manière, réagir contre cette vie d'affaires; c'est qu'il aimait par-dessus tout les choses de l'intelligence, les lettres, les arts; c'est qu'il a été, pour bon nombre d'écrivains et d'artistes de l'Alsace, un véritable Mécène.

Il contribue à fonder dans Mulhouse l'école de dessin et le musée de peinture. Sous son influence, la Société industrielle crée un comité d'histoire et de statistique et celui-ci réunit, à côté de la galerie de peinture, un musée historique, composé des objets d'art, gravures, costumes, médailles, etc., qui sont des documents pour l'histoire de la cité. Lorsqu'après l'annexion la Société des monuments historiques de l'Alsace se trouve envahie par les étrangers, M. Engel donne sa démission; mais il fait paraître en Alsace un nouveau recueil en langue française : le *Bulletin du Musée historique de Mulhouse*. Il encourage M. l'abbé Hanauer à mettre au jour ses *Études économiques sur l'Alsace*, M. Stœber à continuer l'*Alsatia*. Il fait visite à l'éditeur de M. Charles Schmidt, et ledit éditeur n'hésite plus à publier cet ouvrage qui est un chef-d'œuvre : *Histoire littéraire de l'Alsace à la fin du* xve *siècle et au commencement du* xvie *siècle*. Enfin, M. Engel veut élever deux monuments à sa petite patrie, l'Alsace, qu'il chérit d'une autre

Digitized by Google

manière, mais tout autant que la grande patrie la France : il a l'intention de faire composer un dictionnaire biographique de tous les hommes qui ont illustré notre pays, et de faire réunir en un *corpus* toutes les chartes et tous les actes se rapportant à Mulhouse. La première œuvre fut confiée à Stoffel ; le choix était excellent ; malheureusement Stoffel mourut à Colmar, en 1880, avant que rien n'ait paru. La seconde entreprise fut mise aux mains de M. Mossmann lui-même : c'est dire tout de suite qu'elle fut menée avec promptitude et exécutée avec soin et intelligence. Nous nous réservons de dire un autre jour tout le bien que nous pensons des quatre volumes déjà parus du *Cartulaire de Mulhouse*.

Nous nous reprocherions de ne point rappeler ici que M. Engel a donné une très forte somme à notre École de Rome et il nous faut encore signaler ses dernières créations. Des expositions de peinture triennales, de véritables *salons*, sont organisés à Mulhouse ; enfin un superbe bâtiment est construit pour la galerie de peinture, le musée historique et le musée archéologique, celui-ci constitué presque en entier par M. Engel, qui a acheté la collection Nicklès de Benfeld et celle de Schnœringer de Brumath. M. Engel mourut dans un âge encore peu avancé, à soixante-cinq ans (16 septembre 1883) ; mais il a laissé derrière lui une œuvre magnifique et longtemps encore sa mémoire sera bénie par les ouvriers, dont il a été le bienfaiteur, par les savants qu'il a encouragés. Il ne reste plus qu'à féliciter M. Mossmann d'avoir eu à publier la biographie d'un homme si respectable, et il nous faut bien aussi estimer heureux M. Engel d'avoir trouvé un pareil biographe.

Nous devons signaler comme complément de ce beau livre une brochure que M. Mossmann a publiée quelque temps plus tard et qui a pour titre : *Lettre à M. le Dr H. Herkner sur son livre : Die oberelsässische Baumwollindustrie und ihre Arbeiter* (Mulhouse, Struchelberger, 22 p. in-8°). L'ouvrage de M. Herkner est une diatribe contre les fabricants de Mulhouse ; il y est soutenu avec audace que les industriels de cette grande cité n'ont amais rien fait dans l'intérêt des ouvriers ; que dans tout ce qu'ils ont créé, ils n'avaient qu'un but, donner le change à l'opinion et la tromper sur la véritable situation de l'industrie mulhousienne, essentiellement avantageuse pour les patrons, en réalité déplorable pour les travailleurs. La brochure de M. Mossmann contient une protestation énergique contre de semblables assertions, par lesquelles on a essayé de salir, pour des motifs politiques, la mémoire d'hommes partout vénérés. Elle est faite avec beaucoup d'esprit ; elle est en outre écrite avec une mâle éloquence qui vient du cœur. Nous en citerons la fin : « Convenez-en, Monsieur, vos études sur l'industrie alsacienne n'ont été qu'un prétexte pour vous jeter dans la mêlée des partis. Vous cherchiez une occasion de vouer au mépris public les

Digitized by Google

hommes les plus universellement respectés de notre temps. Vous n'avez pas reculé devant la crainte d'attiser la guerre sociale et les querelles confessionnelles dans une ville où, des deux parts, les meilleurs s'appliquent à sauver la paix sociale et la paix religieuse ! Votre conscience ne vous a pas averti que vous faisiez là, non une œuvre de patriote, mais de fanatique et de sectaire. Ce qu'il y a de pis, c'est que la cause que vous servez n'est pas la vôtre. Vous êtes Autrichien et non Allemand. Comme tel, vous n'avez pas compris qu'il eût été de bon goût de vous tenir sur la réserve, de rester en dehors des partis en présence. La besogne où vous vous êtes délecté chez nous, vous n'auriez pas osé la faire chez vous. Voilà pourquoi, dans ses éléments essentiels, votre gros volume n'aura jamais que la valeur d'un pamphlet. C'est à la fois un mauvais livre et une mauvaise action. »

Ch. Pfister.

Edgar Hepp. — *Wissembourg au début de la guerre.* Récit d'un sous-préfet. Paris, Berger-Levrault et Cie. 1887. 1 vol. in-8° de 118 pages.

C'est ici le récit d'un témoin, et d'un témoin bien placé pour être informé. M. Hepp était à Wissembourg au commencement de la guerre. Il y représentait le Gouvernement français, qu'il avait mission d'éclairer. Il suffit de lire son livre pour voir qu'il n'a pas failli à ce devoir, et qu'il l'a rempli avec autant d'habileté que de courage. Cela suffit aussi pour se renseigner sur l'administration impériale. Wissembourg, sur la frontière, est dégarni de troupes, privé de tous moyens de défense, tandis que les Allemands établissent leurs batteries en face de la ville sans être inquiétés. Le premier magistrat de la cité, qui est, sans doute, un patriote trop clairvoyant et trop ardent aux yeux de ses chefs, reçoit de ceux-ci l'ordre de se modérer et de ne pas prodiguer des avis qu'on ne lui demande pas ! S'adresse-t-il aux commandants militaires, il en est durement repoussé et même raillé. Il se fait enfin écouter du général Douay, qui arrive à Wissembourg. Ce dernier veut s'entendre avec lui, un rendez-vous est pris pour le lendemain : on étudiera ensemble la situation... Le lendemain, Douay est tué, ses troupes refoulées par des forces supérieures, Wissembourg bombardé et pris, et le sous-préfet remplacé par un bureaucrate allemand ! Puis, ce sont les misères et les humiliations infinies de l'occupation, jusqu'au jour où M. Hepp se voit expulsé de Wissembourg, de France même, et condamné à traverser l'Allemagne pour gagner la Suisse.

Ce récit, très net et très simple, produit une plus forte impression que toutes les phrases du monde. Il attriste, par le souvenir des hontes et des fautes d'autrefois ; il réconforte, par la comparaison qu'il suggère du présent avec le passé.

L.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

1° Vosges.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne. 12e année, 1886-1887. Un vol. in-8° de 390 pages. Saint-Dié, Humbert, 1887.

La table du volume de cette année me rappelle certaines affiches de théâtre, où le nom du même acteur revient plusieurs fois. La pièce a beaucoup de personnages, la troupe est peu nombreuse : aussi tel ou tel acteur est-il chargé de différents rôles ; il figure tour à tour un prince et un manant ; barbon au premier acte, il reparaît au dernier sous les traits d'un jeune homme. Ainsi de M. Gaston Save, un des collaborateurs de la Société philomathique vosgienne. M Save nous étonne par la variété de ses aptitudes : architecte, peintre, critique d'art, archéologue, historien, M. Save est tout cela, pour ne parler que de ce qu'il est aujourd'hui. Il n'a pas composé moins de quatre, sur neuf, des travaux que nous offre le présent Bulletin. Aussi, je me demande ce que deviendrait la Société philomathique vosgienne, si M. Save venait à lui retirer son concours.

J'ai parlé de la variété des sujets traités par M. Gaston Save, voyez plutôt. C'est d'abord une histoire de *Walther de Vosges,* héros légendaire des épopées germaniques et scandinaves, chanté au xe siècle par Gérald, moine de Fleury. Vient ensuite *Nicolas Wolff et la défense de Rothau en 1814;* cet épisode de la lutte entre les partisans vosgiens et les alliés, nous le connaissions déjà par un tableau de M. Gridel, le peintre attitré des sangliers. Le vigoureux coup de boutoir lancé par Wolff aux Bavarois justifie cette apparente dérogation de M. Gridel à ses habitudes. Enfin, M. Save a donné au Bulletin de 1886-1887 un *Catalogue des terres cuites gallo-romaines du musée de Saint-Dié,* et une étude historique sur l'*Église de Fraize.* M. Haxaire a collaboré à ce dernier travail.

J'ai pensé que, fort de ses quatre articles, M. Save avait le droit de figurer en tête de ce compte rendu ; cependant M. le chanoine Hingre pourrait, avec quelque raison, se plaindre et réclamer la première place ; car, les articles de M. Save ne font à eux quatre que cent pages, et la *Monographie du patois de la Bresse* en occupe cent douze. Ce patois est bien certainement celui que M. Hingre a balbutié dans son enfance ; on le sent à la tendresse avec laquelle il parle de ce délicieux parler de ses ancêtres.

Digitized by Google

Il y a là un véritable accès de lyrisme, qui nous montre derrière le philologue un poète. Pourquoi ce poète ne composerait-il pas des *émaux bressans*, en patois, bien entendu ?

En troisième ligne se place M. l'abbé Chapelier, qui nous raconte quelles vicissitudes a subies le *culte de saint Goëry;* c'est une suite à un travail du même auteur sur saint Goëry et les origines d'Épinal.

Puis, M. le colonel de Boureulle continue la série d'articles où il étudie l'histoire de l'Alsace ; cette fois il nous donne l'*Alsace du siècle de Louis XIV*. M. de Boureulle ne dit rien qui ne soit déjà connu.

Enfin, à M. A. Benoît appartiennent un travail consacré à la *Tradition du dragon dans les églises cathédrales de la Lorraine*, et une *Note complémentaire sur dom Claude Fleurand de Moyenmoutier*.

Les comptes rendus des séances, la liste des membres, celle des sociétés correspondantes, et la table des matières, terminent ce volume qui prouve que l'activité de la Société philomathique vosgienne n'est pas en voie de ralentissement.

R. P.

2° Revues de Metz.

Mémoires de l'Académie de Metz, année 1883-1884. Metz, Ballet, 1887. 1 vol. in-8° de 339 pages.

Le volume publié par l'Académie de Metz en 1887 pour l'année 1883-1884 n'a que deux articles consacrés à des questions d'intérêt régional.

M. Auricoste de Lazarque a tenté d'élucider un point délicat de la grammaire du patois lorrain[1]. Il a trouvé dans le livre de M. Adam l'indication d'un double imparfait coexistant dans un certain nombre de communes, avec deux sens bien distincts : Je chanté : je chantais il y a longtemps ; je chantézor : je chantais tout à l'heure. M. Adam se contente de signaler cette particularité sans l'expliquer. M. de Lazarque voit dans la désinence *or* un mot fort usité dans la langue du XVIe siècle, *ores* qui signifiait : naguères, il y a peu de temps. Cet adverbe se serait peu à peu agglutiné au verbe de façon à ne plus pouvoir en être séparé et à former un temps distinct. Suivant les localités, *or* aurait donné *zor, zeur, zar,* etc., et même *tor*. Cet essai d'explication ne sera peut-être pas admis ; il nous paraît au moins très digne d'attention. On voit en tous cas combien de recherches, de réflexions, d'hypothèses ingénieuses peut provoquer un livre comme celui de M. Adam.

M. Ch. Abel publie le *Testament inédit de Gabriel, doyen de l'ancien bar-*

1. *Note sur la formation probable du second imparfait usité dans quelques patois lorrains.*


Digitized by Google

reau messin. Gabriel fit son testament le 20 août 1772 et mourut le 13 mars 1775. Dans cette pièce assez courte, on ne trouve d'intéressant que le legs de ses livres et de ses manuscrits à l'ordre des avocats de Metz. A la Révolution, les uns et les autres ont passé à la bibliothèque municipale de Metz qui les a conservés. — Nous nous contentons de signaler la biographie[1] que M. Abel a donnée dans ce volume sur M. E. de Bouteiller, bien connu par ses publications sur l'histoire de Metz.

E. D.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, 17e volume. Metz, Even, 1887. 1 vol. grand in-8° de 295 pages.

Quatre auteurs seulement, MM. Abel, Bellevoye, Ledain et Prost ont contribué à former ce volume. Encore le dernier n'a-t-il donné qu'un article.

Ch. Abel : *Arriéré archéologique Mosellan*. Courte notice des objets intéressants trouvés depuis 1871 dans la région. De l'époque préhistorique et romaine aux temps modernes, tout y est représenté. — *La Chaire à prêcher de la cathédrale de Metz et Bossuet*. La meilleure partie de cet article est formée par un travail de M. E. Gandar sur les sermons que Bossuet prononça à Metz. Pour que cette étude eût un rapport au moins apparent avec les *Mémoires* où il la publie, M. Abel l'a fait précéder de quelques considérations sur la structure et l'ornementation de la chaire où parla Bossuet; nous commençons par l'archéologie pour aboutir à la littérature. Outre la différence des sujets, la dissemblance des styles montre amplement où finit M. Abel et où commence M. Gandar. Le travail de ce dernier mériterait un examen plus long que ne le comporte ce compte rendu. Il a parfaitement fait voir que le talent de Bossuet a commencé à se montrer à Metz et que les grandes lignes de son système politique et religieux se dessinent déjà dans les sermons qu'il y prononça. Un séjour de quatre ans dans cette ville qui renfermait un très grand nombre de juifs et de réformés et où les querelles entre ces dissidents et les catholiques étaient continuelles contribua sans doute à développer chez Bossuet le penchant à la controverse et à lui donner des habitudes de lutte.

Bellevoye : *Le Tombeau de Louis le Débonnaire au musée de Metz*. Ce tombeau a eu bien des vicissitudes. Il était édifié dans l'abbaye Saint-Arnould. Lorsqu'en 1552, le duc de Guise rasa cette abbaye qui gênait la défense de Metz, on le transporta à l'intérieur des remparts. Il fut profané par la Révolution et ses marbres furent vendus à un marbrier. Depuis, ils sont rentrés à diverses époques dans le musée de la ville de Metz. Dans le

1. *Notice biographique sur Ernest de Bouteiller, ancien capitaine d'artillerie.*

volume de 1874 de la Société d'archéologie de la Moselle, M. Prost a étudié tout ce qu'on avait recueilli à cette date. L'objet du présent article est de décrire les fragments de marbre acquis depuis. Les planches jointes à cette étude laissent fort à désirer. — *Achats de monnaies et médailles pour le médaillier de la ville de Metz*. Ces monnaies proviennent de la collection de M. Charles Robert vendue à Paris en mars 1886. Naturellement, les monnaies messines étaient nombreuses dans la collection d'un savant qui s'était consacré à la numismatique de notre région. M. Bellevoye décrit sommairement les monnaies achetées. — *Statues et objets archéologiques au musée Migette à l'hôtel de ville de Metz,* catalogue un peu trop succinct peut-être. Dans le précédent volume, M. Bellevoye a donné le catalogue des peintures et dessins du même musée.

M. l'abbé Ledain s'occupe spécialement de la petite ville de Sierck et de ses environs. Il leur a consacré plusieurs articles : *Les Feux et la roue flamboyante de la Saint-Jean à Sierck*. Un peu partout, c'est l'usage d'allumer des feux de joie le 23 juin, veille de la Saint-Jean-Baptiste. A Sierck, la cérémonie est plus compliquée. On entoure une roue de bourrelets de paille, on l'enflamme et on la fait descendre du haut d'une colline dans la Moselle où on la précipite. M. Ledain décrit cet ancien usage et discute les explications qu'on en a données et qui sont fort nombreuses et variées, car depuis Indra, le dieu solaire des Aryens, jusqu'aux ravages des Suédois, on a eu recours à tout. Pour lui, il le croit simplement d'origine chrétienne. — *Vue générale de l'église paroissiale de Sierck*. Ce monument fut achevé dans les dernières années du XVe siècle. Les ducs de Lorraine avaient largement contribué à son édification. La flèche qui le surmontait a été malheureusement emportée par un ouragan en 1801. — A la suite de ces articles personnels, M. Ledain a publié en les annotant des mémoires encore inédits et relatifs également à Sierck : *Ancienne prévôté de Sierck*. C'est une liste des villages composant cette circonscription avec quelques brèves indications sur chacun. — *Table chronologique des comtes et seigneurs de la maison de Sierck*. Ces deux mémoires seraient l'œuvre de M. Renaud fils, de Sierck. Ce sont de simples ébauches destinées à entrer dans un travail d'ensemble qui n'a pas été fait. — *Le Château de Calemburg,* avec plan. Notice insignifiante sur un château qui s'élève entre Sierck et Bouzonville. — *Ancienne maison de Sierck. Notices sur la ville et la maison de Sierck extraites de l'archive du château de Burgesch*. Ces deux mémoires sont du marquis de Villers. Au second est annexée une lettre du marquis à M. R. sur le même sujet. — Outre ces travaux relatifs à Sierck et à son canton, M. Ledain a encore donné : *Souvenirs de Villers-Bettnach,* abbaye cistercienne située entre Metz et Bouzonville, fondée vers 1130, aujourd'hui ruinée. Il reste peu de chose à en dire après l'étude

Digitized by Google

de M. Boulangé parue dans l'*Austrasie* de 1857. — *Quelques réflexions sur l'utilité des archives.* Il n'est pas superflu de montrer aux membres des sociétés savantes quels matériaux ils peuvent trouver dans les archives pour leurs travaux. Malheureusement, nous ne croyons pas que cet article leur en donne la moindre idée.

Auguste Prost : *Les Deux monuments de Merten et d'Heddernheim.* On sait que le monument de Merten (canton de Bouzonville), découvert en 1878, avait donné lieu à nombre d'hypothèses sans qu'on fût arrivé à l'expliquer d'une manière satisfaisante. En 1884, on a mis au jour à Heddernheim, près de Francfort-sur-le-Mein, un monument similaire. Ce monument porte une inscription de onze lignes d'où il résulte qu'il était dédié à Jupiter et à Junon et aurait été non pas édifié, mais relevé en 240. D'après M. Prost, ce monument et tous les monuments analogues symboliseraient le triomphe des armes romaines sur les Germains. La signification du monument de Merten aujourd'hui exposé au musée de Metz serait ainsi éclaircie par le monument d'Heddernheim. Sans contester les conclusions du travail de M. Prost, nous nous permettrons de trouver que ses inductions sont parfois un peu hasardées.

E. D.

3° Revue de l'Alsace.

Bulletin du Musée historique de Mulhouse, 1886. Mulhouse, Bader et Cie. 1 vol. in-8°, 102 pages.

M. le Dr Ehrismann nous raconte d'abord dans ce fascicule la biographie d'*Auguste Stœber,* qui a été en Alsace, dans ce siècle, le représentant de la littérature allemande et, aussi un peu, le champion de la langue allemande. Il nous rapporte ses premiers essais poétiques, ses relations avec Hebel, Rückert, Uhland ; il le suit à Bouxwiller où Stœber dirige l'école supérieure des filles, puis à Mulhouse où, pendant de longues années, il exerce les modestes fonctions de régent. Il nous dit tous ses efforts pour donner à l'Alsace une revue allemande qui porte successivement les titres de *Erwinia,* de *Neujahrsblätter,* de *Neujahrstollen,* enfin d'*Alsatia.* Il fait à juste titre l'éloge de son recueil de légendes alsaciennes, qui est le chef-d'œuvre de Stœber. Il nous expose ainsi toute la carrière littéraire de son ami, qui s'éteignit doucement le 19 mars 1884. Dans un prochain numéro, M. Ehrismann nous fera l'éloge de ses vertus domestiques.

M. Mossmann décrit ensuite quelques *Scènes de mœurs colmariennes du temps de la guerre de Trente ans.* Ces scènes nous transportent à l'année 1634. Les États protestants de l'Allemagne parmi lesquels figurait la ville de Colmar venaient de constituer, sous la protection de la Suède, l'Union de

Digitized by Google

Heilbronn. Il fallait organiser la confédération, la pourvoir de finances et de soldats. Ce fut l'objet d'une assemblée réunie à Francfort et où Colmar était représenté par le greffier-syndic Mogg et par le conseiller Jonas Walch. Ces personnages étaient par leurs parents et par leurs amis tenus au courant de tout ce qui se passait à Colmar : Jonas Walch, de retour avant son collègue, lui adressait à son tour des lettres écrites, malgré la solennité de la forme, avec un plein abandon. M. Mossmann s'est servi de cette correspondance pour faire à la fois un tableau de genre de la vie bourgeoise à Colmar et une peinture large de tous les maux que la cité impériale eut à souffrir à cette date.

Le volume se termine par une remarquable analyse, due à M. Mathieu Mieg, du livre de MM. Faudel et Bleicher : *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace.* Nous n'insistons pas, parce que nous ferons bientôt connaître ici-même le résultat de ces belles recherches.

C. P.



Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ

Nominations. — Par arrêté du 24 octobre 1887, M. Lichtenberger, agrégé d'allemand, est délégué pour l'année scolaire 1887-1888 dans les fonctions de maître de conférences de langue allemande.

Par arrêté du 31 octobre, M. Diehl est autorisé à faire pendant l'année scolaire 1887-1888 un cours complémentaire d'archéologie.

M. Martin (Albert), professeur adjoint à la Faculté, a été chargé d'une mission officielle en Espagne et en Portugal, pendant les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre 1887, à l'effet d'y examiner les manuscrits grecs. M. Martin a représenté la France au congrès de Madrid.

M. Duvernoy, agrégé d'histoire, a obtenu auprès de la Faculté des lettres la continuation de sa bourse d'études pendant l'année scolaire 1887-1888.

Ont été nommés boursiers d'agrégation pour la même année : dans l'ordre de la grammaire, MM. Aymonnier, Campaux, Didier, Lambert, Trouillon ; dans l'ordre de l'histoire, MM. Balteau, Bécourt, Chantriot, Dubois, Lamarche, Misnard ; dans l'ordre des langues vivantes (allemand), MM. Clarac, Maresquelle, Roustan.

Ont été nommés boursiers de licence : dans l'ordre de la philosophie, M. Windenberger ; dans l'ordre des lettres, MM. Dosda, Ungauer ; dans l'ordre de l'histoire, Couybas, Pionnier, Vorbe ; dans l'ordre des langues vivantes (allemand), Bertrand, Lalagüe, Ribère et Sénil. MM. Lalagüe et Sénil ont été autorisés à séjourner en Allemagne, pendant l'année scolaire 1887-1888.

Cours publics et conférences. — Les conférences pour le premier semestre de l'année scolaire 1887-1888 se sont ouvertes le lundi 7 novembre et les cours publics, le mercredi 30. Voici la liste de ces cours et de ces conférences :

Digitized by Google

Philosophie : M. Victor EGGER, professeur. — Le *lundi,* à 4 heures. Cours public : *Principes de psychologie.*

Le *mercredi,* à 4 heures 1/4. Conférence préparatoire à la licence : *Questions de logique, de morale et de métaphysique.*

Le *samedi,* à 4 heures 1/4. Conférence préparatoire à l'agrégation : *Questions d'histoire de la philosophie.*

Pédagogie : M. Alexandre MARTIN, chargé d'un cours complémentaire. — Le *jeudi,* 1 heure 1/2. Explication d'auteurs pédagogiques et exercices pratiques.

Le *même jour,* à 3 heures 1/2. Cours publics : *Histoire de la pédagogie, du* XVIe *au* XVIIIe *siècle.*

Langue et littérature françaises : M. KRANTZ, professeur. — Le *vendredi,* à 4 heures. Cours public : M. Krantz continuera l'*Histoire du romantisme français* (Victor Hugo).

Le *lundi,* à 9 heures. Exercices de dissertation française pour l'agrégation.

Le *même jour,* à 10 heures. Mêmes exercices pour la licence.

Le *jeudi,* à 8 heures 1/4. Explication des auteurs français du programme de la licence.

Langue française du moyen âge : M. ÉTIENNE, chargé d'un cours complémentaire. — Le *vendredi,* à 10 heures 1/4. *Histoire de la langue française, depuis les origines jusqu'à la fin du* XVIe *siècle ;* suite : *La Déclinaison et la Conjugaison.*

Le *mardi,* à 10 heures 1/4. Explication et commentaire des auteurs français du programme de l'agrégation de grammaire.

Langue et littérature latines : M. CAMPAUX, professeur. — Le *mardi,* à 2 heures 1/4. *Histoire de la littérature latine depuis les origines jusqu'à Auguste. — Histoire de la critique du texte d'Horace au* XIXe *siècle.*

Le *vendredi,* à 2 heures 1/4. Explication et commentaire de la *1re lettre à Quintus* et des *Adelphes.*

Philologie latine : M. THIAUCOURT, maître de conférences. — Le *mercredi,* à 8 heures 1/4. Explication du 2e livre des *Histoires* de Tacite et du 1er livre du *De Finibus.*

Le *même jour,* à 9 heures 1/2. Éléments de *Paléographie latine* et critique de textes.

Le *jeudi,* à 1 heure 1/2. Explication d'un auteur du programme de l'agrégation de grammaire.

Le *même jour,* à 2 heures 1/2. Correction de compositions latines.

Langue et littérature grecques : M. DECHARME, professeur ; M. Albert MARTIN, professeur adjoint, chargé du cours. — Le *jeudi,* à 10 heures et à 11 heures. Explication des auteurs du programme de l'agrégation de grammaire et exercices pratiques.

Digitized by Google

Le *vendredi,* à 9 heures. Cours de *Paléographie grecque* et explication des auteurs du programme de l'agrégation de grammaire.

Le *samedi,* à 8 heures 1/4. Explication des auteurs du programme de la licence.

Philologie grecque et latine : M. Lemercier, maître de conférences. — Le *lundi,* à 1 heure. Explication d'auteurs grecs du programme de la licence.

Le *mardi,* à 10 heures. Explication d'auteurs latins du programme de la licence. Exercices pratiques.

Le *mercredi,* à 1 heure. Explication d'auteurs grecs du programme de la licence. Exercices pratiques.

Grammaire des langues classiques: M. Cousin, maître de conférences. — Le *mardi,* à 8 heures 3/4. Explication d'auteurs grecs du programme de la licence.

Le *mercredi,* à 9 heures. Cours de grammaire pour l'agrégation.

Le *vendredi,* à 8 heures 3/4. Cours de grammaire pour la licence.

Langue et littérature étrangères : M. Grucker, professeur. — Le *mardi,* à 4 heures. Cours publics : Le professeur étudiera *le Théâtre allemand moderne, particulièrement la Comédie.*

Le *jeudi,* à 2 heures. Conférence pour l'agrégation d'allemand : *Questions de langue et de philologie. Dissertations sur ces questions.*

Le *même jour,* à 3 heures. Conférence pour le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes : *Explication des auteurs du programme; versions* écrite et orale; dissertations sur des sujets de *grammaire* et de *pédagogie.*

Philologie allemande : M. Lichtenberger, maître de conférences. — Le *lundi,* à 2 heures. Grammaire et philologie allemande. Cours et exercices de traduction.

Le *mercredi,* de 8 à 10 heures. Préparation au certificat d'aptitude. Explications d'auteurs, correction de versions.

Histoire moderne: M. Debidour, professeur. — Le *mercredi,* à 5 heures 1/4. *Étude des sources de l'histoire de France, du* XIII[e] *au* XVI[e] *siècle* (Conférence pour la licence et l'agrégation).

Le *jeudi,* à 10 heures. Explication et commentaire des auteurs français du programme de l'agrégation d'histoire.

Le *même jour,* à 11 heures. Exercices pratiques pour la licence et l'agrégation d'histoire.

Histoire du moyen âge : M. Pfister, professeur. — Le *samedi,* à 4 heures. Cours public : *Histoire de la Lorraine et de l'Alsace, depuis la formation du royaume d'Austrasie jusqu'au traité de Verdun* (511-843).

Le *mardi,* à 2 heures 1/4. Conférence pour la licence et l'agrégation : *Les Origines du régime féodal.*

Digitized by Google

Le *jeudi*, à 2 heures. Explication d'un auteur du programme de l'agrégation d'histoire.

Histoire ancienne et archéologie : M. Diehl, maître de conférences. — Le *mercredi*, à 4 heures. Cours public : *Les Grandes découvertes de l'archéologie classique au* XIX*e siècle.*

Le *lundi*, à 2 heures 1/4. *Institutions grecques* (licence).

Le *même jour*, à 3 heures 1/4. Exercices pratiques pour l'agrégation d'histoire et l'agrégation de grammaire.

Le *vendredi*, à 9 heures. Explication d'auteurs du programme de l'agrégation d'histoire.

Géographie : M. Auerbach, maître de conférences. — Le *jeudi*, à 5 heures. Cours public : *L'Océanie.*

Le *samedi*, à 10 heures. Explication des livres I et II de Strabon (Agrégation d'histoire).

Le *même jour*, à 2 heures. Exercices pratiques pour la licence et l'agrégation d'histoire : *Géographie de la France.*

Géographie physique : M. Bleicher, chargé d'un cours complémentaire. — Le *mardi*, à 4 heures. Conférence pour la licence et l'agrégation d'histoire : *Les montagnes, les fleuves, les côtes, les mers et les lacs.*

Rapport de M. le Doyen. — M. le doyen Debidour a présenté, au conseil général et au conseil académique le rapport sur les travaux et la situation de la Faculté des lettres pendant l'année scolaire 1886-1887. En voici quelques extraits :

Il y a un an, la confiance de mes collègues et des membres du conseil général des Facultés m'a valu d'être désigné par M. le ministre de l'Instruction publique pour succéder à l'honorable M. Decharme dans ses fonctions de doyen. L'honneur qui m'a été fait, et dont je tiens à remercier hautement tous ceux à qui je le dois, m'est d'autant plus sensible que les mérites de mon prédécesseur me sont mieux connus. Je sais en effet qu'en l'appelant à elle la Sorbonne ne nous a pas seulement enlevé un helléniste de premier ordre, un professeur judicieux et ferme. Elle nous a pris aussi un administrateur éclairé, vigilant, soucieux au plus haut point des intérêts qui lui étaient confiés et que je ne puis songer à faire oublier, quand même je le voudrais. — Je ne possède certes ni la variété de ses aptitudes, ni l'expérience qu'il avait acquise. Mais comme lui je tiens passionnément à ce que les études littéraires gardent et étendent, s'il est possible, la large place qu'elles ont prises dans notre université de Nancy. Entouré comme lui de vaillants et dévoués collaborateurs, j'ai trouvé douce et presque légère, dès la première heure, la tâche nouvelle qui m'incombe. Grâce à

Digitized by Google

leur concours, la Faculté des lettres, sous la vigoureuse impulsion qu'elle avait reçue, n'a pas cessé de progresser et ne paraît point près de perdre sa force acquise. C'est ce qu'ont prouvé pendant la dernière année scolaire ses travaux et ses succès, dont j'ai aujourd'hui à vous rendre compte. Elle a sans doute encore, Messieurs, vous l'allez voir, des vœux à exprimer, des lacunes à remplir, des perfectionnements à opérer. Mais à chaque jour suffit sa peine et, somme toute, elle a le droit de se déclarer satisfaite de l'exercice qui vient de s'écouler.

. . . .

Dès le mois de novembre 1886, la Faculté s'est vue privée du concours si précieux de M. Decharme, qui lui appartenait depuis quinze ans et sous la direction de qui elle avait pu donner aux études grecques le plus heureux et le plus fécond développement. — Chargé d'un cours à la Sorbonne, notre honorable collègue nous reste sans doute attaché comme professeur titulaire ; — mais il n'est guère à espérer que Paris nous le rende. Sa place dans notre enseignement est demeurée vide toute l'année et c'est seulement en juillet dernier que l'administration supérieure y a pourvu en chargeant du cours de littérature grecque M. Albert Martin, à qui plusieurs années d'une active collaboration avaient déjà valu parmi nous, en 1886, le rang de professeur adjoint. Ce dernier, qui accomplit depuis plusieurs mois une mission philologique en Espagne, ne pourra prendre possession de son nouvel emploi qu'à son retour, qui nous est annoncé comme très prochain. Lui-même vient d'être remplacé parmi nous dans ses anciennes fonctions par M. Lemercier, qui professait avec distinction la rhétorique au Lycée de Nancy et dont le talent consciencieux et souple nous promet un helléniste aussi sérieux que brillant.

L'année dernière, à pareille époque, mon prédécesseur souhaitait la bienvenue à M. Cousin, ancien membre de l'École française d'Athènes, qui nous était envoyé comme maître de conférences de grammaire et dont nous n'avions pas encore apprécié les qualités professorales. Nous pouvons aujourd'hui le louer en connaissance de cause et nous remercions le ministère non seulement d'avoir appelé un maître spécial à l'enseignement ardu et pénible qui lui incombe, mais de l'avoir confié à un esprit pénétrant, net, par qui tout est précis et rien ne reste confus.

A côté de cette collaboration nouvelle, nous devons en signaler une autre qui ne nous est pas, il est vrai, assurée à titre définitif, mais dont, en tout cas, nous sommes heureux de constater les bons résultats. C'est celle de M. Bleicher, professeur d'histoire naturelle à l'École de pharmacie, qui a été chargé, il y a quelques mois, d'une conférence complémentaire de géographie physique à la Faculté des lettres. En attendant que l'administration veuille bien, suivant un vœu plusieurs fois exprimé par nous, instituer à la

Digitized by Google

Faculté des sciences un cours permanent qui rende cette conférence superflue, nous lui sommes reconnaissants d'avoir mis à la portée d'une partie de nos élèves des connaissances qui leur sont indispensables pour mener à bonne fin leurs études géographiques.

Notre personnel enseignant vient enfin d'être complété par la nomination de M. Lichtenberger, qu'un arrêté récent a chargé des conférences de philologie allemande. Ce jeune maître succède à M. Victor Basch, qui, après deux années d'une très active coopération, nous a quittés pour aller occuper à Rennes, grâce à un légitime avancement, l'emploi de chargé de cours de littérature étrangère. Le nom qu'il porte et qui n'est pas oublié parmi nous lui garantissait le cordial accueil que nous lui avons fait. Sa précoce érudition et les preuves de mérite personnel qu'il a déjà données justifient à l'avance la foi que nous avons dans son prochain succès.

La Faculté n'a pas encore reçu, on le verra plus loin, tous les renforts qui lui seraient nécessaires. Mais, fidèle à ses traditions, elle a tenu à honneur, pendant le dernier exercice scolaire, de mener de front les deux enseignements, si distincts, auxquels elle doit sa réputation dans les lettres et son crédit dans l'Université. Je veux parler de celui par lequel elle vulgarise ses travaux propres et de celui qui a pour but l'instruction technique et professionnelle de ses élèves.

Les cours publics, dont on a dit beaucoup de mal il y a quelques années, se relèvent de la défaveur dont ils paraissaient frappés en haut lieu. On s'aperçoit que s'ils n'ont pas le droit d'absorber toutes les ressources intellectuelles de nos Facultés, ils sont pourtant autre chose que de vains exercices de rhétorique, que la forme en eux n'exclut pas le fond, que, s'il est nécessaire de bien penser, il n'est pas inutile de bien dire, que l'art ne gâte jamais la science et que le meilleur moyen de faire passer une idée nouvelle est encore de la rendre compréhensible à tous. J'ose affirmer que les cinq ou six séries de leçons qui ont eu lieu l'hiver dernier dans notre amphithéâtre, et que 100, 200, parfois 300 auditeurs libres sont venus entendre, n'ont pas été sans utilité. Je n'ai pas besoin de signaler l'importance de l'étude historique commencée par M. Campaux sur la littérature latine et, en particulier, sur la *critique du texte d'Horace*. Quiconque, d'autre part, a entendu les leçons si pénétrantes de M. Grucker sur le *théâtre allemand*, en a gardé certainement le souvenir. M. Krantz peut être sûr que ses aperçus ingénieux et ses jugements humoristiques sur le *Romantisme français*, restent gravés dans bien des esprits. Les doctrines pédagogiques nettement exposées par M. Alexandre Martin ne seront pas oubliées. M. Pfister sait avec quel recueillement sympathique, par suite avec quel profit ont été écoutés les récits où son filial patriotisme fait revivre le passé lointain de *l'Alsace et de la Lorraine* devant des Alsaciens et devant des Lorrains. Pour ma

Digitized by Google

part, je me félicite, sans fausse modestie, d'avoir expliqué, pièces en main, à un public français, la formation de l'*unité allemande* et dégagé de cette histoire complexe de salutaires avertissements. Aussi, Messieurs, n'est-ce pas sans la plus vive satisfaction que j'ai à vous annoncer aujourd'hui l'inauguration prochaine dans notre Faculté de plusieurs nouveaux cours, à portes ouvertes. La philosophie, qui, depuis trop longtemps, au gré du public, se confinait dans des conférences privées, va reparaître au plein jour de l'enseignement avec M. Egger. Grâce à M. Auerbach, la géographie fera aussi sous peu sa rentrée dans notre grand amphithéâtre. L'archéologie, qui a eu pourtant parmi nous des représentants d'un haut mérite, n'y a pour ainsi dire jamais paru. C'est qu'il faut à cette science, aussi bien qu'à la précédente, pour être enseignée avec précision et avec fruit, un outillage matériel qui, jusqu'à ces derniers temps, nous faisait complètement défaut. Si nos professeurs de géographie manquaient de cartes, d'atlas, de reliefs en plâtre, de recueils sérieux d'informations, nos archéologues n'avaient ni moulages, ni photographies, ni publications artistiques de quelque importance. Un premier crédit de 3,000 fr. accordé par le ministère, d'après le vote du conseil général des Facultés, nous a permis, il y a quelques mois, certains achats en vue des deux collections à constituer. Nous ne pouvons vous dissimuler que ce concours pécuniaire, dont nous vous sommes profondément reconnaissants, a été bien loin de suffire à nos besoins et qu'il nous faudra, pour acquérir seulement l'indispensable, vous demander plusieurs années de suite une somme un peu supérieure à celle que je viens de mentionner. Votre sollicitude éclairée pour toutes les branches de l'enseignement représentées dans notre Université ne nous laissera pas dans l'embarras. En attendant, l'administration a chargé M. Diehl, ancien membre de l'École d'Athènes, qui nous appartient depuis deux ans comme maître de conférences d'histoire ancienne, d'ouvrir le cours complémentaire d'archéologie dont nous lui avions instamment demandé la création. Nous tenons à l'en remercier, d'autant plus que la compétence spéciale de notre collègue en la matière nous est bien connue et que nul ne semblait convenir mieux que lui à l'emploi qui vient de lui être confié.

Les cours publics ne nuisent en rien à l'enseignement intime que la Faculté réserve à ses étudiants attitrés et qui restera, comme il est resté l'an dernier, sa principale préoccupation. La *grande leçon*, dans laquelle nous exposons chaque semaine nos doctrines ou nos recherches personnelles, ne saurait avoir, en général, d'utilité *immédiate* pour ces jeunes gens. Ce qu'il leur faut, et par-dessus tout, c'est une préparation sérieuse, par l'étude des textes et par divers exercices pratiques, aux examens et aux concours qui les attendent. Sous ce rapport, la Faculté de Nancy a depuis de longues années fait ses preuves. Il n'est pas un de nous qui ne donne la

Digitized by Google

meilleure partie de son temps à cette tâche. Plusieurs, et en particulier nos maîtres de conférences, y ont même consacré tous leurs soins pendant la dernière année. Nos élèves sont donc assurés de trouver en nous non de ces répétiteurs complaisants et funestes, qui épargnent à l'étudiant la peine de penser, mais des guides dévoués qui leur tracent la voie, les surveillent et les laissent marcher. La coordination de nos programmes les préserve, autant que possible, de perdre du temps ou de s'égarer. Le personnel de la Faculté s'est instinctivement divisé en autant de groupes distincts qu'il a en vue de concours ou d'examens différents et chacun d'eux forme comme un institut spécial dont les membres s'entendent entre eux sur l'emploi de leurs conférences et la direction de leurs élèves (sans préjudice de l'Assemblée générale, qui intervient naturellement dans les questions d'intérêt commun).

C'est principalement sur l'organisation des conférences préparatoires aux agrégations que notre attention s'est portée depuis quelque temps. A cet égard, bien qu'il reste encore quelque chose à faire, nous avons obtenu d'excellents résultats. La préparation à l'agrégation de grammaire, renforcée par la création du poste qu'occupe M. Cousin, et par celle d'une conférence supplémentaire confiée à M. Krantz, se partage entre ces deux maîtres et MM. Albert Martin, Lemercier, Thiaucourt et Étienne. Elle sera complète quand nous aurons obtenu l'institution d'une conférence hebdomadaire d'histoire ancienne que nos élèves réclament avec beaucoup de raison.

Pour l'agrégation d'histoire, les efforts combinés de MM. Debidour, Pfister, Diehl, Auerbach et Bleicher assurent aux aspirants une somme de secours qui facilite singulièrement leurs études. J'ajoute que la Faculté de droit a bien voulu l'année dernière, par la coordination de quelques-uns de ces cours et l'adaptation de certains de ses programmes, rendre leur tâche encore plus aisée à nos jeunes historiens. Plusieurs de ses membres leur ont prêté un concours personnel dont nous sentons tout le prix et dont je tiens à les remercier au nom de tous mes collègues. Je citerai notamment M. Gaston May qui, par ses savantes leçons sur le *Digeste,* a rendu un signalé service à nos élèves et a certainement contribué au brillant succès remporté par l'un d'entre eux. En philosophie, M. Egger, grâce à un travail incessant et à un dévouement qui ne s'est jamais ralenti, a jusqu'à présent suffi à la tâche. Quant à l'agrégation d'allemand, elle donne lieu à des conférences très fortement organisées par M. Grucker, et qui produisent chaque année, vous le savez, les résultats les plus honorables pour la Faculté. A ce concours on peut rattacher l'examen pour le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes, dont la préparation est aussi l'objet des soins de notre expérimenté collègue. M. Grucker

Digitized by Google

va être, nous n'en doutons pas, excellemment secondé par M. Lichtenberger. Mais il m'a fait observer avec raison que, ce dernier consacrant, comme lui, ses conférences exclusivement à la langue allemande, la langue anglaise, qui tient une place importante dans les épreuves de l'agrégation, devrait être représentée dans l'enseignement de la Faculté au moins par une conférence hebdomadaire d'une heure. Nous espérons que l'administration, qui a déjà reconnu le bien-fondé d'une pareille demande, ne tardera pas à y faire droit.

Ce qu'il y a de plus défectueux à la Faculté, c'est évidemment le service des conférences pour la licence. Je ne parle pas de celles qui ont pour objet la préparation à la licence purement littéraire ; elles sont, de l'avis de tous mes collègues, assez nombreuses et agencées de telle sorte que nos étudiants en tirent le meilleur parti possible. Mais la licence d'histoire est forcément un peu négligée, faute de temps et par suite des soins que réclame l'agrégation du même ordre. Il faudrait, pour donner sous ce rapport satisfaction à nos élèves, que l'administration leur accordât deux heures supplémentaires de conférences par semaine, une d'histoire du moyen âge et une d'histoire moderne. C'est ce que j'ai demandé plusieurs fois au nom de la Faculté sans avoir pu jusqu'à présent l'obtenir. La préparation à la licence de philosophie ne donnera les résultats qu'on est en droit d'en attendre que lorsque M. Egger sera secondé par un maître de conférences dont la nomination a été sollicitée par nous, et sans succès également, au mois de juillet dernier. Enfin, pour la licence d'allemand, je signalerai comme pour l'agrégation correspondante, et pour la même raison, la nécessité d'une conférence d'anglais.

En dehors des enseignements normaux que je viens de passer en revue, il existe, Messieurs, depuis plusieurs années, à la Faculté des lettres, un enseignement parallèle, celui de la pédagogie, confié à M. Alexandre Martin, inspecteur d'Académie en congé. Il consiste en un cours public et une conférence pratique par semaine. Le cours a été fait, non sans distinction, et il en est sorti un livre dont chacun de nous a pu apprécier la valeur. Mais la Faculté a émis, il y a quelques mois, l'avis qu'il devrait incomber au professeur ou au maître de conférences de philosophie. Quant à la conférence, comme elle n'a de sanction ni dans les examens du baccalauréat, ni dans ceux de la licence, ni dans les divers concours d'agrégation et qu'en fait elle est fréquentée exclusivement par des membres de l'enseignement primaire, mes collègues ont été d'avis qu'il y aurait lieu de la rattacher à ce dernier enseignement.

Ce n'est pas seulement, Messieurs, par le professorat que les membres de la Faculté ont signalé cette année leur activité. Sans parler des études et travaux divers que chacun d'eux a publiés pour son compte et dont le détail

Digitized by Google

est annexé au présent rapport, elle a attiré l'attention par une entreprise collective qui, j'ose l'espérer, est destinée à lui faire honneur. Les *Annales de l'Est,* dont mon honorable prédécesseur vous annonçait la fondation l'an dernier à pareille époque, ont paru pour la première fois au mois de janvier 1887. La plupart d'entre nous ont déjà collaboré à cette revue trimestrielle qui, sans exclure les articles d'un intérêt général, a surtout pour but, vous le savez, de mettre en lumière les questions relatives à la Lorraine, à l'Alsace et aux régions avoisinantes. Des études sérieuses, des documents inédits d'une certaine importance ont été ainsi portés à la connaissance du public. Encouragés par l'administration, bien accueillis par le monde savant, nous pensons que les populations de l'Est ne verront pas avec indifférence une publication dont la portée patriotique ne saurait échapper à aucun de vous.

Examens. — *Licence.* — A la session de novembre, cinq candidats seulement se sont présentés, trois pour la licence littéraire, un pour la licence philosophique ; un cinquième, déjà licencié ès lettres, se présentait seulement pour les épreuves spéciales de langues vivantes (allemand). Trois candidats ont été déclarés admissibles et ont été définitivement reçus : ce sont MM. Hesse (philosophie), Vilmin et Walther (lettres).

Voici les sujets des compositions écrites :

1° *Épreuves communes.*

Dissertation latine : *Exponendum est cur in omni re detrectatores habere magis prosit quam laudatores.*

Dissertation française : Apprécier cette pensée de La Rochefoucauld : Dans l'adversité de nos meilleurs amis, nous trouvons toujours quelque chose qui ne nous déplaît pas.

Montrer comment cette interprétation pessimiste de l'amitié est une conséquence de la doctrine mora.e de l'auteur. Trouvez-vous chez d'autres grands écrivains, moralistes ou philosophes, qui ont traité de l'*amitié* de quoi la réfuter ?

2° *Épreuves spéciales.*

a) *Lettres.* — Thème grec, tiré de la lettre de Fénelon à l'Académie française.

Grammaire et métrique : 1° Génitifs en ας et en ης dans la première déclinaison grecque ; 2° Formation et différence de sens des deux parfaits ἀπολώλεκα et ἀπόλωλα ; 3° Expliquer l'emploi de ἄν dans une phrase de Xénophon (*Helléniques,* VI. 4,16) ; 4° Constitution du vers hexamètre dactylique et modifications qu'elle peut subir. Césures de l'hexamètre.

b) *Philosophie.* — Histoire de la philosophie : Philosophie des stoïciens.

Digitized by Google

Philosophie : Quelle est la valeur morale de ce que le sens commun et les philosophes ont appelé bonne volonté ou bonne intention ?

c) *Allemand.* — Thème : Athènes au IVe siècle. (Villemain.)

Version : Schiller et Gœthe. (Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*.

Baccalauréat. — La session du mois de novembre pour le baccalauréat ès lettres s'est ouverte le jeudi 3 et a été close le samedi 12. A la première partie, 115 candidats ont été examinés ; 59 ont été éliminés à la suite des compositions écrites, 7 ajournés après les épreuves orales. 49 ont été définitivement reçus : 13 avec la mention *bien,* 14 avec la mention *assez bien,* 22 avec la note *passable.* Proportion des reçus : 42 pour 100 au lieu de 30 pour 100 en novembre 1886.

Voici les sujets des compositions françaises données pour les diverses séries :

1° Pourquoi l'étude des grands écrivains de l'antiquité peut-elle encore, malgré la différence des mœurs, des religions et des gouvernements, servir à l'éducation intellectuelle et morale des hommes d'aujourd'hui ?

2° Les héros de Corneille, qu'ils soient Romains, Espagnols ou Barbares, peuvent-ils encore donner aux Français d'aujourd'hui des exemples d'honneur, de courage et de patriotisme ?

3° De la narration dans la tragédie classique à propos du récit de Théramène : 1° Sa raison d'être ; 2° limites de son utilité ; 3° ses inconvénients et les défauts qu'elle engendre ; 4° a-t-elle été remplacée chez les romantiques par une véritable action ? — Exemples.

4° Le chanoine Maucroix annonce à un ami la mort de La Fontaine et expose les titres du « bonhomme » à la sympathie et à l'admiration de la postérité.

Pour la seconde partie, 49 candidats se sont présentés : 29 ont été déclarés admissibles et 23 ont été définitivement reçus : 4 avec la mention *bien,* 2 avec la mention *assez bien.* Proportion des reçus : 47 pour 100. Les candidats, répartis en trois séries, ont eu les sujets suivants de composition philosophique :

1° Le principe de causalité ; sa formule ; son origine ; son usage dans l'activité intellectuelle.

2° Quelle est l'influence de la volonté sur l'habitude et quelle est celle de l'habitude sur la volonté ?

3° L'hypothèse.

Le Gérant,
Ch. Pfister.


Digitized by Google

LE GÉNÉRAL FABVIER

SA VIE ET SES ÉCRITS

(*Suite* [1].)

III.

Fabvier intime. — Loisirs de garnison. — Fabvier aide de camp de Marmont. — Sa mission en Russie. — Campagne de 1813. — Le colonel Fabvier et les opérations du 6ᵉ corps pendant la campagne de France. — Bataille de Paris. — Défection de Marmont.

1809-1814.

Pendant les premières années de l'Empire Fabvier avait pu rendre à son pays, aussi bien qu'à Napoléon, des services réels, mais dont l'importance n'était pas assez grande pour attirer sur lui l'attention publique. Les dernières allaient lui donner l'occasion de concourir à des événements considérables — et douloureux — que l'histoire ne peut retracer sans mentionner la part honorable qu'il y a prise. Entre ces deux périodes de sa vie, aussi agitées que glorieuses, se place un intermède de paix sur lequel nous passerons rapidement dans cette étude. Il n'y aurait pas grand intérêt, croyons-nous, à représenter Fabvier au repos. La nature, l'éducation n'avaient pas fait ce bouillant soldat pour le renfermé d'une garnison. Il lui fallait le grand air des batailles. Aussi regarda-t-il comme perdu presque tout le temps qu'il lui fallut rester en France après son retour de Perse et d'Autriche.

Ce n'est pas qu'il ne fût très sensible au plaisir de revoir son pays natal, ses parents, ses amis. Depuis quatre ans et plus

1. Voir les *Annales de l'Est*, numéros de janvier et de juillet 1887.

Digitized by Google

qu'il avait quitté sa chère Lorraine, il n'avait jamais cessé de la regretter. Le Danube, l'Euphrate ne lui avaient pas un instant fait oublier la Moselle. Si l'amour de la gloire prédominait dans cette âme vaillante et fière, il n'y étouffait pas des sentiments plus tendres, que le rude soldat exprimait parfois avec la plus naïve et la plus charmante gaucherie. Il avait par exemple un culte passionné pour sa mère, digne et pieuse femme, auprès de laquelle il se sentait toujours redevenir enfant. Il s'en voulait de n'être pas doux et souple, comme elle l'eût souhaité. Mais il jurait de le devenir. Il ne lui fallait pour cela, disait-il, que la revoir. « J'étais si mutin sous votre férule ! lui écrivait-il de Vienne un peu avant son retour. Mais vous verrez comme je serai docile. Je m'assoirai sur le petit tabouret et là je vous conterai mes aventures, mes fredaines, vous me gronderez, vous me morigénerez tant qu'il vous plaira. Je sens que j'ai besoin d'aller prendre près de vous un peu de douceur et de patience. Et puis, je suis d'un orgueil du diable. Pour ceci, ce n'est pas toujours ma faute, car je me mets bien en garde. Mais tout le monde m'accable de compliments[1]. »

Quand il lui fallut, au commencement de 1810, après quelques semaines passées dans la maison paternelle, aller de nouveau vivre loin des siens, mais sans avoir cette fois, pour se distraire, ni l'attrait du péril ni celui du travail ; quand il dut résider à Blois, ville morte où rien ne lui rappelait la guerre, puis à Vincennes, localité bruyante, qui était à ses yeux « l'égout de toute la canaille de Paris », c'est encore à sa mère qu'il contait de loin ses tristesses, ses colères. Il protestait sans cesse, et bien sincèrement, qu'il voulait lui obéir en tout. C'est ainsi qu'il terminait une de ses lettres par les lignes suivantes : « Il est deux heures du matin ; j'avais du chagrin ; je me suis mis à causer avec vous, ma bonne mère, me voilà mieux, je puis dormir. Je ne vous quitterai cependant pas sans vous dire, ma tendre mère que votre fils vous aime au-des-

1. Lettre du 5 septembre 1809.

Digitized by Google

sus de tout, que tout ce que vous lui direz sera sacré pour lui, qu'il sera docile et sage à vos leçons[1]. »

Ce n'était point la faute de Mme Fabvier, il l'avouait humblement et nous devons l'en croire, s'il n'était pas « devenu le meilleur des hommes[2] ». Toutes les résolutions du monde ne pouvaient triompher en lui de certains défauts, dont le moins curable était une vivacité loyale et généreuse, mais un peu intempérante. La contradiction et les conseils, quand ils ne venaient pas de sa mère, avaient souvent pour effet de l'irriter. Son père, qu'il aimait et respectait fort, mais dont le caractère rassis et prudent contrastait avec sa fougue un peu téméraire, provoquait parfois chez lui, par excès de sollicitude, une impatience qu'il lui était impossible de dissimuler. Ce n'était, il est vrai, qu'un feu de paille, et le bouillant officier était moins prompt encore à s'emporter qu'à reconnaître ses torts. Que de fois il lui arriva de rudoyer par paroles ou par écrit son frère qu'il chérissait! Mais que de fois il lui en témoigna noblement son repentir ! Fabvier l'aîné avait en 1810 près de quarante ans. Son expérience, son instruction, la réputation d'éloquence qu'il avait déjà conquise au barreau de Nancy, lui donnaient bien le droit de parler en Mentor. Mais il n'avait point affaire à Télémaque. La toge de l'avocat n'intimidait guère un soldat qui avait culbuté les Russes et fait marcher les Persans à coups d'écouvillon. L'excellent homme, pour avoir eu trop raison, s'attirait parfois des quolibets, des sarcasmes. On s'insurgeait contre son bon sens. L'instant d'après on lui tendait la main et on le suppliait de tout oublier. Vers la fin de 1810 il y eut entre les deux frères, je ne sais à propos de quoi, une de ces innocentes fâcheries. Des lettres assez vives furent échangées. Mais c'est le capitaine qui demanda la paix. « Crois-moi, dit-il, n'écrivons plus de lettres semblables. Quand on parle, le ton, le regard modifient tout. Quand on lit une lettre, on ignore les dispositions de celui

1. Lettre datée de Paris (19 janvier 1810).
2. Lettre datée de Vincennes (1er décembre 1810).

Digitized by Google

qui l'a écrite. Tiens, je t'avoue, si tu veux, que c'est moi qui ai eu le plus grand tort, et c'est vrai, car j'aurais dû t'écrire de suite. Je te tends la main le premier; mets-y la tienne et que tout soit fini. Si tu as quelques griefs contre moi, je te promets d'y satisfaire. Tout ce que tu voudras, mais je ne veux pas être brouillé avec toi[1]. » Pouvait-on résister à un tel élan de cordialité? Mentor pardonna bien vite. Aussi quelle effusion nouvelle dans la réponse qui lui fut adressée! « Ta lettre, quoique bien courte, m'a fait bien plaisir, mon cher ami. Je n'étais pas sûr de t'avoir désarmé. Mais tu es toujours bon. Il ne faut plus de tout cela entre nous, mon ami, cela m'a fait une peine que je ne saurais te peindre. Toutes les fois qu'on me demandait de tes nouvelles je rougissais comme un imbécile. Je n'entendais personne parler de son frère sans pester[2]. »

Cette paix si touchante n'empêcha point Fabvier de retomber souvent vis-à-vis de son aîné dans son péché d'habitude. Mais ses brusqueries n'altérèrent jamais l'étroite intimité qui régnait entre les deux frères. Le plus âgé fut toujours regardé par le plus jeune comme le meilleur des amis. Dans ses campagnes, au bivouac, sous le feu même de l'ennemi, c'est à lui qu'il ne cessait d'écrire, lui demandant en grâce de répondre, le gourmandant affectueusement de sa paresse et lui confiant ses plus douces comme ses plus secrètes pensées.

Il n'avait révélé qu'à lui seul, à ce qu'il semble, la passion presque mystique, à coup sûr très respectueuse, que lui avait inspirée depuis quatre ans la charmante duchesse de Frioul et dont nous avons dit quelques mots dans le précédent chapitre. Après comme avant son retour d'Orient, son frère aîné continua d'être son confident. « Fais mes compliments bien respectueux, écrivait le jeune officier en septembre 1809, à la belle dame des rives de la Seille; elle est bien, comme tu dis, *toute grâce et toute bonté*. Je suis bien sensible au souvenir qu'elle veut bien conserver de moi. Orne tout cela des fleurs du bar-

1. Lettre datée de Vincennes (8 novembre 1810).
2. Lettre datée de Vincennes (7 décembre 1810).

Digitized by Google

reau. Pour moi, je sais mieux parler qu'écrire [1]. » A partir de cette époque il n'est presque pas une de ses lettres à son correspondant de Nancy qui ne contienne un nouvel hommage à sa divinité. Pendant les quinze ou seize mois que dura son séjour en France, il eut souvent occasion de la revoir. Il avait ses entrées chez le grand-maréchal Duroc, qui aimait en lui un compatriote destiné à honorer sa ville natale et qui était (on en aura plus loin la preuve) sincèrement payé de retour. Il s'y montrait donc, à Paris ou ailleurs, moins qu'il n'eût voulu sans doute, mais assez pour qu'on ne l'oubliât pas. Chaque année, la duchesse venait passer une partie de la belle saison à Clémery, beau château que son mari avait acheté non loin de Pont-à-Mousson ; il lui arrivait aussi de séjourner dans cette ville, chez sa belle-sœur, Mme Georges [2], intime amie des Fabvier. Là, le capitaine était accueilli et fêté comme en famille. L'aimable femme qui devait, bien des années après, devenir sa compagne, l'accueillait avec douceur, appréciait la délicatesse et l'élévation de son cœur, souriait de ses boutades et lui reprochait parfois ses emportements. Il était, lui, sous le charme, ne demandant rien qu'à la voir, à l'entendre, trouvant son frère bien heureux d'avoir cet honneur plus fréquemment que lui. Sa passion, qu'elle ignorait ou qu'elle pouvait à peine pressentir, tant il mettait de délicatesse à la contenir, était à la fois le bonheur et le tourment de sa vie. Les malheurs imprévus de la duchesse devaient, on le verra, la surexciter, la porter au paroxysme, sans en altérer le noble caractère.

Mais si Fabvier avait l'âme romanesque, il n'était pas homme à s'oublier et se perdre en rêveries. Il était avant tout soldat, homme d'action, et l'amour qu'il portait au cœur ne pouvait lui faire oublier la gloire. Illustrer son nom, d'ailleurs, n'était-ce pas le meilleur moyen de plaire ? Aussi, après une année de

1. Lettre datée de Vienne (25 septembre 1809).
2. On l'appelait d'ordinaire Mme Duroc. Son mari l'avait rendue fort malheureuse et elle avait dû divorcer. Elle résidait habituellement à Pont-à-Mousson, où elle est morte en 1858 à l'âge de 84 ans.

Digitized by Google

séjour en France, le repos lui devint-il tout à fait insupportable. Il souhaita de nouveau la guerre, les hasards, les fatigues, les lointaines aventures. Mais où retrouver tout cela? La garde impériale, dont il faisait partie, restait casernée à Paris ou dans un rayon de trente à quarante lieues autour de la capitale. L'Empereur, qui venait d'épouser Marie-Louise, semblait ne songer qu'aux fêtes ou aux travaux de la paix. Le canon ne retentissait plus au delà du Rhin. L'Europe presque entière, ralliée ou vaincue, se taisait. Le sang ne coulait plus qu'en Espagne où un peuple indomptable et fier, soutenu par l'Angleterre, défendait pied à pied son indépendance contre les soldats de Napoléon. C'est de ce côté que Fabvier alla porter au commencement de 1811 sa bouillante activité.

A ce moment Masséna ramenait péniblement du Portugal, après une campagne malheureuse, les débris d'une armée sur laquelle l'Empereur avait fondé l'année précédente les plus belles espérances. Le maréchal Marmont, mandé du fond de la Dalmatie, recevait l'ordre d'aller le remplacer dans son commandement. Fabvier, qui avait jadis servi sous les ordres de ce dernier et qui l'avait revu à Vienne en 1809, sollicita l'honneur d'être employé par lui. Le duc de Raguse, qui conservait du jeune officier le souvenir le plus flatteur, accueillit sa requête avec empressement et demanda qu'il lui fût adjoint comme aide de camp. Tous deux partirent pour l'Espagne vers la fin d'avril. Ainsi fut renouée entre ces deux hommes une liaison dont Fabvier eut longtemps le droit d'être fier, mais qui lui réservait les épreuves les plus douloureuses pour un patriote et pour un soldat.

Parmi les maréchaux de Napoléon, Marmont était le plus jeune et non le moins brillant. Aussi brave et plus instruit que ses collègues, hardi, généreux, ardent, il plaisait singulièrement à l'Empereur, qui l'appelait son enfant et qui, comme il le dit plus tard avec tristesse, l'avait comme élevé sous sa tente. Malheureusement l'excès de la faveur avait développé en lui une vanité qui devait le perdre. Il se croyait de bonne

Digitized by Google

foi supérieur à tous les généraux de son temps. Les récompenses qu'il avait reçues lui paraissaient à peine en rapport avec son mérite. De bonne heure même il les regarda comme insuffisantes. S'il montrait encore quelque déférence pour le maître qui l'avait formé, il s'indignait déjà en recevant de lui les remontrances — parfois acerbes — que motivaient de temps à autre ses légèretés stratégiques. Bref, il y avait en lui l'étoffe d'un mécontent. Mais qui pouvait prévoir qu'il dût jamais manquer à l'honneur militaire ? Aimé de ses soldats, qu'il savait enlever devant l'ennemi en payant exemple, il était adoré de ses officiers pour sa sollicitude, son obligeance et la constante aménité de ses manières. Ceux qui, comme Fabvier, sortaient des armes d'élite, appréciaient particulièrement son savoir et professaient la plus haute admiration pour ses talents aussi bien que pour son caractère. Nous ne sommes donc pas surpris de l'affection profonde qu'il sut inspirer à son nouvel aide de camp et de la durée de ce sentiment, qui devait survivre quelque temps encore, dans l'âme enthousiaste de Fabvier, à la plus cruelle désillusion.

Nous n'avons pas à raconter ici les campagnes de Marmont en Espagne[1]. Rappelons seulement qu'après avoir passé les huit derniers mois de 1811 à défendre les abords de ce pays contre l'armée anglaise qui débouchait du Portugal, il dut, au commencement de 1812, rétrograder devant Wellington, qui prit Badajoz et Ciudad-Rodrigo ; qu'il lui fallut même évacuer Salamanque, son quartier général, et qu'ayant voulu peu après reprendre l'offensive sans attendre les renforts qui lui étaient annoncés, il amena, par sa témérité, la journée des Arapiles[2], si funeste à nos armes. Grièvement blessé dès le commencement de l'action, l'on pense bien qu'il n'attribua la défaite de ses troupes qu'à l'impossibilité où il s'était trouvé de garder jusqu'au soir le commandement. Mais il n'en jugea pas moins nécessaire d'envoyer sans retard un homme de con-

1. Voir sur ces campagnes les *Mémoires* du duc de Raguse, t. IV.
2. Le 22 juillet 1812.

Digitized by Google

fiance vers l'Empereur pour lui expliquer sa conduite. Ce mandataire ne fut autre que Fabvier.

Qu'était devenu ce dernier depuis son entrée en Espagne? Quelle part avait-il prise à la guerre ? Nous ne le savons au juste. Il ne nous reste malheureusement de lui pas une lettre, pas une note sur cette partie de sa vie. Nous pourrions cependant affirmer *à priori* qu'il ne s'était pas épargné. Mais nous avons la preuve la plus concluante qu'en face des Anglais, comme jadis vis-à-vis des Russes, il avait accompli vaillamment son devoir et plus que son devoir. Cette preuve, ce n'est pas seulement le choix que Marmont faisait de lui pour le représenter en haut lieu, c'est la lettre par laquelle il le recommandait en ces termes au ministre de la guerre :

Tudela, 31 juillet 1812.

« ... Quoique les circonstances ne soient pas favorables pour faire des demandes d'avancement, je vous rappellerai cependant, Monseigneur, tous les titres que M. Fabvier réunit pour en obtenir. C'est un officier extrêmement distingué, d'une grande bravoure, plein d'ardeur et remarquable par sa capacité. Il a rempli avec distinction une mission en Perse pour laquelle il n'a point obtenu de récompense. Il est à regretter que cet officier ait été retardé dans sa carrière. Plusieurs fois j'ai sollicité pour lui le grade de chef d'escadron. Votre Altesse a daigné exprimer l'intérêt qu'elle mettrait à provoquer cette grâce de Sa Majesté. Permettez-moi, Monseigneur, de vous prier de nouveau de lui en faire la demande[1]. »

Le ministre tint-il compte de cette requête? Nous ne savons. Mais le brave officier qu'elle concernait prit le meilleur moyen pour que l'épaulette de commandant ne lui échappât point une fois de plus : il courut la chercher sur un champ de bataille et sous les yeux même de l'Empereur. Il lui fallait d'abord, il est vrai, remplir la mission qu'il avait reçue du

1. *Mémoires* du duc de Raguse, t. IV, p. 429-430.

Digitized by Google

maréchal. Qu'on juge de son zèle à s'en acquitter quand on saura qu'il avait été blessé aux Arapiles le 22 juillet 1812, que quinze jours après il quittait Burgos avec les instructions de Marmont; qu'il était le 17 août à Paris; qu'il remontait à cheval presque aussitôt et que le 6 septembre au soir il rejoignait à franc étrier Napoléon au cœur de la Russie. L'heure était bien choisie : la bataille d'où dépendait le sort de Moscou allait être livrée le lendemain. Introduit aussitôt près de l'Empereur, il lui exposa les derniers événements d'Espagne avec tant de chaleur, répondit à ses questions avec tant d'assurance et de netteté, enfin lui donna des explications si satisfaisantes sur la conduite du duc de Raguse, que la cause de ce maréchal fut bien vite regagnée dans l'esprit du maître. Le fidèle aide de camp avait conquis, ce semble, le droit de se reposer. Mais il n'était pas de ceux qui dorment quand les autres se battent. Le 7 au matin, lorsque la Grande-Armée s'ébranla de toutes parts et marcha sur la Moskowa, Fabvier sauta sur un cheval et courut à l'ennemi. Il combattit en volontaire, pour l'honneur, pour le plaisir. Le soir, après la victoire, on le releva au bas de la grande Redoute. Une balle lui avait fracassé le pied droit. On le porta dans une ambulance, où un chirurgien parla de lui couper la jambe. Il déclara net qu'il aimait mieux mourrir. N'avait-il pas gagné son épaulette? Cette fois on ne la lui fit plus attendre. En octobre 1812 il était enfin nommé chef d'escadron.

La joie ne contribua pas peu, sans doute, à sa guérison. Il ne mourut point et l'on ne songea plus à l'amputer. Mais son état était fort grave et il ne pouvait de longtemps penser à reprendre son service. Il ne vit donc point la désastreuse retraite de Russie. Après avoir passé plusieurs semaines à Moscou, il fut dirigé, avec un grand nombre de blessés, sur Smolensk, d'où il écrivait le 3 novembre à son père pour le rassurer. A partir de ce moment sa correspondance va de nouveau nous servir de guide. Le 23, il était à Berlin, ignorant encore les malheurs de la Grande-Armée, heureux de

Digitized by Google

vivre, d'avoir vu la capitale de la Russie et surtout de ne s'y être pas déshonoré comme tant d'autres par le pillage.

« Attends-toi, écrivait-il noblement à son frère, à me voir revenir les mains pures du sac de Moscou. C'est ma coutume et je la trouve bonne. Je n'ai d'autre bagage que des commissions. Ici, en arrivant, les commis de la douane m'ont demandé si j'avais à déclarer quelque chose. Je leur ai montré mon portemanteau en leur disant: Messieurs, il y a là dedans un pantalon, une chemise, un mouchoir, un bas et une botte, que je vous laisserai si je dois payer des droits pour elle, parce que c'est celle de mon pied droit... »

En décembre, après avoir sans doute passé par Pont-à-Mousson, il était à Paris, où il retrouvait Marmont, alors en convalescence comme lui et qui lui fit le plus cordial accueil. Le maréchal n'était pas ingrat; il ne le fut du moins jamais envers Fabvier. Il savait bien que s'il gardait, dans une certaine mesure, les bonnes grâces de l'Empereur, il le devait en partie au brave aide de camp. Il n'en douta plus quand il eut revu Napoléon. Aussi traita-t-il le nouveau chef d'escadron avec une cordialité toute fraternelle. Il lui déclara qu'il ne voulait point se séparer de lui et qu'étant sur le point d'obtenir un grand commandement en Allemagne, il comptait bien l'attacher à son état-major. Fabvier, bien entendu, ne demandait pas mieux. « Il le désire, écrivait-il, et moi je n'en suis pas fâché. C'est un brave et galant homme. Quoique je lui reconnaisse plusieurs défauts, je n'en apprécie pas moins ses nobles et grandes qualités. L'amitié, d'ailleurs, et la confiance qu'il me montre méritent bien mon attachement[1]. » Le maréchal, en attendant la campagne, voulait, paraît-il, que son aide de camp vînt loger chez lui; et l'excellent officier y fût allé de grand cœur s'il n'eût fui comme la peste la maréchale, qui était, à son sens, « la plus ennuyeuse et la plus détestable guenon de tout Paris ». Ce refus ne l'empêchait pas de donner la plus grande partie de son temps au duc de Raguse. Il

1. Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 26 janvier 1813).

Digitized by Google

suivait avec lui les cours du docteur Gall et ne le quittait pour ainsi dire pas. Il était impossible, en somme, d'être mieux vu de Marmont qu'il ne l'était. Aussi jugeait-il bien inutile qu'on le recommandât à un chef qui avait pour lui tant de bienveillance. Il ne voulait pas, par exemple, que son père écrivît au duc de Raguse en sa faveur, comme il en témoignait l'intention. C'était, à son avis, un véritable excès de sollicitude. « Que voudrait-il dire au maréchal? demandait-il à son frère. Si un de nous doit à l'autre, c'est le maréchal à moi et non moi à lui. Je lui parle sur ce ton-là...[1] »

On voit par ces derniers mots que le respect et l'affection ne lui faisaient point courber la tête. En tout temps et en tout pays il eût fait un mauvais courtisan. Il n'y avait qu'une personne au monde devant laquelle il fût disposé à plier, et ce n'était pas un homme. On devine que c'était la duchesse de Frioul. Il avait retrouvé à Paris cette *femme parfaite,* comme il l'appelle sans cesse dans ses lettres à son frère. Sans relâche il entretenait son confident ordinaire des visites qu'il venait de lui rendre, des mérites nouveaux qu'il venait de lui découvrir. Le confident du reste ne trouvait jamais qu'il eût dit d'elle trop de bien et son propre enthousiasme pour la duchesse amenait parfois son cadet à lui recommander plaisamment le calme et la prudence.

« Je pense comme toi, écrivait un jour notre Fabvier. Je crois que personne au monde ne peut lui refuser son admiration. Depuis le premier jour qu'on la voit, chaque instant qu'on passe près d'elle ne fait que l'accroître. Outre cela, pour ceux qui savent la juger, elle est encore immensément au-dessus de ce qu'elle paraît. Je vois que je n'ai besoin de rien t'écrire de plus. Ce que tu me dis me prouve que tu la connais bien. Je t'engage au contraire à te livrer avec un peu moins d'abandon à ton admiration. Tu pourrais bien t'y trouver pris[2]. »

1. Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 26 janvier 1813).
2. *Ibid.*

Digitized by Google

Fabvier était donc plus épris que jamais. Pas plus en 1813 qu'en 1811, il est vrai, nulle considération, nulle passion ne pouvait lui faire oublier sa vocation militaire. Les circonstances, du reste, ne lui permettaient plus de ne voir dans la guerre que le moyen d'acquérir quelque gloire. Il y avait maintenant la France à venger ; demain peut-être il faudrait la défendre. Trahi par la fortune en Russie, Napoléon, la veille encore adulé par toute l'Europe, voyait se former contre lui la coalition formidable sous laquelle il devait succomber. Décidé à la prévenir, il avait fait sortir du sol une armée nouvelle. Ses vieux soldats étaient morts. C'est avec des conscrits imberbes qu'il allait reparaître en Allemagne et tenter le sort une fois de plus. En février et mars 1813, les régiments français s'acheminaient de toutes parts vers le Rhin. Fabvier, l'on n'a pas de peine à le croire, brûlait de les suivre. Mais sa blessure, à son grand désespoir, ne guérissait pas. Tantôt la plaie se rouvrait, tantôt une esquille nouvelle se détachait de l'os. Il lui fallait se mettre au lit. Il y était, par exemple, au temps du carnaval ; c'était sans doute, disait-il, l'effet des prières de sa mère pour son salut : Dieu les avait exaucées en le mettant aux arrêts, pour le préserver du péché[1]. Il avait le chagrin de voir partir Marmont qui, chargé du commandement du 6e corps, allait peut-être se battre sans lui. A cette pensée, tout son sang bouillait ; coûte que coûte, il fallait qu'il partît aussi. Il s'agit, écrivait-il à son frère, « de défendre la patrie, de conserver la gloire acquise par vingt ans de victoires, par tant de sang et de génie. Jamais la guerre, ajoutait-il, ne m'a paru un si noble métier que maintenant. Je me porterai toujours assez bien pour me trouver à une bataille. Je hais tant les Russes ! Il faudrait que je fusse bien malade pour ne pas avoir de force contre eux... [2] »

Enfin vers le milieu d'avril, au moment où les hostilités allaient s'ouvrir en Saxe, les médecins lui permirent de se

1. Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 2 mars 1813).
2. *Ibid.*

Digitized by Google

mettre en route. Il monta aussitôt en chaise de poste, prit à peine le temps d'embrasser en Lorraine son frère et ses parents et en moins de huit jours rejoignit le 6e corps. La grande tuerie de 1813 allait commencer. A la veille du choc décisif qui se préparait entre la France et la coalition, en présence d'un ennemi sombre, résolu, prêt à tout, Fabvier fut tout à coup envahi par une vague tristesse, dont il ne pouvait se défendre. Son âme restait forte et son bras ne tremblait pas. Mais son cœur éprouvait une sorte d'angoisse; sa virile mélancolie de soldat s'épanchait dans ces lignes touchantes :

« ... Je n'ai jamais quitté la France avec autant de regret que cette fois-ci. J'avais le cœur cruellement serré en passant le Rhin. Je ne sais ce que cela veut dire... J'ai continué ma route en cherchant à remplir mon cœur d'idées de guerre. Mais quelle que soit l'ardeur avec laquelle je me porte à faire cette campagne, à combattre les Russes que je hais, le spectacle de cette triste Allemagne, harassée depuis tant d'années du poids de nos armées, m'afflige. Combien de malheureux allons-nous faire ? Plaise à Dieu que les Russes nous attendent, que quelques batailles glorieuses terminent promptement la guerre, que notre chère France soit délivrée de ses inquiétudes, que notre gloire soit maintenue. Alors tout sera bien. Mais si la campagne est disputée, si l'on doit dévaster depuis le Rhin jusqu'au Niémen, quelle horrible chose [1] ! »

Qu'on ne croie pas pour cela que Fabvier fût découragé, ni qu'il crût la partie perdue pour la France. « L'armée, ajoutait-il, est bien disposée; personne ne doute du succès. L'Empereur a fait dans quatre mois plus de prodiges que dans tout le reste de sa vie. Il est à mes yeux plus grand que jamais [2]. » Cette confiance de nos jeunes troupes était bien réelle. Il en eut la preuve à Lutzen, où l'honneur de la journée fut aux conscrits, et particulièrement à ceux du 6e corps. Fabvier qui les vit à l'œuvre et qui partagea leurs périls, sentit un moment

1. Lettre de Fabvier à son frère (Eisenach, 21 avril 1813).
2. *Ibid.*


Digitized by Google

renaître en lui cet entrain, cette bonne humeur de soldat qui avait été sa force dans ses premières campagnes. « Nos troupes, écrivait-il dès le lendemain, ont montré toute la valeur qu'on n'aurait dû attendre que des plus vieilles bandes. Notre corps d'armée a eu une bonne part dans l'affaire. Jamais je n'ai vu de plus intrépides soldats. Lorsqu'un coup de mitraille frappait une compagnie, tout ce qui ne tombait pas se serrait en criant: *Vive l'Empereur!* Pendant la nuit, nous avons été chargés par la cavalerie prussienne, qui a été reçue froidement sur les baïonnettes. Nous avons failli être tous tués par un carré qui nous a pris pour de la cavalerie et nous a salués à bout portant. Moitié de notre état-major a été tué, blessé ou démonté. Le bonheur qui m'a suivi toute la journée ne m'a pas abandonné le soir. J'ai vu beaucoup de boulets, surtout de balles. Mon cheval a été renversé, moi aussi. Le premier aide de camp du maréchal a été blessé à mort. Tous ces messieurs ont eu leurs chevaux tués; eux-mêmes blessés. Le feu a été presque aussi vif qu'à la Moskowa. J'ai été préservé, je pense, par quelque bon génie qui a ordre du ciel de me garantir de tout malheur par considération pour les personnes qui veulent bien s'intéresser à moi. Je t'avoue que je compte un peu là-dessus... [1] »

La campagne, ouverte si brillamment, sembla devoir amener en quelques semaines le triomphe complet de Napoléon. Dresde occupée, les alliés écrasés encore à Bautzen et à Wurschen, la Saxe au pouvoir des Français, la Silésie entamée, tel fut le résultat foudroyant d'opérations qui n'avaient pas duré plus d'un mois. Si l'Empereur eût à ce moment voulu d'une paix raisonnable, il la tenait dans la main. Mais il se refusait à toute concession. Puisque telles étaient ses dispositions, le parti le plus sage qu'il pût prendre était de poursuivre l'épée dans les reins l'ennemi qu'il avait vaincu et de le réduire à crier grâce. Mais c'est alors justement qu'il commit la

1. Lettre de Fabvier à son frère (Pegau, près Leipzig, 3 mai 1813).

Digitized by Google

faute de signer ce fatal armistice de Pleswitz qui allait procurer à la coalition deux mois de repos pour se réorganiser et, finalement, le concours décisif de l'Autriche (4 juin 1813).

Fabvier, qui s'était signalé par sa belle conduite à Lutzen et qui, les jours suivants, avait été chargé d'une importante reconnaissance de cavalerie, ne fut pas inférieur à lui-même le jour de Bautzen. Aussi la dignité d'officier de la Légion d'honneur lui fut-elle conférée dès la fin de mai pour ses dernières actions d'éclat. Cette récompense devait, à ce qu'il semble, le combler de joie. Mais s'il n'y fut pas insensible, il ne la célébra pas avec l'exaltation qu'on pouvait attendre de lui. Son âme était à ce moment déchirée de douleur. Il venait de voir mourir son compatriote, son protecteur, son ami, le duc de Frioul, et ne s'en pouvait consoler. Le lendemain de Wurschen, le 22 mai, le grand-maréchal Duroc, examinant les positions de l'ennemi, qui se retranchait sur les hauteurs de Reichenbach, avait reçu un boulet dans le ventre. On l'avait emporté dans une cabane et là on n'avait pas tardé à reconnaître que sa blessure était sans remède. L'Empereur, en larmes, était venu dire un dernier adieu à son confident le plus intime et le plus cher. Marmont, étroitement lié depuis longtemps avec Duroc, était accouru aussi. Quant à Fabvier, on doit bien penser qu'il n'avait pas été des derniers à se rendre auprès du mourant.

« O mon ami, écrivait-il à son frère dès le 23 mai, quel horrible coup ! Ce malheureux duc de Frioul, dans un combat insignifiant, a été frappé d'un boulet de canon. Aussitôt que je l'ai su, j'étais aux avant-postes, je suis venu près de lui ; j'étais hors de moi. Il m'a reconnu, m'a dit adieu avec bonté et calme. Avec quelle constance il souffre les plus cruelles douleurs ! J'y suis retourné cette nuit ; j'y vais aller encore. Mais ce n'est que pour le voir souffrir le martyre, car il n'y a plus d'espoir, les intestins sont coupés. Quel sort ! Quelle désolation ! Je n'ose y penser. Je crains l'excès d'une telle douleur pour toute sa famille. La consternation est générale dans

Digitized by Google

l'armée. Tout le monde l'aimait. Je te quitte pour y aller encore. Je peux disposer de deux heures avant qu'on ne marche de nouveau à l'ennemi. Il y a deux lieues d'ici. Je pars au galop. Je ferais peut-être mieux de ne pas y aller; c'est un spectacle déchirant. Les douleurs sont quelquefois si aiguës qu'elles lui arrachent des cris qui me font mal[1]. »

Un peu plus tard (1er juin), il retraçait encore en ces termes la longue et cruelle agonie du grand-maréchal :

« Mon ami, je ne puis éloigner un instant de mon esprit le souvenir des derniers moments de ce malheureux duc de Frioul. Je ne puis te peindre toutes les peines douloureuses qui m'accablaient lorsqu'assis sur un banc et sans qu'il me vît, je regardais cet homme si heureux jusqu'ici : un instant, il était là, couché sur de la paille, prêt à tout quitter, à perdre tout ce que le ciel a pu donner de faveurs à un homme sur la terre. Je ne sais s'il envisageait son sort comme je le faisais; mais si cela est, sa constance était grande. A sa place, je serais mort de désespoir. Peut-être a-t-il pensé que le bonheur avait été trop grand pour en devoir jouir longtemps. Pendant plus de six heures, mon ami, j'ai été volontairement accablé de ce triste spectacle. La première fois que j'y suis entré, il m'a dit adieu avec calme et d'un air d'amitié plus agréable qu'il ne me l'avait jamais montré; depuis lors, cent fois, lorsque ce malheureux homme se plaignait des affreuses douleurs qui le déchiraient, je voulais lui parler, l'aider à se mouvoir. Jamais je n'ai osé. Mon maréchal a été le voir; je l'ai conduit; ils se sont fait des adieux à arracher des larmes. La nuit, dans un moment de délire, il se plaignait de n'avoir personne pour soutenir son bras. J'étais derrière lui; je l'ai soutenu sans qu'il me vît. Mais jamais je n'ai osé me montrer; je craignais qu'il ne me parlât. L'armée a marché en avant. Je suis encore revenu depuis la première affaire : il était mort. Il a bien souffert pendant trente heures. Mais il a été heureux bien des années.

1. Lettre datée *du camp devant Reichenbach, le 23 au matin.*

Digitized by Google

Enfin tout ce que je pourrais te dire serait toujours dans ces mêmes idées[1]. »

Fabvier devait rester encore longtemps sous l'impression de cette scène lugubre. Pendant près de deux mois, il ne put presque entretenir son frère d'autre chose. Il revenait sans cesse, et comme malgré lui, sur un récit qu'il avait fait dix fois et que son cœur avait toujours besoin de recommencer. S'il repassait près de l'humble maison où le grand-maréchal avait expiré, il entrait s'y asseoir, malgré le redoublement de douleur qu'il y devait éprouver. « J'aurais voulu ne pas revoir cet endroit. Je le redoutais d'avance ; et cependant je n'ai pu résister à je ne sais quelle pensée qui m'y a fait entrer. Je me suis assis sur le même banc où j'ai passé tant d'heures. J'y suis resté longtemps. D'abord je fixais la place où il était couché. Ensuite, je ne sais où étaient mes yeux, mais je ne voyais plus rien. Je me reportais à ce terrible jour ; toute cette scène m'était présente. Je retrouvais jusqu'aux mêmes pierres. Ces adieux qu'il m'a faits sont toujours présents. Il me regardait avec une expression d'amitié que je ne lui avais jamais vue. Mon ami, je ne peux cesser de m'occuper de ce triste sujet ; tout m'y rappelle, mais surtout les pensées de Lorraine[2]... »

On doit bien croire que dès le jour de la catastrophe l'esprit et le cœur de Fabvier s'étaient portés d'un irrésistible élan vers la famille du grand-maréchal et surtout vers l'infortunée duchesse de Frioul. La pauvre jeune femme était depuis un an bien éprouvée. Elle avait eu un fils de Duroc, et cet enfant donnait les plus belles espérances. Il était mort au commencement de 1812. Elle n'avait plus qu'une fille, née depuis, et d'une constitution si frêle qu'elle tremblait sans cesse de ne pouvoir la conserver. Elle perdait maintenant un mari jeune, illustre. Quelques semaines plus tard, elle allait apprendre la déroute de Vittoria[3] et trembler pour la vie de son père, qui servait

1. Lettre datée d'Eisendorf, entre Breslau et Striegau.

2. Lettre de Fabvier à son frère (Buntzlau, 12 juillet 1813).

3. Cette bataille, donnée le 21 juin 1813, ruina complètement le parti français en Espagne. — On se rappelle que le père de la duchesse, le marquis d'Alménara, était

Digitized by Google

alors le roi Joseph et qui, s'il fût tombé au pouvoir des Espagnols vainqueurs, eût été infailliblement mis à mort. Tant de malheurs la rendaient chaque jour plus chère et en même temps plus sacrée à son lointain adorateur. Mais il n'était pas homme à l'importuner des témoignages de sa respectueuse sympathie. Il poussait même, dans les premiers temps qui suivirent la mort de Duroc, la délicatesse et la discrétion jusqu'à ne pas vouloir que son nom fût prononcé devant la duchesse. « Ne parle pas de moi à ces dames », écrivait-il à son frère; « cela leur rappellerait la guerre et leurs cruelles pertes. Emploie tout ce que tu sais de consolant. Je ne sais que te dire. Que Dieu la frappe cruellement! Tant de douceur et de bonté! Qu'elle a déjà souffert dans sa vie! Je voudrais de mon sang remplacer celui qu'elle a perdu... Surtout, pendant ces premiers temps, que je sache comment se porte sa douleur. J'en suis dans les plus vives inquiétudes, et cela seul m'occupe[1]... » Un peu plus tard, il exprimait encore les mêmes idées et ajoutait : « Ne parle pas de moi, si ce n'est si on te demandait si j'aurais voulu me charger de ce malheureux boulet; réponds oui... »

Bientôt, il est vrai, son cœur ne put tenir à cette contrainte. A l'impatience toujours croissante d'apprendre *comment se portait la douleur* de la jeune duchesse, se joignit en lui le désir de savoir si elle parlait quelquefois de lui, si elle ne doutait pas de son admiration, de son respect. Il suppliait son frère d'aller la voir souvent[2]. « Dis-lui », lisons-nous dans une de ses lettres, « que tous les éloges du reste du monde ne valent pas à mes yeux le plus léger signe de son approbation[3]... » Il finissait par trouver étrange, exaspérant, que son correspondant hésitât et mît du retard à se présenter chez elle. « Es-tu fou? » écrivait-il le 18 juin. « Qui t'empêche d'y aller, de te tenir là sans la voir, si tu veux? Mais au moins tu saurais comment elle est; les gens

un Espagnol de distinction, attaché à la cause du roi Joseph. Il se trouvait près de ce prince le jour de la bataille.

1. Lettre du 23 mai 1813.
2. Elle était alors à Clémery.
3. Lettre datée de Buntzlau (8 juin 1813).

Digitized by Google

te diraient chaque quart d'heure comment elle est. Tu peux le savoir et tu ne fais rien pour cela. Quel singulier être que tu es! Pourtant tu lui es bien attaché, cela je n'en doute pas. Ton flegme me tourmente. Moi qui donnerais tout pour savoir[1] !... »

Quelle joie, quelle exaltation en lui, quand il sut ce qu'elle avait fait, ce qu'elle avait dit! « Je te sais bien bon gré », répondait-il à son frère le 12 juillet, « de m'avoir si bien dit tout. Tu es bien heureux qu'elle te reçoive ainsi à partager sa douleur; cela sera bon aussi pour elle. Tu as le cœur bon et délicat. Ne la fatigue pas d'impertinentes consolations. Il n'y a rien de mieux quand on souffre que d'avoir à côté de soi quelqu'un qui ne dit rien, mais qui souffre aussi... » Mais, d'autre part, quelle impatience fébrile; quelle irritation quand les lettres se faisaient attendre! Fabvier n'avait pas à ce moment, pour se distraire de ses peines de cœur, le bruit du canon, l'agitation du champ de bataille. L'armistice durait toujours. Quelques missions à Dresde auprès de l'Empereur, quelques reconnaissances sur les frontières de Bohême ne suffisaient pas pour absorber l'esprit et lasser l'activité du bouillant officier. Il se répandait en reproches contre son frère : « Vraiment tu me désespères. Est-il possible que ton amitié pour moi ne puisse vaincre cette chienne de paresse qui s'enracine chaque jour davantage?... Quand nous nous battons, si je ne reçois pas de lettres, eh bien, j'en prends mon parti. Je puis accuser l'inexactitude des postes. Mais maintenant!... Ah! tu ne te mets pas un instant à ma place... »

Ces lignes étaient tracées le 5 août. Neuf jours plus tard, les hostilités avaient recommencé sur toute la ligne. Fabvier, du moins, allait pouvoir se battre. Il est vrai qu'il était malade. Sa blessure de la Moskowa le faisait de nouveau souffrir. Une esquille venait de se détacher de l'os. Mais il en prenait son parti, annonçant qu'il voyagerait en calèche, sauf à monter à cheval les jours de bataille. Seulement ce qu'il ne pouvait admettre, c'était que son frère eût l'air de l'oublier. « Nous

1. Lettre datée de Dresde.

Digitized by Google

partons aujourd'hui », écrivait-il tristement. « Ma jambe est en assez mauvais état. Mais je voudrais avoir une autre balle au travers du corps et n'avoir pas les tourments que tu m'as donnés[1]... »

La seconde campagne de Saxe venait de s'ouvrir. Elle eut, comme la première, le début le plus glorieux pour l'armée française. Les Austro-Russes, débouchant en masses profondes des montagnes de Bohême, s'étaient portés sur Dresde pour couper à Napoléon sa ligne de retraite. L'Empereur dut ramener à marches forcées, du fond de la Silésie, ses meilleures troupes pour sauver cette position capitale. Son entrée dans la ville, que l'ennemi était sur le point de forcer, fut un vrai coup de théâtre. Fabvier, qui le suivait avec Marmont, était, en y pénétrant, tout vibrant d'enthousiasme. La pluie qui tombait à torrents, la canonnade qui faisait rage, ne l'empêchèrent pas de tracer aussitôt ces lignes où l'on sent comme la fièvre du combat et de la victoire : « A demain une des plus mémorables batailles de notre âge. Gloire sur gloire ! Je t'écrirai aussitôt. Adieu ! Nos soldats chantent ce fameux couplet : *L'astre du jour ramène les combats*. Ils ont fait douze lieues par jour et font des prisonniers à la course[2]... »

Ses pressentiments ne le trompaient pas. L'ennemi fut mis complètement en déroute, et huit jours après, Fabvier pouvait annoncer en ces termes les derniers triomphes de nos armes en Allemagne : « ... Nous venons de poursuivre l'ennemi jusqu'en Bohême. Notre corps d'armée a eu trois belles affaires, les 28, 29 et 30 août. Nous avons pris plus de 4,000 hommes et 400 à 500 voitures, sans compter la déroute totale devant Dresde. Ces bonnes gens croyaient que nous n'étions plus les mêmes. Nos troupes n'ont jamais été plus valeureuses[3]... »

A la suite de ces belles opérations, le maréchal Marmont tint à honneur d'appeler sur le plus brave et le plus distingué

1. Lettre du 14 août 1813.
2. Lettre de Fabvier à son frère (Dresde, 27 août 1813).
3. *Id.* (Dippoldiswalde, 3 septembre 1813).

Digitized by Google

de ses aides de camp l'attention et la bienveillance de l'Empereur. Par décret du 19 septembre 1813, Fabvier fut nommé colonel. Il n'avait que 31 ans. Le commandant du 6e corps, qui, loin de vouloir se séparer de lui, l'attacha plus étroitement que jamais à son état-major, lui fit espérer, pour un avenir prochain, un rang plus haut et plus glorieux encore. Mais si les sourires de la gloire lui étaient sensibles, ils ne pouvaient à ce moment triompher de sa tristesse. Sa pensée s'envolait toujours vers la Lorraine, et la duchesse de Frioul, renfermée dans sa douleur, le désespérait en lui refusant jusqu'à l'expression d'un souvenir. Elle défendait même à Fabvier l'aîné de lui parler d'elle, et si le colonel ne pouvait plus maintenant accuser de négligence son correspondant de Nancy, il se plaignait amèrement de ne pas trouver dans les lettres de ce dernier ce qui par-dessus tout les lui rendait désirables. « Ne peux-tu pas me dire », lui demandait-il, « que les personnes pour qui j'ai tant d'attachement se portent bien, qu'elles daignent penser à moi quelquefois et t'en parler? Je ne vois pas ce que cela peut avoir d'indiscret. Comment peut-on te le défendre? Au milieu des peines et des fatigues de cette guerre, ne puis-je avoir cette consolation?... Dis-moi : Nous nous portons bien, nous pensons à toi... elle est toujours là, elle ne pense pas à nous quitter[1]. »

Cette idée qu'elle pouvait bien songer à vendre Clémery, quitter la Lorraine et n'y plus jamais revenir, l'obsédait et le désespérait. Il faut ajouter qu'à ces préoccupations toutes personnelles se joignaient, pour l'assombrir, les réflexions douloureuses que la mauvaise tournure de la guerre commençait d'inspirer à tous les Français. Après d'énormes sacrifices d'hommes, après des efforts inouïs, après des victoires inespérées, Napoléon fléchissait visiblement sous les coups de la coalition. Ses lieutenants étaient battus partout, Macdonald sur la Katzbach, Vandamme à Kulm, Oudinot à Gross-Beeren, Ney à Dennewitz. Il lui fallait reculer, concentrer les débris de la Grande-Armée à Leipzig, où cinq cent mille ennemis l'enserraient bien-

1. Lettre datée de Leipzig (30 septembre 1813).

tôt d'un cercle de fer. La *bataille des nations* était imminente, et les plus braves de nos soldats ne pouvaient, hélas ! se faire illusion sur le résultat de la partie suprême que le conquérant aux abois allait leur faire jouer.

C'est avec une résolution mâle et triste que Fabvier voyait approcher cette journée. Ce que fut la bataille, chacun le sait. On n'ignore pas que Marmont s'y couvrit de gloire. Si son aide de camp en revint vivant, ce ne fut cependant pas faute d'y avoir affronté la mort. Une retraite lugubre commençait. Dans la boue et dans le sang, les quelques milliers de Français qui avaient échappé à l'égorgement de Leipzig traversaient péniblement l'Allemagne soulevée. Le vainqueur, âpre et furieux, les poursuivait; un allié de la veille, le Bavarois, maintenant tourné contre eux, les attendait au passage pour les exterminer. Mais, chose étrange, Fabvier se sentait à cette heure le cœur plus haut et plus fort. S'il n'espérait plus le triomphe de nos armes, une douce pensée avait tout à coup fait renaître en lui son entrain, sa verve et son désir de vivre. Il savait enfin qu'*on* ne l'oubliait pas. Son frère avait été autorisé à le lui dire. « Remercie des vœux qu'on fait pour moi », écrivait-il, à Erfurt, le 24 octobre, après avoir reçu cette bonne nouvelle. « C'est tout ce que je veux au monde. Remercie encore d'avoir levé la consigne du silence. Elle m'avait fait tant de mal ! Maintenant je suis bien. Je ne crains Russes, Prussiens, Autrichiens, rien au monde que l'oubli... Nous nous battons. On s'écrase de toutes parts, mais le nom français va bien. Canon, fusil, sabre, tout joue avec vigueur. Le cœur est toujours bon chez nous. Adieu ! voilà l'ennemi. »

Enfin, dans les premiers jours de novembre, Napoléon put cantonner derrière le Rhin le peu de soldats qu'il ramenait de Leipzig et de Hanau. La campagne de 1813 était terminée. L'Allemagne était perdue pour nous et nous allions avoir à défendre notre propre indépendance. A cette idée, Fabvier se sentait presque défaillir. Mais il ne pouvait admettre ou que l'ennemi fût assez hardi pour entrer en France, ou que la

Digitized by Google

France ne l'en fît pas repentir. « Nous sommes rentrés ici », écrivait-il de Mayence, « en combattant chaque jour, assaillis à chaque pas, sur tous les points, à Leipzig par les Saxons, sur qui nous comptions, à Francfort, à Hanau par les Bavarois, toute l'Allemagne, enfin. Jamais l'armée n'a montré plus d'énergie. Jamais nos ennemis n'ont combattu avec plus d'audace. Nous avons plus versé de sang depuis un mois que dans tout le reste de la campagne. On ne calcule plus pour combattre. Chacun veut forcer l'ennemi où il le trouve. Le Rhin, qui est devant nous, me donne des pensées assez tristes. Mais je vois avec plaisir que chacun de nous fera plus d'efforts que jamais pour défendre cette barrière sacrée. Ce n'est pas un fleuve que l'ennemi a devant lui, c'est le Rhin. Je crois assez qu'il n'en tentera pas le passage, au moins dans cette partie[1]. »

Au milieu de ces sombres préoccupations, il ne cessait de songer à la duchesse de Frioul. Il tremblait toujours qu'elle ne quittât la Lorraine sans esprit de retour. « Ce serait, déclarait-il, une calamité pour tout le pays. Vous êtes si heureux de l'avoir ! Elle doit vous rendre tous bons et vertueux, ou bien c'est que vous ne valez pas le diable[2]. » Parfois, il se rappelait lui avoir déplu par ses emportements. Il suppliait son frère de plaider sa cause auprès d'elle, de lui représenter qu'il n'était pas *hautain*, comme elle pouvait le croire. « ... Je me doutais bien qu'elle n'aurait pas oublié cela, que je lui avais laissé cette impression désagréable. Mais, puisqu'elle n'oublie rien, qu'elle croie, qu'elle n'oublie pas que mon dévouement pour elle est sans bornes, que quelque chose que le ciel nous réserve, il n'y a rien au monde que je ne fasse pour mériter son estime et cette douce et glorieuse amitié qu'elle me porte[3]. » Il s'inquiétait enfin du parti qu'elle prendrait au cas de plus en plus probable d'une invasion. La duchesse avait passé tout l'été de 1813 à Clémery. Depuis quelques semaines, elle avait regagné

1. Lettre de Fabvier à son frère (5 novembre 1813).
2. *Ibid.*
3. Lettre datée de Mayence (28 novembre 1813).


Digitized by Google

Paris. Mais y resterait-elle? Le colonel, vers la fin de décembre, suppliait son frère de s'en enquérir. « Je te prie d'écrire sur-le-champ à Paris pour savoir ce que l'on compte faire. Je veux absolument le savoir par toi. Cela est très important dans le moment présent, où on ne peut prévoir ce qui arrivera. Il peut se présenter telle chance qui me donnerait les moyens d'être utile, et je serais bien malheureux si je la manquais. Qu'on te fasse toujours et bien exactement savoir si on part, où on va et pour combien de temps probable[1]. »

Pendant son séjour à Mayence, qui dura deux mois, il avait un désir ardent d'aller embrasser ses parents et son frère. Il n'était plus guère maintenant qu'à cinquante lieues de Nancy ou de Pont-à-Mousson. Vingt fois il fut sur le point de partir. Mais un scrupule de soldat le retenait toujours. Pouvait-il demander un congé, pouvait-il s'éloigner, même pour deux jours, pouvait-il quitter son chef de corps, quand d'un moment à l'autre on s'attendait à voir déboucher l'ennemi? « Le maréchal », écrivait-il le 12 novembre, « est gouverneur de toute la frontière. Ce brave homme montre à découvert son noble cœur, sa constance, ses talents, son parfait dévouement à la patrie. Je lui suis utile en service et en amitié. Je n'ai pas le cœur de lui parler de le quitter dans ces moments, même pour vingt-quatre heures. Et cependant, Dieu sait que je ne passe pas un quart d'heure dans le cabinet ou sur le champ de bataille que mon esprit ne soit sur la route de Lorraine. Ce diable de canon me retient toujours. Chaque jour l'ennemi nous tâte en avant de Cassel ou nous le tâtons nous-mêmes. Ce n'est pas le moment de quitter la partie. Si je m'éloignais de dix lieues d'ici, je croirais entendre tous les canons ennemis tonner contre nos forts[2]... »

Au moment où Fabvier traçait ces lignes, l'invasion n'était pas imminente. Elle l'était à la fin de décembre et, à cette époque, le colonel, malgré son désir de revoir les siens, ne

1. Lettre du 27 décembre 1813.
2. Lettre de Fabvier à son frère (Mayence, 12 novembre 1813).

Digitized by Google

songeait plus guère à quitter Mayence que pour prendre sa bonne part de la défense nationale. « Tu sais, écrivait-il, qu'avant tout il faut être fidèle à la devise de l'ordre : *Honneur et Patrie*. Je verrais avec rage notre inaction, si elle devait durer pendant que l'ennemi va pénétrer en France. Je laisserais tout là et j'irais me joindre aux masses. Je ferai l'impossible pour aller te voir. Mais cependant je ne manquerai pas une bataille livrée pour la délivrance de la patrie[1]... ».

Ses vœux devaient être exaucés. La campagne de France était sur le point de commencer et Fabvier devait y participer plus glorieusement encore qu'il ne venait de le faire à la campagne d'Allemagne.

Marmont, à qui Napoléon, en se rendant à Paris, avait laissé à défendre la partie la plus menacée de la frontière[2], venait, en réunissant les débris de huit ou neuf corps d'armée, d'en former un nouveau, que l'on continua d'appeler le 6e, comme celui qu'il avait commandé en Saxe. Grâce aux quelques conscrits qui purent le rejoindre avant la fin de décembre, il en avait porté l'effectif à douze ou treize mille hommes. C'était avec cette poignée de soldats qu'il avait à protéger soixante lieues de frontière. Victor n'en avait pas plus pour défendre l'Alsace ; Macdonald en avait moins pour protéger la Belgique. Que pouvaient faire ces trois maréchaux ? Quand les trois grandes armées de la coalition, celle de Bohême, celle de Silésie et celle du Nord, franchirent à la fois le Rhin et que cinq cent mille hommes pénétrèrent sur le sol de l'Empire, il fallut bien reculer. Napoléon, qui n'avait pu, en deux mois, recruter que quelques milliers de soldats, donna l'ordre à ses trois lieutenants de se replier et de se concentrer en Champagne, où il devait les rejoindre à la fin de janvier. Alors seulement il put disputer le terrain à la coalition.

C'est principalement par les soins de Fabvier que le 6e corps

1. Lettre du 27 décembre 1813.
2. Depuis Andernach jusqu'à Landau ; le maréchal Victor commandait depuis cette ville jusqu'à Bâle ; et Macdonald avait à surveiller la région inférieure du Rhin.


Digitized by Google

avait été réorganisé, à Mayence et à Worms. Marmont, depuis Leipzig, l'avait chargé des fonctions de chef d'état-major. Il eût voulu le maintenir dans cet office. Mais c'était un emploi de général. Le colonel avait dû, en décembre, céder la place à un autre. L'empereur avait tenu à le dédommager en lui donnant le titre de baron. Du reste le maréchal n'avait point voulu se séparer de lui. Fabvier était demeuré son conseiller, et c'est à lui que, du commencement à la fin de la campagne, il devait confier les études les plus ardues et les missions les plus périlleuses. C'est donc à lui, plus qu'à nul autre peut-être de ses officiers, que devait revenir la tâche de retracer l'histoire du 6ᵉ corps durant la campagne de France. Fabvier s'en est acquitté plus tard avec la précision d'un tacticien rompu à la grande guerre et l'émotion d'un soldat inconsolable de n'avoir pu préserver sa patrie de l'invasion. Nous n'avons pas à faire ici l'analyse de son livre[1]. Elle ne serait à sa place que dans une histoire générale de Napoléon ou dans une étude spéciale sur le maréchal Marmont. Nous laisserons de côté le détail des opérations qu'il raconte. Nous ne devons prendre dans son récit que ce qui nous éclaire sur son rôle personnel et ses sentiments pendant les trois mois que dura la campagne.

Tout d'abord, c'est à lui que le duc de Raguse en quittant le Rhin, donna, dans les premiers jours de janvier, la mission de visiter Metz et Nancy, villes sur lesquelles il comptait s'appuyer, et de s'assurer des ressources qu'il y trouverait pour la défense. Ce voyage, qui lui permit de passer quelques heures avec ses parents et avec son frère, l'attrista d'autre part en lui montrant le désarroi, l'effarement qui régnaient dans les administrations et l'incurie des pouvoirs publics en présence de l'invasion. Voici en quels termes il en a rendu compte dans le *Journal des opérations du 6ᵉ corps:*

1. *Journal des opérations du 6ᵉ corps pendant la campagne de 1814* (Paris, 1819, in-8ᵒ).

Digitized by Google

« Le maréchal avait envoyé un colonel de son état-major à Metz et à Nancy pour connaître les moyens de défense qu'on pourrait tirer de ces points. Le grand quartier-général était encore à Metz et son énorme consommation rendait impossible l'approvisionnement de cette place. On marquait à cette époque dans les fonds du Gouvernement les arbres destinés à fournir des palissades à cet antique boulevard de la France. Il n'y avait que trente canons sur les remparts. La sollicitude du maréchal sauva cette place de la honte de tomber après quelques semaines de siège. Il y resta quatre jours, l'approvisionna et en organisa la défense, qu'il confia au général Durutte. Un sénateur commissaire avait été envoyé à Nancy investi des pouvoirs les plus étendus, mais d'un âge avancé et dont la carrière avait toujours été fort éloignée de l'état militaire. Il avait cru remplir tous ses devoirs en publiant un arrêté qui appelait à la défense de la patrie tout Français en état de porter les armes. Dix à douze mille hommes de cette brave province se présentèrent. On n'avait songé à leur préparer ni armes ni vivres. Lorsque les premières troupes légères de l'ennemi parurent, les autorités revinrent en poste à Paris rendre compte de leur mission. La levée en masse se fondit d'elle-même. On faisait alors à Nancy ce que l'on a vu en tant d'endroits. Pour faire remarquer son zèle, on prenait des mesures d'une étendue et d'une énergie extraordinaires, comptant bien que les événements marcheraient trop vite pour que rien pût être conduit à fin, et la population entière était la dupe de quelques comédiens... »

Fabvier signale encore dans d'autres endroits de son livre cette inertie ou ce mauvais vouloir des corps administratifs qui, malgré les efforts de l'Empereur, paralysaient la défense du pays. Les maires ne se prêtaient que mollement et de mauvaise grâce aux réquisitions, ne fournissaient pas en temps utile les renseignements qui leur étaient demandés. Quelques-uns se cachaient. Il en était même qui, à l'instigation de certains royalistes, commençaient à tourner leurs regards vers les Bourbons

Digitized by Google

et qui accueillaient l'ennemi sans répugnance[1]. Tous ces symptômes de découragement ou de trahison portaient au comble l'exaltation patriotique de notre auteur. Le 23 janvier, arrivé à Verdun, il écrivait à son frère : « Je t'écris dans les chagrins et les inquiétudes les plus vives, l'indignation et la douleur la plus cruelle. Au milieu de tout cela, je me porte bien, au cœur près. J'ai eu il y a deux jours une affaire heureuse et brillante. Mais qu'est-ce ? Quand nous reverrons-nous ? Quand aurons-nous du repos dans l'âme ? Je souffre peu pour moi-même. Enfin, ce que je voudrais te dire, tu le devines... Quand nous reverrons-nous ? Quand reverrons-nous ces douces contrées où je n'ai jamais pu passer des moments que je jugeais devoir être si doux ?.. »

A cette heure la Lorraine presque entière, aussi bien que l'Alsace, était déjà occupée par l'ennemi. Quelques places fortes seules résistaient encore. Le début de la campagne eût été tout autre si les autorités constituées eussent fait partout leur devoir. Pourquoi, d'autre part, Napoléon n'en avait-il pas dès lors, loyalement et sans réserve, appelé à ce patriotisme populaire qui avait sauvé la France vingt ans plus tôt et qui pouvait encore la sauver ? Au lieu de témoigner au peuple, comme il le faisait encore à ce moment, une injuste défiance, il fallait se jeter cordialement dans ses bras. A l'approche des alliés, les bûcherons des Vosges s'étaient spontanément soulevés et la fermeté avec laquelle ils avaient, plusieurs jours durant, défendu leurs montagnes, montrait le parti qu'on aurait pu tirer de leur dévouement et de celui de leurs voisins. Un peu plus tard, en Champagne, au milieu de populations misérables, ruinées, qui n'avaient plus guère en perspective que l'incendie et la mort, Fabvier put constater bien des fois le bon vouloir infatigable de nos paysans pour la cause nationale.

« Dans cette campagne sacrée, a-t-il écrit, où chacun défendait le sol qui l'avait vu naître, chaque jour voyait des scènes

1. Voir sur les premières manifestations royalistes en 1813, entre autres documents, la lettre de Napoléon au roi Joseph, du 13 mars 1814.

Digitized by Google

nouvelles ou attendrissantes. Tantôt, malgré nos efforts, il fallait abandonner aux barbares nos villes, nos villages et leurs habitants; d'autres fois nous y rentrions en vainqueurs, et alors, malgré les pillages et les incendies, ces nobles paysans venaient nous offrir leurs dernières ressources. Souvent, on voyait, du milieu d'épaisses forêts, s'élever des colonnes de fumée. C'étaient des vivres qui cuisaient pour nous. On les apportait à la faveur de la nuit, à travers mille périls, à nos colonnes harassées. Habitants des campagnes, vous êtes la partie la plus vénérable du peuple français. Que n'auraient-ils pas fait, ces paysans, si une politique insensée, habituelle au despotisme, ne les eût désarmés de longue main[1] ?.. »

Si les populations n'étaient guère encouragées à la résistance par les pouvoirs publics, les troupes régulières se démoralisaient d'elles-mêmes en constatant leur impuissance. L'invasion avançait toujours. Quatre cent mille coalisés étaient en France à la fin de janvier. A ce moment, Marmont, Ney et Victor, après avoir livré vingt combats, venaient de faire péniblement leur jonction à Vitry-le-François. Macdonald s'était rabattu sur la Marne, Mortier sur la Seine. Ces cinq maréchaux n'avaient pas à eux tous plus de cinquante mille hommes. Napoléon, qui accourut pour coordonner leurs efforts et diriger lui-même la défense, ne put jamais en mettre en ligne plus de trente mille à la fois devant l'ennemi. Ses premières opérations, on le sait, ne furent pas heureuses. Il eut le tort de vouloir livrer à la Rothière une bataille rangée; il la perdit. Il lui fallut reculer de Brienne jusqu'à Troyes, jusqu'à Nogent-sur-Seine, et encore ne put-il effectuer sa retraite que grâce à l'héroïsme du corps de Marmont qui s'exposa à une entière destruction pour arrêter l'ennemi. Bientôt Blücher, avec toute l'armée de Silésie, se porta contre Macdonald, qui dut reculer aussi. C'est alors que le duc de Raguse fit agréer à l'Empereur l'idée d'attaquer tout à coup le général prussien en pleine marche. Ce projet eut un entier succès, et les trois victoires de

1. *Journal des opérations du 6e corps.*

Digitized by Google

Champaubert, de Montmirail et de Vauchamps, qui furent dues en grande partie aux troupes de Marmont, dégagèrent pour un temps Paris du côté de la Marne (10-14 février).

Il ne fallait rien moins que ces brillantes journées pour relever le courage de nos pauvres soldats. Marcher et se battre chaque jour, quelquefois sans manger, et reculer toujours, tel était leur sort depuis plusieurs semaines. La mort faisait parmi eux des vides effrayants. Du 30 décembre au 10 février l'effectif du 6e corps était tombé de treize mille hommes à moins de six mille. L'esprit de désertion menaçait de devenir contagieux. Un seul régiment avait perdu en une nuit 247 hommes, qui s'étaient dispersés et qu'on n'avait pu retrouver. Les batailles heureuses que nous venons de mentionner ranimèrent dans les cœurs l'énergie militaire et rétablirent la discipline. Il faut dire aussi que, contrairement à toutes les prévisions, nos corps d'armée gagnaient chaque jour plus d'entrain patriotique par l'incorporation des conscrits qu'on leur envoyait de Paris ou d'ailleurs et qui étaient encore presque des enfants. Ces enfants se battaient mieux que les vieux soldats. Nous pouvons en croire Fabvier, qui les vit à l'œuvre et qui se connaissait en bravoure.

« Levés et incorporés à la hâte, dit-il dans son *Journal*, l'innocence et la simplicité de ces braves jeunes jens amusaïent les vieux soldats. Leur habillement consistait en une redingote grise et un bonnet de forme féminine. On les appelait les *Marie-Louise*. Ces enfants manquaient de force et d'instruction. Mais chez eux l'honneur remplaçait tout. Leur courage était indomptable. Au cri : *En avant, les Marie-Louise!* on voyait leurs figures éteintes se couvrir de la plus noble rougeur ; affaiblis par la fatigue et par la faim, leurs genoux se raidissaient pour voler à l'ennemi. Quant à ce qu'ils savaient faire, les grenadiers russes peuvent le dire... » A Champaubert, « l'ennemi occupait fortement un petit bois. On se disposa à l'enlever. Les *Marie-Louise* composant le 113e eurent la tête ; des pelotons de tirailleurs furent disposés autour du bois. Avant le signal, le duc de

Digitized by Google

Raguse parcourut les pelotons de tirailleurs en répétant les ordres. A l'un d'eux il demanda : « Qui commande ici ? Y a-t-il un officier ? — Non, lui dit un conscrit, qui était un véritable enfant. — Un sous-officier ? — Non, mais nous sommes bons là. » — Plus loin, un autre *Marie-Louise* dit : « Oh ! je tirerais bien mon coup de fusil, mais je voudrais bien avoir quelqu'un pour le charger. » Avec de pareilles gens on pouvait donner le signal. Tout s'élança en même temps. Le bois fut enlevé. Le corps d'Alsufieff composé de 9,000 grenadiers russes, fut totalement détruit. Ce général fut pris dans le bois par un chasseur du 16ᵉ, conscrit de six mois, qui ne voulut jamais le quitter qu'il ne l'eût conduit à l'Empereur ; il fut fait légionnaire... Un enfant de treize ans amena d'une lieue deux grenadiers. Il avait pour arme un grand couteau de boucher, qu'il brandissait d'un air tout à fait plaisant. « Ces gaillards-là voulaient broncher, disait-il, mais je les ai bien fait marcher... »

Les grands succès remportés sur Blücher ne pouvaient malheureusement pas être décisifs. Car tandis que Napoléon refoulait vers le nord l'armée de Silésie, l'armée de Bohême, sous Schwartzenberg, gagnait du terrain le long de la Seine et atteignait déjà Fontainebleau. Il fallut que l'Empereur, avec le gros de ses forces (et ce n'était guère), courût vers lui pour le faire reculer. Il réussit grâce aux victoires de Mormant et de Montereau. Mais pendant ce temps Marmont et Mortier, laissés sur la Marne avec quelques milliers d'hommes, voyaient Blücher revenir sur eux avec toutes ses forces, grossies d'une partie de l'armée du Nord, et devaient rétrograder à leur tour. Dans les derniers jours de février, les deux maréchaux étaient à Meaux, disputant le sol pied à pied, mais désespérant de pouvoir arrêter plus longtemps les Prussiens et les Russes. Il leur fallait sur l'heure des renforts. Ils envoyèrent en toute hâte le colonel Fabvier en demander à Paris. Le brave officier s'y rendit aussitôt, vit les ministres et le roi Joseph[1], mais

1. L'impératrice avait le titre de Régente : mais l'effectif du pouvoir avait été laissé par Napoléon au roi Joseph.


Digitized by Google

constata une fois de plus avec douleur le désarroi et l'impuissance du Gouvernement.

« Les deux maréchaux réunis, lisons-nous dans son *Journal*, envoyèrent un colonel à Paris pour attirer l'attention de la régente, du roi Joseph et des ministres sur les dangers qui menaçaient Paris. Chacun renvoyait à l'autre ces soins devenus trop pénibles. Le Roi était le même qu'on l'avait vu en Espagne. Le ministre[1] faisait à peu près tout ce qu'on pouvait attendre d'un homme que tout le monde connaissait médiocre. L'Empereur s'obstinait, dans toutes ses dépêches, à traiter de fuyards, de débris les soixante mille hommes qui suivaient Blücher et menaçaient Paris. Tout le gouvernement ne s'occupait que d'une brillante cérémonie pour la réception aux Invalides des drapeaux pris à Champaubert, Vauchamps, Montereau, etc., dernière offrande de nos armées au temple de Mars... A force d'importunités, six mille hommes de toutes armes rejoignirent l'armée. Beaucoup d'entre eux ne savaient pas charger leurs fusils... »

Fabvier ne demeura guère plus d'une journée dans la capitale; à peine eut-il le temps, une fois sa commission faite, de courir chez la duchesse de Frioul, dont le sort l'inquiétait. Il apprit avec soulagement qu'elle s'était retirée en Normandie. Le lendemain, il était de retour à Meaux et il y retrouvait Marmont sur le point de reprendre l'offensive. Un nouveau coup de théâtre s'était produit pendant son absence. L'Empereur, après avoir poursuivi Schwartzenberg jusqu'au delà de Troyes, s'était porté en toute hâte au secours des ducs de Raguse et de Trévise. C'est alors qu'avec l'aide de ces deux maréchaux, il exécuta le mouvement qui eût amené en trois jours la perte de Blücher, sans la fatale reddition de Soissons, qui sauva l'armée prussienne (1er-4 mars). Blücher put se retirer sur Laon, s'y joindre à Wintzingerode et y prendre avec cent mille hommes des positions presque inexpugnables. Napoléon résolut pourtant de l'en déloger. C'était une folie. Marmont et

1. Clarke, duc de Feltre, ministre de la guerre.

Digitized by Google

Fabvier en jugeaient ainsi et ils avaient bien raison. Au moment de livrer la bataille, le colonel écrivait tristement à son frère : « Je me porte bien, malgré toutes nos rudes affaires... Je ne sais trop si cela durera longtemps. Nous nous sommes battus presque tous les jours depuis le passage du Rhin... Je ne demande au Ciel qu'une mort glorieuse, qui me délivre du supplice de voir ravager plus longtemps notre triste patrie...[1]. »

L'attaque de Laon échoua complètement (10 mars). Le corps de Marmont, qui formait la droite de l'armée, fut mis en pleine déroute. Mais trois jours s'étaient à peine écoulés que, grâce à quelques renforts, il marchait de nouveau à l'ennemi. Cette fois il s'agissait d'enlever Reims au corps russe de Langeron. L'opération réussit à souhait. Fabvier réconforté se reprit à espérer. On parlait de nouveaux succès de l'Empereur et de négociations qui pouvaient amener un accommodement honorable. Aussi, le 16 mars, le colonel tenait-il à son correspondant de Nancy un langage presque encourageant. «... Nous nous reverrons, j'espère, bientôt. Tout s'achemine à la paix ou à une délivrance prochaine de notre territoire. Notre pauvre patrie aura bien souffert. Mais l'armée et le peuple ont montré toute l'énergie et la générosité que l'on pouvait attendre. Le peuple est content de l'armée. L'armée admire le peuple...[2]. »

Ces dernières illusions, hélas ! devaient être bientôt cruellement démenties, et Fabvier eût sans doute préféré la mort aux tristes épreuves qui lui étaient réservées.

L'Empereur, qui n'avait plus qu'une poignée d'hommes, désespérant de pouvoir évoluer plus longtemps avec succès entre Blücher et Schwartzenberg, venait de prendre un parti d'une témérité inouïe. C'était de ne plus couvrir Paris, de se porter, avec ce qui lui restait de forces, sur les derrières de la coalition, de rallier les garnisons de l'Est, de soulever la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, et d'obliger les armées alliées à se

1. Lettre datée de Berri-au-Bac, entre Laon et Reims (8 mars 1814).
2. Lettre datée de Colmicy, à trois lieues de Reims.

Digitized by Google

retourner, en faisant mine de marcher vers l'Allemagne. Malheureusement, l'ennemi savait à cette heure que des traîtres l'attendaient à Paris pour l'aider à renverser l'Empire. Il fut décidé que Blücher et Schwartzenberg, réunissant leurs armées, qui formaient près de trois cent mille hommes, se dirigeraient vers la capitale sans s'inquiéter des mouvements de Napoléon. Que pouvait, du reste, ce dernier, avec les vingt-cinq mille conscrits exténués qu'il traînait après lui ? Encore sa tentative eût-elle paru inquiétante s'il eût pris le temps de rallier toutes ses troupes. Mais, par une aberration inconcevable, il avait laissé derrière lui, pour ainsi dire en l'air, les deux corps de Marmont et de Mortier, leur donnant les deux ordres contradictoires de venir le rejoindre, c'est-à-dire de se diriger vers l'Est, et de protéger Paris, c'est-à-dire de marcher vers l'Ouest, en cas de besoin. On sait ce qui arriva. Les deux maréchaux, qui se portaient vers l'Empereur, vinrent se heurter le 25 mars, à Fère-Champenoise, contre la grande armée de la coalition. Ils luttèrent désespérément, avec quinze mille hommes, contre cent cinquante mille. Leur glorieuse défaite ne leur permit pas de continuer leur route. Il leur fallut battre en retraite dans la direction de Paris et ne plus viser qu'à ce double but : sauver ce qui leur restait de troupes et livrer, au moins pour l'honneur, un suprême combat sous les murs de la capitale.

Marmont avait reçu le commandement en chef des deux corps d'armée. C'est donc lui qui dut présider à leurs dernières opérations. Par ses soins, les vaincus de Fère-Champenoise, repoussés le 26 mars de la Ferté-Gaucher, purent gagner Provins le 27 et se diriger en toute hâte par la voie du Sud vers Paris, que l'avant-garde de Schwartzenberg menaçait d'atteindre avant eux par le Nord. En trois jours, ces soldats démoralisés, sans souliers, sans pain, sans espoir, firent quarante lieues pour pouvoir se battre une dernière fois.

Fabvier, qui était plus que jamais l'homme de confiance du

Digitized by Google

maréchal, fut détaché, dès le 28, pour aller s'entendre avec le duc de Feltre, aussi bien qu'avec le roi Joseph, sur les mesures à prendre d'urgence dans la capitale et pour examiner les positions que nos troupes allaient avoir à défendre. Il arriva dans la nuit du 28 au 29 mars à Paris et employa toute la journée suivante à remplir sa mission. Ce qu'il vit n'était pas malheureusement de nature à lui donner beaucoup d'espoir. Nous pouvons en juger par ce passage triste et discret du *Journal des opérations :*

« Les maréchaux envoyèrent un officier à Paris pour annoncer leur arrivée et reconnaître le terrain sur lequel on devait se placer pour défendre Paris. Cette ville était alors dans les plus vives alarmes. L'ennemi s'était facilement emparé de Meaux. Le général Compans, avec une poignée de conscrits, combattait en se retirant pied à pied. Les redoutes, dont les journaux nous avaient avec tant d'impudence annoncé la construction, n'étaient pas même tracées. Le départ de l'impératrice fut résolu ; et, sans m'occuper à ce sujet de considérations politiques, je dois avouer que j'ai vu avec douleur et regret des bataillons de vieux soldats escorter une femme et un enfant, tandis que la patrie les réclamait pour sa défense... »

Ce que Fabvier n'ajoute pas, mais ce qu'il sait bien, c'est que le roi Joseph et le ministre de la guerre pouvaient en vingt-quatre heures réunir dans Paris de soixante à soixante-dix mille hommes d'assez bonnes troupes et qu'ils n'en firent rien ; c'est que la garde nationale leur demandait des fusils, qu'ils en avaient et ne les donnèrent pas ; c'est qu'ils avaient trois cents pièces de canon dans les arsenaux et qu'ils ne les en tirèrent pas ; c'est que leurs ordres furent donnés avec tant de légèreté que, le jour du combat, des gargousses de 8 furent envoyées à des batteries de 12, et réciproquement ; c'est que les magasins militaires regorgeaient de vivres et que nos derniers soldats mouraient littéralement de faim.

« Tout demeurait à l'abandon, lisons-nous dans le livre de Fabvier. On croira difficilement que quand nos troupes arri-

Digitized by Google

vèrent le 29 à Charenton, à Bellevile, etc., elles ne trouvèrent pas une seule ration de vivres ou de fourrages, et que le lendemain plus de trois cents hommes combattirent pieds nus... »

C'est dans ces conditions déplorables que Marmont et Mortier durent combattre le 30 au matin. Le 6e corps, malgré tous les renforts qu'il avait reçus pendant la campagne, était réduit à 545 officiers et 4,180 sous-officiers et soldats. Le corps du duc de Trévise était à peu près d'égale force. En joignant à ces deux troupes les débris ramenés par les généraux Compans et Arrighi, quelques vétérans trouvés à Paris, les élèves de l'École polytechnique qui s'offrirent pour le service de l'artillerie et environ douze cents Parisiens volontaires, le duc de Raguse avait à peu près vingt mille hommes sous ses ordres. Schwartzenberg en avait cent mille en première ligne et Blücher allait, dans quelques heures, lui en amener cent mille autres.

Il fut convenu entre les deux maréchaux que Marmont défendrait les abords de Paris depuis la route de Meaux jusqu'à Charenton, et que Mortier les protégerait depuis la route de Meaux jusqu'à Saint-Denis. Pendant la nuit, nos troupes furent conduites sur les hauteurs où elles devaient combattre; nos batteries furent mises en position, et, une heure avant le jour, le duc de Raguse donna le signal de l'action. C'est vers lui que se portèrent surtout les efforts de l'ennemi. Durant toute la matinée, le 6e corps disputa aux troupes alliées le plateau de Romainville avec un acharnement incroyable. En somme, l'ennemi, de ce côté, avançait peu. Mortier, pour sa part, se maintenait sans trop de peine à La Villette. C'est alors que le roi Joseph, qui, du haut de Montmartre, observait prudemment le combat, vit déboucher de la plaine de Saint-Denis les colonnes de Blücher, qui semblaient se diriger vers sa position. Fou de peur, éperdu, il monta aussitôt à cheval et partit au galop pour Saint-Cloud, Rambouillet et Blois, laissant Paris sans gouvernement et se contentant d'expédier à Marmont un billet ainsi conçu :

Digitized by Google

« Si M. le maréchal duc de Raguse et M. le maréchal duc de Trévise ne peuvent plus tenir, ils sont autorisés à entrer en pourparlers avec le prince de Schwartzenberg et l'empereur de Russie, qui sont devant eux.

« JOSEPH.

« Montmartre, ce 30 mars 1814 à midi un quart. — Ils se retireront sur la Loire. »

Marmont, surpris et outré à la lecture de ces lignes, se hâta d'envoyer vers l'indigne frère de Napoléon le colonel Fabvier, pour lui remontrer qu'à son sens la position n'était pas désespérée, qu'on pouvait, à la rigueur, tenir jusqu'au soir et que la nuit amènerait peut-être un revirement favorable à nos armes. Fabvier courut à Montmartre, puis dans la direction de Saint-Cloud. Mais la peur donnait des ailes à l'ex-roi d'Espagne, et il ne put l'atteindre. Le colonel retourna donc vers Romainville, où le combat venait de reprendre avec une effroyable intensité. L'ennemi arrivait maintenant en masses profondes de toutes parts. Nous étions débordés. On se battait de rue en rue, de maison en maison. Deux fois Fabvier fut blessé en défendant les Prés-Saint-Gervais. Pantin, Romainville, Ménilmontant durent être évacués. Le 6e corps, malgré tout, tenait encore bon dans la position centrale de Belleville, quand tout à coup de nouvelles colonnes ennemies, venant de la direction de Charenton et de Charonne, prirent à revers toute notre ligne de bataille et la coupèrent. Le duc de Raguse, avec les troupes les plus avancées, se trouva séparé du reste de ses soldats. Il lui fallut faire une trouée. Noir de poudre, les vêtements déchirés, le bras droit en écharpe [1], l'épée dans la main gauche, dont deux doigts étaient mutilés depuis Leipzig, il se mit, raconte Fabvier, « à la tête de tout ce qu'il put réunir et chargea sur le champ à la baïonnette tout ce qui occupait derrière nous la grande rue de Belleville. Il força le passage d'un seul effort et se remit en communication avec la

1. Il n'en avait pas encore recouvré l'usage depuis la bataille des Arapiles.

Digitized by Google

barrière. Les généraux Ricard, Arrighi et Pelleport y furent blessés ; le duc de Raguse eut plusieurs balles dans ses habits. Pendant qu'on se fusillait d'une maison à l'autre, on parvint à retirer tout ce qui était engagé en avant. On prit une dernière position, tenant la butte Chaumont, le village de Belleville jusqu'à l'église et le chemin de Ménilmontant...[1]. »

Il était alors quatre heures. Nos pertes étaient énormes. Nos troupes tombaient de fatigue. Les munitions manquaient sur plusieurs points. Mortier avait dû évacuer ses positions et était acculé à la barrière ; nous étions tournés par le Nord et par le Sud ; Blücher occupait Montmartre, et les obus commençaient à tomber jusqu'au centre de Paris. C'est alors que Marmont, pour préserver la capitale d'une destruction sûre et inutile, crut devoir faire usage des pleins pouvoirs du roi Joseph. Napoléon n'arrivait pas, il n'arriverait pas à temps pour défendre Paris. Mais on savait qu'il revenait de l'Est à marches forcées. Il fallait au moins pouvoir le rejoindre librement avec ce que l'on avait encore de troupes. De là la suspension d'armes que Marmont demanda aux alliés et qui fut convertie dans la soirée en une convention portant que Paris serait évacué et que les deux maréchaux emmèneraient leurs troupes où ils le jugeraient convenable. Le maréchal cédait à une nécessité cruelle. Il y cédait en soldat loyal et sans reproche. L'honneur de nos armes était sauf ; le sien restait intact. Plût à Dieu, pour sa gloire, qu'il fût mort à ce moment même ou qu'il eût toujours aussi bien compris qu'en cette journée du 30 mars son devoir de soldat !

L'abnégation militaire de Fabvier allait être mise à une bien cruelle épreuve. Chargé, après la suspension d'armes, de surveiller le mouvement de nos troupes, qui allaient être dirigées vers Fontainebleau, il revint, vers minuit, trouver le maréchal, qui le chargea, conjointement avec le colonel Denys de Danrémont[2], de signer en son nom la capitulation, et le nomma son

1. *Journal des opérations du 6e corps.*
2. Plus tard général, tué devant Constantine en 1837.

commissaire pour la remise des barrières aux alliés. Il fallait qu'à ce titre il assistât à l'entrée triomphale de nos ennemis dans Paris. Le brave colonel se récria. « En signant la capitulation, dit-il, j'attacherais mon nom à un acte trop malheureux, et remettre les barrières à l'ennemi est une mission qui me répugne. — Il est pourtant essentiel, répliqua Marmont, que l'Empereur sache quelle est la composition et la force des troupes qui vont occuper Paris. Personne mieux que vous n'est en état de prendre à la hâte, au coup d'œil, des renseignements précis, qui lui seront d'autant plus utiles qu'il vous connaît et qu'il a confiance en vous. Aussi est-ce moins un ordre que je vous donne qu'un service que je vous demande, dans l'intérêt de l'Empereur, comme dans celui de la France[1]. »

Fabvier, le deuil au cœur, obéit sans mot dire. Le lendemain, quand les troupes alliées défilèrent pompeusement sur les boulevards, on put le voir en grand uniforme, sombre et muet, au milieu de l'état-major qui accompagnait l'empereur de Russie. Il vit des lâches et des traîtres se porter au-devant de nos ennemis, qu'ils saluaient comme des libérateurs, et agiter sous leurs yeux le drapeau blanc des Bourbons. Il vit des gentilshommes s'atteler à un câble pour abattre, en présence de l'étranger, la statue de l'homme qui l'avait si longtemps fait trembler. Il vit un Français attacher à la queue de son cheval l'étoile de la Légion d'honneur. Et il lui fallut se taire[2] ! Le soir, il dut, pour obtenir un sauf-conduit et une escorte, se rendre chez le czar. Il y trouva la tourbe d'intrigants qui arrachait à ce prince l'engagement de ne plus traiter ni avec Napoléon ni avec les siens. Cet engagement, une proclamation allait le rendre public. Bourrienne (un autre traître) ne manqua pas de le faire connaître à Fabvier[3].

Le malheureux officier put enfin sortir de Paris dans la nuit

1. Ach. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. I, p. 332-333.
2. Voir, sur ces honteuses manifestations, outre les histoires (Thiers, Vaulabelle, Viel-Castel), les *Mémoires* du vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, qui, loin de les nier, se vante d'y avoir contribué.
3. Voir les *Mémoires* de Bourrienne, t. X.

Digitized by Google

du 31 mars au 1er avril. A ce moment, Napoléon qui, dans la soirée du 30 mars, n'avait pu approcher de la capitale assez tôt pour la sauver, était établi à Fontainebleau, où le rejoignaient peu à peu ses dernières troupes de Champagne. Marmont, après avoir cantonné les siennes en avant de cette ville (à Essonnes), était allé l'y retrouver. L'Empereur, loin d'incriminer, comme il le fit plus tard injustement, la conduite qu'il avait tenue à Paris, l'en avait, au contraire, félicité. Puis il était lui-même venu à Essonnes visiter le 6e corps. C'est là que Fabvier put le rencontrer, dans la journée du 1er avril, et lui fournir les renseignements qu'il avait pu se procurer pendant l'entrée des alliés. Le colonel n'omit rien et ne dissimula pas les scènes honteuses dont il avait été témoin ; il parla de Français parés de cocardes blanches et acclamant les étrangers. « Vous pouvez bien me les nommer, dit l'Empereur. — Sire, répliqua le noble soldat, je sabrerais ces individus si je me trouvais en face d'eux, mais je ne les nommerai pas à Votre Majesté. — Eh bien, il en est un qui devait certainement s'y trouver. C'est cette pauvre tête de Sosthène de Larochefoucauld. » A ce mot, le colonel ne put que se taire ; son interlocuteur avait deviné juste. Il entretint ensuite Napoléon de la déclaration du czar, qu'il connaissait par Bourrienne. « Ce pauvre Bourrienne, dit l'Empereur avec une froide ironie, cela a dû lui faire bien du mal. » Dans tout le cours de cet entretien, le souverain affectait le plus grand calme. Le colonel lui ayant avoué que la population de Paris l'épargnait peu dans ses propos et dans ses cris : « Les Parisiens sont malheureux, dit-il simplement, et les malheureux sont injustes[1]. » Mais s'il ne manifestait pas de haine contre ceux qui l'avaient abandonné, il montrait la plus vive reconnaissance pour ceux qui l'avaient bien servi. Fabvier était du nombre, et l'Empereur ne le quitta pas sans lui promettre une récompense qu'il avait bien gagnée. Il voulait l'élever dans la Légion d'honneur à la dignité de

1. Ach. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. I, p. 385-386.

Digitized by Google

commandant [1], qui fut demandée pour lui par Marmont. Mais les événements, qui se précipitèrent les jours suivants, lui firent perdre de vue cette proposition.

Jusqu'à ce moment, la conduite du duc de Raguse avait été irréprochable. Elle ne le fut plus quand ce malheureux, cédant aux flatteries et aux sophismes des traîtres, cessa de voir nettement ce que lui commandait son devoir de soldat. Circonvenu, à Paris et à Essonnes, par les agents de Talleyrand, qui venait de constituer à Paris un gouvernement provisoire sous la protection des coalisés, il finit par se persuader que se rallier au pouvoir nouveau était pour lui une obligation de conscience; on lui remontra qu'il avait assez fait pour un homme, qu'il ne devait plus songer qu'à sauver la France, que la France serait perdue si Napoléon conservait les moyens de continuer la guerre [2]. Il ne se dit pas que, quels que fussent les torts et même les crimes de l'Empereur, ce n'était pas à lui, son lieutenant, et son lieutenant de prédilection, à le livrer à l'ennemi. Placé aux avant-postes avec le 6ᵉ corps qui, grâce à l'adjonction de diverses troupes, comptait maintenant de douze à quinze mille hommes, Marmont presque seul couvrait Fontainebleau. S'écarter d'Essonnes en ce moment, c'était désarmer Napoléon, le réduire à une soumission absolue. C'est pourtant ce parti que le duc de Raguse, qui n'avait pas l'âme basse, mais qui avait l'esprit faux, finit par adopter. Dès le 4 avril au matin, il était en accord secret avec Schwartzenberg et communiquait mystérieusement à plusieurs de ses généraux, qui l'approuvèrent, son dessein de mener ses troupes à Versailles, puis en Normandie, et de découvrir ainsi complètement Fontainebleau. Sur ces entrefaites, Ney, Macdonald et Caulaincourt, qui viennent d'obtenir de Napoléon son abdication en faveur de son fils, passent par Essonnes. Le duc de Raguse, honteux de ce qu'il a fait, rompt son engagement avec Schwart-

1. On dit aujourd'hui *commandeur*.
2. C'est le principal argument qu'il fit valoir pour sa défense dans son *Mémoire justificatif* (publié à Gand en 1815), et c'est aussi celui qu'il développe le plus longuement dans ses *Mémoires* (t. VI).


Digitized by Google

zenberg et suit à Paris les négociateurs chargés de plaider devant le czar Alexandre la cause de Napoléon II et de la Régence. Mais pour que cette cause puisse être gagnée, il faut que la coalition puisse encore craindre l'Empereur; il faut donc que le 6e corps demeure à Essonnes. Marmont, rendons-lui cette justice, a prescrit à ses lieutenants de ne pas bouger jusqu'à son retour. Mais voilà qu'en son absence arrive tout à coup à son quartier général un aide de camp de Napoléon, qui vient le chercher au nom de ce dernier, s'étonne un peu bruyamment de ne pas le trouver à son poste et veut emmener à Fontainebleau au moins son suppléant. Aussitôt ceux des généraux de Marmont qu'il a initiés à son secret prennent peur. L'Empereur aurait-il tout découvert ? Vite il faut se mettre à l'abri de sa vengeance.

C'est à ce parti que s'arrête Souham, qui commande pour l'heure le 6e corps. Au milieu de la nuit, il fait tout à coup mettre les troupes en marche. Elles le suivent sans défiance, pensant qu'il les mène contre l'ennemi. Vainement Fabvier, qui n'a pas accompagné son chef à Paris, Fabvier, qui ne sait rien, si ce n'est que le 6e corps ne doit pas quitter Essonnes, se précipite au-devant de lui, veut le retenir, lui demande ce qu'il prétend faire. « Je n'ai pas l'habitude, répond brutalement le général, de rendre compte de mes actes à mes inférieurs. » Et il ajoute bientôt avec cynisme : « Marmont s'est mis en sûreté; je suis de haute taille, moi, et je n'ai pas envie de me voir raccourci de toute la tête... » Le loyal officier insiste, demande au moins quelques heures de délai. « Tout cela est bel et bon, s'écrie Souham en jurant ; mais le vin est tiré, il faut le boire. » Puis il passe outre, et le 6e corps s'ébranle, sans se douter, grâce à la nuit, qu'il traverse les cantonnements de Schwartzenberg, que l'armée autrichienne s'ouvre pour lui faire passage et qu'elle va se refermer derrière lui. Essonnes n'est plus gardé ; la route de Fontainebleau est ouverte aux alliés[1].

1. Ach. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. I, p. 395-416. — Voir aussi Thiers (*Histoire du Consulat et de l'Empire*) et de Viel-Castel (*Histoire de la Restauration*) qui exposent ces faits à peu près de même.

Digitized by Google

Que restait-il à faire à Fabvier? Ce qu'il fit : monter à cheval, courir à Paris au galop et informer Marmont de ce qui se passait. Le 5 avril, à huit heures du matin, il rejoignait les maréchaux et leur annonçait cette grave nouvelle. « Je donnerais un bras, s'écria aussitôt le duc de Raguse, pour réparer la faute de mes généraux. — Dites le *crime,* répliqua Macdonald ; et la tête, dans tous les cas, ne serait pas de trop. »

Le mal maintenant était sans remède. L'empereur de Russie, informé de son côté, déclarait déjà ne plus vouloir accepter la Régence. Napoléon était à la merci de la coalition. Il lui fallait, cette fois, abdiquer sans condition ; et l'on sait que c'est à ce parti qu'il dut finalement se résoudre.

Quant à Marmont, il pouvait rejeter sur ses lieutenants l'odieux d'une défection qu'il avait préparée, sans doute, mais qu'il n'avait pas effectuée lui-même. On lui persuada, du reste, sans peine, que le 6e corps venait de sauver la France. Il le crut si bien que, non seulement il ne chercha pas à ramener ses troupes vers l'Empereur, mais apprenant qu'elles se mutinaient et voulaient, par un détour, gagner Fontainebleau, il courut après elles, les atteignit au delà de Versailles et, leur parlant de patrie, de discipline, d'honneur, les ramena à l'obéissance passive. Le gouvernement provisoire combla d'éloges sa conduite. L'opinion publique, plus tard justement sévère à son égard, lui fut alors indulgente ; mais, en leur âme et conscience, de loyaux soldats comme Fabvier jugèrent dès lors, non sans tristesse, que le duc de Raguse avait fait tort à sa gloire.

A. DEBIDOUR.

(*A suivre.*)



JEAN-DANIEL SCHŒPFLIN

(*Suite et fin*[1].)

V.

Nous ne saurions estimer à leur juste valeur les travaux de Schœpflin sur le passé de l'Alsace, si nous ne recherchions pas ce qui avait été fait avant lui pour l'histoire de notre belle contrée. Il semblerait au premier abord que l'Alsace ait dû trouver de nombreux historiens. Sans cesse, on y heurte quelque monument des siècles écoulés; sur les hautes montagnes, des murailles gigantesques témoignent des temps les plus lointains; à l'entrée des vallées, les ruines de nombreux châteaux nous disent les guerres du moyen âge et nous parlent de l'organisation féodale; dans les villes de la plaine sont encore debout les églises, chefs-d'œuvre de l'art, qui, formant une suite continue depuis le VIIIe siècle jusqu'à l'époque moderne, racontent la foi de nos ancêtres et nous livrent leur conception du beau. En outre, une grande quantité de documents reposaient jadis dans les archives des monastères; les anciennes villes libres gardaient avec jalousie les chartes qui les avaient affranchies ou leur avaient octroyé des libertés: les seigneurs eux-mêmes conservaient précieusement leurs titres de noblesse. Bien plus, une série unique de chroniqueurs qui, depuis le XIIIe siècle jusqu'à la Réforme, avaient compilé les annales de notre pays, invitaient l'historien à se mettre à l'œuvre, en lui fournissant une ample matière.

Malgré cette abondance de documents, aucune histoire d'Alsace ne fut écrite ni au XVIe ni au XVIIe siècle. Lors de la

1. Voir *Annales de l'Est*, t. I, n° 1, p. 34; n° 2, p. 184; n° 3, p. 349.

Digitized by Google

Renaissance, les érudits consacrèrent presque tous leurs efforts à l'étude des écrivains anciens; méprisant la barbarie de leur pays, ils préféraient vivre par l'imagination en Italie et en Grèce. Ensuite, les événements qui se passaient ne laissaient point aux esprits le loisir nécessaire au travail intellectuel. Le présent empêchait de songer au passé; c'était l'époque des luttes religieuses acharnées et des terribles batailles de la guerre de Trente ans.

Pourtant la tâche tenta un esprit d'élite. Jérome Gebwiler, l'ami d'Érasme, le maître, à l'école de Schlestadt, de Beatus Rhenanus, annonça l'intention de composer une histoire générale de l'Alsace; mais il n'accomplit jamais son projet[1]. A défaut d'une histoire complète, nous pouvons signaler à cette époque, quelques monographies. Jacques Wimpheling dresse le catalogue des évêques de Strasbourg[2] et achève l'*Epitome rerum germanicarum*[3] dont Sébastien Mürr l'aîné, de Colmar, a recueilli les matériaux. Beatus Rhenanus pose les règles de la critique historique et s'élève contre les fables qui cachent la véridique histoire de l'Alsace[4]. Herzog publie une intéressante chronique sur la Basse-Alsace[5]; Oséas Schad donne le premier la description de la cathédrale de Strasbourg, tandis que Coccius, professeur à l'Université de Molsheim[6], rassemble une série de documents sur Dagobert[7] et fait son profit d'un célèbre cartulaire où un moine de Honau a réuni, en 1079, les plus anciennes chartes alsaciennes et qu'on recherchera en vain, aux siècles suivants. Il serait injuste de ne pas joindre à ces noms celui de Daniel Specklin, dont les *Collectanées*, sorte de compilation sur toute l'histoire strasbourgeoise, ont

1. Schœpflin, préface de l'*Alsatia illustrata*. Cf. Ch. Schmidt, *Histoire littéraire de l'Alsace à la fin du* XVe *siècle et au commencement du* XVIe *siècle*, t. II, p. 165.
2. *Argentinensium episcoporum cathalogus*. Chez Grieninger, in-8°, 1508.
3. L'*Epithoma rerum Germanicarum usque ad nostra tempora* parut, pour la première fois, avec d'autres écrits de Wimpheling, à Strasbourg en 1505. In-4°.
4. Beatus Rhenanus, *Rerum germanicarum libri III*. Basileæ, 1551, in-fol.
5. Herzog, *Chronicon Alsatiæ. Edelsasser Chronick*. Strassburg, 1592.
6. Oseas Schadæus, *Summum Argentoratensium templum*. Strassb., 1617, in-4°.
7. Coccius, *Dagobertus rex, Argentinensis episcopatus fundator prævius*. Molsheim, 1623, in-4°.

été consultées avec fruit par Schœpflin, encore qu'elles fussent restées manuscrites[1]. Enfin, pour la première fois, des chroniqueurs alsaciens voient le jour : ainsi Urstisius (Chrétien Wursteisen) donne dans sa collection l'hospitalité aux *Annales des Dominicains de Colmar*[2].

Lorsque la domination française eut rendu à l'Alsace la sécurité, les esprits se tournèrent derechef vers les études historiques. Un professeur de l'Université de Strasbourg, Ulrich Obrecht, forma le dessein d'écrire cette histoire générale de l'Alsace qui faisait encore défaut. Mais il ne fit que lancer son introduction, *Alsaticarum rerum prodromus*[3], recueil de dissertations détachées sur les origines lointaines de notre pays. Les affaires publiques l'absorbèrent bientôt; après s'être converti du protestantisme au catholicisme, il fut nommé par Louis XIV préteur royal et il abandonna son dessein. A la même période appartient la belle édition de Königshofen, due à un autre professeur de l'Université, J. Schilter[4].

Au début du XVIII[e] siècle, parut une histoire complète de l'Alsace[5]. L'auteur est un jésuite, le P. Laguille, qui commença son récit à l'expédition de César contre Arioviste et le mena jusqu'aux traités d'Utrecht. L'antiquité et le moyen âge sont traités d'une façon assez sommaire ; l'histoire des temps modernes est plus développée. Par malheur, Laguille ignorait la langue allemande et comment, sans cette connaissance, écrire une histoire de l'Alsace? Il a bien tiré des archives quelques documents latins inédits; mais, d'ordinaire, il n'a fait que choisir dans les histoires générales les faits relatifs à l'Alsace et a relié ensemble ces extraits. Son ouvrage ne

1. A diverses reprises, on avait copié des extraits du manuscrit de Specklin, conservé à la bibliothèque de Strasbourg et brûlé en 1870. Ces extraits ont été réunis par M. Rodolphe Reuss et sont en ce moment en cours de publication dans le *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace*.

2. Urstisius Christian, *Germaniæ historicorum illustrium tomus* I et II. Francof., 1585, in-fol.

3. *Alsaticarum rerum prodromus*. Argentorati, 1681, in-4°.

4. Königshofen, *Elsässische und Strassburgische Chronicke vom Anfang der Welt bis ins Jahr* 1386, *herausgegeben von* J. Schilter. Strassb., 1698, 2 vol. in-4°.

5. Laguille, *Histoire de la province d'Alsace*. Strasb., 1727, 2 parties en 1 vol. in-fol.

Digitized by Google

manque point de mérite et nous devons remercier le P. Laguille de l'avoir entrepris; car, je le dis à notre grande confusion, c'est l'unique histoire d'Alsace écrite en langue française que nous possédions jusqu'à ce jour. Mais l'œuvre ne saurait être regardée comme une œuvre de très solide érudition.

Enfin, à la même époque, Jacques Wencker, fils et petit-fils d'ammeisters qui avaient rédigé une chronique de Strasbourg, actuellement détruite, mérita bien de l'Alsace, en composant divers traités sur le droit de notre province ; nous devons faire une mention spéciale de l'*Apparatus archivorum* qui renferme un très grand nombre de pièces tirées des archives de Strasbourg[1].

Ainsi, que possédait-on sur l'Alsace avant Schœpflin? De rares monographies, une histoire de mérite, mais bien incomplète. Quelques chartes avaient été publiées. Quant aux chroniqueurs, la plupart dormaient encore dans la poussière des bibliothèques. On peut dire qu'à peu près tout était à faire.

C'est à ce moment, en 1751, que parut le premier volume de l'*Alsatia illustrata*. On connaît déjà le plan de Schœpflin. « Le premier volume, écrit-il, comprendra les périodes celtique, romaine et franque ; le second traitera de l'Alsace germanique; le troisième aura pour objet l'histoire de la littérature et de la religion[2]. » Le plan ne fut point tout à fait exécuté ; mais Schœpflin a tout fait pour le mener à bonne fin.

L'*Alsatia illustrata* débute par une description du pays, de sa faune, de sa flore qui, à défaut d'autre mérite, a celui d'une grande exactitude. Immédiatement après, Schœpflin aborde la période celtique. Il décrit la répartition sur le sol alsacien des peuples de cette race, Rauraques, Séquanes et Médiomatrices ; il énumère les villes d'origine celtique qui se sont élevées dans notre contrée ; il nous parle des mœurs de ces Celtes et, d'une manière spéciale, de leur religion, à propos de monuments antiques découverts sur le Donon et aux environs

1. Jacob Wencker, *Apparatus et instructus Archivorum vulgo von Registratur und Renovatur*. Argentorati, Dulssecker, 1713, 1 vol. in-4°.
2. Préface de l'*Alsatia illustrata*.


Digitized by Google

de Saverne; il recherche quelle langue ils parlaient; enfin il raconte les principaux faits de l'histoire pendant cette première période. Retenons le plan : population, villes, mœurs et spécialement religion, annales. Nous le retrouverons avec quelque modification tout à l'heure, à l'époque romaine, où il ne laissera pas de présenter de graves inconvénients.

Cette première partie appelait des explications. Qu'étaient-ce que les Celtes? D'où venaient-ils? Le professeur avait indiqué son opinion en quelques pages, placées en appendice; mais il promit de traiter dans un ouvrage spécial tous ces problèmes et il tint parole. En 1754, il publia à Strasbourg les *Vindiciæ Celticæ*[1]. Il prit surtout à partie un érudit de Berlin, Simon Pelloutier, qui descendait d'un réfugié français et qui, en 1740 et en 1750[2], avait fait paraître trois livres sur l'histoire des Celtes. Pelloutier avait appliqué le mot Celtes à toutes les populations barbares de l'Europe. Schœpflin démontra que ce nom n'avait été donné qu'aux seuls Gaulois; la Celtique n'était point l'Europe non romaine, mais seulement la Gaule et les colonies fondées en dehors par les Gaulois. Schœpflin avait raison en ce sens que les deux mots Gaulois et Celtes sont bien synonymes, et sa dissertation, si serrée, où tous les textes des auteurs anciens sont examinés et discutés, est

1. Joh. Danielis Schœpflini *Vindiciæ Celticæ*. Argentorati, apud Amand König, Bibliop., 1754, in-4° de 140 pages et index.

2. Les deux premiers livres de l'*Histoire des Celtes*, par Simon Pelloutier, parurent en 1740 à La Haye, chez Isaac Beauregard, le 3e livre en 1750. Cette édition, assez fautive, est devenue fort rare. Schœpflin, en 1751, combattit le système de Pelloutier. Celui-ci fit une reponse qu'on trouva à sa mort dans ses papiers. Formey, secrétaire de l'Académie de Prusse, promit de l'insérer dans la *Bibliothèque germanique* où elle parut, en effet, au tome XXIV, p. 389-412. Pelloutier rend justice à la modération des critiques de Schœpflin : « Si M. Schœpflin n'est pas toujours de mon sentiment, sa critique est cependant si honnête et si modérée que je n'ai assurément aucun sujet de m'en plaindre ; j'en ai encore moins d'appréhender qu'il trouve mauvais que je travaille à éclairer les questions sur lesquelles nous ne convenons point. » En 1770 et 1771, P. de Chiniac, avocat au Parlement, donna une seconde édition de l'œuvre de Pelloutier, en l'enrichissant d'un quatrième livre posthume de l'auteur et en l'augmentant de ses propres réflexions. Il écrivit à Schœpflin à l'occasion de cette réimpression ; mais le professeur, déjà très âgé, ne consentit point à entrer derechef dans la lice. Il répondit le 16 février 1771 : « Outre mes *Vindiciæ Celticæ*, je n'ai rien écrit sur cette matière, ayant trouvé bon de m'abandonner à la décision de la république des lettres et de ne jamais répliquer. »

Digitized by Google

un véritable modèle. Mais Schœpflin n'a pas su voir que les Gaulois n'ont pas toujours habité entre le Rhin et l'Océan Atlantique; il n'a pas deviné que jadis la domination des Celtes s'étendait sur le centre de l'Europe et que, peu à peu, cette race a été rejetée à l'Ouest, par suite du soulèvement des peuples germaniques. Les textes des auteurs anciens permettaient seulement d'entrevoir cette vérité; l'archéologie préromaine l'a mise en pleine évidence. Mais cette archéologie est une science toute moderne. Elle date de Boucher de Perthes, c'est-à-dire de 1860. Cet érudit a reculé les limites de l'histoire ancienne. Grâce à lui, nous remontons, par delà les Gaulois, à l'âge du bronze et à l'âge de la pierre polie ou éclatée. L'œuvre de Schœpflin sur les Celtes est à refaire ou du moins il y faut ajouter de nombreux chapitres. Le professeur de l'ancienne Université n'a traité définitivement qu'un point : l'état de l'Alsace à l'arrivée des Romains.

La seconde partie de l'*Alsatia illustrata,* consacrée à la période romaine, reste la maîtresse partie de l'œuvre de Schœpflin. Il a réuni tous les monuments qu'il lui était possible de découvrir; il a expliqué toutes les antiquités avec une grande finesse; il a déchiffré les inscriptions en épigraphiste de premier ordre. Afin de bien saisir le mérite de Schœpflin, il est nécessaire de comparer cette partie de son œuvre à la partie correspondante de l'*Histoire de Lorraine* par Dom Calmet. Ce dernier n'a rapporté aucune inscription ni commenté aucun monument figuré. Il n'a rédigé qu'un sec résumé de l'histoire générale de l'Empire romain, en insistant sur les faits qui ont eu pour théâtre l'est de la Gaule. Schœpflin, au contraire, a fait œuvre d'archéologue et n'a négligé aucun débris antique laissé sur le sol de notre pays.

Mais de tous ces matériaux rassemblés avec tant de patience, travaillés avec une telle sûreté de main, il n'a pas su faire une construction bien artistique. Son plan est défectueux. Il a divisé le sujet en six sections. Dans la première il traite de la géographie de l'Alsace sous la domination romaine, passant

Digitized by Google

en revue tour à tour les provinces de la Gaule dans lesquelles nos régions furent englobées ; les cités, subdivisions des provinces; les villes, et, après une courte excursion dans les champs décumates, les voies militaires, telles que nous les connaissons par l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*. Ce n'est pas tout. Dès à présent, il nous fait savoir quelles populations habitaient l'Alsace lors des grandes invasions. Nous avons commencé à César et nous aboutissons à Théodose. Que de faits déjà dans cette première section ! A propos de chaque ville, Schœpflin nous a raconté tous les événements dont elle a été le théâtre. Que nous restera-t-il donc pour les cinq autres sections?

Précisément, dans chacune d'elles, nous reprenons, à des points de vue différents, la même histoire. La seconde section traite de l'état civil de l'Alsace romaine, des fonctionnaires qui ont gouverné notre pays. Schœpflin, devançant les épigraphistes modernes, dresse la liste des légats propréteurs de la Gaule lyonnaise d'où relevait la Haute-Alsace et celle des légats de la Germanie supérieure, qui commandaient en Basse-Alsace. Il reconstitue l'administration des cités, fait connaître les légions qui campaient sur le Rhin, les tributs que payaient à Rome nos populations. Puis il arrive au grand changement des institutions romaines qui se produisit vers l'époque de Dioclétien, alors que le pouvoir militaire fut séparé du pouvoir civil, et que, à côté du *præses* de la Grande-Séquanaise et du *consularis* de la Germanie première, donnaient des ordres dans nos régions le duc de Séquanie et le comte d'*Argentoratum*.

La troisième section, très courte, est consacrée aux coutumes de nos ancêtres, à leurs vêtements, leur architecture, leur langue, leur religion avant l'apparition du christianisme. Dans la quatrième, Schœpflin repousse de toutes ses forces la légende d'après laquelle des compagnons mêmes des Apôtres auraient annoncé la bonne nouvelle à nos pays et démontre que la parole du Christ ne fut prêchée sur les bords du Rhin qu'au début du IIIe siècle. Cela fait, Schœpflin, dans sa cinquième section,

Digitized by Google

revient en arrière; il nous donne un résumé fort exact de toute l'histoire de l'Alsace sous la domination de Rome, depuis l'arrivée de César jusqu'aux grandes invasions et même jusqu'à la victoire de Clodovech sur les Allamans (496). Ces annales sont admirablement traitées; mais qui ne voit qu'elles arrivent bien tard? On nous parlait tout à l'heure du christianisme et, aussitôt après, on nous fait remonter à Arioviste! Ce défaut de composition frappe encore davantage dans la sixième section. Schœpflin y décrit les vestiges de l'antiquité romaine, retrouvés sur le territoire de l'Alsace. C'est un catalogue excellent, dont chaque article est accompagné d'un commentaire fort érudit et fort bien mené. Mais quoi! tout à l'heure vous avez traité de la religion pratiquée, au temps du paganisme, par nos ancêtres les Rauraques et les Triboques, et seulement en ce moment vous nous décrivez les autels des dieux découverts en Alsace. Dès le début, vous avez suivi sur le sol le tracé des voies romaines et tout à la fin vous nous faites connaître les inscriptions gravées sur les colonnes milliaires. On le voit, l'œuvre manque de cohésion; elle n'est pas très fortement conçue; les parties ne sont pas fondues les unes avec les autres; c'est avant tout un recueil de dissertations détachées.

Le même plan qu'a employé Schœpflin pour la période romaine lui servira pour la période franque, depuis la victoire de Clodovech sur les Allamans jusqu'au traité de Verdun (496-843). Nous y trouvons d'abord des études géographiques sur le duché d'Alsace, sur les subdivisions de ce duché en grands et en petits *pagi*, sur les villes et villages qui y étaient compris. Toutes les localités dont le nom paraît dans nos anciennes chartes sont relevées avec soin: c'est un modèle de dictionnaire topographique. Schœpflin nous dit en second lieu quels rois ont régné sur l'Alsace, quels ducs ont administré le pays sous leurs ordres, quels comtes étaient sous les ordres des ducs (*status civilis*). Enfin il décrit les mœurs, les diverses formes de la propriété, les habitations à l'époque méro-

Digitized by Google

vingienne. Nous ne trouvons point de sections, correspondant aux trois dernières de l'époque romaine. L'*Alsatia sacra* dont Schœpflin projetait la publication devait contenir le catalogue des évêques de Strasbourg et de Bâle, celui des principaux abbés des deux diocèses. Les *Annales* de cette période étaient renvoyées au tome suivant et l'auteur les oubliera en route. Quant aux monuments, ils étaient trop peu nombreux pour fournir la matière d'une section spéciale ; chemin faisant, Schœpflin nous a décrit les bas-reliefs d'Étichon et de sainte Odile, conservés à Hohenbourg.

Tel est ce premier volume qui parut en 1751 à Colmar, chez le frère de Schœpflin, Jean-Frédéric. Aussitôt après la publication, l'auteur se rendit auprès du roi Stanislas, à Nancy, pour lui en remettre un fort bel exemplaire, qui est aujourd'hui conservé à la bibliothèque de cette ville. De Nancy, il alla trouver le roi Louis XV à Compiègne. Le souverain s'était vivement intéressé à l'entreprise ; les chanceliers de France et en particulier d'Aguesseau, lui avaient montré que le monument élevé par Schœpflin à l'Alsace serait une gloire pour la France tout entière ; que le pays devait se réjouir de cette œuvre, consacrée à une province entrée l'une des dernières dans le sein de la mère-patrie et pourtant déjà si française de cœur. Aussi Louis XV accabla-t-il Schœpflin de prévenances ; il lui fit cadeau du grand catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale[1] ; sur sa cassette particulière, il lui promit une pension viagère de 2,000 livres ; enfin, à sa prière, il repoussa, nous l'avons déjà vu, la pétition des catholiques de Strasbourg qui réclamaient l'introduction dans l'Université du système de l'*alternative*. C'étaient là de puissants encouragements pour le professeur ; il se remit avec ardeur au travail, et, dix années plus tard, parut à Colmar le second volume de l'*Alsatia illustrata*.

Ce volume, inférieur au précédent, traite de la période où

1. *Catalogus codicum mss. bibliothecæ regiæ parisiensis* (*stud. et labore Aniceti Melot*). Parisiis, 1739-1744. 4 vol. in-fol.

Digitized by Google

l'Alsace relevait du Saint-Empire romain germanique. Mais il ne faut point s'attendre à y trouver une histoire de notre province ; les faits ne sont point relatés dans l'ordre chronologique ; les institutions ne sont point exposées dans leur développement. L'histoire de l'Alsace y est morcelée, comme le pays lui-même l'était au moyen âge. Le volume comprend deux sections, l'une géographique, l'autre généalogique. Dans la première, Schœpflin énumère toutes les petites seigneuries entre lesquelles se partageait l'Alsace ; il fait connaître les villages qui appartenaient à chacune d'elles et raconte très brièvement l'histoire de ces villages. Des seigneuries, il passe aux villes libres, ces personnes féodales collectives, nous entretient des privilèges qui leur furent concédés, nous décrit, d'une manière très heureuse, leur constitution intérieure. La description de l'organisation municipale de Strasbourg est particulièrement remarquable. Elle est presque traduite dans un très long article, consacré à la capitale de l'Alsace dans le Dictionnaire des Gaules et de la France, par l'abbé Expilly[1]. Schœpflin avait collaboré à cette œuvre qui est d'un si haut intérêt et qui est comme un guide à travers Strasbourg, à la veille de la Révolution. Expilly dit en terminant : « Nous nous proposons de donner encore un article des villes de l'Alsace, autrefois *Impériales* et maintenant *Royales ;* nous y profiterons toujours avec autant d'empressement que de reconnaissance des lumières de l'illustre et respectable M. Schœpflin. L'entreprise immense de notre Dictionnaire nous eût peu coûté, si chaque province du royaume eût produit seulement un homme du mérite de ce savant et qui eût montré autant de générosité à nous obliger. » Mais le dictionnaire s'arrêta à la lettre S et le nouveau travail promis ne vit pas le jour. Il nous reste à signaler, à la fin de cette section de l'*Alsatia illustrata*, le relevé des anciens châteaux de l'Alsace et la longue énumération de tous les villages de notre pays qui ont disparu au cours des siècles.

1. Expilly (l'abbé), *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*. Paris, 1762-1770. 6 vol. in-fol.


Digitized by Google

La deuxième section nous enseigne la généalogie de tous ces seigneurs dont nous connaissons les terres. On y trouvera des détails fort nombreux sur les familles nobles alsaciennes. Sans doute, à notre avis, Schœpflin attachait trop d'importance à ces questions héraldiques; sans doute il s'est parfois trompé, en assignant à certaines familles des origines trop lointaines ou en reliant à l'Alsace presque toutes les maisons princières de l'Europe; mais, telle quelle, cette section est une véritable mine pour l'historien. On ne saurait la lire d'un bout à l'autre; mais il faut sans cesse et toujours la consulter.

Nous ne citerons que pour mémoire la partie consacrée à la période française, depuis 1648 jusqu'à l'époque de Schœpflin. Elle consiste en une simple liste des gouverneurs et des intendants de l'Alsace, et en un exposé très sec des divisions géographiques sous le nouveau régime.

Nous avons rendu à l'œuvre de Schœpflin toute justice, mais nous n'avons pas hésité à en faire ressortir les défauts. Il en est un sur lequel nous sommes encore obligé de revenir. Tandis que les bénédictins écrivaient en français leurs histoires provinciales, Schœpflin se servait encore du latin, et, bien que son style soit toujours clair, il cause assez vite au lecteur une fatigue pénible. Pourquoi Schœpflin a-t-il choisi cet idiome? Les raisons sont nombreuses. Le latin était d'abord la langue de l'Université et de l'enseignement. Ensuite, Schœpflin, élevant un monument à la gloire de la France, sous les auspices de son roi, ne pouvait pas avoir recours à la langue allemande et peut-être le français ne lui était-il pas assez familier pour qu'il l'employât dans une œuvre de si longue haleine. En notre siècle, M. Ravenez a passé de longues années à traduire en français l'*Alsatia illustrata*[1]; il l'a enrichie de nombreux développements, a rectifié sur certains points le jugement de Schœpflin, a consigné les diverses découvertes faites depuis la mort de l'illustre professeur. Il a exécuté

1. *L'Alsace illustrée* ou *Recherches sur l'Alsace, etc.*, par J.-D. Schœpflin. Traduction de L.-W. Ravenez. Mulhouse, 1849-1852. 5 vol. in-8°.

Digitized by Google

d'une manière très louable son entreprise; on ne saurait lui adresser qu'une seule critique. Le plan de Schœpflin était déjà très embrouillé; mais voici que, dans la trame de son livre, on nous ajoute parfois de très longues dissertations pour rectifier ses erreurs. Dès lors la confusion augmente et le lecteur perd le fil conducteur qui devrait le guider dans ce labyrinthe. Avant Ravenez, I. Chauffour avait donné une traduction très abrégée de la partie de l'*Alsatia illustrata* qui traite de la période germanique[1]. L'ouvrage ne mérite pas plus qu'une simple mention.

Tous les renseignements que Schœpflin avait donnés en son second volume sur les localités et les familles alsaciennes, il les avait empruntés à des chartes, la plupart inédites et déposées au fond des archives des villes, des seigneuries, des monastères. Du jour où il avait entrepris sa grande histoire, il avait visité ces archives et copié toutes les pièces qui lui pouvaient être d'un certain secours. Il resta longtemps à fouiller le trésor des chartes épiscopales à Saverne, et celui de l'abbaye de Murbach, si riche en vieux parchemins. Après ces dépôts, il mit surtout à contribution les archives de Munster, de Wissembourg, d'Andlau, de Selz, de Honau, de Neubourg, de Neuwiller, de Lucelle. Combien il déplora que les pièces émanées de Marmoutier eussent péri, brûlées au XVI[e] siècle par les paysans révoltés! Ce n'est pas tout, dans ses longs voyages, il consulta les archives des pays étrangers, heureux s'il pouvait mettre la main sur quelque diplôme où se retrouvait un souvenir de l'Alsace.

Peu à peu, l'*Alsatia diplomatica* se trouva faite. Dans cette œuvre de patience, Schœpflin eut pour collaborateurs deux hommes, dont les noms ne doivent pas être séparés du sien. L'un nous est déjà connu; c'était Koch, son disciple chéri qui dirigeait avec lui l'École des sciences politiques. L'autre était le jeune Lamey, originaire de la vallée de Munster et dont la vive intelligence l'avait frappé, lors d'un séjour qu'il fit chez son

1. *Histoire d'Alsace*, traduction abrégée de Schœpflin. Colmar, 1855. 4 parties in-12.

Digitized by Google

beau-frère Brauer[1]. Il l'emmena à Strasbourg, prit soin de son éducation et eut toujours en lui un aide dévoué.

D'assez bonne heure, l'*Alsatia diplomatica*[2] fut mise sous presse. L'impression en fut commencée dès 1761; mais elle n'avança que fort lentement. L'électeur palatin, Charles-Théodore, qui allait fonder l'Académie de Mannheim, en fit les frais et Lamey, nommé peu après secrétaire de cette Académie, surveilla le travail et revit les épreuves. Le Gouvernement français s'était désintéressé de l'entreprise et avait laissé à un prince étranger l'honneur d'élever à l'Alsace cet admirable monument. Malgré tout le zèle déployé par Schœpflin et ses collaborateurs, l'ouvrage n'avait point encore paru quand la mort frappa l'éminent professeur. Le premier volume ne vit le jour qu'en 1772, le second en 1775. La publication contient 1568 chartes; elle débute par un diplôme de Childéric II, confirmant, vers 660, quelques biens à l'abbaye de Saint-Grégoire (Munster); elle se termine par un décret de Louis XV, du 23 septembre 1773, sur la navigation du Rhin. Toutes les périodes sont comprises dans cet immense répertoire. Pour faire comprendre les efforts qu'une semblable tâche a exigés, il suffit de dire que plus de mille pièces étaient absolument inédites. On peut faire à l'ouvrage quelques légères critiques. De nos jours, on exige d'un éditeur encore plus d'exactitude; on lui demande de reproduire fidèlement le texte, même avec ses particularités orthographiques, même avec les fautes qu'il contient. Schœpflin ne connaissait pas ces scrupules exagérés et les pédants le peuvent blâmer d'avoir écrit souvent *æ* au lieu de *e*, avec ou sans cédille. En outre quelques chartes — et ce reproche est plus grave — sont datées d'une manière inexacte. Mais ce sont là des vétilles. L'œuvre est du plus haut mérite et l'on a honte de s'arrêter à ces chicanes, lorsque l'on songe aux immenses services qu'elle nous rend.

1. Voir l'histoire naïve que raconte de lui Lucé dans l'*Elsässische Taschenbuch* de 1809. (*Das Wunder des Fässchens.*) Cf. Julius Rathgeber, *Münster im Gregorienthal*, p. 101.

2. *Alsatia diplomatica*. Mannheimi, 1772-1775. 2 vol. in-fol.

Digitized by Google

L'*Alsatia illustrata* et l'*Alsatia diplomatica* furent les deux grands recueils sur l'Alsace qui ont été publiés; mais là ne s'est point borné le labeur de Schœpflin; ses desseins étaient beaucoup plus vastes; il devait publier trois autres ouvrages : l'*Alsace sacrée*, les *Chroniqueurs de l'Alsace*, l'*Alsace littéraire*.

Nous dirons peu de chose de l'*Alsatia sacra*. Cette partie du programme n'a point été remplie. Rien n'a paru à ce sujet, rien ne devait paraître[1]. Nous en sommes réduits encore aujourd'hui à la liste des évêques de Strasbourg, publiée en 1731 par le *Gallia christiana*, liste faite d'une manière consciencieuse, quoique un peu sommaire.

Les deux autres œuvres étaient beaucoup plus avancées à la mort de Schœpflin. Dans une lettre adressée à Bodmer le 18 août 1770, Schœpflin annonce que les *Scriptores rerum alsaticarum* sont sous presse à Fribourg-en-Brisgau et qu'ils formeront un volume *in-folio*[2]. Sur son lit de mort, le professeur parla encore de cette publication; il la recommanda vivement à Koch et montra, par ses dernières paroles, toute l'importance qu'il y attachait. Qu'arriva-t-il? l'imprimeur de Fribourg renonça-t-il à poursuivre l'entreprise? Y eut-il quelque autre obstacle? Quoi qu'il en soit, l'impression fut abandonnée. Quelques années plus tard, en avril 1786, le *Mercure allemand* annonça comme devant paraître prochainement[3]: « *Scriptores Alsatiæ, res Germaniæ illustrantes, ex schedis Joh. Daniel Schœpflini, recensuit Christoph. Guil. Koch.* » L'œuvre devait, cette fois-ci, comprendre deux tomes in-8° et paraître à Strasbourg, chez Georges Treutel. Mais, pas plus que la première fois, le recueil ne vit le jour. La Révolution grondait dans le lointain et l'on ne prenait aucun intérêt à ces études du passé, au moment où l'ancien régime allait disparaître, au

1. Pourtant, en 1748, Schœpflin, à la demande du cardinal de Rohan, avait rédigé un catalogue des évêques de Strasbourg qui fut placé en tête du nouveau rituel.

2. Alsatia diplomatica, *ein Band in-folio mit* 24 *Kupfern, und* Scriptores Rerum Alsat., *auch ein Band in-folio sind bereits unter der Presse. Der erste zu Manheim, der andere zu Freyburg im Brisgau.* Strassburger Studien, t. II, 498.

3. *Der teutsche Merkur. April* 1785. *Anzeiger*, LXIII.

Digitized by Google

milieu de l'orage. Qu'est devenu le manuscrit livré à Treutel? On l'ignore complètement; des recherches actives ont été faites pour le retrouver; elles n'ont amené aucun résultat. Il semble certain qu'il ne se trouvait pas en 1870 à la bibliothèque de Strasbourg. Il y a plus, non seulement les copies de Schœpflin, mais encore quelques-uns des manuscrits originaux dont il s'était servi ont disparu et il paraît bien que la perte est irréparable.

Le *Mercure allemand*, en annonçant le recueil, en a donné la table des matières que nous croyons utile de reproduire[1].

1. — *Gothofredi notarii Argentinensis Gesta Rudolphi Habsb., scriptor ineditus.*

2. — *Mathiæ de Nuwenburg chronicon, hactenus ineditum, cum continuatione Alberti Argentinensis.*

3. — *Mathiæ de Nuwenburg vita Bertholdi de Buchegg, episcopi Argentinensis.*

4. — *Colmariensium dominicanorum annales, ex codice Pfisteri emendati atque suppleti.*

5. — *Ex Königshovii chronico Alsatiæ latino excerpta, ex codice tabularii civit. Argent.*

6. — *Varia chronica minora anonyma seculi XIII, XIV et XV, hucusque inedita.*

7. — *Remboldi Flecht, canonici ecclesiæ S. Petri junioris Argentor., annales Ruperti Palatini imperatoris, hucusque ineditus.*

8. — *Petri Carmelitæ Argent. historia de bello Argentinensium cum episcopo anno 1262, ined.*

9. — *Leges municipales civitatis Argent. antiquissimæ.*

10. — *Trutmann brevis historia tumultus rusticani in Alsatia, ineditus.*

Il importe de passer en revue ces chroniques pour montrer toute l'étendue des pertes que nous avons faites.

La première œuvre qui devait figurer dans le recueil était la Chronique de Godefroi, dit Godefroi d'Ensmingen. Godefroi était un notaire de Strasbourg qui nous a conté les événements survenus en Alsace lors de l'interrègne et l'histoire de Rodolphe de Habsbourg; sa chronique s'étend de 1256 à 1290 et fut

1. La même liste a été publiée par Herrmann, *Notices historiques, statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg*, t. II, p. 322.

Digitized by Google

rédigée, ce semble, à la prière d'Ellenhard, procureur de l'église Notre-Dame de Strasbourg. C'est un des documents les plus curieux sur la fin du XIII[e] siècle, écrit par un partisan des Habsbourg. Plus tard, la Chronique fut continuée par un second auteur qui raconta les Gestes d'Albert, fils de Rodolphe; on la fit aussi précéder jusqu'en 1256 d'indications chronologiques fort brèves. Il semble que Schœpflin n'ait connu ni cette seconde partie, ni ce préambule; son édition ne devait comprendre que la vie même de Rodolphe.

De nos jours, nous ne possédons de la Chronique de Godefroi qu'un seul manuscrit. Il fut écrit à la fin même du XIII[e] siècle et reçut au XIV[e] siècle quelques additions à la Commandorie Saint-Jean de Strasbourg. En 1777, Pelzel le retrouve dans une petite ville de Lithuanie, à Brzcie, et le publie[1]. Le *Codex* est vendu plus tard au monastère de Saint-Blaise dans la Forêt-Noire où Grandidier le copie[2] et où dom Gerbert le consulte[3]. Aujourd'hui, il est la propriété du couvent de Saint-Paul en Carinthie, où Pertz en a pris connaissance et où Jaffé l'a derechef collationné, pour sa belle et définitive édition des *Monumenta Germaniæ historica*[4]. Mais le manuscrit de Saint-Paul est un recueil de toutes sortes de pièces sur l'histoire alsacienne; si Schœpflin en avait eu connaissance, il ne les eût pas négligées. Nous croyons donc qu'il a employé un autre manuscrit qui est perdu.

Dans ce même manuscrit de Saint-Paul se trouve le récit de la grande victoire que les Strasbourgeois remportèrent le 8 mars 1262, sur leur évêque Walther de Geroldseck. Schœp-

1. Avec les autres pièces contenues dans le recueil sous le titre : *Magni Ellenhardi chronicon*, éd. Pelzel. Prague, 1777. — Böhmer donna une nouvelle édition d'après Pelzel, *Fontes rerum germanicarum*, t. II, p. 111-147.

2. M. Liblin a retrouvé dans les papiers de Grandidier la copie qu'il avait faite de notre Chronique. Mais Grandidier s'était servi non seulement de la Chronique de Godefroi, mais encore des autres écrits contenus dans le recueil; il avait rangé tous les faits dans l'ordre chronologique, de manière à former une suite continue de 1132 à 1372. M. Liblin a publié le travail sous le titre de *Chronique de Godefroi d'Ensmingen* (1132-1372), qui ne laisse point d'être inexact. Strasbourg, Simon, 1868.

3. Gerbert, *Historiæ silvæ Nigræ*, tomus II, 1788.

4. *Monumenta Germaniæ historica*, Script., t. XVII, p. 91.

Digitized by Google

flin devait le publier dans son recueil; mais probablement ici encore il avait à sa disposition un autre manuscrit. Dans son manuscrit, cette narration, paraît-il, était attribuée à un certain Pierre, carmélite de Strasbourg. Déjà une série de savants, Bruschius[1], Possevinus[2], Du Cange[3], avaient cité cet ouvrage en l'attribuant à Pierre. Mais, dans les temps modernes, on a préféré reconnaître comme auteur soit Ellenhard, soit Godefroi d'Ensmingen[4]; on a dit qu'avant 1326 il n'y avait point de carmélites à Strasbourg; en ce point on s'est trompé[5] et nous persistons à croire que le titre donné par Schœpflin est exact.

Quand Schœpflin entreprit sa collection, la Chronique de Mathias de Neubourg était peut-être moins inconnue que celle de Godefroi d'Ensmingen; à coup sûr, le nom de Mathias était totalement ignoré. La Chronique avait déjà été publiée par Cuspinian et par Urstitius[6]; mais elle avait été attribuée à un auteur différent, Albert de Strasbourg. Schœpflin découvrit à Berne un nouveau manuscrit de la Chronique, en tête duquel figurait le nom de Mathias de Neubourg, clerc de l'évêque de Strasbourg, Berthold de Buchegg; le manuscrit de Berne renfermait seulement la première partie de la Chronique, de 1245 à 1350. Schœpflin concluait que cette partie était l'œuvre de Mathias et que la Chronique fut poursuivie, plus tard, de 1350 à 1378 par un second auteur, Albert de Strasbourg[7]. Peut-être Schœpflin se trompait-il en ce point.

1. *Magni operis de omnibus Germaniæ episcopatibus epitome*. Norimbergæ, 1549, p. 65.

2. *Apparatus sacer*, t. II, 259.

3. *Index auctorum*. Cf. *Code historique de la ville de Strasbourg*, t. II, p. 44. *Mon. Germ. hist. Script.*, XVIII, p. 99, n. 45.

4. Le récit de cette bataille avait passé dans la Chronique latine de Königshofen; Strobel l'a publié d'après cette chronique, en 1841, sous le titre : *Godefredi de Ensmingen relatio de conflictu in Husbergen*. Le manuscrit de Saint-Paul fut connu de Schnéegans qui en a tiré son édition dans le *Code historique de la ville de Strasbourg*, 2e partie, p. 221. Böhmer a suivi les traces de Schnéegans. Enfin, Jaffé a revu le manuscrit pour l'édition des *Monumenta*. Rappelons que M. Liblin a ajouté cette relation à sa Chronique de Godefroi, d'après les papiers de Grandidier.

5. Closener dit seulement qu'en 1326 les carmélites ont changé le lieu de leur résidence. Cf. Hegel, *die Chroniken der oberrheinischen Städte*. Strassburg, t. I, 55.

6. Par Cuspinian, en appendice à son traité *De Consulibus Romanis*. Basil., 1553; par Urstitius au t. II de sa collection, en 1585.

7. *Historia Zaringo-Badensis*, II, 17.

Digitized by Google

Aujourd'hui, il est permis de supposer qu'Albert de Strasbourg et Mathias de Neubourg ont copié tous les deux l'ouvrage d'un troisième personnage ; tantôt l'abrégeant, tantôt y ajoutant des détails nouveaux [1]. Quoi qu'il en soit, Schœpflin avait signalé le meilleur manuscrit de la Chronique et son édition eût rendu les plus grands services ; il nous a fallu attendre jusqu'en 1866 pour que le manuscrit de Berne fût de nouveau étudié et enfin livré à l'impression [2].

Si Mathias de Neubourg n'est point l'auteur de la Chronique, on peut sans doute lui attribuer la *Vie de Berthold de Buchegg* dont il avait été le confident et l'ami. Schœpflin se proposait de publier cette biographie, d'après un manuscrit qui fut cédé en 1743 par son ami l'ammeistre Wenker à la bibliothèque universitaire et qui a été détruit lors du bombardement de 1870 [3]. Quatre années seulement avant la date fatale, ce précieux document était ajouté comme appendice à l'édition de Mathias et nous devons remercier le savant suisse qui nous a dispensés de recourir à l'édition si imparfaite d'Urstitius.

Ces écrits devaient être suivis de cet ensemble de documents si curieux pour notre histoire de l'Alsace au moyen âge et qui est connu sous le nom d'*Annales des Dominicains de Colmar* [4]. Schœpflin se proposait de les publier d'après un manuscrit appartenant à un certain Pfister. Quel était ce personnage et qu'est devenu le manuscrit ? Autant de questions auxquelles nous ne saurions répondre. Le manuscrit a disparu ainsi que la copie elle-même faite par Schœpflin. Quand Gé-

1. Nous ne pouvons entrer ici dans toutes les controverses qui se sont élevées à ce sujet. Cf. Lorenz, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, I, 36 et sq. (3e édition).
2. Studer, *Mathiæ Neoburgensis Chronica*. Bern. 1866, in-8°.
3. La description du manuscrit est donnée dans l'*Archiv* de Pertz, t. VI, 425-475.
4. La première édition de ces Annales a été donnée d'une manière très imparfaite par Urstitius. Böhmer (*Fontes*, II, 1-96) en a publié une seconde ; mais il a retranché du texte bien des détails curieux pour l'histoire alsacienne. En 1854, Gérard et Liblin ont, pour la première fois, mis au jour cette collection d'une manière intégrale avec traduction française (Colmar, Decker, in-8°). Jaffé, enfin, a soigné l'édition pour les *Monumenta Germaniæ historica*, t. XVII, 183-270. Une traduction allemande, d'après l'édition de Jaffé, a été faite par Pabst.


Digitized by Google

rard et Liblin d'une part, Jaffé de l'autre ont entrepris leur édition des Annales dominicaines, ils n'ont plus trouvé à la bibliothèque de Strasbourg que la reliure vide qui contenait autrefois la copie de Schœpflin. Ils ont été obligés de collationner la copie du XVI[e] siècle, déposée à la bibliothèque de Stuttgart, qui avait probablement déjà servi à Urstitius et une autre copie du XV[e] siècle, contenant des fragments considérables et appartenant à la bibliothèque de Colmar.

Aux *Annales des Dominicains* devaient succéder des extraits de la chronique latine de Königshofen. Le manuscrit se trouvait à la bibliothèque de l'Université et Schœpflin le collationna. Cette chronique, rédigée avant 1382, était une compilation tirée d'autres compilations avec des notes originales sur l'histoire de Strasbourg; ce n'étaient guère que des matériaux que Königshofen devait mettre en œuvre dans sa chronique allemande[1]. Pourquoi Schœpflin préférait-il ce brouillon à la grande histoire du chanoine de Saint-Thomas? Peut-être parce que celle-ci avait déjà été éditée par Schilter; mais, plus vraisemblablement, parce que son recueil ne devait comprendre que des histoires rédigées dans la langue classique. La chronique latine de Königshofen a péri sans avoir été publiée; l'un des manuscrits de la chronique allemande eut le même sort; il venait d'être étudié pour la *Collection des chroniques des villes allemandes*[2] lorsqu'éclata la guerre. Depuis cette époque, on a découvert au séminaire de Strasbourg un ancien manuscrit de l'histoire en langue vulgaire, celui-là même dont Schilter s'était servi[3].

Quelles étaient les chroniques inédites que Schœpflin devait publier ensuite? Nous ne saurions le dire d'une manière précise. Nous soupçonnons seulement qu'il s'agissait des

1. Voir à ce sujet Hegel, préface de l'édition de Königshofen, p. 161.
2. *Die Chroniken der deutschen Städte*. Les chroniques de Closener et de Königshofen, publiées par Hegel, occupent les tomes VIII et IX. Leipzig, 1870 et 1871.
3. L. Dachoux, *la Chronique de la maison de l'Œuvre Notre-Dame à Strasbourg*. (*Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, 11[e] série, t. XII, p. 90.)

Digitized by Google

chroniques contenues dans le même manuscrit de Strasbourg où étaient écrites la vie de Berthold de Buchegg et la chronique faussement attribuée à Albert. C'était, d'une part, une chronique allant de 631 à 1238 et appelée depuis, par Wilmanns, *Annales Marbacenses*[1]; d'autre part, des fragments de l'histoire du monastère de Novientum ou d'Ebersheim, le *Chronicon Ebersheimense*[2]. Peut-être ces écrits étaient-ils accompagnés d'autres petites annales, de Murbach ou de Marmoutier. Les Annales du XVe siècle ont, dans tous les cas, disparu et sont sans doute perdues pour jamais.

Il en est de même de deux autres écrits: les Annales du règne de Ruprecht par Rembold Flecht et une brève histoire de la guerre des Paysans par Trutmann. Le premier écrivain était chanoine à Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg; le second nous est totalement inconnu. L'un et l'autre ouvrage n'ont laissé aucune trace.

Enfin, le *corpus* devait comprendre les plus anciennes lois de la cité de Strasbourg. Schilter en avait publié quelques-unes dans son édition de Königshofen et il avait rassemblé une vaste collection manuscrite sous le titre de: *Jus statutarium civitatis Argentoratensis*. Schœpflin connaissait bien ce manuscrit[3] et il y avait choisi sans doute les pièces les plus importantes, préférant les textes latins aux textes allemands, comme pour Königshofen.

Nous avons insisté un peu longuement sur cet ouvrage de Schœpflin, qui était prêt lorsqu'il mourut et qui, après des vicissitudes diverses, a tout à fait disparu. Nous sommes parfois un peu sévères pour les moines du moyen âge qui n'ont pas veillé avec assez de soin sur le précieux dépôt des manus-

1. Éditées par lui dans Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, Script., t. XVII.
2. Schœpflin connaissait un autre manuscrit de cette chronique, appartenant au couvent même d'Ebersheim. Il en avait publié un extrait dans l'*Alsatia illustrata*, t. I, p. 46. Ce manuscrit est perdu; celui de la Bibliothèque de Strasbourg a été brûlé. Cf. l'édition de cette chronique par Weiland dans les *Monumenta Germaniæ historica*, Script., t. XXIII, p. 427.
3. *Alsatia illustrata*, II, 326. *Ex his (constitutionibus) juris statutarii Argent. systema concinnavit Schilterus; quod in scrinio civitatis exstat, non editum typis.*


Digitized by Google

crits conservés dans leur bibliothèque ; et voilà qu'à la fin du XVIIIe siècle on perd une copie fort longue d'auteurs estimables et, avec la copie, quelques-uns des manuscrits originaux sont égarés ! La perte est considérable pour notre histoire d'Alsace ; elle est aussi très fâcheuse pour la gloire de Schœpflin. On ne voit maintenant en lui que l'auteur de l'*Alsatia illustrata* et de l'*Alsatia diplomatica*. Mais, nous le répétons, il avait mis presque la dernière main à une troisième œuvre aussi considérable que les précédentes et nul doute que cette œuvre n'eût ajouté beaucoup à sa gloire.

Le dernier ouvrage que Schœpflin s'était proposé de composer était l'*Alsace littéraire*. Ce qu'il laissait à ce sujet était assez peu important. C'était un cahier, déposé, avant 1870, à la bibliothèque publique de Strasbourg et dans lequel on trouvait, par ordre alphabétique, quelques renseignements sur les écrivains alsaciens. Schœpflin avait chargé, d'une manière instante, son collègue Oberlin de poursuivre son idée et de la mettre à exécution. Oberlin, fort occupé par son enseignement au Gymnase et par ses répétitions particulières, n'eut pas le loisir de traiter *ex professo* un sujet aussi vaste ; mais il en écrivit du moins quelques fragments sous forme de thèses que présentèrent ses élèves. En 1782, Jean Frantz soutint, sous sa présidence, une dissertation : *Alsatia litterata sub Celtis, Romanis, Francis*[1]. Il remontait de la sorte aux temps les plus lointains ; il citait pour mémoire l'époque celtique et romaine, où le pays, plus tard nommé Alsace, n'a donné le jour à aucun écrivain, du moins à notre connaissance ; sous les Mérovingiens et au début des Carolingiens, Oberlin et Frantz trouvèrent bien à signaler quelques noms : l'évêque Arbogast, saint Pirmin, Fulrad, abbé de Saint-Denis et prieur à Liepvre ; mais les écrits de ces personnages sont plus ou moins apocryphes. Enfin, au IXe siècle, ils rencontrèrent Otfried de Wissembourg qui avait traduit en allemand les saints Évangiles ; dans la biblio-

1. *Alsatia litterata sub Celtis, Romanis, Francis* defendet Johannes Frantz episcopivillanus. Argentorati, Heitz, in-4°, 44 pages.

Digitized by Google

thèque de Schœpflin était une copie du fameux manuscrit d'Otfried, l'*Ambrosica,* copie faite jadis par Schilter et Scherz. Aussi Oberlin insista. Il comprit toute la nécessité qu'il y avait d'étudier cette vieille langue allemande, comme il saisissait aussi fort bien l'intérêt que présentaient les patois français. Il a fait connaître Otfried; il a publié un traité sur la langue française telle qu'on la parlait à Ban-la-Roche[1] où son frère était pasteur et méritait le renom de parfait philanthrope. Le professeur Oberlin a été, dans toute la force du terme, un initiateur.

Un frère de Jean Frantz, Christian-Godefried Frantz, continua l'œuvre et, en 1786, présenta une thèse sur les auteurs alsaciens de la fin du IXe et du Xe siècle[2]. Il analysa les formules dites alsaciennes; il examina les vers qui contenaient la liste des prélats de Strasbourg et qu'il attribuait à l'évêque Erkembald; il passa rapidement sur d'autres écrivains plus obscurs. L'ouvrage devait être poursuivi; mais on ne se régla plus sur l'ordre chronologique; on s'attacha de préférence aux écrivains du moyen âge qui avaient manié la langue allemande. Dès 1782, Oberlin avait publié une étude sur *Meister Kuonze von Würtzbourg*[3], l'un des *Minnesänger* les plus célèbres du XIIIe siècle. En 1786, un de ses élèves, Henri Prox, soutint une dissertation sur les autres *Minnesänger* en général[4], dont la plupart appartiennent à l'Alsace : ce sont, entre autres, Friderich von Husen, près de Benfeld; Gœsli von Ehenheim (d'Obernai); Chunze von Rosenheim (Rosheim), enfin, le plus célèbre de tous, Meister Gotfried von Strasburg. Après cette dissertation, on vit apparaître successivement à

1. J.-J. Oberlin, *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban-la-Roche.* Strasbourg, 1775, in-8°.

2. *Alsatia litterata sub Germanis sæculo IX et X,* defendet auctor Christianus Godefridus Frantz episcopivillanus. 1786. Argentorati, Dannbach, p. 45-71. La brochure formait la suite immédiate de celle de Jean Frantz.

3. *Diatribe de Conrado Herbipolita vulgo Meister Kuonze von Würzbourg.* Argentorati, Stein, 56 p. in-4°.

4. *De poetis Alsatiæ eroticis medii ævi, vulgo von den elsässischen Minnesängern,* disput. Joh. Henricus Prox, 18 sept. 1786. 1 vol., 84 p. in-4°.

Digitized by Google

Strasbourg d'autres écrits composés sous la direction d'Oberlin ; en 1786 un de ses élèves (Beck, de Strasbourg) étudia la vieille langue de Jean Tauler, le prédicateur mystique de la fin du XIV[e] siècle[1] ; un autre (Vierling) s'occupa des écrits allemands de Geyler de Kaysersberg, qui tonna du haut de sa chaire, quelques années avant la Réforme, contre les vices des moines et du clergé[2] ; un troisième enfin (Hollænder) examina, au point de vue linguistique, la chronique de Jacob Twinger de Königshofen[3]. Cette dernière thèse fut soutenue le 17 septembre 1789 ; peu de temps après, la Révolution devait balayer l'Université de Strasbourg.

Tous ces écrits sont autant de chapitres isolés de cette grande histoire littéraire de l'Alsace dont Schœpflin avait confié l'exécution à son disciple Oberlin ; ils devaient être signalés ici, comme émanés à peu près directement de l'inspiration du maître. Trop souvent on croit avoir énuméré tous les titres de Schœpflin, lorsqu'on a cité les quatre volumes de l'*Alsatia illustrata* et de l'*Alsatia diplomatica;* mais l'illustre professeur avait conçu trois autres grandes œuvres ; et deux au moins de ces ouvrages étaient commencés au moment où la mort le frappa.

Du reste, de cette histoire littéraire de l'Alsace, Schœpflin avait lui-même composé un chapitre remarquable. Il avait toujours été très préoccupé de l'histoire de l'invention de l'imprimerie. En 1740, un de ses élèves prononça un discours en l'honneur de Gutenberg, pour célébrer le troisième centenaire de sa grande découverte. Lui-même écrivit à ce sujet un programme détaillé[4] et composa pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres un mémoire où il revendiqua en faveur de

1. *De Joh. Tauleri, ordinis prædicatorum, dictione vernacula et mystica.* Argent., 1786, in-4°.

2. *De Johannis Geileri Cæsaremontani, vulgo dicti von Keysersberg scriptis germanicis,* disputabit auctor Fred. Vierling. 1786, Heitz, 38 pages.

3. *Jacobum Twingerum Regiovillanum, vulgo Jacobum de Kœnigshoven...* solemni eruditorum examini subjecit auctor Simon Friedericus Hollænder. 1789. 1 vol. in-4°.

4. Ring, *Opera oratoria,* II, 193.

Digitized by Google

Strasbourg la gloire de l'invention[1]. Mais ce n'était là encore que conjecture. En 1755, le Pfennigthurm où étaient enfermées les archives menaça ruines; on déménagea les pièces précieuses, et Schœpflin les parcourut. Parmi elles étaient les protocoles du sénat; or, en l'année 1439, figuraient les actes d'un procès qu'eut à soutenir Hans Gensfleisch, dit Gutenberg. Cet acte apprenait que Gensfleisch, né à Mayence, avait formé à Strasbourg, pour exploiter un art secret, une société dans laquelle étaient entrés Riff de Lichtenau, sur la rive droite du Rhin, et deux Strasbourgeois, Heilmann et André Drizehn. André étant mort, son frère Georges demanda à être admis dans l'association; il fut repoussé et engagea devant le sénat un procès qu'il perdit, le 12 décembre 1439. Quel était cet art secret, sinon l'imprimerie avec des caractères mobiles, si différente de la xylographie, telle qu'on la pratiquait, avant cette date, en Hollande? La preuve était décisive et Schœpflin sut fort bien la mettre en lumière dans les *Vindiciæ typographicæ*[2] qu'il publia en 1760 et qui forment peut-être l'un des livres les plus éminents dus à sa plume. Il réimprima toutes les pièces qu'on connaissait déjà sur Gutenberg avec celles qu'il avait découvertes lui-même. Il fit précéder ces documents d'une étude très nette et très claire. En quelle ville l'imprimerie avait-elle été inventée? C'était alors comme un procès pendant. Schœpflin le plaida, pièces en mains, sans nul artifice d'avocat et il gagna pour Strasbourg. Quelques-uns ont essayé depuis d'en appeler; mais leurs plaidoiries pèchent par un double défaut : elles sont confuses et déclamatoires; on n'y trouve point cette clarté qui illumine les bonnes causes ni ce ton de modération qui convient à la science.

Nous avons énuméré ce que Schœpflin avait fait pour l'histoire d'Alsace. Un coup d'œil rapide sur les livres consacrés, depuis sa mort, à notre province, nous fera mieux mesurer

1. *Académie des inscriptions*, t. XVII (Histoire), p. 762.
2. Jo. Danielis Schœpflini, *Vindiciæ typographicæ*. 1 vol. in-4°. Argentorati, Bauer, 1760, 120-142 pages et indices.


Digitized by Google

toute l'étendue de son œuvre et toute l'importance des services qu'il nous a rendus.

Schœpflin avait plutôt assemblé des documents qu'écrit une histoire de l'Alsace. Cette dernière tâche tenta, après lui, un esprit d'élite, l'abbé Grandidier. Mais Grandidier mourut fort jeune, frappé à l'âge de trente-cinq ans, alors que son entreprise était à peine commencée[1]. Deux histoires générales, en langue allemande, ont vu le jour : celle de Friese[2] et celle de Strobel qu'acheva Engelhardt[3]; elles sont faites avec soin et estimables en somme ; elles n'ont nulle grande prétention et ont raison de n'en point avoir. Deux tentatives pour nous donner une histoire de notre province en français ont échoué. Le docteur R.-A. Richard n'acheva point son introduction[4]; M. H. Boyer, conseiller à la cour de Colmar, poursuivit un peu plus loin[5]; mais son travail est trop souvent un véritable défi au bon sens.

L'histoire générale de l'Alsace est toujours à écrire. Du moins, en ce siècle, a-t-on réuni de nombreux matériaux qu'il reste à mettre en œuvre. Zeuss a publié le cartulaire de la grande abbaye de Wissembourg[6], située aux confins de l'Alsace et ayant presque toutes ses propriétés en notre pays. On a dressé l'inventaire de nos grands dépôts d'archives et celui de nos richesses artistiques[7]; on achève d'éditer, d'une manière admirable, les chartes des deux cités de Strasbourg

1. Grandidier publia d'abord une *Histoire de l'Église et des évêques-princes de Strasbourg* (Strasb., 1776 ; 2 vol. in-4°), qui resta inachevée ; puis il commença une *Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace.* (Strasb., 1787, in-4°.) Un seul volume parut. Il a laissé une série d'œuvres inédites qu'on a livrées à la presse. Colmar, 1865-1868 ; 6 vol. in-8°.

2. Friese, Joh., *Neue vaterländische Geschichte der Stadt Strassburg und des ehemaligen Elsasses.* Strassburg, 1791-1801 ; 5 vol. in-8°.

3. A. Walther Strobel, *Vaterländische Geschichte des Elsasses von der frühesten bis auf die gegenwärtige Zeit.* Strassburg, 1841-1849 ; 6 vol. in-8°.

4. Richard, R., *Histoire d'Alsace.* 1836 ; 2 livraisons in-8°.

5. Boyer, *Histoire d'Alsace depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* Strasbourg, 1855 ; 1 vol. in-8°.

6. *Traditiones possessionesque Wizenburgenses.* Spiræ, 1842 ; 1 vol. in-4°.

7. Brucker, *Inventaire-sommaire des archives communales de Strasbourg.* — *Inventaire des archives départementales du Haut-Rhin* (inachevé). — Kraus, *Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen.* Strassburg, 2 vol. in-8°, 1877-1885. (Un fascicule a paru sur la Lorraine.)

Digitized by Google

et de Mulhouse[1]. On a publié, nous l'avons déjà vu, le texte de nos principaux chroniqueurs, et en ce moment même on rassemble les fragments, copiés avant 1870, de nos annalistes dont les manuscrits ont péri lors du bombardement[2]. En outre, d'excellentes monographies ont été rédigées dans les diverses revues alsaciennes[3]; de l'histoire littéraire de l'Alsace, il a paru l'admirable morceau que M. Charles Schmidt a composé sur les écrivains de la fin du xv[e] et du commencement du xvi[e] siècle[4]. Ce sont là des travaux importants qui ont ajouté à nos connaissances historiques et qui, sur les questions spécialement traitées, laissent derrière eux l'ouvrage de Schœpflin. Mais, si l'on considère l'ensemble de l'œuvre et non tel ou tel détail, aucun nom ne saurait être rapproché du sien ; il est demeuré le maître et toujours il faudra recourir à ces dissertations si pleines dont la réunion forme l'*Alsatia illustrata*.

Nous réservons de la sorte à Schœpflin une place à part parmi les érudits de l'Alsace. Mais nous ne l'honorerions pas dignement, si nous ne nous appliquions point à augmenter les richesses qu'il nous a léguées. Trop longtemps on a cru que l'illustre professeur avait épuisé son sujet et qu'à ses successeurs il ne demeurait plus rien à faire. Cette erreur a été fatale; elle a été cause que l'on a un peu négligé les études d'histoire locale. Aujourd'hui nous voyons notre méprise; par malheur ce sont des savants venus de la rive droite du Rhin et étrangers à l'Alsace, qui nous ont prouvé que nous nous étions trompés.

1. Trois volumes du *Cartulaire* de Strasbourg ont paru. Le premier, dû à Wiegand, porte pour titre : *Urkunden und Stadtrechte bis zum Jahr* 1266. Trübner, 1879 ; le second, du même auteur, est intitulé : *Politische Urkunden von* 1266 *bis* 1332. 1886. Le troisième, réuni par Schulte, s'appelle : *Privatrechtliche Urkunden und Amtsliste von* 1266 *bis* 1332. — Le Cartulaire de Mulhouse a été rassemblé par X. Mossmann ; 3 vol. in-4° (Strasbourg, Heitz) ont été publiés.

2. La Société pour la conservation des monuments historiques a fait paraître déjà la petite chronique de la cathédrale, celle de Sébald Büheler et le début des *Collectanées* de Daniel Specklin.

3. *Revue d'Alsace*. — *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques*. — *Bulletin du musée historique de Mulhouse*. — *Strassburger Studien*.

4. Ch. Schmidt, *Histoire littéraire de l'Alsace à la fin du* xv[e] *et au commencement du* xvi[e] *siècle*. Paris, Fischbacher, 1879 ; 2 vol. in-8°.


Digitized by Google

VI.

Les princes voisins envièrent la gloire de l'Alsace. Ils voulurent posséder une histoire de leur pays, comparable à l'*Alsatia illustrata,* et ils ne jugèrent personne capable d'écrire une pareille histoire, sinon Jean-Daniel Schœpflin. Le margrave de Bade-Dourlach, Charles-Frédéric, s'adressa le premier à lui et Schœpflin ne repoussa pas sa demande. Il était né dans les États du margrave et il rêvait peut-être de donner un pendant à l'histoire de sa patrie d'adoption, en retraçant les destinées de son pays natal. Puis, il était lié à Charles-Frédéric par les liens de la reconnaissance : en 1756, il avait été choisi par lui pour servir d'arbitre dans une contestation entre Bade et la république de Bâle et, l'ayant terminée à la satisfaction des deux parties, il avait été comblé de prévenances par l'une et l'autre. Enfin, dans ses nombreux voyages, il avait découvert sur l'histoire de la famille des margraves des documents nombreux et il espérait jeter sur leur généalogie une nouvelle lumière.

Il se mit à l'œuvre, aidé de Koch et de Lamey qui étaient devenus ses collaborateurs ordinaires. De 1763 à 1766, il publia sur l'histoire de Bade sept grands volumes in-4°[1], dont les quatre premiers retraçaient l'histoire de chaque prince de cette maison et dont les trois derniers contenaient les preuves : diplômes et traités de paix. Schœpflin rattacha avec raison la maison de Bade à celle des Zæhringen[2] : les deux branches avaient pour ancêtre commun Bertold Ier qui, à la fin du XIe siècle, devint duc de Carinthie et marquis de Vérone ; son fils aîné, Bertold II, hérita du titre ducal et ses descendants directs conquirent dignités sur dignités ; ils devinrent comtes de Zurich, recteurs du royaume d'Arles ; ils fondèrent Fribourg-en-Brisgau et Fribourg-en-Uechtland avec la ville de Berne ;

1. *Historia Zaringo-Badensis*, auctor Io. Daniel Schœpflinus. Carolsruhæ, ex officina Macklotiana, 1763-1766 ; 7 vol. in-4°.

2. Il voulut rattacher les Zæhringen eux-mêmes à Étichon, duc d'Alsace. Mais il a été trompé par la *Vie de sainte Odile*, fabriquée par Jérôme Vignier.

Digitized by Google

un moment même, ils disputèrent le duché de Souabe aux Hohenstauffen et, sans l'indolence de l'un d'entre eux, ils auraient acquis en 1198 l'Empire. Mais en 1218 la ligne directe des Zæhringen s'éteignit ; la ligne cadette de Teck fut pendant quelque temps au premier rang ; mais elle-même disparut et laissa définitivement la place aux margraves de Bade.

Le second fils de Bertold Ier, duc de Carinthie et marquis de Vérone, Hermann le Saint, avait obtenu le titre de margrave et quelques maigres alleux. Cette famille elle-même se partagea en plusieurs branches. Schœpflin retrace toutes ces ramifications ; il nous mène de la famille aînée à celle de Bade-Hochberg avec ses deux subdivisions Hochberg-Hochberg, et Hochberg-Sausenberg. A chaque fois que se brise la ligne directe, il recherche le cadet qui passe dès lors au premier plan et nous dévoile sa généalogie. En 1242, Rodolphe Ier, en 1415, Bernard Ier deviennent les représentants de la dynastie ; enfin en 1527 a lieu un dernier partage, à la mort de Christophe Ier. L'aîné de ses fils, Bernard III, obtint le margraviat de Baden-Baden que ses descendants, demeurés fidèles au catholicisme, continuaient d'occuper, au moment où Schœpflin écrivait son histoire (le IIIe volume leur est consacré tout entier) ; le cadet, Ernest, devint margrave de Bade-Dourlach ; il se montra favorable aux idées nouvelles et ses fils devinrent zélés sectateurs du luthéranisme ; de lui descendit Charles-Frédéric, le protecteur de Schœpflin. Le quatrième volume, le plus long et celui qui a été traité avec prédilection, renferme l'histoire de cette branche ernestine ; il se termine par un chapitre entier en l'honneur de Charles-Frédéric. Bien que Schœpflin ait promis d'exposer simplement les faits, il n'a pas réussi à éviter l'écueil de la flatterie : Charles-Frédéric, qui le payait bien, devient sous sa plume un héros pacifique ; il le loue d'avoir protégé les arts et les lettres, fondé la ville de Carlsruhe, reconstruit les routes, établi partout dans ses États des écoles.

« Nous finissons cette histoire de Bade en l'année 1766,

Digitized by Google

écrit Schœpflin. Comme le passé est le miroir du présent, il faut féliciter les habitants de Bade de vivre sous un tel prince, qui fondera pour la Marche un nouveau siècle, et ce siècle sera nommé l'âge d'or des Badois. » Schœpflin ne savait pas à quel point il disait vrai ; en 1771, Charles-Frédéric réunit à ses États le margraviat de Baden-Baden ; en 1803, il devint Électeur et s'enrichit de l'évêché de Constance, de débris de ceux de Spire, de Strasbourg et de Bâle, d'abbayes nombreuses, de sept villes libres, du Palatinat situé sur la droite du Rhin. En 1805, il obtint le Brisgau et l'Ortenau et, l'année suivante, Napoléon lui donna le titre de grand-duc. C'est ainsi que, grâce à la France, fut quintuplé son territoire ; Schœpflin avait raison : le règne de Charles-Frédéric fut l'âge d'or des Badois.

L'*Historia Zaringo-Badensis* a coûté à l'auteur bien des recherches et bien des veilles, mais les défauts de Schœpflin y sont peut-être exagérés. Pour lui, l'affaire essentielle, ce sont les tableaux généalogiques extraits des chartes ; l'âme de l'histoire est absente de son œuvre. Chez lui on ne trouve pas de ces considérations générales qui font réfléchir le lecteur, qui lui ouvrent un horizon plus étendu, qui réunissent dans une large synthèse l'infinie variété des détails. Et, l'avouerons-nous ? même dans ces dissertations laborieuses, les traces de fatigue se dévoilent à nous. L'œuvre a été faite un peu à la hâte, comme une œuvre sur commande. On ne trouve pas toujours ici ces scrupules exagérés qui sont comme l'honnêteté de l'érudit. Schœpflin a voulu faire vite ; Lamey le lui reprochait déjà au siècle dernier[1].

Vers le moment même où le margrave de Bade s'adressait à Schœpflin, un autre prince, l'Électeur palatin, Charles-Théodore, l'avait prié de dérober à l'Alsace une partie de ses loisirs pour les consacrer à écrire une histoire de son électorat. Schœpflin, déjà accablé de besogne, ne put pas accepter ; mais

1. Voir les lettres de Lamey conservées aux archives de Stuttgart. Beaucoup de papiers manuscrits de Schœpflin, relatifs à l'histoire de Bade, se trouvaient autrefois à la bibliothèque de Strasbourg. Mone en donne la liste : *Quellensammlung der badischen Landesgeschichte*, t. I, p. 28.

Digitized by Google

il encouragea Charles-Théodore à créer dans Mannheim, sa capitale, une Académie dont les membres auraient pour principale mission de rechercher tous les monuments relatifs à l'histoire du pays. C'est ainsi que le 15 octobre 1763 fut fondée l'Académie des sciences et des belles-lettres Théodoro-palatine. Schœpflin lui donna des statuts et il en emprunta les principales prescriptions à ceux de l'Académie de Paris, dont il était le fidèle correspondant. L'Académie palatine se divisa en deux sections : l'une pour la physique, l'autre pour l'histoire. Chacune d'entre elles devait avoir un président, un directeur, un trésorier, un secrétaire perpétuel. Les membres étaient tenus de se réunir tous les jeudis ; ils touchaient d'ailleurs des jetons de présence. Chaque année, à deux reprises, en été et en hiver, les académiciens jouissaient de six semaines de vacance ; à chaque rentrée, une séance solennelle était célébrée ; dans la séance de l'été, on lisait l'éloge des sociétaires morts pendant l'année ; dans celle de l'hiver, on décernait d'une manière solennelle un prix de cinquante ducats d'or au meilleur mémoire sur un sujet proposé, choisi alternativement par chaque section. L'Académie devait publier elle-même des mémoires, qu'il fallait rédiger en latin ; on admettait par exception les dissertations en langue française ou allemande. Schœpflin fut nommé président honoraire de la nouvelle réunion, et, le 20 octobre 1763, il présida la première séance ; il y prononça une harangue où il célébra « l'Hélicon palatin[1] » et où il invita chaque membre à travailler avec assiduité, afin de faire revivre en ce pays les images des Freher, des Grüter, des Spanheim, etc. André Lamey, son disciple de prédilection, fut choisi comme secrétaire perpétuel de l'Académie et il établit sa résidence à Mannheim : il y rendit les plus grands services à Schœpflin, car il surveilla l'impression de l'*Alsatia diplomatica* dont Charles-Théodore fit les frais.

Cette Académie Théodoro-palatine fut l'une des principales

1. Toutes les oraisons palatines ont été réunies par Ring, *Opera oratoria*, t. II, p. 96 et sq.


Digitized by Google

préoccupations de Schœpflin dans les dernières années de sa vie. Chaque année, il se rendait deux fois à Mannheim, pour assister aux séances de rentrée; presque toujours il y prononçait une petite harangue latine, un peu solennelle, un peu pompeuse, mais qu'on entendait avec plaisir tomber des lèvres de cet aimable vieillard, à la taille encore élancée. Mais Schœpflin prenait aussi une part sérieuse aux travaux de l'Académie ; il apportait, outre sa harangue, un mémoire fort érudit sur quelque antiquité découverte dans le Palatinat ou sur quelque point de l'histoire de cette province, pendant le moyen âge. Voici la liste des dissertations qu'il a insérées dans le recueil de l'Académie :

Tome I (section historique) : *De ara votiva Ladenburgensi, Imperatoribus et Cæsaribus romanis a Moguntiacensi civitate seculo III exeunte dicata* (p. 183).

Dissertatio de Cæsareo Ingelheimensi palatio (p. 300).

Tome II : *De sepulcro romano prope Schrieshemium reperto* (p. 107; il s'agit d'une sorte de *columbarium,* trouvé à Schriesheim, à deux heures de Heidelberg).

De comite palatino Galliæ (p. 187).

Rupertus Cæsar defensus (p. 195. Il justifie l'empereur Rupert d'avoir fait une expédition en Italie).

Tome III, paru en 1773, après la mort de Schœpflin : *Disquisitio de Verbigeno et Tigurino Helvetiæ pagis ad aram Saloduri repertam* (p. 169; commentaire de l'inscription que Mommsen a lue d'une manière différente : *Inscript. helvet.,* n° 220).

Prælectio de duellis et ordaliis veteris Franciæ Rhenensis (p. 281).

Dissertatio de Guillelmo VII Juliaci comite, marchione, duce (p. 305; Schœpflin publie six diplômes concernant ce personnage devenu duc en 1327).

Dissertatio de Evangelii D. Marci codice apud Venetos (p. 326. Ce mémoire important avait été lu en séance publique le 24 mai 1769. Voir plus haut *Annales de l'Est,* t. I, p. 209).

Schœpflin fut de la sorte, avec Lamey, le principal rédacteur de ces mémoires qu'auraient pu envier d'autres Académies, établies dans des centres plus vastes. Mais l'esprit de Schœpflin se montre encore dans une autre création. Il con-

Digitized by Google

seilla à l'Électeur d'établir, à côté de l'Académie, un musée d'antiques; chaque année, quelques membres de la compagnie parcoururent le pays pour sauver de la destruction les anciens monuments; une collection de moulages des chefs-d'œuvre grecs fut réunie à ces débris archéologiques et bientôt Mannheim devint un véritable foyer artistique et littéraire. Voltaire fut nommé membre honoraire de l'Académie Théodoro-palatine et, à cette première société, Charles-Théodore en ajouta plus tard deux autres : en 1770 la Société économique et en 1775 la Société allemande dont les statuts furent empruntés à ceux de l'Académie française et qui compta parmi ses premiers membres Lessing, Wieland et Schiller[1]. Ce n'est pas un médiocre titre de gloire pour le professeur de Strasbourg d'avoir donné l'impulsion première de ce vaste mouvement. Un dernier travail de Schœpflin se rattache au Palatinat : il composa les inscriptions pour les médailles que Charles-Théodore fit frapper avec l'effigie de ses prédécesseurs.

Le nom de Schœpflin est encore lié à une grande institution : l'Académie royale de Bruxelles. La Belgique, soumise au joug de l'Autriche, était tombée dans une décadence intellectuelle profonde. Ses Écoles, ses Universités ne produisaient plus rien et cette belle région était demeurée presque étrangère à la renaissance scientifique qui marque le XVIIIe siècle. Le comte de Cobenzl, qui gouvernait ce pays en qualité de ministre plénipotentiaire de Marie-Thérèse, gémit de cette incurie et il eut la pensée d'y faire revivre les sciences et les lettres. Il s'adressa à Schœpflin qu'il connaissait depuis de longues années et auquel il avait confié l'éducation de son fils; il le pria, en 1768, de venir à Bruxelles, pour s'entendre avec lui sur le meilleur moyen de rétablir les bonnes études aux Pays-Bas. Schœpflin lui proposa de créer une Académie, à l'imitation de celle de Mannheim, qui mettrait chaque année au concours un certain nombre de sujets ou d'histoire ou de physique, qui décernerait des prix au meilleur mémoire présenté,

1. Häusser, *Geschichte der Rheinpfalz*, t. II.

Digitized by Google

qui ferait naître dans toute la Belgique une émulation salutaire. Une Académie semblait au professeur une sorte de panacée ; néanmoins il indiquait en même temps un autre remède : « Les Universités, écrit-il, ont besoin d'une refonte tous les cent ans. François I[er], voyant déjà de son temps l'accroissement des lettres et ne voulant pas toucher pour certaines raisons à l'Université de Paris, y a établi le collège royal, espèce de supplément. L'Université de Louvain, fondée dans les temps obscurs, n'ayant subi que peu de changements depuis sa création, est susceptible d'une réforme[1]. » Mais c'est une entreprise périlleuse que d'imposer à une université des améliorations ; on laissa donc Louvain poursuivre l'ancienne tradition et on se rabattit sur l'établissement d'une Académie ; mais ici encore l'exécution du projet de Schœpflin parut prématurée. M. de Nélis, chanoine de Tournay, et le comte de Neny pensèrent qu'au lieu d'établir tout de suite une compagnie en titre et par lettres patentes, il était préférable de commencer par former une simple société de gens de lettres. Ce dernier avis triompha ; le prince de Kaunitz le soumit, dans un long rapport, à l'impératrice Marie-Thérèse qui daigna elle-même approuver tout le plan et prit à sa charge les dépenses de la nouvelle société[2]. Schœpflin fut prié d'assister à la première séance et de faire l'ouverture par une belle harangue latine ; il revint en effet à Bruxelles en 1769, mais une maladie hâta son retour à Strasbourg et il n'honora pas de sa présence les débuts de la société qu'on célébra le 5 mai. Ces débuts, du reste, furent peu brillants ; la société, incertaine de son avenir, perdit bientôt dans le comte de Cobenzl son plus ferme appui ; son successeur, le prince de Starhemberg, reprit le dessein de Schœpflin et, le 26 juin 1771, il obtint des lettres patentes, munies du grand sceau, par lesquelles la société littéraire était érigée en Académie impériale et royale.

1. Le mémoire de Schœpflin a été publié dans l'*Annuaire de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, 4e année, 1838, p. 169.

2. Voir le rapport de Kaunitz avec les observations de Nélis et du comte de Neny, *ibid.*; cf. Arneth, *Maria-Theresa*, t. X.

Digitized by Google

On accepta en grande partie le plan tracé par le professeur de Strasbourg. L'Académie de Belgique a eu, depuis, des destinées glorieuses; elle a pu repasser avec orgueil en 1872 ses travaux d'un siècle[1]. Schœpflin a été le promoteur de ces travaux.

Son action salutaire ne s'est pas étendue seulement sur l'Alsace et les pays voisins; toutes les questions historiques l'intéressaient et l'attiraient. Les savants qui travaillaient sur les sujets les plus divers lui demandaient conseil et ses avis ne leur ont jamais fait défaut. Ainsi l'énigme des hiéroglyphes le tourmentait. Le 1er novembre 1758, il écrivit de Strasbourg à l'un de ses amis :

« L'observation de M. de Guignes sur le rapport des lettres chinoises avec les lettres hiéroglyphiques des Égyptiens est intéressante. Il faut voir si cela vous aidera à entendre les hiéroglyphes des obélisques. J'ai dans mon cabinet une colonne de marbre d'Égypte, adossée à la statue d'Isis, de la hauteur d'un pied et demi. Nous verrons la suite de cette nouvelle observation. M. de Guignes me marque que cette recherche lui a tellement affaibli les yeux que depuis plusieurs mois il n'a pas pu prendre la plume à la main pour écrire.

« Lorsqu'il sera en état de continuer son travail académique, nous verrons s'il se rencontrera avec l'explication que Hermapion a donnée de l'obélisque qui se trouve encore dans l'ancien cirque de Rome, mais renversé, où je l'ai vu, mais pour la plupart enterré. Ammien Marcellin, dans son livre XVII, chapitre IV, nous a conservé cette explication donnée par Hermapion en grec[2]. » Le même homme, qui suivait avec tant d'attention les études sur les hiéroglyphes, a joué un rôle prépondérant dans la résurrection des études sur la littérature

1. Ad. Quetelet, *Premier siècle de l'Académie royale de Belgique*. Bruxelles, 1872.

2. Nous devons communication de cette lettre à l'obligeance de M. Ristelhueber, qui en est propriétaire. Le singulier mémoire de de Guignes, dont il est question ici, avait été lu le 12 avril 1758 à l'Académie des inscriptions. Il porte pour titre : *Mémoire dans lequel, après avoir examiné l'origine des lettres phéniciennes, hébraïques, etc., on essaye d'établir que le caractère épistolique, hiéroglyphique et symbolique des Égyptiens se retrouve dans le caractère des Chinois et que la nation chinoise est une colonie égyptienne.*


Digitized by Google

allemande au moyen âge. Dans son voyage en Suisse, en 1744, il fit à Zurich la connaissance de Breitinger et de Bodmer. Il s'entretint avec eux du célèbre manuscrit de Manesse, de la bibliothèque royale de Paris, où était contenue l'œuvre des principaux *Minnesänger*. Il leur apprit que jadis Scherz, son vieux maître, en avait fait copier des fragments ; de retour à Strasbourg, il se procura cette copie et l'adressa aux deux érudits suisses. Bien plus, il entama avec l'administrateur de la bibliothèque, l'abbé Sallier, une série de négociations, pour que le manuscrit leur fût communiqué lui-même ; lors de son voyage à Paris en 1746, il intéressa à l'affaire les ministres et il put emporter le *codex* à Strasbourg. Enfin on lui accorda la permission de l'envoyer hors du royaume et, en novembre 1746, ces pages précieuses furent entre les mains de Bodmer et de Breitinger. Ceux-ci se mirent à l'œuvre et leur édition fit époque dans l'histoire de la littérature allemande[1]. Le manuscrit de Manesse a quitté derechef la Bibliothèque nationale, mais pour n'y plus revenir : il a été la rançon des nombreux larcins faits à notre grand dépôt public ; il a servi à racheter ce qui nous avait été volé.

Quand Séguier, de Nîmes, l'ancien disciple de Maffei, à la fois illustre épigraphiste et botaniste, songea à publier un recueil de toutes les inscriptions latines, il demanda le concours de Schœpflin. Il ne devait point lui faire défaut. Le professeur lui écrivit le 14 mai 1767 : « J'ai dans ma bibliothèque la plupart des livres désignés dans votre liste, et je vous enverrai peu à peu les extraits des inscriptions que vous désirez ; mes élèves feront cette besogne. Ayant fait don de ma bibliothèque à la ville de Strasbourg, je n'en ai réservé que l'usufruit ; sans cela, je vous enverrais plusieurs de ces livres, pour en faire vos extraits vous-même[2]. » Schœpflin

1. On a publié toute la correspondance échangée à ce sujet entre Schœpflin et les deux érudits suisses. *Strassburger Studien*, t. II, p. 455 et sq.

2. Bibliothèque de Nîmes ; manuscrit n° 13803, fol. 446. Voici un autre extrait de la même lettre : « Votre travail pénible sera d'un grand secours aux amateurs de l'antiquité. M. Stagenbuch avait ci-devant le même projet, même fort avancé, mais

Digitized by Google

tint promesse et il expédia à Séguier la copie de nombreuses inscriptions.

Faut-il indiquer un dernier personnage auquel Schœpflin rendit de grands services? c'est Voltaire lui-même. Le célèbre philosophe venait d'être chassé ignoblement de la cour de Frédéric II; il avait senti sur son dos les coups de bâton de ceux qui lui réclamaient l'œuvre de poésie du roi leur maître et il s'était réfugié à Strasbourg en 1753. A ce moment même, il s'occupait de rédiger les *Annales de l'Empire,* qu'il avait promises à la duchesse de Saxe-Gotha. C'était pour lui une besogne ingrate à laquelle il n'était guère accoutumé : « La duchesse de Saxe, qui est très aimable, écrivait-il, m'a transformé en pédant en *us,* comme Circé changea les compagnons d'Ulysse en bêtes. » Voltaire voulut voir Schœpflin pour lui demander conseil; son érudition et ses vastes connaissances lui furent d'une très grande utilité; pourtant le professeur, absorbé par les devoirs de sa place, n'eut pas le loisir de reviser le manuscrit du poète; il lui désigna son disciple Jean-Michel Lorenz qui lui signala quelques taches ; Voltaire s'empressa de faire toutes les corrections indiquées[1].

Schœpflin conseilla à Voltaire de se rendre, pour achever son ouvrage, à Colmar où il trouverait des gens très versés dans l'étude du droit. Voltaire suivit cet avis; le 2 octobre 1753, il s'installa dans la rue des Juifs et bientôt il entra en relations avec quelques magistrats du Conseil souverain de Colmar. Un moment, il songea à demeurer dans le pays et à

la mort l'a prévenu. Je suis sur le point de publier mon *Alsatia diplomatica* en un volume in-fol. La cour le demande. Je pars dans quelques jours pour la cour palatine où j'assisterai à la rentrée publique de l'Académie, que j'y ai établie sous les auspices de l'Électeur. En revenant de là, je passerai à la cour du cardinal, évêque de Constance, d'où je ferai des excursions dans toutes les abbayes anciennes qui se trouvent à l'entour du lac de Constance, qu'on appelle *Mare Suevicum,* où je compte ramasser de belles choses. »

A son retour des bords du lac de Constance, Schœpflin adressa, le 1er août 1767, une seconde lettre à Séguier; il le remercie d'un beau cadeau qu'il a reçu de lui et lui annonce que déjà 40 monuments sont réunis dans l'*Antiquarium* de Mannheim (*ib., ib.,* n° 13816, fol. 12).

1. Desnoiresterres, *Voltaire et la société au* XVIIIe *siècle. Voltaire aux Délices,* p. 5 et sq. De Neyremand, *Séjour en Alsace de quelques hommes célèbres.* Colmar, 1860.



Digitized by Google

se construire une maison à Horbourg, sur les ruines du palais des ducs de Würtemberg. Mais on trama contre lui toutes sortes de cabales et, pour avoir la tranquillité, Voltaire se réfugia pendant quinze jours à Luttenbach, dans la papeterie qu'y possédait le frère de Schœpflin, Jean-Frédéric. Ce fut à la librairie de ce dernier, à Colmar, que devait paraître la 1re édition des *Annales de l'Empire*.

C'est ainsi que le nom de Schœpflin se trouva mêlé à celui de la plupart des érudits du XVIIIe siècle; il en est peu avec qui il n'ait été en rapports épistolaires, peu auxquels il n'ait distribué ses conseils. Sa correspondance a dû être fort vaste; presque chaque jour, il envoyait à quelque savant des renseignements qu'il puisait dans sa riche bibliothèque ; ou même il donnait aux petits États voisins des avis utiles sur leur politique intérieure. Nous ne citerons qu'un exemple. En 1759, le canton de Lucerne voulut faire battre une nouvelle monnaie. Les membres du grand Conseil prièrent Schœpflin d'intervenir auprès des préposés à la Monnaie de Strasbourg; et il réussit à obtenir que M. Beyerlé, directeur de la Monnaie de cette ville, se mît gracieusement à la disposition du canton[1].

VII.

Schœpflin avait réuni dans sa maison un musée et une bibliothèque. L'un et l'autre étaient très riches. Le savant professeur avait commencé sa collection alors que, jeune encore, il se rendait en Italie; il l'avait augmentée depuis,

1. On trouve à ce sujet deux lettres de Schœpflin aux archives cantonales à Lucerne. Copie nous en a été communiquée par M. Charles Schmidt. Schœpflin n'était point d'avis que le canton exécutât ce projet. Le 8 avril 1759, il écrivit de Strasbourg à M. Mohr, du grand Conseil :

Wenn ich meine Meinung beysetzen soll, so kann ich dermahlen dem hochlöbl. Canton nicht anrathen, Muntz zu schlagen, weilen solche gleich auss dem Land fortgehen wird, wenn sie den rechten Gehalt hat, wie sie ihn haben soll, und in welchem man zu müntzen gedenkt. Die schlechte fremde Muntz kan man auf ihrem rechten und innern Werth absetzen.

Le 9 mai de la même année, il annonce que M. Beyerlé est prêt à se rendre à Lucerne pour examiner la question.

Digitized by Google

n'épargnant aucune peine pour acquérir quelque monument ou quelque livre précieux. Il avait sans doute reçu des dons nombreux ; au cours de ses voyages, les princes lui laissaient comme souvenir qui une médaille antique, qui un vaste in-folio ; les seigneurs d'Alsace avaient soin de faire transporter dans sa demeure toutes les antiquités qu'on découvrait sur leur territoire ; mais Schœpflin consacra toute sa fortune à augmenter sa collection ; il acheta à n'importe quel prix tous les monuments qui présentaient quelque intérêt historique. Il fit, lui particulier, ce que la cité aurait dû faire : il fonda un musée, alors que la ville n'en avait pas ; il créa, à côté de la bibliothèque universitaire, une autre bibliothèque, qui renfermait des ouvrages historiques bien mieux choisis et beaucoup plus nombreux. Et ce musée et cette bibliothèque étaient à la disposition de tout le monde. Schœpflin avait nommé un bibliothécaire, qui logeait dans sa maison, qui mangeait à sa table : ce poste fut successivement occupé par Lamey et par Christophe Koch. L'un et l'autre se tenaient sans cesse à la disposition des étrangers ou des élèves de l'Université qui voulaient jouir de ce trésor. Parfois, le vieillard lui-même faisait les honneurs de sa collection. Alors avec quel feu il parlait de ces monuments ! car, pour lui, ces statues, ces inscriptions, ces manuscrits avaient une valeur autre que leur valeur historique : ils lui rappelaient une amitié illustre ou un grand sacrifice d'argent.

Le célèbre bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Blaise dans la Forêt-Noire, Martin Gerbert, qui, en 1760, visita Strasbourg pour faire des recherches en vue de ses études liturgiques, nous rapporte avec quelle libéralité il fut reçu par Schœpflin. « Il joint, dit-il, à la plus vaste érudition toutes les qualités de l'homme du monde affable et bienveillant. » Lui-même lui ouvrit toutes larges les portes de son musée et de sa bibliothèque[1].

Le musée de Schœpflin nous est connu en partie par le cata-

1. *Qui vastissimæ eruditioni ornamenta illustria ingenuitatis humanitatisque jungit.* Gerbert, *Iter alemannicum*, 2e édition, Saint-Blaise, 1773, p. 349.

Digitized by Google

logue qu'en a dressé son élève Oberlin. Il comprenait d'abord une série de monuments en marbre, quelques-uns de fort grande dimension, que Schœpflin avait rapportés de Rome. Venaient ensuite les grands monuments romains, trouvés sur le sol de l'Alsace : l'autel d'Apollon Grannus découvert à Horbourg ; les inscriptions en l'honneur de Mercure et les statues de ce dieu sorties du sol à Saint-Remy ou à Reichshoffen ; les bornes milliaires d'*Epamanduodurum* (Mandeure) ou de *Brocomagus* (Brumath), une série d'épitaphes et de tombeaux anciens. Quelques monuments appartenaient au moyen âge : telle cette immense statue de Rodolphe de Habsbourg, élevée à ce prince par les Strasbourgeois à la suite de la victoire de Hausbergen ; telle l'image du vaincu de cette journée, l'évêque Walther de Geroldseck, qui se trouvait jadis à l'angle de la maison de Müllenheim ; telle une inscription faite par Mentel, l'un des premiers imprimeurs de Strasbourg ou encore l'épitaphe de Sébastien Brandt, l'auteur de la *Nef des Fous*. Après le *lapidarium* et le *marmorarium*, on visitait le *vasarium*, précieuse collection de vases provenant de la Campanie, du pays de Rome, des anciennes tombes de l'Alsace, voire même du Danemark et de la Suède (ces derniers couverts d'inscriptions runiques) ; d'autres encore étaient des vases chinois ou japonais[1].

Un second volume du catalogue devait comprendre la liste des médailles et des pierres précieuses amassées par Schœpflin ; mais il ne vit point le jour. Le temps manqua à Oberlin et, depuis, personne n'a pris soin de combler cette lacune.

Nous ignorons donc comment était composé le médailler de Schœpflin ; de même, nous ne savons plus que vaguement en quoi consistait sa bibliothèque. Elle renfermait sur l'histoire d'Alsace des manuscrits fort rares, des copies assez nombreuses, puis des notes dues au maître. Outre les manuscrits, elle

1. J.-J. Oberlin, *Museum Schœpflini*. Tomus prior. *Lapides, Marmora, Vasa*. Argentorati, ex prelo Lorenzii, 1 vol. in-4°, 184 pages, 17 planches. Le catalogue est dédié à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Digitized by Google

contenait 10,692 volumes imprimés. Le chiffre peut paraître petit; mais c'étaient tous des volumes de choix, relatifs à l'histoire en général et à l'histoire d'Alsace en particulier. On en saisira toute l'importance, quand on saura que sur ces 10,692 volumes on comptait 2,674 in-folio. Le catalogue manuscrit de cette bibliothèque, dressé sous les yeux de Schœpflin, s'étendait sur 4 volumes in-folio qu'on déposa aux archives municipales : il ne s'y trouve plus de nos jours ; il aura probablement été transporté dans les bâtiments du Temple-Neuf où il brûla dans la nuit du 24 août avec le reste de la bibliothèque.

Quand on a composé des collections de cette valeur, on ne veut pas qu'elles soient dispersées. Du vivant de Schœpflin, elles avaient servi à de nombreux travailleurs ; Schœpflin désirait qu'elles fussent encore utiles après sa mort aux futurs historiens. En 1760, il fit son testament ; il légua toute sa fortune qui n'était pas très considérable à l'une de ses sœurs, Sophie-Élisabeth, célibataire comme lui et qui veillait sur son ménage ; quant à son musée et à sa bibliothèque, il les cédait à la ville : « Je lègue toute ma bibliothèque, livres imprimés et manuscrits, le cabinet des antiquités et des médailles, avec les tableaux, monuments et inscriptions ainsi que les camées, comme don libre, à la ville et à l'Université dont j'ai été membre pendant si longtemps ; je les prie d'accepter ce don comme l'expression de ma reconnaissance pour les preuves d'amitié que j'ai reçues de la ville et de l'Université[1]. »

Cependant Schœpflin, dans la crainte que ce testament ne soulevât quelque difficulté, pressé d'ailleurs par le besoin d'argent — car la pension royale était payée d'une manière fort

1. Nous composons ce récit, en particulier d'après une brochure de Jung, *Notice sur l'origine des bibliothèques publiques de la ville de Strasbourg*. Strasbourg, 1841, in-8°, 46 pages ; d'après un cahier manuscrit laissé par Schnéogans à la bibliothèque municipale de Strasbourg et d'après les registres des XIII, aux archives municipales. Les livres de Schœpflin portaient la vignette suivante : « une rocaille herbacée avec ses « armoiries d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois carreaux de même, « deux en chef, un en pointe. » En bas, on lisait sur cartouche gazonné : *Ex bibliotheca Schœpfliniana*. Cf. A. Benoit, *les Ex-libris de Schœpflin*. (*Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace*, IIe série, t. XII, p. 30-33.)

Digitized by Google

irrégulière, — résolut d'abandonner sa bibliothèque sous une autre forme. Il voulut la céder immédiatement au Magistrat, moyennant une pension viagère. Le 17 janvier 1765, le préteur royal Gayot, dont il était l'ami, annonça son intention à la Chambre des XIII ; il fit à ce sujet un petit discours en langue française dans lequel il énuméra toutes les qualités excellentes de Schœpflin et décrivit la valeur de son cabinet et de sa bibliothèque. Les XIII, après avoir pris conseil des avocats, décidèrent de poursuivre l'affaire. On fit aussitôt chercher Schœpflin qui, introduit devant la Chambre, prononça en allemand une harangue dont voici un résumé : « Je suis aujourd'hui âgé de plus de soixante-dix ans ; or, il y a quarante-cinq ans que j'ai commencé à faire une collection des meilleurs et des plus distingués ouvrages sur l'histoire et les belles-lettres ; par mes voyages, par ma correspondance, par des dépenses considérables, je suis parvenu à amasser un trésor qui rend de grands services aussi bien aux indigènes qu'aux étrangers, parce que je les mets chaque jour à leur disposition... Tous ces objets qui sont ma propriété, je les livre, comme don volontaire, à ma seconde patrie, la ville de Strasbourg, dans laquelle j'ai reçu pendant de si longues années tant de grâces et dans laquelle on m'a témoigné tant d'affection. Aussi longtemps que je vivrai, je me réserve l'usage de ma bibliothèque que je ne cesserai d'augmenter. Après ma mort, le Magistrat veillera à ce qu'elle serve à nos concitoyens et aux étrangers. » Après cette allocution, Schœpflin fut conduit hors de la salle et les XIII décidèrent d'accepter le don ; ils décrétèrent en même temps qu'une récompense était due au savant professeur. L'avocat général vint lui annoncer le résultat et Schœpflin répondit à ses remerciements en ces termes : « Strasbourg, l'œil de l'Alsace, doit posséder tout ce qui peut contribuer au bien-être et à l'honneur de toute la province. Depuis deux siècles fleurissent dans cette ville les arts et les sciences et cet éclat lui fait grand honneur dans les pays étrangers : ce que j'ai constaté avec satisfaction dans mes voyages. Cette gloire ne s'obscurcira

Digitized by Google

jamais, mais augmentera d'année en année. Un gouvernement aussi sage que celui dont jouit Strasbourg ne permet pas d'en douter. » Peu de temps après, les trois Chambres secrètes ratifièrent la décision des XIII ; elles fixèrent en outre la récompense de Schœpflin ; on lui assura une rente viagère de 2,400 livres dont mille livres seraient réversibles sur sa sœur Sophie-Élisabeth, en cas de survie ; la pension devait être acquittée sur la recette du *Pfennigthurm* et courir à partir du 1er janvier 1766. Des avocats, Bruges, Chauffour, Lang, furent consultés sur la forme juridique qu'on devait donner à la cession. Enfin, le 25 mai 1765, on passa le contrat par forme d'abandonnement à fonds perdu. La tradition se fit d'une manière symbolique par la remise des clefs et du catalogue et l'acte fut dressé à la chambre des contrats, en présence de Schœpflin et d'une députation de la ville. On y lit : « Le sieur Schœpflin fait cette donation, pour donner au Magistrat une marque de reconnaissance des bienfaits qu'il a reçus ; mais encore et notamment pour s'assurer que cette bibliothèque qu'il a formée avec tant de soins ne sera pas divisée, mais sera conservée en entier, suivant ses vues, pour procurer à la jeunesse et à ceux qui désirent cultiver les sciences en cette ville une ressource pour les instructions qu'ils voudront y puiser. » Schœpflin s'engagea d'ailleurs à augmenter le dépôt et à livrer le tout à la ville tel qu'il sera constitué le jour de sa mort. Il tint parole et, après son décès, on trouva chez lui au lieu de 10,692 volumes 11,425. En l'espace de six années il avait acquis près de 800 nouveaux ouvrages.

Schœpflin s'était réservé le droit de désigner le bibliothécaire ; le 9 août 1766, il présenta au Magistrat Christophe Koch qui, depuis assez longtemps, veillait dans sa maison sur le dépôt. Koch fut agréé et assermenté, on lui assura un petit traitement et on lui garantit les fonctions de bibliothécaire même après la mort de Schœpflin.

Cette bibliothèque resta jusqu'au dernier moment la grande préoccupation de l'illustre professeur. Une demi-heure avant

Digitized by Google

sa mort, sentant fort bien qu'il ne lui restait plus que peu d'instants à passer sur cette terre, il dicta ses dernières volontés. Et, entre autres, il prononça ces paroles : « Je réitère et confirme autant que besoin serait la donation que j'ai eu l'honneur de faire, il y a quelques années, au Magistrat de Strasbourg de ma bibliothèque, de mon cabinet de médailles et d'antiquités, dans laquelle sera censé compris en outre tout ce que j'y ai ajouté, à compter de ladite époque jusqu'au temps de mon décès[1]. » Il rappela de plus que Koch devait, après sa mort, continuer de remplir les fonctions de bibliothécaire. Aussi bien, à peine les derniers honneurs eurent-ils été rendus à la dépouille mortelle de Schœpflin, Koch prévint-il le préteur royal, Baron d'Autigny, amateur fort distingué, des dernières volontés de son maître[2]. Le Magistrat à son tour fut averti et l'on s'occupa avec activité de trouver un local pour y déposer la bibliothèque et le cabinet des Antiques. Nous avons déjà dit à plusieurs reprises que l'Université possédait une bibliothèque propre. Fondée au moment de la Réforme par

1. Archives communales de Strasbourg, AA, 2098.

2. Nous donnons ici le texte de la lettre de Koch à Baron d'Autigny :

« Monseigneur,

« Je m'acquitte d'un devoir à la fois des plus funestes et des plus indispensables dans le poste où je me vois, en faisant parvenir à la connaissance de votre Excellence la triste nouvelle de la mort de M. Schœpflin, professeur d'histoire et d'éloquence à notre Université. Ce sçavant, si digne des regrets de la république des lettres et des vôtres, Mgr., décéda mercredi 7me du présent mois vers les huit heures du matin, d'une maladie connue sous le nom de consomption. Il conserva jusqu'au dernier soupir toute la solidité de son jugement aussi bien que la vivacité des sentiments d'estime et de reconnaissance qui l'avaient toujours animé pour la personne et pour le mérite de Votre Excellence. Il se rappella en ce même temps tous les avantages que notre ville et notre Université ont tiré de l'établissement d'une bibliothèque publique, due à vos soins, Monseigneur, et à l'amour que vous nourrissez sans cesse pour le progrès des lettres et des beaux-arts. Préposé depuis 6 ans que je suis à la garde d'un trésor si précieux, personne n'est plus en état de rendre compte à Votre Excellence du succès de vos soins et de ceux de feu M. Schœpflin. Et cela a aussi été le motif qui a engagé le défunt de conjurer par un acte de dernière volonté Messieurs les Magistrats de mettre la dernière main aux arrangemens faits sous vos auspices éclairés. Il m'a répété plus d'une fois que vous ne manquerez pas d'y concourir par votre autorité pour y mettre le sceau. J'ai cru ne devoir pas vous laisser ignorer, Mgr., ces sentimens qui vous sont communs avec lui ; rien n'égalant ceux du zèle ardent et du respect profond avec lesquels je fais profession d'être plus que personne, etc.

« Strasb. ce 9 août 1771.

« Koch, bibliothécaire de la ville et de feu M. Schœpflin. »

Digitized by Google

le stettmeistre Jacques Sturm de Sturmeck, donnée à l'Université au moment de sa fondation, en 1621, elle s'était enrichie des livres du Chapitre de la cathédrale et de divers legs. Une somme annuelle votée par la ville et prise sur le fonds de la haute École, depuis 1736 les droits d'immatriculation que payaient les étudiants furent consacrés aux achats. Dès 1590, la bibliothèque avait été installée dans la vieille église des Dominicains, qui reçut plus tard le nom de Temple-Neuf. En 1771, elle était assez riche en manuscrits et en imprimés. Elle était regardée comme la propriété de l'Université, tandis que Schœpflin avait cédé ses droits à la ville.

Un moment, il fut question de transporter au *Luxhof* le legs de Schœpflin ; mais l'Université intervint sur ces entrefaites. Elle démontra quels grands inconvénients présenterait une telle séparation ; elle offrit d'installer à ses frais les livres et le cabinet de Schœpflin à côté de la bibliothèque universitaire, de payer le traitement de Koch ; elle s'engagea, du reste, à reconnaître toujours la ville comme propriétaire du fonds Schœpflin, à tenir les deux bibliothèques ouvertes trois fois par semaine. Elle demanda en échange que le successeur de Koch fût nommé par les professeurs. Cette transaction parut avantageuse au Magistrat ; signée le 26 septembre, elle fut adoptée par les XIII le 25 décembre 1771. L'Université construisit une nouvelle salle dans le chœur du Temple-Neuf ; la ville, de son côté, chercha à se montrer fidèle à la pensée de Schœpflin, en votant une somme annuelle de 1,200 livres pour l'augmentation de sa bibliothèque ; une commission, composée du préteur, des scolarques, du recteur, des doyens et du bibliothécaire, surveillait les achats.

Ces deux bibliothèques, réunies sans être confondues, reçurent un grand accroissement en 1790, lorsque les livres des abbayes, comme leurs biens, furent sécularisés. Manuscrits, incunables, imprimés rares, furent transportés, au nombre de près de cent mille, dans le chœur du Temple-Neuf. Environ 2,400 volumes manuscrits et 400,000 imprimés se trouvaient ainsi

Digitized by Google

réunis au mois d'août 1870. Les catalogues manuscrits étaient joints au dépôt. De ces catalogues, il n'existait qu'un double à Paris pour les incunables des xve et xvie siècles[1].

Ce n'est pas encore tout. Depuis la donation de Schœpflin, le chœur du Temple-Neuf servait de musée archéologique ; aux monuments donnés par le grand historien, on ajouta tous les objets antiques trouvés au cours du xixe siècle sur le sol de l'Alsace en général et sur celui du Bas-Rhin en particulier. Quelques-uns de ces objets ont été décrits isolément ; mais il n'y a jamais eu de catalogue général de ces antiquités, et c'est là une de ces négligences que notre génération ne saurait pardonner à la génération qui nous a précédés.

Dans la nuit du 24 août 1870, tous ces manuscrits, tous ces livres ont été la proie des flammes ; toutes ces inscriptions et ces anciennes statues, qui nous racontaient le passé lointain de notre Alsace, furent brisées en menus morceaux et détruites[2]. La municipalité de Strasbourg et l'administration de la bibliothèque ont devant l'histoire la très grave responsabilité de n'avoir pris aucune précaution. Pas un des manuscrits n'a quitté son rayon ; pas un seul incunable n'a été mis en sûreté. Mais la municipalité et l'administration ont une excuse : elles ne pouvaient croire qu'une nation, même ennemie, même en temps de guerre, chercherait à brûler les grands dépôts de livres et les belles cathédrales. Or, on a visé sciemment la tour du Temple-Neuf, comme un peu plus tard on tira avec préméditation sur l'admirable flèche gothique, l'ornement de notre cité strasbourgeoise. Tous les historiens, allemands et français, ont maudit le calife Omar, qui aurait détruit, dit-on, la bibliothèque d'Alexandrie. Mais l'histoire d'Omar n'est qu'une légende. Que le général qui a bombardé Strasbourg garde donc seul la gloire d'avoir anéanti volontairement l'une des plus riches bibliothèques du monde.

1. Ce catalogue a été publié, d'une façon assez négligée, par M. Marius Vachon. *Strasbourg, les musées, les bibliothèques*. Paris, 1882, 1 vol. in-8°.

2. Rod. Reuss, *les Bibliothèques publiques de Strasbourg, incendiées le 24 août 1870*. (*Revue critique*, 1871.)

Digitized by Google

Il nous a été douloureux d'insister; la chose était pourtant nécessaire, pour faire remarquer la singularité de la fortune de Schœpflin. Deux de ses principales œuvres ont été complètement détruites. Le manuscrit qui contenait le recueil des chroniqueurs de l'Alsace avait déjà péri avant la guerre de 1870, sans laisser la moindre trace. Sa bibliothèque, qu'il aimait tant, qui avait été l'objet de ses soins les plus tendres, qu'il recommandait encore au Magistrat sur son lit de mort a disparu à son tour. Le travail de sa vie était donc perdu, s'il n'avait publié son *Alsatia illustrata* et confié à Lamey son *Alsatia diplomatica;* mais ce sont là des œuvres qui subsisteront et qui témoigneront encore à nos descendants des labeurs de Schœpflin, de sa méthode, de sa passion pour la vérité, de l'amour qu'il avait pour l'Alsace. Peu de savants ont des titres aussi sérieux à la reconnaissance de la postérité.

Nous venons de raconter longuement la vie si remplie de Schœpflin; il nous reste à faire un récit rapide de sa mort et des honneurs qui lui furent décernés lors de ses funérailles.

Après son jubilé, Schœpflin continua de jouir d'une santé relativement bonne; une toux légère ne laissait pourtant pas d'inquiéter ses amis. Il vaquait à ses occupations habituelles pendant l'hiver 1770-1771; au mois de mai, il se rendit même, comme à l'ordinaire, à Mannheim, où il présida l'Académie. Son nom se lit encore sur l'affiche de l'Université du second semestre de 1771. « Schœpflin, y est-il dit, reprendra ses cours au mois de novembre et exposera l'histoire des traités de paix[1]. » Mais il ne devait plus monter en chaire; à la fin de juillet, la toux se changea en oppression; ses forces diminuèrent chaque jour, l'appétit disparut et bientôt même le sommeil quitta ses yeux. La maladie devint plus grave, sans qu'il en fût troublé. Il devina que sa fin était proche, et le mercredi 7 août, à 7 heures et demie du matin, il fit mander un avocat de

1. *Ad Lectiones suas rediturus in mense novembri, in quibus historiam tractatuum pacis expositurus est.*


Digitized by Google

la ville, auquel il dicta ses dernières volontés[1]. La mort empêcha Schœpflin de remplir pour ce testament mystique les formalités nécessaires ; mais le document n'en a pas moins à nos yeux une valeur très grande. L'illustre professeur y passe en revue toute son œuvre et demande à ceux qui lui survivent de la poursuivre. Après avoir recommandé à Dieu son âme et à la terre son corps, il prie l'Électeur palatin de continuer sa protection à l'Académie de Mannheim ; il confirme, comme nous l'avons déjà vu, à la ville de Strasbourg, la donation de sa bibliothèque ; il dicte ces mots en faveur de l'École des sciences politiques qu'il avait créée : « Je supplie très humblement M. le Préteur royal de cette ville de vouloir bien continuer à honorer de sa gracieuse protection et conserver dans tout son lustre l'Institut historique et politique, introduit de mon vivant dans cette Université, pour enseigner à la jeunesse l'histoire, les révolutions, le gouvernement avec les prérogatives, intérêts et prétentions des États de l'Europe[2]. » Puis, il songe à ses travaux inachevés ; il supplie son disciple Oberlin de continuer et de publier l'*Histoire littéraire de l'Alsace ;* il demande à Koch de faire achever sous sa direction et aux frais de son héritière les estampes destinées à l'*Alsatia diplomatica ;* il le charge, en outre, de la publication de ses autres ouvrages manuscrits. En revanche, il prie les professeurs ses collègues et tous les patrons de l'Université de permettre à Koch la continuation de son enseignement dans l'Institut politique et les supplie de le nommer bientôt professeur ordinaire. Puis, comme dans le testament de 1760, il proclame sa sœur Sophie-Élisabeth unique héritière, à charge de donner un legs de 500 livres à l'une de ses nièces[3], 300 livres à son domestique et 100 livres à ses deux servantes.

1. Ces détails sur la maladie de Schœpflin sont empruntés au programme du recteur Beyckert, adressé à la mort de Schœpflin aux *cives academici*.

2. Le testament fut dicté en langue allemande ; nous en avons trouvé une traduction française aux Archives municipales de Strasbourg. (Archives du préteur, carton 39, liasse 1re.)

3. Catherine Brauer, veuve de Thomas Görlitz, employé à la Monnaie chez le duc de Deux-Ponts.

Digitized by Google

La fortune qu'il laissait à sa sœur fidèle n'était d'ailleurs pas considérable. D'après un inventaire[1] fait par le notaire Salzmann, le fidèle mentor de Gœthe, le 28 décembre 1771, elle consistait en une somme de 12,000 livres, placée à 4 p. 100, plus en un certain nombre de médailles précieuses en or et en argent, qui ne devaient point faire partie de son cabinet, et qui furent estimées 1,226 fr. Ajoutons que depuis cinq ans la pension du roi n'avait pas été payée : Sophie-Élisabeth devait toucher de ce chef 10,000 livres ; la cité de Strasbourg lui devait en outre une pension viagère de 1,000 fr.

On voit donc que si Schœpflin a vécu dans une honnête aisance, il était loin d'être riche. L'argent n'était estimé de lui que pour les plaisirs qu'il procurait, et ses plaisirs consistaient avant tout dans l'achat de livres utiles.

C'est une marque de grand courage que de se préparer de la sorte à la mort. C'est aussi le signe d'une conscience droite que de pouvoir repasser ainsi sans remords tout son passé. Une demi-heure après avoir manifesté sa volonté, Schœpflin mourut. Aussitôt la funeste nouvelle connue, tous les élèves et professeurs d'accourir en foule à sa maison, pour contempler une dernière fois les traits du maître vénéré. La Chambre des XIII décida que Schœpflin serait enterré à Saint-Thomas même, au son des cloches. Le 9 août, un nombreux cortège se réunit au poêle du Miroir, où se rangea la pompe funèbre. Le deuil fut universel ; Strasbourg rendait les derniers honneurs à son plus illustre professeur, l'Alsace à son plus grand historien.

Ch. Pfister.

1. Cet inventaire a été publié par Julius Rathgeber. (*Allemannia*, t. II, p. 192. Bonn, 1872.)



LA FEMME GERMAINE

NOTA. — Le travail que nous publions a été composé par M. Berlet dans sa jeunesse. Il fut lu dans une séance de l'Académie Stanislas, le 23 novembre 1860, et il valut à son auteur le titre de membre correspondant. Dès cette époque, M. Berlet avait su conquérir de vives sympathies à Nancy où il était avocat à la cour d'appel. On sait que plus tard il représenta le département de Meurthe-et-Moselle à la Chambre et au Sénat, et qu'il occupa, en 1882, pendant la durée du Cabinet Freycinet, le poste de sous-secrétaire d'État aux colonies.

Messieurs,

C'est aujourd'hui surtout que sont vraies les paroles de La Bruyère : « Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de 7,000 ans qu'il y a des hommes et qui pensent. Sur ce qui concerne les mœurs, le plus beau et le meilleur est enlevé : l'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre les modernes. » Aussi je m'estime bien hardi d'oser vous présenter un fragment d'histoire, et de dire, après tant d'autres, ce que fut la femme chez les peuples envahisseurs et principalement chez les Germains.

Forte, rouge et belle, ce qui, dans les langues barbares, est synonyme, la fille germaine n'était pas cette femme moderne, délicate, éthérée, malade, telle que certains nous la dépeignent. Point cette blessure d'amour, de nos jours mise en honneur, mais de véritables blessures, reçues dans les combats. « Leurs femmes, dit Plutarque dans la *Vie de Marius*, leurs femmes s'armèrent d'épées et de haches, hurlant, grinçant des dents de rage et de douleur ; elles frappaient Cimbres et Romains, les premiers comme des lâches, les seconds en ennemis. Au fort de la mêlée, elles saisissaient avec leurs mains les épées nues des légionnaires, leur arrachaient leurs boucliers et se faisaient massacrer. Sanglantes, échevelées, vêtues de

Digitized by Google

noir, on les vit monter sur leurs chariots, tuer leurs maris, leurs frères, leurs pères, leurs fils, étouffer leurs nouveau-nés, les jeter sous les pieds des chevaux et se poignarder. » Quoi d'étonnant? Sans demeure fixe, presque sans foyers, elles vivaient dans leurs huttes mobiles et cultivaient la terre. Cette rude vie développait leur corps et leurs forces, et à tout instant leur courage était exalté. De toutes parts, autour d'elles, des bruits d'armes et des chants de guerre, des récits héroïques et des blessés mourant le sourire aux lèvres. Leur éducation était toute virile. Dans le *Nialssaga*, Halgerda, la mâle vierge, a pour gouvernante un guerrier, Thiostolfus. Enfin la religion, emblème du génie des sociétés et où, le plus souvent, l'homme fait Dieu à son image, met en lumière le vigoureux caractère de la femme barbare. L'homme, c'est Odin, le dieu-héros; la femme c'est Frigga ou Freya, la première des douze déesses, des guerrières Valkyries. A cheval, couvertes de leur casque, de leur bouclier, ces belles Valkyries président au combat: « Allons, disent-elles, poussons nos chevaux au travers des mondes tapissés de verdure, qui sont la demeure des dieux. » Et les plus jeunes de ces douze fées, Gudur, Rosta et Skulda, vont tous les jours choisir les morts.

Au v[e] siècle, le culte des conquérants disparaissait devant le christianisme, et les mœurs terribles n'avaient point changé! La femme même, plus accessible par sa nature à une religion de paix, était restée un héros. C'est Brünhild, la reine de la froide Islande. « Sur une mer lointaine siégeait Brünhild avec sa cour. Sa beauté surpassait toute mesure, ainsi que sa force inouïe; elle rompait des lances avec les héros qui venaient l'admirer. — Elle lançait une pierre au loin et la devançait d'un saut rapide! Celui qui aspirait à son amour devait la vaincre en ces trois jeux. S'il était vaincu une seule fois, sa tête était soudain tranchée[1]. » L'amour de la vengeance et la soif du sang ennemi parlaient plus haut que l'Évangile.

Le sombre poème des *Niebelungen* en trace une peinture

1. *Niebelungen*, 6[e] aventure, t. I, p. 108, traduction de M[me] Moreau de la Meltière.


Digitized by Google

effrayante. Criemhild, la femme chrétienne, s'écrie à la vue du cadavre de Siegfried, son époux : « Malheur à moi ! Tu meurs assassiné. Ha ! que je découvre le meurtrier pour conspirer toujours contre sa vie. » Et dès ce moment, pendant de longues années elle conspire toujours. Elle s'unit au païen Attila, en pensant à Siegfried. Elle attire les Niebelungen. Alors les massacres succèdent aux massacres. Insensible aux prières de ses frères, la femme d'Attila fait incendier la salle, asile des Bourguignons, qui s'écriaient avec des hurlements d'angoisse : « Malédiction sur ce feu qui nous dévore ! O Dieu des miséricordes ! La reine venge horriblement sur nous ses querelles[1]. » En effet, elle se vengea horriblement : elle porta elle-même le coup mortel au meurtrier de son mari.

Cette force, ce courage, ces passions violentes éclataient dans le regard des filles des Germains. Leurs yeux étaient brillants et fascinaient. Aussi la femme était-elle une magicienne, une prophétesse ; au fond des forêts, les regards inspirés de Velléda prédisaient aux Bructères la décadence des Romains.

Plus grande était l'énergie physique et morale de cet être inspiré, plus grands aussi étaient l'amour et les désirs qu'il excitait : « Choisissons, chantaient les Barbares, choisissons des épouses dont le lait soit du sang et qui remplissent de valeur le cœur de nos fils[2]. » Mais pour plaire à de telles femmes, il fallait que l'homme fût plus fier, plus intrépide, plus féroce qu'elles ; il fallait qu'il les surpassât en vigueur et que ses yeux fussent flamboyants. Les seules vertus qu'elles estimassent étaient les vertus guerrières : la jeune fille donnait son cœur au plus brave, et pour elle les chants d'amour les plus doux étaient ceux qui célébraient les exploits de son fiancé ! Si, comme nous l'avons dit, la religion d'un peuple nouveau est le symbole de son génie, la poésie est la peinture de son caractère, de ses goûts, de ses mœurs. Les poèmes barbares eux-mêmes, consacrés aux dieux, sont tous héroïques ; le chant

1. *Niebelungen*, 31e aventure, t. II, p. 319, même trad.
2. Chant de Logbrod, guerrier, scalde et pirate.

Digitized by Google

d'amour est un chant de guerre, où l'homme, pour séduire la femme, exalte son propre courage, sa force, ses faits d'armes : « Une fille de Russie me méprise, s'écrie un Scandinave, et cependant je me battis dans ma jeunesse avec les peuples de Devonsthein et je tuai leur jeune roi. Je sais faire huit exercices : je me tiens ferme à cheval, je nage, je glisse sur des patins, je lance le javelot, je manie la rame, et cependant une fille de Russie me méprise[1]. »

Voilà la femme germaine, et ce type de force, presque divinisé, n'était cependant qu'une chose, un corps sans volonté. De sa naissance à sa mort, elle était en puissance, sous le *mund*. Jeune fille c'est le bien de son père ; il fonde sur elle des espérances de richesse. Un mari ou plutôt un acheteur se présente : il la vend et, sans qu'elle ait consenti, elle devient la chose de celui qui a payé le prix du *mundium*. Le mariage est une vente, qui confère à l'époux tous les droits du père de famille. « Ton mari te dominera[2] », dit Jéhovah, et cette malédiction pèse sur la femme à l'origine de toute civilisation. Écoutez Aristote : « Nos ancêtres étaient d'une barbarie et d'une simplicité choquantes ; les Grecs, pendant longtemps, n'ont marché qu'en armes et se vendaient leurs femmes[3]. » Pour Homère les vierges sont des αλφεσιβοιαι, des êtres qui rapportent des bœufs à leurs parents. L'ancienne loi indoue permettait la vente des filles, mais Manou[4] la réprouvait. « *Hanc ego feminam,* disaient les vieux Romains, *meam esse aio ex jure Quiritium, eaque mihi empta est œre œneaque libra.* » (Cette femme est à moi ; je l'ai achetée par l'airain et la balance d'airain.)

De nos jours Robertson[5] raconte que « parmi beaucoup de peuples de l'Amérique, le mariage est, à proprement parler, une acquisition. L'homme achète sa femme de ses parents. Quoique ignorant l'usage de l'argent et les transactions com-

1. Les deux *Eddas.*
2. Genèse, chap. XVI, a. 383.
3. Aristote, *Politique,* liv. II, ch. 5.
4. Manou, p. 79, 306 et 331.
5. Robertson, *Hist. d'Amérique,* liv. VI, p. 822, édition anglaise. Londres, 1831.

Digitized by Google

merciales des sociétés plus avancées, il sait donner un équivalent pour l'objet qu'il désire avoir en sa possession. Dans quelques pays, le futur dévoue ses services pour un certain temps aux parents de la jeune fille qu'il recherche; dans d'autres, il chasse de temps en temps pour eux ; dans d'autres encore, il offre des cadeaux consistant en objets réputés d'un grand prix par leur utilité ou leur rareté. En retour de ces dons ou services, il reçoit son épouse. » Voilà l'image fidèle du mariage chez les anciens Germains, mais Tacite en a tracé le tableau de main de maître : « Ce n'est pas la femme, dit-il, c'est le mari qui apporte la dot. Le père et la mère assistent et agréent les présents. Ces présents ne sont point des frivolités pour charmer les femmes, ni des parures de mariées : ce sont des bœufs, un cheval tout bridé, un bouclier avec la framée et le glaive. En échange de ces dons on reçoit l'épouse. Elle, de son côté, apporte quelque arme à son mari. Ce sont leurs liens sacrés, leurs mystérieux symboles, leurs dieux d'hyménée. Qu'ainsi la femme ne se croie pas hors des pensées héroïques, hors des hasards et de la guerre : les auspices de l'hymen le lui disent déjà ; elle vient comme compagne des travaux, des périls ; sa loi, en paix, comme au combat, c'est d'oser et souffrir comme lui. Voilà ce que lui dénoncent l'attelage des bœufs, le cheval préparé et les armes. Ainsi il lui faudra vivre, ainsi mourir[1]. » Cette peinture est frappante : la grande figure de la femme germaine se détache, et c'est toujours le héros, le frère d'armes aussi bien que la compagne de son époux. Mais ce type saisissant a-t-il séduit l'imagination poétique de l'historien au point de lui dérober les imperfections de son modèle, ou bien ce contempteur des mœurs de la décadence, devant la dame romaine dégradée par les vices, usée par la débauche, n'a-t-il voulu que proposer comme exemple de force et de vertu la femme des Germains — soigneux de cacher aux yeux les misères de sa condition ? — Ce qui, malheureusement, est vrai,

1. Tacite, *De moribus Germ.*, c. 18.

Digitized by Google

c'est que ces bœufs, ce cheval bardé, ces armes ne sont point un symbole : ce sont des objets de valeur, c'est le prix d'achat. Et ce n'est pas à la femme que le prix de son corps est remis: c'est à son père ou à son frère ou à celui de sa famille qui la tient sous le *mundium*. « Que celui qui prend femme, disait la loi des Saxons, donne aux parents 300 *solidi*. » Ainsi achetée, la fille passe sous la tutelle de son mari ; car il faut qu'elle soit toujours en puissance : sa tutelle est perpétuelle.

Cette autorité du mari n'était point ce que plusieurs ont prétendu, une autorité de protecteur, mais bien un pouvoir absolu, qui rappelle la *manus* des Romains. Même droit de vie et de mort ; même juridiction : le tribunal domestique.

Cependant la civilisation marche, et, à mesure que la société germaine s'éloigne de la barbarie, la personnalité de la femme se dégage. Elle n'est plus seulement un corps, mais déjà une âme et un esprit. Il y a toujours vente, mais la fille y participe : elle consent. Le riche Glumus vient demander la main d'Halgerda à Hoskuldus. — « Je dois vous avouer, dit celui-ci, qu'un premier mariage, imposé par moi à ma fille, a fini malheureusement. — Cela ne m'empêche point de l'acheter, répond Glumus. — Soit, mais avant tout, il faut qu'Halgerda connaisse toutes les conditions ; il faut qu'elle vous voie et que l'acceptation ou le refus soit laissé à sa décision. » Halgerda paraît, Glumus se lève : « Je suis venu vers votre père, dit-il, afin de vous emmener à titre d'épouse, si telle est votre volonté. — Je vous reconnais, répond Halgerda, pour un homme éminent ; mais d'abord je veux savoir les conventions du pacte et ce que vous apportez. » Glumus ayant énuméré les propositions faites de part et d'autre : « Mon père, dit Halgerda, vous avez si généreusement agi avec moi que j'accéderai à votre désir. — Dressons donc le contrat, reprit Hoskuldus, mon frère et moi nous appellerons des témoins de notre promesse ; mais toi tu sera ton témoin à toi-même ; tu promettras seule pour toi[1]. »

1. *Nialssaga*, c. 1, 9, 10.

Digitized by Google

Ainsi, dès avant que les principes du christianisme eussent pénétré chez les Barbares, la femme se donnait elle-même à son époux, avec l'assistance de ses parents. L'épisode d'Halgerda en fait foi; mais subsistait la vente, et cette vente, à laquelle l'épousée coopérait, n'en était pas moins réelle. Cette dernière humiliation disparut à son tour. De tout cela, il ne reste qu'un symbole. Chez les Franks, le prix d'achat est figuré par le sol et le denier, qui s'offrent à la jeune fille : si elle accepte, elle passe sous le *mundium* du mari. « Les envoyés du roi offrirent à Clotilde, suivant la coutume des Franks, le sol et le denier; puis ils l'épousèrent au nom de Clovis. » Les présents deviennent la propriété de la femme et non plus celle de ses parents, — propriété qu'elle acquiert par la cérémonie salique de la *festuca* et de l'*andelangum*. Ils sont pour elle un avantage connu dans les diverses législations barbares sous les noms de *sponsalitium, dos, pretium nuptiale, meta*. Grégoire de Tours énumère les villes que Hilpérik donna en dot à Galeswinthe[1].

Le développement de la civilisation avait suffi pour tirer la personnalité de la femme de ses langes ; le christianisme et le contact de la société romaine complétèrent l'œuvre. Chez les anciens Germains, l'épouse apporte quelque arme à son mari. Sous l'influence des idées chrétiennes et de la législation des vaincus cet usage grandit; le cadeau prend les porportions d'une dot. Après avoir promis à Galeswinthe certaines villes pour douaire, Hilpérik ne songe qu'à stipuler, en retour de ce qu'il abandonne, la remise entre ses mains d'une dot considérable en argent et en objets d'un grand prix[2].

Dans les *Niebelungen*, la vierge Dietlinde, fiancée à Giselher, doit recevoir en Bourgogne des villes et des provinces, la parole des rois en est garant : Rüdiger, le père de l'épousée, dit alors : « Je n'ai point de pays à ma disposition ; mais ne dédaignez pas mon tribut : tel qu'il est, je vous l'offre de grand

1. Grégoire de Tours, *Historia Franc.*, liv. IX, t. II, p. 344.
2. Aug. Thierry, *Récits mérov.*, I, p. 221.

Digitized by Google

cœur. Tout l'or et tout l'argent que pourront porter 200 bêtes de somme pesamment chargées, je le donne à ma fille[1]. » Dès ce moment la femme est presque émancipée. Contribuant par son apport à soutenir les charges du mariage, elle a le droit que donne une mise de fonds, et la loi ou la coutume prend des sûretés contre le mari. L'homme est plus un tuteur qu'un maître, un protecteur qu'un propriétaire ; la femme, plus une associée qu'une servante : c'est une personne. Que l'on ne s'abuse point toutefois : le droit de vie et de mort subsiste ; seulement, dit le capitulaire de Louis le Débonnaire, il faut des motifs raisonnables pour que l'épouse soit envoyée au supplice (cap. 5,300).

S'il est curieux de suivre la femme germaine à travers les diverses phases de sa condition, les rites, les cérémonies qui accompagnent l'acte le plus important de sa vie, ne présentent pas moins d'intérêt.

Dans le Nord, on courait solennellement autour de la mariée ; on la consacrait par le marteau de Thor, le dieu de la guerre[2].

Dans une formule lombarde, les fiançailles se font par l'épée et le gant : « Par cette épée et par ce gant, je te donne ma fille pour épouse ; par cette épée et par ce gant, je t'engage Marie[3]. » Le cercle est le rite habituel : au milieu du cercle, limité par des pierres, se livrent les duels, se prêtent les serments, se célèbrent les festins. *Ringe* exprime le cercle des fiançailles. Là on fait, dans les premiers temps, tradition de la jeune fille, et c'est là, plus tard, qu'elle prononce le « oui ». Le poème des *Niebelungen* trace plusieurs peintures ravissantes de ces cérémonies : « Suivant la coutume, on plaça debout dans un cercle les deux fiancés. Quand on s'enquit de la belle fille si elle voulait le guerrier pour époux, elle demeura toute interdite..., quoique elle désirât beaucoup cet homme superbe ;

1. *Niebelungen*, 27ᵉ aventure, t. II, p. 183.
2. Grimm, 431, 434.
3. Camiani, II, 467, 8.

Digitized by Google

mais les questions la rendaient confuse... Rüdiger, voyant ceci, enseigna à Distlinde, à voix basse, à répondre « oui » et à dire qu'elle choisissait volontairement Giselher. Aussitôt, elle tendit sa blanche main à Giselher, qui s'en saisit avec amour. » Rien de gracieux comme l'épisode des fiançailles de Criemhild et de Siegfried : « On mena Criemhild devant Gunther : « Noble sœur, que ta vertu accomplisse mon ser-« ment ! J'ai juré de te donner à ce héros. Si tu lui es unie « par mariage, tu auras fidèlement obéi à ma volonté. » Ce à quoi répondit la fille illustre : « Frère bien-aimé, c'est sans nul « besoin que vous me suppliez. Il vous suffit de commander : je « vous obéirai toujours, et l'époux que vous me donnerez, je le « verrai volontiers. » Un doux regard de la bien-aimée donna à Siegfried des couleurs éclatantes. Le guerrier s'offrit à Criemhild. On les pria de se tenir debout dans le cercle des fiançailles et l'on demanda à la princesse si elle voulait l'homme charmant. Dans sa modestie virginale, elle resta sans paroles ; néanmoins, et ce fut là le bonheur de Siegfried, elle ne le refusa point, et le noble roi des Pays-Bas fit serment de la prendre pour femme. Les deux amants étant ainsi fiancés, Siegfried prit la jeune femme dans ses bras avec amour et il lui donna un baiser en présence des héros[1]. »

Que de délicatesse dans une société barbare ! Que de pudeur chez la femme et chez l'homme ! Les mœurs des Germains étaient vantées pour leur pureté. L'intervalle entre les fiançailles et les noces était souvent fort long, et dans ce beau moment de la vie les amants se voyaient sans contrainte. La fiancée recevait le jeune homme, même la nuit. Brünhild, selon l'Edda, reçut Sigurd dans son lit, mais le guerrier mit son épée entre la vierge et lui, indiquant par là qu'il se dévouait au glaive s'il tentait d'abuser de son amie. La coutume du *Kilpen* ou visite nocturne à la fiancée se retrouve dans les pays les plus divers, parmi la vive population galloise comme dans la froide Hollande : l'amant est reçu la nuit près de la jeune

1. *Niebelungen*, 10e et 27e aventures, p. 183 et 199.

Digitized by Google

fille et dans son lit même, seulement elle ne quitte point son jupon[1].

Le glaive persiste comme symbole de chasteté jusqu'au temps de la chevalerie : l'époux d'Iseult la surprend endormie sur la mousse avec son amant ; mais quand il voit la large épée qui les sépare, il s'apaise et se retire[2]. Chose étonnante, les contes orientaux nous offrent un exemple du même usage : dans les *Mille et une Nuits*, Aladin met une épée à deux tranchants entre lui et la jeune reine.

La fiancée devenait femme par la cohabitation : c'était la seule preuve du mariage. Toutefois, la coutume s'était établie chez les peuples germaniques de donner une certaine solennité à la première nuit des noces. Ici laissons parler Michelet dans son langage poétique et imagé : « C'est au matin ; au rayon de l'aurore le jeune époux s'éveillant voit sa douce compagne, l'admire et croit rêver. Cet incomparable trésor de beauté et d'innocence a voulu pourtant se donner à lui ! Lui, que ne donnerait-il ? Le ciel et la terre, ce n'est pas assez. Frêle et chère créature, dont il est maintenant la providence, que ne peut-il la porter dans son sein, l'envelopper de son être[3]. Les lois antiques ont saisi ce moment, adjuré l'homme de consacrer cette heure, de la perpétuer, de soulager son cœur en assurant la destinée de la femme. C'est ce qu'on appelait le don du matin[4]. » Comme l'imagination embellit les choses ! Cette coutume des peuples primitifs de manifester leur joie grossière par des libéralités, de proclamer au grand jour ce qui devrait rester enseveli dans le plus profond secret, n'est-elle pas plutôt une atteinte à la pudeur de la femme, n'est-ce point de la barbarie ? L'homme a joui de la beauté et de l'innocence : il paie ! L'allemand colore et voile l'acte : c'est le *Morgengab*. Le latin dit tout : c'est le *pretium defloratæ virginitatis*. La vierge seule y a droit ; elle seule reçoit l'argent. Les diverses

1. Michelet, *Origines du droit français*, p. 28.
2. Michelet, même ouvrage, p. 37.
3. *Origines du droit français*, introd., p. 18.
4. *L'Amour*, p. 77.

Digitized by Google

tribus germaines avaient fixé un maximum à ce présent, appelé aussi *Bankgab,* don du banc, l'épouse devenant la compagne du lit et du banc de son mari. Chez les Wisigoths, c'est le dixième des biens du futur ; chez les Lombards, le quart ; chez les Franks, le tiers. Peu à peu s'était introduit l'usage de le stipuler avant les fiançailles, mais la remise ne s'en effectuait que le lendemain des noces par la cérémonie de la baguette ou du brin de paille et du handelang. « Le lendemain, à son lever, Galeswinthe reçut le présent du matin avec le cérémonial prescrit par les coutumes germaniques. En présence de témoins choisis, le roi Hilpérik prit dans sa main droite la main de la nouvelle épouse et de l'autre, il jeta sur elle un brin de paille en disant : « Puisque Dieu a commandé que « l'homme abandonne père et mère pour s'attacher à sa femme, « qu'ils soient tous deux une même chair et qu'on ne sépare « point ceux que le Seigneur a unis, moi Hilpérik, roi des « Francs, homme illustre, à toi Galeswinthe, ma femme bien- « aimée, que j'ai épousée suivant la loi salique par le sou et « le denier, je donne aujourd'hui par tendresse d'amour, sous « le nom de dot et de *morganeghiba*, les cités de Bordeaux, « Cahors, Limoges, Béarn et Bigorre, avec leur territoire et « toute leur population. Je veux qu'à compter de ce jour, tu « les tiennes et possèdes en propriété perpétuelle et je te les « livre et transfère par le brin de paille et le handelang[1]. » Une chose remarquable, c'est la remise simultanée et par le même rite, entre les mains de l'épouse, de la dot ou prix du *mundium* et du *morganeghiba* ou prix de la virginité. De là sortira plus tard le douaire.

La jeune fille est entrée dans la vie conjugale. Son premier devoir est le respect et la soumission. Si elle y manque, son mari peut la battre, et, pour la frapper avec les verges ou le bâton, il ne viole point la paix du ménage. « Son corps sera châtié, dit Siegfried, de ce qu'elle a mis en détresse ta Brün-

1. Aug. Thierry, *Récits mérov.*, 1er récit, p. 215.

Digitized by Google

hild[1]. » « Oh ! j'aurais dû le prévoir, dit la noble dame, et voilà pourquoi il a rendu mes lèvres violettes à force de me battre. » Malheur à celle dont le caractère est indomptable ou dont la parole est acérée comme une pointe de glaive, elle est répudiée ! Un des parents de Sunnar, homme de la haute terre, arrive avec sa femme au lieu du festin. Le Barbare est placé près d'une jeune fille d'une rare beauté et ses yeux ne la quittent pas. Sa femme alors le raille sur l'ardeur de ses regards, mais soudain le Germain, emporté par la colère et la passion s'écrie : « Cette femme m'est insupportable, je la répudie[2] ! » Ainsi se trouvait brisé, par le caprice d'un seul, ce lien que la volonté de plusieurs avait formé ; d'un mot le maître chassait sa compagne et à lui seul appartenait le droit de répudiation. Pour l'épouse, nul moyen de se soustraire à un pouvoir despotique. A quelque violence qu'elle soit en butte, elle doit garder à son mari une fidélité inébranlable. « Si une femme abandonne son époux, dit la loi des Burgundes, qu'elle meure dans la boue[3]. » Souvent même le mariage n'est point dissous par la mort. Chez les Hérules, la veuve qui avait quelque souci de son honneur s'attachait avec une corde au tombeau de son époux et se laissait mourir ; autrement elle eût été déshonorée et serait devenue odieuse aux parents de son mari[4]. A la mort de Sigurd, Brünhild se brûle avec son cadavre[5]. « Si le mari mort est suivi de sa femme, dit l'*Edda*, la porte pesante du monde souterrain ne battra pas sur ses talons. » Cependant, il est une cause qui permet à la femme de violer son serment de fidélité et de prononcer elle-même les paroles de répudiation : c'est l'impuissance de l'homme. Alors elle monte dans la chambre nuptiale, qui pour elle n'a jamais été la chambre de l'épouse, et devant six amis de la famille : « Tu es témoin, dit-elle, ô lit conjugal, que cet

1. *Niebelungen*, 14e aventure, p. 273.
2. *Nialssaga*.
3. Grimm, *Antiq. german.*, 675.
4. Procope, *De bello goth.*, II, 14.
5. *Edda*.

Digitized by Google

homme n'a jamais été pour moi un mari et que le divorce, que je fais d'avec lui, est légitime. » Elle se rend ensuite sur le seuil de la maison et répète le serment; puis, de retour chez son père, elle va déclarer la séparation devant la roche de la justice[1]. Mais en dehors de ce cas, elle se garde d'oublier la foi promise. Si forte que soit son aversion pour l'homme auquel elle est unie, qu'elle sache y commander, que toujours et en toute occasion les devoirs de l'épouse vertueuse soient présents à son esprit : un moment d'égarement ne lui serait point pardonné; elle doit se souvenir que la femme adultère est cruellement punie. « Le mari, l'ayant tondue et mise toute nue, l'expulse de la maison en présence des parents, puis la chasse à coups de fouet par le bourg[2]. » Chez les Saxons, elle doit s'étrangler elle-même, puis on brûle le corps, et le complice est pendu au-dessus du bûcher. « Si quelque femme ou fille, porte la loi anglo-saxonne, est trouvée en déshonnêteté, que ses vêtements lui soient coupés autour, à la hauteur de la ceinture, et qu'elle soit fouettée, puis chassée au milieu des risées du peuple. » Pour se soustraire à ces châtiments, l'accusée doit se soumettre aux épreuves, aux ordalies. Godruna, la reine Teutberge, la femme de Charles le Gros, celle de l'empereur Henri II, la mère d'Édouard le Confesseur, appelèrent l'eau et le feu à témoigner de leur chasteté. Quelquefois, le serment des guerriers suffit : le roi Gontran crut à la vertu de Frédégonde, la main de douze hommes en étant garant.

Tel était le droit. Peu de législations ont déployé autant de sévérité contre la femme et montré pour l'homme plus de condescendance. Mais la pureté des mœurs corrigeait la barbarie des lois; elle rendait leurs rigueurs inutiles et comprimait le germe de corruption qui y était enfermé. Dans ce monde vierge, l'adultère était rare et le divorce presque inconnu. La polygamie, quoique permise, répugnait aux anciens Germains : « Ils se contentaient d'une seule femme, dit Tacite, à l'excep-

1. Voir dans le *Nialssaga* l'épisode de Unna.
2. Tacite, *De moribus Germ.*, XIX.

Digitized by Google

tion de quelques grands qui en prenaient plusieurs, non par déréglement, mais parce que la noblesse de leur alliance était recherchée[1]. » Le sentiment de la pudeur était si exquis qu'il se trouvait froissé par le mariage de la veuve. On voyait les secondes noces avec défaveur : le *mundium* retourné aux parents de la femme s'achetait à plus haut prix; et dans la vente symbolique, alors que le sol et le denier s'offrent à la vierge, c'est le triple qu'on donne à la veuve.

Mais l'invasion a cessé, les Barbares se sont fixés au sol, le contact de la civilisation des vaincus a déjà souillé leurs mœurs et le tableau a perdu de sa fraîcheur première. Les maisons des chefs sont remplies de concubines ; les répudiations, les divorces se succèdent, et le roi Hilpérik restera comme un type de luxure. Au sein de cette société, mélange de férocité barbare et de corruption romaine, la dignité de la femme menace de s'abaisser ; mais l'Église la relève, l'Église qui lui a conquis un rang dans la famille et qui ne peut, ni ne doit l'en laisser déchoir. Le divorce, la polygamie sont la plaie de l'époque. Impuissant à la fermer, le clergé s'attache à en arrêter les progrès et peu à peu il la circonscrit. Appelé à rédiger les Codes barbares, il y introduit de graves peines pécuniaires contre le mari répudiateur. Il attaque le Germain, avare et cupide, par son faible. Dans la loi des Alamans il lui impose une amende de quarante *solidi* et l'oblige à restituer, à la femme délaissée sans cause, son douaire et tous ses avantages matrimoniaux. « Il n'est permis, dit la loi Gombette, il n'est permis à aucun homme de répudier sa femme. S'il le fait, qu'il abandonne la maison en y laissant tout ce qu'il possède et que sa femme jouisse de tous ses biens avec ses enfants. »

Là ne s'arrêta point la sollicitude des ministres de la religion nouvelle : en même temps qu'ils combattaient le mal, ils s'efforçaient de sauver ce qu'il y avait de noble dans les anciennes coutumes des Barbares, et c'est à eux que les Germains

1. Tacite, *De moribus Germ.*, XIX.

Digitized by Google

durent de voir se perpétuer leur respect traditionnel pour la pudeur des femmes et des filles. Celle à qui l'on avait fait violence se présentait les cheveux en désordre, le visage triste, telle que l'homme l'avait laissée ; elle disait au premier qu'elle rencontrait, puis à un autre, sa honte et son déshonneur. A sa main était son voile[1]. Alors le ravisseur était puni comme le meurtrier et ne pouvait sauver sa tête que par la composition de deux cents *solidi*.

La régénération de la femme, tel fut le grand œuvre du christianisme, car par elle il a régénéré la société. Chez les peuples envahisseurs il a hâté le développement de sa personnalité et lui a donné dans la famille une place honorable. Sous l'empire de l'idée chrétienne, l'époux la considère déjà comme une compagne, et de son lit de mort le père lui adresse ces dernières paroles : « A ma douce fille. C'est chez nous une coutume antique, mais impie, que les sœurs n'entrent pas en partage avec leurs frères dans la terre paternelle. Mais j'ai pensé que, donnés également tous à moi de Dieu, vous deviez trouver tous en moi un égal amour et après mon départ d'ici-bas, jouir également de mes biens[2]. »

La femme germaine, devenue une personne, traverse les siècles de corruption en conservant sa pureté primitive, et la religion nouvelle ajoute à ses bienfaits en la dépouillant d'un reste de rudesse et de barbarie pour ne lui laisser que l'antique énergie de son caractère. Dès lors, mélange de douceur et de force ; la femme voit grandir son ancien prestige. Elle commence à dominer les idées, à devenir le mobile des actions des hommes. Bientôt, c'est la dame des pensées ; elle a donné naissance à la chevalerie.

Ici nous entrons dans une autre époque et nous devons nous arrêter. Ce que nous avons voulu, c'est vous présenter l'esquisse de la femme germaine au moment de l'invasion. Un tel

1. Grimm, *Antiq. german.* 633.
2. Marculf, 1, 8.

Digitized by Google

modèle de vigueur, de courage, de vertu, méritait un autre peintre. Il eût fallu un habile pinceau pour faire sortir des sombres couleurs qui l'environnent cette mâle et fière beauté, cette blonde figure aux regards inspirés, qui charmait les Barbares ; pour rendre saisissante la lutte d'un être divinisé aux prises avec la misère de sa condition et mettre en lumière l'étrange contraste de tant de grandeur et de tant de sujétion. Cette tâche était au-dessus de mes forces. Aussi, Messieurs, je m'estimerai heureux si l'ébauche, que ma main inexpérimentée a essayé de tracer, ne vous a paru ni trop imparfaite, ni trop altérée ; et si, dans ces quelques traits, jetés avec effort, vous êtes parvenus à reconnaître la fille des Germains, telle que vos esprits l'avaient toujours conçue.

Edmond Berlet.

Digitized by Google

VARIÉTÉ

LA DERNIÈRE LETTRE DU MARÉCHAL NEY

(7 décembre 1815.)

Nous avions signalé (*Annales de l'Est*, numéro d'octobre 1887, p. 476) l'existence d'une lettre inédite du maréchal Ney à son beau-frère Monnier, écrite quelques heures avant son exécution. M. le pasteur E. Monnier, de Saint-Quentin, à qui cette lettre appartient, veut bien nous autoriser à la publier. Elle mérite d'être connue.

On ne saurait lire sans émotion ce touchant adieu du héros à un des membres de sa famille qu'il avait le plus aimés. Nous avons là un nouveau et précieux témoignage de la fermeté de Ney devant la mort et de la noblesse de ses sentiments.

Le 6 décembre 1815, à onze heures et demie, le chancelier Dambray, président de la Chambre des pairs, prononçait l'arrêt condamnant Michel Ney, maréchal de France, à la peine de mort, comme convaincu du crime de haute trahison et d'attentat à la sûreté de l'État. La séance redevint ensuite secrète pour la signature de la minute de l'arrêt et se prolongea jusqu'à trois heures du matin, le 7 décembre.

Le maréchal, après la clôture des débats, avait été ramené dans sa prison [1]. Il avait reçu une dernière visite de ses défenseurs, avait dîné avec appétit, puis s'était couché tout habillé. « Il dormait profondément lorsque, à trois heures et demie du « matin, M. Cauchy, secrétaire-archiviste de la Chambre,

1. C'était une chambre située sous les combles du Luxembourg, où il avait été transféré depuis deux jours.

Digitized by Google

« remplissant les fonctions de greffier, vint lui lire son arrêt.
« Comme M. Cauchy, vivement ému, balbutiait quelques pa-
« roles sur son regret d'avoir à remplir auprès de lui ce triste
« ministère : « Je vous remercie, monsieur, lui dit-il, chacun
« doit faire son devoir, lisez. » Lorsque le greffier en vint,
« dans sa lecture, à l'énumération des titres et qualités du
« maréchal, celui-ci l'interrompit par ces mots : « Dites Michel
« Ney, et bientôt un peu de poussière. » Son calme ne se
« démentit pas un seul moment. Il demanda à quelle heure
« l'arrêt serait exécuté. M. Cauchy ayant répondu que ce serait
« à neuf heures, et l'ayant averti qu'il était maître de faire
« ses adieux à sa femme et à ses enfants, il le pria de les faire
« venir entre cinq et six heures[1]. »

C'est bien peu de temps après avoir entendu la lecture de son arrêt de mort que Ney écrit à son beau-frère la lettre qui suit :

Au Luxembourg, le 7 décembre 1815,
quatre heures du matin.

Mon cher Monnier, mon procès est terminé ; l'huissier de la Chambre des pairs vient de me lire la sentence qui me condamne à la peine de mort. Ménagez cette nouvelle à mon bon père[2] qui est sur le bord de la tombe. Avant vingt-quatre heures je paraîtrai devant Dieu, avec des regrets amers de ne pas avoir pu être plus longtemps utile à ma patrie ; mais il saura, ainsi que je l'ai dit devant les hommes, que je me sens exempt de remords. Embrassez ma sœur, dites mille choses pour moi à vos enfants ; ils aimeront, j'espère, malgré la terrible catastrophe qui me frappe, leurs bons petits cousins. A Dieu pour jamais, je vous embrasse avec tous les sentiments d'un bon frère.

Le M^al P^ce de la Moskowa,
NEY.

On sait le reste, la déchirante entrevue du maréchal avec sa femme, ses quatre jeunes fils et sa sœur, Mme Gamot, et, deux heures après, cette exécution, si justement flétrie par l'histoire, où éclate le ferme courage du héros de la Moskowa.

A. COLLIGNON.

1. De Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, t. IV, p. 333.
2. Rappelons que le père du maréchal habitait la Malgrange, chez sa fille et son gendre Monnier.


Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire biographique de l'ancien département de la Moselle, contenant toutes les personnes notables de cette région, avec leurs noms, prénoms et pseudonymes, le lieu et la date de leur naissance, leur famille, leurs débuts, leur profession, leurs fonctions successives, leurs grades et titres, leurs actes publics, leurs œuvres, leurs écrits et les indications bibliographiques qui s'y rapportent, les traits caractéristiques de leur talent, etc., par Nérée Quépat. Paris, Alphonse Picard, éditeur. 1887. 1 vol. grand in-8° de 625 pages, imprimé sur deux colonnes.

Le titre de cet ouvrage, que nous reproduisons *in extenso,* suffirait déjà à en faire connaître la matière et le plan. L'auteur s'est proposé de donner un complément à la *Biographie de la Moselle* de E. A. Bégin (1829-1832), et de conduire jusqu'en 1887 une série de notices sur toutes les personnes originaires de ce département dont les noms lui ont paru dignes d'être relevés.

Enfant adoptif de la Moselle, qui a été son séjour de prédilection, M. Nérée Quépat a déjà contribué à l'histoire de cette région à laquelle il est profondément attaché. C'est sur l'époque contemporaine que se sont cette fois portées ses études. Dans le cadre modeste d'un dictionnaire biographique, il a renfermé les cinquante dernières années de Metz et de la Moselle. Il met sous nos yeux tous ceux qui, nés dans ce département, y ont été, à un titre quelconque, d'utiles serviteurs de leur pays. Certes, dans cette longue suite d'esquisses, il ne faut pas s'attendre à trouver seulement des illustrations. Le livre de M. Quépat, largement hospitalier, s'ouvre même à des noms dont la notoriété discrète n'a guère franchi les limites de la cité natale. Mais l'ensemble mérite d'attirer et de retenir l'attention. En lisant ce *livre d'or* d'une province perdue, nous sentons plus vivement la grandeur de notre deuil. Au bas de ce tableau où se groupe l'élite des enfants de la Moselle, on peut encore inscrire, ce semble, les vers fameux d'Ausone, demeurés vrais dans leur généralité :

... Magna parens frugumque virumque Mosella,
Te clari proceres, te bello exercita pubes,
Æmula te latiae decorat facundia linguae.
Quin etiam mores, et laetum fronte severa
Ingenium, natura tuis concessit alumnis.

Digitized by Google

Qui ne serait frappé, en parcourant le *Dictionnaire* de M. Quépat, du grand nombre d'hommes distingués produits en ce demi-siècle par cette portion de la Lorraine qui a été si douloureusement séparée de la France! Avant tout et continuant une tradition très ancienne, une vaillante légion de soldats: les généraux Durand de Villers, Hanrion, Zentz d'Alnois, de Vercly, Munier, Lanty, Peaucellier, combien d'autres encore! Puis des savants remarquables: Didion, Poncelet, A. Delesse, Godron, E. Rolland, Barth, Lallemand, Barral, Daubrée. Ingénieurs, hommes politiques, magistrats, avocats, journalistes, membres du clergé, industriels, acteurs même, toutes les professions, toutes les carrières, toutes les sciences sont représentées par les noms les plus honorables. Il serait fastidieux de poursuivre une sèche énumération. Constatons cependant la richesse actuelle de la Moselle dans un ordre de travaux où on lui a souvent reproché son indigence: nous voulons parler des lettres et des arts. Au xvie siècle, Corneille Agrippa, banni de Metz, lançait contre la ville qu'il était forcé de quitter, cette exclamation de mépris: *Noverca artium!* Pour le punir de ce blasphème, Dom Bernardin Pierron, dans son poème: *Le Temple des Messins,* plonge le malheureux Agrippa au sein des eaux croupissantes d'un abîme effroyable, d'où il ne sort de temps à autre que pour crier: « Instruits par mon exemple, mortels, respectez la justice et jamais ne parlez mal de votre patrie! » Mieux que le classique supplice décrit par ce bénédictin courroucé, le tableau des artistes de mérite que Metz a vus naître, surtout en cette dernière période, venge cette cité des calomnies du fameux alchimiste. Ne suffit-il pas, pour nous borner à quelques noms, de citer parmi, les peintres, les sculpteurs et les graveurs: Maréchal, De Lemud, Devilly, Émile Michel, Yvon, Flameng, Léon Barillot, Fratin, Boilvin; parmi les musiciens, Ambroise Thomas et Th. Gouvy? Il est vrai que la Moselle nous offre moins de célébrités littéraires. Mais, si les poètes y sont rares, on y voit l'érudition, l'histoire, la critique, noblement représentées par MM. Auguste Prost, Lorédan Larchey, Paul Albert, E. Gandar, Alfred Mézières, etc.

Nous devons donc savoir gré à M. Quépat d'avoir réuni dans son ouvrage tous les titres d'honneur du pays messin contemporain. Son livre se recommande aussi par de très sérieuses qualités. Il en faut louer d'abord la conscience et l'exactitude. La tâche n'a pas été facile de rechercher dans des recueils très divers les éléments des notices, au nombre de plus de 1,200, que contient le *Dictionnaire*. Le mérite qu'a eu M. Quépat à être complet sera plus apprécié encore si l'on examine la bibliographie et les catalogues fort étendus qui accompagnent les articles consacrés aux savants, aux artistes, aux littérateurs. La liste des publications de M. Daubrée, par exemple, ne remplit pas moins de onze pages sur deux colonnes.

Digitized by Google

L'auteur nous avertit dans sa préface que « le caractère spécial de ce « livre ne lui a pas permis de donner à ses notices un grand développement « ni une forme véritablement littéraire ; elles ne renferment que des dates, « des faits rigoureusement exacts et méthodiquement groupés, des détails « précis ; ses notices constituent donc, en quelque sorte, des résumés bio- « graphiques dont il a formellement exclu toute appréciation politique ».

Cette sobriété même et cette discrétion donnent plus de valeur au livre de M. Quépat. Le style est simple, net, dégagé de toute phraséologie. Nous voilà loin, avec lui, de la manière de Dom Bernardin Pierron qui composait en 1779 à la gloire de Metz un poème en vers latins, le *Temple des Messins*[1], d'une élégance laborieuse, tout enguirlandé de périphrases et d'allégories mythologiques. Le progrès aussi est sensible sur le travail, très recommandable d'ailleurs, de M. Bégin, dont le style pompeux et emphatique nous semble aujourd'hui si démodé. N'y trouve-t-on pas des phrases de ce goût : « Il était dans la destinée du général Houchard de passer du triomphe à l'échafaud et de voir *ses lauriers lui servir d'échelle* pour y monter ? » Singulière aussi est la division de la biographie de Bégin. Dans sa table méthodique[2], il classe les personnes notables en diverses catégories qui rentrent parfois l'une dans l'autre. Le même personnage se retrouve en différents endroits ; ainsi le baron de Neuhoff figure à la fois au chapitre des souverains et à celui des aventuriers. Aucune table alphabétique pour guider les recherches ; en revanche on a la liste fort complète des souscripteurs à l'ouvrage. Ajoutons que M. Bégin a commis de nombreuses omissions que M. Quépat a pris soin de réparer. Sur beaucoup de points aussi, il rectifie l'œuvre de son prédécesseur.

Nous n'oserions affirmer que, de son côté, il n'ait rien laissé à faire à son continuateur. Mais, en tout cas, la tâche de celui-ci sera plus légère. Nous n'avons pour notre part noté que quelques oublis. En voici un, entre autres, que nous signalons à M. Quépat. Puisqu'il a fait une place dans son dictionnaire à tous les membres de l'Université, agrégés ou docteurs, nés dans le département de la Moselle, il n'aurait pas dû négliger le nom d'un jeune savant dont les travaux ont été justement remarqués. Nous voulons parler de M. Mouton, élève de l'École normale supérieure (promotion

1. *Templum metensibus sacrum,* carmen, par Dom Bernardin Pierron, bénédictin, professeur d'humanités au collège de Metz, de la Société royale des sciences et des arts de la même ville. Metz, Jean-Baptiste Collignon. 1779. 1 vol. in-8°.

2. *Biographie de la Moselle* ou *Histoire par ordre alphabétique de toutes les personnes nées dans ce département qui se sont fait remarquer par leurs actions, leurs talents, leurs écrits, leurs vertus et leurs crimes,* par Émile-Auguste Bégin, auteur de l'*Histoire littéraire du pays messin.* Metz, Verronnais, 1829-1832. 4 vol. in-8°.

Digitized by Google

de 1869), docteur ès sciences physiques, maître de conférences à la Sorbonne, qui est originaire de Lorry-lès-Metz [1].

Nous regrettons aussi l'absence d'une table générale qui eût remplacé avec avantage les cinq tables correspondant au *Dictionnaire* et à ses quatre suppléments. Il eût été aisé à l'auteur d'épargner aux recherches du lecteur cette complication gênante.

Bornons là ces critiques légères qui n'enlèvent rien au mérite de l'œuvre de M. Quépat.

Son nouveau livre continue heureusement la série de ses études érudites sur le pays messin. Le *Dictionnaire des contemporains* de Vapereau nous en donne la liste ; il restitue aussi à M. Paquet d'Hauteroche son véritable nom, dissimulé dans ses ouvrages sous le pseudonyme anagrammatique de Quépat. A. C.

I. *Inventaire historique des Archives anciennes de la ville d'Épinal*, rédigé par Ch. Ferry.... Tables de la Série CC. Épinal, Fricotel. 1887, in-8°. 531 pages.

II. *Le Département des Vosges. Description, histoire, statistique.*. Ouvrage placé sous les auspices du Préfet, du Conseil général, de la Société d'Émulation et publié par Léon Louis....

T. I. *Géographie physique*, par le docteur Bailly. *Météorologie*, par Ed. Garnier. *Excursions dans les Vosges*, par le docteur Alban Fournier. Épinal, Busy. 1887. In-8°. XXXI-359 pages.

T. II. *La Flore des Vosges*, par le docteur Eug. Berher et par le docteur Antoine Mougeot. Épinal, Busy. 1887. 654 pages.

T. VI. *Dictionnaire.... des communes.....*, par Paul Chevreux et Léon Louis. Épinal, Busy. 1887. 364 pages.

I. — Nous avons annoncé ici la publication de l'*Inventaire des comptes et des archives financières de la ville d'Épinal* et nous avons dit tout le bien que nous en pensions. Toutefois, le dépouillement de ces comptes aurait été trop long et trop monotone pour l'historien. M. Ch. Ferry a voulu éviter à ses confrères ce fastidieux travail et vient de publier les tables de la série CC. Ces tables sont au nombre de trois : table des noms de lieux (pages 1 à 13), table des noms de personnes (pages 14 à 125), table des matières (pages 126 à 530).

1. Voici quelques-uns des travaux de M. Mouton :
Étude expérimentale sur les phénomènes d'induction électrodynamique. Thèse, 1876.
Sur les phénomènes d'induction. 1876.
Phénomènes d'oscillation électrique. 1876.
Sur deux applications de la méthode de MM. Fizeau et Foucault. 1879. Etc.

Digitized by Google

Chacune de ces tables, outre l'indication des noms et des pages de l'inventaire auxquelles elle renvoie, contient l'indication des dates extrêmes auxquelles le nom est mentionné. Exemple : 1726-1768. Montrouge de Bellair (Louis-Thiriat de), conseiller pour noblesse, 962, 967, 977, 1015, 1026, 1032, 1035, 1049.

Mais la table des matières mérite une attention toute particulière. M. Ferry a rangé sous chaque article, année par année, toutes les mentions relatives à cet article. Exemple :

Greniers d'abondance.

1712. Conduites de blé dans lesdits greniers : frais de régie, 936, 937.

1714. Achat de blé à 7 fr. le résal, 938.

1716-1717. Achat de blé à 16 fr. le résal, 941, 942.

1717. Criblage des blés, 942.

1720. Vente des blés à 34 et 35 fr. le résal, 948, 949.

1755. Location desdits greniers, 1055.

Nous avons choisi un des articles les plus courts, mais certains articles, tels que *Guerre, Garnison, Poste,* etc., occupent jusqu'à 64 pages et la seule table des mots *Guerre* et *Garnison* constitue un petit sommaire d'histoire militaire de la Lorraine du XV[e] au XVIII[e] siècle.

Cette œuvre de patience et d'exactitude fait le plus grand honneur à M. Ch. Ferry.

Une observation. On se souvient que l'*Inventaire* est publié simultanément en deux éditions de formats différents. L'édition officielle, in-4° à deux colonnes, ne contient pas les tables qui constituent un volume spécial de l'édition de luxe in-8°. Ce renseignement est indispensable aux travailleurs.

II. — Contentons-nous de signaler aujourd'hui, pour y revenir après complet achèvement, la *Statistique des Vosges*. Le premier volume, paru il y a un an, contient la géographie du département ; le sixième, qui vient de paraître, forme le premier volume du *Dictionnaire des communes,* dressé par notre confrère M. Paul Chevreux et M. Léon Louis. Le volume V comprendra l'archéologie ; un autre, la géologie.

Alfred Bourgeois.

Bernard Puton. — *Notice sur la Bibliothèque publique de Remiremont.* Remiremont, Mougin, 1887, in-18 de 12 pages. — *Notice historique sur l'Hôpital de Remiremont.* Nancy, Voirin, 1887, in-8°, de 51 pages.

Les deux brochures dont nous venons de transcrire les titres ont plus de rapports qu'il ne semble à première vue. Nous ne rappellerons pas que les Égyptiens appelaient les livres des remèdes de l'âme, et nous ne cherche-

Digitized by Google

rons pas si les livres de la bibliothèque ont fait autant — ou aussi peu — de guérisons que les médecins de l'hôpital ; nous retiendrons seulement ce détail qu'au début, la bibliothèque était installée dans le bâtiment de l'hôpital et que pendant quelques années, les deux institutions eurent au moins des relations de mur mitoyen.

Cette bibliothèque est d'origine purement ecclésiastique. Elle fut établie en 1727 sur les ordres du cardinal de Rohan, pour permettre aux prêtres du doyenné de Remiremont de se procurer des livres de théologie et d'histoire sacrée, et eut comme premier fonds les livres du chanoine Andreu, à qui on en confia la garde. Celui-ci entendait bien faire don de ses livres au dépôt qu'il dirigeait, mais il négligea de rédiger son testament ; à sa mort, les héritiers réclamèrent les livres, et les tribunaux leur donnèrent raison ; la bibliothèque perdit un grand nombre d'imprimés, et quelques manuscrits qui furent acquis par Dom Calmet. En revanche, la Révolution lui adjoignit les ouvrages provenant des maisons religieuses supprimées ou trouvés chez des nobles émigrés. La bibliothèque devint alors une institution municipale ; en 1827, elle fut transférée à l'hôtel de ville ; elle compte aujourd'hui cinq mille volumes, dont quelques incunables et un certain nombre de manuscrits qui n'ont pas encore été catalogués et où les chercheurs trouveront d'abondants matériaux pour l'histoire de Remiremont.

Comme la bibliothèque, l'hôpital a une origine religieuse, mais il est de beaucoup plus ancien. Il date du xe siècle et c'est dans les pèlerinages fréquents dont Remiremont était l'objet qu'il faut chercher sa raison d'être ; il était destiné avant tout à recueillir et à soigner les étrangers malades qui étaient venus vénérer les reliques des saints conservées par l'abbaye. Ce n'est que plus tard qu'on y admit les habitants de Remiremont. Les plus anciens titres relatifs à cet établissement remontent au xiiie siècle ; les ducs de Lorraine lui accordèrent à diverses reprises des privilèges étendus. Les armées qui détruisirent en Lorraine tant d'autres fondations plus illustres respectèrent l'hôpital de Remiremont ; peut-être y laissaient-elles en passant quelques-uns de leurs hommes malades et blessés, qu'on y soignait, et ce respect ne fut-il qu'une forme de l'intérêt bien entendu. On a conservé et M. Puton nous donne une lettre de sauvegarde accordée à l'hôpital de Remiremont par Turenne, pendant cette mémorable campagne de 1674 où il délivra l'Alsace des Impériaux. On comprend dès lors aisément que le bâtiment consacré primitivement à l'hôpital ait subsisté jusqu'au jour où il tomba de vétusté, et la chose n'arriva qu'au xviiie siècle, ce qui fait l'éloge des architectes du moyen âge. La princesse de Lillebonne, alors abbesse, prit à sa charge les frais de la reconstruction, qui fut terminée vers 1724 : le nouvel hôpital était établi hors de la ville pour raison de salubrité — l'hygiène ne date pas de notre temps — et sur un plan plus large et mieux

Digitized by Google

entendu que l'ancien ; il contenait douze lits pour les malades et dix pour les pèlerins ; de plus, il abritait en permanence sept vieilles gens infirmes et une vingtaine d'enfants. D'autres lits furent fondés dans le courant du siècle par diverses personnes, et les revenus de l'établissement s'élevaient à 2,500 livres au moment où la Révolution vint changer l'organisation de tous les hôpitaux et causer dans la plupart, entre autres dans celui de Remiremont, une série de difficultés : d'abord on substitua au prêtre qui administrait l'hôpital et avait refusé le serment civique un ecclésiastique assermenté. Puis la question de laïcisation, — qui n'est pas non plus spéciale au xix[e] siècle, — se posa. On renvoya les Sœurs et on les remplaça par des infirmières laïques. Dès lors, tout alla de mal en pis, juste au moment où le personnel de l'hôpital aurait dû redoubler et d'activité et d'économie pour soigner et nourrir les nombreux blessés que lui expédiaient les armées de la Convention, massées en Alsace et en Lorraine. En 1795 — la Terreur étant finie — on jugea l'expérience suffisante, et la municipalité, qui avait succédé à l'abbaye dans l'administration supérieure de l'hôpital, rappela les Sœurs en leur garantissant la liberté du culte. Il faut constater, du reste, que la Révolution ne toucha ni à l'hôpital ni à ses biens, et que la loi du 16 vendémiaire an V, qui soumit au même régime tous les hôpitaux de France, réalisa d'heureuses améliorations. Dès lors, l'histoire de l'hôpital de Remiremont n'offre plus rien de remarquable, puisqu'il a perdu la meilleure partie de son individualité. On ne peut que signaler l'adjonction de bâtiments nouveaux au corps de logis construit par M[me] de Lillebonne et relever les donations et les legs qui lui permettent de recevoir un nombre toujours plus grand de malades. Au début du siècle, on en soignait trente-six à l'intérieur et vingt ou trente au dehors. On ne nous dit pas quels sont les chiffres actuels, mais ils doivent être notablement plus élevés. Le budget est en excédent, ce qui est rare pour un budget : 50,000 fr. de dépense contre 69,000 fr. de recette en 1886. Grâce à cette situation, à Remiremont, l'adage « mourir à l'hôpital » ne doit pas être une simple ironie comme dans les grandes villes, où il faut plus de protections pour obtenir d'aller mourir là que pour avoir un bureau de tabac.

Cette étude est fort attrayante, très soignée, imprimée d'une façon fort élégante, ce qui ne gâte jamais rien, les livres comme les gens ayant besoin d'être bien habillés pour faire apprécier leur mérite intrinsèque. Les deux brochures que M. Puton a composées sur Remiremont sont un heureux début ; elles nous font espérer que l'auteur voudra quelque jour nous donner une histoire complète de la petite ville vosgienne ; petite dans le présent, mais grande par son histoire et les souvenirs qui la décorent ; elles nous permettent d'être sûrs qu'il le fera avec un soin scrupuleux et une entière connaissance du sujet.

E. D.

Digitized by Google

A. Roserot. — *Observations sur la Notice de la Lorraine de Dom Calmet.* Chaumont, Caraniol, 1887, in-8° de 13 pages.

M. Roserot s'est proposé, dans ces quelques pages, de compléter et de rectifier au besoin les articles consacrés par Dom Calmet, dans sa *Notice de la Lorraine,* à diverses localités de la Lorraine ou du Barrois aujourd'hui comprises dans le département de la Haute-Marne. L'auteur est chargé de classer les archives de ce département ; il était plus à même que personne d'entreprendre ce travail délicat, et il l'a fait d'une façon fort heureuse. Sans contester la valeur de la *Notice de la Lorraine* et son utilité, on doit reconnaître qu'elle renferme un certain nombre d'erreurs, surtout pour les parties excentriques des deux duchés. Il serait à souhaiter qu'on fît le même travail de correction pour tous les départements qui comprennent quelques portions de la Lorraine, du Barrois ou des Trois-Évêchés. Il serait alors très facile de rééditer la *Notice,* en la mettant au courant et en faisant disparaître les taches qu'on y relève. Nos savants de province dépensent beaucoup de temps et d'érudition en travaux très méritoires, mais qui, faute d'un plan d'ensemble, rendent souvent peu de services. Si au lieu de disperser leurs efforts, ils les coordonnaient en prenant pour base la correction d'un ouvrage ancien et important tel que la *Notice de la Lorraine,* le résultat serait bien plus décisif.

E. D.

Aimé Reinhard. — *Le Mont Sainte-Odile et ses environs;* album de 130 pages avec les planches dessinées par Silbermann et gravées par Weiss. Strasbourg, Fischbach, 1888.

Les planches de Silbermann étaient déjà bien connues : Strobel les avait rééditées en 1835, et son livre n'est pas tellement rare que le besoin d'une nouvelle édition se soit fait sentir. Nous eussions préféré, pour notre part, quelque chose de plus nouveau ; il eût été intéressant, par exemple, de reproduire l'état actuel des bâtiments du monastère qui, depuis 1781, a subi des changements si considérables. Dans tous les cas, les plans eussent dû être corrigés, surtout celui du mur païen auquel on donne, du côté du Nord, une extension beaucoup trop grande. M. Aimé Reinhard a composé pour ces anciennes gravures un texte un peu lourd ; il a réuni avec assez de soin ce qu'on dit d'ordinaire au sujet des monuments qui se pressent sur la sainte montagne. Son livre est curieux, encore qu'il ne soit pas toujours très exact. Page 70, par exemple, l'auteur parle d'une voie militaire romaine qui conduisait de *Columbarium* à *Argentoratum;* mais une pareille voie n'existait pas ; le mot *Columbarium* est inconnu à l'époque romaine : ce nom se lit pour la première fois dans les *Gestes de Charlemagne,* par le

Digitized by Google

moine de Saint-Gall. Au début, M. Reinhard a tort d'écrire : « La légende de sainte Odile est pour tout Alsacien qui se respecte un article de foi, sinon religieux, du moins patriotique, malgré les efforts tentés par quelques savants en *us* pour la reléguer dans le domaine de la fable. » Nous sommes Alsacien et nous nous respectons ; pourtant nous ne croyons pas à la réalité historique de la légende de sainte Odile et peut-être un jour développerons-nous ici même des conclusions en ce sens, tout en nous écartant de la thèse que Roth a soutenue dans l'*Alsatia*. Une bibliographie de sainte Odile, placée à la fin du livre, est complète ou à peu près ; elle peut rendre des services à l'historien.

Ch. Pfister.

Didelot (l'abbé). — *Remiremont : les Saints, le Chapitre, la Révolution.* Nancy, R. Vagner. 1887, in-8°. xix-574 pages.

Deux prêtres du diocèse de Saint-Dié, M. l'abbé Chapelier et M. l'abbé Thomassin, ont choisi parmi les nombreux manuscrits écrits à la fin du xviiie siècle et au début du xixe par l'abbé Didelot, une histoire de Remiremont et de son chapitre et l'ont livrée au public. Tout ce qui touche à la grande abbaye excite vivement l'intérêt des lotharingistes. Aussi le livre annoncé a-t-il été attendu avec curiosité.

Avant de l'apprécier, il est bon de s'entendre sur les avantages ou l'opportunité de la publication de travaux inédits ou la réédition d'anciens ouvrages imprimés. Certes, les savants du xviiie siècle, et notamment les ecclésiastiques de tous ordres et de toutes congrégations, ont rendu de grands et inoubliables services aux études historiques ; est-ce à dire que leur œuvre soit parfaite et qu'il faille après eux se borner à glaner ce qu'ils ont laissé inaperçu sur leur route ? Suffit-il de réimprimer leurs œuvres ou d'éditer leurs manuscrits ?

Pour nous, nous pensons que les historiens du xviiie siècle, si laborieux et si exacts qu'ils fussent, avaient de l'histoire une conception si différente de la nôtre que, à quelques exceptions près, leur œuvre, si précieuse qu'elle soit, est à reprendre sur un autre plan.

On a voulu rééditer D. Vaissète, on a dépensé à cette réédition le travail le plus acharné, la critique la plus sûre et la plus sagace, on a doublé l'ouvrage, on a écrit des notes d'un volume in-quarto ; l'on n'a pas fait une histoire du Languedoc.

Pour prendre un exemple qui touche directement notre Lorraine, quiconque entreprendrait de rééditer D. Calmet, en le corrigeant et en le complétant, ferait une fausse manœuvre et dépenserait mal à propos son travail et des ressources qu'on emploierait mieux ailleurs.

Digitized by Google

Ceci est encore plus vrai s'il s'agit d'œuvres inédites. Certes, si l'on trouvait en inédit des copies de documents aujourd'hui perdus, comme les copies faites au siècle dernier par les Bénédictins de Metz ; si l'on trouvait par bonheur une œuvre ayant une valeur documentaire dans le genre du glossaire de Ducange, il faudrait s'empresser de les publier. Mais la plupart des œuvres historiques du XVII[e] et du XVIII[e] siècle ne sont que des travaux exécutés d'après des règles très différentes des nôtres sur les documents, et plus souvent encore des ouvrages de seconde main, rédigés d'après les travaux documentés. De tels travaux peuvent servir à éclairer l'histoire d'un pays, d'une ville, d'un monastère ; ils ne sauraient constituer l'histoire même. L'historien peut les consulter, le public n'en a que faire.

Ces principes posés, examinons l'ouvrage de l'abbé Didelot. Nul n'aurait la pensée de faire un reproche à des ecclésiastiques ni à M[gr] l'Évêque de Saint-Dié d'avoir visé parfois un but d'édification à côté du but scientifique ; c'est du reste de l'abbé Didelot qu'il s'agit.

Le livre est divisé (par les éditeurs à ce qu'il semble, et sur la couverture seulement) en trois parties : les Saints, le Chapitre, la Révolution. Dans le corps de l'ouvrage, il est divisé par séances d'abbesses. La division tripartite, quel qu'en soit l'auteur, est excellente, elle va nous permettre d'apprécier la valeur respective des diverses parties.

La première partie, intitulée les Saints, est un récit édifiant, fait d'après recueils hagiographiques. Ce récit présente d'autant moins d'intérêt à l'historien que l'abbé Didelot ne cite pas ses autorités et ne renvoie pas aux collections consultées.

Chose singulière, c'est à partir du moment où les documents deviennent plus nombreux, à partir du XII[e] et du XIII[e] siècle que le récit de l'abbé Didelot devient plus vide et plus insignifiant ; depuis Gisla, la 5[e] abbesse de la liste de l'auteur, jusqu'à Catherine de Lorraine, 46[e] abbesse de la même liste, l'abbé Didelot ne consacre pas en moyenne une page à chaque abbesse ; et les abbesses qui succèdent à Catherine sont à peine mieux traitées que celles qui la précèdent. Dans toute cette partie, on peut dire, sans exagération, qu'il n'y a guère d'intéressant que les notes des éditeurs.

Avec la dernière abbesse, commence l'histoire de la période révolutionnaire. C'est là la partie la plus intéressante, vraiment intéressante du livre ; elle occupe du reste plus de la moitié du volume ; elle aurait formé la matière d'un volume de 255 pages ; il eût mieux valu se borner là.

L'intérêt de cette partie de l'ouvrage est celui que présentent tous les témoignages de nature à éclairer l'enquête toujours ouverte sur cette période si glorifiée, si décriée. On comprend maintenant que l'histoire de France, trop longtemps limitée à l'histoire des rois et du domaine royal,

Digitized by Google

doit être reprise en sous-œuvre et solidement étayée sur les études d'histoire locale. Ce principe a désormais triomphé, en ce qui concerne le moyen âge et l'ancien régime ; mais la période révolutionnaire ne fait pas exception ; on a assez longtemps étudié les assemblées et les mémoires des personnages mêlés aux mouvements parisiens. En réalité, on sait fort mal encore, même après M. Taine, ce que fut la Révolution en France.

Les mémoires comme ceux de l'abbé Didelot seront donc toujours bien accueillis ; mais ce document, qui a toutes les qualités et tous les défauts des documents personnels, demande à être examiné avec la plus sévère critique. Il ressort du texte même de ces mémoires que l'abbé Didelot émigra peu de temps après la promulgation de la constitution civile du clergé. Il n'a donc pas été témoin des scènes qu'il raconte, il ne les a connues que défigurées par des correspondances ou par les déformations et les exagérations de la tradition orale, après un exil de plusieurs années. Il ressort, d'autre part, des notes mêmes des éditeurs, que les récits fourmillent d'inexactitudes de détail qui ont pu être constatées et qui peuvent engendrer des doutes, sinon toujours sur le fait lui-même, du moins sur les circonstances. D'un autre côté, la violence même des appréciations, la gravité des accusations inspirent la méfiance. Les éditeurs, dont les notes constituent le principal intérêt des deux premières parties, se sont efforcés, dans la dernière, et ont réussi, presque toujours, à conserver l'impartialité indispensable en pareille occurrence. Toutefois, n'acceptent-ils pas trop facilement toutes les accusations, soit de l'abbé Didelot, soit de la tradition, contre le clergé constitutionnel ? Je leur signalerai une note sur laquelle il suffira, je crois, d'appeler leur attention pour qu'ils la regrettent (p. 405, n° 1). L'abbé Didelot accuse l'intrus de Remiremont de s'être porté aux derniers outrages sur une sœur de l'hôpital attirée par lui dans un guet-apens. Pour charger la mémoire d'un homme d'un acte odieux et infâme, il faut être bien sûr de son fait. Les éditeurs constatent d'abord une première inexactitude ; la sœur Élisabeth n'est pas morte à la date indiquée par l'abbé Didelot et l'intrus ne saurait donc avoir été encouragé à commettre son crime par la proclamation émanée de la Commune de Paris après les massacres de septembre. Malgré cette inexactitude, les éditeurs admettent le fait comme certain ; mais ils n'en donnent d'autre preuve que celle-ci : « Le 21 mai 1792 était mort à l'hôpital un jeune homme *sans être muni d'aucun sacrement*. Le 26 mai, à minuit, mourait à son tour la sœur Élisabeth, sans être, elle aussi, *munie d'aucun sacrement*. » Ces dates, que les éditeurs rapprochent sans doute des circonstances du récit, ne concordent pourtant nullement avec celui-ci, puisque, d'après l'auteur, la sœur ne survécut que deux jours à l'attentat et que, si la mort du jeune homme visé plus haut avait été l'occasion du crime, le viol devrait dater au plus tôt du

Digitized by Google

22. Les éditeurs remarquent encore une invraisemblance et une inexactitude dans le récit de l'auteur. « Comment a-t-il pu écrire qu'elle était encore à la fleur de l'âge, l'acte de décès lui donne 50 ans? » Toutes ces inexactitudes ne troublent en rien leur foi robuste et, plutôt que de douter un moment, non pas même de la bonne foi, mais simplement de la sûreté des informations de l'abbé Didelot, ils préfèrent suspecter la sincérité des actes de l'état civil; ils ajoutent: « Serait-ce une erreur volontaire? » Hypothèse ingénieuse, qui suppose chez le plumitif chargé de rédiger les actes de décès, la prescience des procédés d'investigation historique inaugurés de nos jours et le singulier souci de cacher à l'avenir ce qui pouvait gêner dans le présent.

Cet exemple, sur lequel nous nous sommes arrêté longtemps parce qu'il est caractéristique, prouve, d'une part, qu'on ne saurait jamais trop tenir la critique en éveil sur ces documents passionnés et, d'autre part, que lorsqu'on édite un auteur, il faut se garder de l'admirer, mais, au contraire, montrer pour lui la sévérité la plus rigoureuse. A tous les points de vue, les éditeurs ont estimé l'œuvre de l'abbé Didelot bien au-dessus de son mérite.

Et, pour conclure en appliquant les principes que nous posions au début, nous exprimerons un regret. M. l'abbé Chapelier a montré, et par ses articles sur Épinal dans les *Annales de la Société d'émulation des Vosges* et dans le *Bulletin de la Société philomathique de Saint-Dié,* et par les notes qui accompagnent l'œuvre de l'abbé Didelot qu'il pouvait faire œuvre d'érudit et de savant. Nous regretterons donc qu'il ait pu distraire quoi que ce fût de son travail et des ressources dont il peut disposer, à publier une compilation aussi vide et aussi insignifiante que les deux premières parties de l'ouvrage de l'abbé Didelot.

Alfred Bourgeois.

Pierre Lanéry d'Arc. — 1° *Le Culte de Jeanne d'Arc au* xve *siècle,* 29 pages, in-8°; Orléans, Herluison, 1887. — 2° *La Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc,* 1 vol. in-8° de 259 pages; Paris, Louis Techener, 1888.

M. Pierre Lanéry d'Arc s'est donné une mission qui sied bien au nom qu'il porte: celle de recueillir tous les vestiges, de quelque nature qu'ils soient, livres, médailles, statues, figurines, inscriptions, liturgie, processions, usages locaux, qui témoignent du culte dont Jeanne d'Arc a été l'objet au xve siècle. Sous l'impression du silence relatif, car à aucune époque il ne fut jamais complet, qui se fait autour de sa personne au xvie, au xviie et au xviiie siècle, on est généralement porté à croire que cet oubli


Digitized by Google

commença au lendemain même du supplice de l'héroïque jeune fille, pour ne cesser que de notre temps.

C'est une erreur ; sans parler du procès de réhabilitation dont Charles VII prit lui-même plus tard l'initiative, et dont, pour des raisons politiques faciles à comprendre, il engagea ensuite la famille à continuer elle-même la poursuite auprès du Saint-Siège, les contemporains, comme M. Henry Wallon l'a établi dans sa belle et si complète histoire de Jeanne d'Arc et comme M. Pierre d'Arc le démontre tout au long, et de la façon la plus irréfutable, par la production même des pièces, les contemporains rendirent à la libératrice d'Orléans et de la France le tribut de reconnaissance qu'ils lui devaient ; et M. Pierre d'Arc n'a été qu'exact en qualifiant du nom de culte toutes les marques qu'ils lui en donnèrent, et cela d'un bout de la France à l'autre.

Je laisse de côté les témoignages de ses compagnons d'armes, de Guy de Laval et de Parceval de Boulainvilliers, ceux des historiens et des chroniqueurs, ceux des religieux et des docteurs qui déposent en sa faveur par de solennels récits, comme Thomas Basin, évêque de Lisieux, Jean Gerson, le chancelier de l'Université de Paris, Jacques Gelu, archevêque d'Embrun ; les témoignages de ceux qui furent chargés d'étudier le procès de réhabilitation ; ceux des poètes de l'époque, comme Christine de Pisan qui, dans sa vieillesse, retrouvait un reste d'inspiration pour chanter l'*Envoyée de Dieu,* Martial d'Auvergne, qui l'a peinte si au vif dans ses *Vigilles* de Charles VII, Martin le Franc qui, dans le *Champion des Dames,* défend sa mission divine, François Villon qui, dans sa *Ballade des Dames du temps jadis,* donne à son supplice un pieux souvenir. Je laisse de côté tous ces témoignages, d'ailleurs fort mêlés, et les échos qui leur répondaient dans toute la chrétienté : en Espagne où se publiait la *Cronioa de la Poucella d'Orliens ;* en Allemagne, où Jeanne devenait de la part des docteurs la matière de dissertations ; en Grèce, où Léonic Chalcondyle racontait son histoire aux peuples du Levant ; avec M. Pierre d'Arc, je laisse de côté tout cela pour ne relever, à sa suite, que les marques les plus palpables, en quelque sorte, du culte dont Jeanne fut honorée de son vivant même, et après sa mort.

On ne peut guère, en effet, donner d'autre nom à la fête établie, le 8 mai 1436, par la ville d'Orléans, et où figurait la représentation d'un *Mistère,* dont le siège faisait le sujet, ainsi qu'au pont élevé en 1458 par les femmes de la même ville, en souvenir de leur libératrice, avec le groupe commémoratif qui en faisait le plus remarquable ornement.

Ce culte se traduit d'une façon encore bien plus expressive par l'abstention de toute prière et de toute fondation de messes pour le repos de l'âme de la martyre, réputée sainte et *angélique* au lendemain même de son sup-

Digitized by Google

plice, par l'établissement de processions religieuses en son honneur, avec indulgences pour ceux qui les suivraient, par la demande plusieurs fois répétée de sa canonisation, par les médailles en plomb et en autre métal qu'on en portait sur soi, par les portraits, statues, statuettes et figurines en bois ou en pierre, qu'on en plaçait dans les églises, et dont M. Pierre d'Arc donne plusieurs fac-similé.

Une dernière forme enfin de ce culte, et la plus expressive de toutes, ce sont les collectes ou prières finales d'un Office dans lesquelles le nom de la Pucelle figure avec les honneurs qu'on rendait aux saints et que l'auteur reproduit *in extenso*. C'était là, comme on le voit, un culte populaire dans toute l'acception du mot. Je dis populaire, car c'est surtout dans le peuple que ce culte avait ses racines. Les avis étaient plus partagés, ce semble, dans les autres classes, sur le compte de la bergère de Domremy. S'il est permis d'en juger par le sentiment de Martial d'Auvergne, qui rend de la pureté de sa vie et de la douceur de son caractère le plus véridique comme le plus naïf témoignage [1], la bourgeoisie du temps, dont il est un des plus graves représentants, une partie de cette bourgeoisie au moins, pour ne pas forcer l'induction, ne savait trop ce qu'elle devait penser de la condamnation de la Pucelle. Après avoir, en effet, rapporté la sentence rendue contre elle et décrit son supplice, l'auteur des *Vigilles* de Charles VII ajoute en parlant des Anglais, et, ce qu'il y a de plus curieux, après avoir plaint sincèrement la pauvre jeune fille :

Si firent mal ou autrement,
Il s'en fault à Dieu rapporter,
Qui de telz cas peut seulement
Lassus cognoistre et discuter.

Il n'était pas bien sûr apparemment que Jeanne ne fût pas une sorcière. Et cependant il n'est peut-être pas d'écrivain qui ait rendu avec plus de vérité le mélange admirable de courage et de douceur qui faisait le charme irrésistible de l'héroïque paysanne. Le peuple, lui, du premier coup, l'avait reconnue, sans marchander, pour sa libératrice.

1. Martial a recueilli, comme à sa source, dans ces vers, l'impression produite par Jeanne sur ses contemporains :

Elle est très doulce, amiable,
Moutonne, sans orgueil ne envie,
Gracieuse, moult serviable,
Et qui menait bien belle vie.

Très souvent elle se confessoit
Pour avoir Dieu en protecteur ;
Ne gaire feste se passoit
Que ne reçeust son Créateur.

Digitized by Google

L'*Histoire du culte de Jeanne d'Arc au* xve *siècle* n'a pas suffi à la piété de M. Pierre d'Arc pour la mémoire de la grande Française, à la famille de laquelle il a l'honneur d'appartenir. Dans un autre travail, qui a dû lui coûter bien du temps et bien des soins, mais qui lui vaudra la gratitude de tous ceux à qui cette patriotique mémoire est chère, il nous donne la bibliographie de Jeanne d'Arc, c'est-à-dire la liste descriptive de tous les ouvrages relatifs à l'héroïne depuis son époque jusqu'à nos jours, y compris l'année 1887.

Ce qu'il a fallu de recherches, de correspondances et de démarches de toutes sortes pour réunir tous ces ouvrages, dont bon nombre étaient presque introuvables, M. Pierre d'Arc seul le sait, et voilà pourquoi on doit lui être reconnaissant de ce travail, qui est aussi complet que peut l'être un travail de cette nature, n'y ayant presque pas d'année qui ne lui fournisse de nouveaux éléments. Je lui demanderai toutefois la permission, non de lui faire une critique, mais de lui exprimer un regret, c'est qu'il n'ait pas eu l'idée de ranger par ordre chronologique, au lieu de les inscrire par ordre alphabétique, les ouvrages dont il donne la liste et fait la description. Je le regrette d'autant plus que rien ne l'eût empêché, s'il eût voulu, et comme il était souhaitable, de terminer sa revue par un index général des noms, où il eût suivi l'ordre alphabétique.

Il peut me répondre, il est vrai, ce qui résulte de la lecture même de sa bibliographie, que découvrant, jusqu'au dernier moment, tous les jours, de nouveaux ouvrages appartenant à toutes les époques, sans qu'il puisse se flatter d'avoir encore tout découvert, il n'eût pu, sans beaucoup de difficultés et aussi de lacunes, adopter cet ordre chronologique, autrement si désirable puisqu'il eût permis au lecteur de suivre siècle par siècle les échos plus ou moins sonores, plus ou moins flatteurs de la gloire de Jeanne d'Arc. Avec l'ordre alphabétique, c'est tout un travail à faire pour nous, et non des plus faciles ; car il faut chercher aux quatre coins du volume les ouvrages qui se rapportent à chaque époque. De plus, on n'eût pas été fâché de voir réunis ensemble les noms des écrivains d'un même siècle qui avaient, particulièrement de notre temps, soit en vers, soit en prose, touché à cette douce et grande figure. Mais encore une fois, je reconnais que la chose était presque impossible à faire.

M. Pierre d'Arc aura d'ailleurs une occasion prochaine d'appliquer l'ordre que nous aurions voulu lui voir suivre, dans une troisième publication sur le même sujet, qu'il annonce dès maintenant, et dont, il nous le dit, pour prendre date sans doute, il s'est contenté de rassembler les éléments dans la bibliographie qu'il nous donne aujourd'hui.

Il sera curieux pour lui dans ce travail de suivre, à travers les historiens, les orateurs et les poètes, les transformations diverses par lesquelles, du

Digitized by Google

xve siècle au xixe, a passé successivement la figure de l'héroïne et de la sainte sur laquelle il n'y a plus qu'une voix aujourd'hui.

Au xvie siècle, en effet, Jeanne, si ce n'est dans Belleforest et dans Etienne Paquier, dans Etienne Paquier surtout, qui, à force de cœur et d'intelligence, a su la retrouver dans sa vérité naïve, Jeanne, défigurée par toutes sortes de légendes ou puériles, ou grossières, n'est plus qu'une vulgaire amazone, frappant d'estoc et de taille, — elle qui ne se servait jamais de son épée, — qu'une espèce de virago haute en couleur qui commande à des soudards, ou qu'une façon de sorcière, qui va au sabbat ou en revient. Au xviie, si l'on excepte Chapelain, qui du moins a senti la grandeur de cette figure et dans son épopée mal venue, ne l'a pas autant maltraitée qu'on l'a dit, ainsi que l'a très bien montré M. Julien Duchesne dans son remarquable travail sur les *Epiques* français, elle n'est guère présentée autrement que comme une héroïne de carrousel et ne garde rien des traits de sa virginale et héroïque simplicité. Quant au xviiie siècle, on sait ce qu'il en a fait par la plume de Voltaire dans l'ordure sans nom que ce siècle salua de ses applaudissements.

Grâce aux travaux de Michelet, d'Henri Martin, et de Wallon, grâce surtout à la publication par Quicherat des pièces du procès de l'accusée de Rouen, il était réservé au xixe siècle de retrouver la vraie Jeanne d'Arc depuis si longtemps perdue, la Jeanne d'Arc de Domremy et de Vaucouleurs, la Jeanne d'Arc d'Orléans et de Reims, la Jeanne d'Arc des prisons et du bûcher de Rouen, et de remettre dans la pure lumière de sa réalité primitive la figure de la sainte et héroïque jeune fille.

M. Pierre d'Arc, qui s'est dévoué tout entier à la glorification de cette noble mémoire, ne nous fera pas trop attendre, je l'espère, le nouveau volume qu'il nous a promis et auquel d'avance nous souhaitons la bienvenue.

En attendant, on peut le dire, le culte de Jeanne d'Arc, interrompu, ou peu s'en faut, pendant trois siècles, s'est réveillé de notre temps avec une force et une vivacité qui ne font que grandir tous les jours; il est devenu pour les Français, surtout depuis 1870, comme un besoin, comme une passion patriotique à laquelle bien peu se dérobent. Chaque année, Orléans célèbre sa libératrice par des discours et des fêtes auxquelles on accourt de tous les bouts de la France. Jeanne d'Arc aujourd'hui se confond avec l'image de la patrie, dont elle est comme la plus sublime incarnation. Il y a en son honneur comme une marée montante d'amour et d'admiration qui ne seront, ce semble, satisfaits que le jour où elle recevra la consécration suprême des autels.

Ant. Campaux.

Digitized by Google

RODOLPHE REUSS. — *Louis XIV et l'Église protestante de Strasbourg au moment de la Révocation de l'édit de Nantes* (1685-1686). Paris, Fischbacher. 1 vol. in-12, 290 pages.

On trouve dans la plupart de nos histoires de France de semblables assertions : « Tandis que les calvinistes de l'autre côté des Vosges étaient en butte à la persécution, les luthériens d'Alsace ont continué de jouir paisiblement de la liberté de conscience, garantie par les traités de Westphalie. » Rien n'est moins exact que de pareilles généralités. Avant tout, il est faux que les traités de Westphalie aient proclamé la liberté religieuse. Aux termes mêmes du pacte de Munster, les protestants devaient être pourchassés des États catholiques cédés en 1648 directement à la France. Il y est dit : « Le roi très chrétien sera obligé de conserver en tous et chacun de ces pays la religion catholique, comme elle y a été maintenue sous les princes d'Autriche et d'en bannir toutes les nouveautés qui s'y sont glissées pendant la guerre. » En revanche, les traités reconnaissaient aux villes et aux seigneuries protestantes le droit d'interdire sur leur territoire l'exercice public de tout autre culte. La maxime de droit qu'ils consacraient était le *cujus regio, ejus religio*.

Louis XIV a respecté la première clause. Il a défendu, sous les peines les plus rigoureuses à tout luthérien de s'établir dans les anciens États qui étaient demeurés fidèles au catholicisme. Mais, dès 1680, quand il eut fait proclamer sa souveraineté sur l'Alsace entière et que les habitants des villes et seigneuries protestantes furent devenus ses sujets directs, il a violé ouvertement la seconde clause. Que s'il avait seulement permis, dans l'intérieur de ces territoires, l'exercice public du catholicisme ; s'il avait fait céder en ce point le fanatisme mesquin dont les luthériens, à l'instar des papistes, faisaient preuve ; si à la maxime étroite mise en honneur à Osnabrück il avait substitué simplement le *simultaneum*, il aurait droit à notre reconnaissance, encore qu'il n'eût pas observé la réciproque et autorisé dans les pays catholiques le culte protestant. Malheureusement, là ne s'est pas borné le dessein de Louis XIV. Il a introduit, par des moyens déshonnêtes, des catholiques dans les pays protestants ; il a enlevé brutalement aux luthériens les chœurs de leurs églises ; il a acheté à prix d'argent les conversions ; il a favorisé de toutes manières l'extension du catholicisme. Il n'a point persécuté directement les protestants ; mais il leur a fait supporter mille tracasseries étroites et indignes.

A Strasbourg, les droits des protestants étaient garantis d'une manière solennelle par la capitulation de 1681. Cette capitulation fut-elle observée à ce point de vue ? Telle est la question que se pose M. Reuss, dans le petit livre que nous présentons à nos lecteurs. Pour y répondre, il a com-

Digitized by Google

pulsé les procès-verbaux du conseil secret des XIII, déposés aux archives municipales de Strasbourg. Il a lu les comptes rendus de chaque séance des années 1685 et 1686 et il nous en donne un excellent résumé. Il nous livre l'infini détail des faits religieux qui se sont accomplis alors ; mais ce détail n'est pas fastidieux ; loin de là, l'histoire si minutieuse est bien vivante ; nous connaissons tous les personnages qui sont en scène et nous saisissons le jeu compliqué de leurs passions contradictoires. Le résultat de son travail ne laisse aucun doute ; il faut bien admettre maintenant qu'à Strasbourg, comme dans le reste de l'Alsace, les protestants ont été inquiétés et que la capitulation a été violée. On connaissait déjà quelques-uns des faits les plus importants ; on savait l'histoire de la conversion d'Obrecht, les instances faites auprès de l'ammeistre Dominique Dietrich pour le décider à abjurer le protestantisme, le régime de l'*alternative* imposé à Strasbourg par simple billet du roi, le 30 août 1687 ; mais on ignorait toutes ces petites persécutions exercées par les jésuites dans les villages dépendant de Strasbourg, ces efforts de l'intendant pour introduire dans la cité les ordres religieux catholiques et pour leur faire concéder des biens, enfin toutes ces tentatives pour enlever aux protestants, une à une, leurs églises et leurs écoles. La capitulation même avait restitué au culte catholique la cathédrale ; peu après Saint-Pierre-le-Vieux et Saint-Pierre-le-Jeune furent partagés en deux ; la nef demeurait aux protestants, tandis que la messe fut derechef célébrée dans le chœur. Cette mesure, à la rigueur, pouvait se défendre ; car en l'année *normale* ces édifices étaient encore au pouvoir de chanoines papistes. Mais il était dit en termes formels dans l'acte de 1681 : « Nous laissons aux luthériens l'abbaye de Saint-Étienne, Saint-Marc, la Toussaint » ; ce qui n'empêcha pas Saint-Marc de passer bientôt entre les mains de l'ordre de Malte et de former la nouvelle paroisse catholique de Saint-Jean ; la Toussaint d'être réclamée par le roi ; l'abbaye de Saint-Étienne d'être livrée à des religieuses visitandines. Veut-on savoir le résultat final de toute cette politique ? « Il y a 150 ans », écrit avec orgueil un écrivain ultramontain, le vicomte de Bussière, « Strasbourg était ville complètement protestante ; elle compte aujourd'hui (en 1859) 40,000 habitants sur 25,000 hérétiques. » M. de Bussière attribue ce fait à la puissance d'expansion toujours victorieuse du catholicisme ; m'est aussi avis que les mesures prises par Louis XIV n'ont pas été étrangères à ce résultat.

Les écrivains allemands ont triomphé de semblables révélations et le livre de M. Reuss leur semble avoir fait grand plaisir. En vérité, ils ont tort de se réjouir si vite. Que Louis XIV ait suivi en Alsace une politique religieuse coupable, c'est là un fait qu'on a eu raison de mettre en évidence ; mais qu'en dépit de ces taquineries les protestants d'Alsace aient eu, dès le XVIIIe siècle, une affection profonde pour la France, c'est là un

Digitized by Google

second fait, non moins indéniable que le premier. N'est-ce pas là une preuve frappante de l'attrait invincible qu'exerce la France, la grande enchanteresse, sur tous ceux qui ont le bonheur de compter au nombre de ses enfants ? Ils l'aiment, alors même qu'elle les châtie. Du reste, si l'on fait abstraction de la question religieuse, le gouvernement de la France a été doux aux Alsaciens. M. Reuss le reconnait en une page excellente que nous avons plaisir à citer en terminant : « Partout où l'ardent désir de faire sa cour au monarque vieillissant et dévot, en gagnant des âmes à la vraie foi, ne troublait pas l'esprit des fonctionnaires haut placés, leur administration fut intelligente et tolérante à la fois. Ils laissèrent au temps le soin de mûrir l'assimilation si désirée ; on dirait même qu'ils y renoncèrent par moments, tellement leur action sur l'école, par exemple, fut nulle. S'il est donc un reproche absurde, — bien que nous le trouvions fréquemment formulé chez des historiens étrangers à l'Alsace, qui ne se sont pas donné la peine d'étudier la question, — c'est celui qu'on adresse à la monarchie des Bourbons, d'avoir poursuivi, *per fas et nefas*, avec une rigueur barbare, la *francisation* de notre province. »

Ch. Pfister.

Charles Staehling, ancien membre du conseil municipal et de la chambre de commerce de Strasbourg. — *Histoire contemporaine de Strasbourg et de l'Alsace* (1830-1852). Nice, 1884, in-8°, xii-431. Deuxième partie, 1853-1872. Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie, 1887, in-8°, vii-475.

« En écrivant ces souvenirs, je n'ai pas la prétention de faire un ouvrage littéraire ou scientifique et si, sous ce rapport, il laisse à désirer, « j'espère qu'on sera indulgent en raison du but essentiellement patriotique que j'ai poursuivi, tout en m'efforçant de rester strictement impartial. »

M. Staehling caractérise et définit très bien lui-même, par ces dernières lignes de son avant-propos, le plan, l'esprit et le ton de ces deux volumes. On aurait tort de lui reprocher de n'avoir pas recherché une forme de composition plus régulière ou plus didactique. Il n'a pas eu d'autre ambition que de présenter au lecteur des mémoires ou des annales, une sorte de long synchronisme de faits contemporains, où les choses strasbourgeoises et alsaciennes tiennent la plus grande place. Sans doute, le cadre de quelques pages où il enferme souvent le récit des événements arrivés en Europe et presque dans le monde entier durant douze mois, peut sembler un peu étroit. Mais, quand on lit un journal, on n'éprouve pas une autre impression, et on n'en lit pas moins son journal, sans qu'il soit toujours intéressant. Ici, ce n'est pas le cas, bien au contraire, hélas ! Rien

Digitized by Google

de plus instructif, rien de plus actuel que ces pages écrites au jour le jour et rassemblées par M. Staehling, non pour le public d'abord, mais pour un de ses fils. S'il les a mises au jour, nous dit-il, c'est uniquement pour fournir « comme une preuve vivante du véritable esprit des Alsaciens dans les « années qui précédèrent la catastrophe de 1870 ». Sans dire que l'on avait besoin de cette démonstration, elle est loin d'être inutile, elle est bonne et toujours opportune. Il ne faut pas que les Allemands espèrent faire illusion, quand ils s'appliquent à peindre les Alsaciens comme opprimés par la tyrannie française, comme soupirant après le jour de la réunion au *Vaterland*, comme enchaînés depuis deux siècles dans une lamentable captivité de Babylone. Ils se trompent sciemment et veulent tromper les autres. Il ne faut pas non plus que nous oubliions que l'Alsace, avec plus d'ardeur peut-être que toute autre partie du pays, a tenu à honneur, en ce siècle, de proclamer et de manifester son attachement à sa vraie patrie. Les écrivains d'outre-Rhin racontent avec complaisance toutes les occasions, fêtes publiques, cérémonies universitaires, congrès scientifiques, industriels ou commerciaux, où Strasbourg a donné l'hospitalité à quelques-uns des leurs et les a traités honorablement, disons le mot, à l'alsacienne ou à la française ; ils rappellent les paroles de bienvenue, les compliments, les éloges adressés à ces invités, et en concluent sans hésitation que tout cela visait l'Allemagne, la sainte, la grande Allemagne ! Sans hésitation et sans loyauté aussi. Jamais, en ces circonstances, les représentants publics ou privés de l'Alsace, qu'ils fussent même chez leurs voisins, n'ont manqué de déclarer à haute et intelligible voix qu'ils étaient Français et voulaient rester Français. M. Staehling nous en donne mille exemples. Jamais, non plus, et ceci est à la honte de ceux qui ont perdu la France par leur incurie et par leur malhonnêteté politique, jamais ils n'ont cessé de montrer du doigt le danger, de dénoncer les convoitises, de prédire l'attaque et, au fond du cœur, de craindre la défaite, tant la faiblesse de nos tristes gouvernements éclatait à tous les yeux. Voilà ce qu'il est bon qu'on dise et redise pour que nul ne l'ignore, et M. Staehling est louable de n'avoir pas failli à la tâche.

Il est nécessaire aussi d'apprendre aux jeunes générations que, durant toute cette période de notre histoire, l'Alsace fut, en France, à la tête du mouvement libéral, du progrès en tout genre ; que si, en 1851, sous une abominable pression, trompée et terrorisée comme les autres provinces, elle parut s'abandonner elle-même et abdiquer entre les mains de l'aventurier que Strasbourg avait déjà vu à l'œuvre, elle se reprit bientôt et protesta sans relâche contre le régime impérial, sans succès électoraux, il est vrai, car l'activité dévorante des préfets assurait les victoires officielles ; que la vie municipale ne se ralentit pas une heure dans son sein ; qu'elle

Digitized by Google

fut féconde en créations neuves, originales, hardies, toujours utiles, toujours bienfaisantes ; que les grandes *communes,* Strasbourg et Mulhouse, donnaient aux autres cités le spectacle de leurs efforts généreux pour le bien-être et l'amélioration morale du grand nombre ; et que les plus modestes même suivaient cet exemple, témoin le petit village de Beblenheim, près de Colmar, où fleurit, pendant l'Empire et malgré lui, une pension de jeunes filles, qui serait aujourd'hui encore un modèle, et où M. Jean Macé fonda la Ligue de l'enseignement.

Pourquoi un homme comme M. Staehling qui, pendant tant d'années, a été mêlé entièrement à l'existence de sa ville, ne la résumerait-il pas dans un tableau plus petit, moins surchargé de détails étrangers ? Il prendrait Strasbourg, non plus comme le chef-lieu d'un département, comme une unité géographique, mais comme une personne morale, comme un être réel, qui vit de sa vie propre, et se développe de lui-même, tantôt heureux et calme, parce qu'il est presque libre et que la main d'un maître ne pèse pas trop lourdement sur lui, tantôt et trop souvent misérable et gêné. Il montrerait comment Strasbourg, tant qu'il agit dans la plénitude de son indépendance, régit les choses religieuses avec tolérance et impartialité, les choses du commerce et de l'industrie avec une intelligence de l'époque et une générosité sans rivale, l'instruction à tous les degrés de la manière la plus large et la plus démocratique... Il n'est pas jusqu'aux affaires militaires qui ne tinssent une place dans cette peinture. Tandis que d'autres villes ne voient dans l'institution de la garde nationale qu'un joyeux passe-temps, une façon inoffensive de jouer au soldat, Strasbourg la prend au sérieux : sa légion est fortement, sévèrement organisée, elle est toujours, l'expression n'est pas trop forte, sur le pied de guerre et prête à marcher. Contre qui ? On le devine. C'est un fait remarquable, l'amour de la patrie française est, en Strasbourg, à son apogée, à son plus haut point d'exaltation, à l'époque même où cette ville lutte avec le plus d'énergie pour ses franchises municipales et communales, pour le droit de s'administrer elle-même, pour échapper, non pas à la tutelle, mais à la servitude dont l'État prétend l'accabler. Quoi de plus dramatique que cette révolte, patiente et muette d'abord, puis ouverte, et qui aurait à la fin triomphé ? Mais, à l'heure même où les amis de la liberté se croient sûrs de faire capituler le gouvernement impérial, la guerre est déclarée, et Strasbourg voit entrer dans ses murs, vainqueurs et conquérants, ceux qu'hier elle hébergeait et gobergeait en cent façons. C'est ici que l'étude, dont nous parlons, prendrait un intérêt terrible et douloureux. On montrerait Strasbourg qui, jour par jour, pied à pied, dispute aux maîtres, que lui a imposés le hasard des armes, les *lambeaux de France* qui lui restent. On montrerait ici l'acharnement de l'étranger à détruire tout ce qui blesse ou irrite son

Digitized by Google

orgueil ou sa morgue de fils sans mélange de la Germanie, là la constance, l'opiniâtreté du vaincu à persévérer dans ce qu'il était jadis. On ferait voir que cet antagonisme se reproduit partout; qu'il n'y a pas un seul point de contact entre les Allemands et les Alsaciens, que d'un côté il n'y a qu'hypocrisie, mensonge et violence masqués sous de grands mots; et de l'autre fidélité, courage et invincibles espérances. Cette histoire serait déjà à faire, pour rappeler, non les droits que la France peut avoir sur les provinces qui lui ont été arrachées, mais plutôt ses devoirs envers elles, et son obligation de ne vivre et de ne travailler que pour acquitter une dette sacrée.

Cette histoire, les éléments en sont dans l'ouvrage de M. Staehling, et nous remercions l'auteur qui, protestant, s'applique à calmer les dissensions religieuses parmi ses compatriotes; républicain, fait, sans parti pris, mais avec fermeté, le procès aux gouvernements qui n'ont pas su défendre la France, et Alsacien, ne craint pas de rendre justice à un ennemi (le grand-duc de Bade); nous le remercions de les avoir, sinon coordonnés, du moins réunis.

Il n'a pas fait acte de littérateur ou de savant, mais d'honnête homme, ce qui, à bien des égards, vaut mieux.

LEMERCIER.

N. HAILLANT. — *Essai sur un patois vosgien. Dictionnaire phonétique et étymologique*. Épinal, chez l'auteur, 1886. Un vol. in-8°.

M. Haillant n'en est pas à ses débuts; voilà plus de dix ans qu'il s'occupe avec activité du département des Vosges. La liste de ses publications comprend vingt numéros; il est vrai, soit dit entre parenthèses, qu'on y voit un rapport de M. J. Darmesteter (n° 16) et un autre de M. Schlumberger (n° 20) sur des ouvrages de M. Haillant. Reste donc à dix-huit. C'est déjà un beau chiffre, et « l'infatigable secrétaire perpétuel » de la Société d'émulation des Vosges ne s'en tiendra pas là : la liste de ses œuvres en préparation comprend huit numéros... jusqu'à présent.

L'œuvre dont nous parlons aujourd'hui, la plus considérable, à en juger par le prix, que M. Haillant ait encore produite (627 pages), est la quatrième partie d'un ouvrage d'ensemble intitulé : *Essai sur un patois vosgien*. Elle a obtenu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une mention honorable (concours de 1887, séance du 24 juin), et les lecteurs seront de l'avis de l'Académie. Les mots qui composent ce dictionnaire sont empruntés pour la plupart au langage d'Uriménil (p. 7)[1]. Mais l'auteur ne

1. Commune près d'Épinal. En patois, *Ruménî*. Voyez ce mot dans le dictionnaire de M. Haillant.

Digitized by Google

s'en est pas tenu à cet idiome qu'il connaît particulièrement ; grâce à d'obligeants correspondants, dont il donne une longue liste, il a pu explorer soixante-seize communes des Vosges pour tout ou partie de ses recherches sur les patois vosgiens (p. 7).

Mais, avant d'écrire son livre, M. Haillant s'est-il demandé ce qu'est un patois, en d'autres termes, quels mots il devait admettre dans son dictionnaire ? Devra-t-on compter comme terme de patois tout mot qui aura été, ne fût-ce qu'une fois, prononcé à Uriménil ? Qu'un habitant d'Uriménil, lisant tout haut son journal, prononce avec l'accent du patois des termes politiques comme « constitution, parlementarisation, boulangiste », sera-ce une raison suffisante pour introduire ces mots dans un dictionnaire vosgien, sous prétexte que la prononciation ne rappelle pas celle de Paris ou de Lyon ? Et ce que nous disons des termes de la politique s'applique à bien d'autres, militaires, judiciaires, administratifs, scientifiques, dont le nombre croît chaque jour et dont les journaux répandent de plus en plus la connaissance jusque dans le plus modeste hameau. C'est ici surtout qu'il faut distinguer le langage savant du langage populaire, et séparer le patois véritable du français patoisé. Quelques exemples vont faire comprendre notre pensée :

P. 31. *Aiffranchi* et *aiffranchir,* affranchir. Mot très récent qui ne doit dater que de l'organisation du service des postes, car je ne lui connais pas d'autre acception.

P. 33. *Aihhuré,* contracter une assurance. Mot relativement récent. Les autres acceptions françaises et le verbe réfléchi *s'assurer* ne sont pas connus.

P. 33. *Aijustè,* ajuster. Cette expression doit être relativement récente : la formation normale eût donné *aijeuti* (de *ai* et *jeute,* juste).

P. 34. *Ailimentè,* alimenter. Assez rare. Terme presque exclusivement technique. Le thème, correspondant au français *aliment,* n'est même pas connu.

P. 34. *Aiméricain, aine,* américain, aine.

P. 40. *Airrondiss'mot,* arrondissement.

P. 50. *Annèxé,* annexé. Je n'ai pas entendu cette expression avant la guerre.

P. 51. *Archiconfrérie,* archiconfrérie.

P. 52. *Artiyeur,* artilleur.

P. 145. *Chosseuye,* séchoir. Mot récemment introduit avec l'industrie féculière.

P. 458. *Police,* police, néologisme (contrat d'assurance).

P. 545. *Sénat,* sénat. Néologisme.

P. 545. *Sénateur,* sénateur. Néologisme.

Digitized by Google

P. 613. *Wèymouth,* pin weymouth, *Pinus Štrobus.* Introduction récente, comme cet arbre dans notre région.

Voilà certes des mots, et l'on pourrait facilement en augmenter le nombre, qui n'ont rien de commun avec le patois. Ils sont de provenance française, d'origine récente, et M. Haillant, avec une parfaite conscience, nous donne la date probable de leur introduction, fournissant ainsi des armes contre lui-même. Plusieurs même de ces termes (annèxé, archiconfrérie, artiyeur, police, etc.) n'ont même pas le plus léger prétexte pour figurer ici; car non seulement ils sont français, mais le patois n'a pas touché à la prononciation.

Le système de M. Haillant mènerait loin : il faudrait alors prendre un dictionnaire de Littré et en reproduire tous les mots dans le système phonétique adopté par M. Haillant. Si tel mot n'a pas été prononcé devant lui, il l'a peut-être été à un autre moment, en tous cas il pourra l'être; dès lors pourquoi ne pas l'inscrire? Aussitôt qu'un habitant d'Uriménil aura prononcé le mot *téléphone,* l'auteur fera-t-il entrer ce terme dans un dictionnaire patois? Écartons donc, quand nous parlons de patois, les termes français, savants, d'importation récente. Eussent-ils même subi des changements, c'est dans une grammaire qu'on expliquera ces transformations (souvent incomplètes; cf. plus haut au mot *aijustè*), mais gardons-nous de faire un dictionnaire patois comme on fait un dictionnaire français, en embrassant tout.

Du reste, cette distinction des mots patois et de ceux qui ne le sont pas s'est faite inconsciemment chez M. Haillant, et le lecteur a un moyen fort simple de la reconnaître : la longueur des articles. Les mots savants, français, rares, n'occupent chacun qu'une petite place; je cite au hasard :

P. 113. *Buralis'* (*bu-râ-lis'*), s. m. buraliste [1].

Le mot, sa prononciation, la partie du discours, le genre, l'équivalent français, le tout en une demi-ligne, et c'est justice.

Les mots savants importés du français n'ont pas d'histoire locale; avec leur air de fonctionnaires en exil, empesés quand même dans la raideur administrative, ils ne vous tiennent pas au cœur. Les mots patois, au contraire, ancrés depuis si longtemps dans le sol de la commune, ont vécu de sa vie, ont exprimé ses usages séculaires, ses joies et ses souffrances quotidiennes, sont entrés dans les proverbes, dictons, devinettes et chansons dont fourmille la littérature des campagnes, font partie, en un mot, de l'amour du pays.

Aussi avec quels développements, quelle complaisance sont traités dans le dictionnaire les termes du vrai patois, les termes autour desquels gravite

1. A à Uriménil le sens de : débitant du tabac de la régie. Cf. p. 574, au mot *tobokèye*.

Digitized by Google

toujours, auxquels revient sans cesse la langue des paysans : noms de plantes, d'animaux, d'instruments de travail ou de ménage, de phénomènes naturels, sobriquets ou mots grossiers.

Est-ce un nom commun ? Voici la prononciation dans quinze ou vingt villages des Vosges, des citations empruntées aux anciens textes, surtout vosgiens, des extraits de philologues modernes, des rapprochements avec les mots de même sens ou de même son dans d'autres langues, etc. [1]. Une demi-page, quelquefois une page ne suffit pas pour noter toutes les prononciations que peut avoir un même mot dans un rayon de quelques lieues [2]. Est-ce un terme géographique ? Rapprochements, comparaisons, déductions, explications, citations empruntées aux cartes anciennes énumérées chronologiquement, arrivent à foison [3]. Ici il n'y a que des éloges à donner à M. Haillant : son érudition est très vaste, sa conscience parfaite. Mais, pour en revenir à notre critique, le contraste même de ces longs articles touffus, luxuriants, bourrés de faits et de dates avec la mention sèche des mots savants patoisés, est précisément ce qui fait le mieux ressortir les défauts du système.

M. Haillant a eu trop de conscience : il a craint d'être incomplet, de ne pas assez dire, d'omettre une seule chose utile, il a voulu vider une bonne fois tous ses cartons. Mais la crainte d'un excès le fait tomber dans l'excès opposé ; il n'est pas incomplet, il est débordant ; il veut tout dire, il dit trop ; et dans sa préoccupation de semer le plus possible, il laisse tomber l'ivraie avec le bon grain.

Il est peu de pages qu'il n'eût dû alléger de mots, de *catégories de mots* inutiles. Ainsi les substantifs commençant en français par *a-* et n'éprouvant en patois d'autres changements que de commencer par *ai-* dans la prononciation [4] ; les verbes commençant par *a-* et finissant par *-er* en français, commençant par *ai-* et finissant par *-è* en patois [5]. De même bien des mots

1. Cf. p. 82, *bô* (crapaud commun) ; p. 106, *bró* (nourriture du bétail) ; p. 121, *c'gneu* (cadeau de noces) ; p. 213, *eauve* (eau) ; p. 221, *ecroulé* (accroché aux branches d'un arbre) ; p. 253, *feine* (bois humide) ; p. 363, *loure* (veillée) ; p. 553, *soléye* (grenier à foin), etc.

2. Cf. p. 46, *aiwoène* (avoine) ; p. 71, *beurté* (blutoir du moulin) ; p. 79, *blosse* (prune ronde) ; p. 126, *chairpaine* (sorte de panier) ; p. 132, *chauché* (presser, fouler, serrer) ; p. 148 *c'mo-ré-tarre* (pomme de terre) ; p. 171, 172, *c'rihèye, c'rihhe* (cerisier, cerise) ; p. 173, *crohhon* (cresson) ; p. 204, *dohhe* (averse) ; p. 241, *etéle* (éclat de bois) ; p. 243, *etouye* (champ de grain moissonné) ; p. 276, *freumaigeot* (mauve sauvage) ; p. 406, *neuj'léye* (noyer commun) ; p. 456, *poéréye* (poirier) ; p. 524, *royie* (radis cultivé) ; p. 612, *waugrépine* (aubépine), etc.

3. Cf. p. 313, *Haut-do-Rô* (le Haut-du-Rang) ; p. 326, *Hhaitte* (la Xatte) ; p. 348, *Keutiotte* (la Curtillotte) ; p. 450, *Pinau* (Épinal) ; p. 613, *Woéves* (les Voivres), etc.

4. *Aibbaye, aibsinthe, aibsolution, aicajou, aicier, aicomple, aidministration, aiffiche, aiffront, aiffût*, etc.

5. *Aibimè* (*aibime* n'existe pas à Uriménil), *aibordè* (*aibord* n'existe pas), *aiccepté, aiccostè, aicquittè, aidjugè, aidministrè, aiffichè, aiffligè*, etc.

commençant en patois par *hai-, lai-, pai-, rai-*, pour *ka-, la-, pa-, ra-*, du français. De même n'aurait-on pu alléger l'ouvrage de bien des termes qui commencent par *em-, en-, im-, in-;* de bien des mots formés avec les préfixes *dé-* ou *ré-;* de bien d'autres qui commencent par *pr-;* et encore de bien des substantifs ou adverbes savants qui se terminent en *-ment* (*mot* en patois, *absolumot, agrémot,* etc.)?

Avec tous ces sacrifices et bien d'autres encore qui, croyons-nous, étaient nécessaires, le Dictionnaire aurait perdu deux cents pages, mais on ne regretterait pas leur absence.

Nous avons insisté sur cette critique, d'abord parce que l'ouvrage vaut la peine d'être étudié de près, ensuite parce qu'elle porte sur un défaut de méthode. Les erreurs passagères s'excuseront facilement dans une œuvre de cette dimension et de cette valeur. En voici quelques-unes que nous avons relevées[1] :

Les mots ne sont pas toujours dans l'ordre alphabétique ; ainsi p. 24-25, ils se suivent ainsi : *aiccouchè, accôtè, aiccôteuye, aiccostè, aiccotumance, aiccotumè, aiccoudè.*

Des mots sont placés à deux endroits : *os, oss'lot, ossottes* (p. 415), et *os, oss'lot, ossotte* (p. 423). — *Raicueugné* (p. 481) et *Rekeugné* (p. 500).

P. 371, *Maitin* (matin). Dans la Bresse on dit *main;* et, par une curieuse confusion, M. Haillant place ici des exemples se rapportant au mot *main* avec le sens qu'il a en français (la main droite).

P. 178, *Dalle*, cité pour son genre *féminin.* — Mais est-ce que l'on dit *un dalle* en français? Ou bien le mot est-il employé dans un sens particulier?

P. 42. On ne cite pas la *Farce de Patelin* d'après le *Magasin Pittoresque*, « qui donne tant de bonnes choses ».

Un dictionnaire doit éviter les réflexions patriotiques (*Frontiére*, p. 279 ; *Fusiyé,* p. 280) ou les citations poétiques (*R'cinon,* p. 493).

De plus, j'ai souvent remarqué que les proverbes cités par l'auteur contenaient des mots qui ne se trouvaient pas à leur place dans le Dictionnaire. M. Haillant pourra faire son profit de cette observation pour allonger son Dictionnaire de mots du vrai patois.

Enfin il faut dire un mot des étymologies (puisque le Dictionnaire porte *étymologique* au sous-titre). Elles forment une des meilleures parties de l'ouvrage ; il est vrai qu'aujourd'hui, avec le Dictionnaire de Littré, il devient plus difficile de s'égarer. M. Haillant cite Littré, et aussi d'autres philologues ; mais, toujours par excès de conscience, pour dire tout ce qu'il

1. La correction typographique laisse beaucoup à désirer. On n'a pas le droit de laisser passer des fautes d'orthographe comme *emphathique* (p. 206, 2 fois), *épelucher* (p. 545, dernière ligne), *orloge* (p. 367, au mot *ma* 4), *hémmoragie* (p. 393, *morngie*).

Digitized by Google

a dans ses notes, pour donner au lecteur tous les éléments qui lui permettent de juger, il rapporte souvent les opinions d'auteurs qui ne sont pas des autorités. Ainsi p. 323, *Housse* (interjection adressée aux chiens pour les chasser), du grec *us*, lat. *sus*; p. 597, *vaihhé* (cercueil) est justement identifié par l'auteur avec le français *vaisseau*, dont l'origine (*vascellum*) est bien connue; dès lors à quoi bon rappeler, d'après tel ou tel écrivain, le roman *vas*, bas-breton *bez*, all. *Fass*, flam. *vat*, que sais-je encore? Pourquoi encore citer les étymologies invraisemblables que des auteurs trouvent de parti-pris dans le celtique? — Quelquefois M. Haillant propose à son tour des étymologies pour des termes de pur patois; dans ce cas il est, en général, très prudent et ne donne guère son opinion que sous forme interrogative [1]. Aussi serait-il difficile de le prendre franchement en défaut. Cependant il est difficile d'admettre que le verbe *aicròt* (aigrir) vienne du préfixe *ai* et de *crudus*, cru [2].

G. Cousin.

M. Flohr. — *Deutsche Glossen in dem Vocabular Niger Abbas*. Strasbourg, Trübner, 1885. (Thèse de doctorat.)

L'auteur de ce glossaire latin-allemand, un abbé de l'Ordre noir des Bénédictins (*niger Abbas*), paraît avoir vécu au xve siècle, probablement dans le nord de l'Alsace ou de la Lorraine, dont il mentionne plusieurs villes et rivières (brusche, 661 ; elsatz, 143 ; lotringer, 2,917 ; metz, 3,134 ; straisburg, 329 ; ylle, 142 ; colmer). Le but de ce glossaire paraît avoir été plutôt utilitaire que scientifique : les noms de choses, de plantes, d'ustensiles, de vêtements, y abondent; c'était une sorte d'encyclopédie pratique à l'usage des moines. Des remarques de tout genre y trouvent place : à propos du mot *doctor*, l'abbé se donne le plaisir de médire des savants de son temps ; une autre fois, c'est aux Parisiens qu'il s'en prend.

Parisius locus egregius, mala gens, bona villa,
Nam dua pastilla pro nummo dantur in illa.
Femina casta, securis acuta, cliensque fidelis,
Hec tria parisiis nunquam vel raro videbis.

Naturellement l'abbé propose, à l'occasion, des étymologies souvent fort bizarres. La ville de Strasbourg, par exemple, a été nommée Argentina, parce qu'elle brille au premier rang parmi les cités d'Alsace (*quod præ ceteris*

1. Je ne comprends pas l'opinion de M. Haillant, p. 529 : « *Ru*, ruisseau, ne peut venir de *rivus*, il remonterait à un type *ru*. » Puis est citée sans discussion l'opinion de plusieurs savants (entre autres Littré et Scheler) qui font venir *ru* de *rivus*. C'est un des rares endroits où l'auteur affirme une opinion personnelle, et il ne la démontre pas.

2. Pour *tóre*, enclitique de l'imparfait prochain, cf. *Annales de l'Est*, 2e année, p. 117.

Digitized by Google

ciuitatibus in illis partibus in diuiciis et honoribus candet) — ou, parce qu'au temps des Romains on y rassemblait le tribut en argent (*argentea tina vulgariter, die silbern bütten* — ou encore parce que dans les environs de la ville il y avait des mines d'argent. Plus tard Attila, roi des Huns, après avoir massacré les 11,000 vierges de Cologne et dévasté toute la vallée du Rhin, se *fraya* une *voie* à travers la grande cité alsacienne, qui fut dès lors appelée *Stras-bruch, als noch in der stette schilt und banner ein roit stroisze durch ein wiez felt gemalet ist.* (329.)

Au point de vue philologique, ce glossaire fournit des données intéressantes sur la langue allemande en Alsace au xv[e] siècle. — M. Flohr en a étudié des mots allemands du glossaire au point de vue phonétique (p. 110 ff.), et en a dressé un catalogue systématique qui facilite les recherches grammaticales ou lexicographiques. H. L.

M. Heidingsfeld. — *Gottfried von Strassbourg als Schüler Hartmanns von Aue.* Rostock, 1886. (Thèse de doctorat.)

Dans un célèbre passage de son *Tristan* (4,619 ff), où Gottfried de Strasbourg passe en revue les principaux poètes de son temps, il accorde les plus grands éloges à Hartmann d'Ouwe et lance, au contraire, des allusions désobligeantes à Wolfram, dont il ne goûtait pas les hardiesses poétiques. Les louanges que Gottfried donne à son émule Hartmann indiquent déjà que les deux poètes suivaient la même tradition. M. Heidingsfeld montre de la façon la plus nette comment Gottfried emploie, en les modifiant légèrement ou en les perfectionnant, les mêmes procédés techniques de composition et de style que Hartmann. Néanmoins les exemples mêmes apportés par M. Heidingsfeld montrent que Gottfried a su rester original et n'est pas un imitateur servile. Quelques passages seulement pourraient avoir été imités directement de Hartmann. (AH. 60 ff. = Trist. 251 ff; Greg. 78 ff. = Trist. 5027 ff; Iv. 5273 ff = Trist. 6870 ff. HA. 61 f. g. Iw. 3257 f g. Erec. 4641 f. = Trist. 1905.) Encore ces passages ne sauraient-ils prouver que Gottfried a fait consciemment des emprunts directs à Hartmann. La poésie chevaleresque a ses recettes, ses formules, tout comme la poésie populaire : il y a, pour ainsi dire, un fonds commun de sentiments, d'idées, de comparaisons, auquel viennent puiser les divers poètes. Gottfried a puisé à cette source comme ont fait tous les poètes de son temps, à laquelle Hartmann avait puisé lui-même et que ses œuvres ont à leur tour contribué à enrichir. Nous admettons donc avec M. Heidingsfeld que l'influence de Hartmann sur Gottfried se manifeste plutôt par l'analogie des procédés que par des emprunts de détail et des imitations directes. H. L.

Digitized by Google

Ferd. Reiber. — *L'Histoire naturelle des eaux strasbourgeoises*, de Léonard Baldner, 1666. (*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, 1887.)

L'histoire naturelle n'a perdu ses droits en Alsace, ni pendant la guerre de Trente ans, ni pendant les guerres qui accompagnèrent et suivirent l'annexion de Strasbourg à la France. L'ouvrage reconstitué par le travail de bénédictin de M. F. Reiber[1], nous prouve que dès cette époque le goût de l'observation des animaux était répandu dans la bourgeoisie strasbourgeoise au point de faire surgir un livre qui non seulement peut être cité à l'égal de ceux qui faisaient alors autorité de la science, mais qui les dépasse en certains points par des constatations de faits nouveaux.

Léonard Baldner, auteur du livre l'*Histoire naturelle des eaux strasbourgeoises*, qui fait l'objet de cet article, est né dans cette ville en 1612; il est donc vraiment le père des naturalistes alsaciens, le créateur de la zoologie dans nos régions. Dans cette vieille cité de Strasbourg, la famille dont il était issu comptait au moment de sa naissance trois générations de pêcheurs, et avait acquis une certaine aisance qui lui permit de se livrer à ses goûts d'observation tout en ne négligeant pas la partie pratique de son métier. Le pêcheur chez lui était doublé du chasseur, et les fonctions de conservateur des forêts de la ville de Strasbourg, qu'il remplit sur le tard, lui permirent d'explorer à fond les environs de la ville, alors encore si riches en marais, en eaux vagantes, en forêts d'accès difficile. C'est ainsi qu'il put, en 1666, publier la description de tous les animaux vivant dans les eaux ou sur leurs bords qu'il avait pu recueillir et observer

Le grand mérite de Baldner est de n'avoir pas cru aux fables dont l'histoire naturelle d'alors, reflet de celle des anciens, était encore encombrée. C'est déjà l'homme des observations personnelles, n'affirmant que ce qu'il a vu. Aussi est-on surpris de voir que deux siècles avant A. Muller, il proclame que l'*Ammocoetes branchialis* n'est autre que la forme première du *Petromyzon Planeri*. Les zoologistes les plus éminents ne s'en doutèrent pas avant 1856, date de la seconde découverte de ce fait capital de l'histoire du développement des vertébrés inférieurs.

Notre pêcheur naturaliste, n'ayant eu pour maître que le *Thierbuch* de Gessner, a su du premier coup s'élever au-dessus des préjugés dont ce livre est rempli, et arriver à l'observation rigoureuse. Il a successivement décrit: 1° les oiseaux; 2° les poissons et écrevisses; 3° les quadrupèdes, insectes, mouches et vers.

Les noms donnés à ces divers animaux n'ont rien qui rappelle ceux des

1. *L'Histoire naturelle des eaux strasbourgeoises*, de Léonard Baldner, 1666, par Ferd. Reiber. (*Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar*, 1888.)

Digitized by Google

nomenclatures actuelles. Le mot de *genre* (*Gattung*) a souvent pour Baldner le sens actuel d'espèce, lorsqu'il s'agit d'espèces d'animaux voisins. Les termes allemands dont il se sert pour les désigner ont en grande partie disparu de la langue actuelle, et il a fallu à M. Reiber une grande connaissance de la terminologie archaïque pour vaincre les difficultés d'interprétation qui en résultent. Ces difficultés ont encore été augmentées par les variations des onze manuscrits de Baldner qu'il a dû consulter pour rétablir le texte de chacune des descriptions. Notre auteur, en effet, comme bien des écrivains de son siècle, paraît avoir jusqu'à un certain point trafiqué de son manuscrit, que l'on trouve répandu à un certain nombre d'exemplaires, avec ou sans figures coloriées, dans les bibliothèques d'Allemagne et d'Angleterre. Le premier livre de Baldner est consacré aux oiseaux; il déclare les avoir étudiés non seulement en naturaliste, mais aussi en gourmet. Il a mangé de tous les oiseaux décrits par lui, depuis la poule d'eau jusqu'à l'hirondelle de mer, que personne ne goûterait aujourd'hui et qui alors comptait parmi le gibier comestible.

La description des oiseaux est minutieuse. Rien n'y est négligé, jusqu'aux détails anatomiques intérieurs, tels que longueur, largeur, caractères extérieurs des intestins. Quant à leurs mœurs, un pêcheur et chasseur comme Baldner devait assurément les connaître à fond; mais ses prétentions vont plus loin. Il nous indique par le menu, non sans prétentions à des connaissances théologiques, les oiseaux dont la chair était interdite ou permise par Moïse dans son 3e livre, et les commentaires du Nouveau Testament à cet égard.

La faune ornithologique du XVIIe siècle ne diffère en définitive de l'actuelle que par l'abondance des espèces d'oiseaux fréquentant le voisinage des eaux, ce qui s'explique par l'état de divagation de certains cours d'eau actuellement endigués. Alors, comme aujourd'hui, on voyait arriver en Alsace par les grands hivers, le cygne blanc, le bihoreau (*Ardea nycticorax*); à la suite des grandes tempêtes sur la Méditerranée, des échassiers de la faune méridionale venaient s'échouer chez nous. La liste de Baldner ne contient même pas toutes les espèces d'oiseaux actuellement connues en Alsace, soit comme sédentaires, soit comme adventives; cela ne tient-il pas à ce que d'une part il n'avait pas à sa disposition les armes perfectionnées qu'on possède de nos jours; de plus, toutes les espèces venues par hasard dans nos pays et qui comptent dans la faune, surtout celles qui viennent du Midi, s'arrêtent peut-être avant le parallèle de Strasbourg.

Par contre, Baldner est le premier et le seul ornithologiste qui signale dans nos parages l'hirondelle de mer, *Tschegava* (*Sterna caspia*), le Phalarope cendré, le Ph. angustirostre, l'*Anas rutila*, le Casarka.

Cette étude consciencieuse n'a, comme le fait judicieusement remarquer

Digitized by Google

M. Reiber, rien qui doive nous étonner de la part d'un naturaliste strasbourgeois. La chasse aux oiseaux a été de tout temps le passe-temps favori des bourgeois de la ville qui, depuis longtemps ont mérité le surnom de « pipeurs de mésanges », sous lequel ils sont connus encore aujourd'hui dans le reste de l'Alsace.

Le livre des poissons, renfermant les 45 « genres » de poissons et écrevisses décrits d'après leurs caractères et particularités, forme la 2e partie de l'*Histoire naturelle*. C'est de beaucoup la partie la plus importante de l'œuvre de Baldner.

Même méthode de description que pour les oiseaux, mêmes détails culinaires à l'occasion ; on sent que l'auteur est sur un terrain bien connu, bien exploré par plusieurs générations de pêcheurs, et il ne se fait pas faute d'insister sur tout ce qu'il suppose devoir intéresser le lecteur.

Il remarque la présence des corégones dans le Rhin, fait qui vient à l'appui de déterminations plus récentes et souvent contestées de poissons trouvés dans les eaux strasbourgeoises.

Ici, notre auteur ne se montre pas seulement comme maître pêcheur doublé d'un savant, connaissant par le menu tous les poissons de ses eaux, mais il est encore observateur en avance de deux siècles sur ses contemporains. Il reconnaît, en effet, que le lamprillon n'est que la forme première du Pétromyzon, incapable de se reproduire.

Le goujon, devenu rare dans nos eaux, est alors extrêmement abondant dans les eaux strasbourgeoises. Il y existe en si grande abondance que les eaux en bruissent par moment.

L'écrevisse de rivière, classée par Baldner dans les poissons, est subdivisée en deux « genres » ; dès 1666, l'existence de plusieurs espèces de ce crustacé ne fait pas de doute pour lui, alors qu'il a fallu le remarquable travail de Lereboullet, au milieu du XIXe siècle, pour l'établir définitivement.

La troisième partie, consacrée aux quadrupèdes, insectes, mouches, vers, est celle qui a donné le plus de peine à M. Reiber au point de vue de l'interprétation. Il fait remarquer, en effet, qu'il s'agissait pour lui de reconnaître dans les 52 types décrits par Baldner sous des noms plus ou moins archaïques, les 2,000 espèces modernes de mollusques, insectes, etc., invertébrés, en général, que la science moderne reconnaît dans nos régions.

Les descriptions laissent naturellement à désirer, on hésite non pas entre deux genres, au sens moderne du mot, mais souvent entre des ordres bien éloignés l'un de l'autre, et trop souvent la figure manque pour éclairer le texte et en permettre l'interprétation même approximative.

Quoi qu'il en soit, n'est-il pas intéressant de savoir qu'un simple bourgeois à peine lettré, pêcheur de profession, a osé, dès 1666, disposer en 52 groupes la légion des animaux aquatiques ou des bords des eaux?

Digitized by Google

Le castor figure en tête des quadrupèdes de cette troisième partie; relativement commun alors dans les bras de l'Ill et du Rhin, il n'a complètement disparu de nos eaux qu'au commencement du XIX[e] siècle.

Quant aux animaux invertébrés, comme nous dirions aujourd'hui, il est à remarquer que Baldner, alors même qu'il s'agit des mollusques, a bien reconnu les éléments de la faune aquatique des cours d'eau strasbourgeois. On reconnaît dans sa liste toutes nos espèces actuellement vivantes; sous ce rapport rien n'est changé, sauf une légère augmentation du nombre de ces animaux par la venue de certaines espèces importées, *Dreissena polymorpha,* par exemple.

C'est la partie faible de notre naturaliste, et on devait s'y attendre, car si la description et partant la détermination des vertébrés avaient au XVII[e] siècle fait de grands progrès sur les naturalistes de la Renaissance, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit des invertébrés, dont la connaissance approfondie est une des conquêtes de la science moderne. Cependant on a vu plus haut que Baldner a la notion de la métamorphose chez les poissons, comme il l'a du reste pour les insectes, puisque nous le voyons indiquer l'animal de la nèpe cendrée comme capable de voler après avoir vécu un certain temps sans ailes.

Il n'est pas jusqu'aux némathelminthes qui aient attiré son attention, sous la forme de *Gordius aquaticus* qui, dit-il, est bien un animal, quoique n'ayant ni bouche ni anus.

Enfin le vrai naturaliste exempt des préjugés de son siècle n'apparaît-il pas, lorsque Baldner s'élève contre l'opinion courante à cette époque qui attribuait à l'apparition de l'*Apus productus* la signification de l'arrivée de troupes étrangères? Cette légende, basée sur l'erreur qui faisait de ce crustacé inoffensif un buveur de sang, est absolument rejetée par notre auteur.

En résumé, l'œuvre de Baldner, par bien des côtés, est en avance sur son siècle et il paraît certain que peu de savants de son temps sont allés plus loin que lui dans la connaissance du groupe d'animaux auxquels il a consacré ses loisirs de pêcheur et de chasseur.

Au nom de l'histoire naturelle alsacienne, nous saluons ce nouveau venu que ses travaux prime-sautiers ont sacré le premier des zoologistes de l'Alsace, et nous remercions M. Reiber de s'être ainsi appliqué, au prix des labeurs infinis d'une reconstitution faite à l'aide des onze manuscrits de l'auteur, à faire revivre la figure sympathique du vieux pêcheur. Puisse-t-il prendre au plus tôt la place qu'il mérite parmi les précurseurs du grand mouvement scientifique moderne!

D[r] BLEICHER.

Digitized by Google

FR. VON HELLWALD. — *Frankreich : Das Land und seine Leute : Seine Geschichte, Geographie, Verwaltung, Handel, Industrie und Production.* Leipzig, Schmidt et Günther, 1887. — 6 marks.

Cet ouvrage n'est pas un livre de science, mais c'est plus qu'un recueil d'impressions de voyage et son auteur, qui n'est pas un savant, a du moins la prétention de bien connaître le pays dont il parle et d'avoir traité son sujet *sine irâ et studio*.

En 1886, M. von Hellwald[1] avait déjà publié un ouvrage illustré en 2 volumes : *Frankreich im Wort und Bild,* dont le livre actuel n'est guère qu'une reproduction avec les gravures en moins.

Cet ouvrage sous ses deux formes est déjà très répandu en Allemagne : l'édition illustrée figure dans un grand nombre de bibliothèques scolaires et l'autre a pris place dans les rayons des bibliothèques géographiques les plus sérieuses.

Il ne faut pas évidemment s'attendre à y trouver beaucoup de choses nouvelles ; mais il a semblé intéressant d'en indiquer le plan général et l'esprit, en insistant tout spécialement, avec l'auteur lui-même, sur la Lorraine.

M. von Hellwald a suivi un plan bizarre : après une longue introduction, où il passe en revue l'histoire du développement de la France, sans oublier de dire son mot sur notre caractère et sur nos mœurs, il prend ensuite chaque grande région géographique l'une après l'autre et nous en dit tout ce qu'il sait, faisant ainsi passer sous les yeux du lecteur une succession de tableaux, sans grand ordre apparent. Il a d'ailleurs réservé dans chacun de ses tableaux un petit coin — et pas toujours à l'arrière-plan — pour des développements généraux, qui ne sont souvent que des hors-d'œuvre. A propos de Reims, c'est l'histoire de Colbert qu'il nous raconte longuement. Pourquoi Colbert ? se demandera-t-on; c'est tout simplement que M. v. H. a lu ou parcouru le livre bien connu de M. P. Clément — dont il ne fait guère d'ailleurs que copier la table — et qu'il n'a pas voulu priver ses compatriotes du fruit de ses lectures. Plus loin la Lorraine donne à l'auteur l'occasion de jeter un rapide coup d'œil sur le relief géné-

1. M. v. Hellwald n'en est pas à son premier essai, c'est un véritable polygraphe : il a publié successivement, — je n'indique que ses principaux ouvrages — : *Die Russen in Central-Asia*, 1869 ; — *Ueber holländische Colonien*, 1871 ; — *Die heutige Türkei* ; — *Die Erde und ihre Völker* ; — *Geschichte der Nordpolfahrten* ; — *Amerika im Wort und Bild*, etc. Cet auteur n'est, d'ailleurs, pas un inconnu à Nancy. Il a pris part au Congrès national de géographie qui s'est tenu dans cette ville en 1880, et a présenté un rapport « sur la manière dont on comprend et dont on étudie la géographie en Allemagne et en Autriche ». A Metz, il a fait des conférences sur Marco Polo, qui n'ont pas la moindre valeur originale, — et enfin il dirige actuellement une sorte de *Jahrbuch* de géographie pittoresque, qui paraît depuis 3 ans à Stuttgart, sous ce titre : *Die weite Welt : Reisen und Forschungen in allen Theilen der Erde.*

Digitized by Google

ral de la France, et Lyon provoque ses réflexions sur notre industrie, comme Belfort sur notre situation militaire : rien n'est plus factice.

Ces réserves faites, on ne peut qu'engager les Français à lire ce livre, qui est en général bien écrit, d'un style facile et qui est plein de réflexions curieuses et de remarques intéressantes.

Mais M. v. H. a une théorie spéciale, qu'il développe avec complaisance à propos de la Lorraine, et cette théorie est assez peu courante en Allemagne pour mériter d'être indiquée : c'est que la Lorraine et, d'une manière générale, tous les pays à l'ouest des Vosges, ne peuvent sous aucun prétexte et en dépit des affirmations contraires, être réclamés par l'Empire allemand, comme étant de race germanique. L'auteur remonte, pour le prouver, jusqu'aux premiers temps de l'histoire. Il part bravement en guerre contre les savants — déjà vieux — comme A. Holzmann [1] qui se permettent d'identifier les Belges et les Germains. Il remarque très judicieusement qu'aucune partie de la Gaule n'a peut-être été plus profondément « romanisée » que la rive gauche du Rhin et il admet que toutes les immigrations postérieures, au lieu de germaniser le pays, n'ont modifié en aucune façon ses mœurs ni sa langue : « et le jour, ajoute-t-il, où la distinction sera faite entre France et Allemagne à l'époque carolingienne, ce sera toujours le Rhin qui restera limite entre le Germain et le Latin vulgaire. »

La Lorraine, habitée à l'origine par des populations celtiques pures, est donc toujours restée un pays « *national-französisch* » ; le traité de Mersen fut par suite un contresens : M. v. H. le proclame hautement, tout comme il reconnaît la légalité absolue de la réunion postérieure à la France des différentes parties de cette province.

L'examen des mœurs actuelles de la Lorraine l'ont conduit d'ailleurs aux mêmes conclusions. « Les Lorrains n'ont rien de commun avec leurs voisins allemands, ou franco-allemands [2] » : chants, fêtes, usages et coutumes, jeux d'enfants même, rien ne témoigne d'une communauté d'origine. Il paraît même que notre extérieur rappelle tout à fait le type gallo-romain : nature courte et ramassée, cheveux de couleur sombre et crépus (?), regards étincelants, tout jusqu'à — oserais-je le dire, en laissant à qui de droit la responsabilité de cette trouvaille peu galante — tout jusqu'aux « moustaches (*sic*) et à la forte taille, que l'on rencontre souvent « chez les Lorraines, arrivées à un certain âge, et qui nuisent un peu à « la beauté d'ensemble ».

Mais ce sont surtout nos compatriotes aux yeux bleus et aux cheveux

1. *Kelten und Germanen*, 1855.

2. Il s'agit ici de l'Alsace qui n'est pas autrement désignée. Se mettant en contradiction absolue avec ses précédentes affirmations, M. v. H. semble bien la considérer comme étant de race et de caractère germaniques et comme faisant bien et dûment partie intégrante de l'Empire allemand.


Digitized by Google

blonds, qui doivent être fiers. M. v. H. assure qu'ils descendent des Leuci ou des Mediomatrici : ce qui n'est pas une mince gloire. Il est vrai qu'on pourrait tout aussi bien leur donner pour ancêtres les Germains purs, dont ce sont là précisément les traits de physionomie ; mais M. v. H. tient absolument à sa théorie et ne veut pas qu'une goutte de sang allemand se soit égarée dans nos veines. Nous n'aurions garde de lui disputer cet honneur.

Comment d'ailleurs ne pas être convaincu ? Il suffit de regarder autour de soi : la blouse bleue de nos paysans, leur bonnet à pointe (*Zipfelmütze*) qui ne peut guère être que leur bonnet de coton, la cornette si originale de nos campagnardes dont l'auteur fait une description fantastique, en les comparant à des casques anciens, les maisons même de nos villages, si différentes des constructions « alamanes [1] » qui dominent en Alsace, tout cela rappelle la France, et la langue parlée en Lorraine ne saurait contredire ces conclusions : Nancy ne s'est jamais appelée Nanzig, « quoi qu'en disent les Allemands », et Metz a toujours parlé français, comme le prouve son nom même, qu'on écrivait jadis, comme on le prononce encore : Mès. La langue allemande qu'on parle aujourd'hui dans un 1/6 de la Lorraine et dont la limite est marquée, suivant M. de H. et d'après Bœck, par les lignes de hauteurs qui forment séparation entre la Sarre et la Moselle [2], n'est que le résultat d'une germanisation postérieure. Les travaux de M. Adam et du D[r] K. Ubeleisen, cités par l'auteur, ont prouvé d'ailleurs que la plupart des noms de lieux sont d'origine gallo-romaine.

Les fêtes populaires et les légendes n'ont pas un caractère plus germanique : M. v. H. insiste avec complaisance sur cette question, mais je n'assure pas que toutes les petites historiettes qu'il raconte, et que les coutumes qu'il décrit sont toutes inédites, et je le soupçonne fort d'avoir *découvert* bien des jolies choses dans les *Contes lorrains* de M. de Puymaigre. Mais tout cela est dit si drôlement et avec un air si plaisant d'étonnement naïf, qu'on peut encore y trouver plaisir, même après avoir lu la *Lorraine illustrée*.

Je ne chercherai pas chicane à M. v. H. sur la partie de son livre qui traite de la géographie proprement dite du pays : c'est un point particulièrement négligé. Il note du moins qu'il suffit de jeter un regard sur une carte géologique pour reconnaître que la Lorraine fait partie intégrante de la France et constate en passant que les agriculteurs lorrains sont particulièrement intelligents (« *von einer sehr verständigen Natur* ») et que leur

1. Cette maison alamane, une des formes de la « maison allemande », est d'ailleurs, paraît-il, bien supérieure à la nôtre. Les Allemands en sont très fiers. Cf. une longue étude publiée, il y a quelques années, par un savant, aujourd'hui professeur à Berlin, le D[r] Mertzen : *Das deutsche Haus in seinen Volksthümlichen Formen*.

2. Voir sur cette question un travail tout récent : C. This, *Die Sprachgrenze in Lothringen*, in *Beiträge zur Landes- und Volkskunde von Lothringen*, 1887.

Digitized by Google

charrue l'emporte sur la charrue rhénane : ce qui ne peut manquer de remplir d'une légitime fierté tous les membres de nos comices agricoles.

Les habitants de Bar-le-Duc ne lui en voudront pas davantage, d'avoir appelé leur ville « Mademoiselle la Coquette » (*sic*). Mais ceux de Nancy chercheront à comprendre comment il se fait que la leur « respire quelque chose du génie de régularité classique du drame français » — cela dit, à propos de Callot, que M. v. H. ne prend pourtant pas, je l'espère, pour un rival de Corneille. Il n'y a qu'une seule chose que l'auteur reproche à Nancy : c'est la pente de la rue Stanislas ; mais il n'est pas loin d'avouer avec Arthur Young, qu'elle est la plus jolie ville de France. — Pourquoi faut-il qu'il ait terminé la description de la Lorraine aux dépens des Mussipontains ? Nous savons, nous autres Lorrains, à quoi nous en tenir sur ces calomnies, si souvent réfutées, mais il paraît que les populations du Rhin parlent encore de Pont-à-Mousson comme d'un pays où « les oies ont des perruques à nœuds » et qu'en France même le proverbe : « Mûr pour Pont-à-Mousson » n'est rien moins qu'une flatterie.

Mais en somme tout cela n'est pas bien méchant, et M. v. H. ne passerait pas pour un gallophobe, s'il s'en était tenu là. Mais ses jugements ne sont pas toujours aussi bienveillants : il est un peu comme l'âne de la fable et ne nous flatte tant que pour nous donner plus à l'aise le coup de pied. Il répète à chaque page que la Lorraine est un pays absolument français, mais c'est pour qu'on lui abandonne l'Alsace ; il nous peint comme un peuple sociable et poli entre tous et nous défend de bien des accusations, mais il déclare bien haut que la France n'est plus la grande nation d'autrefois, qu'elle n'a plus l'ardeur militaire, que son industrie et son commerce sont dans le marasme ; que la science française elle-même s'est éclipsée, et en tout cela nous le cédons — on le devine — à la « grande Allemagne ». C'est une opinion qui est banale de l'autre côté du Rhin : *Deutschland über alles in der Welt ;* ce refrain des chansons d'étudiants court les rues. Un des grands journaux de Berlin racontait sérieusement, il y a quelques semaines, que le conseil municipal de Paris, ayant créé une chaire nouvelle, n'a pu trouver dans toute la France un titulaire et a dû s'adresser à l'étranger. Le fait était faux, mais il n'a pas été rectifié et quantité d'Allemands restent persuadés que nous sommes entièrement à la remorque des autres nations. Cette opinion n'est sans doute pas universelle, bien des savants allemands, j'en ai entendu plusieurs, rendent hommage à la science française [1], mais ces exceptions sont rares et le livre de M. v. H., qui pourra rectifier quelques jugements préconçus, ne changera rien à

1. On peut en citer des preuves très récentes : un article très élogieux, paru dans le dernier bulletin de l'*Historische Zeitschrift* sur M. Lavisse ; la nomination comme membre correspondant de l'Académie des sciences de Berlin d'un savant français, qui n'est pas oublié à Nancy, M. Th. Homolle.

Digitized by Google

cette manière de voir. Qui sait d'ailleurs si la faute n'en est pas un peu à nous-mêmes ? A force de nous entendre dire que nous leur étions inférieurs, les Allemands ont fini par en être persuadés, et maintenant que nous avons un peu modifié, semble-t-il, notre opinion, ils n'ont garde de vouloir en démordre : mais nous ne sommes plus obligés de les en croire.

L. P.

Unser Wissen von der Erde : Allgemeine Erdkunde und Völkerkunde, herausgegeben unter fachmännischer Mitwirkung, von Kirchoff (in Halle). — *Deutsches Reich,* von A. Penck (in Wien).

Cet ouvrage, imité de notre Reclus, est le premier de ce genre qui paraisse en Allemagne. Il est plus développé que les anciens manuels de Daniel, von Klöden, etc. ; il a surtout sur ces derniers l'avantage de renfermer des cartes et des croquis nombreux, sans parler des illustrations proprement dites.

Le premier volume en 2 tomes a paru en 1886, sous ce titre : *Allgemeine Erdkunde,* von J. Hahn, von Hochstetter und Pockorny.

Le premier de ces auteurs s'est occupé de la géographie astronomique et mathématique, le second de la géologie et le dernier de la botanique, de la zoologie et de l'anthropologie.

De cette première partie, je ne veux dire qu'une seule chose, c'est qu'elle est de valeur assez inégale. Certains chapitres sont très bons et ne dépassent pas les limites de la géographie. D'autres, et principalement dans la dernière partie, sont beaucoup trop techniques.

Les volumes suivants sont publiés sous le titre général de : *Länderkunde von Europa.*

Deux fascicules en ont déjà paru. Ils comprennent une « introduction sur l'Europe en général » due à la plume de Kirchoff; — une vue d'ensemble sur l'Europe moyenne et l'Empire allemand, par Penck, — et le commencement de l'Autriche, par Supan. La France et l'Angleterre seront étudiées par M. Hahn, de Kœnigsberg ; — la Russie, par Pétri ; les Péninsules méditerranéennes, par Th. Fischer.

L'auteur de l' « Empire allemand », M. A. Penck, professeur à l'Université de Vienne, a déjà publié, quoique étant très jeune encore, quantité de travaux estimés, et, comme tout géographe allemand est toujours spécialiste, il s'occupe surtout de la géologie et des phénomènes glaciaires : son plan général et sa manière de diviser l'Allemagne en régions naturelles pourraient prêter à certaines critiques, mais je ne veux m'occuper que de la partie de l'Allemagne qui nous touche de plus près et qui était encore France il y a peu d'années.

L'Alsace et la Lorraine font partie de ce que Penck appelle « le bassin allemand du Sud-Ouest » (*südwestdeutsches Becken*), désignant sous

Digitized by Google

ce nom toute la région du Rhin moyen, entre Bâle et Bingen, avec tous ses affluents. Les limites en sont assez faciles à établir au nord, à l'est, et au sud, mais à l'ouest se présente une grosse difficulté : suivant le point de vue où l'on se place, la Lorraine semble pouvoir se rattacher au bassin parisien, ou à celui du Rhin. Il est en effet assez remarquable que les collines de ce pays sont orientées d'une manière générale, dans le sens des autres cercles concentriques du bassin de Paris, tandis que les rivières, leur tournant pour ainsi dire le dos, portent au Rhin une grande partie des eaux qui l'arrosent et semblent ainsi le rattacher à l'Allemagne.

Cette seconde théorie est naturellement celle qui a été admise par M. Penck ; suivant lui, c'est, non pas à proprement parler, le fleuve de la Meuse, mais ce qu'il appelle le pays de la Meuse, qui, étant à la fois « *geologisch und politisch streitig* », forme véritablement limite. Il est difficile, en l'état actuel de nos connaissances, de résoudre définitivement la question, et cela vient de ce que la géographie du plateau de Lorraine n'est pas encore, malgré des travaux récents, suffisamment connue. Bien des points, surtout dans le domaine de l'hydrographie, sont encore à étudier, et bien des questions préliminaires restent en litige.

D'ailleurs il va sans dire que ce n'est pas par simple amour de l'art que M. Penck rattache si étroitement la Lorraine à l'Allemagne. Il ne cache pas les regrets qu'il éprouve de ce que ce pays soit *encore* français et il appuie ses théories géographiques sur des preuves historiques, qui ne sont pas nouvelles : non seulement Metz, Toul et Verdun avec la Lorraine, Strasbourg et l'Alsace, n'ont été réunies à la France que par une série « de trahisons sans exemples dans l'histoire » ; mais il y a pis : c'est que toutes ces villes, jadis si prospères, ont été ruinées par la « centralisation française ». Metz, Strasbourg, Schlestadt, Mulhouse, ont vu leur ancienne prospérité s'éclipser peu à peu, de même que Bâle s'est perdue en passant à la Suisse : la vie intellectuelle et industrielle s'est en grande partie réfugiée sur la rive droite du Rhin : ce n'est que du jour où ces pays sont redevenus allemands, qu'ils ont connu à nouveau la prospérité et la richesse. Strasbourg et Mulhouse dont la population n'augmentait avant cette époque que de 0,4 et 0,9 p. 100 par an, ont vu ces chiffres portés respectivement à 2,4 et à 1,7 p. 100 : sextuplés pour la première, presque doublés pour la seconde. Elles sont donc en bonne voie de réparer promptement les conséquences funestes, d'un « misérable passé de 200 ans ».

Il est inutile d'insister longuement sur des élucubrations de ce genre ; nous savons ce qu'elles valent, mais on peut du moins exprimer le regret de les voir reproduites dans une œuvre d'autre part très sérieuse et dont toutes ces phrases creuses ne doivent pas nous faire oublier la valeur.

L. P.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

1° Meurthe-et-Moselle.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1886. — CXXXVII° année ; 5° série. Tome IV. 1 volume in-8° de CXLI-492 pages. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1887.

Le compte rendu de la séance publique du 12 mai 1887, placé en tête de ce volume, mérite tout particulièrement l'attention. Dans son discours de réception, M. Ch. Guyot a étudié la *Vie et les œuvres de M. Édouard Meaume,* l'un de ses prédécesseurs à l'École forestière et à l'Académie de Stanislas. Il nous peint successivement le jurisconsulte, le professeur et l'écrivain. Au milieu des travaux nombreux et intéressants que M. Meaume a consacrés à l'histoire de la Lorraine, il faut faire une place à part à ses monographies de peintres et de graveurs lorrains et surtout à ses remarquables *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot.*

M. F. des Robert a prononcé l'*Éloge de Mme Amable Tastu,* sa compatriote messine ; ce fut une femme de bien, un poète gracieux et facile, mais d'un talent un peu banal et sans le moindre éclat.

La réponse du président aux récipiendaires est empreinte de cette admiration bienveillante et aussi de cette douce mélancolie que l'on retrouve plus loin dans les discours prononcés aux obsèques de MM. Pariset et Morey. On n'y rencontre point ces traits émoussés d'une ironie discrète qui, d'habitude, font la joie et l'orgueil des académiciens ; et si, par hasard, il en existe, ils sont sans doute bien involontaires et humblement relégués dans les notes (p. LXXXIX, n° 2).

Après un rapport sur les prix de vertu, où sont honnêtement loués le dévouement des mères de famille et la piété filiale, le compte rendu de l'année achève de nous initier aux travaux et à la vie intime des *trente-six,* comme disait le bon M. Guerrier de Dumast. A la suite du funèbre cortège des morts : Pariset, l'économiste ; Morey, l'éminent architecte et critique d'art ; l'archéologue Laprévôte ; Berlet, l'homme politique serviable et désintéressé ; Braun, le poète traducteur de Schiller, on voit défiler la brillante théorie des nouveaux élus.

La seconde partie du volume est occupée par une série de mémoires qui traitent des sujets les plus divers. M. A. Puton étudie le *Tarif des douanes*

Digitized by Google

et les produits forestiers; M. Chassignet rapporte ses *Souvenirs du camp de Kab-Élias (Syrie) et d'une excursion aux ruines de Balbek*; M. J. V. Barbier donne une suite à son *Essai d'un lexique géographique*, et M. le doyen E. Benoist, dans *Une comédie politique d'Aristophane*, analyse et apprécie avec goût les *Acharniens*. Le reste est plus directement consacré à la Lorraine.

Tout d'abord M. Fliche, dans une *Notice sur D. A. Godron, sa vie et ses travaux*, où il a mis toute sa science et tout son cœur, fait revivre l'aimable figure de l'ancien doyen de notre Faculté des sciences. Sans doute, le savant échappe à notre compétence, mais nous nous rappelons avec plaisir ces conversations charmantes où le bon vieillard donnait libre cours à ses souvenirs qu'il racontait avec une fine bonhomie et une humeur doucement railleuse, quoique toujours bienveillante.

Le Théâtre classique en Lorraine (*1574-1736*) est un répertoire chronologique et bibliographique fort complet des pièces représentées à l'occasion des fêtes scolaires, dans les collèges tenus par les jésuites à Pont-à-Mousson, à Bar-le-Duc et à Nancy. M. le recteur Maggiolo y ajoute de curieux commentaires tirés du manuscrit du P. Abram et des registres où les recteurs inscrivaient chaque jour les moindres détails de la vie intérieure.

Une légende s'est formée sur *Jean-Baptiste Marchal, curé de Ludres*, brûlé le 3 août 1757, en exécution d'un arrêt de la Cour souveraine de Lorraine. Marchal aurait été la victime d'une noble dame qui se serait vengée du pauvre curé par des accusations calomnieuses. Le regretté M. Meaume a entrepris de détruire cette légende et de démontrer que Marchal était coupable. Mais il reconnaît que sa punition fut atroce et blâme sévèrement les magistrats qui ont précipité l'exécution de leur cruel arrêt, sans permettre au condamné de recourir à la clémence du souverain.

Le morceau capital de ces mémoires est assurément l'*Histoire d'un domaine rural en Lorraine*, par M. Ch. Guyot. S'inspirant du programme proposé en 1884 par le Comité des travaux historiques, M. Ch. Guyot a étudié, d'après les archives et les papiers de famille, une série de domaines qui nous font admirablement connaître les caractères et le développement historique de la propriété agricole dans notre province. L'auteur distingue la plaine de la montagne ; dans la plaine, les domaines compacts et les terres morcelées, les propriétés nobles et les propriétés roturières : de là autant de types qui sont examinés à part.

La cense de Saint-Pancrace ou Grimauvillers, située sur le territoire de la commune de Bures, canton d'Arracourt, est le type du domaine compact et roturier. On la voit constituée dès le XIIe siècle où elle est concédée à l'abbaye de Mureau et de nos jours, elle existe encore, à peine agrandie. On connaît assez exactement les conditions de l'exploitation depuis le com-

Digitized by Google

mencement du XVIIe siècle et la comparaison des canons de 1600 à 1884 est particulièrement intéressante.

Les francs-alleux de Spalmail, dans le canton de Conflans, et d'Armange, près de Dieuze, sont des domaines nobles en terres non morcelées, situés l'un dans la plaine du Barrois, l'autre sur le territoire de l'évêché de Metz. Ces domaines sont peu à peu réduits, à partir du XVe siècle, par de nombreux accensements. Nous y trouvons l'exploitation, fréquente en Lorraine, de forêts, d'étangs, de salines.

Le gagnage Bagneux, à Forcelles-Saint-Gorgon, et le gagnage Jobal, à Besange, sont des domaines roturiers, en terres morcelées, situés dans le comté de Vaudémont et l'évêché de Metz. Nous quittons les *latifundia,* pour étudier la formation lente, mais sûre, d'une fortune agricole. Guillot Wuillaume, le premier possesseur que nous connaissions du gagnage Bagneux, est, en 1545, mayeur du seigneur; sa descendante, Marguerite Bagneux, épouse un avocat à la cour et vend, en 1741, cette propriété aux religieux Minimes. Le gagnage Jobal, en 1544, appartient à Demenge Guillermin qui remplit aussi les fonctions de maire du seigneur ; un siècle après, en 1644, son arrière-petit-fils François est écuyer, conseiller du roi et lieutenant général du bailliage et siège royal de Toul. Ces filiations sont intéressantes ; elles nous montrent comment le cultivateur d'autrefois pouvait s'élever de génération en génération dans la hiérarchie sociale.

L'arrentement de Demenge-Champ est un domaine agricole et forestier, situé dans la montagne vosgienne. Ici, le revenu principal provient de la forêt ; le savant auteur des *Forêts lorraines* se trouve donc à l'aise pour nous donner des détails précis et d'importants renseignements.

En résumé, « les conditions de l'amodiation de ces domaines reflètent fidèlement les vicissitudes de la situation du pays : avantageuses dans les siècles d'abondance et de paix, difficiles et médiocres dans les périodes de guerre et de calamités ». Quant aux paysans, leur force de résistance est surprenante ; quelque nombreuses que soient les guerres et les autres catastrophes qui les accablent, non seulement ils se relèvent avec facilité, mais il en est qui savent se créer une situation aisée et pénètrent peu à peu dans les classes supérieures de la société.

Pour ce qui est de l'agriculture proprement dite, pendant dix siècles elle n'a presque rien changé de ses procédés. C'est depuis cinquante ans seulement qu'elle est devenue une science et qu'elle se transforme rapidement ; malheureusement, cette transformation, à la fois savante et économique, menace de dissolution la classe agricole.

Tel est, dans ses grandes lignes, l'intéressant travail de M. Ch. Guyot, travail qui tient dignement sa place à côté de l'important mémoire sur la *Condition des classes agricoles et industrielles en Lorraine.* E. B.

Digitized by Google

Journal de la Société d'archéologie lorraine. Juin 1887-février 1888.

Barbier de Montault, *les Artistes lorrains à Rome du* XVIe *au* XVIIIe *siècle,* simple liste, bien fournie du reste, et qui fait honneur à notre province, des noms lorrains qu'on relève dans un livre de M. Bertolotti sur les artistes français à Rome. — *Épitaphe du marquis de Contades,* gouverneur général de la Lorraine au XVIIIe siècle. — *Épitaphe d'une princesse de la maison du Châtelet à Naples ;* cette princesse était dame d'honneur de la reine des Deux-Siciles et mourut à vingt-huit ans en 1754. — *Plombs figurés à Étain :* lames de plomb qu'on employa au XVe siècle pour couvrir l'église d'Étain et dont une seule a été conservée.

Badel, *Saint Thiébaut en Lorraine.* Né à Provins, au début du XIe siècle, ce saint se fit ermite dans le diocèse de Trèves, puis visita les lieux de pèlerinage les plus fameux et mourut en Italie. Il est très populaire en Lorraine comme en Champagne et a donné som nom à beaucoup de localités.

A. Benoit, *la Pierre tombale du marquis de Gamaches, tué en Lorraine en 1635 ;* commandant un escadron dans l'armée du maréchal de la Force, il fut tué près de Lunéville à l'âge de vingt et un ans, et son corps fut rapporté dans l'église du village picard dont sa famille portait le nom.

De Braux, *Trois oraisons pour la délivrance de Jeanne d'Arc.* Ces oraisons latines se disaient dans le Dauphiné pendant la messe pour obtenir du ciel la liberté de la Pucelle, alors prisonnière des Anglais.

Chapellier, *Actes de naissance de quatre fils de Charles V, duc de Lorraine. — Acte de naissance et acte de décès de François-Étienne de Lorraine, duc de Lorraine sous le nom de François III, empereur d'Allemagne sous le nom de François Ier. — Acte de naissance et de baptême de la princesse Élisabeth-Charlotte-Béatrix de Lorraine, née le 21 octobre de 1700, élue abbesse de Remiremont le 4 mai 1711, morte à Paris le 9 février 1738.*

Duvernoy, *Note sur le fonds « Lorraine » aux archives du ministère des affaires étrangères.* C'est une indication succincte de ce qu'on trouve de plus intéressant dans les premiers volumes de ce fonds. Le contenu de ces premiers volumes est très varié. Les suivants ne présentent plus que des documents diplomatiques.

L. Germain, *Une épitaphe lorraine à Dunkerque.* C'est celle de Jean Lebeuf, ingénieur militaire au service de France, mort à Dunkerque dont il avait rétabli le port. Originaire d'Anjou, la famille Lebeuf s'était établie dans le Barrois. — *Le Pape Eugène III en Lorraine.* Ce pape traversa la Lorraine avec saint Bernard en 1147. M. Germain revient sur les indications qu'il a données à ce sujet dans un travail antérieur. — *Un portrait en miniature du* XVIe *siècle.* C'est celui de Marguerite de Brandenbourg, femme

Digitized by Google

de Nicolas III de Heu ; il est tiré d'un manuscrit de l'Arsenal. Ne pas confondre Brandenbourg, fief luxembourgeois, avec la province dont Berlin est la capitale. — *Les Armoiries du comte de Serre et des différentes branches de sa famille.* — *La Date de la mort de Nicolas d'Anjou, duc de Lorraine.* C'est là une question controversée et dont la solution a de l'importance, Louis XI étant soupçonné de n'avoir pas été étranger à cette mort. M. Germain croit pouvoir fixer cette date au 27 juillet 1473. — *Épitaphe de Marie-Catherine de Fléming, femme de René-François, marquis du Châtelet et de Grand-Seille,* inscription déjà publiée dans le *Journal,* mais inexactement et sans commentaire, qu'on a retrouvée à Cirey-sur-Vezouse. Noter que la marquise du Châtelet à laquelle appartient cette épitaphe n'est pas, comme on l'a cru, l'amie de Voltaire. Il y a là une confusion de personnes doublée d'une confusion de localités. Ce n'est pas à Cirey-sur-Vezouse (Meurthe-et-Moselle), mais à Cirey-sur-Blaise (Haute-Marne) que Voltaire fit de longs séjours.

Haillant, *Nouvelles notes pour le plan d'une bibliographie vosgienne, suivies d'un tableau d'ensemble.* On sait que M. Haillant, d'Épinal, travaille à une bibliographie complète des Vosges. Très sagement, il a soumis le plan de ce travail aux critiques des spécialistes, dans un article publié précédemment par le *Journal.* Il complète aujourd'hui ce premier travail et donne un tableau rectifié qui sera, croyons-nous, définitif.

Jadart, *Un défenseur du roi Stanislas au siège de Dantzick en 1734 : Charles-Louis de Fuchsamberg.* Ce personnage intéresse plutôt la Champagne que la Lorraine. Il mourut en mer au retour du siège.

L. Lallement, *le Palais de justice de Nancy en 1751.* On sait que Stanislas installa les divers services judiciaires dans cet édifice, occupé aujourd'hui par la Cour d'appel ; mais quelle partie du bâtiment était affectée à chacun d'eux ? Cet article l'indique avec précision d'après le dossier relatif à ce palais, qui fait partie des papiers de l'Intendance de Lorraine.

Paul Pierre, *les Sœurs grises de Sainte-Élisabeth.* Leur couvent était situé sur l'emplacement des n[os] 18 et 20 de la rue des Dominicains. On a retrouvé là une inscription curieuse relative à Antoine de Ville, un des compagnons du roi Charles VIII dans la conquête du royaume de Naples.

Enfin, quelques articles anonymes : *Le Fromage de Mantoue à la cour de Lorraine.* — *Un ancien Noël lorrain ;* c'est tout un petit poème, très curieux spécimen de la littérature populaire et très digne d'être publié. — *Un ancien Éloge de Jeanne d'Arc,* extrait d'un livre de 1652 intitulé : *Éloges des Illustres François.*

E. D.

Digitized by Google

2° Revues alsaciennes.

Revue alsacienne. 10e année, 1886-1887. 1 vol. in-8°, 592 pages. Paris, Berger-Levrault et Cie.

Nous laissons de côté dans cette analyse tous les articles inspirés par la politique actuelle, les romans et les *nouvelles* que publie cette revue ; nous nous attachons de préférence aux articles historiques, qui font revivre le passé lointain de notre chère province, en les rangeant, autant que possible, dans l'ordre chronologique.

Ed. Engelhardt, *la Tribu des bateliers de Strasbourg et les collèges de nautes gallo-romains.* Aucune inscription ne nous prouve qu'il existait à Strasbourg, à l'époque romaine, un collège de *nautæ;* pourtant le fait est tout à fait probable ; dans tous les cas, la batellerie était très active dans l'ancienne *Argentoratum.* Nous manquons de renseignements sur la période mérovingienne ; mais, dès le VIIIe siècle, il existait un octroi fluvial sur le haut Rhin et par conséquent une batellerie organisée. En 1236, Frédéric II supprima au profit de cette batellerie le droit d'épaves sur tout le cours du fleuve ; en 1331, les bateliers se constituent en corps de métier et forment l'une des tribus de la ville. L'auteur analyse les statuts de ce corps tels qu'ils ont subsisté jusqu'en 1789.

M. Gerspach, *les Tapisseries de Saint-Jean-des-Choux, près Saverne.* Ces tapisseries, au nombre de six, proviennent de l'abbaye des bénédictines de Saint-Jean-des-Choux, supprimée pendant la Révolution ; elles sont actuellement la propriété de la paroisse. Les plus modernes, qui ont été exécutées sous l'abbesse Amélie d'Oberkirch, de 1527 à 1568, sont sans doute l'ouvrage des nonnes ; les plus anciennes (le *Jugement de Salomon* et la *Pietà*) sont des ouvrages de commande exécutés dans les ateliers allemands, flamands ou suisses.

X. Mossmann, *Rosheim et le grand bailliage d'Alsace.* Dans les villes impériales de l'Alsace, la justice relevait de l'Empire qui en conférait l'administration et les produits à un prévôt. Beaucoup de villes devinrent propriétaires de cet office et jouirent ainsi d'une indépendance presque complète. Il n'en fut pas ainsi à Rosheim. L'Empire resta en possession de la prévôté et l'office fut compris dans le grand bailliage d'Alsace. Les officiers de ce bailliage nommèrent le prévôt et, par un véritable abus, ils prétendirent intervenir dans l'administration de la justice à Rosheim. M. Mossmann raconte deux curieuses affaires survenues en 1597, et où se produisit une semblable ingérence.

Ch. Rabany, *la Famille de Wangen de Geroldseck.* Notes généalogiques sur cette vieille famille alsacienne qui tire son nom de Wangenburg, près de Wasselonne.

Digitized by Google

Une aventure romanesque à Strasbourg en 1735. C'est la réédition d'une lettre fort curieuse parue en 1735 à Berlin dans les *Lettres saxonnes.* Mais l'aventure a-t-elle été réelle, ou n'est-ce pas plutôt un récit de fantaisie?

E. Maison, *Un député du Bas-Rhin en 1792.* Il s'agit de Philibert Simond, né à Rumilly, dans le duché de Savoie, en 1755, qui, après toutes sortes d'aventures, devint en 1791 vicaire général de l'évêque constitutionnel du Bas-Rhin et, en 1792, député de ce département à la Convention. Il fut représentant de cette Assemblée dans son pays natal, la Savoie, qui venait d'être réunie à la France ; il siégea à la Montagne avec Hérault de Séchelles et périt sur l'échafaud, au temps où Robespierre était maître de la France.

Ch. Rabany, *les Généraux de brigade alsaciens sous le premier Empire.* Courtes biographies de Barbié, né à Strasbourg en 1754, mis en non-activité à la Restauration et mort en 1828 ; — de Béchaud, né à Belfort en 1770, mort sur le champ de bataille d'Orthez le 27 février 1814 ; — des deux Beurmann ; — des deux Boyer ; — de Chouard ; — du baron de Cœhorn, qui, selon le mot de Thiers, « renfermait dans un corps grêle et petit l'une des âmes les plus fougueuses et les plus énergiques que Dieu ait jamais donnée à un homme de guerre » ; — de Dentzel, né en 1775 à Türckheim ; — d'Éberlé, de Schlestadt ; — d'Edighoffen, de Colmar ; — de Georges-Henri Eppler ; — de Hauser ; — de Malet ; — de Werlé, etc.

Du même, *les Généraux alsaciens de 1815 à 1870.* Parmi les nombreux noms cités, nous relevons ceux des de Berckheim, — de Michel Ordener et de Jérôme Wolff.

De Neyremand, *Un préfet du Haut-Rhin sous la Restauration.* Il y est question du comte de Puymaigre, qui fut préfet à Colmar de 1821 à 1824.

Il nous reste à signaler une petite page consacrée au coquet village d'Ammerschwihr et les nombreuses éphémérides que M. Ch. Mehl a placées à la fin de chaque numéro. On y trouve une foule de renseignements historiques, malheureusement un peu disseminés ; ce sont les miettes de l'histoire.

Ch. Pfister.

Bulletin ecclésiastique de Strasbourg, 1887. 6e année. 1 vol. in-8°, 360 pages.

Ce bulletin est l'organe quasi officiel du clergé catholique de l'Alsace ; il publie les actes du Saint-Siège, ceux des congrégations romaines et ceux de l'évêque de Strasbourg. Il donne les nouvelles ecclésiastiques du diocèse. Nous ne devons signaler ici que certaines variétés qui ont pour objet l'histoire de notre province. Un anonyme continue l'édition des statuts des

Digitized by Google

anciens synodes diocésains, commencée dans les volumes précédents. Nous trouvons ici la fin des 106 statuts, émis par le synode de 1345, sous l'évêque Berthold de Bucheck. Ils furent comme un code de règlements ecclésiastiques et demeurèrent longtemps en vigueur. Les successeurs de Berthold se contentèrent de promulguer dans leurs synodes ces mêmes lois avec de légères modifications. Le premier synode important après celui de 1345 fut le synode de 1423, convoqué par l'évêque Guillaume II de Diest, le 20 avril. On y promulgua d'abord les statuts arrêtés par le concile provincial de Mayence (l'auteur les réédite d'après le texte de Hartzheim); puis on y ajouta quelques règlements particuliers au diocèse de Strasbourg; ces règlements sont ici imprimés pour la première fois, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Schlestadt. Après ce synode, on arrive à celui qui fut tenu en 1482, sous l'évêque Albert de Bavière et que Geyler de Kaysersberg ouvrit, le 18 avril, par un discours fort éloquent. Les actes en ont été perdus, mais on peut lui attribuer certaines des réformes introduites à ce moment au diocèse; ainsi, à cette époque, on admit pour la première fois à la communion les condamnés à mort; un accord fut établi entre les religieux et le clergé paroissial, si longtemps en querelle; des améliorations furent apportées dans le régime de certains monastères, etc.

On sait que nos deux chroniqueurs strasbourgeois, Closener et Königshofen, avaient l'un et l'autre composé un glossaire latin-allemand. Celui de Closener avait disparu depuis fort longtemps; celui de Königshofen, dont Scherz s'était beaucoup servi dans son *Glossarium germanicum medii ævi*, était déposé, en 1870, à la bibliothèque de Strasbourg, avec deux copies: original et copies furent la proie des flammes. On croyait donc cette œuvre perdue à jamais; mais voici que M. J. G. nous signale une autre copie du lexique que possède la bibliothèque de Schlestadt (nº 152 ms. de 220 feuilles; le glossaire occupe 393 pages; des sujets divers se lisent sur les dernières feuilles). Cette copie fut faite en 1434 par Conrad Brampach d'Erfurt pour Jean de Westhausen, curé à Schlestadt.

L'auteur attire en même temps notre attention sur deux autres manuscrits de la bibliothèque de Schlestadt. L'un, comprenant 154 folios, contient un glossaire latin-allemand plus ancien que celui de Königshofen et présentant néanmoins avec lui de grandes analogies. Peut-être sommes-nous ici en présence de l'œuvre de Closener, perdue depuis de longs siècles. Königshofen n'a fait, comme pour la Chronique, que compulser l'œuvre de son prédécesseur; il l'a complétée par des explications, empruntées à d'autres écrivains; il y a ajouté quelques remarques personnelles. Le même lexique se lit dans le second manuscrit, copié entre 1375 et 1377 par un moine franciscain; il y est accompagné d'un lexique allemand-latin. Ce dernier serait-il aussi l'œuvre de Closener? M. J. G. se propose de publier

Digitized by Google

ces deux glossaires ; s'il exécute son dessein, il rendra certainement service à notre histoire ; ce sont les plus anciens glossaires écrits en notre dialecte d'Alsace.

Une série de notes, inscrites à la fin du Pontifical de dom Placide Schweighæuser, abbé de Marmoutier de 1742 à 1762, nous renseignent sur les menus faits survenus dans le monastère pendant sa direction.

C. P.

3° Revue allemande.

Alemannia, 15ᵉ année (1887). Bonn, 1 vol. in-8°.

Ce volume ne contient que peu de choses sur l'Alsace et la Lorraine. P. 146-150, M. Birlinger publie un fragment d'un manuscrit du XIIIᵉ siècle contenant les vers 13,272-13,353 et 13,846-13,924 du poème de Tristan et Yseult (édition Bechstein). Ces fragments contiennent un texte qui se rapproche de celui du manuscrit de Heidelberg. — P. 229 : M. Funk communique une lettre du poète G. C. Pfeffel à son beau-frère Hess, qui avait laissé son fils s'engager dans une bande de comédiens. Le poète ne ménage pas les comédiens ; il déclare que leur état est « le plus misérable, le plus déshonorant » de tous, et finit par promettre la bastonnade à son cousin, s'il a le malheur de se montrer dans le voisinage. — Citons enfin de courtes notices de M. Birlinger sur de vieux usages alsaciens (p. 112 ff.), quelques vers satiriques sur plusieurs villes d'Alsace (p. 41) et la transcription de quelques poésies populaires de la vallée de Saint-Amarin (p. 48 f.).



CHRONIQUE DE LA FACULTÉ

Distinctions honorifiques. — Par arrêté ministériel du 28 décembre 1887, M. Krantz, professeur à la Faculté des lettres, a été nommé Officier de l'instruction publique.

Par arrêté du même jour, M. Cousin, maître de conférences, a été nommé Officier d'académie.

Par arrêté du 28 décembre 1887, M. Campaux, professeur à la Faculté des lettres, est promu de la deuxième à la première classe (choix).

Nomination. — Par arrêté du 26 décembre 1887, M. Martin (Michel-Alexandre), inspecteur d'académie en congé, chargé du cours de pédagogie à la Faculté des lettres, est nommé inspecteur d'académie (3e classe) à Angers.

M. Bertrand Auerbach, maître de conférences à la Faculté, a soutenu en Sorbonne les deux thèses suivantes :

Thèse latine : *Quid sibi voluerit Strabo, rerum geographicarum libros componendo?*

Thèse française : *La Diplomatie française et la cour de Saxe. 1648-1680.*

M. Auerbach a été déclaré digne du grade de docteur.

M. Émile Duvernoy, boursier d'études à la Faculté des lettres, a été nommé archiviste du département de Meurthe-et-Moselle en remplacement de M. Lepage.

Baccalauréat ès lettres. — Une session extraordinaire du baccalauréat ès lettres (2e partie) s'est ouverte devant la Faculté des lettres le lundi 19 mars 1888 et a été close le mardi 20. 21 candidats se sont présentés : 11 ont été éliminés à la suite des épreuves écrites, 3 ont été ajournés pour insuffisance aux épreuves orales, 8 ont été définitivement reçus.

Digitized by Google

Cours et conférences du second semestre 1887-1888. — Les cours et conférences reprendront le lundi 9 avril. En voici les sujets :

Philosophie : M. Egger, professeur. — Le *lundi,* à 4 heures 1/4. Leçons de *Psychologie.*

Le *mercredi,* à 4 heures 1/4. Conférence préparatoire à la licence : *Questions de logique, de morale et de métaphysique.*

Le *samedi,* à 4 heures 1/4. Conférence préparatoire à l'agrégation : *Questions d'histoire de la philosophie.*

Langue et littérature françaises : M. Krantz, professeur. — Le *lundi,* à 9 heures. Exercices de dissertation française pour l'Agrégation.

Le *même jour,* à 10 heures. Mêmes exercices pour la Licence.

Le *jeudi,* à 8 heures 1/4. Explication des auteurs français du programme de la Licence.

Le *vendredi,* à 8 heures 1/2. Explication des auteurs français communs aux programmes de l'Agrégation et de la Licence.

Langue française du moyen âge : M. Étienne, chargé d'un cours complémentaire. — Le *vendredi,* à 10 heures 1/4. *Histoire de la langue française depuis ses origines jusqu'à la fin du* xvi[e] *siècle.*

Le *mardi,* à 10 heures 1/4. Étude et commentaire des textes français anciens (programme de l'Agrégation de grammaire).

Langue et littérature latines : M. Campaux, professeur. — Le *mercredi,* à 2 heures 1/4. *Histoire de la littérature latine depuis les origines jusqu'à Auguste. — Histoire de la critique du texte d'Horace.*

Le *vendredi,* à 2 heures 1/2. Explication des *Adelphes* et correction de compositions pour la Licence.

Philologie latine : M. Thiaucourt, maître de conférences. — Le *mercredi,* à 8 heures 1/4. Littérature latine et critique de textes (Agrégation de grammaire).

Le *même jour,* à 9 heures 1/4. Explication d'un auteur latin commun aux programmes de l'Agrégation de grammaire et de la Licence. — Correction de compositions latines pour la Licence.

Le *jeudi,* à 1 heure 1/2. Explication d'un auteur latin du programme de l'Agrégation.

Le *même jour,* à 2 heures 1/2. Correction de compositions latines pour l'Agrégation.

Langue et littérature grecques : M. Decharme, professeur; M. Albert Martin, professeur adjoint, chargé du cours. — Le *jeudi,* à 10 heures. Explication des *Nuées,* d'Aristophane.

Le *même jour,* à 11 heures. Paléographie. Exercices pratiques.

Digitized by Google

Le *mardi,* à 8 heures. Explication du *Phédon.*

Le *mercredi,* à 9 heures 1/2. Explication du *livre* VIIe *de Thucydide.*

Philologie grecque et latine : M. LEMERCIER, maître de conférences. — Le *lundi,* à 1 heure. Explication du XIe *chant de l'Odyssée.*

Le *mardi,* à 10 heures. Explication du Ier *livre de Lucrèce.*

Le *même jour,* à 11 heure. Explication du XIe *chant de l'Odyssée.* Exercices pratiques pour la Licence et l'Agrégation.

Grammaire des langues classiques : M. COUSIN, maître de conférences. — Le *mardi,* à 9 heures. Cours de *Grammaire* pour l'Agrégation.

Le *vendredi,* à 10 heures 1/4. Cours de *Grammaire* pour la Licence.

Le *samedi,* à 10 heures 1/4. Cours de *Grammaire* pour la Licence.

Langues et littératures étrangères : M. GRUCKER, professeur. — Le *mardi,* à 4 heures. Explication des auteurs du programme de l'Agrégation d'allemand.

Le *jeudi,* à 2 heures et à 3 heures. Exercices pratiques en vue de la préparation à l'Agrégation d'allemand, au certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes et à la Licence ès lettres.

Philologie allemande : M. LICHTENBERGER, maître de conférences. — Le *lundi,* à 2 heures. Grammaire et histoire de la langue allemande.

Le *mardi,* à 8 heures et à 9 heures. Conférences préparatoires au certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

Histoire moderne : M. DEBIDOUR, professeur. — Le *mercredi,* à 4 heures. *Étude des sources de l'histoire de France du* XIIIe *au* XVIe *siècle.*

Le *jeudi,* à 10 heures et à 11 heures. Conférences et exercices pratiques pour la Licence et l'Agrégation d'histoire.

Histoire du moyen âge : M. PFISTER, professeur. — Le *mardi,* à 4 heures. Conférence sur *le régime féodal.*

Le *jeudi,* à 2 heures. Auteurs du programme de l'Agrégation d'histoire.

Le *vendredi,* à 4 heures. Exercices pratiques pour la Licence.

Histoire ancienne : M. DIEHL, maître de conférences. — Le *lundi,* à 2 heures 1/4. *Institutions grecques* (conférence pour la Licence).

Le *même jour,* à 3 heures 1/4. Exercices pratiques pour l'Agrégation d'histoire.

Le *mardi,* à 10 heures. Explication d'auteurs du programme de l'Agrégation.

Le *vendredi,* à 10 heures. Explication d'auteurs du programme de l'Agrégation.

Digitized by Google

Histoire et géographie : M. Auerbach, maître de conférences. — Le *vendredi,* à 1 heure 1/4. *Problèmes de géographie comparée.*

Le *samedi,* à 10 heures. Auteurs du programme de l'Agrégation d'histoire.

Le *même jour,* à 2 heures. Exercices pratiques pour la Licence d'histoire.

Géographie physique : M. Bleicher, chargé d'un cours complémentaire. Le *mardi,* à 4 heures. *Étude de l'écorce terrestre et de ses reliefs.*

Le Gérant,

Ch. Pfister.

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL FABVIER

SA VIE ET SES ÉCRITS

(*Suite*[1].)

IV.

La Restauration. — Fabvier aux gardes du corps. — Retour de la duchesse de Frioul. — Sentiments de Fabvier sur le gouvernement des Bourbons. — Correction de sa conduite au retour de Napoléon. — Fabvier chef de partisans en Lorraine. — Défense de Metz.

1814-1815.

Après avoir raconté comment il a été conduit à quitter en 1814 le parti Napoléon, le duc de Raguse exprime dans ses *Mémoires* l'idée qu'il est facile à un homme d'honneur de remplir son devoir quand il est tout tracé, mais qu'il est cruel de vivre dans des temps où l'on peut et où l'on doit se demander : où est le devoir? « Et ces temps, ajoute-t-il, je les ai vus, ce sont ceux de mon époque ! Trois fois dans ma vie j'ai été mis en présence de cette difficulté[2]. » D'autres pourtant se sont trouvés dans un embarras semblable et en sont sortis sans reproche. Avaient-ils l'esprit plus clairvoyant? Le cœur plus ferme? L'un et l'autre sans doute. Le vaillant homme de guerre dont nous écrivons l'histoire a subi lui aussi les épreuves dont parle Marmont. Mais elles n'ont jamais eu pour effet de l'égarer ou de le faire faillir. Le chapitre que l'on va lire et plusieurs de ceux qui vont suivre montreront avec quelle mesure délicate et noble il savait à l'occasion concilier,

1. Voir les *Annales de l'Est*, numéros de janvier et de juillet 1887 et d'avril 1888.
2. *Mémoires* du duc de Raguse, t. VI, p. 256.

Digitized by Google

malgré leur opposition apparente, les obligations du citoyen et les devoirs du soldat.

Napoléon étant renversé, les Bourbons venaient de remonter sur le trône. Fabvier, comme la majorité de ses contemporains, trouvait cette révolution naturelle. Mais si l'avènement de Louis XVIII ne l'étonnait point, il n'y assistait pas sans une profonde tristesse. Ses parents, vieux et dévoués royalistes, qui avaient souffert pour leurs princes sous la Terreur, pouvaient, aussi bien que son frère, émigré de 1792, ne faire éclater, au lendemain de la Restauration, que la joie d'avoir enfin vu triompher ce qui, à leurs yeux, était la bonne cause. Pour lui, s'il n'était pas insensible à la renaissance de la paix et de la liberté en France, il était surtout frappé de l'abaissement de sa patrie, foulée aux pieds par l'étranger.

« Il s'est passé de bien grands événements, mon ami, écrivait-il à son frère le 19 avril. Je suis bien loin de regretter un régime de dévastation qui n'avait rien eu d'égal depuis la création du monde. Mais je ne vois pas encore bien clairement le port. Que le sang, que les larmes cessent de couler, voilà mon désir, voilà le tien, n'est-ce pas? Mais j'ai beaucoup approché les grands, les souverains, et je crains leurs passions, qu'ils écoutent tout comme le commun des hommes. Les alliés ne connaissent pas notre nation : je crains qu'ils ne veuillent l'avilir, et alors on verrait encore plus de sang et de malheurs que jamais. Je te parle un langage qui n'est pas à la mode. Tout le monde espère, moi je désire. Je conçois le bonheur de ma mère; elle a toujours mis de la constance dans ses vœux, qui doivent être aujourd'hui ceux de toute la France, pour éviter le plus horrible des maux : la guerre civile. Le ciel nous en a préservés bien heureusement; mais nous avons été près de l'avoir. Je reste ici avec le maréchal sans savoir encore à qui les emplois seront donnés. J'attends : ma peine amère est de vivre pêle-mêle avec nos ennemis. Je ne puis pas supporter cette honte sans la plus cruelle douleur. Que la France s'en trouve bien à la fin, tout sera à merveille. »

Digitized by Google

Vis-à-vis de son père, sa douleur s'exprimait à peu près sur le même ton : « ... Il me serait difficile de vous peindre dans une lettre les divers sentiments douloureux dont j'ai été agité depuis que je vous ai quitté. Si, comme citoyen, je dois voir avec plaisir que le sang et les larmes vont enfin cesser de couler dans ma triste patrie, il est d'un autre côté bien pénible pour un soldat de poser les armes pendant que l'ennemi désole encore le territoire sacré. Je le répète, ce n'est pas dans une lettre que tout cela peut se peindre[1]... »

Il n'avait pas toujours, il est vrai, la force de contenir sa colère et son dégoût. Il éclatait, quand il voyait le pouvoir nouveau s'humilier devant l'étranger, lui livrer d'un trait de plume, pour un simple armistice, tous les gages matériels qui lui permettaient encore d'obtenir une bonne paix. La funeste convention du 23 avril, si légèrement signée par le comte d'Artois, le mettait hors de lui[2]. Il s'indignait à la vue des plats ambitieux qui, au milieu de la France vaincue et ruinée, ne paraissaient s'occuper que de leur propre fortune. Qu'on juge de sa véhémence par les lignes suivantes qu'il adressait à son frère au commencement de mai : « Les événements politiques te paraissent sans doute ainsi qu'à moi bien tristes et bien honteux. On n'a pas honte de céder d'un trait de plume, sans aucune garantie pour la paix, tout ce que nous ont acquis le sang et les trésors prodigués pendant vingt ans. Douze mille pièces de canon, mon ami, livrées avec les vaisseaux d'Anvers, les magasins... Il n'y a pas eu une observation de faite. Je voudrais voir les ennemis deux fois plus nombreux et qu'il n'y eût dans la nation qu'un parti, celui de l'honneur ; nous en serions bientôt débarrassés. Est-il possible que ceux qui se vantent de descendre du grand Henri veuillent monter sur un pareil

1. Lettre datée de Paris (25 avril 1814).

2. Par cette convention, nous rendions, sans autre avantage que l'évacuation de notre territoire avancée de quelques semaines, *cinquante-trois* places fortes que nos troupes occupaient encore en dehors des anciennes limites de la France et dont la possession nous eût permis d'obtenir un traité de paix bien plus avantageux que ne fut celui du 30 mai suivant.


Digitized by Google

trône, environné de baïonnettes étrangères, et trompent la nation pour la dégrader? Crois-tu que, si le peuple connaissait les conditions de cette paix qu'on va nous faire, il y consentirait? Non, le sang français est meilleur que cela; l'indignation des soldats est à son comble. En effet, avoir combattu glorieusement pendant tant d'années pour finir aussi salement, mille fois vaudrait mieux la mort. Rien ne sert de leçon aux hommes. Cette famille des Bourbons, cette ancienne noblesse, les voilà replacés au sommet de cette fameuse roue. Ils ont déjà oublié les horribles malheurs qu'ils ont essuyés. Ils s'en préparent déjà d'autres. Dieu veuille que je voie mal!... Tu me trouveras bien noir, bien chagrin, n'est-ce pas? Mon ami, je vois cela de près. J'ai fait tous mes efforts pour qu'on conservât un peu de dignité, un peu d'énergie; l'égoïsme et l'ambition ont étouffé tout autre sentiment dans tous les cœurs. Je te demande... l'ambition à cette heure! Tandis que cette pauvre France est dévastée si cruellement par toutes les hordes de l'Europe? Le cœur me saigne et j'en viens malgré toutes mes pensées de jeunesse à détester les hommes... Réponds-moi, je te prie, dis-moi comment est l'esprit de Lorraine, les campagnes, les Vosges. N'est-on pas las de voir l'ennemi?... [1] »

L'occupation paraissait effectivement bien lourde aux populations de l'Est. Le frère du colonel commençait à trouver que nos *libérateurs* nous faisaient payer bien cher notre *délivrance* [2]. Son père pensait de même sans doute. Mais l'exaltation du bouillant officier l'effrayait. Il le sermonnait de son mieux. Et Fabvier lui répondait tristement: « Vous trouvez ma manière de voir exagérée, mon cher papa. Dieu veuille que vous

1. Lettre datée de Paris (6 mai 1814).

2. Voici en quels termes Fabvier l'aîné s'exprimait sur ce sujet le 25 avril dans une lettre à son père : « ... Ne vous étonnez pas des réflexions un peu tristes de Charles. Il n'est pas le seul qui les fasse. Tout n'est pas beau dans ceci. Tant que le Roi ne sera pas arrivé en France, qu'une paix juste ne sera pas signée, que nous ne serons pas assurés de l'évacuation de notre territoire, il n'y aura pour nous ni salut ni honneur. En attendant, les logements militaires, les réquisitions nous accablent. Et pour peu que cela continue, nos libérateurs nous auront délivrés même du nécessaire... »

Digitized by Google

ayez raison, que la paix et le bonheur soient désormais rendus à l'Europe. Mais tout cela est entre les mains des hommes. J'ai malheureusement vu jusqu'ici qu'il y en a peu sur la sagesse et la vertu desquels on soit fondé à compter. Au reste, croyez-moi sur parole : vous pouvez très bien, sans être coupable d'ingratitude, vous dispenser d'être reconnaissant envers nos ennemis. Croyez bien que ce n'est ni pour nous ni pour nos princes qu'ils ont fait tant d'efforts. Le présent le prouve bien, l'avenir ne le prouvera que davantage. Je vous répète que je ne suis rien moins que content et tranquille. Ce que je vois de clair, c'est la France envahie, ruinée, épuisée de tout, la gloire perdue et sans garantie pour l'avenir que la parole des souverains, parole déjà faussée...[1] »

Au moment où Fabvier traçait ces lignes, notre pays n'était pas encore évacué par les étrangers. Il le fut enfin quelques semaines plus tard, grâce au traité du 30 mai. La France redevenait à peu de chose près, pour l'étendue, ce qu'elle avait été avant 1792. Il ne lui restait guère que le souvenir de ses conquêtes et de ses gloires récentes. Mais du moins elle reprenait possession d'elle-même. La Charte était, d'autre part, mise en vigueur et semblait lui assurer la mesure de liberté dont elle était pour l'heure disposée à se contenter. Fabvier n'avait pas songé un instant à cesser de servir son pays. Maintenant que le territoire était délivré, que le Gouvernement était réorganisé, qu'allait-il faire? S'il n'eût obéi qu'à ses propres inspirations, il eût sans doute simplement demandé à commander un régiment. Mais le duc de Raguse, qui lui témoignait plus d'estime que jamais, n'entendait pas se séparer de lui. Le colonel, de son côté, malgré le triste souvenir d'Essonne, gardait à son maréchal une affection qui, pour n'être plus aussi vive qu'autrefois, n'en était pas moins encore très sincère. Ses parents le suppliaient de ne point quitter un protecteur bienveillant et dont le crédit était considérable. Fabvier céda. Marmont venait d'être nommé par Louis XVIII

1. Lettre datée de Paris (12 mai 1814).

Digitized by Google

capitaine d'une de ses six compagnies de gardes du corps et il tenait, nous dit-il dans ses *Mémoires*, à la composer en grande partie d'officiers et de sous-officiers ayant servi sous ses ordres[1]. Il s'empressa donc d'y faire entrer avec un grade distingué son ancien aide de camp, pour lequel il obtint en outre quelques semaines plus tard la croix de Saint-Louis. Celui-ci accepta, mais sans joie, et tout dénote dans ses lettres de ce temps-là qu'il n'était sensible ni aux avantages ni à l'éclat de sa nouvelle position.

« Tu sauras, écrivait-il à son frère le 3 juin, que je suis nommé d'aujourd'hui sous-lieutenant aux gardes du corps, en conservant, bien entendu, mon grade de colonel. Qu'en penses-tu ? Ce n'est pas moi qui te dirai s'il faut t'en réjouir. Je n'ai rien demandé, rien refusé. Je n'éprouve ni plaisir ni peine. Sous plusieurs points de vue, c'est agréable, car cela me donne une grande liberté. Ce qui n'est absolument rien à mes yeux, ce qui serait beaucoup pour d'autres, cela me tient près du Roi et à portée de recueillir quelque faveur. J'ai trop vu, mon cher, pour être à apprendre que ce qui tient à la fortune n'est pas digne des désirs d'un homme comme il faut. L'état militaire n'offre plus maintenant de carrière glorieuse, et ôtez la gloire de ce métier, tout le reste n'est que peines, et peines qui vont au cœur. Regarde où en est la France et dis-moi si on osera se vanter d'avoir porté les armes pour elle. Le temps qui, dit-on, guérit tout, n'effacera jamais de mon cœur la dernière époque que nous venons de voir. Je te remercie de l'opinion que tu as de moi. Tu as raison quand tu dis que j'ai le cœur français. Mais je n'en souffre que plus. Je cherche à me distraire sur tout cela ; j'y réussis bien mal... »

Ce qu'il voyait aux Tuileries, quand son service l'y appelait, n'était pas de nature à lui faire oublier les malheurs de sa patrie. La compagnie de gardes du corps dont il faisait partie contenait, à côté d'anciens soldats de l'Empire, des émigrés, revenus avec l'étranger et exultant encore de leur triste

1. *Mémoires* du duc de Raguse, t. VII, p. 41.

Digitized by Google

triomphe. Ces gentilshommes, qui n'avaient jamais fait la guerre ou ne l'avaient faite que contre leur patrie, ne cachaient presque pas leur aversion ou leur dédain pour des camarades sortis de la roture et qui avaient si longtemps servi les trois couleurs. Ils ne rêvaient, ne prônaient que l'ancien régime. Les propos les plus offensants pour la France nouvelle et les plus contraires à l'esprit de la Charte se tenaient dans l'entourage des princes. Quel métier, d'ailleurs, pour un homme qui avait tant couru l'Europe et l'Asie, qui avait vu la Moskowa, Lutzen, Leipzig, Champaubert, que de passer son temps à garder dans son palais un roi vieux, impotent, sans ardeur et sans gloire ! Le seul dédommagement à ce mortel ennui était pour Fabvier d'obliger, par des recommandations que son emploi rendait faciles, d'anciens compagnons d'armes ou des compatriotes. Aussi les requêtes les plus variées pleuvaient-elles sur lui. Il faisait de son mieux pour y satisfaire. Mais il était parfois tenté de crier grâce, ne pouvant suffire à tous les solliciteurs et souhaitant qu'on lui demandât au moins ce qu'il pouvait donner, comme la décoration du Lys, dont il distribuait les brevets à peu près à son gré. « J'ai plus intrigué depuis quinze jours, écrivait-il le 6 août, que je ne l'ai fait en toute ma vie. Il ne se passe pas de jour que je ne reçoive de quelqu'un de ma connaissance des demandes de places, comme si j'en avais les poches remplies. Passe pour les décorations du lys. Tant que tu en voudras, ne t'en fais pas faute ; j'ai des imprimés à discrétion. On m'a proposé un droit de signature, je te prie de croire que je n'en ai pas voulu... [1] »

En dehors de son service et des démarches auxquelles l'obligeaient ses amis, Fabvier menait à cette époque une vie assez retirée. Tout ce qu'il voyait ou entendait lui faisait singulièrement apprécier les livres et la solitude. Il se sentait de plus en plus désorienté. Il se demandait parfois si le parti qu'il avait pris était le bon et, dans ses heures d'incertitude, de

1. Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 6 août 1814).

Digitized by Google

découragement, il invoquait la sagesse de son frère. « ... Je n'ai pas besoin de te dire, lisons-nous dans une de ses lettres à ce dernier, que j'aurai un grand plaisir à te voir. Je te demanderai des conseils sur mon avenir. Tu es froid, calme; cela me conviendra beaucoup. Pour le monde et ce qu'il vaut, je n'ai plus rien à apprendre. Je suis tout à fait assis pour les idées d'ambition. Je n'ai plus d'agitations à attendre de plusieurs directions différentes, et pourtant mon âme est plus forte que jamais... [1] »

L'excellent homme auquel s'adressaient ces lignes cherchait à démontrer au colonel qu'il devait juger hommes et choses avec plus de sang-froid, plus d'indulgence. Mais les remontrances, les sermons avaient d'ordinaire pour effet de réveiller entièrement une exaltation qui ne dormait jamais qu'à demi. Fabvier ripostait par des boutades passionnées. Ses parents et son aîné le traitaient de tête folle. Mais il ne se rendait pas. « Tu te plains de ma bizarrerie, répliquait-il à ce dernier. Tout ce que tu ne comprends pas, toi, c'est autant de sottises. Tu n'es pas le seul comme cela. Je te dis que tu auras un jour la clé de tout cela. Prends patience... [2] » D'autres fois il était moins vif, mais il n'en persistait pas moins à soutenir qu'il avait raison et que son cher correspondant serait bien obligé d'en convenir quand il lui serait permis de le voir et de lui ouvrir son cœur. « Calme-toi et rassure-toi, écrivait-il le 16 septembre. La considération de ma famille m'a retenu depuis quelque temps. Sans cela ma marche aurait été bien directe. Tu veux que j'en croie mon bon, mon vieux frère. Sans doute, mais quand nous aurons causé une demi-heure et que je t'aurai donné des notions que tu ne peux avoir... ; je te demande bien peu de patience... Je te serais bien obligé de ne pas laisser aller si vite ces mots d'inquiétude et de précipitation d'esprit et d'être un peu mieux informé. Au reste, nous causerons de tout cela et je ne désespère pas de te ramener à

1. Lettre du 25 juin 1814.
2. Lettre du 11 juillet 1814.

Digitized by Google

mes idées... Crois-moi : celui qui a été depuis plusieurs années au centre de tant de grands événements peut bien avoir assis une opinion sans y avoir mis d'inquiétude ni de précipitation d'esprit. J'ai même, d'après la position où je me suis trouvé, dû mettre beaucoup de mesure. J'ai réussi, au bout d'un assez long temps, à acquérir l'estime de mes camarades. J'y ai perdu d'ailleurs, mais peu m'importe. Pour l'article du vide et du regret, crois-moi, je n'aurai plus d'illusions de grandeur et d'ambition. Nous causerons encore de cela... »

Pour se rafraîchir de ses tristesses et se reposer de ses colères, Fabvier n'avait guère que l'amitié toujours précieuse, toujours bénie de la duchesse de Frioul. Il la recherchait, il l'appréciait plus que jamais. Mais il n'y trouvait pas toujours le calme que son frère lui recommandait et il n'y pouvait à coup sûr puiser beaucoup de sympathie pour le gouvernement de la Restauration.

Aussitôt après l'abdication définitive de Napoléon, il avait couru en Normandie pour rejoindre et rassurer la veuve de Duroc, qui s'y était réfugiée avec sa belle-sœur pendant la campagne de France. Il avait dû, pour les retrouver, aller jusqu'en Bretagne, où elles s'étaient retirées aux derniers temps de la guerre. Depuis, elles étaient rentrées à Paris, où la duchesse s'était réinstallée avec sa fille, tandis que Mme Duroc regagnait la Lorraine. Le colonel allait souvent rendre ses devoirs à la *femme parfaite* et sentait chaque jour croître le respect et l'admiration passionnée qu'elle lui inspirait depuis longtemps. « C'est toujours la même perfection, écrivait-il après l'avoir revue. Seulement on lui voue plus de dévouement et de respect pour l'air de malheur que toute sa force ne peut cacher entièrement. Ce sont toujours les entretiens que tu connais, remplis de force, de vérité et d'esprit...[1] » — « La personne que nous nommons parfaite, annonçait-il une autre fois à son frère, se porte bien, ainsi que tout ce qui la touche. Elle essuie bien souvent des contrariétés. Que le ciel veuille

1. Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 19 avril 1814).

Digitized by Google

ne plus lui envoyer de malheurs! A la vue de tout ce qui lui est arrivé jusqu'ici, j'avoue que je tremble toujours que la fortune ne lui envoie encore quelque horrible coup. Elle est si épuisée que je doute si elle pourrait le porter. Sa petite fille se porte à merveille, et cependant je ne la regarde pas sans effroi. Si celle-là meurt encore, alors il faudra que les plus incrédules croient à un autre monde où les récompenses seront infinies. Je n'ai pas besoin de te dire que je vais souvent dans cette maison. C'est toujours le même charme, avec un voile de tristesse par dessus...[1] »

Le colonel songeait-il déjà que la duchesse de Frioul pût un jour devenir sa femme? C'est possible, c'est même probable, bien qu'il ne le dise point dans ses lettres de ce temps-là. Peut-être attendait-il pour déclarer sa passion d'être élevé assez haut dans la hiérarchie militaire pour que la veuve de Duroc ne craignît pas de déchoir en l'épousant. Ce qui paraît certain, c'est qu'il était résolu à n'épouser qu'elle. Bien des mariages à cette époque lui étaient proposés. Il les repoussait tous. Une famille polonaise fort distinguée, dont il avait été l'hôte en 1812, après la bataille de la Moskowa, vint à Paris en 1814. Il la revit avec plaisir et lui témoigna sa reconnaissance. Il n'en fallut pas plus pour faire croire qu'il allait s'unir à elle par des liens plus tendres que ceux de l'amitié. Et c'est sans doute à cette supposition, émise par son frère, qu'il répondait un jour par cette déclaration : « Rassure-toi, mon ami, je ne me marie pas, je ne me marierai même probablement jamais...[2] »

Ce qui le préoccupait sur toutes choses à cette époque, c'était de bien convaincre la duchesse que loin d'imiter les faux amis qui, depuis la chute de l'Empire, se détachaient d'elle ou même lui devenaient hostiles, il tenait à honneur, plus que jamais, de lui rester fidèle. Les lâches abandons, les ingratitudes, les inimitiés basses dont elle avait à souffrir de-

1. Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 6 mai 1814).
2. Lettre du 11 juillet 1814.

Digitized by Google

puis qu'elle n'était plus puissante exaspéraient cette âme loyale et chevaleresque. Il en voulait par exemple à certains habitants de Pont-à-Mousson, qui, après l'avoir encensée au temps de sa grandeur, l'attaquaient maintenant et faisaient méchamment retomber sur ses propriétés une part excessive des charges résultant de l'occupation étrangère. « Il me semble qu'il est mal à ces messieurs, écrivait-il, de profiter ainsi de la faiblesse d'une femme et de montrer une espèce d'animosité après avoir si longtemps adulé son mari. Tout cela, vois-tu, c'est de la canaille, là-bas comme ici...[1] » Aussi voulait-il que son frère lui écrivît pour lui remontrer de son mieux qu'elle avait encore en Lorraine des amis constants et dévoués. « Je vais te donner un sujet sur lequel je te conseille d'écrire en prose et en vers, jusqu'à ce que tu la persuades. Prie-la, supplie-la de venir cette année en Lorraine, dis-lui que s'il y a quelques ingrats, quelques misérables, il y a aussi des personnes qui lui sont dévouées et qui font leur bonheur de la voir quelquefois...[2] »

Son correspondant, il est vrai, toujours un peu indolent, ne se pressait pas d'écrire, et Fabvier, peu patient, le gourmandait avec vivacité. « Tu fais bien mal, lui déclarait-il un jour, de ne pas écrire. Si elle ne va pas en Lorraine, aimeras-tu donc à briser volontairement toutes les liaisons? Tu sais qu'elle t'aime véritablement. Je ne te conçois pas. Ton indolence passe les bornes permises...[3] » Un peu plus tard, n'y tenant plus : « Combien t'ai-je prié, s'écrie-t-il, d'écrire pour engager à venir en Lorraine? Qui t'a retenu? Une paresse et une incertitude qu'on ne saurait ni excuser ni expliquer. J'ai des raisons pour croire qu'une lettre de toi aurait pu la décider. Tu ne l'as pas voulu. Eh bien, il est, je crois, trop tard. Tu ne la verras pas cette année. Tu ne la verras peut-être plus... Au reste, comme elle le dit, tu t'en consoleras facile-

1. Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 15 juin 1814).
2. *Ibid.*
3. Lettre datée de Paris (25 juin 1814).

Digitized by Google

ment. Tu sauras quelque jour le mal que tu as fait. Elle est assiégée de toutes parts et tu sais qu'avec une grande force les personnes qui ont quelque ascendant sur elle sont sûres d'en faire ce qu'elles veulent, quoiqu'elle s'aperçoive souvent que ce n'est pas son intérêt qui les guide. Tu as si bien fait que, je te le répète, il est probablement trop tard pour qu'elle se décide à aller à Clémery. Elle le vendra peut-être, et alors que penses-tu qu'elle fasse? Je te conseille pourtant de lui écrire. L'amitié, la reconnaissance t'en font un devoir, et je n'entends pas du tout l'embarras que tu éprouves... [1] »

Fabvier l'aîné n'était point ingrat. Il finit par écrire comme le désirait son frère. Mais il avait trop attendu et la duchesse décida que cette année-là elle n'irait point à Clémery. Une lettre du colonel à son correspondant ordinaire montre combien cette détermination lui fut sensible : « Ta sublime prose n'a pas produit un grand effet. Il est à peu près décidé qu'on ne mettra plus les pieds en Lorraine et je suis parfaitement certain que, ta lettre arrivant deux mois plus tôt, elle y serait allée. Tu peux lui écrire une lettre d'adieu. Jamais tu ne la reverras. Elle embrassera un autre train de vie. Elle n'y sera pas heureuse, parce qu'elle part de bases fausses. Je ne veux pas te faire davantage de reproches. Tu n'y es que pour ton compte et après avoir été *bien ému* en lui écrivant, *bien ému* encore en recevant sa réponse, tu n'y penseras plus, et tout sera à merveille. Tu m'étonnerais bien si tu allais en maigrir. Ma bizarrerie contrarie ta sagesse ; mais le diable m'emporte si tu n'as pas de quoi rougir. Enfin je veux te laisser tranquille. N'en parlons plus. Elle se porte bien, assez bien, sa fille à merveille. C'est un enfant adorable. Mais tout cela..., tu ne la verras plus... [2] »

Mais c'étaient là de ces emportements sans conséquence auxquels Fabvier avait habitué sa famille. Il ne tarda pas à reconnaître que, pour passer un été sans aller à Clémery, la

1. Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 11 juillet 1814).
2. Lettre datée de Paris (2 août 1814).

Digitized by Google

duchesse ne prétendait point se brouiller avec la Lorraine. Quant à son frère, il ne lui garda pas rancune un jour entier. Il le lui prouva bien en allant passer près de lui une bonne partie du congé qu'il obtint vers la fin de 1814. Les trois mois qu'il lui fut permis de vivre à Nancy, à Pont-à-Mousson, à Pagny[1], avec son frère, ses parents, ses amis d'enfance, furent pour lui un repos délicieux. Ses passions, ses douleurs s'assoupirent. Mais il lui suffit de rentrer à Paris pour les sentir se réveiller dans son cœur avec une vivacité nouvelle.

En décembre le colonel était de retour dans la capitale. Il reprit son service aux Tuileries le 1er janvier 1815. Il retrouva la duchesse de Frioul. Mais il constata qu'elle avait adopté, comme il le craignait, un train de vie différent de celui qu'elle avait mené dans les premiers temps de son veuvage. « Elle est lancée dans le grand monde de la Fronde, écrit-il vers cette époque à son frère ; elle passe toutes ses soirées dehors[2]. » La veuve de Duroc avait en effet renoué ses relations avec cette partie de la haute société qui, ayant servi l'Empire, le regrettait, lardait les Bourbons d'épigrammes et préparait presque ouvertement le retour de l'île d'Elbe. Elle était étroitement liée avec l'ex-reine Hortense (qu'on appelait maintenant la duchesse de Saint-Leu)[3], et dont le salon, comme ceux de Mme Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, de la duchesse de Rovigo et quelques autres qu'elle fréquentait aussi, était alors un des points de ralliement du parti bonapartiste. Certes, Fabvier était trop loyal pour prendre part aux complots que l'on ourdissait dans ce monde contre le trône de Louis XVIII. On ne lui eût pas proposé de s'y associer. On ne disait sans doute rien devant lui qui pût le porter à croire que l'on conspirait. Mais ce qu'il entendait dans une société où prédominaient ses anciens compagnons d'armes n'é-

1. Ses parents, qui résidaient d'ordinaire à Pont-à-Mousson, passaient une partie de l'été et de l'automne à Pagny-sur-Moselle, où ils avaient une importante propriété, que la famille Fabvier, de Nancy, possède encore.

2. Lettre datée de Paris (29 décembre 1814).

3. Elle avait été élevée avec elle chez Mme Campan et avait gardé l'habitude de la tutoyer.


Digitized by Google

tait pas de nature à lui faire aimer le Gouvernement que les circonstances l'avaient amené à servir et qu'il ne servait qu'à regret.

Les fautes de la Restauration, d'ailleurs, se multipliaient et s'aggravaient chaque jour. Loin de chercher à se réconcilier cordialement et sans réserve avec la France nouvelle, les Bourbons semblaient prendre à tâche de la provoquer, de l'humilier, de l'inquiéter. Nous n'avons pas à retracer ici la série des maladresses qui leur firent perdre la confiance et la fidélité du pays au point de rendre possible la réapparition de l'Empereur et son extraordinaire succès. Bornons-nous à rappeler que de toutes les classes de la nation l'armée était de beaucoup la plus mécontente et celle qui avait le plus le droit de l'être. Ce n'était pas seulement la suppression des couleurs glorieuses, que remplaçait maintenant le drapeau de l'ancien régime et de l'émigration, c'était la disgrâce de tant d'officiers, renvoyés en demi-solde sous prétexte d'économie, après avoir vingt ans lutté pour leur pays, tandis qu'on trouvait de l'argent pour donner l'épaulette à huit mille royalistes et les récompenser d'avoir conduit chez nous l'ennemi; c'était le ministère de la guerre aux mains d'un général flétri[1]; c'était la grande chancellerie de la Légion d'honneur confiée à un prêtre sans conscience et sans foi[2]; c'était l'avilissement presque systématique d'une décoration prodiguée à des sujets indignes, qui faisait croître chaque jour la sourde irritation de nos anciens soldats.

On se rappelle les transports de joie que Fabvier avait fait éclater quand il était devenu *légionnaire*. La dignité de commandeur de l'ordre, que l'Empereur voulait lui conférer à Essonne, lui fut accordée à la fin de décembre 1814. Mais les temps étaient bien changés. Qu'on en juge par les termes dans lesquels il informait son frère de sa promotion : « ... Tu dois

1. Le général Dupont, disgracié jadis avec éclat par Napoléon pour avoir capitulé à Baylen. Il fut remplacé en décembre par Soult, qui flagornait bassement les Bourbons et qui devait les trahir cyniquement trois mois plus tard.

2. L'abbé de Pradt, archevêque de Malines.

Digitized by Google

bien te douter que j'ai la croix de commandeur. J'ai cru devoir l'accepter, puisqu'on me l'envoyait sans m'avoir prévenu. Ç'aurait été offenser non seulement le maréchal, mais le Roi. Mais je n'ai pas laissé ignorer à S. E. le peu de cas que j'avais le droit de faire d'une pareille faveur...[1] »

Le colonel avait, on le sait, son franc-parler avec les puissances. Il lui était particulièrement pénible d'avoir à demander quelque chose au prélat sceptique et taré qu'un gouvernement mal inspiré avait mis à la tête de la Légion d'honneur. Il lui répugnait également d'aller solliciter l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, ecclésiastique moins décrié sans doute, mais dont la personne était loin d'imposer le respect. C'est à un de ces deux personnages (probablement au dernier) qu'il eut affaire un jour qu'il s'était mis en tête de faire décorer un vieux professeur de Pont-à-Mousson, nommé Lalliet, à qui depuis l'enfance il gardait une reconnaissance et une affection toutes filiales. Il se crut un moment sur le point de réussir. Malheureusement, Lalliet avait été prêtre avant la Révolution et il eut l'imprudence de le dire. Tout manqua. « J'ai une mauvaise nouvelle à te donner, écrit-il à ce propos à son frère. J'avais très bien mitonné l'affaire du père Lalliet. Le comte d'Artois, qui m'a, je ne sais pourquoi, pris en amitié, avait joint une lettre très instante à ma pétition, que je croyais un petit chef-d'œuvre de catholicisme. Mais, faiblesse de l'esprit humain, surtout du mien, ce fut précisément ceci qui me fit échouer. Si je n'avais parlé de la prêtrise, l'affaire était faite. Le ministre m'a dit que les prêtres devaient avoir trop d'humilité pour chercher des décorations et trop s'occuper des vrais biens pour songer à ceux de la terre, et que pendant son ministère aucun prêtre n'aurait de décoration. Les évêques de Bonaparte, m'a-t-il dit, les portent, je le sais ; mais il n'est pas étonnant que *faits par un diable, ils fassent les œuvres d'un diable*, etc. — J'ai réfuté tout cela en raisonnant et en goguenardant, le tout en vain. J'ai ajouté

1. Lettre datée de Paris (29 décembre 1814).

Digitized by Google

que je connaissais de saints prélats qui, malgré toute leur humilité, n'en étaient pas moins sensibles aux charmes de la croix du Saint-Esprit, etc., que la France voyait avec plaisir que de saints prêtres trouvaient le moyen de lui être utiles dans de hautes dignités sans rien omettre de leurs devoirs envers leur patrie céleste, etc... Tu vois que je suis joliment courtisan... Quand j'ai vu que je perdais ma peine, je lui ai lâché quelques bons lazzis et suis parti en lui disant que j'allais prier Dieu pour que tous les ecclésiastiques pratiquassent tellement cette vertu d'humilité qu'ils prissent la résolution de laisser le soin des choses d'ici-bas à nous autres profanes, sans s'en mêler davantage...[1] »

Le brave colonel n'était pas plus heureux pour lui-même que pour le père Lalliet. Il souhaitait passionnément de devenir général de brigade (ou maréchal de camp, comme on disait depuis la Restauration). Dès la fin de 1813 il avait été question de lui conférer ce grade, qu'il méritait déjà; il l'avait en tout cas bien gagné pendant la campagne de France. L'obtenir n'était pas seulement pour lui une récompense légitime, c'était un moyen de diminuer la distance qui le séparait encore de la duchesse de Frioul et de paraître plus digne d'elle. Il ne l'eut pas, parce que le duc de Raguse lui fit préférer un colonel qui était de ses parents. Ce n'était pas depuis quelque temps, paraît-il, la première fois que Fabvier croyait avoir à se plaindre de *son* maréchal. Aussi ne l'épargna-t-il guère en informant son frère de sa déception. « Je viens de voir, écrivait-il le 12 février 1815, passer sous mon nez un brevet de maréchal de camp et un emploi de quinze mille francs, par suite d'une des injustices dont cet homme, qui ne m'appelait que son cher ami, m'a gratifié. Cela n'est rien de nouveau; mais cela se présente maintenant. Tu sais pourquoi je le regrette. Je me trouve maintenant le premier à passer. Mais Dieu sait s'il y aura encore quelque parent !.. »

Le pauvre colonel ne se doutait pas qu'il ne serait général

1. Lettre datée de Paris (12 février 1815).

Digitized by Google

que quinze années plus tard et qu'il faudrait une révolution pour qu'il le devînt.

La lettre que nous venons de citer ne dénote pas seulement un accès momentané de mauvaise humeur contre Marmont. Nous y trouvons aussi la trace d'un désaccord politique qui, sans détruire encore l'affection de Fabvier pour le maréchal, ne permettait plus au colonel de vivre avec lui en aussi cordiale intimité que par le passé. Ce désaccord s'accentuait chaque jour. Le duc de Raguse, sans méconnaître les fautes de la Restauration, n'était pas d'avis que le Gouvernement dût pencher à gauche. Selon lui Louis XVIII avait eu tort de donner la Charte ; c'était un sacrifice funeste à l'*idéologie*, au *doctrinarisme;* la liberté de la presse était un présent détestable; les Bourbons auraient dû conserver en entier, ou à peu près, le système autoritaire de Napoléon [1]. Fabvier, lui, était *libéral;* il le fit bien voir depuis. Aussi ne s'entendait-il guère avec le maréchal quand la politique était mise en jeu ; c'est ce qu'attestent les lignes suivantes : « Je suis toujours fraîchement avec mon patron. J'ai eu, il y a deux jours, une scène assez vive dans laquelle je lui ai rappelé que dans aucuns temps, même ceux de la plus grande intimité, je n'avais embrassé de ses idées que celles qui m'avaient paru bien clairement dans le sens du bien public, que j'avais même résisté autant qu'il était en mon pouvoir à ce qui m'avait paru mal, que j'en avais souffert la peine par les injustices dont il m'avait accablé depuis, que, par conséquent, je ne voulais pas épouser sa conduite et renoncer à me justifier vis-à-vis des personnes qui pourraient me croire dans son sens... [2] »

De tout ce qui précède il résulte qu'au commencement de 1815, c'est-à-dire au moment où Napoléon s'apprêtait à quitter l'île d'Elbe, le colonel Fabvier n'était guère content des Bourbons et sentait se refroidir singulièrement son affection pour le duc de Raguse. Était-il pour cela disposé à trahir,

1. Voir ses réflexions à ce sujet dans ses *Mémoires*, t. VII, p. 31-37.
2. Lettre de Fabvier à son frère (Paris, 12 février 1815).

comme tant d'autres allaient le faire, le gouvernement qu'il servait ? Allait-il se joindre aux ennemis de Marmont et profiter de leur retour momentané au pouvoir pour l'accabler de son ingratitude ? Loin de là. Dans un temps où les consciences désorientées tournaient si aisément au vent du succès, sa droiture et sa générosité naturelle le préservèrent de toute palinodie, de toute faiblesse.

En ce qui concerne le Roi, il va sans dire que l'idée ne lui vint pas un instant de l'abandonner et d'aller rejoindre l'Empereur. S'il avait eu jadis pour ce dernier une admiration passionnée, il ne le regardait maintenant que comme un génie funeste à la France et voyait avec raison dans son retour l'avant-coureur de nouvelles calamités pour sa patrie. Mais, à défaut de cette considération, il en était une qui eût suffi pour le retenir : c'était le devoir militaire ; c'était le serment prêté au gouvernement établi. Donc, non seulement il ne concourut ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement, au triomphe éphémère de Napoléon, mais il ne tint pas à lui que l'illustre aventurier n'échouât dans son entreprise. Même après la défection du maréchal Ney, Louis XVIII pouvait encore se défendre. Marmont lui conseilla fort sagement de ne pas quitter Paris et, tandis que le duc et la duchesse d'Angoulême, le comte d'Artois et le duc de Berry grouperaient sur divers points de la France les forces royalistes, de se retrancher dans les Tuileries, qu'il se faisait fort de rendre imprenables. Le plan de résistance qu'il lui soumit fut en grande partie rédigé par Fabvier[1]. Mais l'âme du roi, pas plus que celle de ses parents, n'était à la hauteur du péril. Il ne songeait qu'à fuir et, en dépit de toutes les observations, il prit, dans la nuit du 19 au 20 mars, la route de Lille. La plus grande partie de sa maison militaire l'accompagna. Fabvier le suivit donc jusqu'en Flandre. Il eût voulu, en militaire énergique et sensé, aussi bien qu'en bon Français, que Louis XVIII au moins ne sortît pas du royaume, qu'il défendît

1. *Mémoires* du duc de Raguse, t. VII, p. 86-92.

Digitized by Google

résolument les places fortes du Nord. Il offrait pour sa part de s'enfermer dans l'une d'elles et d'y tenir contre toute attaque. Mais le parti de l'émigration l'emporta une fois de plus dans le conseil du prince ; et la famille royale ne se crut en sûreté que lorsqu'elle eut franchi la frontière et pris la route de Gand. Marmont la suivit jusqu'au bout. Mais Fabvier, comme beaucoup d'excellents royalistes, jugea, fort loyalement, que le devoir d'un soldat n'était pas de s'attacher à un souverain qui désertait son pays pour aller solliciter le secours de la coalition. On ne lui en fit pas du reste une obligation. Il retourna donc à Paris, non sans avoir fait connaître aux princes que, s'il entendait leur rester strictement fidèle, il prétendait aussi avoir sa pleine liberté d'action pour combattre au besoin les armées étrangères. Sa conscience était en repos et ce n'est pas sans quelque satisfaction qu'il adressait le 30 mars à son frère les lignes suivantes :

« Mon ami, me voilà de retour. J'ai été jusqu'en Belgique. J'y ai escorté le Roi et les princes. Je leur ai déclaré que leur départ me déliait et que tout étranger venant en France était mon ennemi, — quelle que fût sa cause ou son prétexte. J'avais offert de rester dans Hesdin ou Béthune et d'y soutenir un siège. C'est une affaire finie et j'ai le cœur très à l'aise d'avoir fait mon devoir... »

« ... Je suis, écrivait-il quelques jours plus tard, en assez bonne position dans la considération publique, et je t'assure que ce n'est pas maintenant quelque chose de commun. Adieu... Si on a la paix, je vais aux eaux ; sinon, si l'ennemi entre en France, je me rue dessus... [1] »

Si Fabvier s'était honoré en servant les Bourbons tant qu'ils ne s'étaient pas abandonnés eux-mêmes, il se conduisit également en homme de cœur, lorsqu'il prit la défense du maréchal Marmont, que l'Empereur, dans une proclamation célèbre, avait indignement calomnié. Au mépris de toute vérité, ce document, daté du golfe Juan, attribuait à la trahi-

1. Lettre du 6 avril 1815.

Digitized by Google

son la reddition de Paris par le duc de Raguse. Marmont, réfugié à Gand, riposta par une brochure qui fut publiée le 1er avril et où il faisait l'apologie de sa conduite pendant la journée du 30 mars 1814 et depuis, jusques et y compris les événements du 5 avril[1]. Cet écrit fut naturellement interdit en France par Napoléon. Fabvier prit la plume à son tour pour défendre son ancien chef. Ce n'était pas, bien entendu, pour le justifier de sa défection. Le colonel savait qu'à cet égard le maréchal était malheureusement trop vulnérable. C'était pour démontrer au public abusé, ce que l'Empereur savait fort bien, que Paris avait été loyalement, héroïquement défendu en 1814 et qu'il n'avait pas tenu au duc de Raguse que la capitale ne fût sauvée. Fabvier, qui avait signé comme commissaire de la convention du 30 mars, se croyait intéressé d'honneur à réfuter publiquement l'accusation lancée contre Marmont. Aussi s'empressa-t-il, après son retour de la frontière, de rédiger un récit exact et circonstancié de cette journée fameuse. Sa narration, vive, colorée, lumineuse, et qu'il a insérée plus tard presque sans changement dans le *Journal des opérations du 6e corps*, se terminait par ces lignes : « Le colonel Fabvier, après avoir accompagné l'Empereur de Russie, retourna dans la nuit à Essonne. Il rendit compte le 1er avril à S. M. de l'entrée des ennemis à Paris et de l'accueil à jamais honteux fait par les Parisiens à leurs vainqueurs. L'Empereur fut content de la défense, dont il savait déjà les détails, ordonna des mémoires de proposition pour les troupes qui avaient combattu. S. M. voulut bien alors reconnaître à la douleur du colonel Fabvier les sentiments d'un sujet fidèle et dévoué, et si S. M. daignait s'informer de sa conduite dans tous les temps, elle y verrait celle d'un citoyen et d'un homme d'honneur[2]. »

Le colonel voulut publier aussitôt son Mémoire, mais la

1. Il l'a reproduite comme pièce justificative dans le tome VII de ses *Mémoires*.
2. Cet exposé, dont nous avons le manuscrit sous les yeux, est daté de Paris, le 10 avril 1815.

Digitized by Google

police de Fouché veillait. Pas un imprimeur n'osa se charger de mettre en lumière ce petit écrit. De guerre lasse, Fabvier prit le parti de l'envoyer au général Drouot, son compatriote et son ami, qui, au moins, le présenterait à l'Empereur. « Mon général, lui écrivait-il le 12 avril, j'ai l'honneur de vous adresser une note que vous avez bien voulu me promettre de présenter à l'Empereur. J'ai essayé en vain de la faire imprimer. Je ne prétends pas m'ingérer dans les affaires politiques, mais je ne veux pas laisser attaquer mon honneur sans protester. Un de mes motifs en vous adressant ceci, mon général, est que vous puissiez voir que je n'ai rien fait qui doive me faire perdre votre estime et celle des gens d'honneur. Plusieurs personnes m'ont parlé des dangers que présentait une semblable démarche. Je vous déclare, mon général, que tous les dangers du monde ne m'empêcheront pas de repousser la calomnie... »

Drouot ne manqua pas de soumettre à l'Empereur la réclamation du colonel et lui en remontra le bien-fondé. Napoléon, qui était dans son tort et ne l'ignorait pas, lui répondit : « Je sais mieux qu'un autre tout ce qui s'est passé. Les circonstances m'ont fait une loi du langage que j'ai tenu ; mais que les choses s'arrangent et tout sera bientôt réparé[1]. »

L'Empereur rendait donc, au fond, justice au duc de Raguse. A plus forte raison ne méconnaissait-il pas la loyauté et les bons services de Fabvier. Aussi aurait-il voulu rattacher au plus tôt ce dernier à sa cause. Il lui fit offrir un commandement actif dans l'armée qu'il organisait et qui allait sous peu se mesurer en Belgique avec la coalition. Le colonel aurait pu accepter sans déshonneur. Beaucoup d'officiers qui étaient restés, comme lui, fidèles à Louis XVIII jusqu'au moment où il avait quitté la France, se ralliaient maintenant

1. *Mémoires* du duc de Raguse, t. VII, p. 131-132 : « Une autre fois, ajoute le maréchal, le général Clausel lui parla (*à l'Empereur*) avec intérêt de ce qui me concernait. » Il répondit : « Vous savez quelles sont les exigences de la politique. Ce que j'ai fait m'était commandé ; mais que tout s'arrange, il nous reviendra et j'aurai grand plaisir à l'embrasser... »



au drapeau impérial, parce qu'en face de l'Europe armée, hostile, implacable, il symbolisait l'indépendance nationale. Ses camarades, ses amis, son frère même lui conseillaient d'en faire autant. Il pouvait, en refusant, compromettre à jamais son avenir militaire. Il n'hésita pas ; il refusa.

Voulait-il donc, comme certains autres le firent, demeurer dans l'inaction pendant que tant de ses frères d'armes défendraient la frontière contre une nouvelle invasion ? Resterait-il spectateur impassible et neutre de l'assaut que la France était sur le point de subir ? Telles n'étaient point ses intentions, on a pu s'en convaincre par sa lettre du 30 mars. Le jour même où il adressait son mémoire justificatif au général Drouot, il écrivait à son frère : « Nous verrons ce que la fortune décidera de moi. Il y a assez de temps que je la connais pour me permettre de rire un peu de ses farces. Une chose pour ta boussole : Si l'ennemi entre, tu sauras que je suis à cheval pour le combattre. On ne s'égare pas avec cela[1]. »

Ses réflexions l'amenèrent bientôt à un parti qui conciliait sa répugnance à servir l'Empereur avec son désir ardent de servir son pays. Il résolut d'aller en Lorraine lever un corps de volontaires et de concourir ainsi pour sa part, sans titre officiel, à la défense de la patrie. Il avait eu la même idée en 1814. Cette fois il était bien déterminé à la réaliser. C'est ce qu'il annonçait à son frère en ces termes dès la fin d'avril : « Je compte partir sous très peu de jours, mon cher ami. J'irai aux eaux si on ne fait pas la guerre. Mais si l'ennemi entre en France, je ne resterai pas à rien faire. J'ai l'intention de faire ce que j'avais projeté l'année dernière. Cela réussira mieux cette année. Je ne me soucie pas d'être employé à l'armée dans ce moment. Je t'expliquerai cela. Dispose, si tu peux, quelques personnes à venir avec moi. Parles-en au Préfet. Je veux, sans avoir une bande de voleurs, avoir l'autorisation de marcher avec ce qui voudra me suivre à la défense de la patrie. Je partirai sans doute dans la semaine prochaine et

1. Lettre du 12 avril 1815.

Digitized by Google

nous causerons là-bas de toutes nos affaires. Explique au Préfet la chose comme elle est. Je dois aller aux eaux et pour cela n'ai point d'emploi dans l'armée. Mais j'y suis connu des chefs et des soldats. Je le suis dans la province par toi et par mon père. J'aurai du monde ; j'en ai déjà qui m'ont écrit. Remplis cette formalité en mon nom. Je ne veux cependant pas faire d'éclat. Je ne veux rien faire qu'en cas d'invasion et sur les derrières ou sur les flancs. Ces compagnies franches sont toujours des bandes de voleurs. C'est pour cela que je ne veux que l'autorisation d'avoir du monde, mais pas adopter le système de faire la guerre qu'on veut leur faire prendre[1]. »

Dans le courant de mai, il devint évident que la guerre aurait lieu. La coalition, loin de vouloir entrer en accommodement avec l'Empereur, l'avait mis hors la loi. Il massait presque tout ce qu'il avait pu réunir de troupes régulières sur la frontière de Belgique et s'apprêtait à franchir la Sambre pour aller attaquer Blücher et Wellington, double avant-garde des alliés. Courant au plus pressé, il laissait presque sans protection nos provinces de l'Est. Rapp, chargé de couvrir l'Alsace, Belliard, préposé à la défense de la Lorraine, n'avaient guère sous leurs ordres que des gardes nationaux mobilisés et ne pouvaient songer qu'à garder les places. C'est de Belliard, dont le quartier général était établi à Metz, que Fabvier se fit l'auxiliaire. Nous ne trouvons malheureusement parmi ses papiers aucune des lettres qu'il dut écrire en mai et en juin 1815 ; nous n'y voyons non plus presque aucun renseignement de nature à nous éclairer sur la façon dont il organisa son corps de volontaires et sur la part qu'il prit à la guerre, quand, à la suite de Waterloo, des troupes prussiennes, puis des troupes russes entrèrent dans les départements de la Moselle et de la Meurthe. Tout ce que nous savons, c'est que sa levée d'hommes n'avait guère été favorisée par l'administration impériale, toujours méfiante à l'égard des mouve-

1. Lettre datée de Paris (28 avril 1815).

Digitized by Google

ments populaires, qu'il était parvenu cependant à réunir quelques centaines de compagnons résolus, dévoués, et qu'il contribua pour sa bonne part, en juillet, aux succès de détail remportés sur l'ennemi par les corps francs *des Vosges* et de *la Moselle*, que commandaient avec lui le général Mériage, les colonels Viriot, Yung, Brice, l'avocat Frantz, de Metz, et quelques autres braves[1]. Grâce à lui, comme à eux, si le plat pays et les villes ouvertes furent occupés par l'étranger, les places fortes furent préservées de tout outrage. Montmédy et Longwy, notamment, attaquées avec vigueur, furent défendues victorieusement ; Metz eut une telle contenance que les Prussiens n'osèrent pas l'assiéger et se contentèrent de la surveiller au moyen d'un corps d'observation. C'est dans cette ville que Fabvier se trouvait un mois après Waterloo, bien décidé, comme ses soldats, à ne pas permettre que les ennemis y entrassent, même au nom de Louis XVIII. A ce moment le Roi était rétabli ; l'armée de la Loire était sur le point d'être licenciée ; Paris était occupé et pillé ; les derniers défenseurs de la France étaient désavoués par le gouvernement français ; la terreur régnait partout, mais principalement dans les provinces de l'Est. Un ancien émigré, le comte d'Olonne, qui servait la Russie, était devenu gouverneur militaire de Nancy et menaçait de faire fusiller tous ceux des habitants qui « oseraient troubler la tranquillité publique ou qui se permettraient la moindre insulte envers un soldat allié[2] ». Qu'on juge des alarmes au milieu desquelles vivaient les parents de Fabvier. Ces deux pauvres vieillards suppliaient le colonel de faire sa soumission, de retourner à Paris, de reprendre son service auprès du Roi. Mais il était dans une fièvre, dans une exaltation qui ne lui permettaient pas de se rendre à leurs prières et dont on peut juger par l'extrait suivant d'une lettre qu'il adressait le 22 juillet à sa mère :

« Ma chère maman, j'ai souffert bien vivement de toutes

1. Ach. de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. III, p. 393-410.
2. *Ibid.*, p. 389-390.

Digitized by Google

vos peines et d'autant plus que j'ai blâmé de toute l'amertume de mon cœur les malheureux qui nous ont attiré tant de calamités. Il y a longtemps que je sais à quoi m'en tenir sur l'homme que l'on adorait et sur mon pays. Tout cela sont des coups du ciel; il faut les recevoir avec soumission, mais avec dignité, et si l'on se soumet à Dieu, il ne faut pas se soumettre à l'étranger. La ville de Metz a fait sa soumission au Roi. Mais nous n'en sommes pas moins disposés à la défendre pour la France contre toute la terre, et si les ennemis prétendent à nos places, ce sera sans doute un trait de lumière pour les gens même les plus aveuglés. L'armistice se conclut aujourd'hui même. Ainsi on ne se battra plus que sur les ordres du Roi. »

Le même jour, 22 juillet, il écrivait à son frère: « J'ai tout lieu de me tranquilliser, par tous les rapports qui nous ont été faits; il n'est rien arrivé de funeste à Nancy. Mais je sais aussi que vous êtes cruellement étrillés. C'est avec bien du chagrin, mon cher ami, que je me suis aperçu que j'avais mieux jugé des choses que toi. Quant à l'infernal coquin qui nous a perdus avec tant de lâcheté et de perfidie, je ne sais quelle punition le ciel lui réserve, mais à coup sûr elle n'égalera pas ses crimes. Je suis bien loin de me glorifier du triste triomphe que j'ai remporté sur toi. Le profit que je désire en tirer, c'est que dorénavant tu me laisses faire à ma guise et d'après la connaissance que j'ai chèrement payée de ce bas monde. Je n'ai pas été aussi utile dans ce pays que j'aurai pu l'être. Cela tient à des circonstances particulières. Cependant j'y ai produit quelque bien. J'ai fait une expédition qui aurait été bien brillante si elle avait réussi; des gens bien pensants avaient prévenu l'ennemi; je suis rentré cependant sans perdre un homme... Mon grand but a été rempli. J'ai voulu constater mon opinion. J'avais refusé le service que m'offrait l'Empereur. Je n'ai pas voulu faire de serment de fidélité, et cependant, quand le misérable a été renversé, que tout le monde voyait bien que le Roi allait remonter sur le trône, j'ai

Digitized by Google

fait une attaque vigoureuse et, si je n'ai pas égorgé 800 hommes, ce n'est pas ma faute. Voilà l'esprit dont il faut se pénétrer. Tout contre l'étranger, quelque mauvais, quelque honteux que soit un gouvernement, s'y réunir tous, n'importent les couleurs. Après cela, il y a des choses que l'on se doit, il ne faut pas les oublier non plus. Pour rien au monde je ne rentrerai dans la maison du Roi. Si le ministre m'appelle à d'autres fonctions, où je puisse être utile, je les accepterai, quoique avec répugnance; sinon qu'on me laisse à la demi-solde, ce qui me convient assez. Je n'imagine pas que tu combattes ce projet-là. Certes j'aurais beau jeu pour rentrer au palais. J'y ai mérité de l'estime, surtout à la fin. Mais je ne veux pas me trouver mêlé avec des étrangers, avec des émigrés qui viennent de rentrer encore une fois avec les bagages. Mon parti est bien pris, mais il m'est agréable que tu l'approuves, et je n'en doute pas. Il faut avoir le diable au corps pour aimer encore les faveurs après tout ceci... »

Ces nobles sentiments touchaient sans doute Fabvier l'aîné, aussi bien que son père et sa mère. Mais tous les trois unissaient leurs instances pour déterminer le colonel à quitter Metz. C'était en vain. Ce dernier écrivait encore le 30 juillet à son correspondant de Nancy : « Tant que la paix ne sera pas faite et publiée et l'intégrité de la France reconnue, je ne quitterai pas ce poste. Le général Miollis, bon juge, m'a félicité. Pour aller te voir, c'est difficile. Je m'égorgerais avec le premier Russe. Tu peux me faire un plus grand plaisir : viens me voir à Metz, ne fût-ce qu'une demi-journée. »

Dix jours plus tard, il résistait plus que jamais aux prières de ses parents, dont le pathétique, au lieu de le toucher, cette fois, l'irritait. « Je suis fort mécontent des lettres de mes parents. Ils me font des phrases de sentiment, me prient au nom de leur vieillesse, etc. Tout cela est du joué. Bref, je ne veux pas partir, en voilà assez comme cela... Quand je me détermine à quelque chose, ce n'est pas d'après des fantaisies que je changerai d'avis... Tout cela, c'est de la présomption de sa-

Digitized by Google

gesse que vous avez tous... Grâces à Dieu que pour mes devoirs je ne demande conseil à personne. »

Les termes de cette lettre étaient un peu vifs. Aussi s'en excusait-il le surlendemain : « Pardonne-moi, mon ami, si je t'ai écrit précipitamment. Les lettres de mes parents m'avaient donné une humeur de dogue. Je déteste de voir abuser des mots et des sentiments que tout le monde doit respecter et peu prodiguer... [1] » Mais ses dispositions restaient les mêmes. Le 14 août, il croyait encore à une attaque possible de Metz par l'ennemi et annonçait l'intention de défendre cette place, quoi que pût ordonner le Roi. Il s'occupait encore de recruter de nouveaux volontaires. « Malgré mon mépris pour notre race, écrivait-il, j'espère que si les étrangers voulaient assiéger Metz, il se trouverait encore quelques hommes qui viendraient s'y jeter. Les ordres que le Roi pourrait donner en pareil cas seraient évidemment arrachés, par conséquent regardés comme non avenus. Quand Charles-Quint fit le siège de cette Pucelle, un gros de gentilshommes lorrains s'y jeta avec le duc de Guise et le lui fit lever. On a tant crié contre les gentilshommes, voilà une belle occasion de faire mieux qu'eux. Parle de cela à C. H. [2] et à d'autres en secret. Si la chose en vient là, il est probable que je serai envoyé pour glaner des gens d'honneur dans le pays. Je pense bien qu'on ne me laissera pas rentrer seul... Nous n'avons rien de nouveau ici (officiel) ; dis-moi ce que vous savez de l'Alsace, de Belfort, etc., enfin ce qu'on dit et fait chez vous. Adieu. Mande-moi un mot sur ce que tu penses qu'on pourrait décider de gens à venir ici en cas de besoin. Mézières, Soissons, Valenciennes ont reçu beaucoup de renforts volontaires. Notre province, qui a tant fait de bruit, sera-t-elle la seule à ne pas agir ? »

On juge des inquiétudes, des transes que de pareils projets devaient donner aux parents de Fabvier. Son père ne cessait

1. Lettre datée de Metz (11 août 1815).
2. Ces initiales désignent sans doute un de ses compatriotes nommé Charles Henry, brave officier dont il parle dans beaucoup de ses lettres avec la plus vive amitié.


Digitized by Google

de lui représenter que ses craintes à l'égard de Metz étaient vaines, que ses démonstrations belliqueuses le perdaient, qu'elles nuiraient certainement à son avenir. Le colonel lui répondait, sans céder, en le rassurant de son mieux : « J'ai reçu des nouvelles de Paris, on est fort loin de blâmer mon séjour ici, d'ailleurs cela me serait assez indifférent. Je ne suis pas aussi facile que le *meunier* de La Fontaine. Je n'agis que d'après moi, et vous conviendrez que jusqu'ici j'ai assez bien réussi. Ainsi, mon cher papa, tranquillisez-vous, laissez faire les caquets, ils ne m'inquiètent pas du tout. Dernièrement on ne m'approchait pas, j'avais marqué trop de fidélité au Roi. Maintenant je suis un bonapartiste. Et vous croyez que c'est d'après cela que j'irai prendre mon parti ? Je vous prie de faire mille compliments pour moi à toutes les personnes que vous savez. Vous pouvez leur dire que malgré tout je serai bien reçu à Paris et que, quoique je ne demande rien, suivant mon habitude, je n'aurais pas moins aussi bonne part qu'une autre[1]. »

Au fond, le colonel n'était peut-être point aussi sûr du bon accueil des princes qu'il voulait le paraître. Ce qu'il y avait de certain, c'est que, même dans leur entourage, sa conduite avait des approbateurs. Le plus haut placé et le mieux disposé à le servir était Marmont, qui était revenu avec eux et qui, pénétré de reconnaissance pour le courage avec lequel son ancien aide de camp l'avait défendu pendant son exil, ne demandait qu'à le faire rentrer en grâce. Fabvier lui avait écrit avant comme après le retour du Roi, et voici en quels termes cordiaux le maréchal lui avait répondu :

« J'ai reçu de vos nouvelles avec un bien grand plaisir, mon cher Fabvier, et j'ai apprécié comme elles le méritent toutes les preuves d'attachement que vous m'avez données. J'ai reçu dans mon exil seulement deux de vos lettres ; les autres ont été interceptées. Vous m'avez bien jugé et vous avez rendu justice aux sentiments qui m'animent. Quelque douloureux

1. Lettre écrite à Metz, non datée, mais antérieure de fort peu de jours au départ de Fabvier, qui eut lieu vers la fin d'août ou dans les premiers jours de septembre.

Digitized by Google

qu'ait été mon départ, quelque pénible que soit un état de proscription non mérité, l'un et l'autre m'ont paru mille fois plus cruels que mon retour, et les sentiments déchirants qui l'ont accompagné ont anéanti toute la joie que la vue de mes amis et de mon pays aurait dû faire naître. Je regrette de ne pas vous avoir vu et que vous restiez loin de nous. Cependant je ne vous désapprouve pas ; les motifs que vous me donnez sont dignes de vous, de votre conduite sûre, laquelle a toujours été celle d'une âme élevée et d'un cœur droit. Vous pouvez vous reposer sur moi pour être...[1] comme vous le désirerez, et si la chose est possible. Vous avez raison, mon cher Fabvier. Après tant de secousses et tant de déchirements, il n'y a plus d'autres vœux à former.....[2] de son pays et pour soi le repos. Adieu, mon cher Fabvier, donnez-moi de vos nouvelles et comptez à jamais sur l'amitié que je vous ai vouée pour la vie[3]. »

On était à la fin d'août. L'armée de la Loire et les gardes nationales étaient licenciées. Mais grâce à la ferme attitude des bons Français qui, depuis deux mois, s'obstinaient à tenir fermées nos places fortes du Nord et de l'Est, l'ennemi ne parlait plus d'attaquer ni Metz ni Strasbourg. Les garnisons allaient être licenciées à leur tour. Les négociations pour la paix étaient commencées et l'on savait que, malgré la rapacité prussienne, l'empereur de Russie ne laisserait pas démembrer la France. Fabvier consentit enfin à quitter les bords de la Moselle. Il n'avait point changé d'avis en ce qui concernait l'emploi qu'il devait faire de ses talents et de son grade. Sa détermination de ne pas rentrer aux gardes du corps était irrévocable; et comme son frère essayait encore, par des considérations politiques, de le faire revenir sur sa décision, il coupait court à toute tentative nouvelle de ce genre par les lignes que l'on va lire :

1. Ici une déchirure du papier a fait disparaître plusieurs mots.
2. *Id.*
3. Fabvier a joint la copie de cette lettre, qui n'est pas datée, à celle qu'il adressait à son frère le 14 août 1815.


Digitized by Google

« Ton sermon de six pages m'a tellement effrayé que je n'ai pas eu le courage de te répondre. Quelle diable de manie astu donc de me faire toujours des sermons?... Le plus sûr, voistu, mon cher, c'est de mettre de côté entre nous tout conseil de conduite, toute discussion politique. Je te déclare une fois pour toutes qu'aucunes considérations d'amitié ni de confiance n'agiront jamais sur mes déterminations. Je veux avoir l'esprit tranquille et être conséquent avec mes principes. Ainsi laisse-moi tranquille là-dessus. Si tu me parles encore d'emploi, de tout cela, je suis capable de faire un bon serment de ne rien accepter de ce qu'on pourra m'offrir. Je ne veux pas répondre à ta lettre parce qu'elle est ennuyeuse. Tu me réponds sans m'avoir lu. Je garderai ta lettre et te la ferai relire. Tu verras que tu en penseras comme moi. Pour Dieu, je te le répète, plus de politique, plus de conseils... Toi qui te plains que je te gronde trop, comment trouves-tu cette lettre-ci? d'abord rappelle-toi que j'écris comme je parle et que je ne me donne pas la peine de te mâcher les choses. Je sais d'ailleurs que tu es bon cheval de trompette et que ta première lettre sera encore une grande pièce politique... [1] »

Dans les premiers jours de septembre, le père et la mère de Fabvier purent fêter le retour si longtemps souhaité de l'impétueux colonel. Son frère, toujours grondé, mais toujours aimé, vint le rejoindre à Pont-à-Mousson et à Pagny. La famille ne manqua pas sans doute de recommander de plus belle à l'enfant terrible, qui était son orgueil et son effroi, la douceur, la souplesse, toutes les qualités enfin qui lui manquaient. C'était peine perdue. Fort peu après, Fabvier rentrait à Paris. Ce qu'il y vit n'était pas de nature à le rasséréner et à le rapprocher des princes. On venait d'y fusiller La Bédoyère; on allait y juger le maréchal Ney; la *Chambre introuvable* était sur le point de se réunir; il y soufflait, comme dans presque toute la France, un vent furieux de réaction et de vengeance.

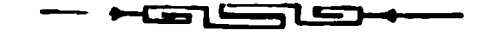
1. Lettre datée de Metz (26 août 1815).

Digitized by Google

Le colonel, dont la noble conduite pendant les Cent jours méritait les éloges de tous les gens de cœur et de tous les partis, allait être traité en suspect aux Tuileries, en attendant qu'il fût persécuté. On verra dans les chapitres qui vont suivre comment les Bourbons devaient réduire ce serviteur loyal et sans reproche, non seulement à cesser de les servir, mais encore à les combattre.

A. DEBIDOUR.

(*A suivre.*)



Digitized by Google

CÉRUTTI

ET

LE SALON DE LA DUCHESSE DE BRANCAS A FLÉVILLE

1778-1784.

La première fois que Cérutti fut reçu au château de Fléville, la duchesse de Brancas vint à sa rencontre, lui mit un anneau au doigt et lui dit avec une grâce et une bonté parfaites: « C'est l'amitié qui vient récompenser le mérite[1] ! » Cet hommage paraît à peine excessif ; car, si Cérutti eut des faiblesses regrettables, du moins son esprit n'était pas sans distinction, ses œuvres sans valeur, ni sa vie sans intérêt.

Cependant, c'est moins la personne de Cérutti qui attire aujourd'hui notre attention que ses relations amicales avec l'élite de la société lorraine et même de la société française à la fin du XVIIIe siècle. L'amitié de la généreuse duchesse le fit entrer de plain-pied dans un cercle choisi de poètes, de philosophes et de grandes dames qui charmaient tantôt Paris et tantôt la Lorraine par l'agrément de leur esprit et la franche cordialité de leurs rapports.

Les espérances et les illusions, les mœurs élégantes, mais trop faciles, de ces grands seigneurs ont été mille fois décrites; néanmoins elles exercent toujours sur l'esprit une puissante séduction. Plus les temps où ils ont vécu se rapprochent de la Révolution, plus leur folle insouciance nous attache. Nous croyons voir des enfants aimables et imprévoyants qui jouent sur le bord d'un précipice et qui le bravent avec la superbe

1. Cf. *Biographie historique* de Michel, article *Cérutti.*

Digitized by Google

inconscience de leur âge. Nous savons que l'abîme les a engloutis, et nous n'en contemplons leurs jeux qu'avec un intérêt plus poignant : nous sommes impatients de voir quelle course folle, quelle bravade finale les a emportés à jamais dans le tourbillon.

Disons donc une fois de plus les qualités séduisantes et les funestes défauts de cette haute société. Une correspondance inédite [1] de Cérutti nous guidera dans cette étude et nous donnera de piquants détails, non seulement sur les œuvres de Cérutti à cette époque, mais sur les mœurs d'un petit salon lorrain dont les membres étaient pour la plupart fameux dès le temps du roi Stanislas; nous y trouverons même une esquisse de la vie littéraire, politique et religieuse de la France dans les années qui précédèrent la Révolution.

Mais faisons d'abord connaissance avec Cérutti et avec les autres personnages lorrains que reçoit à Fléville la duchesse de Brancas.

I.

Joachim Cérutti [2], né à Turin en 1738, avait fait de brillantes études chez les Jésuites de cette ville, puis était entré tout jeune dans la Compagnie. Professeur à Lyon dès 1759, il ne tarde pas à attirer les regards sur lui par le succès de ses dissertations et de ses discours littéraires et philosophiques. Ses idées ingénieuses, son style distingué, lui méritent trois fois

1. Cette correspondance entre Cérutti et Mme Durival nous a été communiquée avec la plus aimable obligeance par Mme la baronne de Ravinel, de Sommerviller, et par Mme Duroselle, la femme de l'agriculteur bien connu, toutes deux héritières des papiers de Mme Durival. Elle comprend 50 lettres ou billets de Cérutti, deux lettres de la duchesse de Brancas; une lettre de la marquise de Boufflers; toutes adressées à Mme Durival et datées de Fléville ou de Paris; enfin, Mme Durival a conservé le brouillon de trois de ses réponses à Cérutti. Ces lettres sont écrites de 1778 à 1790; mais à partir de 1785, elles sont très rares. — Tous les détails cités dans les pages qui suivent sans indication de source sont empruntés à cette correspondance.

2. Voir sur Cérutti : Quérard, *la France littéraire;* — Rabbe, *Biographie des contemporains;* — la *Biographie universelle* de Michaud; — le *Dictionnaire de la conversation;* — la *Biographie historique de Lorraine*, par Michel; — Cubières de Palmezeaux, *Coup d'œil sur J. A. J. Cérutti*, Paris, 1792; — et les principaux dictionnaires biographiques.

Digitized by Google

les prix proposés par les Académies de Montauban et de Toulouse ; il a même l'honneur de voir une de ses œuvres attribuée à J. J. Rousseau[1].

Sa réputation naissante porte son nom jusqu'aux oreilles du roi Stanislas, l'ami des Jésuites avant d'être celui des philosophes, qui demande et obtient Cérutti pour sa maison des Missions Royales de Lorraine. Le supérieur, l'habile et puissant P. de Menoux, saurait tirer parti d'un sujet si brillant.

A ce moment, la Compagnie de Jésus se voyait attaquée par les Parlements et par l'opinion publique ; Cérutti était jeune, ardent ; sa plume était alerte et vive : il écrirait une Apologie de l'Institut accusé, rappellerait tous les services rendus par les Jésuites dans les missions et dans l'enseignement, et contribuerait à ramener à la Compagnie les esprits égarés. Cérutti se met à l'œuvre : le P. de Menoux et le P. Leslie[2] lui fournissent les arguments, et il les orne de son style élégant et souple. Dès 1762 l'ouvrage paraît en trois volumes[3]. Il ne suffit pas, il est vrai, pour conjurer les édits que Choiseul prépare contre la Compagnie ; mais il réussit à établir la renommée de Cérutti et à justifier les espérances que le roi Stanislas avait fondées sur lui.

L'année suivante (1763), sur le désir de Stanislas, il est reçu membre de l'Académie Royale de Nancy, et il prononce un discours de réception sur « l'Intérêt d'un ouvrage » ; discours de rhéteur, dogmatique, technique, sec, malgré des aperçus ingénieux.

Stanislas fait plus encore pour son protégé : dans le temps

1. Œuvres de cette époque, publiées de 1759 à 1761 : *Dissertation sur les monuments antiques ; — Lettre sur les avantages et les origines de la gaieté française ; — Combien un esprit trop subtil ressemble à un esprit faux ; — Quelle est la cause que les Républiques nouvelles fleurissent moins que les anciennes ? — Pourquoi les arts utiles ne sont-ils pas cultivés préférablement aux arts agréables ? — Les vrais plaisirs ne sont faits que pour la vertu ; — La lumière des lettres n'a-t-elle pas plus fait contre la fureur des duels que l'autorité des lois ? — Discours sur l'origine et les effets de ce désir si général et si ancien de transmettre son nom à la postérité.*

2. D'autres disent le P. Gryffet.

3. *Apologie générale de l'Institut des Jésuites*, 3 vol. 1762. La même année paraissent 3 éditions de l'ouvrage en trois formats différents : in-12, in-8°, in-4°.

Digitized by Google

même où les Jésuites sont expulsés de France, comme pour protester contre cette mesure, il recommande Cérutti à la reine, sa fille, et au Dauphin, son petit-fils. Le Dauphin l'attache en effet à sa maison et à sa personne, apprécie bientôt les qualités de son esprit, et lui donne sa confiance. Ainsi la fortune sourit à ce jeune homme, qui peut rêver de jouer un grand rôle auprès du futur roi de France.

Mais ce beau rêve se dissipe bientôt: le Dauphin meurt et emporte avec lui dans la tombe les espérances de Cérutti. L'infortuné se désole et n'a d'autre consolation que de louer les vertus de son protecteur dans un poème publié en 1766, et de rester toujours fidèle au souvenir de ses bienfaits.

Autre déception ! Quoique le Dauphin fût un modèle de vertu, son entourage était mondain, et la cour est un pays dangereux pour une imagination ardente et inquiète comme celle de Cérutti. Il n'était pas prêtre ; le pape le relevait indirectement de tous ses vœux en supprimant son Institut : cette liberté que le malheur des temps lui rendait, il ne sut pas la régler, et il donna tête baissée dans tous les écueils qui se dressaient sur son chemin. « Il ne fut pas exempt, dit Rabbe [1], de la contagion attachée au séjour de la cour et conçut pour une grande dame une passion violente et durable, qui paralysa pendant quinze années ses facultés morales. »

Il fit même, sous la funeste influence de cette passion, une démarche déshonorante. « Il présenta en avril 1767 une requête au Parlement pour être admis à abjurer les principes de la Société qu'il avait défendue cinq ans auparavant avec énergie et conviction ; il poussa plus loin la faiblesse et donna pour motif de sa conduite qu'il avait eu lieu, plus qu'un autre, de reconnaître les vices de l'Institut des Jésuites. Sa requête ne fut pas reçue et il en fit présenter une autre au Conseil du Roi, en mai suivant, par M. de Saint-Florentin. » Mais Cérutti jouissait des bonnes grâces de la reine : c'était un titre suffisant pour être détesté de Louis XV. « Le roi interrompit le

1. *Biographie des contemporains*, art. *Cérutti*.

Digitized by Google

ministre en lui disant qu'il connaissait cette affaire, qu'il fallait expédier sans délai une lettre de cachet pour que le P. Cérutti, qui n'était pas son sujet, sortît de France..... » Le roi se retournant ensuite vers les personnes qui étaient près de lui, ajouta : « C'est un monstre[1] ! »

Mais Louis XV était-il capable d'une résistance énergique? Cérutti était « appuyé par des personnes très marquantes à la cour » ; il avait la protection de Choiseul, heureux de voir un jésuite si docile aux édits royaux : la lettre de cachet ne fut pas expédiée et il obtint de prêter serment. Nouvelle humiliation! Le procureur vient recevoir sa signature : Cérutti met son nom au bas de l'acte et demande froidement : « Y a-t-il encore quelque chose à signer ? » — « Oui, répond le magistrat, l'Alcoran! mais je ne l'ai pas chez moi[2] ! » Il fallut dévorer cette honte; et ce fut sans profit pour sa passion qui resta malheureuse.

Tant de rebuts et de déceptions abattent Cérutti : il souffre de ses beaux rêves envolés : sa santé s'épuise, sa foi se perd, son esprit se voile, son âme succombe sous le poids de chagrins trop violents pour sa nature délicate : c'est un malade désespéré. Mais l'amitié vient à son secours. La duchesse de Brancas l'avait rencontré à Fléville chez la M^ise Des Armoises, pendant que Cérutti habitait Nancy; elle l'avait retrouvé à la cour du Dauphin : elle le prend en pitié, l'institue son secrétaire, ne s'en sépare jamais et veille sur lui avec une tendresse vraiment maternelle. Elle le ramène ainsi chaque année à Fléville, comme à un asile de paix et de doux loisir, qui rendra la santé à ce corps malade, la sève et la vigueur à ce talent menacé, le calme et l'espérance à cette âme tourmentée.

II.

Le château de Fléville appartenait à la maison de Beauvau depuis le milieu du XVIe siècle[3]; il avait conservé son aspect

1. Cf. Quérard, *France littéraire*.
2. *Biographie universelle* de Michaud.
3. Cf. H. Lepage, *Communes de la Meurthe* et *Statistique de la Meurthe*.

Digitized by Google

de manoir seigneurial avec ses fortes tourelles et ses larges fossés remplis d'eau : Richelieu l'avait respecté, pendant les guerres, pour plaire à Henri II de Beauvau, l'auteur des Mémoires sur Charles IV. Malgré ses souvenirs et sa splendeur, la branche aînée de Beauvau l'avait délaissé au début du XVIII[e] siècle pour Haroué, et elle en abandonnait la jouissance à divers membres de sa maison. Ainsi en 1738 le marquis de Beauvau est propriétaire de la terre de Fléville ; ainsi encore en 1768 le marquis Des Armoises, marié à Anne de Beauvau, et en 1773 un comte de la Marck viennent y finir leurs jours.

C'est aussi, croyons-nous, par suite d'une alliance de famille que la duchesse de Brancas y était reçue depuis 1738. Louise-Diane-Françoise de Clermont-Gallerande[1] avait épousé, en février 1738, Louis de Brancas, duc de Villars (1663-1739), dont la sœur était mariée à Gabriel-Henri, marquis de Beauvau (1655-1738). Elle était donc la belle-sœur du seigneur de Fléville et c'est à ce titre qu'elle venait y passer l'été. Son mari mourut en 1739 et la laissa sans enfants[2] ; mais l'amitié suffit à entretenir entre elle et Fléville les liens que la mort aurait pu briser, et la duchesse continua à y passer chaque année plusieurs mois. Même vers 1780, c'est elle qui en fait les

1. Cf. La Chesnaye-Desbois, articles *Brancas* et *Beauvau*. — Il nous reste quelques doutes sur l'origine de la duchesse de Brancas et sur les causes de sa présence à Fléville, malgré des recherches sérieuses à Paris et à Nancy auprès de savants aussi autorisés que complaisants.

2. Mais Louis de Brancas avait eu d'un premier mariage Louis-Antoine de Brancas, duc de Villars, comte de Lauraguais, dont le petit-fils Louis-Léon-Félicité, comte de Lauraguais (1733-1824), est connu par son goût pour les plaisirs aussi bien que pour les lettres et les sciences. C'est lui qui, en 1759, donne 20,000 livres aux comédiens pour qu'ils suppriment les banquettes de spectateurs qui garnissaient les deux côtés de l'avant-scène du Théâtre-Français. Il embrasse avec ardeur les principes de la Révolution ; est néanmoins incarcéré sous la Terreur, puis délivré par le 9 thermidor. Notre duchesse de Brancas était son aïeule par alliance. Cérutti s'en souvient en 1790 dans une querelle publique. Le comte de Lauraguais avait publié sans autorisation deux billets de Cérutti, compromettants pour lui ; Cérutti, qui avait été longtemps son ami, lui répond dans une lettre à M[me] ***, où nous relevons les paroles suivantes : « Il m'a persécuté six ans de suite de ses projets, de ses aventures, de ses ouvrages. » Même les membres de sa famille avaient conseillé à Cérutti de se débarrasser de ce fâcheux : « Mais, ajoute-t-il, je respectais en lui un nom auquel une reconnaissance, pour ainsi dire filiale, m'attachait ; je respectais les larmes qu'il avait données à une de ses aïeules, l'appui de ma jeunesse et l'oracle de mon inexpérience... »

Digitized by Google

honneurs : elle y invite elle-même, ou y fait inviter par Cérutti; elle y est fêtée et paraît être le centre de toute cette société.

Du reste son âge, ses qualités, ses fonctions à la cour justifient ces hommages. Elle avait épousé en premières noces un de ses cousins, Georges-Jacques de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, mort sur les champs de bataille en 1734. Devenue duchesse de Brancas, elle avait été nommée en 1747 dame de compagnie de Mesdames de France. Puis en octobre 1750 elle avait obtenu le droit de survivance à la charge de dame d'honneur de la Dauphine, qu'occupait alors une autre duchesse de Brancas, sa belle-fille, mariée à un fils que son mari avait eu d'un premier lit. Elle n'entra dans l'exercice de cette fonction qu'en 1762, après la mort de sa belle-fille, à peu près vers le temps où Cérutti était accueilli par le Dauphin. En 1782, la duchesse de Brancas est encore attachée à la cour et habite tantôt le Louvre, tantôt le Palais-Bourbon.

Le trait le plus saillant de sa physionomie, c'est une bonté extrême. Cérutti loue à chaque instant « le calme, la sérénité, la béatitude qui lui sont si naturelles » ; il vante la douceur de son caractère, le charme de son amitié, sa philosophie :

Qui prévient les chagrins, ou qui les pacifie [1].

De son côté, Devaux, l'ancien lecteur du roi de Pologne, chante sa bienfaisance :

D'autres plaisirs plus de son choix,
Que l'on trouve moins à la ville
Que sous les plus rustiques toits,
L'attendent encore à Fléville :
Elle y répandra le bonheur
Qui suit partout sa bienfaisance.
C'est le vrai besoin de son cœur,
Et c'est l'effet de sa présence [2].

1. Dédicace du poème sur le *Jeu d'échecs*.
2. Épître de Devaux à Cérutti ; papiers de Devaux, à la bibliothèque de Nancy, manuscrit n° 609.

Digitized by Google

Sa conversation et ses lettres sont celles d'un esprit délicat qui s'intéresse sans passion à toutes les questions politiques et religieuses de son temps, mais qui préfère à ces grandes idées le charme des beaux-arts, la poésie que tout le monde cultive autour d'elle, la peinture où elle s'essaye elle-même jusqu'à la fin de sa vie : Là (à Fléville), dit Devaux :

> Là dans mille fleurs naturelles,
> Brancas cherchera des modèles
> Aux fleurs qui naîtront sous ses doigts [1].

Aussi aime-t-elle le séjour de Fléville, où ses goûts trouvent si complète satisfaction, où la vie se passe entre amis sincères dans une douce et libre familiarité. Elle fait les honneurs du château avec une aimable gravité : on dirait tantôt une mère qui sourit aux ébats de ses enfants, tantôt une reine qui reçoit les hommages de sa cour. Le respect l'emporte peut-être sur la familiarité, mais pas assez pour empêcher ses amis, et surtout le spirituel Devaux, de lui adresser une plaisanterie ou un mot galant.

Elle trouvait à Fléville l'élite de la société lorraine. Les débris de la cour de Stanislas, les survivants de cette génération spirituelle et brillante, que Voltaire et Mme du Châtelet ont formée, semblent s'y être donné rendez-vous. Si on n'y rencontre plus ni Voltaire, ni Mme du Châtelet, ni La Galaizière, ni le comte de Tressan, ni même Saint-Lambert qui sacrifie la Lorraine à la France, du moins y reste-t-il encore des esprits distingués [2].

Voici d'abord les membres de la famille de Beauvau : le prince et la princesse de Beauvau, qui habitent d'ordinaire Paris ou le Val, près Saint-Germain, mais qui n'oublient pas la

1. *Ibid.*
2. L'esprit, la galanterie et les fautes de cette société ont été assez souvent peints, et par des maîtres, pour nous dispenser d'y revenir. Voir, pour l'époque de Stanislas, d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, tome IV, pages 320 et suiv. ; — Desnoiresterres, *Voltaire à la cour* ; — pour l'époque qui suivit, de 1766 à 1780 : E. Meaume, *la Mère du chevalier de Boufflers* ; — et le discours de M. Druon à l'Académie de Stanislas sur le Chevalier de Boufflers en 1885.


Digitized by Google

Lorraine[1]; puis la comtesse de Mirepois, sœur du prince; puis la marquise de Boisgelin, sa nièce ; puis surtout la fameuse marquise de Boufflers, la mère du Chevalier, l'amie de Stanislas. Elle touche à ses 70 ans ; mais son esprit est toujours vif et son cœur tendre. Elle séduit encore par son amabilité : « Elle a, dit la duchesse de Brancas, mille qualités dont chacune suffirait pour faire une société infiniment agréable. » Elle va quelquefois au Val, chez le prince, son frère, ou à Paris chez la duchesse de Brancas ; mais la Lorraine est son séjour habituel : elle vit à Fléville et surtout à Nancy chez une amie, Mme de Lenoncourt, qui elle aussi fréquente la société de la duchesse de Brancas. La marquise aime la Lorraine : « C'est là, dit-elle, que je veux vivre et mourir. » Elle y vit de son passé, qu'elle ne paraît pas regretter ; elle y jouit de ses amis, qu'elle aime comme à trente ans.

Elle reste surtout attachée à Devaux, l'aimable *Panpan* de Mme de Graffigny ; elle lui écrit ; elle le rencontre chez des amis communs ; elle va même souvent faire un séjour chez lui, dans sa petite maison de la rue d'Allemagne, quoiqu'elle ne puisse se résoudre à habiter Lunéville, devenu une nécropole depuis la mort de Stanislas[2]. Elle console son « cher Veau », comme elle l'appelle familièrement, de la vieillesse et des rhumatismes qui le menacent. Venez voir, dit Devaux à d'autres amies :

> Venez voir mes jardins....
> Sous les pas de Boufflers chaque jour s'embellir ;
> Venez me voir jouir du bonheur qui m'enchante ;
> Venez voir à ses pieds votre ami rajeunir[3].

Et vraiment cette douce influence le rajeunit ; c'est en vain qu'il se plaint sans cesse de sa santé et de son âge, il reste à 70 ans l'agréable épicurien, l'ami de la vie facile, le spirituel

1. Voir les *Mémoires* de Marmontel, sur la bonté et la distinction du prince et de la princesse.
2. Voir E. Meaume, *op. cit.*
3. Vers de Devaux à Mlle Regnault d'Ubexi et à Mme Durival. — Manuscrit 609 de la Bibliothèque de Nancy.

Digitized by Google

causeur qui avait eu tant de succès et de bonnes fortunes. Il reste le poète de salon autrefois si goûté. Il a beau se rendre justice et dire :

.... Je faisais de la prose
Quand je croyais faire des vers [1],

ses amis admirent toujours ses énigmes, ses madrigaux, ses bouquets de fête ; ils provoquent ses épîtres en vers, et malgré tous ses défauts, ils le trouvent charmant : « Je donnerais tout Paris pour vous, écrit Cérutti à Mme Durival, et le monde entier pour *Panpan.* »

Mme Durival, à qui Cérutti adresse ce compliment, est elle-même une amie de Devaux et de la marquise de Boufflers depuis les beaux jours du roi Stanislas. Beaucoup plus jeune qu'eux, elle remet la vie dans cette société déjà vieillie : vive, franche, spirituelle, instruite, éloquente, philosophe, c'est une des plus étranges et des plus séduisantes figures de ce petit cercle choisi. Le chevalier de Boufflers l'appelle : « la charmante et sublime fée de Sommerviller [2]. »

Louise-Élisabeth Dufrêne était née le 3 février 1738 à Lunéville. Son père, maître d'hôtel ordinaire du roi de Pologne, lieutenant des chasses et des plaisirs de Sa Majesté, était admis, quoique roturier, dans la société qui entourait le vieux roi. Il avait les faveurs du chancelier abhorré de la Lorraine, La Galaizière ; et Louise fut élevée avec la fille du chancelier, dont elle resta la meilleure amie jusqu'à la mort tragique de Mlle de La Galaizière [3]. Elle garda aussi d'agréables relations avec le fils du chancelier qui devint en 1777 le premier évêque de Saint-Dié. Quoique La Galaizière fût dévoué à la religion et aux Jésuites, les deux jeunes filles, au témoignage de Mme Durival, furent élevées assez librement et selon les principes

1. Voir E. Meaume, *op. cit.*, p. 83.
2. Lettre autogr. du chevalier de Boufflers.
3. C'est une tradition dans la famille Noël de Sommerviller, héritière de Mme Durival, que Mlle de La Galaizière mourut de joie la veille de son mariage. Mme la baronne de Ravinel possède encore un petit portrait de Mlle de La Galaizière donné par elle à Mme Durival.

Digitized by Google

des philosophes : elles lisaient Voltaire, elles admiraient J. J. Rousseau, dont les œuvres tapageuses exercèrent une grande influence sur ces esprits à peine formés. Du reste, le contact d'une société spirituelle et railleuse, sans convictions ni préjugés, suffisait à faire de ces jeunes filles des philosophes accomplies. Dès l'âge de 20 ans, Louise Dufrêne avait mérité l'amitié de la marquise de Boufflers, alors dans tout l'éclat de sa puissance à la cour du roi Stanislas.

Le 24 mai 1761, Louise épouse, à Lunéville, « noble » Jean Durival, le frère cadet de l'historien Nicolas Durival. Jean était apprécié du Chancelier et était l'ami de son fils : ce puissant appui, l'influence de son frère et sa valeur personnelle lui avaient fait parcourir déjà une brillante carrière. A trente-six ans, il est, d'après son acte de mariage, « secrétaire-greffier en chef garde des minutes des conseils de Sa Majesté, premier secrétaire de l'Intendance et commissaire royal des recrues provinciales du département de Lorraine et Barrois, Censeur royal, Membre de l'Académie royale des Sciences et Belles-lettres de Nancy [1] », en attendant qu'il devienne, en France, après la mort de Stanislas, Commissaire des Guerres, puis premier secrétaire du département des affaires étrangères sous le duc de Choiseul, puis Directeur des fonds du ministère politique sous de Vergennes et Montmorin (1774), et enfin ministre de France en Hollande en 1777. A Amsterdam il connut Mirabeau qui y était réfugié et traduisit avec lui de l'anglais une Histoire du règne de Philippe II. Il ne resta qu'une année en Hollande et prit sa retraite, qu'il passa à Paris et surtout à Heillecourt, près Nancy, dans un loisir studieux et une douce intimité avec son frère Nicolas. La société de Fléville appelait ces deux frères « les deux sages de Heillecourt ».

Les liens du mariage n'étaient pas étroits dans la haute société au XVIII[e] siècle, et celui qui unissait Jean Durival à Louise Dufrêne ne fit pas exception à la règle. Le caractère grave, la vie laborieuse et régulière d'un administrateur s'ac-

1. Voir l'acte de mariage aux archives de Lunéville.

Digitized by Google

cordaient mal avec les aspirations d'un esprit vif et brillant, d'un cœur ardent et romanesque comme celui de M[me] Durival. Dieu lui avait refusé les plus grandes joies de la famille, celles de la maternité; elle souffrait de voir son foyer désert : aussi se donna-t-elle plus tard un fils et une fille d'adoption, et trouva-t-elle un doux plaisir à s'en faire appeler « *mémère* ». En attendant, elle échappait souvent au tête-à-tête de la vie conjugale pour habiter Lunéville chez son père, Nancy chez des amis, ou Sommerviller dans la modeste maison de campagne que son père y possédait depuis le milieu du siècle.

Néanmoins la glorieuse carrière de Jean Durival avait eu son charme et son utilité pour M[me] Durival, puisqu'elle l'avait mise en contact avec les philosophes et les politiques les plus célèbres et lui avait ouvert les salons les plus en renom. Du reste elle y occupait dignement sa place : esprit curieux et cultivé, elle n'est étrangère à aucune des sciences, à aucun des arts que son siècle admire. Elle lit tous les ouvrages à la mode, les discute, les apprécie; elle est auteur, et son mari obtient que plusieurs de ses articles soient imprimés dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert[1]. En religion, elle flotte entre les doctrines de Voltaire et celles de Rousseau. En politique, elle approuve les idées de Choiseul, mais surtout celles de Necker, le ministre de son choix, dont elle espère le salut de la France. Elle lit la *Dixme Royale* de Vauban et y trouve avec satisfaction un plan de réforme qu'elle avait imaginé elle-même. Elle appelle de tous ses vœux le moment où la France réformera son état politique. Plus tard elle ne reculera même pas devant l'éloge de la Révolution, qui prive son mari de sa pension de retraite, qui ruine ses amis d'autrefois, les force à émigrer, ou les guillotine[2].

1. Voir la *Notice manuscrite* de Chatrian, page 90, à la bibliothèque du Grand-Séminaire de Nancy. Toutefois Chatrian se trompe sur les articles qu'il attribue à M[me] Durival, puisque ces articles ont été imprimés en 1751, alors qu'elle n'avait que 13 ans.

2. Chatrian dit d'elle à cette époque : « Elle a donné à plein collier dans la Révolution. » Cf. *op. cit.* — Le chevalier de Boufflers émigra; voir l'étude si attachante de M. Bardoux dans la *Revue des Deux-Mondes* de l'année courante. — M[me] de Boisgelin, la fille de la marquise de Boufflers, mourut sur l'échafaud.

Digitized by Google

Mais elle se livre aussi à l'étude de questions moins brûlantes : elle est « bonne physicienne », comme autrefois la divine Émilie. Elle parle l'italien et entretient dans cette langue une agréable correspondance avec le comte de Rutant, son voisin de campagne. Elle aime la musique, et quand elle est à Sommerviller, elle prend sa guitare, le dimanche après vêpres, entraîne dans la prairie toute la jeunesse du village, et là, juchée sur un tronc d'arbre, elle dirige des rondes effrénées au son de son instrument. Elle aime la littérature et la poésie ; elle essaye même de faire pour son propre compte la cour à la Muse, mais la Muse reste sourde à ses appels. Devaux lui laisse entendre « qu'en l'art de rimer elle sera toujours écolière » ; toutefois elle met tant d'esprit dans ses vers qu'ils plaisent malgré tout à ses amis :

C'est en vain qu'en ses vers mettant faute sur faute,
On la voit déparer ce qu'elle y met d'esprit,
Il en reste encore plus dans tout ce qu'elle écrit,
.... Que sa négligence n'en ôte [1].

Son cœur n'est pas moins riche que son esprit : elle a le culte de son père et de sa mère ; leur mort la jette dans un état d'abattement et de prostration qui fait craindre pour sa vie. Quoique l'affection conjugale ne soit pas vive chez elle, quoiqu'elle se trouve dans un milieu où la licence des mœurs était excusée, presque encouragée, il ne reste aucune preuve qu'elle ait cherché autour d'elle de coupables consolations. L'amitié semble sa plus chère divinité. Outre les amis illustres déjà cités, elle est liée avec la famille de Jobart, la famille Regnault d'Ubexi, chez qui elle descend à Nancy, rue Sainte-Catherine ; avec Mlle de Juvincourt qui partage sa vie de 1767 à la Révolution ; puis plus tard et surtout avec Mlle Devisme d'Aubigny, qu'elle adopte comme sa fille et dont elle partage toutes les pensées et toutes les espérances.

Un cœur si généreux de lui-même devait aimer à faire le

1. Vers de Devaux à Mme Durival. Manuscrit de la bibliothèque de Nancy, cité plus haut.

Digitized by Google

bien : Mme Durival pratique la bienfaisance autour d'elle, non pas en chrétienne, mais en philanthrope et sans dédaigner les louanges que ses libéralités inspirent à ses amis. Elle soigne les pauvres malades : « Je n'oublie pas, lui dit la duchesse de Brancas dans une lettre datée de Paris (1782), la petite cassette d'apothicaire, de laquelle j'aurai autant de soin que l'avare de sa cassette. Je serai charmée de contribuer au bien que vous ferez dans les villages ; et il me semble déjà vous voir les parcourant avec votre grand chapeau de paille sur la tête, et guérissant tous les malades. » Elle fait organiser par le curé de Sommerviller une cérémonie sentimentale où l'on distribue une médaille d'or au garçon le plus vertueux et à la fille la plus sage[1]. Elle est bonne, simple, affectueuse pour les petits et les pauvres.

A ces qualités elle unit le caractère le plus franc, le plus énergique, le plus entreprenant : elle imagine, invente, renverse, construit, organise ; elle aime le mouvement, la vie, les courses, les voyages rapides ; elle regrette que les ballons ne soient pas encore dirigeables et qu'un de ces « bâteaux aériens » n'emporte pas son corps aussi vite que sa pensée s'envole. Sa conversation charme, éblouit ; elle a le trait qui surprend, la franchise qui attache, la gaieté qui ravit, l'ardeur qui entraîne ; elle s'enflamme dans la discussion ; on l'appelle l'éloquence.

Comme pour compléter l'étrangeté séduisante de sa physionomie, elle s'habille souvent « en homme ». Il faut à cette nature ardente sa liberté d'allure : arrière donc les habits féminins que la mode rend gênants et empesés ! Elle portera un gracieux habit de page. Venez, lui dit Devaux, en l'invitant à Lunéville,

> Venez.... parer mon ermitage,
> Vous surtout qu'on ne sait comment nommer,
> Vous qu'on ne saurait trop aimer,
> Soit comme Hébé, soit comme un joli page[2].

1. Voir le beau livre de M. l'abbé Mathieu sur l'*Ancien Régime en Lorraine*, p. 331.
2. Voir le manuscrit de Devaux cité plus haut. — Mlle M. Duroselle possède une miniature sur ivoire représentant Mme Durival dans ce costume de page.

Digitized by Google

Telle est la femme remarquable que Cérutti rencontre à Fléville. Il s'établit bientôt entre eux un vif courant de sympathie et une complète union d'idées : « Votre philosophie s'accorde avec la mienne », lui écrit Cérutti. Tous deux ont en effet mêmes croyances, ou plutôt même scepticisme religieux, mêmes aspirations vers un meilleur avenir politique, mêmes goûts littéraires et poétiques, presque même caractère et même tempérament. Pour dissiper tout malentendu, Mme Durival déclare à Cérutti que l'amitié seule régnera entre eux, et Cérutti de répondre : « J'accepte de bon cœur la franche amitié : c'est un bien très rare et fait pour vous et pour moi, qui sentons également le prix de la vérité et le vide de tout le reste. » Dès lors commence entre eux une correspondance tout amicale et respectueusement familière, qui peint au naturel les idées et les mœurs de la haute société lorraine et française à la fin du XVIIIe siècle.

Les joies de cette amitié et les charmes de cette société consolèrent Cérutti ; mais, si elles le rattachèrent à la vie et le rendirent à lui-même, elles achevèrent la ruine des croyances religieuses de sa jeunesse, et n'effacèrent pas de son front le stigmate d'une honteuse apostasie.

Il trouvait cependant à Fléville un modèle de fidélité à la vie religieuse, qui aurait pu exciter dans son âme d'utiles réflexions. L'abbé Guénard[1] était, comme Cérutti, un jésuite chassé de sa résidence par les édits royaux, et un jésuite célèbre dès sa jeunesse. En 1755 il avait remporté le prix d'éloquence à l'Académie française par un discours sur l'esprit philosophique. La Harpe cite ce discours comme un chef-d'œuvre, et regrette qu'un si beau génie que celui de l'abbé Guénard ait depuis gardé le silence le plus absolu ; l'éloge n'est pas exagéré, et il a été repris en 1843 par V. Cousin dans le *Journal des savants*. Après ce brillant début, l'abbé Guénard s'était en quelque sorte enseveli à Fléville, où il avait accepté

1. Voir les *Dictionnaires biographiques*, et H. Lepage, *Communes de la Meurthe*, et surtout *Statistique de la Meurthe*.

Digitized by Google

les fonctions de chapelain du château. Modeste et savant, il fut apprécié dans ce milieu mondain et sut y faire respecter ses convictions : il était accueilli et vénéré de tous ces beaux esprits, qui avaient autrefois si méchamment ridiculisé l'abbé Porquet. Pendant que tout son entourage admirait les encyclopédistes et partageait leurs idées, il donnait tous les jours plusieurs heures à la réfutation des articles de l'*Encyclopédie* qui attaquent la religion. Mais ce noble exemple n'entraîne pas Cérutti, qui suit d'autres voies où l'entraînent les amis qui lui rendent la vie si douce et si facile.

III.

La vie est en effet bien agréable à Fléville : le temps s'y passe en promenades, en conversations, en jeux d'esprit, en luttes poétiques, en réceptions brillantes, en plaisirs de toute sorte.

Cérutti y jouit pleinement du grand air, du calme et de la liberté des champs. Il aime le château ; il s'intéresse à toute sa vie ; il observe et soigne avec une tendresse délicate les cigognes qui viennent y faire leur nid chaque année ; il suit même avec attention les luttes des cygnes dans les fossés du château, et il raconte dans un de ses écrits qu'il a vu dix cygnes massacrer en peu de jours une troupe de plus de cent canards. Il fait de longues promenades en aimable compagnie, tantôt dans les jardins : « Quand viendrez-vous galoper avec moi dans la grande allée, écrit-il à Mme Durival, et balayer les feuilles qui commencent à tomber ? » tantôt à travers la campagne : « Rien ne me dédommagera des journées charmantes que j'employais à courir les champs et à *disputailler* avec vous. »

D'autres fois les courses sont plus longues : il visite tous ses amis de Lorraine. Il va presque chaque année à Sommerviller, où Mme Durival avait embelli sa maison paternelle

Digitized by Google

en 1782 et planté d'agréables vergers pour servir d'asile et de promenade aux amis et aux philosophes qui venaient la visiter. Il s'intéresse à tous les changements qu'elle y fait, il chante les modestes constructions de son amie :

Debout dans ses palais, l'altière architecture
Nous étale le luxe et l'orgueil de son art :
Je dédaigne sa pompe : ami de la nature,
Quatre architectes seuls attirent mon regard :
L'abeille qui construit sa cellule secrète,
Le castor façonnant l'arbre qu'il démolit,
L'oiseau qui dans les bois forme son petit nid,
Et le sage en un coin qui bâtit sa retraite.

Le sage, c'est Mme Durival, la philosophe aimée, qui embellit ce séjour par les grâces de son esprit et qui en fait les honneurs avec une aisance et une familiarité que Cérutti n'oubliera jamais. Quand plus tard, jeté au milieu de la tourmente révolutionnaire, il cherche le souvenir d'un séjour frais et calme qui le reposerait de ses luttes, c'est Sommerviller qui sourit à son imagination : « Soyez heureuse à Sommerviller, dit-il à Mme Durival ; embellissez votre retraite et vos vergers que j'ai parcourus autrefois avec délices. »

Mais Cérutti ne partait pas toujours seul pour ces agréables expéditions : quelquefois toute une caravane sortait de Fléville pour visiter un ami. Ainsi, en 1776, la duchesse de Brancas avertit Devaux qu'elle ira le voir dans sa retraite de Lunéville[1], s'il consent à lui donner un écu, sans doute pour le faire concourir à une de ses œuvres de bienfaisance. Aussitôt le vieux poète de répondre :

Rien qu'un écu pour vous avoir !
Ce n'est pas trop, Madame la duchesse !
Je me hâte de me pourvoir :
Je crains qu'il ne s'y trouve presse.

1. Devaux appelait Montembé sa maison de campagne ; c'était, dit-on, celle que Stanislas avait ornée pour la marquise de Boufflers. Devaux la devait à la générosité de la marquise et de Mme Durival. « Pensez-vous au moins à la maison de campagne du Veau ? Je voudrais bien trouver ce marché-là fini ; je voudrais aussi que le petit de M. (?) pût vous en éviter l'ennui. Mais vous savez que le marché doit se faire en votre nom. » Lettre de la marquise de Boufflers à Mme Durival.

Digitized by Google

Je ne veux pas vraiment manquer un tel hasard;
Car, si de Lenoncourt on me tient la promesse,
Par-dessus ce marché d'une nouvelle espèce,
Avec *le* Cérutti, j'aurai l'ami Guénard [1].

Et comme la joie de voir ses amis inspire Devaux, il se mettra en frais et régalera la duchesse de ses vers les plus aimables: madrigal en prenant sa main pour la conduire à table, galanterie rimée une fois qu'elle est placée, félicitations au dessert, en un mot toutes les gentillesses et toutes les fadeurs d'un bel esprit de 66 ans.

Ces courses charmantes sont une exception dans la vie du château; elles sont rarement possibles, car d'ordinaire Fléville est envahi par des hôtes nombreux et distingués, qui viennent retrouver la duchesse de Brancas en Lorraine [2]. Cérutti se prodigue, se multiplie dans ces jours de grand apparat. « Depuis quinze jours ce château n'a pas désempli de monde, écrit-il à Mme Durival; j'étais comme la mouche du coche, occupé à tout faire aller. J'avais de plus un joueur d'échecs qui me tenait devant l'échiquier du matin au soir. »

Mais cette foule d'indifférents fatigue Cérutti: il ne jouit vraiment de Fléville que quand il y voit installés ses hôtes préférés, les amis lorrains. Aussitôt que le château est libre, avec quelle joie il se charge de les inviter! Quels billets aimables, irrésistibles, il leur adresse! « Vous avez promis, dit-il à Mme Durival, de venir passer quinze jours à Fléville au mois d'août; Mme de Brancas vous prie de tenir une promesse à laquelle elle attache un véritable prix... Le *Veau* (Devaux) beugle après vous; et moi je crie comme un *aigle* [3] contre votre absence. » D'autres fois sa joie est exubérante : « Je parie, lui écrit-il en 1782 [4], que tout occupée à bâtir et à rebâtir,

1. Manuscrit Devaux, à la bibliothèque de Nancy.
2. Parmi les visiteurs, citons Mme de Cossé, qui revient souvent, une fois entre autres au retour d'un pèlerinage à Ferney; M. de Stainville, M. de la Porte, le baron de Wurmser, Mme Zuckmantel, etc.
3. Allusion à la poésie qu'il venait de publier : *l'Aigle et le Hibou;* voir plus loin.
4. C'était l'époque de la guerre d'Amérique, et toutes les nouvelles que rapporte la lettre sont des épisodes bien connus de cette guerre.

Digitized by Google

vous ne songez même pas aux intérêts de la France. Il faut donc vous apprendre que la flotte de M. de Cordova et de M. de Guichen a rencontré dans la Manche un convoi anglais de vingt-deux voiles, et que dix-huit ont été saisies et conduites à Brest. Il faut vous apprendre que le grand vizir a fait dire à l'ambassadeur de France que tous les bachas qui commandent dans la Turquie asiatique lui ont mandé que les Français avaient défait les Anglais dans l'Inde. Il faut vous apprendre que M. le comte d'Artois est parti pour Gibraltar et qu'un des bastions de cette forteresse a sauté. Il faut vous apprendre que l'on vient d'imposer un troisième vingtième. Il faut vous apprendre que la ville de Genève s'est soumise et a ouvert ses portes. Enfin il faut vous apprendre que Fléville, malgré la paix qui y règne, sera charmé d'entendre Mme Durival, Mlle de Juvincourt, M. l'abbé Guénard, et non *Génard* comme vous l'écrivez, et *Monsieur* Cérutti disputer, batailler, ne pas s'accorder et cependant s'aimer toujours. Ainsi soit-il! »

Une fois réunis sans indiscrets, tous ces amis jouissent follement les uns des autres : ce sont des attentions, des discussions, des assauts d'esprit sans fin. Tous les problèmes de la science, de la philosophie et de la politique sont tour à tour proposés, quittés, repris, résolus. On dirait des jeunes gens, des écoliers qui craignent de ne pas profiter assez de leurs vacances. « Lorsque je suis avec vous, dit Cérutti à Mme Durival, je crois n'avoir que vingt ans. Le mouvement de vos idées se communique aux miennes et la vivacité de votre âme me rend vivant comme elle. »

La poésie était la distraction préférée : c'était le temps où sévissait le genre descriptif et allégorique, le temps où les journaux et les salons littéraires ne vivaient que de logogriphes, d'énigmes, de charades. On suivait donc la mode et on faisait en commun de ces jeux d'esprit sans portée. Devaux a conservé dans ses papiers[1] quelques-unes de ces poésies légères; et Cérutti de son côté dit à Mme Durival : « Vous vous rappe-

1. Manuscrit Devaux à la bibliothèque de Nancy, déjà cité.

Digitized by Google

lez une énigme sur le charlatanisme faite dans votre chambre même : je l'ai accommodée au temps; j'en ai donné une copie qui du Palais-Bourbon a circulé partout... » Tout le monde prend part à ces jeux : la marquise de Boufflers et Mme Durival tout aussi bien que Devaux et Cérutti [1].

Cérutti, tout comme Delille, décrira le printemps, et son amie se fera un bonheur de copier ses vers : « Comment, Madame, vous avez eu la patience de copier mon long, mon éternel printemps! Je vous en remercie : votre écriture embellit mes vers, et votre amitié rajeunit mon âme. »

La poésie allégorique aura elle aussi son jour de faveur : une amie, Mme Zuckmantel perd son fils; Cérutti et Mme Durival chanteront sa douleur. Mais représenter une mère en larmes sur le tombeau de son enfant serait un tableau trop simple pour le goût du siècle; ils supposeront donc une discussion entre l'amour, l'affection conjugale, l'amitié, la pitié, l'humanité et l'amour maternel, qui disputent entre eux.

.... A qui *sait* le mieux
Verser ces pleurs délicieux
Que le sentiment fait répandre.

L'amour et l'affection conjugale sont égoïstes, l'amitié est trop légère, la pitié trop vaniteuse. L'humanité allait presque remporter le prix,

Quand parut Zuckmantel..., elle pleurait son fils :
Que sa douleur était touchante et naturelle !
Amis, indifférents, tous étaient attendris ;
Sans songer à pleurer, on pleurait avec elle.
On ne disputa plus : d'un seul et même avis,
On couronna l'amitié maternelle [2] !

Mais d'ordinaire le sujet de ces essais poétiques était moins tragique et moins triste. Tel le tournoi entre Devaux et Mme Durival rapporté par le vieux poète dans le manuscrit de

1. Voir E. Meaume, *op. cit.* Il possédait un recueil de vers, en partie inédit, du chevalier de Boufflers, de sa mère, de Cérutti, etc.
2. Papiers de Mme la baronne de Ravinel; brouillon écrit par Mme Durival.

Digitized by Google

ses œuvres[1] : aucun incident ne peint mieux la familiarité qui régnait dans cette aimable société. Mme Durival était généreuse pour Devaux : elle l'entourait de prévenances, l'accablait de cadeaux, dont il faisait semblant d'être mortifié. Un jour il voulut se venger et envoya à son amie « une cassette vide qui devait être remplie de tous les petits ustensiles nécessaires pour faire du café *à la Chauffe* ». Le gai troubadour accompagna son envoi d'une épître en vers libres, où il annonçait plaisamment que toutes ces menues pièces ne viendraient prendre leur place dans la cassette que l'une après l'autre et jour par jour :

Depuis lundi jusqu'à dimanche,
Je saurai prendre ma revanche
De vos abominables tours.
Songez que vous avez sans cesse,
Au moins depuis huit ou dix jours,
Mis mon amour-propre en détresse !
Prétendez-vous donner toujours ?
Vraiment ce n'est pas là mon compte !...
... Tous les matins, ne vous déplaise,
Je vous lâche un présent tout frais ;
C'est aujourd'hui que je commence,
Et cela durera longtemps !
J'espère mettre sur les dents
Toute votre reconnaissance !
Des instruments de ma vengeance
Voici d'abord le contenant ;
Mais vous n'aurez que pièce à pièce
Le contenu ! .....

Et tous les jours arrivait à Mme Durival une pièce de ferblanterie ou de porcelaine accompagnée de vers tour à tour galants et satiriques. Piquée au jeu, elle ripostait chaque fois par une pièce de vers « peu corrects, dit Devaux, mais pleins d'esprit ». La lutte fut vive : Mme Durival n'était jamais à court ; la cassette fut plus tôt remplie que sa muse aux abois.

1. Manuscrit de la bibliothèque de Nancy.

Digitized by Google

A la fin Devaux, qui aimait à se dire nonchalant, se déclare vaincu et demande grâce en ces termes aimables :

De ma cassette et de mes pots
L'histoire est enfin terminée....
Je vais vous laisser en repos ;
Mais faites-moi la même grâce :
De tant batailler je me lasse.
A votre esprit brillant de feu
Tout ceci ne paraît qu'un jeu
Qui vous coûte fort peu sans doute.
Mais, je sens, moi, ce qu'il me coûte
Pour n'être auprès de vous qu'un sot...
Je ne répondrai plus un mot !
Rimez à votre suffisance
Et donnez à tort et à travers ;
Faites des présents et des vers :
De gratitude ou de vengeance
Je ne me donne plus les airs,
Et je reste ingrat en silence....
De vous rendre il est malaisé,
Plus malaisé de vous répondre [1].

Innocentes et charmantes plaisanteries qui rendaient la vie bien douce et les amis bien chers !

A côté de ces joies quotidiennes, le salon eut ses journées brillantes. Elles n'ont pas pris place dans l'histoire littéraire à côté de la journée des Madrigaux, elles n'égalent pas l'éclat de la fête glorieuse où le duc de Montausier offrit la *Guirlande de Julie* à la fille de la marquise de Rambouillet ; elles n'en eurent peut-être que plus d'agrément pour ce petit cercle d'amis sans prétentions. Telle fut la Saint-Louis de l'année 1781 : c'était la fête de la duchesse de Brancas, qui avait quitté Contrexéville pour la célébrer à Fléville. M[me] Durival organise une représentation dramatique, sûre de plaire à une société qui avait vu les beaux jours du théâtre de Lunéville et de Commercy, où l'on représentait entre amis les tragédies de Voltaire, où Voltaire jouait lui-même le rôle de l'As-

1. Manuscrit Devaux, à la bibliothèque de Nancy.

Digitized by Google

sesseur, et Mme du Châtelet celui d'Issé[1]. Elle choisit une comédie de Lantier, l'*Impatient,* qu'elle et Cérutti jugent intéressante, « digne de meilleurs acteurs », mais qui n'a pas véeu plus que son auteur. Elle distribue les rôles à l'entourage de la duchesse; garde pour elle le « rôle de la bonté » qui calme les colères de l'*Impatient,* et donne malicieusement à Cérutti celui de Magister, qui semble bien convenir à l'ancien professeur du collège des Jésuites de Lyon. La « charmante fée » improvise et costumes et décors, et la représentation commence. Devaux vient faire le prologue :

J'ai vu Voltaire, à Sceaux, d'une illustre princesse
Égayer la retraite et les amusements :
Heureux, si nous pouvions, Madame la duchesse,
Employer aujourd'hui de semblables talents !
Lorsqu'à vous célébrer chacun s'empresse,
Je n'irai point à de si nobles chants
Mêler, dans l'ardeur qui me presse,
De vieux et trop faibles accents.
De Lantier la muse riante
Va sans doute vous amuser ;
Pour moi, je n'ose rien oser ;
Qui pourrait vous chanter, quand Cérutti vous chante[2] ?

Excités par un si brillant début, les acteurs font merveille; la pièce est enlevée de verve; le succès est complet. « Mme la duchesse de Brancas est encore toute saisie de la magnifique surprise que vous lui avez ménagée hier », écrit Cérutti à Mme Durival, et dans son enthousiasme il rêve déjà de nouveaux triomphes : « D'après notre petit essai, je crois que nous pourrions prétendre à de grandes choses. »

Mais l'organisation de semblables fêtes exige un concours de circonstances difficile à rencontrer, et l'année suivante, Cérutti écrit avec un vif regret : « J'aurais bien désiré que nous eussions célébré ensemble la Saint-Louis; je me suis rappelé avec émotion la fête que nous avons donnée l'an passé.

1. Voir d'Haussonville, *op. cit.,* t. IV, p. 327 et seq.
2. Manuscrit Devaux, à la bibliothèque de Nancy.

Digitized by Google

Vos bâtiments ne vous ont pas permis de vous mettre cette année à la tête de notre troupe ; vous aimez mieux être à la tête de vos maçons. »

Du moins, l'auteur de la pièce qui a procuré tant de plaisir restera un ami, et on s'intéressera à ses succès ou à ses malheurs : « Vous me demandez, Madame, écrit Cérutti[1], mon avis sur le *Flatteur* (comédie de Lantier). Il faut que je vous avoue mes torts : je ne l'ai pas vu ; je n'ai pas eu le courage d'aller voir mourir une pièce de ma connaissance : j'aurais cru dans la suite retrouver toujours sur le visage de l'auteur les convulsions de l'agonie... Ce n'est pas qu'il soit tombé tout à fait : on a même applaudi quelques scènes et ri à plusieurs traits ; mais le fond a été trouvé glacial, l'intrigue mauvaise, le comique chargé. ... M. de Lantier a un talent véritable, mais qui a besoin d'étude, de progrès et peut-être de revers... » La critique est juste ; mais Lantier ne sut pas en profiter, et il lui fallut bientôt quitter le théâtre pour l'étude des mœurs de l'antiquité[2]. Néanmoins il fut toujours accueilli avec distinction chez la duchesse de Brancas, comme un ami des beaux jours.

Telles sont les distractions de Fléville : douces, calmes, élevées, elles conviennent à Cérutti, font une vive impression sur son cœur et l'attachent pour jamais à la Lorraine, où il a rencontré de si bonnes et de si solides affections.

IV.

Mais le séjour de Fléville ne dure que trois mois ; il faut retourner pour l'hiver dans ce Paris qui rappelle à Cérutti les plus cruels souvenirs, qui le prive d'air et de liberté et qui détruit bien vite l'œuvre réparatrice commencée en lui par la vie à la campagne. « Ma santé est en dispute avec l'air de ce pays-ci, dit-il en 1778 ; j'essaye de tenir bon : je monte pres-

1. 27 février 1782.
2. Son œuvre principale est le *Voyage d'Anténor*, comparable au *Voyage du jeune Anacharsis*.


Digitized by Google

que tous les matins à cheval; je prends du lait de chèvre. Quant au poème, il est resté sur les grands chemins; le seul aspect de Paris a fait rentrer toutes mes folies poétiques. » Et en 1782: « Je sens que si je demeurais en ce pays-ci, je mourrais d'inanition. Comment cela? Parce que mon cœur n'y trouve rien qui lui convient: il aime la vérité, et le monde la déguise sans cesse; il aime la bonté, et presque tous les esprits sont devenus méchants; il aime l'équité, et de toutes parts je ne vois qu'injustice et partialité; j'aime le repos, et ce lieu-ci est le tombeau des gens tranquilles: le bruit seul que j'entends me persécute; enfin j'aime l'indépendance, et ici il faut être esclave ou martyr, complaisant ou ridicule. » Ce langage amer témoigne que la guérison de Cérutti n'a pas été radicale et que la blessure reste cachée au fond de son cœur. « Le spectacle de sa douleur (de Mme Zuckmantel), dit-il, a ranimé en moi le sentiment de mes douleurs. Les maux causés par les passions laissent après leur guérison même une cicatrice sensible: dès qu'on y touche, on souffre..... » Et encore en 1784: « Mon caractère enclin à la mélancolie embrasse avidement toutes les idées qui peuvent nourrir les regrets. J'ai passé les deux tiers de ma vie à regretter les biens que j'ai perdus. Ni le présent, ni l'avenir n'ont jamais occupé mon imagination au point de la consoler. »

Il écrit souvent aux amis de Fléville, et renouvelle ainsi les plaisirs qu'il a goûtés près d'eux.

La poésie fait encore les frais de quelques-unes de ces lettres. Cérutti communique à Mme Durival en 1781 une pièce de vers qu'il a envoyée à Devaux sur ce thème: « Sans les vers point de salut! » Mais il faut la brûler, car ils sont faits trop à la hâte et leur langage est trop libre pour que le public soit admis à les lire!... Mme Durival riposte par une épître en vers, où il y a, hélas! plus de bonne volonté que de succès:

Oui, sans les vers point de salut!
On doit faire un humble salut
A ceux du cygne de Fléville,

Digitized by Google

Les brûler par beau point d'honneur,
Mais après qu'on les sait par cœur ! ...

Et la lettre continue, moitié vers, moitié prose ; politique et familière, louant la conduite de Necker, et racontant un trait de dévouement de Marianne, la gouvernante de Devaux, qui a racheté à ses frais le bagage d'un ami ruiné et en fuite pour le lui renvoyer. Mme Durival ajoute méchamment :

... Quand notre Veau le saura,
Plus d'une heure il en pleurera ;
Car de rien il n'est tant surpris
Que des vertus de ses amis !

Un autre jour, c'est Mme Durival qui provoque Cérutti en lui écrivant « de jolis vers en *ille* », où le mot de Flév*ille* devait occuper une place de choix. C'est la duchesse de Brancas qui répond : « Il comptait, dit-elle, y répondre en vers en *ille* ou en *aille* ; mais depuis trois semaines, il a eu un rhume qui a mis sa poitrine et sa muse sur les dents. Je suis témoin, Madame, du chagrin qu'il a de ne pas vous écrire et de son regret d'être éloigné de vous et des autres bons amis de Fléville. »

Devaux a conservé dans ses papiers une des épîtres en vers qu'il échangea ainsi avec Cérutti en 1779. Il y met en bouts rimés la fièvre de la marquise de Boufflers, les accès de goutte dont il souffre, sa joie de revoir le printemps qui ramènera ses amis en Lorraine, sa reconnaissance pour d'Alembert qui a eu l'esprit de louer ses œuvres à lui Devaux, et qui vient de donner à l'Académie un buste de Molière dû « au docte ciseau d'Houdon », puis il esquisse ainsi son portrait et celui de Cérutti :

Ma muse s'éveille un instant ;
Mais bientôt par l'âge engourdie
Elle rentre dans son néant.
Je ne pense plus, mais j'existe,
Et sais encore tirer parti
De cette existence un peu triste ;

Digitized by Google

Non pas comme vous, Cérutti,
Qui, pétri d'éther et de flamme,
Eûtes à peine assez d'une âme
Pour ce que vous avez senti.

Le post-scriptum de cette épître est caractéristique et peint au naturel ce spirituel égoïste prêt à sacrifier ses principes à son bien-être. On lui a dit que Necker, le *leader* de la société, fait des réformes dans les finances: il tremble pour sa pension:

Que m'importe tout son mérite,
S'il ne me laisse pas de pain ?
Parce que Colbert ressuscite,
Me faut-il donc mourir de faim ?

Il se console pourtant à la pensée que la duchesse de Brancas elle-même lui brode un habit magnifique ; et il s'écrie comme un grand enfant :

Qu'on me brode tant qu'on voudra,
A tous les présents je me prête [1] !

Mais la poésie n'occupe que la moindre place dans cette curieuse correspondance : Cérutti sait que ses amis de province sont privés de nouvelles, qu'ils en sont d'autant plus friants, et il se fait leur *reporter* bénévole. Bruits de ville, inventions scientifiques, nouvelles littéraires, politiques, religieuses, passent successivement sous sa plume et forment une esquisse intéressante des occupations et des préoccupations de la société française vers 1780.

Voici d'abord les *Faits divers,* aussi insignifiants alors qu'aujourd'hui : l'Etna est en éruption et exerce de terribles ravages dans toute la Calabre ; un nouveau volcan s'est élevé, dit-on, dans une terre de M. de Malesherbes, pour faire perdre la tête à tous les naturalistes ; trente-trois cachalots ont échoué tout vivants sur la côte de Brest, à la grande épouvante des habitants qui y voient un signe de la fin du monde ; on a enfin trouvé un antiméphitique que l'on dit surprenant. Post-scrip-

1. Voir le manuscrit Devaux, à la bibliothèque de Nancy.

Digitized by Google

tum : après analyse, il est démontré que ce spécifique merveilleux n'est que du vinaigre ; « M. Thouvenel a inventé une boussole qui se dirige vers le couchant avec autant de justesse que l'aiguille aimantée se dirige vers le Nord. » — La fameuse affaire du Collier n'a pas encore cessé d'occuper l'opinion en 1785 : « M. le Cardinal de Rohan a été attaqué de la fièvre quarte : il en est guéri. Les informations sur son inconcevable aventure se continuent en secret. Mme Oliva, cette femme qui avait joué le rôle de la reine, s'est évadée. M. Villète s'est évadé aussi. C'était un aventurier attaché à M. et à Mme de la Mothe, et qui avait contrefait toutes les écritures employées pour tromper le cardinal. M. Ramond, le commentateur des voyages de Coxe en Suisse, est parti pour aller faire des perquisitions en Angleterre. Il a découvert deux banquiers sur qui M. de la Mothe a placé plus de 200,000 livres. » — Voici même une prédiction de Mathieu Laensberg, que l'on colporte en janvier 1782 : « Lundi prochain Paris sera incendié, égorgé, dépouillé; cent mille escrocs y arriveront de tous les pays du monde avec des massues, des brûlots, des nœuds coulants; la rivière de Seine sera comblée de cadavres ; trente personnes échapperont seules. On attend ce jour avec tremblement comme un jour de bataille et de carnage. » Cérutti se moque de cette folie ; mais ne semble-t-il pas après coup que ces horreurs se soient réalisées dix ans plus tard ?

Les nouvelles sont souvent moins lugubres. Les ballons, les « globes », comme on dit alors, viennent d'être inventés ; l'opinion s'en occupe avec ardeur, et Mme Durival plus que personne, car ces rapides « bâteaux aériens » plaisent à son activité. Aussi Cérutti lui en parle tout au long. « MM. Charles et Robert, lui écrit-il le 29 novembre 1783, doivent monter au ciel. Leur ascension devait avoir lieu aujourd'hui ; la reine, qui désire être spectatrice, a renvoyé ce grand spectacle à lundi. Le *globe* sera animé de gaz inflammable et sujet à explosion. Ils y ont remédié, à ce qu'on dit, par un filet de soie qui enveloppera le *globe*. Je ne comprends pas que le satin en-

Digitized by Google

duit de gomme élastique ne fasse pas le même effet que le filet de soie. On a vendu pour 100,000 fr. de billets. » A la même époque, Pilâtre du Rozier vient chez la duchesse de Brancas, excite le plus vif intérêt par ses explications sur la navigation aérienne et raconte sur sa première ascension cette piquante anecdote, qui montre les imperfections de cet art à sa naissance et fait toucher du doigt les progrès déjà réalisés. « Il nous a conté, dit Cérutti, la querelle qu'il a eue au haut des airs avec M. d'Arlandes. Celui-ci se vit à peine au-dessus de Paris qu'il cria à son compagnon de descendre. M. Pilâtre se moqua de lui et de sa peur tardive. M. d'Arlandes se mit à jurer comme un démon. L'autre ne l'écouta plus et voulait aller jusqu'à Choisy. Malheureusement il rompit la fourche avec laquelle il mettait les bottes de paille sur le brasier[1]. Alors il supplia son compagnon de voyage de vouloir bien jeter avec sa fourche quelques bottes de paille sur le feu. M. d'Arlandes n'en voulut rien faire. Le globe allait descendre sur les maisons de la rue de Sève. M. Pilâtre se vit réduit à jeter avec la main une botte de paille : ce qui ne suppléait pas à la fourche, parce qu'il fallait tenir la botte de paille en l'air pour éviter la fumée et ne produire que de la flamme. Avec ce secours il parvint à conduire le globe en pleine campagne, et alors, les larmes aux yeux, il le laissa descendre. Ils n'étaient que deux ; ils étaient dans les nuées et la Discorde était entre eux ! Homère avait raison de peindre cette méchante déesse les pieds sur la terre et la tête dans les cieux. »

Malgré ces imperfections, l'art nouveau de l'aérostation fut accueilli avec enthousiasme par une société confiante dans l'avenir et rêvant sans cesse de progrès. Cérutti chanta Montgolfier dans chacun des poèmes qu'il publia à cette époque. Cependant il ne partage pas toutes les illusions de ses contemporains sur la facilité de rendre les ballons dirigeables : il dit dans une note de son poème sur le *Charlatanisme :* « On s'oc-

1. On sait que les premiers aérostats étaient gonflés avec de l'air chaud, et ce feu de paille était destiné à entretenir la chaleur de l'air dans l'intérieur du ballon.

Digitized by Google

cupe de toutes parts à trouver l'art de diriger les globes conformément à celui de diriger les vaisseaux. Mais il y a une grande différence : les vaisseaux naviguent sur la surface des mers et des fleuves; les globes au contraire flottent dans l'intérieur de l'atmosphère, qui les environne de toute son étendue et les presse de toute sa masse. Pour rendre la navigation aérienne aussi facile que la navigation maritime, il faudrait donc pouvoir s'élever sur la cime des airs. Cette difficulté me semble insurmontable. Mais il ne faut pas désespérer de deux choses : du génie et du hasard, les deux grands thaumaturges de la science. » Ces réflexions font presque sourire, parce qu'elles expriment sur un ton grave et solennel un fait évident : l'ignorance et les incertitudes de Cérutti et de ses contemporains sur la question.

Si Cérutti croit aux thaumaturges de la science, il n'a que de l'indignation contre les charlatans qui se donnent comme thaumaturges. Il voit son siècle, le siècle de Voltaire, se jeter avec une superstition humiliante dans les folies du magnétisme, à la suite d'un Mesmer et d'un Cagliostro; ce spectacle lui inspire de saintes colères. « La folie de Mesmer embellit tous les jours, dit-il le 3 avril 1784; ses adeptes sont les plus grands enthousiastes que le charlatanisme ait produits. Rien n'égale l'audace des magnétistes, si ce n'est la crédulité des magnétisés. On court au *baquet* (c'est ainsi que s'appelle l'appareil mesmérique) comme l'on courait aux ballons.... Vous aurez lu la petite brochure du P. Hervié : il est en même temps catéchumène, énergumène. On mande de Bordeaux qu'il est allé prêcher Mesmer et l'Évangile en même temps, qu'étant en chaire et voyant une femme qui venait de perdre connaissance, il interrompit son sermon et s'écria : « Laissez, laissez cette « femme, je vais d'ici la guérir sur-le-champ. » Étendant sa main aussitôt, il magnétisa la femme qui revint à elle-même. On cria au miracle. Les convulsions de saint Pâris, l'astrologie judiciaire, les enchantements, les manies, les extravagances de toute espèce vont revenir. On pourra dire : « Les monstres re-

Digitized by Google

« parurent de tous côtés à la mort d'Hercule, et les sottises à la « mort de Voltaire ! »

Néanmoins dans sa lettre suivante, et sur le désir de Mme Durival, il décrit les séances mesmériques en homme qui y a assisté et qui a vu de ses yeux les convulsions des malheureux magnétisés : « Je plaide inutilement la cause de la raison, j'essaye en vain d'opposer ma faible voix aux clameurs mesmériques ; la folie semble s'arrêter quelques instants pour courir mieux ensuite. Elle gagne bien du terrain et Mesmer bien de l'argent. Il fait des miracles continuels, mais pas une guérison. Son antagoniste, ou plutôt son paillasse, Deslon partage son empire. Je crois qu'ils ne se sont brouillés que pour accréditer leur doctrine en formant une double école. Les convulsionnaires jansénistes étaient des paralytiques en comparaison de ceux que produit le magnétisme : les uns bondissent comme des chevreuils, les autres aboient comme des chiens ; malades et médecins se roulent ensemble par terre. Mais le spectacle le plus rare est celui qui se passe dans la chambre des crises. Molière serait stupéfait et il avouerait que la sottise humaine donne des comédies meilleures que les siennes. Toutes les fureurs des nerfs, toutes les attitudes de la démence, les cris, les sanglots, les larmes, les syncopes, font de cette chambre un enfer ridicule. Pour égayer la scène, Mesmer y joue de l'harmonica ; un de ses adeptes les plus fameux y joue de la harpe. Au bruit de leurs accords les tourments d'Ixion, de Sisyphe et de Tantale sont suspendus ; quelques malades s'écrient : « Assez ! assez ! » D'autres s'écrient au contraire : « Encore ! encore ! » Les deux Orphées ne savent qui exaucer. » Cette folie irrite Cérutti, qui attaque Mesmer dans toutes ses œuvres d'alors et dirige même contre lui ses plus violentes satires.

Le monstre du charlatanisme a tellement frappé son imagination, qu'il le voit bien ailleurs que dans le magnétisme : il lui semble qu'il est partout, qu'il menace toute la société et pervertit de ses mensonges l'art qui paraissait le moins fait

Digitized by Google

pour ses impostures, la littérature elle-même : C'est à lui qu'il rapporte les procédés nouveaux de la tragédie :

> J'apprends à Melpomène à gémir en hurlant :
> Grands Dieux ! que j'ai changé cette muse décente !
> De vaines décorations,
> Des cachots, des bûchers, des apparitions :
> Voilà les ressorts que j'invente
> Pour tenir lieu de passions.
> Un drame désormais n'est plus que le délire :
> Il faudra désormais louer
> Les Euménides pour l'écrire,
> Les Gorgones pour le jouer[1].

C'est la tragédie shakespearienne de Ducis que Cérutti flagelle si durement. En 1778 il écrivait : « J'ai vu *Œdipe chez Admète,* la tragédie nouvelle qui tourne toutes les têtes ; il y a deux scènes dignes de Corneille, des vers dignes de Voltaire et beaucoup de choses déplacées et même absurdes : c'est proprement un délire sublime de Melpomène. » La note de blâme s'accentue quand il s'agit du *Roi Lear :* « La tragédie de M. Ducis fait pleurer malgré qu'on en ait. L'auteur a passé toutes les bornes ; les acteurs veulent encore aller au delà. Pour peu que cela dure, dans quelque temps il n'y aura plus que les Gorgones qui puissent composer des tragédies et les Euménides qui puissent les jouer. » Enfin, en 1784, *Macbeth* semble à Cérutti non plus un sublime, mais un horrible délire : « M. Ducis a tourné et retourné son *Macbeth* de toutes les manières sans pouvoir le faire aimer. Comment supporter une tragédie où il n'est question pendant cinq actes que d'assassinats, de rêves, de poignards, de sorciers flottant dans l'air, de gouttes de sang versées sur les murailles, de cadavre qui marche, de spectre qui étend ses bras ? Les Furies auraient peur elles-mêmes de cette horrible pièce. »

Si les efforts de Ducis pour renouveler la tragédie française déplaisent à Cérutti, c'est que son éducation littéraire et ses

1. *Le Charlatanisme,* ad finem.

Digitized by Google

goûts personnels l'attachent aux règles de notre tragédie classique. Il sait, il est vrai, que Voltaire, son maître et son héros idéal, a loué et imité Shakespeare dans sa jeunesse ; mais il est bien plus frappé des anathèmes que le patriarche de Ferney lançait à la fin de sa vie contre les poètes maladroits qui tentaient de mettre sur la scène française la couleur locale, le fouilli d'incidents, les coups de théâtre applaudis par les Anglais.

Du reste Cérutti est en relations d'amitié avec les représentants les plus autorisés de l'esprit classique : Delille et Saint-Lambert ; La Harpe, qu'il a conquis par ses attaques contre Ducis ; Marmontel surtout, qu'il rencontre chez la duchesse de Brancas, ou au Val chez le prince de Beauvau. Marmontel est admiré par tout ce cercle d'amis ; il se plaît au milieu d'eux, leur lit ses œuvres, apprécie en particulier M[me] Durival, dont il parle, dit Cérutti, « comme *Panpan* et moi nous en parlerions ». Aussi, comme on s'intéresse à ses succès ! On applaudit à son élection de secrétaire perpétuel de l'Académie française après la mort de d'Alembert (1783) ; on vante son opéra de *Didon :* « Marmontel va jouir d'un nouveau triomphe lundi : on donnera ce jour-là son opéra, que l'on dit aussi beau qu'un opéra puisse être. Ce lundi sera un grand jour pour Paris. » Et quelques jours après le succès : « Picciny fait des merveilles : la *Didon* est la plus sublime composition qui ait paru sur le théâtre lyrique. » Aussi prend-on parti avec Marmontel pour Piccini et la Saint-Huberti dans la fameuse querelle entre Gluckistes et Piccinistes, qui se termine tristement pour l'infortuné Gluck, obligé de quitter Paris après deux échecs retentissants.

Cérutti juge avec plus de désintéressement les querelles de l'Académie, et les trouve futiles : « L'Académie s'est divisée pour le choix de M. de Condorcet, dit-il le 19 janvier 1782, La Harpe était à la tête du parti qui voulait M. Bailly. L'élection d'un pape ne causerait pas plus de mouvements qu'il y en a eu. Toutes les fourmilières croient élever des montagnes

Digitized by Google

en élevant leur petit tas de poussière. » La Harpe fut battu, Condorcet élu et l'entrée à l'Académie du futur maire de Paris renvoyée à deux ans.

Mais ces querelles d'académiciens et d'artistes font peu de bruit en comparaison de la grande querelle politique qui gronde déjà sourdement et qui éclatera terrible dans quelques années. Aussi les seuls littérateurs qui passionnent dès lors la société sont ceux qui, comme Beaumarchais, unissent dans leurs œuvres la politique à la littérature.

C'est le 27 avril 1784 qu'est joué pour la première fois à la Comédie-Française le *Mariage de Figaro,* si persécuté par la censure et tant applaudi par les princes et les grands seigneurs mêmes qui y sont méchamment attaqués. La foule est si grande à la première représentation, qu'il faut risquer sa vie pour pénétrer dans le théâtre : Cérutti ne craint pas d'affronter cette presse, malgré sa santé chancelante, et le 3 mai suivant il écrit à Mme Durival un billet enthousiaste, où il s'inspire du style de Mme de Sévigné : « Le *Mariage de Figaro* est la comédie la plus folle, la plus gaie, la plus impertinente, la plus ingénieuse chose du monde. Si je n'étais pas malade, j'y retournerais pour rire, pour siffler, pour applaudir. »

Cette pièce répondait en effet aux aspirations de Cérutti. Son idéal politique n'était pas aussi précis à cette époque que sous la Révolution ; mais il saluait d'instinct toutes les réformes libérales, toutes les mesures qui tendaient à mettre au même rang social le peuple et les grands, Figaro et le comte Almaviva. Il pensait comme les philosophes, les politiques, les grands seigneurs qui l'admettaient dans leur intimité ; comme d'Alembert, Choiseul, Necker, et tous ceux qui appelaient la Révolution de leurs vœux, sans se rendre compte ni de sa nature, ni de ses conséquences.

Louis XVI, sur le conseil de Necker, affranchit les derniers serfs du domaine royal : aussitôt Cérutti chante ses louanges. Le roi consent à soutenir l'Amérique révoltée contre l'Angleterre ; Cérutti s'enflamme :

Digitized by Google

O vents, favorisez une cause si juste !
Océan, courbe-toi sous une flotte auguste
Qui déclare la guerre à ces usurpateurs !

Washington, Franklin, La Fayette, sont des héros.

Cependant l'enthousiasme de Cérutti se refroidit bientôt; en vain annonce-t-il les succès de La Mothe-Piquet, du marquis de Bouillé, « le preneur d'îles », et les prodiges d'activité de M. de Castries qui relève notre marine, il désire la paix; il ne croit pas à la prise de Gibraltar : « La monarchie espagnole tombera plutôt que cette place! » ; il ne croit pas à la sincérité ni à la libéralité anglaise; il désespère de voir terminer la guerre par une heureuse issue; il est mécontent, presque révolté. C'est que Necker, le politique de ses rêves, Necker le grand médecin, destiné à guérir la France de tous ses maux par des remèdes selon la formule de la philosophie, Necker est tombé du pouvoir depuis 1781 !

C'est pour Cérutti et pour toute sa société un grief impardonnable contre le roi. « J'écoute à peine les nouvelles, dit-il en novembre 1781 ; dès qu'on ne veut pas reprendre M. Necker, ni faire la paix, je suis presque indifférent pour tout le reste. » Et encore : « Tous les succès imaginables ne dédommageront jamais la France de la perte de M. Necker. Depuis que la monarchie existe, elle n'a pas reçu un plus grand échec. On a cassé l'œuf du phénix. Si vous en trouvez un nouveau, faites-le couver sans que personne n'en sache rien. » Et sa maligne correspondante lui répond : « Je suis charmée des regrets que vous donnez à M. Necker, et je vous en aimerais davantage, si c'était possible. Ce que vous dites si spirituellement est malheureusement trop vrai : on a cassé l'œuf du phénix. Si quelqu'un pouvait en trouver un nouveau, ce serait vous sans doute. Mais suivez le conseil que vous me donnez : faites-le couver sans que personne n'en sache rien. Vous avez déjà éprouvé qu'en faisant couver des œufs de rossignol, on excitait l'indignation de toutes les chouettes[1]. »

1. Allusion aux difficultés que Cérutti avait eues d'obtenir le privilège pour un de ses poèmes politiques.

Digitized by Google

Quoi qu'en dise Mme Durival, Cérutti n'est pas un phénix : il n'a aucune des qualités qui font les grands politiques et les grands réformateurs ; il n'a même pas à cette époque d'idées bien précises sur le gouvernement des hommes. Il lui faudra se mettre quelque temps à l'école de Mirabeau pour affermir ses convictions et leur donner de la netteté. Ce n'est qu'en juin 1790 qu'il formule vigoureusement sa théorie : « Je regarde la royauté comme le seul frein de l'Assemblée nationale, et l'Assemblée nationale comme le seul frein de la royauté. Je ne veux ni d'un chef despote, ni d'un corps tyran. Je suis philosophe et non démagogue ! »

Ses idées religieuses paraissent en 1780 plus fixées que ses idées politiques. Il est vrai qu'il ne dit pas encore comme en 1790 : « Je mourrai content si je vois s'élever enfin au milieu de l'Europe un seul temple en l'honneur du véritable Dieu. Le Déisme et le Moralisme, voilà l'Église unique hors de laquelle point de salut » ; mais c'est pure affaire de convenance et d'opportunité : il a dès lors ces mêmes sentiments au cœur. Il a depuis longtemps fait litière de sa foi chrétienne et même de sa foi à la Providence, pour penser, comme Voltaire, que toutes les religions sans exception sont également fausses et que ce pauvre monde est le jouet d'un aveugle destin.

Lisez plutôt ce jugement sur l'Édit de tolérance que venait de porter l'Empereur philosophe, Joseph II : « L'édit de l'Empereur sur les tribunaux ecclésiastiques fait le plus grand bruit : on dit que c'est un chef-d'œuvre. Le mandement de l'archevêque de Vienne pour exhorter tous les religieux mécontents de leur état à le quitter excite aussi une belle rumeur dans la populace des dévots... Cent mille automates bien disciplinés font plus de révolution que tous les hommes de génie écrivant ensemble. D'Alembert disait hier : « L'Empereur fait comme cet architecte qui, après avoir entendu un autre architecte raisonner parfaitement sur son art, dit : « Ce qu'il a dit, je le ferai ! » Ce religieux sorti de son couvent qui appelle en 1782 les moines des automates est bien le même homme qui dira dans

Digitized by Google

son ardeur révolutionnaire : « L'état monastique est un esclavage barbare : ce sont les nègres de la religion[1] ! »

Il ne respecte pas plus le pape que les moines. Il apprend que Pie VI veut aller à Vienne pour fléchir l'Empereur, et il reprend avec une ironie qui voudrait être plaisante : « Vous savez que malgré les remontrances du Sacré-Collège le pape a pris le chemin de Vienne. C'est au pied du Crucifix qu'il a formé cette résolution. Son dessein est d'être le sauveur des moines ou le martyr de l'Empereur. Mais celui-ci se gardera bien de lui laisser obtenir l'une ou l'autre palme ; il aura les yeux ouverts sur les moindres démarches du pontife ; il lui prodiguera les témoignages extérieurs et tournera tout le reste en plaisanterie. Ce sera cependant un spectacle que leur entrevue et leur dispute : le prince est immuable, le pape est inflexible ; le premier se croit le dieu de ses États, et le second celui de la religion chrétienne. Imaginez-vous l'Empereur à la tête de 200,000 hommes faisant l'exercice, effrayant l'Allemagne au bruit du canon ; d'un autre côté, représentez-vous le pape à la tête de 100,000 moines en procession, suivis de chariots d'*Agnus Dei*, de chapelets bénits et de reliques saintes : vous avouerez, Madame, que les forces sont inégales. Mais l'enthousiasme et les scrupules iront au secours des faibles. »

Ce n'est pas seulement dans ces grandes questions de politique religieuse que Cérutti affiche son scepticisme, c'est partout et toujours, même dans la vie ordinaire, même dans les deuils de ses amis, dans ces moments de tristesse accablante où l'homme le moins religieux cherche à rallumer au fond de son cœur la dernière étincelle de foi pour la faire briller au regard de ses amis comme une lumière consolatrice. M[me] Durival perd sa mère en 1782. Cérutti lui écrit que sa philosophie adoucira son chagrin. En 1784 son père, le dernier et le plus cher objet de sa tendresse filiale, meurt à son tour ; elle est désespérée. Même froideur glaciale : l'amitié, la vivacité de son esprit, la grâce qu'elle déploie dans le monde, voilà les seules pensées

1. *Plan de déclaration des droits de l'homme*, art. 40.

Digitized by Google

que Cérutti lui rappelle pour la rattacher à la vie. Il parle sans cesse du destin ; il se surprend à dire dans un compliment d'heureuse année : « Si le ciel m'exauce... » ; il se corrige aussitôt : « Mais l'amitié a beau s'égosiller pour prier *les dieux*, il y a entre eux et nous de mauvais génies qui interrompent les bonnes demandes. Il faut donc laisser le destin tranquille et ne pas mendier inutilement à sa porte. » Un autre jour, il va plus loin : « Il faut subir les lois de la Nature sans crier inutilement contre elle. Les choses sont ce qu'elles peuvent être, et nous ne serons jamais ce que nous voudrions devenir. Je sais que des charlatans de toute espèce ne cessent de nous flatter : l'un nous promet la vie éternelle, l'autre l'éternelle santé, l'autre la pierre philosophale, l'autre le règne de l'évidence..., mais ce sont des charlatans. »

Ainsi les doctrines funestes du philosophisme ont pénétré l'esprit et le cœur de Cérutti. La vie agréable qu'il mène dans ce monde élégant, l'amitié dont il l'honore ne lui ont pas rendu la foi religieuse de sa jeunesse : la guérison n'est pas complète.

V.

Toutefois le séjour de Cérutti auprès de la duchesse de Brancas a du moins cette heureuse influence qu'il garde pour l'intimité l'expression franche de son scepticisme : il ne l'étale pas dans ses œuvres avec trop de hardiesse ; il ne fait pas scandale. La haute société d'alors déguisait des vices honteux sous les dehors d'une politesse exquise : Cérutti cachera de même sous les apparences de la modération les ravages exercés dans son esprit par la philosophie. Il ne se fait pas encore l'apôtre des idées révolutionnaires sur la politique et la religion ; il a le tact de comprendre qu'il doit respecter ses hôtes et ses amis. Il n'écrirait à cette époque, même s'il en avait le talent, ni le *Temple de Gnide*, ni le *Dictionnaire philosophique ;* et pour rester dans l'énumération de ses propres ouvrages, il ne pu-

Digitized by Google

blierait pas le *Bréviaire philosophique* ni le *Projet de déclaration des droits de l'homme;* il rougirait d'écrire les vers suivants qu'il adressa plus tard aux « bons villageois », et qu'on s'indigne de trouver sous la plume de l'apologiste des Jésuites :

De tous les animaux qui ravagent un champ
Le prêtre qui vous trompe est le plus malfaisant.

Il fait alors sa cour à une muse plus sage et plus calme, la Muse de la poésie descriptive et philosophique, qui ne le récompense cependant pas toujours de ses empressements.

Elle lui inspire de chanter les exploits et la gloire d'un noble monarque. S'agit-il du roi philosophe, Frédéric? ou de l'Empereur ami de la tolérance, Joseph II? Non; les luttes que chante Cérutti sont toutes pacifiques : ce sont les innocentes prouesses de l'un des deux rois d'échecs, le roi des blancs[1] ! Le héros raconte lui-même ses beaux combats et décrit en vers une brillante partie d'échecs. Ce petit poème de 350 vers prend les allures d'une *Iliade* lilliputienne : on dirait un Achille de six pouces prêt à marcher au combat contre un Hector de sa taille : description des armées et de leur discipline, manœuvres préparatoires, attaques, incidents de la bataille, périls du roi, dévouement de la reine, victoire définitive, tout est taillé sur le patron d'une lutte épique en miniature. Les épisodes eux-mêmes : éloge de Louis XVI, de Voltaire, de Noailles, qu'enchante le jeu d'échecs, viennent à point nommé compléter l'illusion. Cérutti dépense bien de l'esprit à ce travail : c'est une sorte de partie qu'il engage avec lui-même sur un sujet rebelle, et on ne saurait dire qu'il la perd quand on lit des vers comme ceux-ci, où il célèbre les gloires de la reine :

Debout à mon côté, modérant son courage,
La reine d'un front calme a vu grossir l'orage :

1. *Les Échecs*, poème dédié à la duchesse de Brancas, sous le nom d'Églé ; Glascow et Paris, 1784. Il a été plusieurs fois réédité.

Digitized by Google

Elle part, elle vole au sein des escadrons :
L'éclair sort de la nue avec des feux moins prompts...
Elle cherche des yeux sa superbe rivale...
Voyez-les tour à tour combattre, méditer,
S'exposer, se couvrir, s'avancer, s'arrêter,
Choisir un poste obscur, ou prendre un vol sublime !
... Dieux ! quel revers fatal menace ma couronne !
... La reine accourt, la reine affronte la tempête.
Sa tête seule, hélas ! peut garantir ma tête !
Elle n'hésite point : sans frémir...
Elle reçoit le coup et tombe en héroïne.
Alceste sur la scène ainsi vient expirer :
Admète lui survit, mais c'est pour la pleurer.

La citation est longue ; mais elle est caractéristique : Cérutti n'a pas fait de plus beaux vers.

Dans l'épilogue du poème il revient à son sujet de prédilection : l'éloge du siècle qui a vu Voltaire, Louis XVI, les héros de la guerre d'Amérique et les inventeurs des ballons, et dont le seul tort est d'avoir cru aux impostures de Mesmer. Ces idées sur le XVIII[e] siècle inspirent à Cérutti trois autres œuvres poétiques, dont l'esprit est plus curieux que le mérite artistique.

En 1779, il publie le premier de ces poèmes :

La Liberté protégée par les armes et les édits du roi. Il y félicite Louis XVI d'avoir pris part à la guerre d'Amérique, et surtout d'avoir affranchi les derniers serfs des domaines royaux. Cette mesure libérale le touche, et il s'écrie avec un enthousiasme sentimental qui paraît sincère, mais qui ne suffit pas à ce poète « *malgré Minerve* » pour lui faire éviter les chevilles :

Je ne verrai donc plus le pauvre *en sa chaumière*
A d'éternels travaux condamné sans salaire !
Sur un sol étranger consumer pour autrui
De beaux jours *que le Ciel semblait faire pour lui !*
Liberté ! ton nom seul embellit tous les lieux !

Et l'éloge de Louis XVI se termine le plus naturellement du monde par celui de Voltaire :

Digitized by Google

Ah ! si Voltaire vivait ! ... lui dont la voix touchante (?)
Sollicita dix ans cette loi bienfaisante...
Comme il célébrerait un roi dont la jeunesse
Accomplit par degrés les plans de la sagesse ! ...
Mais Voltaire n'est plus, et la terre est muette !

Cérutti complète même son éloge de Voltaire dans un poème publié à la suite du précédent et intitulé : *Le Retour de Voltaire à Paris*[1]. Il suppose qu'un Anglais et un Français assistent à la représentation d'*Irène,* où fut couronné le buste de Voltaire, et célèbrent tous deux à l'envi, dans une sorte d'hymne dialogué, le génie, les bienfaits et les gloires du grand homme.

Ainsi le XVIIIe siècle formé par Voltaire serait l'âge d'or, le règne de la raison et le tombeau de toutes les superstitions; mais la foule échappe à l'influence des philosophes et détruit brutalement leurs illusions en courant avec une folle ardeur aux séances de Mesmer. Cette maladie du siècle inspire à Cérutti une satire en vers libres, où il fait l'histoire des folies humaines depuis l'origine du monde[2]. Il suppose que le personnage allégorique nommé par lui le Charlatanisme rappelle dans une heure de franchise tous les vilains tours qu'il a joués à la crédulité des hommes depuis l'antiquité jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le cadre est immense; mais Cérutti passe légèrement. Il réserve ses traits les plus fins pour les contemporains. Ainsi le Charlatanisme confesse qu'il a sa part dans les préambules des Contrôleurs généraux, dans les discours académiques, dans l'enseignement de la Sorbonne et de l'Université; il ose même se vanter qu'il « colore » les bulles des papes; il ajoute :

Autrefois Moliniste,
Ensuite Janséniste,
Puis Encyclopédiste,

1. 1779. Publié aussi dans les 3 volumes d'*Œuvres choisies* en 1792.
2. *Portrait historique du charlatanisme fait par lui-même dans un moment de franchise*. Glascow et Paris, 1784.

Et puis Économiste,
A présent Mesmériste,
Attendant qu'un autre *iste*
Enfle bientôt ma liste...
Dans le siècle présent je redoutais Voltaire ;
Rousseau, sans le vouloir, était de mes amis.

Cette satire n'est ni méchante, ni amère, Cérutti n'est pas un Juvénal : tout au plus sa malice doucement ironique mettrait-elle un sourire sur les lèvres de ses victimes.

Mais pour guérir les maux de son temps, Cérutti rêve d'appliquer un remède plus efficace que les traits de la satire : il travaillera à la grande œuvre de l'éducation des peuples et des rois. Cette question de l'éducation a toujours hanté son esprit : c'est sans doute un ressouvenir des maîtres dévoués qui ont formé sa jeunesse, et des premières fonctions qu'il a exercées chez les Jésuites de Lyon. Le 25 août 1780, il vient de Fléville lire, à l'Académie de Stanislas, un mémoire sur l'*Éducation* souvent interrompu par de vifs applaudissements. Il annonce un peu plus tard dans la note d'un de ses poèmes quatre discours sur l'éducation des rois : « Le premier sur la manière dont un souverain doit étudier les livres ; le second sur la manière dont il doit étudier les hommes ; le troisième sur la manière dont il doit étudier les nations ; le quatrième sur la manière dont il doit étudier les affaires. » Enfin pendant la Révolution il veut refaire l'éducation de la nation française : « Nous avons fait une constitution pour le peuple, dit-il ; il nous reste à faire un peuple pour la constitution [1]. »

Pour le moment, il s'occupe surtout à réformer l'éducation des rois, persuadé qu'il faut attaquer l'arbre par la racine, et qu'un monarque élevé à l'école de la philosophie serait le plus puissant des remèdes aux maux de la société. Il se suppose donc chargé de former un jeune prince à l'art difficile du gouvernement, et pour lui faire plus aisément agréer ses leçons, il les lui présente, comme autrefois Fénelon, sous le voile de

1. Préface des *Jardins de Betz*.

Digitized by Google

la fable et de l'allégorie [1]. L'aigle veut apprendre à régner : il sollicite les lumières du phénix et du cygne qui lui décrivent d'abord, pour lui donner le goût de la science, les phénomènes les plus intéressants « de la terre et des cieux », puis le décident à voyager au loin pour s'éclairer à l'école des grands hommes et pour comparer entre elles les lois des différents peuples. Il consulte les philosophes et les grands politiques : Voltaire, Buffon, Montesquieu, Richelieu, Fénelon, les encyclopédistes, et même J. J. Rousseau, malgré son orgueil et sa « démence ». Il étudie sur place les constitutions de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Amérique surtout, et même de la Chine ; et il rapporte de ce voyage à bâtons rompus une ample provision de libéralisme qu'il introduit à hautes doses dans son propre gouvernement. Pour entretenir son zèle, le cygne lui lit Lucrèce, Corneille, Pope, Milton, St-Lambert et Voltaire ; et le phénix lui explique Tacite, Raynal, Necker, Hume et Robertson. Voilà l'aigle devenu le plus éclairé et le meilleur de tous les princes ! Les oiseaux, ses sujets, sont ravis !

> Un prince philosophe est un être divin !
> Sitôt qu'il se montrait, ils battaient tous des ailes ;
> Le faucon, le milan, cessaient d'être rebelles ;
> Que dis-je ? Le vautour devenait presque humain !

C'est le paradis sur terre ! Mais un gouvernement peut-il se flatter de faire taire toute opposition ? Au milieu de l'enthousiasme universel, le hibou garde un silence chagrin. Ce seul mécontent trouble le repos de son roi, qui le conjure de formuler ses griefs. Le hibou ose alors reprocher à l'aigle ses mesures libérales ; il lui rappelle qu'il est né, non point pour servir ses sujets, mais

> ... Pour briller dans l'orage,
> Pour effrayer d'un cri tout le peuple des airs,
> Et planer en vainqueur sur un monde pervers.

1. *L'Aigle et le Hibou*, ou l'Ami de la lumière et l'Ami des ténèbres. Fable. 1784, Glascow et Paris.

Digitized by Google

L'aigle habite des hauteurs trop lumineuses pour écouter ces ténébreux conseils, il repousse le hibou avec mépris :

> On ne consulte plus les oiseaux de la nuit ;
> Le dieu de la lumière est le seul qu'on encense...
> Pars, va t'ensevelir au fond de ta masure !

et le peuple des oiseaux continue à couler d'heureux jours.

Ainsi agira le jeune prince à qui Cérutti adresse sa fable. Il se mettra à l'école de la philosophie, comme l'aigle à l'école du cygne et du phénix ; il imitera l'aigle de Russie, Catherine II, qui prépare un temple « aux mânes de Voltaire » ; il imitera l'aigle de l'empire, Joseph II, l'auteur béni de l'Édit de tolérance ; il imitera surtout l'aigle de Berlin, Frédéric II, qui a su placer

> ... La raison sur son trône,
> L'amitié dans sa cour, et la gloire en ses camps.

Formé sur ces modèles, il dédaignera les hiboux, ennemis du progrès et de la liberté, gagnera l'affection des vautours qui réclament à grands cris contre les abus de l'ancien régime, et domptera sans peine le monstre menaçant de la Révolution. Rêves charmants ! Que de sang et de ruines épargnés à la France, qui comptait alors tant de cygnes et de phénix comme Cérutti, si elle avait nourri dans son sein l'aigle miraculeux capable de réaliser cet idéal ! ou plutôt si l'aigle ami du bien qui la gouvernait n'avait pas été trop souvent abusé par ces cygnes et ces phénix pleins d'illusions, et gêné dans son vol vers le progrès aussi bien par le vautour insatiable que par le hibou mécontent !

Telles sont les idées de Cérutti sur l'éducation des princes, et telles sont ses œuvres pendant son séjour chez la duchesse de Brancas. Si les sujets sont dépourvus de poésie, si la pensée est souvent indécise, utopique, sans originalité, le sentiment faible ou forcé, les images rares et sans éclat ; si la versification elle-même laisse bien des regrets ; si enfin on est tenté de souscrire au brutal jugement de Chatrian qui traite Cérutti

Digitized by Google

de « poète médiocre et de philosophiste du plus bel air[1] » ; du moins faut-il reconnaître que beaucoup de ses défauts sont imputables à son temps ; qu'il met de la vie et de l'élégance dans son style ; qu'il ne manque pas d'esprit, d'un certain esprit fin, délicat, voilé d'une douce mélancolie ; que, en un temps de licence, il a toujours respecté la vertu et la morale aussi bien dans ses lettres intimes que dans ses œuvres imprimées ; et que jamais à cette époque il n'est sorti de la réserve et du bon ton, même dans ses plus vives attaques.

Toujours est-il que ces essais poétiques eurent quelque succès. Ils étaient loués non seulement par les amis de Cérutti, mais même par les rois de la critique et les personnages influents. Il écrit à Mme Durival en 1784, à propos de son poème sur le *Charlatanisme:* « Cette bagatelle, le croiriez-vous ? m'a gagné M. de La Harpe parmi les gens de lettres, et M. le duc de Choiseul parmi les gens du monde. »

Succès plus grand encore pour l'*Aigle et le Hibou:* « Si j'avais mis dans mon petit ouvrage, Madame, autant de grâce et de chaleur que vous en mettez dans vos éloges, j'aurais fait un chef-d'œuvre. Je ne puis vous dire combien votre lettre m'a charmé. Votre philosophie s'est prise de goût pour la mienne et vous applaudissez à des pensées qui sont du même genre que les vôtres.... Entouré de mes amis, la critique ou m'épargnera, ou me blessera moins. Votre lettre, celle de M. le duc d'Ayen[2], celle de M. le duc de Nivernois[3], celle de Mme de Lenoncourt à Mme de Brancas, celle de *Panpan,* celle du chevalier de

1. Chatrian, manuscrit déjà cité.

2. Paul, duc de Noailles, petit-fils du maréchal de Noailles, plus connu sous le nom de duc d'Ayen (1739-1824), fit la guerre de Sept ans comme colonel, puis fut nommé capitaine de la compagnie écossaise des gardes du corps. Il cultivait les sciences, surtout la physique et la chimie : ce qui lui valut d'être membre de l'Académie des sciences. Lié avec les hommes de lettres et les philosophes, il se signala par son esprit, par l'agrément de sa conversation, et même par le charme de ses poésies légères qui rappelaient la piquante originalité de son aïeul.

3. Jules Mancini-Mazarini, duc de Nivernois (1716-1798), chercha d'abord la gloire militaire. Mais, en 1743, les fatigues de la guerre le forcèrent à quitter l'armée. Il fut ambassadeur à Rome, à Berlin, à Londres. Il fit même partie du conseil de Louis XVI de 1787 à 1789. Il consacrait tous ses loisirs aux lettres, et il fit des traductions d'auteurs anciens ou étrangers, des fables, des poésies légères, qui prouvent beaucoup de facilité et d'esprit.

Digitized by Google

Châtellux [1], enfin celle de d'Alembert, voilà mes réponses et mes vengeances..... « Votre aigle va aux nues », m'écrit d'Alembert. Quand cela serait, il n'en serait pas moins attentif et sensible à tout ce que l'amitié dirait de lui, et il descendrait du ciel avec plaisir pour s'instruire auprès de vous et de *Panpan* [2]. »

Se voir ainsi estimé et recherché par d'excellents juges et des hommes d'esprit, c'est une sorte de gloire. Cérutti en jouit avec une légitime fierté, il s'attache avec une conviction de plus en plus sincère aux idées qui lui valent ces hommages flatteurs, et il sent sa reconnaissance et son dévouement grandir pour les amis et les bienfaiteurs qui lui ont rendu la vie avec l'espérance.

VI.

Cependant l'heure allait sonner où la mort de la duchesse de Brancas briserait le lien qui unissait tous ces amis, et mettrait fin à des relations si agréables pour Cérutti. Dès le 2 février 1784 il témoigne de l'inquiétude pour la santé de sa bienfaitrice; mais il compte sur le printemps et sur le séjour de Fléville. En attendant, les forces de la duchesse diminuent et ne lui permettent pas de faire le voyage de Lorraine. En juillet, l'espérance renaît un instant, mais elle est passagère : le mal s'aggrave et devient, hélas! bientôt fatal. La désolation de Cérutti est au comble. Le 3 septembre 1784, il écrit à

1. François-Jean, marquis de Châtellux, plus connu sous le nom de Chevalier de Châtellux qu'il portait avant la mort de son frère, était petit-fils du chancelier d'Aguesseau (1734-1788). Il fit toutes les campagnes d'Allemagne; puis, en 1780, celle d'Amérique sous Washington. A son retour, en 1783, il obtint le gouvernement de Longwy. Il donnait aux lettres tout le temps que lui laissait la guerre ; il a écrit un livre remarqué : *De la Félicité publique*, et fait le récit de ses voyages dans l'Amérique septentrionale : c'est un des philosophes lettrés de la haute société au XVIIIe siècle. Son influence auprès des ministres était grande et il essayait d'en user pour ses amis. En 1778, il s'efforce de rendre service à Mme Durival qui voulait faire proposer pour la croix de Saint-Louis un de ses amis, M. de Jobard, quoiqu'il fût en retraite, et qu'il n'eût pas un assez long temps de service.

2. Lettre du 10 février 1783.

Digitized by Google

Mme Durival cette lettre désespérée : « Nulle expression, Madame, ne peut rendre la douleur que je sens. Nulle consolation ne peut la calmer : en devenant moins violente, elle devient plus amère. Le poids des réflexions m'accable. Le présent ne m'offre qu'un tombeau, et l'avenir qu'un abîme. Sans cesse je vois devant moi la tête mourante de ma bienfaitrice; sans cesse je l'appelle. Hélas! ces grands yeux qui s'ouvraient sur moi avec une tendresse si maternelle sont fermés pour jamais! Hélas! je n'entendrai plus mon nom prononcé par elle! Je voulais fuir au bout du monde. On m'a retenu, on me retient encore. Je ne sais quel parti je prendrai. J'ai rejeté toutes les offres qu'on a daigné me faire. Vous le dirai-je? Je me sens dans le cœur une répugnance universelle. Les amis et amies de Fléville sont les seuls où j'attache mes dernières espérances. La pitié généreuse me comble ici de soins : j'ai peine à y répondre. Les larmes de l'affliction ne m'en laissent pas pour la reconnaissance. Dès que je peux m'échapper, je cours sur les hauteurs de Montmartre, et de là je contemple avec un saisissement terrible les tours de St-Sulpice. Je pleure, j'invoque celle qui repose sous ces imposants édifices. Plongé dans les plus noires méditations, je voudrais m'abîmer dans le néant. Pardonnez, Madame, si j'afflige votre sensibilité. Je ne voulais pas vous parler de mon désespoir, je ne voulais que vous remercier de la lettre touchante que vous m'avez écrite. »

Aussi bien la mort de la duchesse de Brancas est la fin des beaux jours de Fléville : la maladie, l'âge, la mort et bientôt l'exil frappent et dispersent cette société naguère si brillante et si heureuse : en 1786 meurt la marquise de Boufflers; en 1788 Mme de Lenoncourt; Devaux est confiné à Lunéville par la vieillesse et la maladie. Ceux que la mort épargne ne se réunissent plus; et de toutes ces belles amitiés il ne reste que de riants souvenirs.

Cérutti conserve encore des relations avec Mme Durival; il va même à Fléville et à Sommerviller en 1785 pour raviver ses souvenirs et faire son pèlerinage aux lieux où il a été heu-

Digitized by Google

reux. Mais il écrit à de plus rares intervalles ; il vit dans un autre milieu ; il est absorbé par d'autres préoccupations.

Cependant des influences calmantes, comme celles de Fléville, lui seraient de plus en plus nécessaires, puisqu'il va se jeter avec toute son ardeur naturelle dans le courant de la Révolution. Il le sent lui-même, et en 1789 il écrit plus souvent à Mme Durival comme pour lui demander conseil, et surtout pour s'assurer l'appui d'un cœur dévoué, avant de se précipiter dans la fournaise. Mme Durival, en amie éclairée, lui recommande avec la plus pressante instance et la prudence et la réserve. Quand Cérutti lui parle de paraître sur la place publique en lion ou en tigre : « Vous, tigre? lui dit-elle, eh! bon Dieu, y pensez-vous? Vous aurez beau en prendre la peau, les ours ont vu votre patte blanche, et j'ai peur qu'ils ne vous dévorent la nuit pendant que vous sommeillez. Votre bonne conscience ne me tranquillise pas : c'est une excellente fourrure pour le dedans, mais une très mauvaise pour le dehors. Un fort logicien (je ne sais pas qui c'est) a dit que vous jouez avec la lumière : eh bien ! voilà votre arme ; n'en employez point d'autre ; faites-vous respecter comme le citoyen le plus lumineux ; ... ne combattez pas, éclairez. Je connais trop la délicatesse de votre santé, la vivacité de votre sang, la douceur de votre caractère pour ne pas insister sur un conseil qui ne tient nullement à cette pusillanimité que vous méprisez avec raison. C'est l'intérêt, c'est l'amitié qui vous parle, soyez-en sûr. »

Conseils de la plus haute sagesse ! Mais Cérutti est déjà trop emporté par le mouvement pour pouvoir les suivre. Le voilà secrétaire de Mirabeau, puis administrateur du département de la Seine, enfin membre et secrétaire de l'Assemblée législative. Il n'y a plus de discussion à laquelle il ne prenne part, plus de question politique à laquelle il n'offre sa réponse. Il écrit dans les journaux, il fonde sa *Feuille villageoise*, il publie des factums et des pamphlets de toute sorte, il prononce l'éloge funèbre de Mirabeau, il parle dans les clubs et

à l'Assemblée; en un mot, il se surmène, s'épuise et meurt en février 1792, sans avoir réalisé ses rêves de gloire.

Mme Durival éprouve un vrai chagrin de sa mort; elle entretient sans cesse de ses regrets sa jeune amie, sa fille adoptive, Mlle Devisme d'Aubigny, qui vit auprès d'elle[1]; elle lui avoue sa sympathie, sa prédilection pour Cérutti; elle lui vante les mérites de son ami, lui commente ses œuvres, et admire avec elle l'éloge que Cubières de Palmezeaux avait prononcé à ses funérailles. La jeune fille, à la fois naïve et enthousiaste, reproduit dans son *Journal* les idées saillantes de ces conversations : « J'ai écrit dans mon *Journal,* dit-elle, le 27 avril 1792, combien la mort de M. Cérutti nous avait touchées; combien nous l'aimons; combien nous le regrettons. Il aimait, il connaissait, il appréciait *mémère* (Mme Durival); leurs esprits étaient très analogues, tous deux lumineux; ils s'entendaient, se servaient beaucoup. Je ne doute pas que *mémère* eût rendu grand service à M. Cérutti dans ses compositions : elle eût choisi dans cette mine riche tout ce qu'il fallait employer et eût rejeté toutes les superfluités. De même M. Cérutti eût employé ce goût et cette facilité qu'a *mémère* de tout concevoir : M. Cérutti eût employé *mémère; mémère* eût employé M. Cérutti. Le caractère simple et candide de tous les deux les eût rendus aussi heureux que leurs esprits mis en commun les eussent rendus utiles. » Emportée par son ardeur, la jeune fille va jusqu'à préférer Cérutti à Montesquieu : « Quelle netteté! quelle clarté! dit-elle; les pensées fortes sont toujours saillantes; au lieu que Montesquieu est souvent renfermé dans le tour obscur des ellipses : c'est un diamant avec toute sa croûte; Cérutti, c'est le diamant pur. » Mais ici elle a dépassé la mesure; et quand Mme Durival lit cette appréciation, elle écrit sur le *Journal* une note qui fait honneur à son goût et qui atteste en même temps que partout ailleurs

1. Mariée depuis à M. Noël, le fils adoptif de Mme Durival, et le père de M. Noël, le fondateur du comice agricole de Lunéville, qu'il présida jusqu'à sa mort avec une dignité et une bonté si populaires et si regrettées.

Digitized by Google

elle reconnaît sa propre pensée : « Appeler le style de Montesquieu un diamant encroûté, dit-elle, est un blasphème, un manquement de goût intolérable ; et c'est faire tort à notre ami de le placer au-dessus de son modèle. » Cette leçon ne décourage point la jeune fille dans son étude comparée du génie de Cérutti ; elle rapproche ses œuvres poétiques de celles de Gresset, et leur trouve moins de délicatesse, mais plus de force. Elle ose même mettre l'éloquence de Cérutti en parallèle avec celle de Mirabeau : « Tout est muscle en Mirabeau, tout est fibre en Cérutti. Mirabeau fut le Messie de la Révolution, et Cérutti en fut le prophète. »

Mais l'amitié trouble la vue ; la postérité désintéressée n'a point jugé Cérutti un grand prophète ; elle n'a jamais été tentée, comme Cubières et Mme Durival, de le mettre en parallèle, ni avec Gresset dont il n'a pas la finesse, l'aisance, la malice piquante ; ni avec Mirabeau, dont il n'a pas l'éclat, la passion, la puissance ; ni avec Montesquieu, dont il n'atteint pas la concision, la profondeur de vue, l'étendue des connaissances. Cérutti est un littérateur ingénieux et fin, mais sans originalité ; un poète spirituel, mais sans inspiration ; un philosophe aimable, mais superficiel ; un politique ardent, mais peu pratique. Il n'a laissé aucune œuvre de longue haleine : son génie s'y refusait ; il n'a pas écrit pour l'immortalité : il a été dépassé dans tous les genres qu'il a cultivés. Nature impressionnable et vive, mobile et variable, il a, plus que tout autre, subi l'influence des milieux où il a vécu : jésuite fervent et convaincu, tant qu'il est dans la Compagnie ; courtisan ambitieux et galant, lorsqu'il paraît à la Cour ; causeur spirituel et aimable, philosophe modéré et de bon ton, dans le salon de la duchesse de Brancas ; puis constitutionnel militant, quand il travaille aux côtés de Mirabeau : partout et toujours, il reflète les idées et partage les espérances de ceux qui l'entourent. Heureux s'il avait rencontré toujours des amis sincères, des esprits modérés, une société spirituelle et douce comme la Lorraine lui en offrit pendant

Digitized by Google

quinze ans ! Plus heureux encore si ces amis, moins frivoles et moins sceptiques, en même temps qu'ils lui rendaient la vie du cœur et de la pensée, avaient su raviver en lui la foi religieuse, et l'avaient ramené, dans la pleine maturité de son âge, aux convictions qui avaient fait le bonheur de sa jeunesse ! Ils auraient ainsi donné l'unité à sa vie et l'honneur à son nom.

V. Jacques.

Digitized by Google

WILHELM SCHERER

ET LA PHILOLOGIE ALLEMANDE

(*Suite* [1].)

TROISIÈME CHAPITRE.

I.

« Mon ambition en composant l'*Histoire de la littérature allemande*, écrit Scherer, si ce n'est manquer de modestie que d'en faire l'aveu, a été de faire une œuvre d'art. » Réunir en un tableau d'ensemble toutes les manifestations du génie allemand ; tenir compte de tous les courants esthétiques et scientifiques qui ont agité la vie de la nation depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'aux temps modernes ; déterminer l'action du milieu sur la littérature et la réaction de la littérature sur le milieu ; faire la part de l'influence de la littérature classique et des littératures étrangères ; faire émerger parmi les innombrables personnalités qui ont joué un rôle dans ce drame de dix-huit siècles, celles qui ont le plus fortement exprimé les sentiments et les idées de leur époque, celles qui ont envisagé la vie et l'art d'une façon originale et qui pour incarner leur idéal ont trouvé une forme nouvelle et adéquate ; peindre avec vigueur l'ensemble et avec délicatesse les détails ; être complet sans être diffus, être personnel sans devenir paradoxal : voilà ce à quoi a visé Scherer et ce à quoi, dans une grande mesure, il nous semble avoir réussi. Et nulle littérature peut-être n'est aussi rétive à ce tableau d'ensemble

1. Voir *Annales de l'Est*, 1re année, n° 1, p. 64 ; n° 4, p. 454.

Digitized by Google

que la littérature allemande. Un des traits essentiels du génie germanique et qui se révèle aussi distinctement dans l'histoire de son art que dans son histoire politique est en effet le particularisme. L'Allemagne n'a jamais eu cette personnalité que Michelet a pu revendiquer pour la France; ce vaste corps était un agrégat de parties hétérogènes et non une réunion d'organes, mus par une même loi et conspirant vers un même but. L'Allemagne n'a pas eu de centre, de cœur et de cerveau qui eût attiré à lui toutes les forces vives de la nation et dont fût parti un mouvement littéraire et artistique uniforme qui se serait imposé universellement. Aussi les Allemands n'ont-ils guère eu de traditions littéraires : les différentes générations ne se sont pas transmis un même idéal esthétique qui se serait progressivement développé et accru; les capitaux artistiques, accumulés par une époque privilégiée, ont été bien vite dilapidés par d'indignes héritiers. Nous n'avons pas à démêler ici les avantages et les désavantages de cette absence de centralisation : nous avons seulement à constater que la matière fournie par la littérature allemande à son historien est on ne peut plus rebelle et qu'il faut un art consommé pour s'en rendre maître. Bien des esprits différents ont tenté l'œuvre depuis que Herder et Auguste-Guillaume Schlegel avaient rompu avec la critique dogmatique et donné les premiers modèles de la critique historique : de l'aveu de tous les connaisseurs c'est Gervinus qui s'est approché le plus près du but, Gervinus dont l'histoire de la littérature nationale de l'Allemagne parut trois ans après la mort de Gœthe et clôt en quelque sorte la période héroïque de la littérature allemande.

Gervinus avait lui aussi la prétention de faire une œuvre d'art : Scherer nie que malgré les éminentes qualités de l'ouvrier le but ait été atteint. Gervinus était avant tout un historien politique et c'est une pensée politique qui préside à son tableau de la littérature allemande et lui confère son unité. Pour lui la littérature allemande, malgré bien des arrêts et des reculs momentanés, suit une ligne ascendante jusqu'à la

Digitized by Google

fin du XVIII[e] siècle. A ce moment l'idéal est atteint, la fusion intime du génie allemand avec le génie classique d'une part, avec la fleur des génies français et anglais de l'autre, est réalisée : désormais la décadence est inévitable, bien plus elle est en quelque sorte désirable. L'Allemagne, en effet, comme le vieux Faust, doit se tourner de la contemplation et de la spéculation vers l'action ; le peuple de poètes et de penseurs doit devenir un peuple de héros ; l'éducation esthétique, préconisée par Schiller dans ses lettres fameuses, est achevée, il est grand temps que l'ère politique surgisse. Guidé par ces considérations générales, l'historien souabe parcourt, on peut dire pour la première fois, l'étendue complète de la littérature allemande et la carte qu'il a dressée de son voyage d'exploration semble en grande partie définitive : les grandes lignes, les cadres de la littérature étaient désormais fixés. Et l'œuvre ne vaut pas seulement par la force et l'unité de la conception d'ensemble : elle vaut encore par l'ingéniosité et la délicatesse de l'exécution, par la hauteur des points de vue, par la souplesse avec laquelle l'auteur pénètre les individualités les plus hétérogènes, par l'art avec lequel il caractérise les époques et peint les hommes. Malgré toutes ces qualités, l'histoire de Gervinus n'est jamais devenue populaire et ne le deviendra jamais : elle manque de clarté, de simplicité de plan, de perspective, en un mot d'air et de lumière. L'auteur se préoccupe de trop d'intérêts à la fois, il a trop de vues, trop de points de comparaisons. Chaque œuvre est pour lui un centre d'où partent en tous sens des lignes d'associations divergentes. Il ne sait pas dominer le flux montant de ses idées, il ne sait les canaliser. Qu'on ajoute à cela des phrases touffues, enchevêtrées et embroussaillées, un style où se heurtent les termes techniques, les termes abstraits et le parler populaire et l'on comprendra sans peine la fin de non-recevoir que Scherer a opposée aux prétentions artistiques de son grand prédécesseur. Scherer reconnaît d'ailleurs que Gervinus a été son maître pour la littérature moderne comme Müllenhoff l'a

Digitized by Google

été pour la littérature ancienne. Il rendait justice encore à l'utilité de l'histoire de Koberstein ; mais il ne la regardait avec raison que comme un répertoire de faits et non comme un livre. En revanche il ne goûtait guère l'esprit de l'histoire de Vilmar dont l'étroit criterium religieux et moral lui répugnait. Il ne devait pas enfin éprouver une sympathie excessive pour l'*Histoire de la littérature allemande au* XVIII[e] *siècle* de Hettner, à qui il reprochait d'avoir l'esprit plutôt philosophique et métaphysique que scientifique et empirique. En somme, si Scherer a profité des recherches de chacun de ses prédécesseurs, son œuvre est entièrement originale : il s'est tracé lui-même sa route et il est temps que nous l'y suivions.

II.

Quand on se trouve en face d'une série de faits aussi innombrables et aussi divers que ceux que la littérature allemande fournit à son historien, il s'agit avant tout de les grouper, de les classer, de les diviser. Or, à voir se succéder les différentes époques littéraires de l'Allemagne, l'on s'aperçoit vite qu'une loi et une loi simple préside à leur succession. Si l'on compare la littérature allemande à une chaîne de montagnes, l'on y discerne du premier coup d'œil trois grands sommets et trois grandes vallées, c'est-à-dire trois périodes de floraison et trois périodes de décadence, trois moments où le génie allemand s'est élevé aussi haut que le génie grec et trois moments où il est tombé au-dessous du pire. Et, chose singulière, il y a alternance régulière entre ces mouvements d'ascension et ces mouvements de recul : après chaque sommet une vallée, après chaque période de floraison une période de décadence. Jusqu'ici on n'avait admis que deux grandes périodes littéraires, celle du XII[e] et celle du XVIII[e] siècle. D'après Scherer il faut y joindre une troisième qu'il place au VI[e] siècle environ, alors que le Germain, après le cataclysme des invasions, en

Digitized by Google

possession d'un pouvoir inespéré, regarde en arrière, se souvient de ses luttes et de ses victoires, les chante et crée ainsi sa légende et son épopée nationales. Si de ces cantilènes primitives un seul fragment est parvenu jusqu'à nous, nous avons une preuve manifeste de la vitalité de ces premières productions du génie germanique : c'est que, sans avoir été fixés par l'écriture, ces premiers chants épiques se sont conservés dans la mémoire de la nation et ont revécu une première fois, six cents ans plus tard, sans avoir rien perdu de leur action sur l'âme populaire; c'est que, après avoir été ensevelis pendant une seconde période de six cents ans, ils ont été une seconde fois retrouvés et traduits et ont exercé une seconde fois une influence considérable sur la marche de la littérature.

Quant aux périodes du XIIe et du XVIIIe siècle, il est impossible, en les regardant de près, de n'être pas frappé des nombreuses analogies qu'elles présentent. Leur idéal esthétique, leur idéal religieux, leur idéal moral est en somme identique. Toutes deux visent à la beauté, ont le culte de la forme, se soucient de l'art de bien dire, de dire harmonieusement. Et cela est d'autant plus remarquable que le génie allemand est en général plus porté à se préoccuper du fond que de la forme, du sujet que de la manière de le traiter; avant tout il veut faire impression sur les esprits, frapper fort et caractériser; c'est ainsi que le principe de l'accentuation de l'allemand est logique et non musical. Au XIIe et au XVIIIe siècle l'Allemagne devient artiste et c'est chaque fois le génie roman qui lui a montré le chemin du beau : sans les trouvères et les troubadours, les grands épiques et les grands lyriques du XIIe siècle n'auraient jamais fait entendre leurs strophes harmonieuses; sans l'éducation esthétique que la littérature française du XVIIe et du XVIIIe siècle a donnée à l'Europe tout entière, le renouveau de la littérature moderne de l'Allemagne serait inconcevable. Bien plus, dès le VIIIe siècle cette influence esthétique se fait sentir: à ce moment en effet au principe de l'allitération

Digitized by Google

se substitue le principe musical de la rime et c'est aux chants d'Eglise que cette transformation est due. Et avec l'idéal esthétique se modifie l'idéal religieux. L'esprit s'élargit; on apprend à estimer la vertu à quelque confession qu'elle appartienne. Wolfram v. Eschenbach, au lieu de vouer aux flammes les païens, montre dans le Parzival et le Willehalm que le salut ne réside pas dans des articles de foi, mais dans le sentiment intérieur, et que des non-chrétiens peuvent parfaitement y aspirer et y atteindre. Lessing, dans le *Nathan*, ne fait aucune différence entre les cultes, qui ne sont tous que des interprétations d'une seule et même vérité. Gœthe enfin, dans le fameux fragment des *Geheimnisse*, fait invinciblement songer au *Tempeleisen* de Wolfram. En même temps les mœurs s'adoucissent : le fort désapprend à abuser de sa force, le pauvre et le malheureux inspirent la pitié et non plus le mépris ; les explosions de l'animalité sont réprimées et l'homme tente de se dominer. Pour vaincre les autres, il faut se vaincre soi-même, chantent également Walther v. der Vogelweide et Gœthe. On voue à la femme un culte discret et presque religieux : « douces et fleuries sont les femmes pures, rien n'égale la joie de les contempler, rien dans les airs, rien sur la terre, rien sur les prairies vertes », dit Walther et Schiller de même : « Honorez la femme. »

D'autre part les points de contact entre les périodes de décadence ne sont pas moins nombreux. Gervinus déjà avait remarqué que le x[e] siècle rappelait étrangement le xvi[e] ; Scherer insiste sur l'analogie et la poursuit dans ses détails. Si les Carologiens tentent au x[e] siècle par des traductions et des paraphrases de mettre la Bible à la portée du peuple, la grande œuvre de Luther n'a pas d'autre fin ; si des jongleurs parcourent cités et villages et, semblables aux journalistes d'aujourd'hui, mettent leurs auditeurs au courant des nouvelles du jour, les pamphlétaires du xvi[e] siècle remplissent le même rôle; si Lambrecht compose le roman d'*Alexandre* et un inconnu celui de *Ruodlieb*, le xvi[e] siècle pullule de romans; si Rhosvita dramatise

dans son couvent de Gandersheim des légendes sacrées, Hans Sachs, dans son établi de Nuremberg, se livre au même travail : dans les deux époques, mêmes goûts satiriques, même préférence accordée aux fabliaux et aux nouvelles, même intolérance religieuse et même relâchement dans les mœurs.

Si l'on se représente d'ensemble les différences entre les époques que nous venons de caractériser, on s'aperçoit qu'elles se réduisent à la différence fondamentale entre le tempérament de l'homme et le tempérament de la femme ; il y a alternance régulière entre les époques masculines et les époques féminines, entre les époques où domine la force brutale, où le pouvoir de la femme est méconnu, où l'homme, tout à la lutte, n'a pas le loisir de se préoccuper d'intérêts esthétiques, et celles où règne la femme, où son influence civilisatrice adoucit les mœurs, tempère les passions, où pour gagner ses faveurs, ce n'est pas aux armes, mais au luth et à la lyre que l'on a recours. A y regarder de près cette alternance peut déjà se constater à cette époque primitive où les Germains, fixés en Europe, se créèrent leur mythologie. Tout d'abord, tous leurs dieux avaient revêtu le costume guerrier : éternellement en lutte avec des dragons et des géants, ils sont destinés eux-mêmes à être dévorés par l'universel incendie. Puis la conception se modifie et s'adoucit : le Dieu du tonnerre épouse la Déesse de la paix et après le crépuscule des dieux une aurore naîtra : la terre sortira verte et scintillante du fond des ondes et le blé lèvera sans avoir été semé. De même les premiers noms de femmes qui sont parvenus jusqu'à nous indiquent cette double conception : les uns rappellent la guerre, la tempête et l'hiver, les autres la paix, la joie et l'amour. Nulle part on ne peut mieux étudier la succession des deux époques que dans la poésie lyrique du Moyen Age. Au début l'homme triomphe, c'est lui qu'on implore, c'est la femme qui pleure d'avoir été abandonnée, qui demande, en voyant l'oiseau traverser l'atmosphère où peut bien errer en ce moment le bien-aimé. Puis au ton majeur succède le mineur : on ne parle plus à la femme qu'à genoux comme

Digitized by Google

à une sainte, on lui voue un amour éternel ; et n'y répond-elle pas, on porte durant toute sa vie une plaie inguérissable au cœur....

C'est à dessein que nous avons insisté longuement sur ces rapprochements : ils forment un des caractères les plus particuliers du talent de Scherer. Il ne voit pas de meilleur moyen pour peindre une époque lointaine et inconnue que de la mettre en parallèle avec des temps plus rapprochés. On a toujours essayé d'expliquer le présent par le passé, il faut retourner la méthode et expliquer aussi le passé par le présent : l'analogie ainsi maniée est un des instruments essentiels de l'historien. La plupart des rapprochements de Scherer sont d'ailleurs extrêmement intéressants et ingénieux : si parfois il semble aller trop loin, si par exemple il exagère peut-être la tolérance du XIIe siècle et si le parallélisme avec le Xe siècle lui fait trop ravaler le XVIe, il corrige d'habitude par des restrictions ce que sa pensée semblait tout d'abord avoir d'excessif. Parfois pourtant à force de jongler avec les époques, Scherer arrive à des conceptions aussi bizarres que sa théorie de l'alternance entre les époques masculines et les époques féminines. C'est de la mythologie et du symbolisme et nous ne sommes qu'à demi étonnés quand Scherer imagine que l'on pourrait sur cette alternance composer un poème didactique. Ici la folle du logis, qui chez Scherer n'est jamais complètement bridée, l'a entraîné trop loin. En tous cas, cette méthode d'illustration réciproque, *gegenseitiger Erhellung*, qui jouera, comme nous le verrons, un grand rôle dans les travaux de linguistique de notre auteur, met de la vie et du piquant dans le récit. En plein Xe siècle, à propos de jongleurs composant des chansons latines, Scherer évoque un bureau de rédaction de nos jours ; des humbles légendes de Rhosvita nous voici transportés tout à coup au plus brûlant des drames d'amour de Shakespeare ; l'auteur nous fait traverser avec une vertigineuse rapidité les temps et les espaces, et notre esprit amusé par les rencontres les plus imprévues n'a guère le temps de se lasser.

Digitized by Google

III.

Une fois le principe de division trouvé et les lignes de démarcation entre les différentes époques tracées, Scherer fait défiler devant nous, en les caractérisant en traits précis et brillants, les grandes œuvres et les grands auteurs de l'Allemagne. Nous ne pouvons évidemment pas songer à le suivre partout : nous ne voudrions nous arrêter quelque peu avec lui que devant les auteurs qu'il a mis au premier plan de son tableau. Wolfram v. Eschenbach, Walter v. der Vogelweide, Lessing et Gœthe, voilà selon Scherer les plus grands noms de la littérature allemande, et les pages qu'il leur a consacrées sont les plus entraînantes et les plus vivantes de son histoire. Un trait commun rattache ces quatre caractères : ce sont des hommes d'action et non des hommes de cabinet. Le vrai poète pour Scherer ne doit pas rester étranger à la vie; il doit se jeter dans la mêlée; il doit apprendre à connaître les hommes et les passions qui les meuvent; il doit accumuler les expériences sentimentales et ne mettre jamais en vers que des sentiments qu'il a éprouvés; donner une forme artistique à la vie, *das Leben bilden*, voilà la mission du vrai, du grand poète. Wolfram, Walther, Lessing et Gœthe répondent tous quatre à cet idéal.

Nul n'a mieux connu, nul n'a peint avec des traits plus précis et des couleurs plus brillantes la vie chevaleresque que Wolfram v. Eschenbach et c'est parce qu'il la connaissait si bien qu'il ne s'y est pas arrêté, qu'il a tenté de s'élever au-dessus d'elle. C'est chez lui que l'idéal religieux du Moyen Age porte ses fruits les plus délicats. A côté, au-dessus du monde extérieur, de ses attraits et de ses tentations, il voit s'étendre l'infini du monde intérieur, du monde de l'âme. Le vrai héros n'est pas pour lui celui qui donne les plus grands coups d'épée, qui vole d'aventure en aventure, qui conquiert les femmes les plus tentantes : c'est celui qui prend conscience de la véritable destinée de l'homme, qui sait regarder au delà de l'existence

Digitized by Google

terrestre, qui sait dompter ses appétits, qui, malgré tous les déboires, espère et croit. De même que Faust atteint le salut parce que incessamment il tente de devenir meilleur et d'employer au bien toutes les puissances de son être, *immer strebend sich bemüht*, de même Parzival, *der Stete und der Treue*, qui va de la vie inutile à la vie sainte, de l'amour frivole à l'amour grave, est jugé digne du Saint-Graal.

Moins mystique, moins préoccupé de l'au-delà, de ce que Scherer appelle avec Gœthe le troisième monde, *die dritte Welt*, Walther von der Vogelweide vit tout entier dans le présent. Aucun des intérêts de ses contemporains ne lui reste étranger : toute sa poésie jaillit des événements, les accompagne et les illustre, est, comme toute vraie poésie, une poésie de circonstance. Walther est bon patriote : « Celui qui cherche la vertu et l'amour pur, qu'il vienne dans notre pays. » Il est bon chrétien : il croit en Dieu, il croit dans la Mère et dans le Fils et solennellement il proclame sa foi. Son idéal de l'homme est viril : il doit être ferme comme le roc, uni et droit comme un fût de colonne, l'action lui convient et la richesse le démoralise. Mais avec cela il est tolérant et humain : valet et maître sont égaux devant la mort ; chrétiens, juifs et païens servent un seul et même Dieu. Et ce Dieu il ne s'est pas incarné dans un homme, il ne s'est pas incarné surtout dans le grand païen romain, dans le nouveau Judas, dans le premier serviteur du Diable, dans le pape. Avec le pape un ferment empoisonné s'est introduit dans le christianisme ; c'est contre lui que Walther lance ses plus virulentes épigrammes, ses strophes les plus enflammées. Il le montre au milieu de sa cour, se gaussant de la sottise des Allemands, à qui il impose deux empereurs pour qu'ils pillent et dévastent l'empire, tandis que lui et les siens empochent l'argent allemand, s'engraissent de poulets et se remplissent de vin. Partout dans les vers de Walther, une sève bouillonnante, du mouvement, de la vie. Les mêmes qualités distinguent ses poésies amoureuses : point de plaintes interminables, point de soupirs éternels comme ceux que pous-

Digitized by Google

sent les Reinmar v. Hagenau et les Friederich v. Hausen. Il n'est pas absorbé, comme la plupart des Minnesinger, par la vie amoureuse ; si sa maîtresse est belle et bonne, d'autres peut-être le sont davantage. Mais quand il aime, il trouve des traits ineffaçables pour peindre celle qui a gagné son cœur et nous n'oublions plus cette bouche rouge qui sourit avec tant d'amour : *den rothen Mund der so minniglich lächelt.*

C'est un homme encore et dans toute l'acception du mot que Lessing. Il est batailleur et vagabond comme Walther ; il est large, tolérant et préoccupé des plus hautes questions de l'humanité comme Wolfram. Il a soif de la vérité et la tâche propre de l'homme lui semble consister dans la poursuite du vrai. Avant tout il aime la recherche personnelle et indépendante et s'il n'accepterait pas la vérité, si Dieu la lui offrait, ce n'est pas seulement qu'il estime qu'elle est due à Dieu seul, mais c'est peut-être aussi qu'il ne veut pas l'accepter toute faite, fût-ce des mains de Dieu le Père. Il est sans pitié pour les médiocres, mais plein d'une sympathie active pour les vrais talents naissants et les méconnus. Il a passé sa vie à sarcler la littérature allemande ; il a été de ceux qui ont le plus efficacement travaillé pour la grande cause de la tolérance et du libre examen ; il a été de ceux qui ont le plus contribué à préparer la grande période littéraire de l'Allemagne, à préparer l'avènement de Gœthe.

Car toute la littérature allemande semble à Scherer converger vers cette grande apparition : Klopstock, Wieland, Lessing et Herder n'ont fait que l'annoncer. En Goethe toutes les tendances qui avaient agité l'esprit allemand se fondent et s'harmonisent. Il est classique et romantique ; il boit à toutes les sources vives de la poésie ; il emprunte à la Grèce, à l'Angleterre, à la France, à la vieille littérature nationale, à l'Orient : c'est le poète en soi et comme pour le jeune Grillparzer, Goethe est pour Scherer presque un personnage mythique. Il essaie pourtant de caractériser la marche, l'évolution de cette force de la nature. Il distingue dans la pra-

Digitized by Google

tique artistique du poète de Weimar trois phases principales. La première est celle où Goethe s'abandonne sans esprit de critique et d'analyse à l'irrésistible poussée de son génie, où il met en pratique les théories de Herder, où il crée *Gœtz* et *Werther*, s'inspire de Shakespeare et de la poésie populaire, et donne des modèles de l'art germanique par excellence, de l'art caractéristique, qui avant tout s'intéresse à l'individu et recherche la vérité plutôt que la beauté, se préoccupe du dessin plutôt que de la couleur et se distingue par la force plutôt que par la tendresse. Puis à Weimar sa fougue s'apaise; l'influence de la cour, l'influence d'une femme d'élite tempère l'exubérance de son génie. Il aspire à la pureté et veut que toute sa poésie en soit pénétrée. Il ne veut plus d'un seul bond démesuré escalader les cieux : il apprend que tout ici-bas, dans le monde physique comme dans le monde moral, ne se modifie que par des transformations lentes et insensibles. Il ne s'intéresse plus seulement aux traits particuliers d'un individu, mais aux traits généraux de l'espèce. Il ne veut plus rendre toutes les faces d'un événement, toutes les lignes d'un caractère : il apprend à élaguer et à choisir, il s'achemine vers l'idéalisme. Ses héros ne sont plus Prométhée, César et Faust; chez lui aussi se réalise l'alternance des périodes masculines et féminines; dorénavant c'est la femme qui est au premier plan de son œuvre et Iphigénie, la vierge immaculée, est le fruit le plus parfait de cette conception nouvelle de la vie et de l'art. Le voyage d'Italie achève la transformation. Il ne se préoccupe plus que des formes les plus parfaites, que des formes nécessaires du monde physique, du monde moral et du monde esthétique : le fougueux réaliste devient idéaliste intransigeant. La Nature pour créer les formes innombrables des animaux et des plantes travaille d'après des idées, d'après des types ; les artistes les plus parfaits, les sculpteurs grecs, partaient de même de l'idée générale de l'homme, en élaguaient toutes les différences particulières, et n'en retenaient que les traits essentiels et typiques. Pour

Digitized by Google

atteindre à la maîtrise, les artistes modernes doivent se soumettre à la même loi. Aussi ce qui intéresse maintenant Goethe ce ne sont plus les hommes, mais c'est l'homme et les rapports immuables qu'il entretient avec les autres hommes, avec la Nature, avec Dieu. C'est ainsi qu'il traite dans les *Élégies romaines* les rapports entre l'homme et la femme; dans la *Fille naturelle* les rapports entre père et fille; dans *Hermann et Dorothée* les rapports de l'individu et de la communauté, l'opposition entre la vie stable et la vie errante; dans les Affinités Électives, les rapports entre mari et femme. Un pas de plus dans cette voie et nous voilà arrivés à l'allégorie et au symbolisme du second *Faust*.

Dans ces divisions si ingénieuses et si fines, il y a toujours quelque chose de factice et d'artificiel. On impose à la fantaisie du poète une marche uniforme; on ne tient pas compte des bonds de son imagination, des hasards de la cristallisation artistique. Au milieu de sa période typique Goethe crée les caractères, individuels s'il en fut, de Wilhelm Meister et dans ses œuvres de jeunesse on pourrait trouver au besoin de ces situations typiques, de ces rapports immuables de sa dernière période : par exemple le rapport entre l'amant et la maîtresse abandonnée, Weisslingen et Marie, Clavigo et Marie, Faust et Marguerite. Il faut évidemment admettre que Goethe, en vieillissant, avait une tendance à généraliser, à allégoriser, à se désintéresser de l'étude directe de la nature. Mais il faut être extrêmement prudent dans l'emploi des catégories esthétiques. Rien n'est plus difficile que la distinction entre les caractères individuels et les caractères généraux, entre l'art caractéristique et l'art typique. Werther, le caractère le plus singulier, le plus bizarre, le plus personnel de l'œuvre de Goethe, est à la fois un original et un type, et quelques-uns des rapports les plus essentiels, rapports de l'homme avec les autres hommes, rapports de l'homme avec la femme, rapports de l'homme avec le milieu, sont traités dans ce roman où triomphe l'art réaliste et individualiste. L'esthétique alle-

Digitized by Google

mande tout entière soutient que Shakespeare est l'artiste individualiste et caractéristique par excellence : ne peut-on pas soutenir avec la même apparence de raison, que ce sont les types au contraire qui fourmillent dans son œuvre et que Lear, Iago, Othello et Macbeth sont les incarnations de passions universelles? Scherer a dû reconnaître lui-même que les catégories qu'il distingue sont parfois on ne peut plus voisines et il est obligé d'appeler la troisième phase du talent de Goethe le réalisme typique, unissant ainsi deux concepts qu'il venait d'opposer.

Peut-être aussi que l'admiration de Scherer manque parfois de mesure et de critique. Il parle avec le même enthousiasme de la *Fille naturelle* et de l'*Achilléide* que de *Werther* et des premières poésies lyriques et il est loin d'aborder le second *Faust* avec l'ironie mordante de Vischer. Malgré ces excès, cette faculté d'admiration de Scherer est loin de nous choquer : les hommes qu'il admire étaient en somme dignes d'admiration et ses préférences nous révèlent son propre idéal esthétique, ses idées morales et religieuses. Scherer est partisan de la tolérance la plus absolue. Il veut qu'on respecte les fois et les convictions les plus diverses ; il veut qu'on rende justice aux génies les plus hétérogènes : c'est un large, c'est un noble esprit. On lui a reproché chez nous d'avoir exagéré l'influence exercée par la Prusse sur la littérature allemande et peut-être en effet son portrait de Frédéric II est-il flatté et surtout le parallèle avec Lessing était-il inopportun. Mais qu'on se rappelle que c'est déjà Goethe qui, dans *Dichtung et Wahrheit,* a pour la première fois insisté sur le rôle considérable que Frédéric devait occuper dans une histoire de la littérature allemande; qu'on se rappelle que Scherer avoue lui-même que s'il avait appelé la période s'étendant de 1740 à 1786 le Siècle de Fréderic, c'est que cette dénomination lui avait paru commode; qu'on n'oublie pas surtout que s'il a rendu justice et au delà à l'influence du génie prussien, il n'a pas été ingrat envers le génie des autres nations et sur-

Digitized by Google

tout envers le génie français. Il constate que sans l'influence française l'Allemagne n'aurait jamais trouvé le chemin du beau ; il constate que cette influence a été en somme bienfaisante et nécessaire et il défend Molière contre Auguste-Guillaume Schlegel. Il professait pour la littérature française, ancienne et moderne, la plus haute estime : il se tenait au courant de toutes les publications nouvelles et surtout des publications relatives à la littérature allemande, qu'il ne lisait jamais, nous disait-il, sans le plus grand profit. La meilleure étude sur Werther était à son avis celle du Goethe de M. Mézières et il plaçait les recherches sur les poésies lyriques de Goethe de notre maître, M. Lichtenberger, au-dessus de tous les commentaires alllemands.

IV.

Gervinus était historien, Koberstein et Vilmar professeurs de littérature ; Hettner est esthéticien. Scherer, de métier, était philologue et linguiste et son *Histoire de la Littérature* porte la marque de cette spécialité. Pour tracer le tableau complet de la littérature allemande il remonte jusqu'aux origines de la littérature indo-européenne et caractérise de la façon la plus remarquable les premières manifestations littéraires des Aryas, qui lui semblaient recéler les germes de tous les genres et de toutes les formes littéraires postérieures. Pour la littérature ancienne il n'est pas seulement au courant des travaux les plus récents, il ne fait pas seulement preuve d'une étendue de connaissances vraiment surprenante, mais presque partout il a mis lui-même la main à l'œuvre, il peut nous donner les résultats de recherches personnelles. C'est ainsi qu'il propose une interprétation nouvelle du mythe de Brunhilde, dans laquelle il voit le soleil, alors qu'il était adoré comme une femme, qui le soir se couche à l'Ouest et que vient réveiller le matin le jeune Dieu, quand elle apparaît sur la cime des montagnes baignée d'or liquide. C'est ainsi qu'il a

Digitized by Google

donné une monographie on ne peut plus curieuse des poètes latins du IXe et du Xe siècle; qu'il nous fait assister à la transition de la littérature populaire et latine du Xe siècle à la littérature aristocratique, nationale et courtoise du XIe; qu'il nous peint la lutte sourde de l'Église contre les ménestrels d'une part, chantant les cantilènes populaires d'inspiration païenne qu'elle accuse de fourberie et de mensonges, contre les chevaliers de l'autre, qui donnent leur âme au monde, à la Frau Welt, et qu'elle essaie de terrifier par les horribles visions de Wirent v. Gravenberg et les sanglantes invectives du satirique Heinrich v. Mölk, lutte qui finit par la victoire de l'idéal mondain, qui non content de captiver l'élite des poètes et du public, pénètre l'idéal religieux et transforme la sainte Vierge en une belle et noble dame, pour laquelle on brûle d'amour et qui daigne guérir les blessures qu'elle a faites. Pour l'interprétation des Niebelungen, Scherer suit en général Lachmann et Müllenhoff, mais là encore il innove : d'après lui nous ne possédons qu'un fragment de la première cantilène; il trouve des différences notables entre les cantilènes IX et X que Müllenhoff attribue au même auteur et dans lesquelles, d'après lui, le caractère de Kriemhilde est conçu d'une façon absolument différente; la cantilène XVI lui paraît en opposition avec la cantilène XVII, dont l'auteur relève Kriemhilde et les Huns, resserre le nœud de l'action et explique comme par une invincible fatalité les crimes commis par l'un et l'autre parti. Pour Gudrun enfin il apporte aussi des points de vue nouveaux; il insiste beaucoup plus qu'on ne l'avait fait avant lui sur le caractère artistique de ce poème; il montre comment là un poète merveilleusement doué a embrassé son sujet d'un bout à l'autre, lui a imposé un style uniforme et en a fait une œuvre d'art très supérieure aux Niebelungen et qui se place tout à côté du Parzival et des meilleures poésies de Walther.

De plus, à côté de ces corrections et de ces reconstitutions, il a fait à la langue une plus large place que presque tous

Digitized by Google

ses prédécesseurs. Chaque époque littéraire a sa langue et sa métrique propres et il y a toujours parallélisme entre la langue et la littérature. Dans la première époque l'allitération pénètre si bien la langue que des locutions allitératives sont parvenues jusqu'à nous. Au VIIIe siècle environ la rime se substitue à l'allitération et l'influence prépondérante donnée aux voyelles permet au système des consonnes de se désagréger. Dans la période du moyen-haut-allemand la langue assouplie et presque unifiée fournit un merveilleux instrument aux poètes épiques et lyriques, et après le XIVe et le XVe siècle, pendant lesquels la langue suit la décadence de la littérature, elle est forgée à nouveau et solidement cette fois par le ciseau de Luther et appropriée aux grandes tâches que lui réserve l'avenir.

Et Scherer applique la méthode philologique non seulement à la littérature ancienne, non seulement à l'étude de la langue. L'art de reconstituer un texte, de reconnaître, sous les modifications dues à des interpolations et à des transformations de génie et de style d'un auteur, la version primitive, il en trouve l'emploi dans l'étude des œuvres modernes. Il a essayé de reconstituer le texte primitif, la version originale du *Faust*, et sa tentative a révolutionné et partagé en deux camps les critiques allemands. Partant d'une scène en prose, la scène : *Trüber Tag und Feld*, il a émis l'hypothèse que le texte original du *Faust* était tout entier rédigé en prose, et il place cette rédaction avant le *Gœtz* dans l'hiver de 1771 à 1772. En effet, le style de cette scène rappelle de la façon la plus frappante la première rédaction du *Gœtz v. Berlichingen* : même exubérance, même crudité, même réalisme. Il semblait impossible à Scherer qu'après avoir modifié son style dans la seconde rédaction du *Gœtz*, Goethe y fût revenu plus tard. Fort de ce principe, Scherer tente de reconstituer la première esquisse en prose ; les vers célèbres : *Es wœlkt sich über mir — der Mond verbirgt sein Licht — die Lampe schwindet !* — ne sont que de la prose : de même la scène du jardin

Digitized by Google

(v. 3184-3190), la scène de la cathédrale et la scène de la prison étaient primitivement rédigées en prose et ont été plus tard traduites en vers par Goethe. Il y a quelques mois, M. Erich Schmidt a publié l'*Urfaust*, et l'hypothèse de Scherer ne s'est trouvée confirmée que pour deux scènes : la scène *Trüber Tag und Feld* et la scène de la prison ; pour tout le reste déjà le premier jet de Gœthe était en vers. Scherer s'est donc trompé en grande partie ; mais l'éditeur de l'*Urfaust* est obligé de rendre hommage à la pénétration que Scherer a mise au service de cet essai de reconstitution et il semble accepter quelques-unes de ses hypothèses relatives à l'interprétation du *Faust* qui avaient été le plus contestées. C'est ainsi qu'il admet que le premier modèle de Marguerite a bien été la Gretchen de Francfort et que le Herder de Strasbourg a prêté des traits de caractère à la fois à Méphistophelès et à Faust.

Enfin c'est encore la philologie qui permet à Scherer de pénétrer le style, de caractériser la langue de chaque auteur. Il n'a pas seulement l'ambition de peindre à larges traits, comme à fresque, les grandes périodes ; il veut entrer dans l'atelier des artistes en mots et rendre compte de la façon particulière dont ils sertissent la pensée. L'étude sur Walther v. der Vogelweide, les articles sur Gœthe fournissent les plus délicates de ces analyses de style. Voici, pour donner une idée de la manière de l'auteur, l'analyse du fameux lied de Strasbourg : *Mon cœur battit, vite à cheval.* « Quel départ, quelle réception, « quels adieux ! En quatre strophes une série de scènes : point « d'états, des événements ; en peu de mots l'action la plus ra- « pide, le tout pénétré du souffle brûlant de la passion et même « l'exclamation de la fin qui sonne comme une réflexion gé- « nérale bien motivée par l'âme courageuse de l'amant qui « cherche à surmonter la peine de la séparation par l'élan « de bonheur de son cœur. A cheval il vole vers l'aimée à tra- « vers la nuit et la forêt ; c'est ainsi que débutent volontiers « les chansons lithuaniennes des *Volkslieder* de Herder ; nous « avons vu tomber avec lui le soir et la nuit ; tous les objets

Digitized by Google

« autour de lui deviennent fantômes : nous les avons vus sur-
« gir en passant avec lui devant eux. Pas de mythologie!
« Le chêne seul comparé à un géant surgissant comme une
« tour. La lune de sa colline de nuages perce, ensommeillée,
« à travers la buée; ceci pourait être la transformation d'une
« image de Shakespeare que Herder affectionnait et avait tra-
« duite : Combien douce, dort la lune sur la colline. En outre,
« quelle force de verbes et partant quelle force de vie donnée
« aux objets de la nature. Le soir *berce* la terre; les vents
« *agitent* leurs ailes silencieuses; la nuit *crée* mille monstres;
« les ténèbres *regardent* de leur cent yeux noirs du fond des
« arbustes... Tout est conforme à la théorie du lied de Herder
« que celui-ci fondait sur la nature primitive de la langue :
« Verbe! vie! action! passion! La mythologie non acceptée
« comme une science morte mais créée à nouveau comme si elle
« ne devait que naître. Ce sauvage contemplait l'arbre avec sa
« majestueuse couronne de feuilles et admirait : les feuilles se
« mirent à bruire! C'est la divinité qui se manifeste! Le sau-
« vage tombe à terre et adore : voilà l'histoire de l'homme qui
« vit par les sens. Ces paroles, Herder les écrivait à Strasbourg.
« Gœthe avait appris à considérer la nature comme un sauvage.
« Il a réalisé le vœu de Herder et accompli par là un immense
« progrès. Il s'est en quelque sorte désaltéré dans la source
« primitive dont autrefois avait jailli la poésie : dorénavant
« il était prêt à toutes les tâches. »

Et Scherer s'est assimilé les qualités de son auteur favori. Chez lui aussi tout est verbe, tout est vie, tout est action. Il essaie de sentir les belles œuvres comme un sauvage sent la nature, sans parti-pris, sans théorie préconçue. Il juge peu, il cherche avant tout à caractériser et à peindre, et si, pour sentir profondément la poésie, il faut être poète, Scherer, certes, était un poète.

Digitized by Google

QUATRIÈME CHAPITRE.

Nous ne nous sommes pas demandé jusqu'ici quels ont été les principes esthétiques qui ont présidé à la composition de l'*Histoire de la littérature allemande*. C'est que Scherer a consacré à l'esthétique de la poésie un ouvrage spécial, qu'il ne lui a pas été donné de publier lui-même, auquel il n'a pu mettre la dernière main, que l'on a dû reconstituer d'après ses notes et celles de ses élèves et qui vient de paraître il y a quelques semaines. Scherer attachait une importance capitale à ses recherches relatives à la poétique et il est extrêmement regrettable qu'il n'ait pu donner à sa pensée sa forme définitive, qu'il n'ait pu élaguer de son ouvrage les inévitables redites d'un cours fait à des élèves et en faire, au lieu d'un recueil d'observations souvent sans suite et sans liens logiques, un livre composé et écrit. Tel qu'il est cependant, il est fort intéressant et mérite assurément d'être analysé et discuté.

I.

Tout critique sérieux, qu'il se l'avoue ou qu'il n'en sache rien, a une esthétique. Il est impossible de juger une poésie, un roman, un article même, sans criterium du beau : toute épithète, pour peu qu'elle soit motivée dans l'esprit du critique, implique une théorie. Il s'agit donc de poser les fondements d'une théorie de la poésie, les fondements, car l'œuvre n'a jamais été sérieusement entreprise. Jusqu'ici la poétique a été presque exclusivement le monopole des philosophes : les esthétiques générales de Hegel, de Vischer, de Zimmermann, traitent la théorie de la poésie concurremment avec celle des autres arts. Après avoir construit une théorie du Beau on l'a appliquée aux différents arts, on l'a éprouvée sur les différentes formes du beau. De là un vice originel inhérent à toutes les poétiques existantes. Les œuvres n'ont pas été étudiées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, d'après des principes qui fussent

Digitized by Google

propres à la poésie ; mais elles ont servi à la démonstration de thèses philosophiques. Selon que l'esthéticien était idéaliste, ou formaliste, ou sensualiste, les mêmes œuvres servaient à l'illustration des systèmes les plus opposés. La théorie de la poésie ne sera constituée que le jour où elle aura été définitivement détachée de la philosophie et de la métaphysique. La philologie, nous l'avons vu, n'est devenue une science que lorsque Jacob Grimm l'eut délivrée du compromettant contact de la philosophie de la Nature. L'éthique n'a de chances de devenir une discipline sérieuse que depuis que les Schæffle et les Wundt, au lieu de la rattacher à un système général, en ont fait une science naturelle, empirique, inductive, enregistrant les faits et essayant d'en dégager les lois au lieu de leur en imposer arbitrairement. Il en est tout de même de la poétique. Toutes les analyses de Hegel et de Vischer ne servent de rien quand il s'agit de caractériser une œuvre poétique déterminée. Or, c'est là le but véritable de toute poétique : fournir des points de vue qui permettent de caractériser une œuvre particulière. Pour atteindre ce but, la poétique devra changer entièrement de méthode. Elle aussi deviendra une science empirique et inductive. Elle ne fixera pas de lois *à priori*, elle ne déterminera pas la valeur absolue des genres, elle ne donnera pas la formule de l'épopée, du drame en soi. Elle prendra conscience que les faits poétiques ne sont que des faits qu'il s'agit d'étudier tout comme les faits d'un autre ordre. Il faudra commencer modestement par recueillir le plus de faits poétiques possibles ; on les classera ensuite d'après des principes qu'il s'agit de rechercher ; on essayera enfin, si faire se peut, de déduire quelques lois. On n'aura ni système, ni idée préconçue. Au lieu de chercher la forme unique et absolue du drame, on caractérisera les différentes formes du drame. On rendra justice à tous les genres poétiques que les différents peuples ont cultivés. L'esthéticien, tel que le rêve Scherer, ira à son œuvre avec le calme et l'impartialité d'un entomologiste classant des insectes. On ne parlera plus de la valeur en soi d'une œuvre, mais bien

Digitized by Google

des effets qu'elle a exercés sur les contemporains, sur l'étranger, sur la postérité. Puis après être descendu aux effets on remontera à la cause, c'est-à-dire au poète ; on essayera de surprendre les secrets de la production poétique, de noter les principales facultés qui ont été en jeu, les différentes circonstances qui ont activé, entravé ou modifié la production. On ne craindra pas d'appliquer à l'étude de la production poétique les lois de la production économique : toute œuvre d'art a une valeur marchande aussi bien qu'une valeur idéale. On se préoccupera par conséquent des nécessités économiques de la production poétique et on étudiera avec soin les rapports entre le poète qui offre et le public qui demande et qui achète.

Si la poétique, ainsi entendue, descend des hauteurs sereines où jusqu'ici elle a plané et perd le concours de la philosophie, elle retrouvera, en revanche, en prenant pied à terre, des sciences empiriques qui lui prêteront leur assistance. Elle entrera en rapport avec la psychologie empirique qui lui révélera les facultés poétiques ; avec l'anthropologie et l'ethnographie, qui lui enseigneront les conditions physiques de la production poétique et les formes poétiques des peuples barbares ; avec la philologie et la linguistique enfin, qui seront ses plus précieuses auxiliaires. Herder déjà, dans son *Mémoire sur l'origine des langues,* avait insisté sur les rapports intimes qui unissent la langue à la poésie et avait montré que les mots étaient une interprétation poétique de la nature. Auguste-Guillaume Schlegel et Guillaume de Humboldt comptent parmi les rares esthéticiens qui se soient servis de ces indications. L'on trouve encore quelques vues éparses dans les traités et les lettres de Schiller et de Gœthe. Mais pour tomber sur un esthéticien qui eût vraiment conscience de ce qu'il y avait à faire, il faut descendre jusqu'à Aristote. Lui aussi procède par divisions et par classifications. Il a distingué entre le sujet et la forme que lui imprime le poète ; il a rattaché la poétique à la rhétorique et l'on sait que c'est dans la rhétorique qu'on a cherché et trouvé la solution des plus graves problèmes de la poétique. Il a com-

Digitized by Google

pris le secours que la grammaire et la métrique peuvent apporter à la théorie de la poésie et il a insisté dans la poétique sur les différences entre la langue de la poésie et la langue de la prose. Il a recherché enfin l'effet exercé par la tragédie sur le spectateur. Mais si A. G. Schlegel reproche à Aristote de disséquer et de classer les œuvres poétiques comme s'il s'agissait de phénomènes naturels, Scherer lui reproche au contraire de n'avoir pas été assez naturaliste. Peut-être que si Lessing avait achevé le *Laocoon,* l'œuvre définitive eût été écrite. Aujourd'hui il s'agit avant tout de réunir les différentes observations en un corps de doctrine et de traiter les innombrables questions que soulève la théorie de la poésie d'après un ordre logique. Voici celui que nous propose Scherer: On commencera par rechercher le but et l'origine de la poésie; on traitera ensuite les rapports entre le public et le poète; on constituera enfin les théories des sujets, de la forme intérieure et de la forme extérieure. Nous examinerons successivement les principaux points de ces différents chapitres.

II.

Et tout d'abord, qu'est-ce que la poésie, quelles en sont les limites, quelle en est l'origine? Il semble que toutes les fois qu'on se sert de la langue dans un but artistique on fait de la poésie. Cependant, d'une part, l'inventeur d'un ballet, d'une pantomime, d'un opéra est un poète, de l'autre, un mathématicien, un naturaliste, qui, pour rendre compte de ses découvertes, se sert d'une belle langue, claire, élégante, poétique même, nous ne l'appelons pas poète. Pour pénétrer jusqu'à l'essence de la poésie, il faut remonter aux origines et essayer de discerner les genres primitifs. La poésie primitive est inséparable de la danse et du chant. Les fêtes religieuses ont réuni à des jours consacrés une assemblée de fidèles qui, pour célébrer leurs divinités et pour manifester leurs sentiments de joie, ont dansé autour du sanctuaire. Le mouvement de la danse, après

Digitized by Google

avoir été irrégulier et désordonné, a été peu à peu soumis aux lois de la mesure : on a fait quatre pas en arrière et quatre pas en avant, on s'est dirigé alternativement et à distances égales à droite et à gauche, le rythme est né. Les danses ont été accompagnées de chant et de musique ; au chant on a tout naturellement associé des paroles rythmées, des vers, et les paroles seules, les vers, ont suffi plus tard aux manifestations joyeuses des peuplades primitives. La poésie s'est donc successivement détachée de la danse et du chant, qui tous deux obéissent à la loi du rythme et ce sera jusqu'ici le rythme qui servira à caractériser essentiellement la poésie.

Le premier genre poétique paraît avoir été le chœur accompagné de danse et de musique, et il a donné naissance au drame, à la tragédie et à la comédie. Puis quand les peuples primitifs eurent enregistré un grand nombre d'observations relatives aux rapports des hommes avec le milieu et des hommes entre eux, ils se les sont rappelées à propos d'un événement particulier, ils ont « subsumé le cas particulier sous une règle générale » et c'est ainsi qu'est né le proverbe, qui semble, lui aussi, avoir été une des formes les plus anciennes de la poésie. Bientôt les hommes essayèrent d'expliquer, d'interpréter les phénomènes extraordinaires qui les environnaient de toutes parts, les cataclysmes naturels, l'éclair et le tonnerre, l'hiver et la tempête, et créèrent ainsi le conte mythique. Ensuite, quand de grands événements politiques, des invasions, des guerres, des tyrannies sont venues bouleverser la vie de la nation, le souvenir en a été perpétué par des récits, tantôt rythmés, tantôt non rythmés : de là sont nées les cantilènes épiques, de là naitront les cycles épiques. Enfin l'Aryas primitif aussi bien que l'Australien d'aujourd'hui a éprouvé le besoin de donner au sentiment le plus puissant qui agite l'âme humaine, au sentiment de l'amour, une forme particulière ; il a exhalé, solitaire, sa plainte amoureuse, il a appelé l'aimée, il lui a reproché sa froideur, ses faveurs accordées à un autre : la poésie lyrique a surgi.

Digitized by Google

Cependant, dans les genres poétiques énumérés, la prose a déjà fait son apparition et c'est une des premières et des plus délicates questions de la poétique que de déterminer quels genres prosaïques appartiennent à la poésie. A l'origine, on trouve le rythme, la marque essentielle de la poésie, partout: les dogmes religieux, les articles de loi, les apophtegmes moraux sont rédigés en vers. Puis prose et poésie cheminent côte à côte jusqu'à ce que peu à peu certains genres évoluent définitivement vers la prose : le poète didactique d'autrefois est le savant d'aujourd'hui, le jongleur devient journaliste, l'auteur de cantilènes épiques historien. Il est d'autant plus difficile de séparer la prose de la poésie que tous les genres de la poésie peuvent être traités en prose. C'est ainsi que Novalis a fait des odes en prose, c'est ainsi que l'on peut imaginer un historien traitant telle partie de l'histoire selon les lois de l'épopée et que le *Cosmos* de Humboldt et les *Époques de la Nature* de Buffon sont bien près des grands poèmes philosophiques de la Grèce. Tout ce que l'on peut dire c'est que tous les genres traités en vers appartiennent à la poétique et que sa juridiction s'étend encore sur les genres prosaïques qui offrent les plus étroites analogies avec les formes poétiques, c'est-à-dire le drame en prose, le roman, la nouvelle et le conte.

Ce sont là jusqu'ici considérations purement historiques. On a montré la naissance et la succession des genres poétiques; on a montré comment danses, chants, vers et prose sont nés. Mais la question de l'origine de la poésie a une autre face : il s'agit de se demander pourquoi la poésie est née. Pour Aristote, on le sait, c'est l'instinct d'imitation, joint au sens inné de la mesure et de l'harmonie, qui créa la poésie. Scherer fait remarquer que l'instinct d'imitation n'est pas l'instinct primordial des hommes primitifs ; ils ne commencent pas par comparer une copie à un modèle, ils n'ont pas soif de vérité, ils ont soif de plaisir. C'est du plaisir, c'est de l'instinct de représenter le plaisir, de le prolonger par la représentation que la poésie est sortie. La danse, mère du rythme et par là de la poésie,

Digitized by Google

émane elle-même du saut et le saut est un accompagnement naturel du plaisir, est par l'exertion musculaire lui-même un plaisir. Le chant a été, suivant l'observation de Darwin, associé primitivement au plaisir sexuel et l'exertion des cordes vocales est probablement un plaisir physique. Il en est de même du rire, et si l'on imagine qu'au lieu de sauter, de chanter et de rire solitairement, les hommes se sont réunis pour rire, pour chanter et pour sauter en commun, nous avons les premiers acteurs, les premiers poètes et le premier public. Au chant on a associé la parole, qui, elle, sert à exprimer directement, d'une façon compréhensible à tous, l'objet du plaisir. Enfin on pouvait à la danse, au chant et à la parole associer des gestes, une action, symbolisant le plaisir. La poésie plaît donc par la représentation d'un plaisir : elle est accompagnée des manifestations traditionnelles du plaisir, des sauts, des danses et du chant, et renforcée et précisée par la parole et une action symbolique. Quant au plaisir représenté, c'était sans doute primitivement le plaisir sexuel. Le plaisir causé aux premiers hommes par la poésie a été donc tout d'abord le plaisir d'une activité physique déterminée; cette activité physique a été elle-même associée de tous temps avec un plaisir, le plaisir sexuel. L'action symbolique associe au plaisir provoqué le plaisir de l'activité intellectuelle de la comparaison; les paroles concentrent cette activité sur des objets déterminés et la facilitent. En somme, la poésie a été de tous temps et de toutes parts associée au plaisir et c'est à cette série d'associations qu'elle doit de plaire : de même la langue, l'interprète la plus puissante de la poésie, est elle-même née du plaisir.

Ici une difficulté grave arrête la recherche. Si la poésie est née du plaisir et plaît par la représentation du plaisir, comment des représentations désagréables peuvent-elles plaire? Cette question a embarrassé extrêmement Scherer : il l'a traitée à plusieurs reprises et a accumulé une foule d'arguments dont nous nous contentons de choisir les plus intéressants. Tout d'abord, si l'expression du plaisir accroît le plaisir, l'expression

Digitized by Google

de la peine la diminue ; le fait matériel d'exprimer ce qui chagrine allège et la conscience d'exciter la pitié soulage infiniment : c'est ainsi que les poèmes chantant la peine ont pu naître. Puis, les premières formes de la poésie qui ont offert des représentations désagréables ont eu toutes rapport à la mort ; si on a éprouvé du plaisir aux chants funèbres, c'est qu'on y a vanté les hauts faits d'un mort, qu'on a cherché à apaiser son âme ; c'est que avant tout la mort à laquelle nous sommes tous destinés, nous intéresse et nous passionne tous. Enfin, la représentation désagréable, la représentation d'une lutte, d'une mort, nous émeut, nous excite, nous fait vivre ; nous prenons part au malheur d'autrui, nous sommes satisfaits des mouvements de pitié que nous éprouvons et nous nous réjouissons sans doute, tout au fond de nous, de n'être pas frappés des malheurs auxquels nous assistons. Ici intervient aussi l'explication donnée par Aristote : la représentation de grandes catastrophes excite notre horreur et notre pitié, donne un libre jeu à nos passions, leur permet de faire explosion et en délivre ainsi, en purge, pour employer le vrai terme d'Aristote, notre âme.

Ainsi la poésie peut se permettre de représenter la peine, mais elle jaillit essentiellement et dans la plupart des cas de la joie. La grande majorité des hommes trouvent dans la poésie du plaisir par la représentation du plaisir, et la force de la poésie réside précisément dans cette association intime avec des représentations agréables. Une fois en possession de cette force, la poésie peut l'employer aux fins les plus diverses. Après avoir amusé seulement, elle tente d'instruire, d'améliorer, d'agir sur les âmes, de les exciter à l'action. C'est ainsi que la poésie est devenue, et de très bonne heure, un instrument de catéchisation et un instrument politique.

Apte à donner du plaisir, à enseigner, à remuer les masses, la poésie acquiert une valeur considérable. Elle devient une espèce de marchandise soumise à la loi de l'offre et de la demande. Déjà le jongleur, pour trouver un gîte, avait à se préoccuper du

Digitized by Google

goût du public, et chantait aux uns des cantilènes populaires, aux autres des légendes sacrées, et aux troisièmes des romans français. Les poètes de nos jours sont, eux aussi, les esclaves du public. Rien n'est plus difficile que d'imposer à une époque des formes d'art qu'elle ne goûte plus : c'est ainsi que de nos jours nul ne songera à faire accepter une épopée et que bientôt peut-être il en sera de même de la tragédie. En somme, on peut dire que les peuples modernes ont la poésie qu'ils méritent. Très important est le rôle des intermédiaires entre le poète et le public, des critiques. C'est à eux qu'il incombe de former le goût des lecteurs, de leur indiquer les belles œuvres et de proscrire sans pitié les médiocrités.

Enfin la poésie a aussi une valeur idéale. Que le poète le veuille ou non, son œuvre exerce une influence morale. Les uns, comme Gellert en Allemagne, comme Marmontel en France, se proposent de rendre meilleurs en montrant la vertu récompensée et le vice châtié : leurs fables et leurs contes moraux conviennent à merveille au peuple qui se console des misères d'ici-bas par l'espoir d'une justice supra-terrestre. D'autres veulent améliorer en montrant les effets désastreux du vice, mais ils courent le risque de flatter par leurs peintures les instincts bas de leurs lecteurs et d'aller ainsi tout à l'encontre de leur but. D'autres enfin n'ont aucune intention moralisatrice et ce sont peut-être ceux qui exercent l'influence la plus bienfaisante. C'est ainsi que *Wilhelm Meister*, malgré la hardiesse de certaines situations, malgré le monde interlope que nous y coudoyons, est en somme un livre moral : la vie y est représentée avec tant de vérité, les perspectives qui s'ouvrent à nous sont si larges et si vastes, que nous sortons de cette lecture plus forts, plus mûrs, plus éclairés, en un mot meilleurs.

III.

Il est temps maintenant de se tourner de l'œuvre, vers la production poétique, vers le poète. L'économie politique dis-

Digitized by Google

tingue trois grands facteurs de la production : la nature, le capital et le travail. Nous les retrouvons tous trois dans la production artistique. C'est à la nature, éternellement féconde, que le poète emprunte ses sujets ; les traditions littéraires, les genres et les sujets que se transmettent les générations constituent son capital ; la façon nouvelle dont il envisage la vie et l'art, la note originale qu'il apporte, voilà son travail. La question de la division du travail joue un rôle très important dans la poétique. Tantôt deux poètes collaborent directement à une même œuvre. Tantôt une œuvre restée fragmentaire est continuée, comme cela est arrivé pour le *Tristan* de Gottfried, pour le *Willehalm* de Wolfram et, plus récemment, pour le *Demetrius* de Schiller. Tantôt enfin une œuvre transmise oralement a été modifiée par les différents intermédiaires qui l'ont empêchée de périr : nous voilà tout à coup en face de la grande question de l'origine des épopées, et pour mieux préciser, de l'origine du *Niebelungenlied.* Que l'on imagine qu'un poète compose une cantilène sur la trahison de Kriemhilde. Un autre, qui connaît cette première version, la modifie et la met au goût du jour ; il insiste sur les passages qu'il croit devoir intéresser ses auditeurs, il n'avance pas avec la rapidité de son prédécesseur et le poème se subdivise en deux ou trois chants, par exemple, dans la demande en mariage de Kriemhilde, dans l'invitation des Burgondes, et dans leur réception au pays des Huns. Chacun de ces chants peut prendre une vie indépendante, et se transmettre et se modifier à son tour. Les différentes versions de ces différents chants peuvent longtemps vivre côte à côte, se mêler d'éléments qui leur étaient primitivement étrangers, subir les influences des milieux qu'elles traversent, des différents poètes qui les adoptent et leur impriment chacun la marque de son talent, jusqu'à ce que, à un moment donné, paraît un rédacteur, qui essaie de réunir ces parties devenues hétérogènes, d'expliquer les contradictions, et s'il n'y parvient pas, de les mettre simplement bout à bout, et c'est ainsi qu'on se trouve en présence de grands

Digitized by Google

poèmes épiques, comme l'*Iliade* et le *Niebelungenlied.* Scherer soutient avec la dernière énergie que chacune de ces cantilènes épiques a son auteur. Il ne sait pas ce que c'est qu'une poésie qui se forme d'elle-même. Le peuple, la masse fournit les grands sujets; c'est lui qui gagne et perd les batailles, qui tue et massacre; mais il a toujours fallu un poète, qui créât la forme, qui sût composer et qui sût chanter.

Ce poète, quelles sont ses facultés maîtresses? Au début de la création poétique on peut presque toujours constater une émotion violente, qui met en branle l'imagination. C'est l'imagination qui est la faculté poétique par excellence. Pour Scherer, elle ne se distingue guère de la mémoire : le poète puise sans cesse dans ses souvenirs personnels ou dans ses lectures; il ne peut décrire que des sentiments qu'il a éprouvés, ou qu'il a vu éprouver à d'autrui. L'imagination lui représente ses expériences accumulées en les modifiant par les associations innombrables que chaque fait évoque en son esprit : la puissance d'association est la marque du grand poète. Puis les images une fois en mouvement, l'entendement intervient et les règle, les concentre et les fixe. Il y a entre le rêve et la production artistique de frappantes analogies; ici et là l'imagination est maîtresse presque absolue. Quant à la parenté entre le génie et la folie, Scherer n'en est guère convaincu : toute création suppose bien un violent ébranlement nerveux, mais on a tort d'affirmer que le génie est toujours maladif et mélancolique. Gœthe était aussi sain de corps que d'esprit : il a sans doute éprouvé des crises, mais il les a surmontées et s'il a su chanter la tristesse, il a su peut-être mieux encore chanter la joie. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les types de poètes sont on ne peut plus différents. Il faudrait, pour obtenir un tableau complet des types de poètes les examiner au point de vue de leur siècle, du sol, de la race, de l'âge, du tempérament, du caractère, de la profession, de l'hérédité, du régime, des habitudes, du degré de culture générale, de l'influence qu'ils ont exercée sur leurs contemporains, et ce n'est que quand ce ta-

Digitized by Google

bleau sera dressé qu'il sera possible de déterminer exactement quelles sont les circonstances les plus favorables à la production poétique.

Tous les poètes, quelle que soit la diversité de leur talent, sont obligés de s'adresser au public et cette obligation leur impose des lois uniformes. Il faut affrioler le public par la nouveauté; il faut s'adresser à son imagination et lui permettre de vagabonder au loin : il ne faut pas fatiguer son attention par une durée excessive, mais la retenir par la multiplicité des incidents, par l'imprévu des situations, par l'horreur tragique de la catastrophe. Il faut faire converger tous les détails vers une seule idée d'ensemble, être vrai ou du moins vraisemblable, être clair et faciliter le travail de l'intelligence, qui est plus captivée par une situation concrète que par une série d'états vagues, par le mouvement que par le repos, par l'action que par des considérations générales. Il faut que le public soit préparé à ce qu'il entendra et qu'on ne lui donne pas un drame quand il s'attend à rire. Il faut enfin que le poète profite de la faculté d'association de ses auditeurs et de ses lecteurs. Chaque mot éveille tout d'abord le concept qu'il désigne, mais son pouvoir ne s'arrête pas là. Les mots n'ont pas seulement une surface, ils ont en quelque sorte une profondeur. Chacun d'entre nous s'est formé lui-même son vocabulaire et il attache une signification particulière à bien des termes. Que l'on songe aux émotions profondes qu'un seul mot comme Dieu, mère, enfant, peut soulever dans certaines âmes. Très souvent l'art du poète consistera à mettre en relief certains mots qui évoquent dans l'âme du lecteur tout un monde de représentations.

IV.

Le poète une fois caractérisé, il s'agit de se demander où il ira puiser ses sujets. Trois mondes s'ouvrent devant lui. Tout d'abord le monde extérieur, avec tous les êtres et toutes les choses; puis le monde intérieur, c'est-à-dire l'âme hu-

Digitized by Google

maine, les caractères et les passions; enfin le troisième monde, l'au-delà. Ce troisième monde il est bien difficile au poète moderne d'y pénétrer. Les dieux grecs sont morts et il faut tout l'art qu'a déployé Gœthe dans les *Élégies romaines* et dans l'*Achilléide* pour les faire revivre. Le Dieu moderne est invisible et impalpable et les quelques poètes qui ont essayé de représenter le ciel, les anges et le paradis ont misérablement échoué. Le troisième monde sera pour le poète moderne le monde des rêves, des pressentiments, de la superstition : le rôle que joue dans *Wallenstein* la croyance dans les astres peut servir de modèle. Pour le monde extérieur, Lessing a fixé à tout jamais jusqu'à quel point il peut fournir des sujets aux poètes. La règle générale à donner, c'est que le monde extérieur ne doit jamais constituer le sujet principal, mais doit seulement fournir le fond du tableau. Car le sujet poétique par excellence est l'âme humaine, dans toutes ses manifestations. Ici le champ est illimité et pour tracer une division il faudrait commencer par énumérer toutes les actions humaines, toutes les situations, la gamme infinie des sentiments et des passions. Cependant on peut essayer tout au moins de tracer des cadres généraux. Toutes les situations dans lesquelles l'homme peut se trouver se réduisent en somme à trois rapports : aux rapports entre l'homme et Dieu, entre l'homme et les autres hommes, entre l'homme et lui-même. Il faudrait, là encore, pour être complet, dresser d'après ces trois points de vue un tableau de toutes les situations possibles, et Scherer nous en fournit un pour les différentes combinaisons auxquelles peut prêter le sentiment de l'amour, qui tombe dans la division des rapports entre l'homme et les autres hommes.

Une fois une situation déterminée choisie, le poète crée les caractères qui incarnent l'action et il a toujours soin de conformer le caractère à l'action. Les caractères représentés soulèvent chez le spectateur ou le lecteur les sentiments les plus différents : ils peuvent inspirer l'admiration, la pitié, l'horreur, ils ne doivent jamais causer du dégoût. En général, et

Digitized by Google

Aristote l'avait déjà remarqué avec raison, ce sont les caractères moyens qui ont chance de plaire au plus grand nombre : nous avons besoin de retrouver dans le héros ce mélange de vertu et de vice qui caractérise l'humaine faiblesse. Parmi les actions, ce sont celles qui ont trait à l'amour qui intéressent le plus la masse. Il est extrêmement difficile de faire accepter du public un drame ou un roman où l'amour ne joue aucun rôle, et c'est là une des preuves que l'origine de la poésie est bien celle que lui assignent les physiologistes. Quant aux effets qu'elles produisent, les actions sont ou bien agréables ou bien désagréables; parmi les agréables, sérieuses ou comiques, et d'un sérieux ou d'un comique sublime, moyen ou bas. Le comique est caractérisé par le rire et nous avons déjà vu que le rire est une des manifestations originelles du plaisir. La question du rire est une des plus délicates de la poétique et là encore Scherer n'arrive pas à une théorie définitive. Il se contente de faire observer que toute erreur qui n'excite ni pitié, ni horreur, ni dégoût, ni ennui, ni chagrin, fait généralement rire. Mais il avoue que cette définition n'embrasse pas tous les cas possibles : quand nous rions d'un mot d'esprit, il n'y a nulle erreur, mais nous nous réjouissons de la perspicacité de celui qui le dit, et peut-être aussi de la nôtre qui le comprend et le goûte.

La situation arrêtée, le caractère créé, le poète impose à son sujet une forme particulière. Il faut distinguer, d'après Scherer, la forme intérieure de la forme extérieure. La forme intérieure est la façon particulière dont un auteur envisage les hommes et les choses; c'est sa conception originale de la vie. A ce point de vue les poètes se divisent en deux grands groupes : dans les poètes objectifs et les poètes subjectifs. Le type le plus parfait du poète objectif est Gœthe et les différentes phases que Gœthe a traversées sont les formes générales de l'objectivité poétique : c'est ainsi que nous obtenons le naturalisme, le réalisme typique et l'idéalisme. Quant à la conception subjective, elle peut être humoristique, satirique,

Digitized by Google

élégiaque ou idyllique. D'ailleurs les points de vue de l'objectivité s'appliquent également à la subjectivité et l'on peut placer à côté du naturalisme objectif le naturalisme subjectif, à côté de l'idéalisme de Gœthe, l'idéalisme de Schiller.

Enfin tout poète traduit d'une façon particulière sa vision du monde. Il peut tout d'abord représenter directement, c'est-à-dire décrire par exemple un caractère en énumérant ses qualités ou indirectement en laissant deviner le caractère d'après les paroles et l'action : le *Volkslied* fournit les modèles les plus achevés de la caractéristique indirecte. Le poète bénéficie d'une série de conventions qui lui permettent de faire monologuer ses personnages, de les faire parler en vers, de leur imposer à tous une diction noble et uniforme ; mais il ne doit pas abuser de cette licence et trouver le milieu entre la diction naturelle et la diction emphatique. Le poète se sert, pour représenter, de la langue, des mots, de signes. Lessing déjà a remarqué que les mots étaient des signes artificiels et ne représentaient qu'indirectement. Le drame seul, par le geste et l'action, représente directement et c'est pour cela qu'il est le genre poétique par excellence. Il y a trois grandes formes du discours : le monologue, le discours proprement dit et le dialogue ; puis le poète peut parler en son propre nom, sous un masque ou dans un rôle ; enfin il peut faire des considérations générales sans rapport de temps, ou parler du passé, du présent, de l'avenir, exprimer des vœux, inciter à l'action : c'est là le triple point de vue auquel on peut envisager les genres poétiques. Ainsi la forme primitive de la poésie épique est le discours, la déclamation oratoire ; le poète parle au milieu d'un cercle pressé d'auditeurs et il parle en son propre nom : aussi a-t-on eu tort de soutenir que le poète épique était entièrement objectif. Il est impossible de faire un récit sans y mettre quelque chose de soi-même : toute épithète implique à un jugement ; à l'épopée se rattachent la ballade, la romance, et même jusqu'à un certain point le lied. Dans le drame, le poète disparaît entièrement ; sa forme propre est le dialogue,

Digitized by Google

et le passé y est rendu présent. La poésie lyrique est essentiellement la représentation d'un état d'âme : le poète y parle en son nom et conte l'histoire de ses joies et de ses peines; sa forme est le monologue. Les lois de la composition poétique ont été données par Gœthe dans sa dissertation sur la poésie dramatique et la poésie épique. Il distingue cinq espèces de motifs : les motifs qui activent l'action, ceux qui l'entravent, ceux qui la retardent, ceux qui font intervenir des événements précédant l'action et ceux qui anticipent sur l'avenir. Quant à la langue proprement dite, elle sera imagée, pleine de vie et de mouvement. Le poète n'essayera pas de décrire minutieusement; à mesure que se déroulent ses épithètes descriptives, nous les oublions et nous ne parvenons pas à nous faire une image nette et précise de l'objet représenté. Le grand art consiste à rattacher les caractères d'un paysage, les traits d'une physionomie à un mouvement; « une bouche rose », voilà qui est expressif, mais combien bien plus, « une bouche rose qui sourit »; nous avons immédiatement la vision du baiser. Aussi les parties du discours les plus poétiques sont-ce celles qui expriment le plus directement le mouvement; avant tout le verbe, le verbe actif, qui fait songer à la fois au sujet qui agit et à l'action, et qui acquiert le plus de force poétique quand le mouvement, quand l'action est physique : *sich schæmen* désignait primitivement se couvrir. Puis viennent les participes, les adjectifs, les substantifs et la théorie des métaphores et des tropes enseigne les différentes manières de donner à ces derniers une valeur poétique. Il faudrait en dernier lieu énumérer tous les systèmes métriques et examiner les rapports entre la langue, la poésie et le rythme.

V.

Voilà dans ses grandes lignes la *Poétique* de Scherer et il nous reste à formuler notre jugement sur l'œuvre posthume du critique allemand. Tout d'abord la méthode que Scherer pro-

Digitized by Google

pose d'appliquer à la poétique nous paraît parfaitement légitime. Nous admettons que la théorie de la poésie peut se détacher des grands systèmes philosophiques et que la méthode inductive convient aux faits poétiques, comme aux faits naturels. Nous voulons avec lui que l'esthéticien aborde les œuvres sans parti-pris, qu'il ne leur impose pas de criterium absolu, qu'il rende justice à toutes les manifestations du beau, qu'il essaye d'entrer dans le génie de toutes les nations. Pour tout cela Scherer n'a fait que codifier les résultats de son expérience de critique, n'a fait que donner la théorie de la critique historique telle que Herder et A. G. Schlegel en Allemagne, Sainte-Beuve et parfois M. Taine chez nous l'ont pratiquée.

Seulement Scherer ne s'en est pas tenu là. Il n'a pas seulement, après avoir tracé les grandes lignes de la méthode, essayé de l'appliquer, de classer les faits, d'écrire une espèce de répertoire, de dictionnaire des genres poétiques. Il a abordé les questions d'origine et par là nous semble s'être écarté de son plan primitif. En effet, dès qu'on s'occupe des questions d'origine, il est impossible de rester empirique et de ne s'en tenir qu'à l'expérience. On a nécessairement recours à l'hypothèse, à la construction, au système. Scherer, en soutenant que la source de toute poésie est le plaisir et essentiellement le plaisir sensuel, est aussi systématique que Vischer ou que Zimmermann ; si l'un est idéaliste, l'autre formaliste, Scherer est sensualiste intransigeant et le voilà, bien malgré lui, parmi ces philosophes en *iste,* auquel il fait une guerre si acharnée. Il a bien essayé de démontrer sa théorie, mais nous savons depuis Locke ce que valent les témoignages des voyageurs et des missionnaires et, quant aux peuples primitifs, il manque absolument de documents et est obligé d'avoir incessamment recours à des hypothèses que vraisemblablement on ne pourra jamais vérifier.

De plus, il nous paraît que l'éducation scientifique de Scherer ne le rendait pas tout à fait propre à toute l'étendue de la

Digitized by Google

tâche qu'il avait entreprise. Ce philosophe malgré lui manquait un peu de connaissances philosophiques. Il fait dans sa théorie de la production poétique une très large part à l'association, mais il n'était pas au courant des travaux des associationnistes anglais et américains Bain, Spencer et William James, où il aurait pu trouver une foule d'arguments. Sa théorie de l'imagination est d'une psychologie un peu élémentaire et un peu superficielle et pour toute la partie psychologique de la *Poétique,* si nous reconnaissons que Scherer est arrivé par une route bien à lui aux solutions qu'il nous propose, nous sommes obligés d'avouer que ces solutions ne sont pas bien nouvelles.

En revanche, la façon dont il pose les questions est on ne peut plus originale. A propos de la division du travail, il nous fait la théorie de l'origine de l'épopée; à propos de la valeur marchande d'une œuvre d'art, il traite la question de la *Natur* et de la *Kunstpoesie*. Jamais encore on n'avait tant entendu parler dans une poétique de facteurs de la production et de lois de l'offre et de la demande. Tout cela est ingénieux et piquant, mais bien artificiel et parfois même un peu puéril. A force de vouloir frapper l'imagination par des rapprochements inattendus, Scherer arrive à une sorte de marivaudage scientifique qui dépasse les limites du goût.

Il faut donc faire dans la *Poétique* deux parts très distinctes; l'une où Scherer fait des théories générales, l'autre où il se contente de noter les résultats de son expérience de critique; c'est la dernière qui nous paraît de beaucoup la plus remarquable. Peut-être qu'on pourrait lui reprocher d'avoir trop exclusivement en vue les œuvres allemandes et aurait-il dû intituler son travail *Poétique de la Littérature allemande*. Mais en somme partout où il se trouve sur son terrain de critique, de philologue, de linguiste, les observations fines, les rapprochements délicats abondent. Il a insisté avec grande raison sur le profit que la poétique peut retirer d'une étroite union avec la philologie et la linguistique, il a montré quelles révéla-

Digitized by Google

tions les recherches sur l'origine et la filiation des mots peuvent apporter à la théorie de la poésie : dans toutes ces questions il est tout à fait original et éminemment suggestif.

En résumé la *Poétique* de Scherer, tout incomplète, toute fragmentaire, tout insuffisante sur certains points qu'elle nous paraisse, porte bien la marque essentielle de l'esprit de l'auteur. Elle fait penser, elle soulève des questions nouvelles, elle pose à nouveau des questions que l'on croyait résolues. L'édifice que Scherer avait rêvé de construire ne s'élève pas au-dessus du sol, mais celui qui reprendra l'œuvre et la mènera à bonne fin devra avoir incessamment recours à la géniale esquisse de son prédécesseur.

Victor BASCH.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

VARIÉTÉS

DEUX LETTRES INÉDITES DE MARCEAU

(Messidor-Thermidor an IV.)

Les deux lettres de Marceau que l'on va lire sont tirées de la collection d'autographes de la Bibliothèque de Nancy qui nous a fourni déjà des lettres de Beaurepaire et de Ney. Elles n'ont trait à aucun événement historique et nous apprennent peu de chose sur la vie de leur auteur. Néanmoins elles offrent cet intérêt qu'elles ont été écrites dans les derniers mois de cette existence si brillante et si courte. Elles sont d'ailleurs alertes et gaies, enlevées avec une vivacité toute militaire et répondent bien à l'idée que l'on se fait du caractère de Marceau.

Ces lettres portent les dates du 21 messidor et du 6 thermidor an IV (9 juillet et 24 juillet 1796). Or, deux mois après, le 3ᵉ complémentaire an IV (19 septembre 1796), dans le défilé d'Altenkirchen, Marceau était atteint par la balle d'un chasseur tyrolien, et le surlendemain succombait, âgé seulement de 27 ans, dans tout l'éclat de sa jeune gloire.

Le correspondant de Marceau est le commissaire des guerres Robert, alors en résidence à Nancy. Ancien officier d'état-major aux armées de l'Ouest et des Côtes de Brest, Robert était l'ami du général. C'est lui qui fut chargé de liquider sa succession, dans les premiers jours de frimaire an V[1]. Marceau lui avait laissé des papiers auxquels il attachait une grande

1. Nous empruntons ces détails à l'intéressante notice de M. Charles Comte, professeur au lycée de Versailles, *Notes et documents sur Marceau*. Extrait de la *Révolution française*. Paris, Charavay, 1886.

Digitized by Google

importance et une malle remplie d'effets qui, vendus à Nancy, ne produisirent que quelques cents francs[1]. On verra par les lettres qui suivent que le général lui avait aussi confié ses chevaux et lui remettait en partie le soin de ses intérêts.

ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

1re Division.

Au quartier général à Creutznach, le 21 du mois de messidor, 4e année républicaine.

Marceau, général de division, au commissaire des guerres Robert.

A la bonne heure, cette fois vous êtes exacte[2] à répondre et vous savez au moins faire plaisir aux gens ; à la faveur de cette bonne action on vous passe votre petit mensonge, et sans attendre l'arrivée des lettres prétendues perdues, on se dédomage à la lecture de votre dernière. Qui n'en serait pas flatté ? Vous exprimez avec tant de facilité le sentiment que vous dittes posséder qu'il n'i a que la réciprocité d'assurance qui puisse tirer de là celui à qui toutes ces belles paroles sont adressées. Recevez donc de sa part et témoignages d'amitié et dévouement bien sincères.

Venons à mes moutons à présent, au moins à mes chevaux. Faites-moi le plaisir de me renvoyer mons Michel avec la nouvionne et le cheval entier ; gardez la petite noire qui peut sans danger être laissée toute l'année dans une prairie, et veuillez faire avoir un soin particulier et de mon cerf et de l'autre cheval, et tout aussitôt qu'ils se porteront bien, faites-les mettre en route par l'autre domestique.

Je suis seulement peiné du mal que je vous donne et des tracasseries que vous ont occasionné mes domestiques. Si quelques coups de bâton fortement appliqués sur leurs épaules pouvaient diminuer le désagrément que ces gaillards-là vous ont causé, vous seriez parfaitement dédomagé. Car, à leur arrivée, ils sentiront le poids de mon bras. Mais cela ne suffit pas, je le sens, et je m'empresse de vous offrir le tribut de ma reconnaissance.

Faites agréer à votre petite mais charmante femme l'expression de mon respectueux intérêt ; jouez avec elle au rachat du gage, et que le premier baiser que vous lui donnerez soit pour moi. Vous m'entendez, je suis loin.

Adieu, je vous embrasse aussi, vous, quoique vous soyez homme et que ces messieurs me déplaisent infiniment.

Marceau.

1. Le chiffre total de la succession de Marceau ne dépassa pas 15,000 ou 16,000 fr.
2. Nous respectons le petit nombre de négligences d'orthographe qui se rencontrent dans ces lettres.

Digitized by Google

ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

1re Division.

Au quartier général de Wisbaden, le 6 du mois de thermidor, 4e année républicaine.

Au commissaire des guerres Robert.

Obligé, mille fois obligé, mon cher Robert, de ce que vous avez bien voulu, en songeant à moi, songer encore à mes intérêts ; mais je ne puis faire l'acquisition que vous me proposez ; car, outre qu'elle est trop conséquente, elle ne me paraît pas devoir me convenir ; elle n'est d'aucune espèce de rapport et vous sentez qu'il me faut de quoi vivre. D'ailleurs, je n'ai plus de mandats [1], ma sœur [2] a employé ceux que nous avions et je me trouve bonnement à la paye de *la ramée*. Vous savez qu'elle n'est pas conséquente et que, quoiqu'on n'en dépense pas du tout, puisque les mandats n'ont pas cours, il n'en faut pas moins attendre beaucoup de tems pour amasser une certaine somme. Si cependant il se trouvait un certain bien qui valût une quarantaine ou cinquantaine de mille livres et que vous voulussiez me conserver le même intérêt, je vous serais obligé de le soumissionner et payer tout de suite à lettre vue. Je vous ferai passer le montant de la soumission ou vous chargerai d'en toucher le prix dans une lettre de change que je vous enverrai. Je sais que si vous trouviez un pareil objet vous devriez le prendre pour vous. Je serais loin de le trouver mauvais, aussi vous aurais-je bien grande obligation si vous faisiez pour moi ce que je vous demande.

J'attends avec impatience mes chevaux ; ceux que j'ai ici sont cruellement fatigués. Faites-moi donc savoir, je vous prie, quelle espèce de maladie a le jeune cheval alezan. Car il n'était pas malade quand il est parti ; pour la petite, gardez-la ainsi que je vous l'ai marqué.

Mille choses à votre délicieuse épouse ; pour vous amitiés bien sincères.

Marceau.

Robert, se conformant au désir du général, soumissionna en Lorraine, moyennant 20,000 fr. payables en mandats et représentant en numéraire à peu près 5,000 fr., une petite propriété nationale qu'il invita Marceau à acquérir. Mais celui-ci se trouva hors d'état de faire cette dépense, inférieure pourtant à celle qu'il avait prévue. Sa réponse à Robert, publiée par

1. Papier-monnaie qui avait cours forcé en remplacement des assignats.
2. Émira Marceau, femme de l'ancien conventionnel Sergent.

Digitized by Google

M. Charles Comte, contraste par un ton quelque peu découragé et mélancolique avec l'entrain des précédentes. Nous croyons utile de la reproduire ; car elle conclut ce petit épisode d'affaires toutes privées :

ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE.

1re Division. — Aile droite.

Marceau, général de division, au commissaire des guerres Robert.

14 thermidor an IV (1er août 1796).

J'ai reçu, mon cher Robert, avec vos différentes lettres mes trois chevaux qui malheureusement sont loin d'être bien portants ; la nouvionne est en bien mauvais état, le cerf a la jambe grosse comme le corps et le petit sauvage ne peut rien me promettre de bon. Vous voyez que je ne suis pas heureux ; recevez mes remerciements pour les soins que vous avez bien voulu leur donner et veuillez me renvoyer les autres ; pensez, mon cher Robert, que je n'oublierai point vos bons offices et que je m'estimerai heureux de pouvoir les réciproquer.

J'ai donné les trois Louis que vous m'aviez chargé d'avancer ; je vous ai répondu aussi pour la soumission ; je me trouve ma foi hors d'état de rien acquérir ; je suis ruiné de fond en comble, il me reste la cappe et l'épée, l'honneur et la vie qui ma foi devient un fardeau quand elle ne peut présenter de moyens de Bonheur. Je laisse au tems maître de tout à améliorer mon sort ; en attendant, recevez pour vous et votre épouse les assurances de mon sincère attachement.

Envoyez-moi l'entier, car je le vendrai mieux qu'en France ; il faut que le domestique passe par Trèves, Traarbach, Simmeren et Bingen.

Marceau.

A. Collignon.

Digitized by Google

LES ORIGINES DE LA VENDÉE[1]

Les ouvrages relatifs à la guerre de Vendée sont déjà si nombreux qu'ils formeraient à eux seuls une grande bibliothèque. Mais ils ont en général deux défauts très graves : tout d'abord ils émanent pour la plupart d'auteurs qui n'ont pas tout su ou n'ont pas tout voulu dire, qui n'ont écrit que des mémoires personnels, toujours passionnés, souvent inexacts, et n'ont guère tenu compte des documents originaux, véritable source de toute histoire. Puis, si beaucoup d'entre eux nous retracent avec ampleur, parfois avec éclat l'explosion de la guerre et ses tragiques vicissitudes, pas un seul ne nous en fait bien comprendre les causes et les origines; il n'est pourtant pas sans intérêt de rechercher et d'expliquer comment des populations rurales, misérables et mécontentes entre toutes avant 1789, ont pu, après avoir applaudi à la chute de l'ancien régime, être amenées à prendre les armes contre la Révolution qui les avait affranchies.

On ne peut adresser de pareils reproches au savant, au dramatique récit que vient de publier M. Célestin Port et qui est, à plusieurs égards, comme une révélation. Outre qu'il nous fait connaître un grand nombre de faits ignorés et qu'il n'en contient pas un seul que l'auteur ne prouve par d'irrécusables documents, il a presque uniquement pour objet la mystérieuse et lente incubation de cette fièvre contre-révolutionnaire qui faillit, dès 1793, faire périr la République naissante.

La guerre civile à laquelle la France est redevable de la Terreur a eu pour principal foyer, non point la Vendée, comme on serait tenté de le croire, mais le département de

1. *La Vendée angevine*, par M. Célestin Port, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1888, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

Maine-et-Loire[1] et notamment la partie de cette contrée désignée encore de nos jours sous le nom de Mauges[2]. C'est là qu'au lendemain même de 1789 la réaction cléricale et politique fixa son quartier général. C'est là qu'après trois années de travail préparatoire eut lieu le grand soulèvement qui devait ébranler tous nos départements de l'Ouest. C'est exclusivement — ou à peu près — dans ce territoire que M. Port recherche les origines de cette trop fameuse insurrection. Les archives d'Angers, dont il a la garde depuis plus de trente ans et dont, grâce à lui, le public peut maintenant apprécier la richesse, lui ont fourni presque tous les éléments de l'édifiante étude qu'il nous présente. Là dormaient depuis près d'un siècle ces correspondances administratives et militaires, si terriblement instructives, qui nous permettent de suivre jour par jour en Anjou, de 1790 à 1793, les machinations du clergé réfractaire ou de l'émigration et les efforts désespérés des pouvoirs publics pour prévenir la guerre. Sans parler du mérite qu'il a fallu à l'écrivain pour coordonner tant d'informations confuses, incohérentes, contradictoires, et faire jaillir de ce fatras la lumière et la vie, il y a quelque chose qui nous frappe dans son œuvre : c'est le courage avec lequel il a porté au grand jour une vérité que, cent années durant, l'aristocratie et le clergé, si puissants encore en Anjou, se sont efforcés de dérober à la postérité. Sous l'influence de la noblesse et de l'Église, il s'est formé de bonne heure en ce pays une légende qui a cours, même actuellement, dans toute la France. Grâce à elle, il semble que les populations de l'Ouest aient toujours vécu si heureuses sous l'ancien régime qu'elles n'aient dû éprouver, au lendemain de sa chute, d'autre désir que celui de le venger; l'entente avec l'ennemi, le déchirement sacrilège de la patrie en présence de l'invasion, le brigandage atroce qui devait mo-

1. On disait alors Mayenne-et-Loire.
2. C'est le pays situé au sud-ouest du département, sur les confins de la Bretagne et du Poitou, entre la Loire, la Divatte, la Moine et le Layon. Il a pour villes principales : au nord, Saint-Florent et Chalonnes; au centre, Beaupréau et Chemillé; au sud, Cholet et Vibiers.

Digitized by Google

tiver de si affreuses représailles, n'ont été qu'un acte de foi, une croisade sainte; tous ceux qui ont participé à l'œuvre bénie sont des héros, des martyrs; leurs adversaires ne sont que des persécuteurs et des bourreaux; on a tout fait pour rendre la guerre civile inévitable, mais il est convenu qu'elle a éclaté d'elle-même, du jour au lendemain, et que nul n'avait pris soin de l'organiser; la France faisait face à l'Autriche et à la Prusse, c'est le moment qu'on a choisi pour lui planter un poignard dans le dos, — mais il est entendu que c'est elle qui a commencé, qu'on s'est borné à se défendre!

Cette légende, et bien d'autres encore, M. Port l'avait déjà saisie, malmenée, dénoncée résolument en maints endroits de ce beau *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire* qui lui a valu bien des attaques, mais qui, finalement, lui a ouvert les portes de l'Institut. Il lui fait aujourd'hui, dans son nouveau livre, un procès en règle, avec pièces en main, au risque de scandaliser un peu le monde académique, qui n'a pas, on le sait, la Révolution en odeur de sainteté. Il est de ces fils pieux de la France nouvelle que l'étude n'a point amenés à renier leur mère. S'il est de bon ton, dans certains milieux, d'outrager ou de railler les hommes de 89, il n'est pas, pour sa part, d'humeur à céder à cette mode, et, convaincu qu'ils ont mérité notre reconnaissance comme notre estime, il veut le prouver et il le prouve, en ardent patriote, en intègre historien.

Hâtons-nous d'ajouter que M. Port n'est ni aveugle ni fanatique. La Révolution n'est point à ses yeux un corps sans défaut. Si l'Anjou a pris feu en 1793, la responsabilité de l'incendie n'incombe pas exclusivement, suivant lui, aux partisans de l'ancien régime. L'Assemblée constituante et l'Assemblée législative en ont une certaine part, et il le démontre presque à chaque page, avec une entière loyauté. Si, au lendemain d'événements qui avaient réduit à l'extrême misère le famélique pays des Mauges, on eût exigé de lui moins de contributions, si on les eût réparties avec plus d'intelligence ou d'équité; si l'on n'eût pas provoqué par la constitution civile

Digitized by Google

du clergé des scrupules d'autant plus malaisés à vaincre qu'ils provenaient de l'ignorance ou de la superstition ; si l'on n'eût pas tardé jusqu'en 92 à laïciser les registres de l'état civil, si l'on n'eût pas, en Maine-et-Loire comme ailleurs, laissé presque exclusivement à des corps électifs sans cohésion, sans force, sans expérience, le soin d'administrer, de lever l'impôt et de défendre la paix publique ; si l'on eût enfin organisé, dès 1789, une armée active assez nombreuse pour qu'un département où grondait l'émeute ne restât pas protégé seulement par la garde nationale, l'Anjou n'eût pas été troublé ou ne l'eût été que par de fort légers désordres. C'est l'opinion de M. Port et tout lecteur de bonne foi la partage en fermant son livre.

Mais les fautes de nos grandes assemblées suffisent-elles pour expliquer le déchaînement populaire des Mauges et la guerre inexpiable qui s'en est suivie? L'auteur de la *Vendée angevine* ne le pense pas. Quand on a lu les pages émues où il nous décrit ce coin perdu de l'Anjou, ce sol maigre et marécageux, ce canton broussailleux, sans routes, presque sans industrie et sans culture, stérilisé par la taille, la dîme, la corvée, les droits féodaux, ravagé par la gabelle; quand on sait ce que souffrait en 1789 la population misérable de ce territoire déshérité; quand on a parcouru, avec M. Port, les *cahiers* de ces pauvres paroisses qui demandent alors, comme toute la France, l'affranchissement de la terre, la liberté, l'égalité, quand on voit avec quel élan de reconnaissance ce peuple a salué la Révolution, avec quel bon vouloir il s'est prêté aux institutions nouvelles, peut-on croire que ces paysans doux et paisibles soient en trois années devenus d'eux-mêmes et sans d'atroces excitations les bêtes féroces qu'on verra en 93 porter partout l'incendie, le pillage, égorger leurs prisonniers, et, par plaisir, brûler à petit feu des républicains? Non, mille fois non, ce peuple ne voulait pas de l'ancien régime. On a exploité son ignorance, ses mécontentements passagers, son dénûment; on a éveillé ses plus basses convoi-

Digitized by Google

tises; on l'a trompé, fanatisé, armé contre lui-même. Mais qui a fait cette œuvre abominable?

On est tenté d'ordinaire d'accuser le clergé. Ce n'est pas tout à fait sans raison. Il est certain qu'au milieu d'une population foncièrement catholique comme celle des Mauges, les prêtres réfractaires avaient beau jeu à combattre la constitution civile, qu'il leur était aisé, sous couleur de défendre une orthodoxie dont la plupart jusque-là s'étaient médiocrement souciés, de contrecarrer un régime auquel ils devaient la perte de leurs plus lucratifs privilèges. Ils ne s'en firent pas faute. Ils pensaient à la terre, mais ils n'en appelèrent aux fidèles qu'au nom du ciel. Et les fidèles prirent fait et cause pour leurs *bons prêtres,* comme ils disaient. Dès 1791, ceux-ci furent à peu près maîtres du pays, de Saint-Florent à Cholet, à Vihiers, à Chalonnes, malgré la loi, malgré les pouvoirs publics. Les curés constitutionnels ne pouvaient s'installer dans leurs cures; on les injuriait, on les couvrait d'ordures, on les frappait, on les menaçait de mort; les autres, malgré leur refus de serment, tenaient bon dans leurs paroisses, ou couraient la campagne, provoquant des pèlerinages, menant des processions de cinq ou six mille personnes, semant des brochures et des catéchismes factieux et prêchant partout la guerre sainte. Cependant, comme l'a très bien montré M. Port, ces manifestations religieuses n'étaient pas encore l'insurrection. Jusqu'au commencement de 1792 il ne s'était produit que des violences locales, isolées; la foule se rendait à l'appel des *bons prêtres,* mais elle marchait sans armes. Elle ne songeait pas encore à la guerre, mais d'autres y songeaient pour elle, l'y préparaient sans qu'elle s'en doutât et, utilisant l'irritation passagère causée par les fautes du nouveau gouvernement, aussi bien que l'impulsion donnée par le clergé réfractaire, organisaient dans l'ombre *la grande armée royale et catholique.*

Ces autres, c'étaient les nobles qui, d'abord, s'étaient tenus cois et dont quelques-uns avaient même applaudi à la Révo-

Digitized by Google

lution tant qu'elle avait paru devoir leur être profitable (Bonchamps et d'Elbée, par exemple, avaient sans nulle vergogne acheté des *biens nationaux* en 1790). Quand ils furent certains qu'il n'y avait plus pour eux aucun avantage à retirer du régime nouveau, quand ils se furent d'autre part assuré le concours des puissances étrangères, ils se demandèrent sur quel point de la France ils souffleraient de préférence le feu de la guerre civile. Les provinces de l'Ouest et particulièrement l'Anjou attirèrent naturellement leurs regards. C'étaient les parties les plus mécontentes et les plus troublées de la France. Puis elles se prêtaient admirablement à une descente anglaise; et n'était-on pas sûr, en les soulevant, de paralyser le gouvernement révolutionnaire, qui allait être obligé de faire face au Rhin et à la Belgique? Tel était l'honnête calcul des émigrés. Beaucoup, quittant Coblentz, viennent, dans le courant de 1792, retrouver dans les Mauges leurs parents et leurs amis qui les attendent, se concertent avec les prêtres pour hâter l'explosion, dressent leurs plans de campagne, réunissent des armes, fixent les rendez-vous, font distribuer partout des signes de ralliement. Ces gentilshommes, il est vrai, n'ont garde de se montrer avant l'heure décisive; le peuple se méfierait, il faut qu'il ignore jusqu'au bout qu'il est mené par eux. En apparence donc, le clergé, qui les sert à merveille, reste à la tête du mouvement; on ne parle aux paysans que de la religion à venger. Mais dans toutes les paroisses ce sont les hommes d'affaires des seigneurs, leurs gardes-chasses, leurs fermiers ou de bas fonctionnaires de l'ancien régime qui donnent le branle; et où prennent-ils le mot d'ordre? Dans les châteaux. Quand le moment opportun sera venu, partout à la même heure ils mettront leurs bandes en marche, commenceront les hostilités et, du premier coup, compromettront leurs hommes par de telles violences que, par crainte des vengeances, il leur faudra se jeter sans retour, les yeux fermés, dans la guerre civile. Mais alors on fera comprendre à ces paysans sans discipline et sans expérience qu'ils ont besoin de chefs aguerris, habitués

Digitized by Google

au commandement. Où les trouvera-t-on ? Dans les châteaux, où ils attendent que leurs compères viennent les chercher. Voilà comment de pauvres gens, qui ont fait de grand cœur la Révolution avec toute la France, en viendront à combattre sous la cocarde blanche, pour le roi et pour l'ancien régime.

Il y a, dès 1792, comme le fait voir très nettement M. Port, une corrélation édifiante entre les mouvements militaires de l'étranger sur nos frontières et les premiers éclats de la Vendée angevine. Au mois de mai, quand l'insuccès de nos troupes en Belgique fait craindre à la France une invasion autrichienne, on surprend dans les Mauges des conciliabules tendant à une prise d'armes générale. En août, quand les Prussiens pénètrent en Lorraine et en Champagne, plusieurs milliers d'insurgés des départements de Maine-et-Loire et de la Vendée vont attaquer Châtillon et Bressuire. Le canon de Valmy fait pour un temps tout rentrer dans l'ordre. Mais la grande guerre n'est que partie remise. Et quand éclate-t-elle? Au commencement de 1793, juste à l'heure où l'Europe presque entière se déclare contre la France, où la République a toutes ses frontières à défendre, où elle appelle à la servir trois cent mille de ses enfants. C'est en surexcitant par mille calomnies la répugnance des paysans pour le service militaire obligatoire que les meneurs vont les entraîner à un service impie, plus meurtrier que celui des frontières. L'insurrection, savamment préparée, et de longue date, n'éclate point fortuitement le 12 mars, comme on l'a dit, dans la seule ville de Saint-Florent. Elle s'essaie dès les premiers jours du mois sur divers points, pour dérouter les autorités du département. Puis le 12 et le 13, partout à la fois, elle éclate, les paroisses se réunissent comme par enchantement, des colonnes de huit à dix mille hommes se forment en quelques heures. En dix jours Saint-Florent, Cholet, Beaupréau, Vihiers, Chalonnes, toutes les villes des Mauges sont au pouvoir des révoltés. La grande orgie de meurtre et de pillage commence de toutes parts. Et qui commande? Sont-ce des hommes du

Digitized by Google

peuple ? Est-ce Cathelineau ? On l'a dit et répété ; mais M. Port démontre le contraire sans réplique possible. Ce sont, dès le début, des nobles, comme Bonchamps, d'Elbée, ou des agents des nobles, comme le garde-chasse Stofflet.

C'est à ce point de la guerre civile, c'est-à-dire presque au moment où elle commence, que M. Célestin Port a terminé son livre. Il n'a voulu sans doute, pour cette fois, donner au public que l'introduction d'un ouvrage magistral, complet, définitif, que lui seul peut écrire sur la grande insurrection royaliste de l'Anjou pendant la première République. Cet ouvrage, qui sera sa gloire, il nous le doit, comme une leçon à ce peuple rural si honnête, si bon, mais si facile aux plus funestes entraînements, comme un nouvel hommage à cette Révolution qu'il saluait ainsi naguère, dans la virile effusion de son âme : « A toi, dans mon humble cœur, je dédiais ce livre, ô toi « en qui vivent toute notre âme et tout notre être, toi qui as « créé la patrie, régénéré la famille, purifié le temple, at- « tendri toute loi, brisé toute servitude, et, d'un seul coup, « en rendant au travail son honneur et sa liberté, renou- « velé le monde, ô maîtresse de justice, ô Révolution, bonne « mère ! »

A. Debidour.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Maurice Engelhard. — *La Chasse et la Pêche. Souvenirs d'Alsace,* illustrés de 132 compositions par Henry Ganier. Paris, Berger-Levrault et Cie. 1888. 1 vol. gr. in-8°, 316 pages. Broché, 10 fr. ; relié, 13 fr.

Dans une courte préface, l'auteur nous avertit qu'en écrivant une série d'articles sur les chasses d'Alsace, il n'a pas la présomption d'ajouter quelque chose à l'histoire naturelle du gibier, ou d'offrir des conseils sur la manière de le chasser. « Sous ce rapport, ajoute-t-il, tout a été dit, et de la façon la plus spirituelle, par Elzéar Blaze, d'Houdetot, Viardot et surtout par Toussenel, l'inimitable auteur de l'*Ornithologie passionnelle* et de l'*Esprit des bêtes*. Si je me hasarde à parler chasse, ce ne peut être que sur le terrain des faits et à un point de vue tout local. J'essaye de faire connaître au lecteur-chasseur un pays magnifiquement titré (comme dirait Toussenel) en richesses cynégétiques. »

Cet avertissement est beaucoup trop modeste, et quoique ce soit un chasseur qui parle — lecteur, admirez le cas, unique peut-être! — il dit moins que la vérité. Le volume, en effet, dépasse en cent manières inattendues et charmantes les strictes promesses de l'avant-propos. J'y trouve bien, — car l'auteur commence par tenir sa promesse, — la géographie cynégétique de l'Alsace ; j'y trouve encore des prescriptions techniques très précises et très abondantes sur l'aménagement du gibier dans cette contrée privilégiée où il en existe encore. Mais autour de ces quelques substantiels chapitres, quel rayonnement d'observations, d'anecdotes, de souvenirs personnels, d'échappées philosophiques! C'est que tout chasseur, si humble soit-il, mais surtout le grand chasseur de race, tel que nous apparaît M. Engelhard, est doué, pour le moins autant que l'amoureux de Stendhal, d'une infinie puissance de *cristallisation.* Et comme il s'en sert de ce prestigieux don de cristalliser! Et comme un rien lui suffit, cri, bruit, vestige, ombre, effluve, pour qu'instantanément, dans son cerveau toujours saturé, se superposent les beaux cubes transparents et les prismes diaprés du fameux cristal, jusqu'à tapisser tout l'intérieur du crâne d'une féerique dentelle de stalactites! Oh! le cristal du chasseur! Comment oser le décrire, comment entreprendre de l'expliquer? Il vaut mieux vous inviter tout de suite à en admirer directement les capricieux dessins et les étince-

Digitized by Google

lants effets dans le livre de M. Engelhard; et, si vous êtes touché de la grâce cynégétique, vous serez ravi. Car le chasseur a un mode à lui de voir, de comprendre et d'aimer les forêts et les champs; il porte dans sa tête, suivant le rite de Schopenhauer, tout un monde d'êtres à plumes et à poils; il entend, il parle presque le langage des bêtes. Quel observateur ingénieux et patient quand il étudie les animaux dans leur vie secrète, quand il surprend leurs mœurs, leurs passions, leur stratégie! Mais quel idéaliste aussi, et combien il transfigure ses victimes plus ou moins réelles par les mille formes subjectives que leur composent son imagination de poète, sa vision de contemplateur et sa sensibilité d'artiste! Car le chasseur est bien certainement tout cela, — j'en atteste M. Engelhard, — et philosophe aussi par-dessus le marché, et bien d'autres choses encore qu'il faudrait énumérer dans quelque profession de foi pareille à cette préface de la *Franciade,* délicieuse d'orgueil et d'ingénuité, où le digne Ronsard, qui était de la partie, se demandant quels doivent être, au minimum, les dons, qualités et vertus du poète, finit par conclure que le poète doit être tout ce qu'on peut être d'excellent et savoir tout ce qu'on peut savoir du meilleur de la science humaine. Tel le chasseur; il est, parmi les modernes et les civilisés, l'héritier le plus direct du *vates* antique; à lui le livre de la nature; à lui les mystères de la vie sauvage; à lui la candeur retrouvée des âges primitifs et l'originelle communication de l'homme d'autrefois avec la création; à lui le Grand Pan, aux portes de la ville et par le chemin de fer! Il est Nemrod et il est Tartarin; il fête Diane, la païenne chasseresse, et le grand saint Hubert du calendrier chrétien; non seulement il accomplit, comme Achille, des exploits dignes d'être chantés, mais il les chante lui-même, et il est son propre Homère; ce *merveilleux* que le trop raisonnable Boileau a chassé de la littérature française et qui s'en est allé tout de bon, hélas! pour n'y presque jamais revenir, où s'est-il réfugié, je vous prie, et où le retrouverez-vous, si vous l'aimez et le regrettez, sinon dans la littérature des chasseurs? Il n'y a plus qu'eux de trouvères et de troubadours aujourd'hui. Cet homme coiffé d'une casquette à double visière, vêtu d'une vareuse de couleur feuille-morte ou terre labourée, guêtré, ceinturonné et armé; cet homme qui, à l'état normal et dans sa tenue civile, ne s'annonce à vous, au premier coup d'œil, que comme notaire, conseiller ou professeur, eh! bien, dès qu'il subit l'influence magique de l'équipement où vous le voyez, le voilà qui devient, en plein XIXe siècle, l'équivalent radieux de l'aède antique, du jongleur féodal, du conteur arabe; les épopées, les chansons de gestes, les mille et une nuits coulent de ses lèvres, entre les bouffées d'une vieille pipe, avec une abondance prime-sautière et une facilité primitive que n'attraperont jamais nos laborieux écrivains de cabinet; et c'est même pourquoi j'ose vous parler si longuement de lui dans une revue

Digitized by Google

littéraire. Oui, le chasseur, qui est déjà astronome, naturaliste, guerrier, médecin (pour son chien), cuisinier (pour ses amis, voir le chapitre des *Grives de vigne,* page 17), le chasseur est, en définitive, quand il se met aux lettres, le plus varié des auteurs, c'est encore M. Engelhard qui le prouve. Comme au fabuliste, tous les genres lui sont ouverts; gaulois, classique, romantique, réaliste, fantaisiste tour à tour et à son gré, il prend de la nature, notre maîtresse éternellement fixe et changeante, tous les cadres, toutes les formes, tous les tons. Voulez-vous un drame poignant et sombre, à la Shakspeare? Lisez un *Massacre d'étourneaux* (p. 103); mais remettez-vous bien vite de cette horreur avec la légende doucement élégiaque et morale des *Cigognes de Strasbourg* (p. 189). Êtes-vous homme à rire d'une méchante farce à l'oiseau le plus défiant peut-être et le moins sympathique? Voyez à la page 185, *Ruse pour prendre les Corbeaux.* Voici du fantastique : *la Chasse enragée ou la Chasse d'Odin* (p. 247) et voici du merveilleux : *le Lièvre au glaçon* (p. 89). L'histoire touchante de *Caro et Cara* (p. 201) aurait été certainement recueillie et mise en bonne place par Montaigne, dans son apologie de Raymond Sebond, et les *Oies et les pâtés de foies gras* (p. 207) sont un savoureux morceau de physiologie friande à la Brillat-Savarin. Je pourrais prendre ainsi un à un tous les chapitres de ce livre si divers et les faire rentrer dans quelqu'un de ces compartiments consacrés qu'on appelle les genres. Mais j'aurais l'air de soutenir une thèse sur « les rapports de la chasse en Alsace avec la littérature française, » ce qui serait risqué ou pédant. J'en sais pourtant plus d'un de ces rapports, et vous aussi, sinon avec la littérature, du moins avec les littérateurs; il y en avait plus naguère encore qu'il n'en reste aujourd'hui; mais ne parlons pas de cela. Laissez-moi pourtant vous dire, en finissant, que si vous voulez chasser en Alsace — idéalement — et revoir, sans en demander la permission à personne, les bandes de lièvres effarés par les traqueurs dans les champs de Brumath, les faisans des îles du Rhin, les chevreuils de Saverne et les nids de cigognes sur les toits de Strasbourg, vous n'avez qu'à feuilleter les 132 compositions dont M. Henry Ganier a illustré le texte de M. Engelhard. Comparez ces petits tableaux avec vos souvenirs, et vous serez frappé de l'allure vivante des bêtes et de l'agréable exactitude des paysages.

Émile Krantz.

Von Müllenheim-Rechberg. — *Die Annexion des Elsass durch Frankreich und Rückblicke auf die Verwaltung des Landes vom Westphälischen Frieden bis zum Ryswicker Frieden.* Strassburg, Heitz, 1887. Broch. in-8°, 63 pages.

Nous analysons cette brochure ailleurs (*Revue historique*) et nous ne la citons ici que pour mémoire. Elle n'apprend, en somme, rien de bien nou-

Digitized by Google

veau, comme l'auteur lui-même le reconnaît, et elle contient des inexactitudes assez graves. Les études historiques ne sont évidemment pas familières à M. von Müllenheim. L'écrivain énumère avec complaisance les torts que la France fit supporter à l'Alsace; bien souvent il exagère. Mais là même où il a raison, il oublie de nous donner les motifs qui font agir le gouvernement français. Ainsi, page 33, il rappelle que les Français ont mis, en 1678, le feu à l'église et à l'hôtel de ville de Barr; il ne nous prévient pas qu'en ce moment la république strasbourgeoise, qui possédait cette ville, était en guerre ouverte avec la France; qu'un peloton de troupes royales étant allé à Barr, y avait été fort maltraité et que l'officier placé à sa tête avait été tué. C. P.

Léon Germain. — *La Famille Parspergaire* (xve-xvie *siècle*), brochure in-8° de 14 pages. Nancy, Crépin-Leblond, s. d.

Cette famille dont nous venons de transcrire le nom original n'a pas eu le temps de se rendre illustre; elle apparaît en Lorraine au commencement du xve siècle et s'éteint au commencement du siècle suivant. Mais, dans le cours de ces cent années, elle n'a pas laissé de tenir une certaine place. M. Germain établit qu'elle est d'origine allemande; nous voyons un Hans de Parsperg mentionné dans des chartes alsaciennes ou luxembourgeoises dans la première moitié du xve siècle. On pourrait sans doute remonter plus haut, et établir la filiation de ce Hans jusqu'au xive, peut-être au xiiie siècle, mais la chose en vaut-elle la peine? C'est un frère de Hans, nommé Conrad, qui vint, on ne sait pourquoi, s'établir en Lorraine où il se maria et où son nom germanique s'allonge par l'addition d'un suffixe latin, on ignore également pour quelles raisons; nous ne sommes renseignés en effet que par des documents bien laconiques, qui indiquent les faits sans en donner l'explication, éveillent notre curiosité sans la satisfaire. Son fils Érard Parspergaire est un des quatre-vingt-quatre gentilshommes lorrains qui suspendent leurs sceaux a une convention passée entre René II et Charles le Téméraire trois ans et quelques mois avant la bataille de Nancy, le 15 octobre 1473. C'était une façon de garantir la fidélité de leur souverain au traité. C'est sans doute la présence de ce nom dans un acte si important et au milieu des noms de la plus haute noblesse lorraine qui a donné à M. Germain l'idée de cette étude. La lignée légitime des Parspergaire s'éteint avec les enfants d'Érard. Elle s'était alliée par mariages à plusieurs des meilleures familles nobles du duché, et paraît avoir été fort considérée, malgré son origine étrangère. E. D.

Digitized by Google

A. Debidour. — *Les Chroniqueurs*. 1re série : *Villehardouin, Joinville,* dans la collection des classiques populaires édités par Lecène et Oudin. Paris, 1888. 1 vol. in-8°, 232 pages.

C'est pour nous un grand plaisir de présenter à nos lecteurs ce charmant volume. M. Debidour l'a dédié à ses fils. Il indique par là qu'il n'a pas voulu faire œuvre d'érudition, mais qu'il a tenté de composer un livre où la jeunesse puisse trouver, outre son instruction, d'utiles enseignements. Il a atteint ce but. Les jeunes gens liront avec profit ces pages consacrées à nos anciens chroniqueurs ; grâce à M. Debidour, ils comprendront tout ce qu'il y a de grandeur dans le récit que Villehardouin nous a laissé de la quatrième croisade, tout ce qu'il y a de charme dans la légende du roi Louis, telle que Joinville nous l'a contée. Ce qu'ils connaîtront par lui leur inspirera le désir d'en savoir davantage et ils liront nos deux auteurs, sinon dans le texte original, du moins dans la fidèle traduction que M. de Wailly nous a donnée.

Mais le livre de M. Debidour a une portée plus grande. Écrit pour la jeunesse, il sera lu avec profit par ceux-là mêmes auxquels les ouvrages de Joinville et de Villehardouin sont familiers, c'est-à-dire par ceux qui font de l'histoire leur profession. M. Debidour a fait une véritable critique historique de Villehardouin et de Joinville. Après avoir retracé la vie de ces chroniqueurs, après avoir analysé leurs livres avec une exactitude scrupuleuse et un grand charme, il discute leur autorité. Quelle confiance pouvons-nous avoir en ces écrivains? Que vaut leur témoignage ? M. Debidour présente à ce sujet des remarques très fines. Oh ! ses conclusions ne sont pas absolues. Il ne dit pas : « Tout ce que racontent Villehardouin et Joinville est vrai et on ne saurait les contredire sans commettre le crime d'hérésie. » Il ne dit pas non plus : « Ces chroniqueurs n'ont aucune valeur et on ne saurait se fonder sur eux. » Il se garde bien de tomber dans de semblables excès. Il attribue avec raison aux deux écrivains une autorité très grande ; mais il fait aussi des réserves. Si Villehardouin a été témoin oculaire des événements qu'il raconte, si son récit mérite notre confiance, il a péché au moins par omission : il a laissé de côté tous les événements qui l'embarrassaient ; il ne nous a pas dit, par exemple, qui a détourné les croisés vers Constantinople. Si Joinville est toujours sincère, s'il nous donne de son héros et de lui-même un portrait fidèle, il n'a pas toujours conservé un souvenir très net des faits ; en plus d'un endroit, sa mémoire de vieillard l'a trahi.

Cette remarquable *critique de source* terminée, M. Debidour replace les deux chroniqueurs dans l'époque où ils ont vécu. Il nous dit quelles idées et quels sentiments ils partageaient avec tous leurs comtemporains et aussi

Digitized by Google

quel était leur caractère personnel. Il met enfin en lumière leurs qualités d'écrivain, et, par des exemples bien choisis, il nous fait admirer leur mérite littéraire.

Un second volume sera consacré à Froissart et à Commines; mais M. Debidour n'a pas voulu présenter isolément ces quatre grands noms; déjà, il nous a fait connaître les chroniqueurs en langue française qui ont écrit après Villehardouin et avant Joinville; de même, il nous énumérera les œuvres historiques qui relient, en quelque manière, Joinville à Froissart et ce dernier à Commines. Il nous donnera ainsi une histoire complète des vieilles chroniques françaises, et une histoire très solide, toute remplie de curieuses observations, toute pleine de bonne grâce.

Ch. Pfister.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

1° Meurthe-et-Moselle.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain. Troisième série. xve volume. Nancy, Wiener, 1887. Un volume in-8° de 313-88-xxiv pages.

Le volume de cette année contient une dizaine de mémoires d'importance inégale, mais presque tous intéressants. Nous en rendrons compte en suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Dans une dissertation sur le surhuméral des évêques de Toul, l'abbé Guillaume assimilait, ou peu s'en faut, cet ornement liturgique au pallium et concluait de là à l'indépendance presque entière du siège de Toul vis-à-vis de Trèves sa métropole. Mgr Barbier de Montault montre [1] ce qu'il y a d'inexact dans cette appréciation. Il ajoute que le surhuméral n'était pas, comme le croit l'abbé Guillaume, une prérogative spéciale aux seuls évêques de Toul. Les évêques de Liège et de Poitiers entre autres le portaient. Il est fort heureux que les assertions hasardées des chercheurs qui se sont consacrés spécialement à l'étude d'une région soient ainsi contrôlées de temps à autre par des personnes d'un savoir plus général; sans cela, chaque province, sur la foi de ses érudits, croirait être seule à posséder ce qui se trouve un peu partout. L'amour-propre provincial qui donne une si vive impulsion aux recherches historiques et archéologiques en est aussi l'écueil.

Un moine cistercien, bibliothécaire de l'abbaye de Clairvaux, dom Guyton, fut chargé vers le milieu du siècle dernier d'inspecter les maisons de son ordre situées dans la province ecclésiastique de Reims. Il a laissé de son voyage une relation dont le manuscrit autographe est à la Bibliothèque nationale et dont M. de Barthélemy publie la partie relative à la Lorraine [2]. Dom Guyton décrit avec soin les monastères cisterciens ou autres et les églises qu'il visite; il retrace les cérémonies auxquelles il assiste, dépeint les œuvres d'art qu'il rencontre. En bon bibliothécaire, il n'oublie pas de parler longuement des livres et manuscrits précieux qu'on lui montre. Il ne paraît pas très fort en géographie, il prend la Meurthe pour la Meuse et estropie étrangement les noms des lieux ; mais ces légères taches, signalées

1. *Le Surhuméral des évêques de Toul.*
2. *Visite de dom Guyton dans les abbayes de la Lorraine en* 1746.

Digitized by Google

dans des notes de l'éditeur, n'empêchent pas cette relation d'être fort intéressante. Elle donne un tableau d'ensemble de l'état ecclésiastique de la Lorraine vers la fin de l'ancien régime. A ce titre, elle méritait d'être publiée *in extenso.*

Les études lorraines devaient déjà à M. Favier, conservateur de la bibliothèque publique de Nancy, un catalogue fort bien fait des manuscrits de cet établissement. Il vient de leur rendre un nouveau service en rédigeant le catalogue des manuscrits de la Société d'archéologie lorraine[1]. La méthode est la même ; c'est celle qui a été indiquée il y a quelques années pour le répertoire des manuscrits des bibliothèques non encore cataloguées. Comme dans les inventaires des archives départementales, on donne pour chaque numéro les indications bibliographiques de rigueur : date, matière, reliure, format en millimètres et nombre de folios ou de pages ; puis on signale, à titre de spécimen, les principales pièces qui y sont contenues. Les catalogues ainsi rédigés sont certainement incomplets ; ils ne relatent pas tous les documents et ne dispensent pas de l'examen des manuscrits mêmes ; ils ont cet avantage de se faire vite, sans trop de frais, et de garder des dimensions raisonnables. Quand, en outre, ils sont rédigés par un homme comme M. Favier, auquel l'histoire de la province est tout à fait familière, on peut être certain qu'ils n'omettent rien d'essentiel. Il va sans dire, en effet que les manuscrits de la Société d'archéologie, plus encore que ceux de la bibliothèque municipale, concernent principalement l'histoire et les antiquités de la Lorraine et du Barrois. Sur 257 manuscrits, dix seulement, les dix derniers, n'intéressent à aucun point de vue les deux duchés. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la table méthodique de la page 75, pour voir comment les 247 manuscrits lorrains se répartissent entre les différentes matières. Une seconde table, table alphabétique des matières et des noms propres, facilite encore les recherches et rend l'usage de ce catalogue tout à fait commode. Ces manuscrits proviennent presque tous de la collection de l'abbé Marchal acquise en 1871, par le Comité du Musée lorrain, au nom de la Société d'archéologie. D'autres manuscrits, en petit nombre, sont venus s'ajouter depuis à ce fonds primitif. Le tout forme un ensemble fort important que devra désormais consulter toute personne désireuse d'écrire l'histoire de nos deux provinces ou des Évêchés d'après les sources. Maintenant que M. Favier en a donné le catalogue, personne n'a plus le droit d'ignorer des matériaux aussi intéressants.

M. Fourier de Bacourt nous raconte[2] l'histoire d'un médecin milanais du duc Antoine, San-Nazar, moins connu et surtout moins recommandable

1. *Catalogue des manuscrits de la Société d'archéologie lorraine;* — *pagination spéciale.*
2. *Bartolomeo Castel San-Nazar, médecin du duc Antoine.*


Digitized by Google

que son collègue Symphorien Champier. C'est pourtant celui-ci qui le présenta au duc pendant l'expédition en Italie, illustrée par la bataille de Marignan, où le duc Antoine avait suivi François Ier. Champier paraît s'être fait des illusions sur lui, car il lui dédiera son Histoire de la ville de Lyon et il décida le duc à le prendre pour second médecin et à le ramener en Lorraine. Intrigant comme un véritable Italien, San-Nazar exploita largement la situation. Il capta la confiance de la mère et de la femme du duc, épousa une riche héritière lorraine et se fit donner, sa vie durant, puis à titre héréditaire, le fief important de Morley, qui valait plus de cent mille francs. M. Fourier de Bacourt note simplement que chacune de ces faveurs coïncide avec une maladie grave du duc ou d'un membre de sa famille. Ce furent les malheureux paysans de Morley qui payèrent les frais de ces maladies. L'Italien les soumit à toutes sortes de vexations, les força à acheter des droits d'usage dont ils avaient toujours joui sans redevance, coupa les bois du duc, enfin fit argent de tout. Les vilains ne se soumirent pas sans résistance. San-Nazar fut obligé d'en attacher quelques-uns des plus mutins aux fourches patibulaires qu'il avait fait rétablir en prenant possession de Morley. Il avait installé dans la paroisse un curé qui se faisait le complice de ses exactions. Les villageois se jetèrent sur lui et l'expulsèrent non sans l'avoir à moitié assommé. Il fallut un changement de règne pour modifier cet état de choses. Dès qu'il eut pris possession du gouvernement, Charles III entreprit de revenir sur la donation de son aïeul. Mais Morley était dans le Barrois mouvant, et par suite relevait de la juridiction française. San-Nazar s'était ménagé l'appui de sa compatriote Catherine de Médicis, et le présidial de Sens lui donna raison. Mais l'affaire fut portée en Parlement; elle dura plusieurs années et le seigneur de Morley mourut au cours des débats. Après lui, sa veuve et ses enfants, dont l'un fut exécuté en Grève pour assassinat, renoncèrent à leurs droits sur Morley qui rentra, en 1585, dans le domaine ducal à la grande joie des paysans enfin délivrés « de telle ortye italienne ». — Tels sont, pour ne prendre que l'essentiel, les principaux faits rapportés dans ce travail. M. Fourier de Bacourt en a puisé les éléments dans les archives et surtout dans la collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale. Il a pris soin d'identifier avec précision tous les personnages qui figurent dans son récit. C'est un épisode d'ordre secondaire, intéressant néanmoins, de l'histoire lorraine du xvie siècle. Les faveurs prodiguées si imprudemment à un effronté charlatan ne laissent pas de nous donner des doutes sur le bon sens et le caractère du duc Antoine. C'est la seule note de blâme qui s'élève au milieu d'un concert d'éloges jusqu'ici unanimes.

On ne peut reprocher à M. L. Germain d'émettre des conjectures hasardées et de les donner pour des certitudes, ou d'ignorer (comme tant d'autres)

Digitized by Google

ce qui existe au delà des limites du pays dont il s'occupe. Ses informations sont très étendues; elles lui permettent de faire des rapprochements intéressants et instructifs et lui ont appris à garder une grande réserve et à ne pas généraliser trop vite. Il est à remarquer, en effet, que les érudits les plus enclins aux conclusions générales et absolues sont ceux précisément auxquels manquent des notions générales. C'est à eux surtout qu'il convient de recommander la lecture des excursions épigraphiques, dont M. Germain a fait paraître plusieurs numéros dans les publications de la Société d'archéologie. La méthode suivie est fort bonne, et se précise tous les jours. Cette année, M. Germain s'occupe de Baslieux[1], gros bourg des environs de Longwy, ou plus exactement de l'église de cette localité. Cette église présente cette particularité que son clocher est construit à côté du chœur et non pas au-dessus de la porte, comme c'est l'usage en Lorraine. Cette église, dédiée à saint Pierre, a été construite en 1560; mais le chœur et le clocher restent seuls de l'édifice du xvie siècle; la nef a été reconstruite récemment. Quelle est la personne qui a présidé à la fondation de cette église? Il n'y a aucun doute à ce sujet: c'est le curé de Baslieux, nommé Jean Israël, mort en 1589. Son nom se trouve écrit partout au dedans et au dehors du temple, enchâssé dans des vers latins ou français assez peu conformes aux règles, décliné lui-même d'une façon bizarre : Israëliticus, Israëlitichi, Israëliticum. Le curé craignait évidemment qu'on n'oubliât son nom et ce qu'il avait fait pour Baslieux. Du reste, ce nom n'est qu'un surnom dont on ne sait pas l'origine. Ce curé s'appelait en réalité Jean Nicolas et appartenait à une famille qui avait été anoblie en 1501; il n'était pas, comme on le croit dans le pays, seigneur de sa paroisse. Baslieux dépendait, en effet, de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun. M. Germain décrit l'église avec beaucoup de détails; il reproduit les inscriptions curieuses qu'il a trouvées en divers endroits et note avec soin toutes les particularités, toutes les anomalies liturgiques qu'il a relevées dans l'aménagement des autels et des statues. Ces faits d'apparence minime sont, en réalité fort intéressants, parce qu'ils éclairent singulièrement l'histoire de la doctrine et des conceptions religieuses dans la région à une époque donnée. Il n'est pas indifférent, par exemple, de savoir que le curé Jean Israël s'est fait enterrer sous la marche, marche unique, du maître-autel, pratique interdite aujourd'hui. Enfin, nous apprenons que l'église de Baslieux a gardé un magnifique retable du xvie siècle, à deux étages et délicatement sculpté, qui sert de support au tabernacle. Voilà assez de curiosités pour rendre l'église de Baslieux très digne d'attention et pour justifier l'article étendu que M. Germain lui a consacré. Son travail se termine par des notes tirées de divers ouvrages sur les principaux événements dont

1. *Excursions épigraphiques. — Baslieux.*

Digitized by Google

Baslieux a été le théâtre, et par des extraits des registres de cette paroisse qui donnent d'utiles renseignements sur diverses familles nobles. M. Germain se défend d'avoir voulu écrire un travail complet sur Baslieux et dit que ce serait la matière d'un gros ouvrage. Nous ne croyons pas qu'après lui il reste grand'chose à dire de vraiment intéressant.

M. Gouy s'occupe[1] de deux localités de l'arrondissement de Nancy : Villers-le-Prudhomme, qui faisait partie de la prévôté de Dieulouard et, par suite, de l'évêché de Verdun ; les Francs, qui dépendait du ban de Nomeny, c'est-à-dire du duché de Lorraine. L'auteur est possesseur de ces deux domaines ; c'est sans doute ce qui explique l'intérêt qu'il leur porte. Pour tout autre que pour un propriétaire, leurs annales n'offrent rien de bien notable. L'église de Villers-le-Prudhomme offrirait cependant quelques parties curieuses par leur antiquité. Quatre pièces justificatives assez longues sont jointes à la première notice. M. Gouy fait mention (p. 57) d'un « décret » de René II, sans nous donner au reste la référence exacte. Le mot décret est tout à fait impropre en parlant d'un acte du xve siècle. C'est comme si on citait une lettre-patente de l'an 1888.

Le volume que nous analysons contient le dernier travail[2] du savant et regretté M. Lepage, travail qui l'a occupé pendant les derniers mois de sa laborieuse existence, malgré la maladie qui le minait déjà et venait bien souvent le contraindre à prendre du repos. N'est-ce pas une chose singulière et touchante que le dernier mémoire écrit par le vieil archiviste ait eu pour objet l'histoire de la maison qu'il avait habitée pendant quarante ans et qui abrite le dépôt auquel il avait consacré son existence ! Nous retrouvons dans ces pages ses qualités habituelles d'érudition exacte et bien informée, de précision, de conscience scrupuleuse, de critique sagace, qu'il a gardées jusqu'à la fin. Ce n'était pas trop que tout cela pour faire l'histoire de l'hôtel de la Monnaie, car cette histoire est des plus embrouillées, et les écrivains qui l'ont abordée ont commis d'étranges inexactitudes. Il faut, en effet, distinguer deux bâtiments contigus appartenant l'un et l'autre à la couronne, mais qui furent longtemps affectés à des usages différents : en haut, l'immeuble où les ducs installèrent dans le courant du xvie siècle, — la date exacte ne peut être déterminée, — l'atelier monétaire qui était d'abord fixé près de leur palais, dans la rue de la Gendar-

1. *Notice sur deux anciens fiefs de l'arrondissement de Nancy.*
2. *L'Hôtel de la Monnaie à Nancy.* — A peine cet article sur la Monnaie était-il livré à l'impression, que M. Lepage commençait à réunir les matériaux d'une étude sur les foires de la Lorraine. La mort seule a empêché l'infatigable chercheur d'exécuter ce nouveau projet et nous prive des pages qu'il aurait consacrées, avec sa compétence habituelle, à cette question d'histoire commerciale. Il n'avait pas encore commencé à tirer parti des notes qu'il avait prises sur les foires et qu'on a retrouvées dans ses papiers ; il est donc permis de dire que la dissertation sur l'hôtel de la Monnaie est la dernière œuvre de cette vie si bien remplie.

Digitized by Google

merie actuelle, atelier déjà important, car il occupait quatorze ouvriers en 1567; en bas, la Grande-Maison, simple annexe de cette ancienne résidence princière que Ferri III donna aux Dames prêcheresses quand il en sortit pour aller s'établir dans le nouveau château de la Grande-Rue, sur l'emplacement du Palais ducal actuel. La Grande-Maison servit de remise, d'écurie, de grenier et de cellérerie à la maison des ducs. Sous Léopold, le local affecté à la frappe de la monnaie fut trouvé insuffisant, et on lui annexa la Grande-Maison, mais en transformant complètement l'ensemble. C'est alors que fut bâti, en 1721, l'hôtel actuel de la Monnaie qui n'a subi aucune modification depuis cette époque, sauf des aménagements intérieurs, et la suppression du perron qui donnait accès à la porte d'entrée. L'architecte a sans doute été Germain Boffrand (p. 170). L'édifice ainsi reconstruit ne garda pas longtemps sa destination; la Lorraine perdit sa monnaie ducale avec son indépendance et sous Stanislas on ne frappe plus à l'hôtel de la Monnaie que quelques médailles. L'hôtel resta à peu près sans emploi jusqu'en 1771. A cette date, on y transféra la Chambre des Comptes de Lorraine, trop à l'étroit dans le Palais de Justice de la place Carrière qu'elle partageait avec la Cour Souveraine et quelques juridictions spéciales [1]. C'est alors que les archives si considérables de la Chambre des Comptes furent placées là où elles sont encore aujourd'hui. Puis, en 1776, on construisit entre l'hôtel de la Monnaie et la rue de la Pépinière, de vastes prisons où l'on enfermait les gens qui relevaient de la juridiction de la Chambre des Comptes. La Révolution, qui supprima cette institution, laissa ses archives à la Monnaie; en 1821, on y logea encore le tribunal de première instance. Lors de la construction d'une prison départementale rue Charles III, en 1858, on démolit les cachots de la Monnaie et sur leur emplacement fut élevée l'école Saint-Léopold. On peut déjà prévoir une dernière modification qui fera partir le tribunal de l'hôtel de la Monnaie et consacrera aux archives le bâtiment entier. On voit à quels usages variés auront servi l'édifice construit par Léopold et les deux maisons dont il occupe l'emplacement.

M. de Martimprey a consacré un article [2] très étudié et très consciencieux à l'un des monastères les plus importants de l'ancienne Lorraine, l'abbaye cistercienne de Haute-Seille. Ce qui nous reste des archives de cette maison, cent-vingt numéros de la série H des archives de Meurthe-et-Moselle, suffit à montrer quel rang elle a dû occuper. Haute-Seille n'est pas sur la Seille comme son nom pourrait le faire croire, mais sur la Vezouse, près de Cirey; son nom latin est *Alta Silva,* ce qui, par une trans-

1. Cf. dans le *Journal de la Société d'archéologie* de septembre 1887 un curieux article de M. L. Lallement.
2. *L'Abbaye de Haute-Seille.*

Digitized by Google

formation assez bizarre, a donné Haute-Seille. M. de Martimprey décrit d'abord une belle façade romane, seul vestige de l'église abbatiale construite au XII[e] siècle; il donne ensuite un état détaillé des biens du monastère sous Stanislas; enfin, il fait l'histoire de Haute-Seille. Cette histoire n'est guère que le récit des tribulations endurées par les religieux, de leurs luttes avec des voisins gênants et des dettes qu'ils ont été obligés de faire à diverses reprises pour se tirer d'embarras. Toutes ces misères sont fort antérieures à 1789; qu'on en juge : Haute-Seille a été fondé en 1140, probablement sous l'influence de saint Bernard, par une comtesse de Salm. Dès que le monastère eut quelque aisance, les comtes de Salm sur les terres desquels il était bâti en revendiquèrent l'avouerie et sous ce prétexte firent subir aux cisterciens toutes les vexations imaginables. La lutte dura des siècles, quoique l'abbaye se fût adressée aux évêques de Metz et de Toul, aux ducs de Lorraine, pour obtenir justice. Au XVI[e] siècle, ce n'est plus à la féodalité que les moines ont affaire, mais au Tiers-État qui s'était singulièrement développé et avait pris conscience de ses droits. La communauté rurale de Frémonville leur conteste quelques possessions et, malgré l'intervention des ducs, moleste à diverses reprises ses adversaires. Puis, l'abbaye est exposée à tous les maux de la guerre, d'abord pendant la lutte de François I[er] et de Charles-Quint, ensuite et surtout pendant la guerre de Trente ans qui la réduit à la misère. Il fallut emprunter pour vivre : en 1648, l'abbé vendit les cloches du monastère et mit sa crosse en gage; à diverses reprises, les moines durent se disperser. Sous le règne réparateur de Léopold et la sage administration de l'abbé dom Moreau, Haute-Seille se releva, reconstitua son domaine et paya ses dettes; mal lui en prit : une abbaye riche était une tentation trop forte pour le pouvoir et à la spoliation violente succéda la spoliation administrative par le moyen détourné qu'on appelle la commende. En 1747, Stanislas nomma abbé commendataire de Haute-Seille, un simple clerc tonsuré, fils d'un de ses intendants. Les religieux protestèrent, firent leurs doléances au pape et à l'empereur, repoussèrent l'homme qu'on leur imposait, procédèrent même à l'élection d'un abbé. Personne n'écouta leurs plaintes; leur élu, menacé d'emprisonnement, dut s'enfuir en Allemagne. La communauté se soumit et transigea avec le commendataire : par une convention passée en 1754, elle lui fit une rente annuelle de 15,500 livres et obtint à ce prix qu'il ne s'occupât pas d'elle et que, content du titre d'abbé, il la laissât se donner un prieur qui la gouvernerait effectivement. Avant que ces deux autorités eussent eu l'occasion d'entrer en conflit et de remettre en question l'acte de 1754, la Révolution arriva. Le 1[er] août 1789, les habitants des villages voisins, au nombre de trois ou quatre cents, forcèrent les portes de l'abbaye, envahirent ses archives et en retirèrent les pièces qui intéressaient leurs com-

Digitized by Google

munautés. A quelque temps de là, Haute-Seille fut, comme tous les biens d'église, vendu au profit de la nation; ses acquéreurs démolirent le monastère proprement dit et ne conservèrent que les bâtiments d'exploitation agricole. L'abbaye cistercienne avait vécu, et on le voit, pendant ces six siècles, son existence avait été assez agitée. M. de Martimprey a joint à ce mémoire l'analyse des principaux actes relatifs à Haute-Seille qu'il a retrouvés aux archives de Meurthe-et-Moselle et une liste des abbés de ce monastère.

M. l'abbé Martin s'est proposé de faire l'histoire de l'Université de Pont-à-Mousson. Pour s'y préparer, il s'est occupé de ceux qui l'ont précédé dans cette voie, et nous donne[1] le résultat de ses recherches sur le père Abram qui fut professeur à Pont-à-Mousson et écrivit en latin une histoire de l'Université restée manuscrite. Ce n'est pas là le seul ouvrage du père Abram. En 1612, il publia en vers latins une grammaire qui en était à sa cinquantième édition en 1651. Il fit aussi des vers grecs, des éditions et des commentaires d'auteurs classiques, un ouvrage d'exégèse biblique. Bayle cite avec éloges dans son Dictionnaire ce savant jésuite. Malheureusement, il n'eut pas le temps d'achever l'histoire de l'Université à laquelle il avait travaillé toute sa vie. En l'état où il l'a laissée, ce n'est qu'un amas de matériaux fort utiles et précieux, divisés en huit livres qui vont des origines à 1650, mais dont il n'a pas eu le loisir de tirer parti. Dom Calmet avait voulu, néanmoins, publier ce travail dans les preuves de son *Histoire de Lorraine,* mais la Compagnie s'y opposa. M. Martin loue l'honnêteté du P. Abram, l'impartialité relative dont il a fait preuve, l'élégance simple de son latin : il lui reproche des digressions interminables. Le P. Abram mourut en 1657; il n'a pas encore rencontré d'éditeur et a eu la malchance de trouver deux traducteurs qui lui ont rendu de fort mauvais services. Le premier, Ragot, prévôt de Pont-à-Mousson, au milieu du siècle dernier, a fait une traduction, restée manuscrite du reste, qui est pleine de contre-sens et d'inexactitudes, et dans laquelle on ne peut avoir aucune confiance. Le second, le P. Carayon, publia, il y a quelques années, une traduction généralement exacte, mais tronquée; il a laissé précisément de côté tout ce qui intéresse la province pour garder seulement ce qui se rapporte à la Société de Jésus, dont il était membre lui aussi. Souhaitons que M. l'abbé Martin nous donne au plus tôt le livre qu'il prépare pour que nous puissions connaître l'histoire de notre Université lorraine autrement que par cette publication où manquent tant de choses essentielles, ou par les manuscrits du P. Abram, que tout le monde ne peut aller consulter dans les bibliothèques de Nancy et d'Épinal.

1. *Le P. Abram, historien de l'Université de Pont-à-Mousson, et ses deux traducteurs Ragot et le P. Carayon.*

Digitized by Google

M. Schaudel a découvert une villa romaine sur le territoire de Breux, tout au nord du département de la Meuse[1]. Il a déblayé les pièces de cette villa qui servaient de salles de bains et les décrit en discutant leur destination. Ces fouilles, du reste, n'ont pas été très productives; elles n'ont donné aucun objet d'art; on n'a retrouvé que des poteries communes et divers ustensiles de métal sans importance. Il paraîtrait, en outre, qu'une autre maison aurait été établie sur l'emplacement de l'ancienne au cours du moyen âge. Les objets retrouvés viennent-ils de l'une ou de l'autre, représentent-ils l'industrie du temps des Antonins ou celle du temps de saint Louis? On ne peut trop le dire. La découverte de la villa de Breux n'a donc jusqu'ici ni enrichi les collections archéologiques, ni fait avancer la science. Peut-être des fouilles plus complètes auront-elles des résultats plus importants.

M. Schuler[2] a retrouvé dans le cloître de la cathédrale de Saint-Dié, et débarrassé avec l'aide de M. Save, du badigeon qui la couvrait, une fresque curieuse où le duc Charles III, encore enfant, et ses deux tuteurs : sa mère, Christine de Danemark, et son oncle, Nicolas de Vaudémont, sont représentés en prière devant une statue de la Vierge. Les inscriptions qui accompagnent ces figures ne laissent aucun doute sur leur identification. Cette peinture est, du reste, assez peu remarquable en tant qu'œuvre d'art. D'après une mention tirée des archives du chapitre de Saint-Dié, M. Schuler croit pouvoir affirmer qu'elle a été exécutée en 1547. Ceci ne nous paraît pas résulter évidemment du texte qu'il cite; au reste, Charles III, à cette date, n'avait que cinq ans et c'est plutôt un adolescent qui est reproduit dans cette fresque. E. D.

2° Vosges.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. 1887. Un vol. in-8° de cxiv-505 pages. Épinal, Collot, 1887.

Parmi les études régionales que renferme ce volume, celle de M. Benoit[3] vient la première à l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Nous ne nous y arrêterons pas, du reste. Entièrement consacrée aux botanistes et aux minéralogistes vosgiens, elle n'est pas de notre compétence, et nous ne pouvons déterminer si ces Lorrains du XVIII[e] siècle ont, autant que le veut M. Benoit, contribué à la connaissance de la flore et du sol vosgien, s'il faut voir en eux de véritables savants ou de simples collectionneurs plus

1. *Une villa gallo-romaine entre Breux et son écart le hameau de Fagny (Meuse).*
2. *Portraits inédits de Charles III, Christine de Danemark et Nicolas de Vaudémont.*
3. *Notes sur quelques collectionneurs vosgiens au siècle dernier. L'histoire naturelle.*

Digitized by Google

enthousiastes que méthodiques, plus curieux que réfléchis, bien pourvus, au demeurant, de toutes les petites manies inhérentes au métier. C'est ce que n'établit pas le travail de M. Benoit ; il ne nous montre pas au juste le plus ou moins de parenté de ses collectionneurs avec ceux dont M. Labiche nous a laissé le portrait désormais classique. Ses biographies sont brèves et sèches ; l'anecdote y fait absolument défaut.

M. Guyot a publié une étude courte et excellente sur les *Assemblées de communauté d'habitants en Lorraine avant 1789*. Peu d'institutions ont duré aussi longtemps sans presque se modifier ; on en constate l'existence depuis le XIIe ou au moins le XIIIe siècle jusqu'à la Révolution. Comme le caractère de ces assemblées est sensiblement le même à la fin qu'au début, il n'y avait pas lieu de distinguer diverses périodes dans leur histoire, d'adopter l'ordre chronologique, en un mot. M. Guyot nous parle d'abord de leurs fonctions. On les voit assez souvent rendre la justice, mais plus ordinairement elles sont suppléées dans cet office, et de très bonne heure, par un tribunal rural, celui des échevins. En revanche, l'assemblée élit partout certains agents chargés soit de prendre soin des biens communaux, soit de répartir les impôts ; elle choisit aussi le maître d'école, sauf approbation du curé ; elle se réunit chaque fois qu'il y a lieu de régler à nouveau les relations du seigneur avec la communauté, de modifier la quotité des redevances et des prestations qu'on lui doit, ou bien quand, par décès ou vente, un nouveau seigneur entre en possession. Enfin, la fonction principale de l'assemblée est de gérer les intérêts communaux. En particulier, toute mesure prise au sujet des biens de la communauté, soit pour les aliéner, soit pour en faire une concession, doit recevoir son approbation. — Telles sont les attributions de ces assemblées. Quelle est leur composition ? Elles réunissent tous les habitants du village chefs de ménage, y compris les veuves et les filles qui ont une habitation personnelle. C'est, à peu de chose près, le suffrage universel ; nous ajouterons : le suffrage obligatoire, car on frappe d'une amende les absents sans excuse valable. L'assemblée est convoquée et présidée par le maire ; on doit prévenir le seigneur de l'intention où sont les habitants de se réunir pour délibérer en commun ; mais cet avis préalable suffit. Par là se distinguent les assemblées de communautés des plaids annaux qui sont organisés surtout dans l'intérêt du seigneur, pour faire reconnaître ses droits, et qui dépendent de lui bien plus directement, car il les convoque lui-même. L'assemblée se tient d'habitude sur la grande place du village ; à Malzéville, au temps de René II, elle a lieu sous l'orme qui a donné son nom à la principale rue. Les réunions n'ont rien de périodique, on les décide toutes les fois qu'il y a une affaire importante à régler. — Voilà comment l'ancien régime pourvoyait à l'administration des communautés rurales. On comprend que ce rouage

Digitized by Google

fonctionnait trop lentement pour convenir à l'administration des villes : dans les villages eux-mêmes, les assemblées furent insuffisantes du jour où l'administration devint plus compliquée et où des questions plus nombreuses demandèrent une solution plus prompte. Trop espacées pour la bonne expédition des affaires, les réunions étaient encore trop fréquentes pour les habitants auxquels elles faisaient perdre des journées entières. On prit le parti de confier la besogne courante à des délégués, sauf à leur demander compte de leur gestion; puis, sous l'administration française, au XVIII[e] et dès le XVII[e] siècle, les communautés nomment des syndics qui ont les attributions de nos maires actuels; pour ce qu'on appelait le maire, sous l'ancien régime, c'est un agent du seigneur, nommé par lui et chargé de ses intérêts, son représentant naturel auprès de la communauté, tandis que le syndic représente la communauté elle-même. Il n'y a donc pas plus à confondre le syndic et le maire que l'assemblée de communauté et le plaid annal. Du reste, en Lorraine, l'institution du syndic ne fait pas disparaître l'assemblée de communauté; elle s'y ajoute et la complète en quelque sorte : le syndic lui rend ses comptes tous les ans et la consulte sur toutes les mesures importantes. Dans notre province, nous le répétons, les assemblées de communauté réunissant tous les chefs de ménage persistèrent jusqu'en 1789.

Tels sont, très brièvement résumés, les principaux résultats auxquels M. Guyot est arrivé sur cette institution intéressante et encore peu connue. Est-il besoin de dire qu'il l'a étudiée avec le soin le plus consciencieux, que tout ce qu'il avance est appuyé sur des textes. Il est facile de contrôler : M. Guyot a donné, dans un appendice deux fois plus long que le texte, des passages très nombreux des documents dont il s'est servi. Assez peu de ces documents sont inédits, l'auteur ayant trouvé des matériaux suffisants dans la *Statistique* et les *Communes de la Meurthe,* dans les *Ordonnances de Lorraine,* dans dom Calmet, dans les *Documents de l'histoire des Vosges,* dans les ouvrages de Dumont et de M. Bonnabelle. On voit quels services rendent à l'histoire des publications de ce genre dont l'utilité paraît contestable à beaucoup de personnes, mais qui rendent possibles, ou du moins facilitent extrêmement des études de détail comme celle de M. Guyot.

M. Haillant est un des membres les plus actifs de la Société d'émulation. Il y représente à la fois la philologie et la bibliographie, et il étudie les Vosges à ces deux points de vue. Le volume de cette année témoigne une fois de plus de cette double préoccupation. Il lui a donné deux travaux : pour le premier [1], nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer au compte rendu de M. Cousin qu'a publié le dernier numéro des *Annales;* on y

1. *Essai sur un patois vosgien. Quatrième section : Dictionnaire phonétique et étymologique (suite). Lettres Q à Z.*

Digitized by Google

trouvera une étude d'ensemble sur la *Grammaire* et le *Lexique* du patois d'Uriménil. Nous parlerons seulement du second travail, le travail bibliographique [1]. On sait que M. Haillant prépare une bibliographie complète des Vosges, ouvrage étendu dont il a soumis le plan au Congrès des sociétés savantes et qui lui demandera encore de longues recherches. En attendant, il a entrepris de donner chaque année une sorte d'annuaire bibliographique vosgien. C'est du second de ces annuaires qu'il s'agit ici. Les bibliographies sont généralement peu complètes. Celle de M. Haillant l'est plutôt trop. Elle comprend trois listes : celle des ouvrages concernant les Vosges, celle des écrits d'auteurs nés dans les Vosges, enfin celle des livres imprimés dans les Vosges. Nous ne voyons guère l'utilité de ces deux dernières, nous croyons en outre qu'il est bien difficile de ne rien omettre de ce qui doit rentrer dans la seconde. Comment en effet savoir au juste, à une époque de déplacements continuels, si un hasard a fait naître dans les Vosges l'auteur de telle brochure minuscule qui a quitté dès sa naissance le pays natal. Nous ne pensons pas qu'avec toute la patience du monde, on parvienne sur ce point à des résultats exacts. M. Haillant lui-même semble avoir prévu ces objections, puisqu'il a rejeté en appendice, comme un hors-d'œuvre qu'elles sont effectivement, les deux dernières listes confondues dans le désordre alphabétique au lieu d'être réparties en catégories méthodiques comme la première. Passons à celle-ci. Elle est divisée en trois parties : sciences et arts, lettres et histoire, beaux-arts, subdivisées chacune en plusieurs sections dont on trouvera le tableau en tête du travail. Les recherches sont ainsi rendues très faciles et on trouve en un instant ce dont on a besoin. Nous avons surtout examiné ce qui est relatif à l'histoire et à la biographie. M. Haillant n'a omis aucun détail utile : il donne le nombre d'exemplaires des tirages à part, cite pour les principaux ouvrages les comptes rendus qui en ont été faits par les revues et les journaux, note en beaucoup d'endroits sous quelle cote le livre est catalogué à la Bibliothèque nationale, précaution dont lui seront reconnaissants tous ceux qui ont travaillé dans cet établissement et savent combien on a moins à attendre un volume lorsqu'on peut inscrire cette cote sur son bulletin de demande. Nous approuvons également M. Haillant d'avoir mis entre crochets, à la suite du titre, une brève analyse de l'ouvrage, lorsque, ce qui arrive souvent, ce titre n'est pas assez clair pour en faire connaître le contenu. Ce sont là des attentions qu'on ne trouve pas souvent chez les bibliographes et dont il faut savoir d'autant plus de gré à ceux qui les ont. Maintenant, M. Haillant ne dépasse-t-il pas un peu la mesure? Il comprend dans sa bibliographie les articles de revues ou des mémoires de sociétés savantes, même quand on n'en a pas fait de tirage à part; cela est fort bien, mais

1. *Bibliographie vosgienne de l'année* 1884 *et supplément à l'année* 1883.

Digitized by Google

est-il nécessaire d'en faire autant pour les articles de journaux, surtout de journaux locaux qui ne peuvent pas avoir une grande valeur littéraire et scientifique. Sous le numéro 764, M. Haillant cite un prospectus de livre d'étrennes; sous les numéros 724-25, il mentionne un catalogue de libraire parce qu'au nombre des articles dont la vente y est annoncée se trouvent deux pièces manuscrites intéressant les Vosges. C'est pousser trop loin le scrupule. A ce compte, tout ouvrage où un document d'origine vosgienne serait cité trouverait place dans la bibliographie de M. Haillant, si général que fût l'intérêt de cet ouvrage. Somme toute, nous aimons mieux trop de détails que trop peu. Nous sommes heureux surtout de trouver toujours les indications de lieu et date d'impression, de format, de nombre de pages ou de gravures, de numéros d'éditions, etc., exactes et complètes. Quand on compare sous ces rapports le travail de M. Haillant à tel ouvrage couronné par l'Institut, à la *Bibliographie des Gaules* de Ruelle, par exemple, on ne peut que donner la préférence au patient et consciencieux bibliographe vosgien. — Notons encore que dans la section des biographies, une division spéciale est réservée à Jeanne d'Arc, c'est-à-dire aux écrits parus en 1884 qui la concernent plus ou moins directement. Il y en a trente-huit, dont un en allemand et un en anglais. Les numéros 746 et 769 nous apprennent que nos voisins, les Champenois, n'ont pas encore renoncé à revendiquer pour leur province Jeanne d'Arc « la bonne Lorraine ». Nancy se propose, paraît-il, d'élever une statue à Jeanne d'Arc. C'est la meilleure réponse qu'on puisse faire à ces prétentions.

M. Voulot est un archéologue et un fouilleur aussi fervent que M. Haillant est un zélé bibliographe. On sait ce que lui doit déjà l'archéologie préhistorique et gallo-romaine de la région. Il décrit ici[1] une trouvaille importante qu'il vient de faire près de Neufchâteau : un tumulus renfermant des squelettes d'hommes et de femmes ornés de riches parures en bronze; près de là, les ruines de deux grandes villas romaines; un peu plus loin, toute une nécropole gauloise, une cinquantaine de tumuli qui lui ont donné de nombreux objets en pierre taillée ou en métal; la plupart de ces objets sont reproduits dans quatre planches annexées à l'article. M. Voulot a eu soin du reste de les acquérir pour le Musée des Vosges dont il est le conservateur, et on ne peut que se féliciter de les voir rester dans la région où ils ont été découverts, au lieu d'aller enrichir les collections parisiennes comme c'est le cas pour les antiquités qu'on met au jour dans le département de Meurthe-et-Moselle, et que le Musée lorrain oublie habituellement de retenir.

Nous n'avons, dans ce compte rendu, analysé que les articles relatifs à la Lorraine. Mais la Société d'émulation n'est pas curieuse seulement d'his-

1. *Recherches archéologiques à Martigny-les-Gerbonvaux et à Autigny-la-Tour.*

Digitized by Google

toire locale, et nous croyons devoir au moins signaler les pages si intéressantes où M. Jouve, en attendant un travail d'ensemble qu'il prépare sur ce sujet, retrace à la suite d'un témoin oculaire diverses péripéties de l'expédition française de 1798 en Irlande. Nous nous garderons bien de reprocher à la Société d'émulation d'accueillir des études de ce genre, si étrangères soient-elles à l'histoire de nos contrées. Nous pensons en revanche qu'elle pourrait abréger un peu les cinq ou six rapports et les autres documents officiels placés en tête du volume, et qui, sans grande utilité, y occupent vraiment une trop large place. E. D.

3° Revue d'Alsace.

Bulletin du Musée historique de Mulhouse. 1887. Mulhouse, Bader et C[ie]. 1 vol. in-8°, 136 pages.

M. le D[r] Ehrismann achève son attachante étude sur Auguste Stoeber. Dans le volume précédent, il nous a raconté la vie de son ami : aujourd'hui, il insiste plus particulièrement sur son œuvre. Il distingue dans l'activité littéraire de Stoeber deux phases : l'une où prédomine la poésie, l'autre où viennent s'y joindre les recherches historiques et philologiques. Il passe tour à tour en revue ces deux périodes, également fécondes, en nous énumérant les principaux ouvrages qui les remplissent; il nous fait vivement sentir ce qui fait le charme des vers et des récits de l'auteur qu'il célèbre ; il publie en passant quelques poésies encore inédites.

Dans le même fascicule, un second article est consacré par un anonyme à un autre lettré alsacien qui a passé à Mulhouse une partie de son existence. Il s'agit de M. Théodore Braun, ancien conseiller à la cour de Colmar et, jusqu'en 1871, président du directoire de la Confession d'Augsbourg. C'était un *honnête homme,* dans toute l'acception que ce mot avait au XVII[e] siècle. Il consacra ses loisirs à traduire en vers français le théâtre de Schiller et cette œuvre, d'une versification facile, a été couronnée par l'Académie française. Il a publié aussi des poésies intimes, tirées à un petit nombre d'exemplaires pour sa famille et ses amis. Elles ne manquent point d'une certaine saveur que sauront apprécier les lecteurs alsaciens : eux seuls sont à même de comprendre des vers comme les suivants :

> Vous savez faire honneur au pudding, un peu vague,
> Œuvre du charcutier et qu'on dit *Schwârtemâgue.*

Dans toute revue consacrée à l'histoire de l'Alsace, on est sûr de trouver un article de l'infatigable archiviste de Colmar, M. X. Mossmann, et vraiment on ne s'en plaint pas. Aujourd'hui M. Mossmann nous décrit les

Digitized by Google

Suites d'un coup de main contre de jeunes Français à Bâle. La scène se passe en 1537; un Suisse, Guillaume Arsent, qui réclame en vain au gouvernement français une modique somme, attire dans un lâche guet-apens sur le territoire d'Alsace de jeunes gentilshommes français, étudiants à Bâle, laisse assassiner l'un d'entre eux et conduit les autres comme otages au château de Schwarzenbourg, dans la vallée de Munster. La Diète suisse s'émeut; les cantons confédérés parlent de faire une expédition en Alsace, où les meurtriers ont trouvé refuge; Colmar appréhende pour sa sûreté et croit devoir faire appel à la Décapole. Mais tout finit par s'arranger; des seigneurs alsaciens réduisent Schwarzenbourg et un compromis donne satisfaction à Bâle.

Enfin M. Ernest Meininger est l'auteur d'une *Notice historique et généalogique sur la famille zu Rhein.* C'est une singulière histoire que celle de cette famille, originaire de Bâle et dont les représentants ont joué un rôle assez considérable dans l'histoire de Mulhouse au XIVe et au XVe siècle. La branche aînée obtint plus tard le fief de Morschwiller, tandis que les cadets étaient maîtres des seigneuries de Dornach et de Pfastatt. Aujourd'hui, la famille est représentée par le chambellan du roi de Bavière, — car une partie des zu Rhein émigrèrent pendant la Révolution et rompirent leurs attaches avec l'Alsace, — et par un ouvrier surveillant au retordage chez MM. Dollfus-Mieg. *Sic transit gloria mundi.* C. P.

4° Revues allemandes.

Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. Neue Folge. Freiburg i. B., tome I, 1886, et tome II, 1887. 2 vol. in-8°.

Eberhard Gothein, *les Pays du Haut-Rhin avant et après la guerre de Trente ans* (p. 1-46). — Le titre de cet article semble à la fois vague et ambitieux. On revient de cette prévention après lecture. L'auteur a entrepris de tracer le tableau de la situation économique des pays du Haut-Rhin avant et après la guerre de Trente ans. L'on ne saurait trop applaudir à ce genre d'études : car on pénètre ainsi, je ne dirai pas dans les dessous, mais dans le fond même de l'histoire. Ajoutez que cette tâche est singulièrement délicate : il n'est pas aisé de manier et d'interpréter des documents d'ordre économique, de les accommoder à la science du jour, de tirer de ces textes, qui n'ont le plus souvent qu'une valeur toute locale, des conclusions générales. C'est ce dernier excès par où nous paraît pécher M. Gothein. Nous ne lui en sommes pas moins reconnaissants d'avoir jeté quelque lumière sur l'état d'une région dont le passé a toujours droit à notre intérêt, puisqu'elle comprend l'Alsace.

Selon l'auteur, la période qui précède l'explosion a jusqu'ici été mal

Digitized by Google

jugée : à la surface règne le calme. Chacun jouit de ses biens. Mais cette paix est menteuse, « pourrie ». En réalité tout s'agite et s'inquiète. Depuis, l'échec du soulèvement des paysans, devenus révolutionnaires en dépit de leur instinct conservateur, la lutte des classes se poursuit quelquefois avec éclat, la plupart du temps sourde; la question sociale se pose dans toute son acuité.

Lutte des classes : car c'est contre les seigneurs, contre les bourgeois des villes que le paysan élève ses revendications; c'est dans cette crise que s'accentue l'esprit de résistance et de bravade des gens du Haut-Rhin, *der schwäbische Trotz,* dont ils ne se sont pas dépouillés encore, heureusement, au moins sur la rive gauche du fleuve. Les villages arment des milices, notamment ceux de la banlieue de Haguenau, sur l'organisation desquelles les renseignements sont précaires et tardifs (p. 4, note 3). Ils sentent le besoin de faire montre de leur force; car les cités impériales leur disputent avec acharnement les bois, les étangs, etc. L'avarice des Colmariens est devenue proverbiale dans la Haute-Allemagne. (*Wie die von Colmar mit den Bauern das Ried theilen.*)

M. Gothein démêle avec sagacité les causes de ce combat pour l'existence. Il insiste d'abord sur un fait assez surprenant : le morcellement à l'infini des propriétés ou, pour mieux dire, des tenures; la multiplication, avec la connivence des seigneurs, des petits colons, à la fois fermiers et serfs, *leibeigene* (p. 10). Ce colon est impatient des charges qui le grèvent et peu respectueux du droit seigneurial; en outre, fort endetté. En Alsace, l'on se préoccupa de cet état de choses (p. 13) : on proposa une liquidation générale des dettes foncières privées que les communes devaient assumer, la création d'une caisse communale, voire d'une caisse régionale, alimentée par « le méchant pfennig », la taxe de la guerre contre l'infidèle, dont la destination aurait changé. Ces projets échouèrent contre la routine de la régence d'Ensisheim. Les campagnes continuèrent à se ruiner.

Les villes ne sont pas plus prospères. Dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, le grand commerce de la vallée du Haut-Rhin est mort, sans que l'on puisse savoir qui en a hérité. M. Gothein en fournit un témoignage, peu convaincant, il est vrai : la présence à Lauterbourg d'un seul grand négociant, exportateur de bois pour la Hollande.

Sur l'industrie, l'auteur est mieux informé, plus abondant. Comme partout, c'est le système corporatif qui fleurit dans les cités du Haut-Rhin, avec l'étroitesse de l'esprit municipal, avec la religion du monopole. Cependant il se révèle ici quelque chose d'inattendu : le sentiment de la solidarité du travail par toute l'Allemagne, ou, selon le langage de nos jours, la tendance à la syndication, à la fédération des travailleurs. N'y a-t-il pas là un germe, un facteur de l'idée unitaire? (P. 18.)

Digitized by Google

En résumé, avant la guerre de Trente ans, non seulement les pays du Haut-Rhin, mais l'Allemagne entière, végètent et piétinent sur place. La guerre bouleverse, mais ranime tout. L'auteur montre le relèvement rapide de ces contrées. L'agriculture prend une nouvelle vigueur : les fugitifs de France apportent la pomme de terre (p. 27) ; la culture du tabac est inaugurée. M. Gothein se livre à un second examen du crédit, des salaires, etc. ; c'est la contrepartie nécessaire de son premier chapitre. Mais cette étude ne nous concerne plus guère, si elle nous captive toujours : car l'Alsace est désormais séparée de l'Allemagne.

Si nous saisissons bien la pensée de l'auteur, la guerre de Trente ans, en dépit des calamités qu'elle déchaîna, fut un bonheur. L'Allemagne en sortit régénérée, vivante. « La puissance d'une nation, dit M. Gothein, réside non dans la possession paisible, mais dans la capacité de se procurer de nouveaux biens » (p. 2). C'est peut-être là une théorie à l'usage des conquérants. Mais il ne s'agit pas tant de faire des conquêtes que de savoir les conserver. Là-dessus les Allemands ne nous ont pas encore dit leur dernier mot.

Fr. von Weech, *Chartes impériales de 1200 à 1378, des archives grand-ducales de Carlsruhe* (p. 61, 336). — A signaler des chartes datées de plusieurs lieux d'Alsace ; presque toutes concernent des couvents.

Heinrich Witte, *Histoire de la domination bourguignonne sur le Haut-Rhin de 1469 jusqu'au début de 1473.* — Par le traité de Saint-Omer du 9 mai 1469, le duc Sigismond d'Autriche, impuissant à défendre ses possessions d'Alsace contre les Suisses, engagea ces territoires (avec quelques autres domaines) au duc Charles de Bourgogne, moyennant la faible somme de 50,000 écus. Chose étrange : il s'était adressé d'abord à Louis XI qui l'avait rebuté, ne voulant pas se brouiller avec ses chers et grands amis les Confédérés. Dès cette date, la Haute-Alsace fut détachée en fait, sinon en droit, de l'Empire.

C'est à cette période, une des plus curieuses du passé de cette province, que M. Witte consacre un long et minutieux récit. Maître de son sujet dont il a préalablement déblayé les abords [1], il a tiré des documents inédits des archives d'Innsbruck et de divers dépôts d'Alsace.

Le héros de cet épisode est Pierre de Hagenbach, personnage dont l'historien a quelque peine à rétablir les traits ; car la légende ou plutôt la calomnie — la plus durable des légendes — s'est complu à le défigurer. Pierre de Hagenbach, gentilhomme du Sundgau, dut, pour un délit quel-

1. L'auteur renvoie à deux de ses publications antérieures : un *Mémoire sur la guerre de Mulhouse* ; et *Notes sur les rapports de Sigismond d'Autriche avec les Confédérés et Charles le Téméraire de Bourgogne*, 1469-1474, p. 130 et 131, notes.


Digitized by Google

conque, s'enfuir de chez lui; il prit du service en Bourgogne, s'acquit la faveur du duc son maître, et fut même, avant la conclusion officielle du traité de Saint-Omer, investi du titre de *Landvogt.* Familiarisé avec le pays, dont il était originaire, Hagenbach comprit la difficulté, mais aussi la portée de sa mission. Il tenta de détruire l'anarchie féodale, dont les gouvernements autrichiens n'avaient jamais eu raison; de dompter l'instinct de révolte ou plutôt l'esprit d'autonomie des cités impériales; d'installer enfin la souveraineté du duc de Bourgogne, c'est-à-dire la monarchie absolue. Il commença par réorganiser le conseil d'Ensisheim, en coupant court aux empiétements de juridiction du tribunal de Rottweil, de l'évêque de Strasbourg, du siège épiscopal de Bâle, en interdisant l'appel à l'empereur lui-même. La cour d'Ensisheim fut pour l'Alsace ce que le parlement de Dôle était pour la Franche-Comté. Ainsi travaillait-il à la formation du royaume que rêvait Charles le Téméraire; l'Alsace et la Lorraine étaient destinées à relier ses provinces de France et des Pays-Bas.

Hagenbach procéda trop brutalement. Il s'aliéna aussi bien les villes que les nobles; ceux-ci, en les dépouillant des droits de chasse et de pâture; celles-là, par des règlements commerciaux qui préjudiciaient à leurs intérêts. Hagenbach commit, en outre, la faute de se brouiller avec ses voisins les Confédérés. Le duc Sigismond, redoutant de perdre l'Alsace à jamais, se mit en mesure de dégager le pays des mains du duc de Bourgogne. La conspiration s'ourdit à Bâle; dès lors s'annonça la ruine de la puissance bourguignonne dans la vallée du Haut-Rhin. M. Witte accuse Hagenbach de l'avoir provoquée et hâtée par ses maladresses et ses violences. C'est ce qu'il démontre dans un second mémoire, intitulé : *La Ruine de la domination bourguignonne sur le Haut-Rhin* (1887, p. 1, 201).

La révolte éclata quand Hagenbach imposa une taxe nouvelle sur les vins, taxe dont on ignore l'assiette et le fonctionnement, mais taxe illégale, selon M. Witte. Les villes s'insurgèrent; il fallut que le *Landvogt* opérât une série d'exécutions, contre Thann et Brisach notamment. L'expédition de Charles le Téméraire en Alsace, l'occupation de Brisach par des Picards, des Français, « écume de l'humanité », selon la galante expression de M. Witte (p. 31), n'apaisa pas les esprits. Ce qui les exaspéra davantage, c'est le spectacle des mœurs dissolues, de l'impiété de Hagenbach. Il est vrai que Hagenbach s'amusait d'étrange façon. M. Witte cite plusieurs de ses divertissements et décrit un bal officiel (p. 50). Le *Landvogt* apparaît comme un Néron au petit pied; mais l'expiation était proche.

Dès que les villes d'Alsace connurent le concert du duc d'Autriche et des Suisses, appuyés sous main par le roi de France, elles firent mine de refuser l'entrée au *Landvogt,* qui, sentant sa situation compromise, s'humilia. Enfin, Hagenbach fut pris par les rebelles à Brisach, jugé par un tri-

Digitized by Google

bunal composé d'Autrichiens et de Suisses et condamné sous la pression populaire. Nous n'insisterons pas sur ces derniers épisodes, car M. Witte, d'après son propre aveu (p. 204, note), ne suit plus que des relations imprimées. Nous estimons même qu'il attache trop de créance à des œuvres de parti, surtout à la *Chronique rimée,* véritable pamphlet. L'auteur reconnaît cependant que Hagenbach mourut avec courage et dignité. Il ne conteste pas l'irrégularité de la procédure qui fut suivie à son égard, mais il approuve la sentence. A ses yeux, l'insurrection pour les cités de Haute-Alsace était le plus saint des devoirs, car le duc de Bourgogne n'était pas leur légitime souverain. En soutenant cette thèse, M. Witte formule un principe dont nous prenons acte avec d'autant plus de plaisir qu'il est topique : « En tous temps, écrit-il, ce fut le droit imprescriptible de tout peuple de secouer le joug de la servitude et de briser ses chaînes » (p. 231).

Le jugement que porte l'auteur sur le caractère de Hagenbach mérite d'être relevé, moins pour son exactitude que pour sa tendance. Par ses vices, Hagenbach est Français. « Il ne connut pas les scrupules de morale. Quand donc les hommes d'État et capitaines français et bourguignons se seraient-ils laissés détourner par des considérations de ce genre ! » (p. 232). Une seule vertu le distingue des chefs de bande français, vertu exclusivement allemande, la fidélité à son maître. Cette façon de nationaliser vices et vertus est au moins enfantine. Nous envions cette naïveté, qui est une force.

1886, vol. II, p. 227. H. Witte, *Falsification de vin au* XVe *siècle.* — L'on croit communément que notre siècle, grâce aux progrès de la chimie, a le privilège des sophistications, synonyme savant d'empoisonnement. Nos pères n'ont pas été plus favorisés que nous : ils ont connu aussi les vins falsifiés et les marchands de vin dignes ancêtres de ceux d'aujourd'hui. En 1472 se tint à Colmar, sur l'initiative des bourgeois de Bâle, une assemblée de délégués de Strasbourg, Colmar, Schlettstadt, pour délibérer sur les mesures à prendre contre la fraude. Bâle provoqua encore une deuxième conférence de diverses villes et seigneurs. On ignore ce qui en résulta. On sait seulement qu'au bout de quatre siècles le vin se falsifie toujours. La corporation des marchands de vin se prévaudra donc à bon droit de cette tradition que M. Witte a la bonté de leur signaler.

1887, vol. II, p. 99. W. Wiegand, *Deux manuscrits retrouvés du chapitre de Strasbourg.* — W. Wiegand a reçu communication de deux manuscrits transportés, à la Révolution sans doute, de Strasbourg au monastère des Bénédictins de Melk (Autriche). Ce sont le *Directorium chori* de Fritsche Closener, et le *Liber regulæ* du chapitre. Quoique connus déjà et mentionnés, M. Wiegand décrit et analyse ces documents curieux pour l'histoire de la liturgie.

Digitized by Google

1887, vol. II, p. 246. Aloys Schulte, *Kirchheim, dans les Chartes de Charles le Gros.* — M. Aloys Schulte démontre que le Kirchheim, mentionné dans les Chartes de Charles le Gros et les *Annales Fuldenses,* n'est pas le Kirchen badois (circonscription de Lörrach), mais le Kirchheim alsacien (canton de Wasselonne). Quelques restes de la *villa* où Charles le Gros tint sa cour subsistent encore.

P. 481. Albert Krieger, *Sur l'Élection du coadjuteur de Strasbourg en 1598.* — En 1592, le cardinal Charles de Lorraine fut élu évêque de Strasbourg, l'emportant sur un compétiteur protestant. Il ne reçut l'investiture et les régales de l'empereur Rodolphe II qu'en mars 1599, après avoir pris l'engagement de s'adjoindre comme coadjuteur un archiduc d'Autriche. L'archiduc Léopold, alors coadjuteur de Passau, fut d'abord désigné. La nomination fut précédée de négociations et d'intrigues, sur lesquelles la correspondance de l'Empereur avec l'archiduchesse Marie, mère du candidat, jette quelque lumière. M. Albert Krieger a retrouvé ces lettres dans les archives de Karlsruhe.

Elles réfutent l'opinion de Hurter que l'Empereur aurait porté son choix sur Léopold par jalousie contre son cadet Maximilien, qui venait de renoncer à ses prétentions sur la couronne de Pologne. Un archiduc Maximilien fut un moment candidat; mais il ne s'agit pas du frère de l'Empereur; le Maximilien en question était le frère puîné de Léopold, auquel il ne fit pas obstacle. Ces lettres n'ajoutent rien à la gloire de Rodolphe II.

B. Auerbach.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst herausgegeben, von F. Hettner und K. Lamprecht (6e année, 1887).

Outre un article de M. Niessen relatif à la bataille des Alamans devant Strasbourg (p. 319 ff.) que nous analyserons prochainement, à propos du livre de M. Wiegand [1], la Revue contient un article de M. Hettner sur des monnaies romaines trouvées à Orscholz, dans l'arrondissement de Sarrebourg (p. 127 ff.).

Le *Correspondenzblatt zur Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst* contient des communications sur des antiquités romaines trouvées à Lauterbourg (p. 103) et à Lembach (p. 145, p. 177) et le compte rendu des séances de la Société de conservation des monuments historiques (p. 173).

1. *Die Alamannenschlacht vor Strassburg,* anno 357. Heitz, 1887.



Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ

Conseil académique. — La Faculté des lettres a nommé comme représentant au Conseil académique M. Egger, professeur de philosophie, membre sortant.

A la suite des élections qui ont eu lieu, dans l'Académie, en exécution de la loi du 27 février 1880, et des nominations faites par le Ministre, le Conseil académique se trouve être composé comme il suit :

MM. Mourin, recteur de l'Académie, *président;*
Mellier, inspecteur d'académie à Nancy ;
Langrognet, inspecteur d'académie à Bar-le-Duc ;
Thouvenin, inspecteur d'académie à Épinal;
Lederlin, doyen de la Faculté de droit;
Tourdes, doyen de la Faculté de médecine;
Grandeau, doyen de la Faculté des sciences ;
Debidour, doyen de la Faculté des lettres;
Schlagdenhauffen, directeur de l'École supérieure de pharmacie;
Liégeois, professeur de droit administratif à la Faculté de droit;
Coze, professeur de matière médicale et thérapeutique à la Faculté de médecine ;
Mathieu, professeur de mathématiques pures à la Faculté des sciences ;
Egger, professeur de philosophie à la Faculté des lettres ;
Bleicher, professeur d'histoire naturelle médicale à l'École supérieure de pharmacie ;
Méalin, proviseur du lycée de Nancy ;
Chicoulan, principal du collège de Lunéville :
Hostein, professeur de physique au lycée de Nancy ;
Loosen, professeur de mathématiques au lycée de Nancy;
Collignon, professeur de rhétorique au lycée de Nancy ;
Maldidier, professeur de philosophie au lycée de Bar-le-Duc;
Mangin, professeur pour l'enseignement industriel au collège d'Épinal ;
Thouvenot, professeur de seconde au collège de Verdun ;
Didion, conseiller général de la Meuse;
Blondel, conseiller général des Vosges, professeur à la Faculté de droit ;
Adam, maire de Nancy;
Massé, maire de Bar-le-Duc.

Digitized by Google

STATISTIQUE DES ÉLÈVES. — Pendant le dernier trimestre, le nombre des étudiants à la Faculté des lettres s'est élevé à 106 qui se subdivisent ainsi, d'après l'ordre de leurs études :

1° Aspirants à la licence littéraire, 24;
2° — à la licence philosophique, 5;
3° — à la licence historique, 12;
4° — à la licence des langues vivantes, 6 ;
5° — au certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes, 8;
6° Aspirants à l'agrégation de grammaire, 27 ;
7° — à l'agrégation de philosophie, 6 ;
8° — à l'agrégation d'histoire, 10 ;
9° — à l'agrégation d'allemand, 7 ;
10° — à l'agrégation de l'enseignement spécial, 1.

Au point de vue de la condition des étudiants, ce personnel se décompose de la manière suivante :

1° Boursiers de licence, 12 ;
2° Boursiers d'agrégation, 16 ;
3° Maîtres répétiteurs ou auxiliaires, 10 ;
4° Professeurs de lycées ou de collèges, 40 ;
5° Élèves libres, 28.

SESSION D'EXAMENS DE JUILLET-AOÛT 1888. — *Licence.* — Les examens de licence auront lieu le 9 juillet pour les lettres.

Baccalauréat. — La session s'ouvrira dans la Faculté le lundi 16 juillet.

Les candidats seront convoqués à Nancy, d'après l'ancien mode, c'est-à-dire par séries successives.

Le registre d'inscription sera ouvert du 20 juin au 4 juillet.

Le Gérant,

Ch. PFISTER.

Digitized by Google

LA NOUVELLE HÉLOÏSE ET Mme D'HOUDETOT

On a beaucoup écrit, beaucoup publié sur Jean-Jacques Rousseau depuis une trentaine d'années, en France et à l'étranger. Ainsi s'accumulent peu à peu des matériaux considérables qui permettront quelque jour d'entreprendre une histoire complète et définitive du grand Genevois. Celle de Musset-Pathay, vieille de plus de soixante ans, reposait sur la véracité présumée des *Confessions*. C'est une illusion que nous n'avons plus le droit de conserver. Plus on connaît Rousseau, plus on étudie sa vie d'après les documents vraiment originaux, et en particulier d'après sa correspondance, moins il semble permis de s'en rapporter à ses *Confessions*, plus il devient évident que ce livre éloquent est une apologie romanesque, écrite au milieu du délire de la persécution, et qui nous donne de son auteur, non pas une idée exacte, mais celle qu'il avait de lui-même dans l'exaltation maladive de son immense orgueil.

Il était bon, pour bien le connaître, de ne plus tant l'aimer. Saint-Marc Girardin, chez nous, a donné le signal. En Suisse, on apporte généralement à ces études un zèle voisin de la ferveur [1], mais c'est là que les recherches ont été, comme on pouvait s'y attendre, le plus fructueuses. C'est la bibliothèque de Neuchâtel qui, par du Peyrou, est devenue dépositaire des

1. E. H. Gaullieur traçait ce programme, en 1855, dans la préface de ses *Études sur l'histoire littéraire de la Suisse française* (*Bulletin de l'Institut genevois*, t. III) : « Maintenant que tout a été dit (!) sur Jean-Jacques Rousseau envisagé comme philosophe et comme écrivain, n'y a-t-il plus rien à dire sur lui au point de vue genevois ? N'est-ce point à nous, ses compatriotes, qu'il appartient de faire ressortir comment le milieu dans lequel Jean-Jacques Rousseau est né et a été élevé a contribué nécessairement à le faire ce qu'il a été ? »

Digitized by Google

manuscrits de Rousseau; c'est à Genève qu'il est le plus aisé de retrouver sa trace, en remontant, dans certaines familles, à deux générations seulement en arrière. Aussi Genève est-elle la métropole du *Rousseauisme :* la chose et le mot lui appartiennent. De Suisse nous sont venus les trois gros volumes de M. Streckeisen-Moultou (1861-1865), et d'innombrables monographies qui éclairent particulièrement la jeunesse de Rousseau et son séjour à Motiers-Travers. C'est pour les Suisses un sujet national; mais des étrangers de divers pays y apportent aussi leur contribution. Ainsi, tandis qu'avec des documents puisés en général sur place, M. Fritz Berthoud retraçait dans deux savants volumes l'histoire de Rousseau dans le Val-Travers, les archives de Berlin fournissaient, sur la même matière, à M. Albert Jansen des pièces officielles de la plus haute valeur[1]. Cet érudit, de nationalité allemande, est devenu l'un des collaborateurs les plus distingués, ou pour mieux dire l'un des maîtres de la littérature genevoise concernant Rousseau. Il a consacré des travaux de longue haleine à Rousseau botaniste, à Rousseau musicien; mais son plus utile ouvrage est peut-être l'article de quelques pages où il a le premier soulevé et résolu la plupart des problèmes relatifs à la rédaction et à la publication des *Confessions*[2]. C'est pour la critique une acquisition de première importance. Des nombreux travaux entrepris pour contrôler les *Confessions* il résulte, en somme, que le grand écrivain n'a reculé devant rien pour accommoder ses souvenirs aux exigences de sa vanité. C'est ce que nous montre l'étude de M. Ceresole sur le séjour de Rousseau à Venise[3], ce que nous font voir aussi les très pénétrantes recherches de M. Eug. Ritter sur la famille de l'illustre Genevois[4] et sur Mme de Wa-

1. Dans le tome XXII des *Mémoires de la Société d'Histoire de Genève* (1886).

2. Dans la brochure intitulée : *J.-J. Rousseau, fragments inédits; recherches biographiques et littéraires* (1882).

3. *J.-J. Rousseau à Venise*, 1743-1744. Notes et documents recueillis par Victor Ceresole, consul de la Confédération suisse à Venise, publiés par Th. de Saussure (1885). — Cf. les articles de M. Faugère sur *J.-J. Rousseau à Venise* qui paraissent en ce moment même dans le *Correspondant*.

4. *Bulletin de l'Institut genevois*, t. XXIII (1878).

Digitized by Google

rens[1]. Mais nulle part, peut-être, cette méthode d'investigation rigoureuse ne s'est affirmée avec plus de bonheur que dans l'étude de M. Ritter sur le séjour à l'Ermitage[2]. Grâce à cet article, grâce aussi à la vive lumière dont les curieuses découvertes de MM. Perey et Maugras ont éclairé la figure de Mme d'Épinay, l'histoire de ses relations avec Rousseau, si obscure dans les *Confessions*, est aujourd'hui un sujet presque épuisé[3].

Nous voudrions cependant suivre encore Rousseau à l'Ermitage. C'est là, comme on sait, qu'il a commencé d'écrire la *Nouvelle Héloïse;* et chacun sait aussi qu'une autre femme célèbre, Mme d'Houdetot, a exercé une influence décisive sur les idées et la composition de cet ouvrage. Par Mme d'Houdetot, nous serons conduits à nous occuper de Saint-Lambert[4], dont le personnage est aussi très directement mêlé à la *Nouvelle Héloïse*. Tout cela, les *Confessions* nous l'indiquent, mais d'une manière fort vague ou inexacte. Peut-être y a-t-il moyen, par une lecture attentive de la correspondance de Rousseau et de quelques textes encore inédits, d'en savoir, sur cette question biographique et littéraire, un peu plus que le grand écrivain n'a jugé bon de nous en apprendre lui-même.

La *Nouvelle Héloise,* à son apparition, obtint un succès prodigieux et d'un genre tout nouveau. Les lecteurs comprirent sans peine et de prime abord que ce roman n'était pas tout à fait comme les autres; que sans doute la trame générale et le détail des différentes scènes en avaient été traités avec une certaine liberté, mais que les sentiments, à mainte reprise, y

1. *Revue suisse* (1884).
2. *Nouvelles Recherches sur les Confessions et la correspondance de J.-J. Rousseau* (dans *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Litteratur*, 1880).
3. On nous permettra de rappeler l'article que nous avons donné sur les *Mémoires de Mme d'Épinay et les Confessions de J.-J. Rousseau* (*Revue générale* du 15 octobre 1887). Nous avons tenté d'y tracer la méthode à suivre pour l'usage simultané de ces deux ouvrages, contradictoires par tant d'endroits.
4. On sait que Saint-Lambert est né en Lorraine, à Vézelise, en 1716; qu'il fit ses premières armes dans le régiment de Lorraine et que ses premiers succès de bel esprit et d'homme aimable eurent pour théâtre la cour de Stanislas : c'est là qu'il connut Mme du Châtelet et Voltaire en 1748.

Digitized by Google

étaient rendus avec une véhémence, une profondeur, une fermeté d'accent dont il fallait chercher l'origine dans quelque chose de réel. Rousseau, non par charlatanisme, mais pour donner à son œuvre son plein effet, et, si je puis dire, pour la bien mettre en scène, prit soin d'entretenir cette impression. Dans une préface de quelques lignes, bientôt confirmée par une seconde préface en dialogue, plus développée mais non plus explicite, il se donne simplement pour l'éditeur responsable de ce « recueil » de lettres : « Ai-je fait le tout? disait-il, et la correspondance entière est-elle une fiction ? Gens du monde, que vous importe ? C'est sûrement une fiction pour vous. » Il avouait que le nom de ses personnages n'était connu ni à Vevey, ni à Clarens ; mais sous leurs noms ou sous d'autres, avaient-ils vécu, et en quel pays ? — « Que chacun, répondait-il, pense comme il lui plaira. » Il obtint le résultat qu'il avait cherché. Les plus fins s'y trompèrent. M[me] de Polignac lui fit demander le portrait de son héroïne, et Duclos, qui n'était pas un naïf, semble bien avoir cru que les réticences de l'auteur cachaient en effet quelque mystère. L'hypothèse la plus vraisemblable, et qui très vite s'accrédita, c'est que Rousseau, sous le nom de Saint-Preux, avait conté l'histoire de son propre cœur. Ceux qui le connaissaient n'hésitèrent pas, et Voltaire tourna la chose en épigramme, avec l'exagération de l'antipathie : « Ce sont les aventures et les opinions de Jean-Jacques qu'on lit dans la *Nouvelle Héloïse*... Ce n'est ni *Télémaque,* ni la *Princesse de Clèves,* ni *Zaïde :* c'est *Jean-Jacques* tout pur. » On ne fait pas un roman avec des confidences; mais on en trouve en soi-même, dans ses aventures et surtout dans ses émotions encore vives, les traits fondamentaux, la pensée directrice qui donne à tout l'ouvrage son caractère personnel et pathétique. Je ne dis pas : sincère, puisqu'à toutes les causes qui peuvent altérer notre sincérité envers nous-mêmes vient alors s'ajouter le parti pris de nous rendre intéressants et de nous transfigurer. A cet égard, la *Nouvelle Héloïse* inaugure un genre de roman devenu très riche, et toujours florissant : le genre auquel

Digitized by Google

appartiennent *Werther* et *René, Adolphe* et *Graziella.* « Je trouve dans *Héloïse,* écrivait Duclos à Rousseau,... des morceaux qui sont plus copiés qu'imités de la nature. *Ce n'est pas ainsi qu'on imagine.* Je désirerais que vous me donnassiez quelques mots de l'énigme. » Il savait déjà que Rousseau se proposait d'écrire ses *Confessions,* et il espérait bien y découvrir l'explication dont il se mettait en peine. Encore les contemporains pouvaient-ils se passer de cette glose : l'immense et prompt succès du roman en est la preuve. Ils y entrevoyaient un problème alors insolite, mais dont ils pouvaient ignorer la solution sans rien perdre de leur plaisir. Il n'en est pas tout à fait de même pour nous, qui ne sommes plus, si je puis dire, de plain-pied avec la *Nouvelle Héloïse :* la contexture et la matière de l'ouvrage heurtent nos habitudes et notre goût; il nous faut une initiation. « Quiconque n'a pas lu les *Confessions,* disait Saint-Marc Girardin, ne peut rien comprendre à la *Nouvelle Héloïse.* » Encore faut-il ajouter que les *Confessions* ne disent pas toute la vérité, que parfois même elles l'altèrent. La critique, en quête de renseignements complets, a besoin de remonter plus haut. Quand on fait au public tant de confidences, on le met en goût de savoir encore le reste : c'est justice s'il y trouve quelque malin plaisir.

I.

Lorsque Rousseau commença la *Nouvelle Héloïse,* il ne songeait guère à Mme d'Houdetot et ne prévoyait pas qu'elle dût bientôt prendre dans sa vie une si grande place, encore moins exercer sur son roman une telle influence. Des six parties dont l'ouvrage se compose, les deux premières, à ce point de vue, forment un morceau distinct. Les *Confessions* nous éclairent avec beaucoup de charme et de netteté sur les circonstances qui poussèrent Rousseau dans un genre de travail si nouveau pour lui. C'était au printemps de 1756; il venait de s'établir à

Digitized by Google

l'Ermitage. La campagne, la saison, l'avaient mis dans un état délicieux d'« extase », ou, comme il dit encore, de « délire champêtre ». La rêverie romanesque avait toujours été le fond de sa nature. La sensation de bien-être physique qu'il éprouvait « sous des bocages frais, au chant du rossignol, au gazouillement des ruisseaux », s'empara de son imagination et de son cœur. « Tout concourut, dit-il, à me replonger dans cette mollesse séduisante pour laquelle j'étais né. » Ses meilleurs souvenirs de jeunesse étaient champêtres et amoureux. La vallée de Montmorency réveilla en lui les impressions de la vingtième année, de la Savoie, des Charmettes et de ses premières tendresses ; « son sang pétille, la tête lui tourne, malgré ses cheveux déjà grisonnants, et voilà le grave citoyen de Genève, voilà l'austère Jean-Jacques, à près de quarante-cinq ans, redevenu tout à coup le berger extravagant ». « Berger », est-ce bien cela? Cette « ivresse », provoquée par la sève printanière, n'est-elle pas plutôt d'un faune? Il voudrait, dans ses promenades sous bois, rencontrer quelque « dryade » ; mais comme il n'y en a plus, comme il comprend d'ailleurs le ridicule qui s'attache à un « galant suranné », qu'il a grand'peur de sa Thérèse et des « orages domestiques », il réprime cette fougue intempestive et, en désespoir des réalités, « se jette dans le pays des chimères ». Cet homme aux « sens combustibles » a, fort heureusement, l'âme d'un grand poète : c'est en délire poétique que se tourna chez lui le délire des sens, et de cette transposition résulta le dessein primitif de la *Nouvelle Héloïse*. Les premières pages du livre se ressentiront de cette origine ; « ivre d'amour, affamé de transports », Saint-Preux fera de la riante nature la complice de ses élans voluptueux : « On dirait, écrit-il à sa maîtresse, que la terre se pare pour former à ton heureux amant un lit nuptial digne de la beauté qu'il adore et du feu qui le consume. »

Ce Saint-Preux, on s'en souvient, est un précepteur de vingt et un ans, amoureux d'une de ses « écolières », et, peu s'en faut, de l'autre. Voltaire s'est fort amusé du « petit valet, phi-

Digitized by Google

losophe suisse », et de la manière dont il complète l'instruction des filles. Rousseau ne voyait pas là de quoi rire. Il connaissait son original et ne le jugeait pas indigne de faire figure dans un roman. Il n'avait qu'à se rappeler le temps où, plein de désirs inassouvis, il avait senti battre son cœur au contact des jeunes Savoisiennes, ses premières élèves en musique. Il n'en « avait pas vu une seule qui ne fût pas charmante », et leurs mères ne le laissaient guère plus en repos. Or, dans l'amour, ce que Saint-Preux, comme Rousseau, aime par-dessus tout, c'est l'éveil simultané des sens et de l'imagination, c'est l'attente anxieuse de jouissances convoitées plutôt qu'espérées : « Je suis à la fois, dira Saint-Preux, soumis et téméraire, impétueux et retenu... Je languis et je me consume, le feu coule dans mes veines; rien ne saurait l'éteindre ni le calmer, et je l'irrite en voulant le contraindre. » Moins galant, non moins tendre que Saint-Preux, le Rousseau de la vingtième année ne disait pas de ces belles choses à ses « aimables demoiselles bien parées », mais il en était pénétré. Ses secrètes tendresses de professeur étaient encore pour lui, quand il commença de penser à la *Nouvelle Héloïse,* l'idéal de l'amour frais, ardent et romanesque. Il représenta donc Saint-Preux à son image, mais de plus il le fit amoureux d'un objet unique et prêt à l'amour comme lui, et poussa pour son héros les choses jusqu'au terme en deçà duquel, en pareille occurrence, il avait toujours eu lui-même le regret de se tenir.

Saint-Preux adore Julie, mais Claire ne lui est pas indifférente. Des deux cousines, l'une éprouve pour lui l'amour le plus passionné, l'autre une sympathie qui pourrait y mener. Entre elles deux règne une amitié parfaite; presque également séduisantes, elles se complètent sans se ressembler, et les premiers lecteurs d'*Héloïse* agitèrent à l'envi la question de savoir laquelle des deux méritait la préférence. D'où Rousseau a-t-il tiré l'idée de ce groupe féminin? Encore de ces « émotions de jeunesse », dont il nous dit qu'il berçait sa rêverie au moment où il traçait la première esquisse de son livre. Claire

Digitized by Google

et Julie offrent une analogie frappante avec ces deux « charmantes personnes », Mlles Galley et de Graffenried, en compagnie desquelles Rousseau avait fait, à dix-neuf ans, la promenade du château de Toune, près d'Annecy[1]. L'une était plus enjouée et hardie, l'autre plus jolie et touchante, et leur étroite union lui semblait devoir toujours durer, « si quelque amant ne venait pas la déranger ». Pendant toute cette promenade, pleine de voluptés ingénues, il s'était demandé à laquelle de ces deux jeunes filles il voudrait donner son cœur, et voici sa conclusion : « J'aurais fait mon bonheur d'avoir pour maîtresse Mlle de Graffenried ; mais, à choix, je crois que je l'aurais mieux aimée pour confidente. » C'est à ce rêve d'un jour qu'il a donné corps et durée dans son roman.

Quant au lieu de la scène, les *Confessions* expliquent les motifs qui en ont déterminé le choix. Le lac de Genève était sans doute pour Rousseau l'objet d'une affection patriotique et filiale ; sans doute aussi « le lieu natal de sa pauvre maman », Mme de Warens, avait pour lui un « attrait de prédilection » ; mais si « son cœur n'a jamais cessé d'errer » autour de ce beau lac, s'il a choisi en particulier Vevey et Clarens pour « le séjour qui convenait » à ses personnages et pour le cadre de ses scènes d'amour, c'est dans son voyage de 1732 qu'il faut en chercher la vraie raison, toujours dans ses impressions de la vingtième année. Il ne connaissait alors de l'amour que les désirs et les rêves ; il promenait sur le rivage de Vevey sa « douce mélancolie » ; il versait les larmes de l'adolescence en quête de félicités qu'il appelle « innocentes », quoique sa candeur eût reçu dès longtemps de fortes atteintes. Mais chez lui, le poète ennoblissait la grossièreté des appétits ; son âme était pleine de suaves visions en harmonie avec ce site enchanteur : « Dites, s'écrie-t-il en y songeant, si la nature n'a pas fait ce beau pays pour une Julie, pour une Claire et pour un Saint-Preux. »

1. Voy. le IVe livre des *Confessions*.

Digitized by Google

La nature avait toujours eu pour lui des voix mystérieuses; elle provoquait son esprit et lui donnait la réplique; aussi, pendant ses promenades, sa pensée ne demeurait pas inactive; « son cœur, errant d'objet en objet, s'enivrait de sentiments délicieux »; il composait alors, ou ébauchait en lui-même, de vagues romans qu'il ne lui manquait que d'écrire. Tel il était à vingt ans, tel il se retrouva pendant la première saison de son séjour à l'Ermitage. Les bois de Montmorency réveillèrent en lui les « érotiques transports » d'autrefois. L'expérience qu'il avait faite de l'amour, auprès de Mme de Warens et ailleurs, n'avait guère consisté qu'à en subir les flétrissures. Son cœur y était demeuré fort étranger et n'avait rien perdu de sa jeunesse. Il était toujours tourmenté par un désir de l'inconnu, de l'amour parfait et passionné, qui prit tout à coup, par l'effet des circonstances extérieures, de l'air ambiant, une extrême acuité. Le début de la *Nouvelle Héloïse* est l'expression poétique de cette tardive effervescence. Rousseau créa des êtres imaginaires, des « sylphides », et crut, en les aimant, étreindre le bonheur qu'il avait entrevu : « Épris de mes deux charmants modèles, dit-il, je m'identifiais avec l'amant et l'ami autant qu'il était possible. » Mais cette fois, passé maître en l'art d'écrire, il se donna la joie de faire prendre forme à ses pensées, de les rendre en quelque sorte visibles et vivantes. L'image lui donna presque l'illusion de la réalité. Saint-Preux connaît ce moyen de calmer la fièvre de l'amour; au moment où il attend sa maîtresse, cette pensée lui vient : « Quel bonheur d'avoir trouvé de l'encre et du papier! J'exprime ce que je sens pour en tempérer l'excès, je donne le change à mes transports en les décrivant. » Plus d'une fois encore, nous verrons Rousseau céder à ce besoin d'épancher « en les décrivant », fût-ce pour lui seul, les transports qui l'agitent.

Les premières lettres qu'il composa pour la *Nouvelle Héloïse*, sous l'aiguillon intermittent de ce « désir d'aimer », furent « éparses, sans suite et sans liaison ». Il était hanté par des

Digitized by Google

scènes romanesques et par des figures, entre autres la sienne, qui peu à peu se précisaient dans son esprit et à ses yeux. Mais dans les intervalles de la passion, il se livrait à de longues digressions descriptives, philosophiques, satiriques, qu'il regardera plus tard comme un « remplissage verbeux ». C'était toujours sa pensée qui se donnait cours, mais sans rapport étroit avec les personnages qu'il avait dessinés : là, bien souvent, l'esprit prenait la place du cœur et le sophisme celle de la conviction. C'est ce qu'il appelle « coudre » ensemble les premières et chères « fictions » pour lesquelles il s'était mis à l'œuvre et qui (lui-même le dit) n'étaient autres que des « tableaux voluptueux ».

La saison avançait; Rousseau avait recommencé à souffrir, et le charme était rompu. Pourtant, « comme un autre Pygmalion », il s'était épris d'amour pour ces personnages qu'il avait conçus et animés. C'est alors seulement qu'il se demanda quelle suite pouvait comporter cette esquisse de roman, et qu'il en chercha le « plan ». Déjà les deux premières parties, celles où l'amour triomphe, présentaient assez de suite pour qu'il les fît lire à son ami Diderot, confident ordinaire de ses travaux. Pendant les froides journées d'automne, dans la triste solitude du cabinet, le philosophe et le prêcheur se substituèrent au poète : Rousseau s'avisa de faire tourner les faiblesses de l'amour à l'honneur de la morale, de punir Saint-Preux par où il avait péché, de réhabiliter Julie par le mariage, de donner la piété pour couronnement à ses vertus, et d'unir cette dévote à un athée non moins vertueux qu'elle : ce devait être une leçon de mutuelle tolérance pour les deux partis alors déchaînés l'un contre l'autre, les dévots et les esprits forts. L' « austère Jean-Jacques », fort embarrassé du démenti qu'il allait donner à ses maximes, s'en tirait par cet expédient, dont Saint-Preux fait la théorie : il offrait l'exemple « d'un auteur qui ne fût pas au-dessus des faiblesses de l'humanité, qui ne montrât pas tout d'un coup la vertu dans le ciel hors de la portée des hommes, mais qui la leur fît aimer en la

Digitized by Google

peignant d'abord moins austère, et puis du sein du vice les y sût conduire insensiblement ». Ainsi ce début de roman, d'une inspiration très peu chaste, mais sincère et vigoureuse, allait aboutir à une palinodie froidement édifiante, ou peut-être s'arrêter court, lorsqu'une crise d'un nouveau genre vint rejeter Rousseau en pleine passion et, sans effacer complètement, dans la suite de son ouvrage, les inconvénients de cette volte-face imprévue, mettre du moins l'auteur dans une situation d'esprit et de cœur d'où il devait tirer, pour l'exécution de son projet, de vives clartés et une toute-puissante éloquence. Il allait en effet connaître par lui-même et communiquer à son héros toute la violence de la passion, puis l'amertume de l'amour aux prises avec le devoir, la jalousie, le désespoir, la mélancolie, les défaillances d'une volonté présomptueuse, l'impuissance de la raison contre des souvenirs troublants, refoulés et non vaincus. Ces maladies de la conscience déprimée par l'amour, si fortement dépeintes dans la *Nouvelle Héloïse*, la discipline morale qui les combat et les endort, sans pourtant les guérir, c'est chez lui-même que Rousseau les a étudiées, et son roman n'est pas la moins instructive de ses « confessions ». Aussi ne peut-on bien comprendre ni goûter pleinement le roman qu'il a écrit, sans connaître celui de son cœur et la femme qu'il a aimée.

II.

Mme d'Houdetot avait tout près de vingt-six ans quand l'attention de Rousseau se fixa sur elle, mais la connaissance entre eux datait déjà de loin. Sophie-Élisabeth-Françoise de Bellegarde était la cousine germaine et la belle-sœur de Mme d'Épinay qui parle souvent d'elle, et avec faveur, dans la première partie des *Mémoires*, sous le nom familier de Mimi. C'est chez Mme d'Épinay que Rousseau l'avait vue pour la première fois et continua de la rencontrer par intervalles; mais pendant plus de sept ans il n'éprouva pour elle qu'une sympa-

Digitized by Google

thie vague et distraite. Leur première entrevue remontait aux fiançailles de M[lle] de Bellegarde avec le comte d'Houdetot; Rousseau venait seulement alors d'être introduit dans la maison de M[me] d'Épinay; on comprend qu'une toute jeune fille, même en lui paraissant « aimable », l'ait d'abord frappé médiocrement, et qu'il fût loin de prévoir qu'elle « ferait un jour le destin de sa vie ». Le mariage de M[me] d'Houdetot tourna fort mal; d'après M[me] d'Épinay, on pouvait s'y attendre : « Mimi se marie, elle épouse M. le comte d'Houdetot, jeune homme de qualité, mais sans fortune, âgé de vingt-deux ans, joueur de profession, laid comme le diable et peu avancé dans le service. » La noblesse de l'époux et la fortune de la jeune femme avaient été les considérations dominantes. Dans la famille de la nouvelle comtesse, les ménages désunis étaient l'ordinaire; le sien fut comme les autres, et tout naturellement l'exemple de ses belles-sœurs et des femmes de son monde la conduisit à chercher dans une affection de son choix les consolations auxquelles sa tendresse naturelle et la morale régnante autour d'elle paraissaient lui donner droit. A peu près trois ans après son mariage, le consolateur se présenta; c'était le marquis de Saint-Lambert.

Ce personnage de galante mémoire est aujourd'hui bien déprécié. Nous lui en voulons d'abord d'avoir excellé dans le genre descriptif, le plus faux et le plus fastidieux qu'aient cultivé les poètes du siècle dernier : son poème des *Saisons*, que personne ne lit plus, répand sur son nom une ombre d'ennui. En outre (et c'est vraiment un étrange préjugé), nous lui en voulons d'avoir été en amour le rival heureux des deux plus grands esprits de son temps, Voltaire et Rousseau. Cependant Voltaire ne lui tint pas rigueur, et après avoir entendu les franches explications de la docte *Émilie*, consentit de fort bonne grâce à devenir simple spectateur d'une infidélité que, réflexion faite, il trouvait assez excusable : « Vous êtes, dit-il à son jeune rival, dans l'âge heureux où l'on aime, où l'on plaît;... un malade, un vieillard comme

Digitized by Google

je suis n'est plus fait pour les plaisirs. » Prendre fait et cause pour un homme si résigné, n'est-ce pas peine perdue? Quant à Rousseau, loin qu'il soit à plaindre de n'avoir pas supplanté Saint-Lambert auprès de Mme d'Houdetot, c'est bien contre lui, comme on le verra, que l'indignation eût été de mise, si les choses eussent tourné d'autre façon.

La liaison de Saint-Lambert avec Mme du Châtelet, interrompue d'une manière tragique au bout d'un an, est pour tout le reste d'un caractère tout à fait banal : nous n'y voyons qu'une femme sur le retour prise d'un dernier et furieux caprice pour un bel officier habile à tourner les petits vers. Avec Mme d'Houdetot c'est autre chose. Leur union, par sa perfection, par sa durée qui s'étendit à plus d'un demi-siècle, fit, jusque dans leur vieillesse, l'admiration d'une société qui n'était pas blasée sur ce genre de spectacles. Ce n'est pas que les débuts en aient été sans nuages : gâté par ses succès faciles, Saint-Lambert chagrina peut-être plus d'une fois par sa froideur — cette froideur qui chez lui frappait tout le monde — le cœur passionné qui s'était donné à lui sans retour. C'est sans doute aux premiers temps de leurs relations qu'il faut rapporter certaine lettre désolée de Mme d'Houdetot. Déjà Saint-Lambert a laissé paraître quelques signes de lassitude; mais elle, trop éprise pour affecter la fierté : « Je ne vous demande plus de la tendresse, dit-elle, mais pour avoir cessé d'être amants, avons-nous renoncé au plaisir d'être amis? Ayez pitié de l'état où je suis... [1]. » Elle parvint à fixer, à « réformer » ce cœur, à lui communiquer cette tendresse même dont il n'avait encore connu que la frivole apparence. Elle avait besoin d'un conseiller, d'un appui, contre l'inconduite et les dilapidations de son mari : Saint-Lambert fut bientôt cela pour elle [2]; et quand il eut appris, grâce à elle, la constance et le dévouement, il offrit l'exemple très rare d'un libre attachement aussi fort et

1. Cité par Desnoiresterres, *Voltaire à la Cour*, p. 223.
2. Voy. les deux lettres de Saint-Lambert à Mme d'Houdetot, citées par Perey et Maugras, *La Jeunesse de Mme d'Épinay*, p. 234.

Digitized by Google

respectable que s'il eût été régulier. Le beau rôle avait appartenu d'abord à Mme d'Houdetot; un moment vint où Saint-Lambert ne lui fut pas inférieur. Nous en verrons certaines preuves qui n'ont pas encore été mises en évidence autant qu'elles le méritent.

Après la mort de Mme du Châtelet, Saint-Lambert avait quitté la compagnie qu'il commandait au régiment de Lorraine, et reçu le brevet de colonel au service de la France. A Paris, le poète léger, exercé seulement jusqu'alors à cueillir

Les fleurs dont Horace autrefois
Faisait des bouquets pour Glycère,

avait pris place dans la société philosophique. Il ne cessa plus d'y briller (j'entends au second rang) par des qualités surtout mondaines, et de justifier le renom d'esprit et d'urbanité qui l'y avaient précédé : « Dans un entretien philosophique et littéraire, dit un témoin autorisé, personne ne causait avec une raison plus saine, ni avec un goût plus exquis[1]. » C'est bien là l'effet qu'il nous produit au milieu de cet extravagant souper chez Mlle Quinault, dont Mme d'Épinay nous a laissé un si curieux récit. Nous l'y trouvons en présence de Rousseau qu'il avait souvent l'occasion de fréquenter. Malgré la différence des opinions, de l'éducation, des habitudes, des caractères, il s'était promptement établi entre ces deux hommes une grande sympathie. Rousseau, qui ne prodigue pas les éloges, reconnaît chez Saint-Lambert « de l'esprit, des vertus, des talents ». Saint-Lambert le payait largement de retour, à en juger par ces mots d'une lettre précisément contemporaine de l'établissement de Jean-Jacques à l'Ermitage[2] :

« Ah ! Monsieur, quand aurai-je le bonheur de me retrouver à Épinai avec les mêmes personnes ? J'aime la nature partout, mais ce n'est que là que j'aime la campagne. Mme d'Épinai m'écrit qu'elle a souvent le bonheur de vous voir. Je lui de-

1. Marmontel, *Mémoires*, livre VI.
2. Inédite. Lunéville, 26 mars 1756.

Digitized by Google

mande des nouvelles de votre santé, et je prie tout ce qui vit avec vous de vous dire et de vous répéter que je vous trouve l'*homme que j'imaginois,* et que je ne désire rien autant que de mériter et de cultiver votre amitié. »

Pour la mieux cultiver, même de loin, et plein de confiance dans le caractère de Rousseau, Saint-Lambert comptait sur Mme d'Houdetot et lui en avait donné mission ; c'est elle surtout qu'il faut entendre par ces mots : « tout ce qui vit avec vous ». Un peu plus tard, au mois de juin, tandis que Rousseau composait les premières lettres de son roman d'amour, Mme d'Houdetot lui écrivait pour lui donner des nouvelles de Saint-Lambert, retenu devant Port-Mahon ; elle lui reprochait en même temps, avec beaucoup de grâce, de venir si rarement à la Chevrette, car elle ne connaissait pas encore le chemin de l'Ermitage[1]. Elle avait plusieurs fois, sans succès, tenté de l'attirer chez elle à Paris, et ne lui gardait pas rancune, car elle savait son aversion pour le monde. Sans s'en douter cependant, elle lui était devenue « plus intéressante », depuis qu'il n'avait plus que l'amour en tête, en raison même de l'amour qu'il lui connaissait pour Saint-Lambert. Or, ce fut pour l'entretenir de ce cher absent qu'elle alla, vers la fin de l'été, lui faire une première visite. L'auteur des *Confessions* trouve que cette visite « eut un peu l'air d'un début de roman » : c'est trop peu dire. Dans les dispositions où il était, la présence de Mme d'Houdetot et les circonstances qui la signalèrent, lui mirent au cœur dès ce jour-là les premières étincelles du feu qui, lors d'une nouvelle entrevue, l'embrasa tout entier. Le carrosse de Mme d'Houdetot s'était embourbé ; elle fut obligée de terminer la route à pied, et quand elle arriva, elle était mouillée et crottée ; elle s'égaya fort de ce petit accident ; Thérèse lui prêta des vêtements de rechange ; on lui servit une collation rustique ; elle partit toute ravie au bout de quelques instants, et promit de revenir. En ren-

1. Ce billet, dans le recueil de M. Streckeisen-Moultou, est inexactement daté de 1757.


Digitized by Google

voyant les « hardes » de Thérèse, elle exprima de nouveau le bon souvenir qu'elle gardait de sa visite, et l'intention de n'en pas demeurer là : « J'ai trouvé en m'en allant, dit-elle, un chemin bien meilleur, et je vous fais part de la joie que j'en ai, parce qu'il m'assure la possibilité de vous voir encore. J'ai bien regret de vous avoir vu si peu. Restez dans vos bois, puisque vous vous y plaisez, mais permettez-nous de nous plaindre que vous vous y plaisiez tant. » Rousseau, de son côté, quoiqu'il détestât les importuns, prit en très bonne part la démarche de Mme d'Houdetot. Leurs relations, jusqu'alors languissantes, prirent aussitôt un caractère marqué d'intimité; ils entrèrent en correspondance suivie : Mme d'Houdetot s'intéresse à la santé du solitaire, à ses inquiétudes, à ses querelles, à ses travaux; pendant l'hiver suivant, elle s'emploie, comme Mme d'Épinay, à le réconcilier avec Diderot, et déjà, pour une amie d'aussi fraîche date, elle exerce sur lui un ascendant considérable. Elle obtient de lui confidence et copie (à prix d'argent, il est vrai) des deux premières parties d'*Héloïse*, et la lecture de ces lettres si passionnées lui cause un singulier plaisir : « Je suis, lui dit-elle, de ceux qui peuvent sentir ce qu'elles valent. » Saint-Lambert, entre la campagne de Minorque et celle de Hanovre qui se prépare, est revenu près d'elle, et, le plus franchement du monde, tant il est loin du soupçon, encourage ces excellents rapports dont il a pris l'initiative et fourni l'occasion. Mme d'Houdetot avait promis de revenir à l'Ermitage; elle y revint, en effet, dès que la belle saison lui eut permis d'habiter sa petite maison d'Eaubonne. Cette seconde visite, en costume d'homme et à cheval, eut encore « l'air romanesque »; Rousseau a beau ne pas aimer ces « mascarades », il fit bon marché de ses préventions, et « pour cette fois, comme il dit, ce fut de l'amour ».

Il aperçut alors en Mme d'Houdetot mille séductions qu'il avait à peine entrevues; l'impression favorable qu'elle lui avait faite s'affirma, se précisa, et il nous l'a dépeinte dans les *Confessions* telle qu'il la vit après cette révélation. Il a fort bien

Digitized by Google

discerné ce qui lui donnait tant de charme, et l'enthousiasme de l'amour ne l'a pas aveuglé. Il admire sa « forêt de grands cheveux noirs », sa « taille mignonne »; mais il ne tombe pas dans l'illusion de la trouver belle, et convient, comme il est vrai, qu'elle ne l'était pas. Ce qu'il loue chez elle sans restriction, c'est la grâce, la physionomie, tout ce qui, dans l'extérieur, manifeste les dons de l'esprit et de l'âme, par où elle excellait. « Elle avait l'esprit très naturel et très agréable; la gaîté, l'étourderie et la naïveté s'y mariaient heureusement : elle abondait en saillies charmantes qu'elle ne cherchait point et qui partaient quelquefois malgré elle... Pour son caractère, il était angélique; la douceur en faisait le fond; mais hors la prudence et la force, il rassemblait toutes les vertus.» C'est presque à la lettre ce que dit d'elle Mme d'Épinay qui nous la montre « vive, enfant, gaie, distraite, bonne, très bonne », et qui s'écrie avec ravissement : « Que c'est une jolie âme; naïve, sensible et honnête! » La naïveté, le naturel, voilà ce que le monde, alors comme toujours, possédait le moins et goûtait davantage; voilà ce que l'imagination de Rousseau, pour ne l'avoir guère rencontré, surtout à Paris, recherchait le plus ardemment.

Aussitôt Mme d'Houdetot occupa dans la *Nouvelle Héloïse* la place qui lui semblait préparée. Rousseau avait formé Saint-Preux à sa propre image, avec quelque vingt ans de moins; il l'avait doué « des vertus et des défauts qu'il se sentait » ; il l'avait fait, comme lui, « sublime et rampant, plein de force et de puérilité ». Tout au rebours, épris de Julie avant d'aimer Mme d'Houdetot, il reconnut en la voyant, ou crut reconnaître, l'idéal préconçu qu'il portait en lui : « Je vis ma Julie en Mme d'Houdetot, et bientôt je ne vis plus que Mme d'Houdetot, mais revêtue de toutes les perfections dont je venais d'orner l'idole de mon cœur. » Avec le printemps était revenue pour lui l'obsession voluptueuse de l'année précédente; mais il ne s'adressait plus maintenant à des créatures imaginaires; ses vagues rêveries avaient cédé la place à une passion

Digitized by Google

brûlante, romanesque dans ses origines et par son exaltation, mais dirigée vers un but très déterminé, que son cœur et ses sens conspiraient à poursuivre. Il y avait cependant un grave obstacle. Julie, en succombant à l'amour, avait sans doute violé de grands devoirs, perdu sa pureté, offensé sa famille, mais elle ne s'était pas avilie; ainsi du moins l'entend Rousseau; c'est pour avoir écouté la voix de la « nature » qu'elle avait méconnu des lois factices et tyranniques; aussi sa mère, tout affligée qu'elle est d'un accident qu'elle aurait dû prévenir, lui pardonne ainsi qu'à Saint-Preux; elle « s'en prend de leurs fautes à la vertu même », et reconnaît que leur « amour excessif » porte en lui une « sorte d'excuse ». Voilà une morale fort relâchée, et qui sent son époque; mais Rousseau ne pouvait pas même s'en prévaloir : Mme d'Houdetot était liée, non par la cruauté des conventions sociales, mais par un libre engagement, à Saint-Lambert, qu'elle ne pouvait trahir sans infamie; et le déshonneur n'était pas moindre pour Rousseau, s'il venait à trahir la confiance d'un ami. C'est par là que le roman et la réalité s'ajustaient mal ensemble, et que la passion de Rousseau risquait de prendre un caractère odieux. Mais possédé par son « premier amour », il n'avaït pas hâte d'en chasser la perfide douceur, et de tirer au clair le cas de conscience qu'il s'était posé. Tout à coup, une troisième visite de Mme d'Houdetot vint surprendre sa raison et dissiper ses scrupules. « J'étais, dit-il, dans un trouble inexprimable, qu'il était impossible qu'elle ne vît pas. Je pris le parti de le lui avouer, et de lui en laisser deviner la cause; c'était la lui dire assez clairement. »

Si Mme d'Houdetot avait repoussé cette première confidence, comme elle le devait, avec énergie, Rousseau serait vite revenu de son égarement : c'est une supposition justifiée par de nombreux précédents; et quoique, cette fois, la surprise de l'amour eût été pour lui plus forte que de coutume, il est bien probable qu'il aurait encore, par nécessité, repris goût à la sagesse. Qu'on se rappelle le billet à Mme Dupin rendu à l'au-

Digitized by Google

teur avec un mot de froide exhortation : « Je voulus parler, dit Rousseau, la parole expira sur mes lèvres : ma subite passion s'éteignit avec l'espérance ; et après une déclaration dans les formes, je continuai de vivre avec elle comme auparavant, sans plus lui parler de rien, même des yeux. » Il était de même facile à Mme d'Houdetot de l'arrêter court ; et qui sait s'il ne l'en eût pas dès l'abord remerciée, comme plus tard il la remercia de l'avoir préservé du « crime » ? entendez : de ne lui avoir pas accordé les dernières faveurs. Au contraire, elle consentit à un accommodement, dont les suites faillirent être graves pour sa réputation et pour son bonheur. Elle donna prise sur elle tout ensemble à Saint-Lambert et à Rousseau : à Saint-Lambert, en lui dissimulant une situation fausse qu'elle avait eu la faiblesse de tolérer et l'imprudence de laisser pénétrer par d'autres ; à Rousseau, en ayant l'air d'autoriser par pitié un fol et coupable amour qui ne méritait pas de tels ménagements. Rousseau rend hommage à la « générosité » et à la « prudence » dont elle fit preuve en évitant de brouiller ensemble deux hommes qui s'estimaient. C'est une extrémité qu'il aurait pu lui épargner par un prompt retour à la raison. Il oublie en outre que la prudence (c'est lui qui vient de nous l'apprendre) était justement la seule vertu dont elle manquât ; or jamais elle n'en manqua davantage. Elle le gronda, mais si doucement qu'il n'en fut pas du tout ébranlé. « Elle avait pour moi, dit-il, de l'estime et de la bienveillance. » Cette bienveillance, née sous les auspices de Saint-Lambert, s'était développée très vite : Mme d'Houdetot avait été flattée, touchée même, de voir ce beau génie renoncer pour elle à sa sauvagerie bien connue. Cela est véniel ; mais l'estime n'était de mise qu'à la condition d'être méritée. Mme d'Épinay, qui n'éprouvait pas un moindre engouement pour Rousseau, savait cependant prendre avec lui, dans les grandes occasions, cet accent qui n'admet pas de réplique, et dire nettement : « J'exige ». C'est ainsi, par exemple, qu'elle venait de le contraindre à se réconcilier avec Diderot. Mme d'Houdetot, par

Digitized by Google

faiblesse, non seulement acheva d'endormir la conscience de Rousseau, mais perdit elle-même, à le fréquenter, la claire notion de ses devoirs.

Sa première imprudence avait été de l'entretenir avec effusion de son amour pour Saint-Lambert. Profaner ainsi le mystère de son cœur, c'était livrer sa principale défense. « Force contagieuse de l'amour!.. dit Rousseau avec une vérité saisissante. Elle parlait, et je me sentais ému; je croyais ne faire que m'intéresser à ses sentiments, quand j'en prenais de semblables; j'avalais à longs traits la coupe empoisonnée. » Mme d'Houdetot lui montrait en elle « cette âme tendre, cette douceur d'attachement » qu'il avait prêtées à Julie. Quand on est ainsi faite et qu'on le laisse voir, non seulement on attire à soi les cœurs, mais on leur permet de tout espérer : « C'est le don d'aimer qui te fait aimer », dit Claire à sa cousine. Don charmant en effet, quoique dangereux, quand il brille dans une âme encore novice; mais Mme d'Houdetot avait-elle l'excuse de Julie? Ne devait-elle pas surtout, après l'aveu de Rousseau, bannir de leurs entretiens le nom de Saint-Lambert absent et outragé? Elle n'eut pas cette révolte; elle crut au contraire que le souvenir de Saint-Lambert, souvent et tendrement évoqué par elle, rendrait à Rousseau le sentiment de l'honneur : « Elle ne me parlait de rien, dit-il, avec tant de plaisir que de l'intime et douce société que nous pourrions former entre nous trois, quand je serais devenu raisonnable..» Par cet optimisme, elle se faisait involontairement sa complice, au lieu de le convertir. La *Nouvelle Héloïse* nous montrera la plus honnête amitié entre l'amant « devenu raisonnable », l'époux qui l'a toujours été (c'est là le grand point dans la pratique), et l'épouse capable par ses vertus d'opérer et de cimenter ce merveilleux rapprochement. Au mariage près (différence négligeable dans l'ordre des sentiments), la chimère de Mme d'Houdetot ressemble en tout à celle-là.

Ainsi, loin de calmer, comme elle s'en flattait, la passion de Rousseau, elle ne sut apaiser que les remords : puisqu'elle

Digitized by Google

était si tranquille, c'est qu'il était sans danger; et alors quoi de mal? « Eh! pauvre Jean-Jacques, se disait-il, aime à ton aise, en sûreté de conscience, et ne crains pas que tes soupirs nuisent à Saint-Lambert. » Il était ainsi tour à tour, au seul gré de sa fantaisie, amoureux comme un jeune homme, ou au contraire trop vieux pour être aimable et pour devenir le rival de son ami : l'intention, à ses yeux, était purifiée par l'insuccès. Mais voici qui est plus fort et qui trahit sa défiance maladive : tandis qu'il jouait ce rôle si équivoque, il se prit à craindre d'être lui-même dupé. C'était entre Mme d'Houdetot et lui, entre Eaubonne et l'Ermitage, un échange continu de visites, ou bien des rendez-vous dans les bois, de longues promenades et des causeries en tête-à-tête, propos d'amour d'une part, amicales gronderies de l'autre. Bientôt il devint sombre; Mme d'Houdetot le questionna; il avoua ses soupçons : l'apparente indulgence qu'elle accordait à un amoureux sans conséquence, n'était-ce pas raillerie? Saint-Lambert n'y était-il pas en tiers, comme confident et comme complice? A cette insolence, que répondit Mme d'Houdetot? Allait-elle au moins reprendre par fierté l'avantage qu'elle avait perdu par inconséquence et par faiblesse? « J'exigeai des preuves, dit Rousseau... Je devins pressant; le pas était délicat. Il est étonnant, il est unique peut-être qu'une femme, ayant pu venir jusqu'à marchander, s'en soit tirée à si bon compte. Elle ne me refusa rien de ce que la plus tendre amitié pouvait accorder; elle ne m'accorda rien qui pût la rendre infidèle; et j'eus l'humiliation de voir que l'embrasement dont ses légères faveurs allumaient mes sens n'en porta jamais jusqu'aux siens la moindre étincelle. »

Il y a là des mots choquants, auxquels, par surcroît, la vérité ne sert pas d'excuse, et Mme d'Houdetot trouve en Rousseau un apologiste bien compromettant. Je ne vois, pour moi, de marchandage heureux que de la part de Rousseau et à son profit : il ne faut pas intervertir les rôles. Il se donnait tout à l'heure pour un galant suranné; le voilà maintenant qui se

Digitized by Google

croit homme à mettre en péril une vertu moins robuste que celle de Mme d'Houdetot. « Au milieu de cette dangereuse ivresse, dit-il avec enthousiasme, jamais elle ne s'est oubliée un moment. » Et pourquoi se serait-elle oubliée? Il n'y a pour elle ni gloire, ni danger, ni ivresse. Elle aime Saint-Lambert, et n'aime que lui. Les effusions « sublimes » de Rousseau l'intéressent, j'allais dire l'amusent, sans la troubler; c'est un danger contre lequel elle est d'avance prémunie; elle s'y expose patiemment, avec un secret plaisir, mais sans avoir besoin d'aucun effort pour demeurer dans les limites de ce qu'ils appellent tous deux la « vertu ». C'est bien plutôt Rousseau qui transige à bon compte. Il sait qu'il ne supplantera pas Saint-Lambert, il déclare même qu'il en aurait grand honte et qu'il « aime trop Sophie pour vouloir la posséder ». Oui, mais s'il a horreur du « crime », il en aime les approches; il réclame des gages, tous les gages compatibles avec « la plus tendre amitié », et il les obtient. C'est conduire assez bien ses affaires.

Les trois mois que durent ces relations innocentes en apparence, au fond très lascives, et assurément très peu morales, nous offrent un spectacle pénible. Mme d'Houdetot, qui n'est pas émue, nous laisse froids. Rousseau, avec son « amour platonique de Priape » (c'est le mot cruellement vrai de Saint-Marc Girardin), nous révolte, parce que sa conscience reste tranquille au milieu des pires convoitises, et qu'il lui suffit, pour se croire honnête, de n'avoir point commis en fait « l'attentat cent fois commis dans son cœur ». Julie et Saint-Preux, beaucoup plus coupables, nous attirent bien davantage: les défaillances de la volonté laissent au moins subsister en eux la droiture du cœur. « Il ne faut rien accorder aux sens, dit Julie, quand on veut leur refuser quelque chose. » Rousseau, dans les *Confessions*, s'autorise de son propre exemple pour réfuter cette sage parole; bien à tort, car Mme d'Houdetot n'avait eu besoin de rien refuser à ses sens, qui, non plus que son cœur, n'attendaient rien de ce soupirant : il n'y

Digitized by Google

avait eu d'entraînement que pour lui seul, et ce n'est pas avec ses seules forces qu'il y eût résisté. Il dit quelque part avec plus de sincérité, s'adressant à Mme d'Houdetot : « Je suis aussi coupable que si j'avais succombé; sans vous j'étais perdu, j'étais le dernier des hommes, et c'est vous qui m'avez forcé de me vaincre[1]. » Elle n'avait pas eu pour cela le moindre combat à livrer contre elle-même.

III.

Une indiscrétion très méprisable assurément, mais opportune, finit par donner l'éveil à Saint-Lambert. Il écrivit à Mme d'Houdetot une lettre sévère, dans laquelle il lui annonçait son prochain retour : il venait en effet d'être envoyé à Paris, chargé d'un message par le prince de Soubise. A travers les reproches voilés de son amant, elle entrevit soudain la gravité de ses torts envers lui et les conséquences qui en pouvaient résulter. Il semble bien qu'elle n'en avait pas encore eu l'idée : « Mes lettres, dit-elle à Rousseau, étaient pleines de vous ainsi que mon cœur : je ne lui ai caché que votre amour insensé, dont j'espérais vous guérir et dont, sans m'en parler, je vois qu'il me fait un crime. » C'est alors seulement qu'elle prit la résolution de parler à Rousseau comme elle aurait dû le faire dès le premier moment : « Ou rompons tout à fait, ou soyez tel que vous devez être. » C'était le mettre en demeure d'envisager la question qu'il avait si complaisamment éludée et de résoudre en lui-même le conflit de la passion et du devoir.

Quatre mois plus tôt, et dès ses premières témérités, la crise eût été légère, entre un devoir précis, impérieux d'une part, et de l'autre un sentiment à peine formé. Mais, avec le temps, il en venait à ne plus voir rien d'incompatible entre ce devoir, réduit aux plus modestes exigences, et un amour devenu chaque

1. Lettres sur la vertu et le bonheur (Streckeisen-Moultou, *Œuvres inédites de Rousseau*, p. 164).

Digitized by Google

jour plus pressant et plus tyrannique. Quand il ouvrit les yeux, il lui sembla que la moitié de sa vie lui échappait. Il vient aussi un moment, dans la *Nouvelle Héloïse,* où Julie sent qu'elle doit sacrifier son amour, et le déclare à Saint-Preux en le suppliant de l'y aider. Alors commence chez les deux amants la lutte entre le souvenir des anciennes tendresses et le devoir soudainement reconnu ; c'est dans le roman la partie vraiment belle et pathétique. Mme d'Houdetot, qui n'a jamais éprouvé pour Rousseau qu'un indulgent intérêt, ne ressemble ici que de fort loin à Julie ; mais Rousseau s'identifie avec Saint-Preux et voit en Mme d'Houdetot l'« idole de son cœur ». Cette identité lui parut plus complète encore dans l'amour contrarié que dans les jours heureux, et c'est la voix de Rousseau que nous entendons quand Saint-Preux s'écrie : « Tout est changé pour moi, mon cœur seul demeure toujours le même... O temps qui ne doit plus revenir, temps passé pour toujours, source de regrets éternels ! Plaisirs, transports, douces extases, moments délicieux, ravissements célestes ! Mes amours, mes uniques amours, honneur et charme de ma vie ! Adieu pour jamais ! »

Quand Julie lui annonce qu'elle est sur le point d'épouser M. de Wolmar, Saint-Preux est atteint d'un sombre désespoir qui va bientôt lui inspirer des projets de suicide ; mais en même temps il proteste avec indignation contre la perte d'un bien auquel il avait droit et qu'un autre lui dérobe. Julie a beau lui dire : « Si vous perdez une tendre amante, vous gagnez une fidèle amie » ; il ne prend pas le change, et la résignation ne lui viendra qu'au prix de longs efforts : « Cruelle ! dit-il d'abord, en me rendant ce cœur qui m'appartient, rends-le moi tel qu'il me fut donné ! » Rousseau n'avait pas le droit de parler si ferme à Mme d'Houdetot ; pourtant faiblesse oblige, et elle lui avait tant accordé qu'elle lui semblait ne pouvoir plus, sans trahison, revenir en arrière et l'obliger à être honnête homme. Prétention exorbitante, assurément, mais non pas absurde, chez Rousseau ; prétention que Mme d'Houdetot avait tout fait pour exaspérer, et qu'il a défendu, dans

Digitized by Google

la première de ses lettres « à Sophie[1] » avec l'accent douloureux d'une âme meurtrie :

« Viens, Sophie, que j'afflige ton cœur injuste ; que je sois à mon tour sans pitié comme toi... Ah ! Sophie, je t'en conjure, ne te fais point rougir de l'ami que tu as cherché... Ne suis-je pas ton bien ? N'en as-tu pas pris possession ? Tu ne peux plus t'en dédire, et, puisque je t'appartiens, malgré moi-même et malgré toi, laisse-moi du moins mériter de t'appartenir. Rappelle-toi ces temps de félicité qui, pour mon tourment, ne sortiront jamais de ma mémoire... Combien de fois ton cœur, plein d'un autre amour, fut-il ému des transports du mien ! Combien de fois m'as-tu dit... : *Vous êtes l'amant le plus tendre dont j'eusse l'idée : non, jamais homme n'aima comme vous !*... N'alléguez plus de fausses excuses qui ne peuvent m'en imposer... Ah ! Sophie, Sophie ! Ose dire que ton amant t'est plus cher aujourd'hui que quand tu daignais m'écouter et me plaindre... Tu l'adorais et te laissais adorer ; tu soupirais pour un autre, mais ma bouche et mon cœur recueillaient tes soupirs... Quoi ! tes yeux attendris ne se baisseraient plus avec cette douce pudeur qui m'enivre de volupté ? Quoi ! mes lèvres brûlantes ne déposeraient plus sur ton cœur mon âme avec mes baisers ?... Mon cœur te cherchait, et le tien ne me repoussait pas. L'expression du plus tendre amour qui fut jamais n'avait

1. Juin 1757. — Elle a pris place dans la *Correspondance*, et Saint-Marc Girardin a vivement raillé cette lettre brûlante, faite d'abord sur brouillon, pensait-il, et travaillée avec autant de soin qu'une page de la *Nouvelle Héloïse* dont on la croirait détachée. La raillerie n'est pas méritée, mais le rapprochement est juste. Dans ses émotions violentes, Rousseau soulageait son cœur en écrivant ; c'est ce que nous apercevons en maint endroit de la *Nouvelle Héloïse*. Plusieurs fois aussi, dans cet état d'esprit, il lui arriva d'adresser mentalement à Mme d'Houdetot (Sophie) des lettres qui n'étaient en réalité que pour lui-même. Telles sont, suivant toute apparence, les quatre lettres *sur la vertu et le bonheur*, auxquelles nous avons fait plus haut un emprunt. Telle est la lettre dont nous parlons, comme l'atteste cette note (inédite) insérée par Rousseau dans son registre de copies : « Cette lettre n'a pas été envoyée, et je l'ôterais de ce recueil, si je connaissais moins les gens entre les mains desquels il tombera vraisemblablement et qui se garderaient bien de vouloir supposer ou croire que trois feuillets détachés ne continssent qu'une lettre d'amour. » Ainsi, cette « lettre » est une sorte de confession, de soliloque lyrique, une page de journal intime, sans aucun dessein d'apologie publique et sans calcul. Ce morceau et les autres du même genre sont donc fort précieux pour nous permettre de surprendre, sur le fait et à leur heure, les vrais sentiments de Rousseau.

Digitized by Google

rien de rebutant pour toi... Tes yeux ne fuyaient pas les miens, et leurs regards n'étaient pas ceux de la froideur : tu cherchais mon bras à la promenade ; tu n'étais pas si soigneuse à me dérober l'aspect de tes charmes, et, quand ma bouche osait presser la tienne, quelquefois, au moins, je la sentais résister. Tu ne m'aimais pas, Sophie, mais tu te laissais aimer, et j'étais heureux... A notre dernière entrevue, où tu déployais de nouveaux charmes pour m'enflammer de nouveaux feux, deux fois tu me regardas en dansant. Tous tes mouvements s'imprimaient au fond de mon âme ; mes avides regards traçaient tous tes pas ; pas un de tes gestes n'échappait à mon cœur, et dans l'éclat de ton triomphe, ce faible cœur avait la simplicité de croire que tu daignais t'occuper de moi. Cruelle, rends-moi l'amitié qui m'est si chère : tu me l'as offerte, je l'ai reçue ; tu n'as plus le droit de me l'ôter. »

Cette lettre admirable était sous les yeux de Rousseau quand il écrivit les *Confessions,* qui en reproduisent mot pour mot certains passages, mais avec un sentiment tout autre. Dans les *Confessions,* il ne veut plus voir en Mme d'Houdetot que la victime de la calomnie, et tout son récit est conçu de manière à la justifier, et lui-même par contre-coup ; au lieu qu'ici, sous l'empire d'une douleur qui ne tardera pas à s'effacer, il l'accuse avec une violence sincère et émouvante. Il oublie sans doute que le droit dont il s'autorise n'est pas, n'a jamais été reconnu par Mme d'Houdetot ; mais elle ne s'était pas non plus blessée de ses audaces, et je crois bien que, tout en lui parlant morale, elle ne lui en avait pas voulu. Sous le charme des premières pages de la *Nouvelle Héloïse,* elle l'avait vu s'enflammer réellement pour elle de cette passion qu'il venait de peindre avec tant de force, et elle s'était prêtée avec un plaisir passablement égoïste, sans aucun risque pour son cœur déjà rempli, à un duo d'amour dans lequel elle ne donnait la réplique qu'à mi-voix. Elle écoutait Rousseau avec délices : « Vous êtes, lui disait-elle, l'amant le plus tendre dont j'eusse l'idée. » Mais lui jouait son rôle au naturel ; il y entrait corps

Digitized by Google

et âme, et portait la robe de Nessus. De là sa colère quand il s'aperçut qu'elle acceptait sans résistance une nécessité devenue pour lui si cruelle : « Pourquoi t'épargnerais-je, pense-t-il, tandis que tu m'ôtes la raison, l'honneur et la vie ? » Est-ce avec cette énergie, est-ce en termes plus modérés qu'il lui fit entendre ses doléances ? Toujours est-il qu'il ne « l'épargna » pas. Tenu par elle à l'écart pendant le court délai qui précéda le retour de Saint-Lambert, il protestait contre cette rigueur ; il l'accusait d'« oubli », d'« abandon ». — « Cela ne peut être, répondait-elle. Je m'afflige sincèrement de ce que vous souffrez et plains tous vos maux comme vos *injustices*. Croyez qu'il m'en coûte beaucoup d'être si près de vous et de ne pouvoir pas vous voir. » Mais pour Rousseau, cette séparation, à la possibilité de laquelle il ne s'était pas encore arrêté, c'est la fin d'un bonheur dont la paisible et déjà longue jouissance équivaut à un droit. Il est plus loin que jamais du repentir. Quand il se représente, dans les *Confessions*, « humilié par les justes reproches d'une jeune femme dont il aurait dû être le Mentor », il s'attribue par anticipation une sagesse à laquelle il ne se réduisit que plus tard et pour des causes bien différentes.

L'arrivée de Saint-Lambert le contraignit à se maîtriser ; mais ce qui l'empêcha surtout de s'absorber dans sa douleur, ce fut l'excès de son ressentiment contre la délation clandestine dont il éprouvait les suites. Il y aurait fort à dire pour expliquer l'origine du soupçon qui, aussitôt né, s'implanta dans son esprit avec les caractères de l'absolue certitude, ou, plus exactement, de l'idée fixe. Tout le monde sait, d'après les *Confessions*, que, sur le rapport de Thérèse, il passa brusquement envers Mme d'Épinay de l'affection la plus vive à une haine furieuse : il se persuada que Mme d'Épinay, dévorée de jalousie, et pour enlever Saint-Lambert à Mme d'Houdetot, avait épié les preuves d'une infidélité qui frappait tous les yeux, tenté de soustraire des billets compromettants, puis informé l'amant trahi des bruits qu'elle avait elle-même accré-

Digitized by Google

dités à plaisir. Dans ce système, tout est ruineux : l'amour de Mme d'Épinay pour Saint-Lambert, son hostilité contre Mme d'Houdetot, la véracité de Thérèse, rien de cela ne supporte l'examen, et Mme d'Épinay n'a pas eu grande peine, dans ses *Mémoires*, à soutenir un système tout opposé et beaucoup plus vraisemblable. C'est Thérèse qui, jalouse de Mme d'Houdetot, aurait averti Saint-Lambert, et dépisté Rousseau par le plus impudent des mensonges. M. Ritter croit, et l'on peut à la rigueur admettre, que Mme d'Épinay, après avoir par ses bienfaits de toute nature établi son ascendant sur Rousseau, le vit avec déplaisir lui échapper et, sans même chercher à feindre, adresser ailleurs ses hommages et ses soins. Pourtant, si flatteuse que fût cette hypothèse pour la vanité de Rousseau, nous ne voyons pas qu'il s'y soit arrêté ; c'est Saint-Lambert, et non pas lui, qu'il accuse Mme d'Épinay de vouloir conquérir, ou tout au moins détacher d'une rivale odieuse : « Deux amants bien unis et dignes de s'aimer me sont chers, lui dira-t-il le jour où il arrachera les voiles... Je présume qu'on a tenté de les désunir, et que c'est de moi qu'on s'est servi pour donner de la jalousie à l'un des deux... Cette méchanceté, c'est vous que j'en soupçonne... Moi, qui ne fis jamais de mal à personne, servirais-je innocemment à en faire à mes amis ? » Telle est la conviction de Rousseau, et l'origine de sa rupture avec Mme d'Épinay, qui fut consommée six mois après. Pendant quelques jours, il avait différé sa vengeance. Il n'y put tenir longtemps, et, comme nous venons de le voir, jeta au visage de Mme d'Épinay le grief odieux qu'il nourrissait contre elle. Forte de sa loyauté, Mme d'Épinay traita cette injure comme l'acte d'un insensé, appela Rousseau, le confondit et lui pardonna. Mais il ne se rendit que pour la forme. Le témoignage de Thérèse et le besoin de faire peser sur quelqu'un la responsabilité de ses déboires l'emportèrent dans son esprit sur les plus fortes preuves. Dès lors toute la conduite de Mme d'Épinay ne fut plus à ses yeux qu'un tissu de fourberies : fourberie, ses instances pour le réconcilier avec Grimm ;

Digitized by Google

fourberie, la proposition de l'emmener avec elle à Genève, avec l'arrière-pensée de lui donner l'emploi de chaperon dans les circonstances les plus équivoques; fourberie, une bienfaisance dont l'unique but était de le réduire en esclavage. On connaît le reste : les insolences de Rousseau, sa profession d'ingratitude, son départ de l'Ermitage en plein hiver. Ce fut pour lui une terrible crise, et par la détresse où il fut tout à coup plongé, et par le décri qu'il encourut dans toute la société de Mme d'Épinay. Fâché avec Grimm, puis avec Diderot, depuis longtemps en froid avec la « coterie holbachique », il ne lui resta plus un seul de ses anciens amis; et même entre eux et lui la brouille amena l'hostilité déclarée. C'est la date la plus importante de sa vie, celle de sa rupture avec le parti des philosophes. Pour quelle part il était responsable de cette disgrâce, et jusqu'à quel point, sans même parler de sa première méprise sur Mme d'Épinay, il avait provoqué ce concert d'inimitiés, c'est ce qu'il n'a pas dit et ce dont il ne se rendait pas compte. Son aberration consistait à se croire opprimé, persécuté, trahi par tous, et à revendiquer le rôle d'offensé, même quand l'agression de sa part était flagrante. Dans sa pensée, il y avait entre tous ses malheurs un enchaînement concerté : tout remontait à Mme d'Épinay, devenue son implacable ennemie depuis qu'il avait découvert et démasqué la calomnie que l'on sait. Voilà comment il a pu dire que Mme d'Houdetot l'avait « entraîné, quoique bien innocemment, dans l'abîme ».

Cela est un peu vrai, mais dans un autre sens qu'il ne l'entend. Il n'aurait tenu qu'à Mme d'Houdetot, si là encore elle n'avait manqué de fermeté, d'étouffer en lui dès le début le soupçon qui le perdit. Elle seule pouvait le désabuser, parce qu'elle avait part à sa confusion, et parce que l'amour lui donnait plein accès dans son âme. Au lieu de cela, elle subit la contagion de cette coupable défiance, crut aux prétendues « intrigues de son indigne sœur », et trouva consolation dans le rôle de « victime ». Ainsi, par sa faiblesse, elle encourageait toutes les fautes de Rousseau, elle lui cédait toujours au lieu

Digitized by Google

de lui résister. Elle lui avait bien recommandé, par prudence, « de rester tranquille,... d'éviter, pour le moment, toute rupture et tout éclat ». Conseil précaire, tant qu'elle ménageait et partageait les ombrages de Rousseau : c'est par l'honnêteté, non par la prudence, qu'on dompte la passion dévoyée. Le plus futile incident suffit pour faire sortir Rousseau d'une réserve qui lui pesait. Il commit la faute irréparable d'ouvrir son cœur à Mme d'Épinay [1]. Ce pas franchi, l'opiniâtreté qu'il mettait à ne jamais reconnaître ses torts, à n'y pas même croire, lui fit écouter, par intermittences, mais jusqu'au bout, les suggestions de la rancune. Mme d'Épinay l'avait humilié sans le réduire, et quand plus tard Mme d'Houdetot voulut se dédire et lui faire comprendre qu'ils avaient pu se tromper tous les deux, il n'était plus temps. En cela comme en tout le reste, elle avait trop attendu pour être sage. Toutes les fautes de Rousseau lui sont communes en quelque mesure.

IV.

Revenons à la *Nouvelle Héloïse,* que ces actes de démence nous ont un instant fait perdre de vue.

Il y a chez Rousseau deux hommes bien différents, constamment associés l'un à l'autre : un insensé jaloux, vaniteux, insolent ; et un amant de l'idéal, aussi « sensible », aussi

1. M. Ritter croit que cet incident, que la « journée des cinq billets », comme il l'appelle (voir le livre IX des *Confessions*), eut lieu avant le retour de Saint-Lambert, et que Rousseau, par conséquent, ne garda pas longtemps son secret. Les *Confessions* sont muettes sur ce point ; mais les *Mémoires* de Mme d'Épinay sont contraires à la conjecture de M. Ritter, et je ne vois pas de raison pour révoquer en doute leurs indications très nettes et très plausibles. Saint-Lambert, Rousseau et Mme d'Houdetot se rencontrèrent au moins deux fois à la Chevrette : Mme d'Épinay donne quelques détails tout à fait caractéristiques sur ces réunions dont les *Confessions* ne parlent qu'en passant. L'attitude très embarrassée qu'y eut Rousseau, et la persuasion que sa gêne visible avait été un triomphe pour Mme d'Épinay, durent le détourner de revenir bientôt chez elle, comme il s'en était laissé arracher la promesse. De là sans doute, au bout de huit jours, les mots par lesquels Mme d'Épinay commença le premier des « cinq billets », et qui mirent le feu aux poudres : « Pourquoi donc ne vous vois-je pas ? » Ajoutons que dans les « cinq billets » pas un mot ne permet de supposer que Saint-Lambert soit alors absent. Je crois donc que la « journée » en question est des derniers jours de juillet ou des premiers d'août.

Digitized by Google

« vertueux » que peut l'être un vrai héros de roman. Le pire de ces deux hommes est malheureusement celui qui parle et qui agit, celui qui frappe les regards de tous, qui blesse et qui révolte, sans remords et presque sans scrupules; l'autre, qui ne se révèle que rarement et dans l'intimité, est le seul qui ait pleine conscience de lui-même. Quand il s'interroge, quand il sonde son cœur et ses reins, il ne découvre en lui que de nobles élans et le plus pur amour du bien. Si d'aventure sa conduite s'accorde mal avec l'opinion qu'il en veut concevoir, il en rejette hardiment la faute sur la malice des hommes et de la fortune; il sent en lui « le contrepoids de sa destinée »; et s'il a l'air de trahir la vertu, c'est pour la venger. Ce sont les autres qui se trompent dans leurs jugements; car s'il n'est parfait, il est aussi bon qu'un homme peut l'être. Il ressemble à Saint-Preux, c'est tout dire; mais Saint-Preux n'a de combats à livrer que contre son cœur, tandis que Rousseau est la proie des méchants. Mettez Rousseau dans la société de Claire, de Julie, de Wolmar, ses passions et sa faiblesse ne l'empêcheront pas de faire au devoir d'héroïques sacrifices. Pourquoi la vie et les hommes sont-ils tels que la vertu fondée sur « le sentiment intérieur » ne s'y puisse accommoder? Heureuse la vertu qui n'est point méconnue, diffamée et tyrannisée!

Pendant l'hiver de 1757, tandis qu'il méditait la suite de son roman et se préparait à rendre chaste et édifiante une action dont le début n'avait respiré que la volupté, rien ne l'avertissait qu'il fût sur le point de traverser lui-même une crise analogue à celle qu'il se proposait de décrire : il ne se doutait pas que son penchant pour Mme d'Houdetot fût le prélude d'un violent amour; à plus forte raison n'en prévoyait-il pas les suites. Il se trouva cependant qu'il avait traité dans sa pensée, et comme en théorie, le cas de conscience qu'il allait avoir à résoudre en pratique. Voyons ses principes, et l'étrangeté de sa conduite cessera de nous étonner.

Toute la *Nouvelle Héloïse* repose sur ce principe, que l'amour est un bien en soi, qu'il est « la route de la vertu ». Une fois

Digitized by Google

qu'on en a senti le noble enthousiasme, on peut, on doit se proposer de le « rectifier », non de l'« affaiblir » ni d'y renoncer, ce qui serait un suicide moral. « Si l'amour éteint jette l'âme dans l'épuisement, l'amour subjugué lui donne, avec la conscience de sa victoire, une élévation nouvelle et un attrait plus vif pour tout ce qui est grand et beau. » Ainsi parle Saint-Preux, et Julie, la pieuse Julie, avec plus d'humilité et une plus grande défiance de sa faiblesse, ne tient pas au fond un autre langage ; elle est seulement un peu mieux armée contre les séductions de ce sentiment, « le plus pur et le plus doux de la nature ». Elle en connaît les entraînements perfides, mais, dit-elle, « n'a-t-il pas une fin bonne et louable? Ne dédaigne-t-il pas les âmes faibles et rampantes? N'anime-t-il pas les âmes grandes et fortes? N'ennoblit-il pas tous leurs sentiments? Ne double-t-il pas leur être? Ne les élève-t-il pas au-dessus d'elles-mêmes? » Aussi se garderait-elle de l'« étouffer » ; il lui suffit de l'affranchir des sens, de l'élever en l'épurant. Mariée et résolue à remplir avec rigueur ses nouveaux devoirs, elle dit à Saint-Preux : « Oublions tout le reste, et soyez l'amant de mon âme. » — Morale périlleuse, féconde en excuses pour ces « fautes imprévues », qui ne font pas d'un homme « fragile » un « méchant » homme. Mais cette morale, quelle qu'elle soit, Rousseau ne l'a pas imaginée après coup comme un expédient commode; quand il aima Mme d'Houdetot, il avait déjà dessiné le plan de la *Nouvelle Héloïse,* et c'est en suivant ses principes qu'il s'égara.

Déjà disposé à voir en Saint-Preux un autre lui-même, il confondit Julie avec Mme d'Houdetot et se lança pour tout de bon en plein roman, avec d'autant moins d'hésitation que les graves défaillances de ses deux personnages ne lui paraissaient pas à redouter. Il n'avait plus l'âge de Saint-Preux, et Mme d'Houdetot, toute à Saint-Lambert, n'était plus exposée aux mêmes dangers qu'une jeune fille surprise sans défense par les délices inconnues de l'amour. Il croyait ainsi, non sans quelques regrets, franchir la première étape et débuter

Digitized by Google

par un commerce tout spirituel. Il ne tarda pas à découvrir qu'en dépit de son âge et de sa volonté, il ne lui appartenait pas de se livrer aux enivrements du cœur sans avoir à craindre l'importun réveil des sens : les *Confessions*, avec leur cynisme, en disent sur ce point beaucoup plus qu'on n'en oserait citer. Mais comme Mme d'Houdetot ne lui laissait pas franchir la limite précise où l'honneur eût irrévocablement succombé, il retrouvait toute sa tranquillité de conscience en se disant qu'il avait, en fait, « respecté le dépôt sacré de l'amitié » ; il se jugeait sans reproche à l'égard de Saint-Lambert, et considérait même avec admiration une liaison qui, malgré des entraînements si dangereux, avait pu durer sans s'avilir. Bien qu'en toute franchise il en attribuât la gloire à Mme d'Houdetot, il n'en était pas moins « content de lui-même » : « Ma chère et digne amie, s'écrie-t-il, je cherchais le repentir et vous m'avez fait trouver le bonheur. » Sa joie lui tenait lieu d'innocence. Et quand ils auraient succombé, son indulgente morale l'eût encore préservé du désespoir : c'est que Mme d'Houdetot eût été « plus aimable », et lui « plus faible » ; ils seraient tombés au rang d'« amants vulgaires » : sans doute, mais on peut s'en relever. Amant vulgaire lui-même et, comme tel, accessible à une jalousie mesquine, Saint-Lambert eût vu là peut-être un crime irrémissible; mais Wolmar juge de plus haut et plus sainement ces faiblesses imputables, non pas au vice, mais à une erreur du cœur : « Je vis, dit ce véritable sage aux deux amants repentis, quel trompeur enthousiasme vous avait tous deux égarés : il n'agit que sur les belles âmes; il les perd quelquefois, mais c'est par un attrait qui ne séduit qu'elles. » Après tout, de quoi Saint-Lambert aurait-il pu se plaindre? Un jour, sous l'acacia d'Eaubonne, pour couper court à une scène scabreuse, Mme d'Houdetot avait prononcé tout à coup ces mots magiques : « Saint-Lambert nous écoute. » Si vraiment il les avait écoutés et s'il avait été capable de les comprendre, quel ravissement n'eût-il pas ressenti ! A ce souvenir, Rousseau tombe en extase : « O ma Sophie ! qu'il m'est doux de penser…

Digitized by Google

qu'un murmure d'applaudissements s'élevait parmi les pures intelligences, en voyant deux amis tendres et honnêtes faire dans le secret de leur cœur des sacrifices à la vertu. »

Ainsi, ses paradoxes en action et ceux qu'il a développés dans son roman sont en parfait accord ; mais, remarquons-le bien, le roman a la priorité. Quand Mme d'Houdetot captiva la pensée de Rousseau, il avait déjà conçu la chimère de Clarens, sa doctrine sur l'amour et l'application qu'il en devait faire à ses personnages. Il avait même écrit (quitte à les retoucher plus tard) quelques-unes des grandes scènes qui s'y rapportent : la scène de l'Élysée, par exemple, et celle du lac, la plus belle et la plus significative de tout l'ouvrage. Nous le voyons encore, pendant la même saison, faire son enquête sur le voyage de l'amiral Anson, pour raconter la navigation de trois ans autour du monde, pendant laquelle Saint-Preux doit dépouiller le vieil homme et devenir capable de dompter son cœur. Son plan était donc arrêté dès lors ; mais, à part quelques fragments dont la forme n'avait encore rien de définitif, il n'écrivit son livre qu'après avoir fait lui-même l'expérience d'un grand amour traversé par la fatalité des circonstances et combattu par respect pour le devoir. Il était donc naturel que cette expérience se fît jour en maint endroit dans une fiction qui lui ressemblait tant, et que certains traits du roman fussent ou des réminiscences ou des revanches prises par l'imagination sur l'ingrate réalité. Étudiée à ce point de vue, la *Nouvelle Héloïse* prend un sens et un intérêt tout nouveaux.

Après trois ans de lointains voyages, Saint-Preux reçoit à son retour cette lettre de Wolmar : « La plus sage et la plus chérie des femmes vient d'ouvrir son cœur à son heureux époux. Il vous croit digne d'avoir été aimé d'elle, et il vous offre sa maison... Vous y trouverez l'amitié, l'hospitalité, l'estime, la confiance. Consultez votre cœur, et s'il n'y a rien là qui vous effraye, venez sans crainte. » Il n'est pas sans crainte ; pourtant il y va. Il retrouve Julie entourée de son mari et de ses enfants, aussi simple, aussi confiante avec lui que le sage

Digitized by Google

Wolmar. Son parti est pris; il « sait son devoir », il le « remplira » ; c'en est fait de son coupable amour. Voilà l'idéal de Rousseau ; mais pouvait-il espérer que Saint-Lambert entrât dans le rôle de Wolmar, pût tout apprendre et tout pardonner? Ni Mme d'Houdetot ni lui n'en croyaient rien, et leur commun avis fut de tempérer la franchise par une extrême prudence. Il fallait pourtant payer de mine, et Rousseau avait fait le projet, sans attendre Saint-Lambert, d'aller le premier l'« embrasser » à son arrivée. Est-ce Mme d'Houdetot qui voulut lui préparer les voies, est-ce quelque obstacle matériel qui se mit en travers? Toujours est-il que leur première entrevue eut lieu, non dans l'intimité, mais à la Chevrette, chez Mme d'Épinay. Devant ce témoin gênant, Rousseau perdit toute assurance. A quelques jours de là, Mme d'Épinay reçut encore la visite des mêmes personnages, et son impression fut la même : « Saint-Lambert et Mme d'Houdetot, dit-elle, avaient l'air très soucieux, et Rousseau n'était pas gai. » Ce qui tend à prouver qu'elle dit vrai, c'est que les *Confessions* n'en parlent pas. Rousseau nous apprend seulement que les deux amants vinrent ensuite le visiter à l'Ermitage, qu'il les vit plus unis que jamais et qu'il en fut comblé de joie : c'était le témoignage et la récompense de sa vertu. « Douce et précieuse innocence, dit aussi Saint-Preux, je n'avais point goûté tes charmes... J'aspire à voir un tiers entre nous, et je crains autant le tête-à-tête que je le désirais autrefois. »

Il y avait cependant une ombre au tableau. Saint-Lambert n'était pas tout à fait ce que Rousseau l'aurait souhaité. Avec une modération sans doute admirable, mais par des signes trop évidents pour s'y méprendre, il lui laissait paraître sa rancune. Ainsi, comme Rousseau lui lisait un de ses derniers écrits encore inédit, sa lettre à Voltaire *sur la Providence*[1],

1. Du 18 août 1756, en réponse au poème *sur le désastre de Lisbonne*. — C'était, dans la pensée de l'auteur, une œuvre destinée au public ; mais Voltaire, habilement, lui avait refusé son consentement, et Rousseau la montrait à ses amis, la laissait même circuler, en affectant les précautions les plus méticuleuses pour la dérober à l'impression. Mais, en 1760, après sa rupture ouverte avec Voltaire, il prêta les mains

Digitized by Google

Saint-Lambert s'endormit à ronfler, et Rousseau subit sans protester cette mortification. Par bonheur, Mme d'Houdetot seule assistait à cette scène ; ce fut, paraît-il, une atténuation : « Telles étaient ses vengeances, mais sa générosité ne lui permit jamais de les exercer qu'entre nous trois. » La vanité, chez Rousseau, voilà le point vulnérable. Il se rend compte que Saint-Lambert lui a retiré quelque peu de son estime ; il s'en console, en se disant que cela passera, et qu'il a affaire à un homme « trop sensé pour confondre une faiblesse involontaire et passagère avec un vice de caractère ». Dans ces conditions, il peut sembler étonnant qu'il n'y ait pas eu d'explication entre eux et que Saint-Lambert n'ait pas jugé à propos de la provoquer. En y regardant de près, on en trouve cependant des raisons fort probables. D'abord Saint-Lambert, avant même de se rencontrer avec Rousseau, avait pu recevoir de Mme d'Houdetot les éclaircissements qu'il jugeait nécessaires. Elle n'avait pas un instant cessé de l'adorer, et elle trouva sans nul doute pour l'en convaincre les arguments auxquels ne résiste pas un amant bien épris, qui ne veut pas jouer les Arnolphe et qui, rassuré sur l'essentiel, s'épargne le ridicule d'une investigation minutieuse. Saint-Lambert admit donc qu'entre Mme d'Houdetot et Rousseau tout le mal s'était borné à une fréquentation trop assidue, que le reste était pure médisance. C'est bien ce que veut dire Mme d'Houdetot lorsqu'elle écrit à Rousseau à quelque temps de là : « Les injustices de ce que j'aime sont passées. Je vous ai défendu contre elles... Je connaissais trop son cœur pour n'être pas sûre qu'il en reviendrait quand il me verrait innocente et qu'il me jugerait avec toute sa raison. » N'ayant donc rien à demander à Rousseau, pourquoi Saint-Lambert aurait-il voulu s'expliquer avec lui ? Pour lui faire des reproches ? A quoi bon, puisqu'il consentait à le revoir et qu'au surplus il comptait prendre ses mesures pour

lui-même à cette divulgation, en protestant d'ailleurs de sa complète innocence. (Voy. sa lettre à Voltaire du 17 juin 1760, et l'ouvrage de M. Maugras, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 111 et suiv.)

Digitized by Google

éviter de sa part toute récidive. Pour aller au-devant d'une scène pathétique? Encore plein de défiance, il s'en serait bien gardé. Poli mais froid (c'est ainsi qu'on s'accorde à nous le représenter), il ne voulait pas se fâcher, et n'était pas prêt à s'attendrir. Toutes contraires étaient les dispositions de Rousseau : il tenait absolument à dissiper le nuage léger mais persistant qui pesait sur leur amitié; il avait prié Saint-Lambert de le venir voir une dernière fois avant son départ, et comptait bien, ce jour-là, seul à seul, arriver à ses fins. C'est justement ce calcul que déjoua Saint-Lambert, et leur réconciliation, qu'il avait ses raisons de ne pas désirer trop complète, fut ajournée. Rousseau, très déçu, lui en fera bientôt le reproche : « Je suis persuadé, lui écrira-t-il, que vous goûteriez ce plaisir aujourd'hui, si vous m'eussiez donné la journée que vous m'aviez promise, et que vous fussiez venu recevoir à l'Ermitage l'effusion d'un cœur dont sûrement le vôtre eût été content. » Rien ne dit cependant que les choses eussent aussi bien tourné, si de part et d'autre on avait déclaré toute sa pensée.

Ce rapprochement, désiré par Rousseau, devait avoir, selon lui, deux résultats : d'abord de lui donner comme autrefois libre accès auprès de M[me] d'Houdetot, qu'il aimait toujours passionnément et dont il ne concevait pas qu'il pût supporter la privation; en second lieu (et ceci est plus subtil), de l'amener à purifier son amour, par l'idée toujours présente que Saint-Lambert se fiait à son honneur et lui imposait en retour cette condition. N'est-ce pas ainsi que Wolmar purifie l'amour mutuel de Julie et de Saint-Preux, en l'autorisant? Pour les « guérir », il les exhorte à ne prendre contre eux aucune « précaution injurieuse », à se traiter familièrement devant lui ou en son absence; et même, un beau jour, pour rendre plus décisif l'effet du remède, il fait exprès de s'éloigner et de les laisser seuls. Ce grand médecin des âmes tient que rien n'irrite l'amour autant que la gêne et la tristesse; il bannit l'une et l'autre. Qu'arrive-t-il? Saint-Preux est toujours amoureux, mais il est guéri. Voilà « l'énigme », en voici le mot : « Ce

Digitized by Google

n'est pas de Julie de Wolmar qu'il est amoureux, c'est de Julie d'Étange... La femme d'un autre n'est point sa maîtresse; la mère de deux enfants n'est plus son ancienne écolière. Il est vrai qu'elle lui ressemble beaucoup et qu'elle lui en rappelle souvent le souvenir. Il l'aime dans le temps passé... : ôtez-lui la mémoire, il n'aura plus d'amour. » Vous souriez? Wolmar n'en est pas ému, car, dit-il, « ceci n'est pas une vaine subtilité, c'est une observation très solide ». Rousseau en fait son profit. Déterminé maintenant « à se vaincre et à ne rien épargner pour changer sa folle passion en une amitié pure et durable », Mme d'Houdetot va lui apparaître sous un jour nouveau; il n'a besoin que d'y être aidé. Loin d'elle, il reste hanté par l'ancienne image; point de remède alors et point de guérison.

Il lui manquait encore, il est vrai, le consentement de Saint-Lambert; il prit sur lui de le supposer acquis. Puis il retourna bravement vers celle dont le « concours » lui était indispensable pour mener à bien son vertueux dessein. Contre son attente, il la trouva « distraite, embarrassée »; elle lui réclama ses lettres; quant à celles de Rousseau, elle lui affirma qu'elle les avait brûlées, ce dont il douta toujours : « Non, dit-il, l'on ne met point au feu de pareilles lettres... Jamais celle qui peut inspirer une pareille passion n'aura le courage d'en brûler les preuves. » Tant de rigueur ne pouvait être le fait d'une si douce personne; il comprit sans peine qu'elle obéissait à Saint-Lambert. « Je vis clairement, dit-il, qu'il s'était passé quelque chose qu'elle ne voulait pas me dire, *et que je n'ai jamais su.* » Ce dernier mot, on le verra, est une imposture; mais ce que Mme d'Houdetot lui fit savoir n'était pas facile à pallier, et l'auteur des *Confessions* a pris, en désespoir de cause, le parti de n'en rien dire. Cette omission voulue l'a entraîné dans une série d'inexactitudes et de réticences où il ne reste plus la moindre place pour la simple vérité.

Dans sa douleur, sa volonté l'abandonna, et l'amour ulcéré reprit sur lui tout son empire. Son abattement était visible;

Digitized by Google

Mme d'Épinay dit qu'il lui « faisait pitié ». Sur ces entrefaites, Diderot qui revenait de Langres, son pays, l'alla voir à l'Ermitage. Rousseau ne dit rien de cette visite, ou plutôt il en recule la date d'au moins quatre mois, ce qui lui permet d'en altérer complètement le caractère essentiel : à l'en croire, c'est seulement après son départ de l'Ermitage qu'il aurait pris Diderot pour confident de « l'amour aussi malheureux qu'insensé qui avait été l'instrument de sa perte » ; encore ne lui aurait-il pas avoué que Mme d'Houdetot en fût instruite ; cela n'appelait pas de réponse, et il ne nous dit pas, en effet, que Diderot lui en ait fait aucune. Fort différent est le récit de Diderot. D'après lui, la conversation a lieu presque au lendemain du départ de Saint-Lambert, en plein été. Rousseau, accablé de tristesse et pressé par Diderot d'en découvrir la cause, raconte ses récentes folies, la délation de Mme d'Épinay, la situation fausse et humiliante où il se trouve. Diderot, à son ordinaire, ouvre un avis : « Je lui conseillai, dit-il, d'écrire tout à M. de Saint-Lambert et de s'éloigner de Mme d'Houdetot ; le conseil lui plut ; il me promit qu'il le suivrait. Je le revis dans la suite ; il me dit l'avoir fait et me remercia d'un conseil qui ne pouvait lui venir que d'un ami aussi sensible que moi et qui *le réconciliait avec lui-même*[1]. » Diderot se le tint pour dit et crut la lettre de Rousseau conçue dans les termes dont ils avaient ensemble arrêté le programme : c'était une grave erreur et, de la part de Rousseau, une insigne mauvaise foi que les événements se chargeront bientôt de confondre. Aussi ne cherchez dans les *Confessions* aucune allusion ni à l'avis de Diderot ni à la promesse de Rousseau. Diderot l'engage à s'éloigner de Mme d'Houdetot, voilà du bon sens ; Rousseau pouvait-il lui répondre que tout son désir était de la revoir, et l'initier aux mystères de sa théorie sur les remèdes de l'amour ? Cela n'était pas à la portée des profanes. Il n'avait garde non plus de lui confier les véritables griefs de Saint-

1. Je cite les *Tablettes* de Diderot ; les derniers mots se retrouvent textuellement dans les Mémoires de Marmontel.

Lambert et sa propre honte. Diderot se croyait instruit de tout; en réalité, par ses réticences comme par ses faux aveux, Rousseau s'était joué de lui.

De même Rousseau feint auprès de nous l'ignorance sur les motifs de sa disgrâce qu'il connaissait parfaitement. En premier lieu, Saint-Lambert réprouvait avec énergie l'accusation dont Rousseau avait chargé Mme d'Épinay, et lui en voulait d'autant plus qu'il avait su l'insinuer dans l'esprit de Mme d'Houdetot. La jalousie de Mme d'Houdetot, suscitée de la sorte, avait mis Saint-Lambert dans un grand embarras : il n'en avait triomphé qu'en la ménageant. Pendant son séjour à Paris, il s'était tenu sur la réserve avec Mme d'Épinay et n'avait pris congé d'elle que par une simple lettre. Comme elle avait remarqué ce refroidissement, il fit de son mieux ensuite pour en effacer l'impression : « Si je ne vous ai guère vue pendant mon voyage, lui écrivit-il, prenez-vous-en à Mme d'Houdetot. Si vous la voyez, dites-lui que je lui suis toujours très attaché. Je le lui dis bien aussi; mais elle aime mieux que d'autres le lui disent. » Cela n'est-il pas d'un tact exquis? Aussi Mme d'Houdetot reparut à la Chevrette, et supplia Rousseau de suspendre son jugement, de « douter » et de se taire. Elle ne savait pas que, sur ce point, ses recommandations arrivaient trop tard. Elle se retranchait derrière l'opinion de Saint-Lambert : « Je ne vous conseille pas de parler à notre ami des sujets de plainte que vous avez contre Mme d'Épinay qui me regardent. » Rousseau savait dès le premier moment qu'il y serait mal venu. En effet, dans sa lettre du 4 septembre, après avoir rappelé à Saint-Lambert que Mme d'Houdetot avait elle-même recherché cette amitié que maintenant elle lui retirait, il avait l'intention d'ajouter ces mots : « Ces entretiens, trop innocents pour être circonspects, devinrent si fréquents et parurent si peu l'ennuyer, qu'ils excitèrent quelques discours dont j'ignore la source vile et ténébreuse et dont il ne me manque pour en rire qu'un peu de meilleure humeur[1]. » Puis il se ravisa et biffa de

1. Inédit. (Bibl. de Neuchâtel.)

Digitized by Google

son brouillon cette timide allusion à Mme d'Épinay : c'en était encore plus, apparemment, que Saint-Lambert n'en pouvait entendre. Nous voyons en effet, un peu plus tard, Rousseau recevoir de lui cette verte réprimande : « Tout ce que vous avez dit contre Mme d'Épinay depuis votre colère n'est point sorti du petit cercle de vos amis... Il faudrait être le dernier des misérables pour lui rendre une des choses qui vous sont échappées dans la colère ; elle doit ignorer vos fautes. » Saint-Lambert ne s'explique pas plus clairement ; s'il ne désigne pas l'auteur de la fameuse délation, ne serait-ce pas pour épargner à Rousseau une révélation pénible ? Mme d'Épinay laisse entendre que la coupable n'était autre que Thérèse, et toutes les vraisemblances viennent à l'appui de cette conjecture.

Saint-Lambert avait encore un autre grief, et Rousseau le connaissait si bien, qu'il fit porter sur ce point tout l'effort de sa justification : « Dites-moi donc d'où vient ce refroidissement ? Auriez-vous pu craindre que je ne cherchasse à vous nuire auprès d'elle, et qu'une vertu mal entendue ne me rendît perfide et trompeur ? *L'article d'une de vos lettres, qui me regarde,* m'a fait entrevoir ce soupçon. » Cette lettre, c'est Mme d'Houdetot qui la lui avait montrée : il tenait d'elle, quoi qu'il en ait osé dire, tous les éclaircissements désirables ; mais il lui était difficile de les tourner à son honneur ; aussi, dans les *Confessions,* les passe-t-il sous silence. Qu'est-ce que cette « vertu mal entendue » dont Saint-Lambert avait pris ombrage ? On se rappelle que dès les premiers temps de leur intimité, Mme d'Houdetot n'avait rien caché à Rousseau du sentiment qu'elle nourrissait pour Saint-Lambert ; elle s'était même plu à croire qu'elle le rendrait sage en lui faisant bien entendre qu'elle avait disposé de son cœur et qu'elle n'était plus libre. Tout au contraire, Rousseau s'était livré au charme de ces effusions brûlantes dont il était non l'objet, mais le confident, et au spectacle d'un amour qui, sans répondre au sien, lui en renvoyait cependant l'écho ; d'un amour non pas

Digitized by Google

« réciproque », dit-il, mais en quelque sorte « partagé ». Il contemplait, il cultivait en Mme d'Houdetot la perfection de ce sentiment, et lui prêchait ses idées sur l'amour sans se demander quelle influence elles pourraient exercer sur le sort de Saint-Lambert. Cette doctrine, nous la trouvons dans la *Nouvelle Héloïse :* le véritable amour ne peut se rencontrer que dans un commerce tout spirituel ou dans les liens sacrés du mariage. « Il n'y a point de passion, dit Julie après sa conversion, qui nous fasse une si forte illusion que l'amour... C'est son ardeur même qui le consume ; il s'use avec la jeunesse, il s'efface avec la beauté, il s'éteint dans les glaces de l'âge ; et, depuis que le monde existe, on n'a jamais vu deux amants en cheveux blancs soupirer l'un pour l'autre... Savez-vous, demande-t-elle à Saint-Preux, ce que signifiait pour nous un terme si respectable et si profané, tandis que nous étions engagés dans un commerce criminel ? C'était cet amour forcené dont nous étions embrasés l'un et l'autre qui déguisait ses transports sous ce saint enthousiasme pour nous les rendre encore plus chers et nous abuser plus longtemps... Il est temps que l'illusion cesse, il est temps de revenir d'un long égarement. » Quand Mme d'Houdetot écoutait cette belle morale, elle se sentait envahie par une crainte, une honte nouvelles, et se demandait si vraiment son amour pour Saint-Lambert ne lui préparait pas d'amers désenchantements. Rousseau prétend qu'il n'avait jamais aspiré à supplanter Saint-Lambert ; soit, mais il faisait de son mieux pour le ramener, comme lui-même, au rang d'amant platonique ; c'était de sa part un zèle au moins indiscret. Il est vrai qu'il n'observait pas toujours ce rôle austère et qu'à d'autres moments ses élans romanesques atténuaient un peu l'effet de ses exhortations : Mme d'Houdetot ne se faisait pas faute de le réfuter par lui-même, et lui tenait un langage dont il ne pouvait pas méconnaître l'inspirateur : « Ne méprisons pas, mon ami, un sentiment qui élève autant l'âme que le fait l'amour, et qui sait donner tant d'activité aux vertus. L'amour, tel que nous en avons l'idée, ne peut subsister dans une âme médiocre, et il ne peut jamais avilir celle qu'il

Digitized by Google

occupe, ni rien lui inspirer dont elle ait à rougir[1]. » Malgré tout, Rousseau n'avait point prêché en vain : Saint-Lambert avait trouvé M[me] d'Houdetot ébranlée, inquiète, et l'avait amenée à lui en avouer la cause; de là ses précautions contre un moraliste trop éloquent : « Je crus à mon dernier voyage, dira-t-il lui-même à Rousseau, voir en elle quelque changement... Je connaissais l'austérité de vos principes, on m'en avait parlé, elle m'en parlait elle-même avec un respect dont ne s'accommodait pas l'amour. Il ne m'en a pas fallu davantage pour être alarmé d'une intimité que j'avais si fort désirée. »

Rousseau, nous venons de le voir, savait déjà cela : il prit le parti d'écrire à Saint-Lambert, mais sur ce seul article et nullement sur les fautes dont il avait entretenu Diderot. Il se défendit, comme toujours, avec une hauteur superbe : « Ne croyez pas m'avoir séduit par vos raisons... Je blâme vos liens : vous ne sauriez les approuver vous-même; et, tant que vous me serez chers l'un et l'autre, je ne vous laisserai jamais la sécurité de l'innocence dans votre état. » Il réclamait donc pour lui « des égards » et pour M[me] d'Houdetot « du respect ». Puis, avec la prétention de pouvoir « réduire en poudre » les vaines raisons qu'on lui oppose, il se radoucit et se résigne, dans la pratique, à toutes les concessions : « Un amour tel que le vôtre mérite aussi des égards, et le bien qu'il produit le rend moins coupable... Je me sens du respect pour une union si tendre, et ne la puis mener à la vertu par le chemin du désespoir. » Bien loin, prétend-il, d'avoir jamais voulu rompre un lien si beau, son vœu n'était que de le rendre « plus durable », de le mettre « à l'épreuve des ans » et à l'abri de tout reproche. Tel est aussi, au gré de Julie, le terme et le degré suprême du véritable

1. Elle avait lu, dans la deuxième partie de la *Nouvelle Héloïse*, de rigoureux préceptes sur l'article de la fidélité conjugale : « Une femme vertueuse ne doit pas seulement mériter l'estime de son mari, mais l'obtenir; s'il la blâme, elle est blâmable ; et, fût-elle innocente, elle a tort sitôt qu'elle est soupçonnée. » Elle y répondait, avec une grande candeur, par ces mots qui sont un trait curieux des mœurs du temps : « Mon mari me connaît et m'estime; il peut penser que mon cœur est tendre et excuser en moi une faiblesse dont il se doute peut-être et qui ne le rend pas malheureux. »


Digitized by Google

amour. Enfin, il donne des gages : à l'avenir il « laissera le voile » sur ses vertueuses maximes, ou du moins n'en dira plus rien en particulier à Mme d'Houdetot. Il rassure ainsi Saint-Lambert sans faire amende honorable ; il désarme, il n'abdique pas ; son amour-propre et la morale restent saufs. C'était, n'est-il pas vrai ? sortir habilement d'un pas difficile.

Il passa plus d'un mois sans connaître le succès de sa démarche : incertitude d'autant plus cruelle qu'il sentait alors le vide se faire autour de lui. Grimm, sa bête noire, allait revenir de l'armée ; la présence de Grimm auprès de Mme d'Épinay, c'était à ses yeux la menace d'un conflit décisif ; il en était si convaincu qu'il fit tout pour le précipiter. Au milieu de ces agitations et pour forcer Saint-Lambert à se prononcer, il allait, nous dit-il, lui faire une vraie confession, celle-là même que Diderot croyait faite depuis longtemps : c'était un moyen héroïque, mais désespéré. A point nommé, il apprit la maladie de Saint-Lambert, frappé de paralysie : le moment n'était pas favorable pour troubler son repos, et la confession fut encore différée. Puis arriva la réponse de Saint-Lambert si impatiemment attendue, et, comme elle donnait à Rousseau pleine satisfaction, il se garda bien de compromettre ce beau résultat par une sincérité inopportune. Au lieu de reproches, Saint-Lambert envoyait des excuses : « J'ai fait trois malheureux, disait-il ; je suis le seul à qui il reste des peines, parce que je suis le seul qui puisse avoir des remords... Je veux réparer nos injustices pour vous... Pardonnez-nous et aimez-nous ; nous méritons votre cœur et vous serez content des nôtres. » Pour toute condition, celle que Rousseau lui-même avait fixée : « Je retiens la parole que vous me donnez de ne lui parler jamais contre nos liens. Croyez que ce ne sont point ces liens seuls qui m'attachent à elle, et quand il n'y aurait entre elle et moi rien de ce que vous condamnez, elle serait encore ce que j'aimerais le plus. »

A ce coup, Saint-Lambert, en fait de confiance et de générosité, ne le cédait plus même à Wolmar ; en conséquence, la conduite de Saint-Preux s'imposait à Rousseau ; mais ce qu'il

Digitized by Google

voulait et devait, allait-il le pouvoir faire? Il eut bientôt l'occasion d'éprouver sa constance. Mme d'Houdetot, qui n'habitait plus Eaubonne, y revint pour une journée seulement, avant de prendre à Paris ses quartiers d'hiver; c'est le 25 octobre qu'elle fit « ses adieux à la vallée », et elle donna rendez-vous à Rousseau pour l'après-midi. Elle n'était pas sans appréhension sur l'issue de cette rencontre, et elle implora de Rousseau, comme une grâce, ce que Saint-Lambert exigeait comme une dette d'honneur : « Dans le rang sublime où la vertu doit vous mettre, excusez deux cœurs que l'amour de la vertu n'abandonnera jamais... Tout ce que mon amitié vous demande, c'est de ne combattre jamais et de respecter toujours dans l'un et dans l'autre le tendre amour qui nous unit, et de ne le condamner que par votre silence. » Rousseau lui promit de l'aller voir « avec un cœur tout nouveau », garanti cette fois contre elle par « une égide invincible » : c'était la lettre de Saint-Lambert. Au fond il sentait bien que son cœur était moins changé que ses résolutions, et il se disait, comme Saint-Preux à la veille de son départ pour Clarens : « Comment répondre de mon cœur avec tant de raisons de m'en défier? Suis-je le maître du passé?... Comment distinguerai-je par la seule imagination ce qui est de ce qui fut? Et comment me représenterai-je amie celle que je ne vis jamais qu'amante? » Pour se donner courage, il relut plusieurs fois en chemin la lettre qui devait « lui servir d'égide contre sa faiblesse ». Leur entrevue dura quatre ou cinq heures. Ils avaient beaucoup à se dire : Rousseau, pour exhaler ses plaintes contre Mme d'Épinay, contre Grimm, contre Diderot; Mme d'Houdetot, pour lui donner de sages conseils. Ils ne pouvaient pas non plus passer sous silence le nom de Saint-Lambert et sa noble conduite. Très ému, Rousseau prononça cette parole, recueillie par Mme d'Houdetot avec des transports de reconnaissance, que « son amour pour Saint-Lambert était désormais une de ses vertus ». Et que ne laissa-t-il pas entendre sans le dire? Il avoue dans ses *Confessions* que jamais son amour n'avait été plus vif ni plus

Digitized by Google

tendre que ce jour-là, et que, si les sens ne furent pas de la partie, il lui fallut, pour les contenir, fixer sa pensée sur l'engagement sacré qu'il avait pris. Mme d'Houdetot admira ses combats et sa victoire : « Croyez, lui écrivait-elle dès le lendemain, que rien n'est échappé de ce qui était en vous à ce cœur si sensible aux vertus et aux sentiments tendres et honnêtes. » En partant, elle l'avait embrassé devant ses gens. « Ce baiser, dit Rousseau, si différent de ceux que je lui avais dérobés quelquefois sous les feuillages, me fut garant que j'avais repris l'empire sur moi-même : je suis presque assuré que si mon cœur avait eu le temps de se raffermir dans le calme, il ne me fallait pas trois mois pour être guéri radicalement. »

Cette journée d'automne, en des lieux tout pleins de souvenirs qu'il n'avait plus le droit d'évoquer qu'en secret, laissa dans son esprit l'impression « triste et délicieuse » du passé qui s'évanouit. En quelques heures il avait traversé des émotions qui, pour Saint-Preux, se succèdent pendant plusieurs mois et ne s'effacent qu'après avoir épuisé toute leur force et produit tout leur effet. Mais si courte, si réduite qu'ait été pour lui cette expérience, il en a tiré pour son roman plus d'une inspiration aisément reconnaissable. Le chaste baiser qui termine la journée d'Eaubonne, n'en trouvons-nous pas une réminiscence dans celui que Wolmar oblige Saint-Preux et Julie à échanger devant lui sous le bosquet de Clarens, « dans ce lieu... dans ce lieu même où jadis...? » Et Julie ajoute : « Ce baiser n'eut rien de celui qui m'avait rendu le bosquet redoutable : je m'en félicitai tristement, et je connus que mon cœur était plus changé que jusque-là je n'avais osé le croire. » N'est-ce pas l'aveu même que nous venons de recueillir chez Rousseau? Enfin dans l'admirable scène de Meillerie, esquissée, avons-nous dit, plus de six mois avant les adieux d'Eaubonne, il se trouve plusieurs traits auxquels peut à bon droit s'appliquer le mot de Duclos : « Ce n'est pas ainsi qu'on imagine », et qui, suivant toute apparence, n'appartenaient point à la première ébauche. A Eaubonne, Rousseau se maîtrise : c'est une épreuve

Digitized by Google

sans durée et sans lendemain. Au contraire, à Meillerie, Saint-Preux n'a plus la force de persévérer dans sa résistance et cesse de se contenir. Mais qui sait si la scène d'Eaubonne n'eût pas été suivie quelque jour d'une autre scène semblable à celle de Meillerie? Sans doute Rousseau le croyait possible, sinon probable, et les sentiments mélancoliques dont il avait été oppressé sans jamais oser ni pouvoir les exprimer, c'est Saint-Preux qui nous les fait entendre dans cette page célèbre : « Quoi ! dis-je à Julie en la regardant avec un œil humide, votre cœur ne vous dit-il rien ici, et ne sentez-vous point quelque émotion secrète à l'aspect d'un lieu si plein de vous? Alors, sans attendre sa réponse, je la conduisis vers le rocher, et lui montrai son chiffre gravé dans mille endroits, et plusieurs vers de Pétrarque et du Tasse relatifs à la situation où j'étais en les traçant. En les revoyant moi-même après si longtemps, j'éprouvai combien la présence des objets peut ranimer puissamment les sentiments violents dont on fut agité près d'eux. » L'hymne d'amour déborde alors de ses lèvres. C'est Julie qui l'arrête : « Allons-nous-en, mon ami, l'air de ce lieu n'est pas bon pour moi. » Ils reviennent sur le lac, au clair de lune, la main dans la main, et silencieux. « C'en est fait, pense Saint-Preux, ces temps, ces temps heureux ne sont plus; ils ont disparu pour jamais. Hélas! ils ne viendront plus; et nous vivons, et nous sommes ensemble, et nos cœurs sont toujours unis.... » C'est le dernier sanglot de l'amour, c'est aussi la délivrance. Jamais Saint-Preux n'a ressenti d'émotions plus vives, mais il « espère qu'elles seront la crise qui le rendra tout à fait à lui ». Cette crise libératrice n'était pas venue pour Rousseau, elle lui manquait, il en sentait le besoin. Il ne devait plus revoir Mme d'Houdetot qu'une seule fois, en public, comme une étrangère et non plus comme une amie; le soir du 25 octobre, il était encore loin de cette « guérison », qu'il se flattait de pouvoir trouver dans une honnête intimité, mais à laquelle son mauvais sort ou la force des choses ne devait pas lui permettre d'atteindre.

Digitized by Google

V.

Avec la scène de Meillerie finit la quatrième partie de la *Nouvelle Héloïse.* C'était, au gré de Rousseau, « la meilleure de tout le recueil ». Il avait un moment songé à supprimer les deux dernières : cela eût mieux valu. Il dit avec raison que, dans son roman, « l'intérêt est concentré entre trois personnes » : à partir de la cinquième partie, Saint-Preux est hors de cause, et rien n'était plus facile que de précipiter le dénouement. Rousseau changea d'avis pour faire œuvre « utile », en développant les sentiments mutuels de la pieuse Julie et du philosophe Wolmar, pour offrir à l'admiration de ses contemporains un grand exemple de tolérance. La leçon ne fut pas comprise. En revanche il y avait, dans cette fin de roman, des scènes fort au goût d'un public « sensible », et la mort de Julie en particulier fit couler bien des larmes. Nous sommes aujourd'hui plus rebelles à l'attendrissement ; l'artifice et le parti pris didactique nous rebutent ; il y a là bien des longueurs qui nous paraissent froides et inutiles. Les « Aventures de Milord Édouard » sont un pur hors-d'œuvre ; Rousseau les a déjà fort abrégées[1] ; nous voudrions qu'il les eût retranchées. Du moment où il cesse d'être soutenu par des émotions et des souvenirs personnels, et de plaider *pro domo sua,* il dévie et tombe soit dans la prédication, soit dans un pathétique violent et banal. Il n'a pas su se borner ; il a voulu trop conclure, et nous fait languir. Voltaire n'avait pas tout à fait tort, en fermant le livre, de retourner à *Zayde* pour changer d'air.

Les deux premières parties une fois terminées, au printemps de 1757, et le reste seulement à l'état de projet, Rousseau demeure près d'un an, jusqu'à l'hiver de 1759, avant de se remettre à l'œuvre. L'hiver de 1758 appartient à la *Lettre sur*

1. On sait qu'il en fit un récit séparé dont Mme de Luxembourg seule eut communication.

les spectacles et à d'autres préoccupations qui lui laissèrent, comme on le verra, fort peu de sa liberté d'esprit.

Mme d'Houdetot rentrée à Paris, il ne la voyait plus ; mais pendant les quatre premiers mois de leur séparation ils échangèrent une correspondance très active. Les lettres de Rousseau ne subsistent qu'en petit nombre, mais celles de Mme d'Houdetot sont encore au complet et nous permettent de retracer d'assez près la fin de leurs relations. Ils eurent d'abord à s'entretenir d'une question brûlante, celle du voyage à Genève. Pendant l'entrevue d'Eaubonne, Rousseau avait longuement déduit à son amie, devenue sa conseillère naturelle, la plupart des raisons qui le détournaient de partir : l'état de sa santé, sa pénurie d'argent, la pression despotique exercée sur sa volonté, enfin la gêne qu'il éprouverait à se montrer dans sa patrie en compagnie (« à la suite », disait-il) d'une fermière générale. Mais il n'avait eu garde de lui répéter le bruit recueilli par Thérèse dans les communs de la Chevrette : la prétendue grossesse de Mme d'Épinay et les mesures prises en vue d'aller faire à l'étranger des couches clandestines. Ce bruit, dénué de tout fondement, c'était pour Rousseau la clef de tout le reste : évidemment on voulait l'entraîner dans un piège et lui faire prendre, dans une situation délicate, la place qui revenait de droit à Grimm. Voilà cependant ce qu'il ne dit pas à Mme d'Houdetot, sous prétexte qu'elle ne pouvait pas l'ignorer. On reconnaît là sa manière de prendre conseil. Mme d'Houdetot essaya de combattre son parti pris, mais bien en vain, puisqu'elle ignorait ce qu'elle avait le plus besoin de savoir ; elle lui fit entendre notamment qu'elle pourrait elle-même être compromise par un refus auquel on ne la croirait pas étrangère. C'est ce qu'elle lui redit encore dans ses premières lettres. Elle le prie au surplus de s'en rapporter à Grimm et de tenir Saint-Lambert au courant.

Saint-Lambert, sur les explications de Rousseau, jugea qu'il avait « de très bonnes raisons » ; encore, pour lui parler franc, lui fit-il honte de son orgueil et de son ingratitude :

« Je trouve votre conduite fort honnête et irréprochable : ce sont vos principes dont je ne conviens pas. » Il était déjà trop tard : ces principes, Rousseau venait d'en faire profession ouverte dans son éloquente et détestable lettre à Grimm[1], qui allait bientôt servir contre lui de pièce à conviction. Or, cette lettre (Rousseau l'avait promis à Mme d'Houdetot) devait être « paisible » et conçue de manière à dissiper tout malentendu. Aussi quand elle le vit alarmé de la réponse évasive de Grimm, crut-elle devoir le rassurer : « Songez, mon cher citoyen, combien on doit hésiter à soupçonner de perfidie et de fausseté tout ce qu'on a jugé digne de son estime et de son amitié. » Quel ne fut pas son étonnement, à quelques jours de là, quand Grimm traita nettement Rousseau de scélérat, et lui signifia qu'entre eux tout commerce était à jamais rompu ! Elle reçut coup sur coup quatre lettres de l'Ermitage. Après l'avoir trompée, Rousseau l'accusait maintenant de le trahir, de passer à ses ennemis. Elle fut d'une patience et d'une douceur infatigables, l'assurant « qu'elle au moins et son amant ne lui manqueraient jamais », l'engageant à renouer le faisceau des amitiés fidèles, à « ramener Diderot à quelque prix que ce fût », à n'écrire aucune lettre avant d'avoir repris possession de lui-même. Sur sa duplicité, pas un mot de reproche ni d'aigreur : « Si l'amitié, lui disait-elle, cherche à prévenir les fautes ou les malheurs de ses amis, elle ne sait plus que les consoler quand ils sont arrivés. »

Après la lettre de Grimm et le départ de Mme d'Épinay, Rousseau parla bien haut de quitter l'Ermitage : il avait pour cela ses raisons, de lui connues. Il prétend que Diderot et Mme d'Houdetot s'y opposèrent, ce qui est vrai. Mais il prétend aussi les rendre responsables de l'humiliation qu'il s'attira en se faisant chasser, ce qui est d'une injustice criante. Toujours le même sophisme : il ménage entre ses conseillers et lui une équivoque qu'il exploite ensuite au profit de son malheureux

1. Elle est datée du 19 octobre dans la correspondance de Rousseau ; mais elle est certainement du 26 ou du 27.

Digitized by Google

honneur. Consulté par lui sur la question du voyage à Genève, Grimm s'était récusé et l'avait renvoyé à Mme d'Épinay. Partie le 1er novembre, Mme d'Épinay ne reçut que le 9, à Genève, cette nouvelle lettre de Rousseau, et n'y répondit que le 12. C'est dans cet intervalle que Mme d'Houdetot le pria de ne rien brusquer : « Il peut se faire, lui dit-elle, que dans tout ceci vous ayez plus de torts avec Mme d'Épinay qu'elle n'en a avec vous... Si vous lui avez écrit quelque chose qui ait pu la choquer, écrivez-lui un mot qui répare ; vous le devez et tout sera fini si elle y répond comme elle le doit. Si elle ne le faisait pas, ce serait alors que, cette circonstance constatant sa colère, vous pourriez sortir de chez elle sans vous reprocher rien. » Elle était loin de se douter que cette lettre à Mme d'Épinay, cette lettre « honnête », au dire de Rousseau, n'était que la répétition abrégée, mais non pas moins blessante, de l'odieuse argumentation développée dans la lettre à Grimm : il affirmait la persistance de ses anciens « soupçons », renouvelait ses récentes accusations de complot et d'intrigue, il se plaignait d'être traité, non plus en « ami », mais en « esclave », tout cela sur un ton froid et résolu qui ne laissait place à aucune rétractation. Mme d'Houdetot, qui le croyait toujours prêt à donner toutes les satisfactions légitimes, et qu'il n'avait rien fait pour détromper, finit par se charger d'une négociation dont le succès lui semblait certain : « Je prends tout sur moi, dit-elle à Rousseau, et j'écrirai à Mme d'Épinay. » Elle écrivit en effet, et se porta garante des bonnes dispositions de l'« ermite » ; elle eut la confusion d'apprendre en retour qu'elle ne savait pas le premier mot des difficultés et des complications qu'elle s'était mêlée de résoudre. Mme d'Épinay lui mit sous les yeux d'abord l'étrange justification de Rousseau et la réponse sévère qu'elle y avait faite, puis la réplique de Rousseau qui se prévalait de l'opinion de ses amis pour rester à l'Ermitage jusqu'aux beaux jours, enfin la dernière lettre par laquelle elle l'invitait à ne consulter sur ses devoirs que lui-même. Mme d'Houdetot se rendit et, mieux instruite, laissa Rousseau consommer une

Digitized by Google

rupture inévitable ; elle dégagea seulement sa responsabilité, elle lui fit honte de sa violence, mais sans articuler en son propre nom aucun grief : « La lettre que vous avez écrite est absolument déplacée... J'ai tout adouci autant que j'ai pu ; mes intentions étaient bonnes. Je ne dispute plus avec vous sur le parti auquel vous vous déterminez... Je vous crois honnête homme puisque vous êtes de mes amis... Je ne puis que vous plaindre et ne vous en aimerai pas moins. » Il quitta l'Ermitage le 15 décembre pour une maison délabrée, mise obligeamment à sa disposition dans le village de Montmorency. « Il fallait sortir sur-le-champ, dit-il,... quoi que pût dire et faire Mme d'Houdetot ; car je voulais bien lui complaire en tout, mais non pas jusqu'à l'infamie. » Accusation outrageante et mensongère : c'est lui qui avait reculé devant de terribles embarras et qui, jusqu'à la mise en demeure de Mme d'Épinay, s'était ménagé tous les moyens de gagner du temps ; si ses amis ne l'avaient pas pressé de prendre le seul parti qui convînt à sa dignité, c'est qu'ils étaient, grâce à lui, hors d'état de le guider à bon escient.

Comment lui rendre ce service sans posséder sa confiance? Dès qu'il avait vu Mme d'Houdetot à Paris, au milieu d'un monde qu'il haïssait et dont il se croyait haï, il s'était figuré qu'elle aussi se laissait entraîner dans le complot de ses ennemis. Il avait donné à Grimm toute licence de montrer sa lettre, et Grimm n'y avait pas manqué. Quel autre moyen en effet de protéger Mme d'Épinay contre l'accusation d'inconstance et de cruauté? Car le monde était aux aguets, et le départ de l'Ermitage avait mis le comble au scandale. Rousseau, mal renseigné, s'exagérait encore les bruits fâcheux répandus sur son compte ; dans ces conditions, tout reproche de Mme d'Houdetot, tout ralentissement de leur correspondance, était à ses yeux un signe d'abandon. Elle avait beau lui répéter qu'elle le défendait contre « les amis qui s'étaient éloignés de lui », qu'elle ne fréquentait pas Grimm, et que c'était lui faire injure que de la croire capable de « se laisser préve-

Digitized by Google

nir par aucun mauvais propos contre l'amitié » ; c'était peine perdue. « Et vous aussi ! répondait Rousseau, vous aussi, Sophie, vous me croyez un méchant ! » A plusieurs reprises elle faillit se décourager ; toujours la pitié reprenait le dessus ; elle lui demandait pardon de s'être rebutée, et revenait à la tâche. Mais pouvait-elle flatter sa folie ? Avec mille précautions, elle blâmait sa « faiblesse », et l'assurait qu'il valait mieux que ses actes. C'est lui qui n'y put tenir : « Je ne suis, lui dit-il, ni changeant ni subjugué comme vous. » Il l'aimait encore avec trop de fougue et d'agitation pour accepter d'elle les témoignages d'une amitié sage et clairvoyante ; elle le désolait en essayant de le raisonner. Ce silence absolu, auquel cette amie dévouée n'avait pu se résigner, Rousseau finit par le lui imposer : « Ou changez de style, ou justifiez le vôtre, ou cessez de m'écrire ; j'aime mieux renoncer à vos lettres que d'en recevoir d'injurieuses[1]. » Il fallut céder, et se taire.

Saint-Lambert, en pleine convalescence, revint à Paris presque au même moment ; il y rencontra Diderot, et de là naquit un incident qui eut pour conséquence d'amener entre Diderot et Rousseau la rupture notifiée peu après au public par un passage de la *Lettre sur les spectacles*, et dont on parla beaucoup dans le monde. Comme cet incident est complètement défiguré dans le récit des *Confessions*, il y a lieu d'entrer dans quelques détails, pour en donner une idée plus exacte qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Voici, d'après Rousseau, comment les choses se passèrent.

« Je retouchais et mettais au net cette lettre (sur les spectacles), et je me disposais à la faire imprimer, quand, après un long silence, j'en reçus une de Mme d'Houdetot, qui me plongea dans une affliction nouvelle, la plus sensible que j'eusse encore éprouvée. Elle m'apprenait dans cette lettre que ma pas-

1. Samedi, 25 février 1758, en réponse à une lettre de la veille. — La correspondance de Rousseau donne la date du samedi 25 mars, matériellement fautive, puisque le 25 mars tomba le dimanche. — M. Ritter n'a pas fait cette remarque, essentielle pour suivre la marche de l'incident qui va se produire entre Rousseau, Diderot et Saint-Lambert.



sion pour elle était connue de tout Paris ; que j'en avais parlé à des gens qui l'avaient rendue publique; que ces bruits, parvenus à son amant, avaient failli lui coûter la vie ; qu'enfin il lui rendait justice et que leur paix était faite ; mais qu'elle lui devait, ainsi qu'à elle-même, de rompre avec moi tout commerce..... Et toi aussi, Diderot ! m'écriai-je, indigne ami !... Je ne pus cependant me résoudre à le juger encore. Ma faiblesse était connue d'autres gens qui pouvaient l'avoir fait parler. Je voulus douter.., mais bientôt je ne le pus plus. Saint-Lambert vint me voir... Par rapport à Mme d'Houdetot, il détailla à Thérèse plusieurs circonstances qui n'étaient connues ni d'elle ni même de Mme d'Houdetot, que je savais seul, que je n'avais dites qu'au seul Diderot sous le sceau de l'amitié ; et c'était précisément Saint-Lambert qu'il avait choisi pour lui en faire confidence. Ce dernier trait me décida, et, résolu de rompre avec Diderot pour jamais, je ne délibérai plus que sur la manière. »

Il était las de ces « ruptures secrètes » qui « tournaient toujours à son préjudice ». Comme il allait donner au public sa *Lettre sur les spectacles,* il inséra dans la préface la phrase que voici : « J'avais un Aristarque sévère et judicieux, je ne l'ai plus, je n'en veux plus ; mais je le regretterai sans cesse, et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits. » Et pour rendre l'allusion plus sanglante, il ajoutait en note une citation de l'*Ecclésiaste* où il est dit que l'amitié peut résister à toutes les épreuves, « hors l'injure, la médisance, l'orgueil, la révélation du secret confié, l'offense mêlée de perfidie ».

Reprenons les faits à notre tour. Ce qui donne l'alerte à Rousseau, nous dit-il, c'est une lettre de Mme d'Houdetot, celle du 6 mai 1758, que nous possédons. Il suspend d'abord son jugement, et ne se rend qu'aux preuves fournies involontairement contre Diderot par Saint-Lambert lui-même, à sa seconde visite, et par la bizarre entremise de Thérèse. Il prend alors ses mesures pour tirer vengeance d'une si cruelle mauvaise foi ; il la flétrit, comme nous venons de le voir, dans la *Lettre*

Digitized by Google

sur les spectacles, justement prête à partir pour Amsterdam, où elle doit être imprimée chez Marc-Michel Rey, et dont il envoie le manuscrit complet à la date du 14 mai. Tout cela en une semaine ! Cependant, dans la lettre du 6 mai, Mme d'Houdetot ne laisse pas encore supposer que Saint-Lambert soit à la veille de faire auprès de Rousseau une démarche aussi amicale qu'une visite à l'Ermitage ; elle lui parle d'envoyer savoir de ses nouvelles, rien de plus, et le presse même de n'avoir sur ce qu'elle vient de lui apprendre « ni confidence, ni explication ». Rousseau dit qu'il reçut, « peu après » cette lettre, la visite de Saint-Lambert ; si elle avait eu lieu dans la huitaine, non pas une seule fois mais à deux reprises, aurait-il manqué de donner à ce procédé sa véritable portée, celle d'une réparation empressée ? Mais voici qui le contredit plus positivement encore. Dès le 15 avril, prêt à expédier son manuscrit, il prie Rey de lui désigner un correspondant à Paris, emploi de confiance dont il exclut « surtout nommément MM. Diderot et Deleyre » : c'est donc qu'il a dès lors contre Diderot des griefs déclarés. Ouvrons enfin la fameuse préface ; elle porte la date du 20 mars, ce qui n'aurait pas de sens si la grande faute imputée à Diderot, la « révélation du secret confié », n'eût été déjà commise et découverte : il faut, dans un manifeste de ce genre, que tout mot porte, que toute indication ait pour les intéressés un sens précis. Tenons donc pour certain qu'avant le 20 mars Rousseau avait appris les propos échangés sur son compte entre Diderot et Saint-Lambert. Par qui ? Par Diderot lui-même. Qui le dit ? C'est, il est vrai, Diderot ; mais nous en trouverons la confirmation dans une lettre de Rousseau, dont le sens, très enveloppé, va tout à l'heure nous apparaître clairement.

Quand Mme d'Houdetot lui donna l'explication de son long silence, elle ne lui dit rien qui fût de nature à incriminer le seul Diderot à l'exclusion de tout autre : « Je vous aurais gardé toute ma vie le secret de votre malheureuse passion pour moi... Vous en avez parlé à *des gens* qui l'ont rendue publi-

Digitized by Google

que. » Elle lui reprochait « son indiscrétion et celle de *ses amis* ». Voilà qui peut s'appliquer à bien des gens. Rousseau savait tout le premier (il y fait allusion) que ses relations avec Mme d'Houdetot avaient beaucoup fait jaser. Ne voyons-nous pas, dans les *Confessions*, le baron d'Holbach, en visite à la Chevrette, assister aux galanteries de l' « ermite », et s'en amuser follement? C'était le secret de la comédie. Saint-Lambert, de retour à Paris, s'aperçut qu'il était le seul à l'ignorer, et comme Mme d'Houdetot avait tout fait pour l'entretenir dans son erreur, elle encourut de sa part cette violente colère qui « faillit lui coûter la vie ». Et cette belle lettre du mois de septembre, où Rousseau protestait de ses austères principes et censurait de si haut des amours illégitimes, ce n'était donc qu'un mensonge insolent! Voilà de quelles armes on s'était servi pour émouvoir la générosité d'un cœur honnête ! Quelle ne dut pas être, à cette pensée, l'indignation de Saint-Lambert ! En cet état d'esprit, il rencontre Diderot et laisse échapper contre Rousseau de dures paroles. Diderot s'étonne; il sait que, si une faute a été commise, la réparation du moins n'a pas manqué, puisqu'il a dicté lui-même, en quelque sorte, la lettre d'aveu. « N'avez-vous pas reçu de lui une lettre? demande-t-il à Saint-Lambert. — Oui, une lettre à laquelle on ne répond que par des coups de bâton. » Il fallut s'expliquer. Diderot raconta son récent entretien avec Rousseau et comprit qu'il avait été pris pour dupe. « C'est, dit-il, par la fausseté de Rousseau que je tombai dans cette indiscrétion. » Quoi de moins contestable? N'eut-il pas même quelque mérite à ne pas se tourner, séance tenante, contre l'imposteur, et à plaider même sa cause? Il se flatte d'avoir « amené Saint-Lambert sans peine à voir Rousseau en pitié » : or, d'après le témoignage même de Saint-Lambert, il semble bien ne pas se surfaire.

Sans nul embarras du rôle qu'il venait de jouer à son grand regret, mais avec une parfaite innocence, il courut à l'Ermitage. Naturellement ne cherchons aucune trace dans les *Confessions* de cette entrevue qui devait être la dernière entre Rous-

Digitized by Google

seau et lui. Ce que nous en savons, c'est de Diderot que nous le tenons, ou de Marmontel et de Mme d'Épinay qui le lui avaient entendu raconter. Dès les premiers mots, nous reconnaissons les façons ordinaires de Diderot. « Je viens, dit-il en guise d'exorde, savoir si vous êtes fou ou méchant. » On juge à quel ton monta le dialogue. Marmontel nous apprend que Rousseau fut d'une grande éloquence : dans la forme, ses apologies sont toujours magnifiques. « On entendait ses cris jusqu'au bout du jardin », dit de son côté Mme d'Épinay. Mais Diderot, qui tenait lui aussi, à se justifier, ne laissa pas dévier la conversation. Il en rend compte avec la netteté d'un procès-verbal : « Je lui reprochai d'avoir écrit à M. de Saint-Lambert autrement qu'il m'avait dit. Il répondit à cela qu'il connaissait les caractères et que ce qui était bon avec l'un était mauvais avec l'autre... Je l'accusai de la noirceur d'avoir voulu brouiller M. de Saint-Lambert et Mme d'Houdetot. Il nia le fait, et, pour se disculper, il tira une lettre de Mme d'Houdetot qui prouvait clairement ce dont je l'accusais. » Cette lettre, Diderot ne l'a pas inventée, et nous la connaissons. En essayant de payer d'audace, Rousseau venait de se découvrir ; « il ne répondit rien ». Et comment pouvait-il répondre, sinon par des théories nuageuses, que ses actes démentaient de reste, et que la logique fort peu sentimentale de Diderot aurait impitoyablement mises en pièces? Mieux valait finir par des larmes et des embrassades : c'est ce qui eut lieu. Mais une fois affranchi de la contradiction, il voulut prendre sa revanche, et se mit en devoir d'écrire à son « cher Diderot[1] ». Sa lettre, au premier aspect, est fort vague, et l'on ne sait au juste à quoi elle peut avoir trait. Il en donne cette raison lumineuse : « Prévenu contre moi comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrais dire pour me justifier, et mes plus ingénieuses explications ne feraient que fournir à votre esprit subtil de nouvelles interpré-

1. Cette lettre, sur la copie de Lalliaud (bibl. de Neuchâtel) porte la date du 2 mars, que les éditions reproduisent et que rien ne permet de rejeter à coup sûr. Je serais cependant porté à lire : 20 mars. La date de la préface de la *Lettre sur les spectacles* aurait ainsi tout son sens.


Digitized by Google

tations à ma charge. » Ce sont, dit-il, des « horreurs » qui lui sont imputées. Quelle plus grande horreur en effet que de mentir effrontément à un ami et de suborner la maîtresse d'un autre? Ce qui achève de nous édifier, c'est l'insistance avec laquelle il relève le premier mot de Diderot : « Je suis un méchant homme, n'est-ce pas?... Je suis un méchant : mais pourquoi le suis-je? » Et ce qu'il s'attache à prouver, c'est qu'il ne pourrait l'être : il fait l'éloge de ses vertus, cela le dispense de réfuter une accusation précise. Le grand argument autour duquel il tourne, sans oser l'aborder de front, c'est que pour le juger il faudrait avoir son âme, et qu'il récuse la morale commune. « Voilà, concluait-il, des considérations que je vous prie de bien peser : pensez-y longtemps avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons rien de plus à nous dire. » Tout porte à croire que Diderot ne répondit point, et comme il n'a jamais parlé de cette lettre, il est possible qu'il ne l'ait pas reçue; nous connaissons chez Rousseau cette habitude d'épanchements solitaires; et d'ailleurs que pouvait toute son éloquence contre des faits avérés?

Ainsi rien ne reste debout du récit des *Confessions*. Si les preuves directes ne suffisaient pas, l'opinion de Saint-Lambert lèverait tous les doutes. Après avoir d'abord pardonné à Rousseau pour ne point s'associer à l'acharnement dont il le voyait l'objet, il ne put résister à l'indignation que lui causa l'outrage gratuitement infligé à Diderot. Il renvoya l'exemplaire de la *Lettre sur les spectacles* : « Le livre m'est tombé des mains, dit-il à l'auteur. Après les conversations de cet été, vous m'avez paru convaincu que Diderot était innocent des prétendues indiscrétions que vous lui imputiez... Je ne puis vous dissimuler combien cette atrocité me révolte... Nous différons trop de principes pour nous convenir jamais. Oubliez mon existence... Je vous promets, moi, monsieur, d'oublier votre personne et de ne me souvenir que de vos talents. »

La conduite de Saint-Lambert servit de règle à Mme d'Houdetot. En fait, elle s'imposait déjà de ne plus revoir son ancien

Digitized by Google

adorateur ; elle n'eut plus l'occasion de savoir quel genre et quel degré d'attachement il conservait pour elle. Mais Rousseau nous apprend qu'il fut lent à se déprendre, si même il y parvint jamais. Nous trouvons d'abord sa « lettre à Sophie » du 13 juillet 1758 : ce n'est qu'une élégie secrète, peut-être suivie d'autres pièces analogues que nous avons perdues. Il y annonce « une correspondance qui n'a point d'exemple » ; il sait que ses lettres ne seront pas lues, « mais du moins aura-t-il eu le plaisir de les écrire ». Mme d'Houdetot se tient à l'écart d'une amitié compromettante ; c'est donc de loin qu'il lui parle, et avec quelle passion ! Elle se tait, mais combien il préfère ce silence à « des lettres froides qui voudraient être obligeantes » ! Elle est sans pitié, parce qu'elle n'a pas souffert ; « mais, dit-il, si jamais votre cœur affligé se sent besoin de ressources qu'il ne trouvera pas en lui-même,... revenez à moi si je vis encore, et vous saurez quel ami vous avez méprisé ! » Ce chagrin qu'il lui prédit, n'est-ce pas l'infidélité de Saint-Lambert ? C'est celui dont il l'avait déjà menacée et dont il rêvait de la consoler. Il en eut le démenti : l'amour de Saint-Lambert ne connut point d'éclipse, et Mme d'Houdetot n'eut jamais besoin de recourir au consolateur qui se tenait prêt à tout événement.

Au moment où il pouvait le moins s'y attendre, quelques jours seulement après la lettre par laquelle Saint-Lambert avait pris congé de lui, une circonstance fortuite le mit pour la dernière fois en présence de Mme d'Houdetot. C'était à un dîner chez M. d'Épinay, qui ne se piquait pas, on le voit, d'embrasser les querelles de sa femme. La vue de Mme d'Houdetot lui donna d'abord « des palpitations jusqu'à la défaillance ». Après le repas il se promena dans le parc de la Chevrette avec Saint-Lambert et avec elle ; ils parlèrent « de choses indifférentes ». Il ne comprit pas que c'était, de leur part, acte de pure courtoisie ; il se plut à croire que déjà l'indignation de Saint-Lambert était tombée, et, comme il se sentait encore très épris, il le crut possédé de la jalousie qu'il se trouvait encore capable de lui inspirer. Il revint à l'Ermitage très satisfait et avec le

Digitized by Google

ferme propos de combattre les restes de sa passion. Comme ses rapports avec Mme d'Houdetot ne consistaient plus qu'à lui faire des copies qui donnaient lieu à un échange de lettres aussi brèves que rares, il n'avait plus, semble-t-il, de grands obstacles à vaincre pour être tel qu'il souhaitait. Pourtant, à dix ans de là, quand il écrivait les *Confessions*, il ne se sentait pas encore vraiment « guéri ». Le fut-il jamais? Il lui manqua, pour s'en rendre compte, d'en pouvoir faire l'épreuve. Mme d'Houdetot n'était plus pour lui qu'une vision lointaine, et il n'avait pu discerner le moment indécis où sa passion était devenue un souvenir, encore charmant, sans doute, mais inoffensif.

L'achèvement de la *Nouvelle Héloïse* dut être pour beaucoup dans la persistance de son amour. Il y avait un lien étroit entre cet ouvrage et ses émotions passées ; tandis qu'il écrivait, le trouble douloureux de son cœur lui donnait cette vigueur d'expression où nous avons reconnu si souvent l'accent de la réalité toute vive. Il se disait en outre que Mme d'Houdetot recevrait, au fur et à mesure, la première confidence de son roman et que, pour cette lectrice privilégiée, il parlait un langage dont elle seule pouvait bien entendre le sens tout entier : ces rapports entre la fiction et les pensées intimes de l'auteur, ces analogies que nous surprenons de place en place par un effort attentif et par de timides inductions, Mme d'Houdetot les saisissait couramment, avec certitude, et chaque page lui rappelait des paroles connues avec le ton même de la voix qui les avait prononcées. Elle suivait le progrès du livre avidement, « avec sensibilité », dit-elle, et Rousseau, grâce à ce muet interprète, continuait d'entretenir avec elle un commerce dont il n'avait pas encore épuisé la douceur. Mme d'Houdetot se sentait de moitié dans la destinée d'*Héloïse;* elle en préparait le succès, elle en chantait d'avance les louanges à ses amis ; elle en fit même lire le manuscrit à la cour de Lorraine par l'entremise de Saint-Lambert. Ce fut pour Rousseau une joie très vive. Puis, à la fin de 1760, quand le roman fut devenu public et d'emblée monté aux nues, leurs relations s'arrêtèrent comme faute d'ali-

Digitized by Google

ment; Mme d'Houdetot s'était rapprochée de Mme d'Épinay, Rousseau appartenait à des amitiés nouvelles; rien ne pouvait plus les réunir.

Mme d'Houdetot vécut assez tard (jusqu'en 1813) pour voir les *Confessions* paraître, et son nom prendre place dans la légende de Jean-Jacques. L'amour qu'elle lui a inspiré l'a rendue célèbre plus encore qu'intéressante : l'histoire de leur courte et orageuse liaison nous offre un spectacle plutôt étrange et inquiétant que sympathique. C'est la *Nouvelle Héloise* qui, d'une manière durable, fixera l'attention sur la figure de Mme d'Houdetot. C'est auprès d'elle d'abord, et ensuite séparé d'elle, que Rousseau fit l'expérience de l'amour profond, irrésistible et douloureux; c'est aussi par la peinture de cet amour, bien plus que par des scènes voluptueuses ou des digressions spéculatives, si brillantes soient-elles, que la *Nouvelle Héloïse* est une œuvre puissante, originale et, par endroits, d'une suprême et éternelle beauté.

Lucien BRUNEL.

Digitized by Google

LES REVENUS DE LA COLLÉGIALE DE SAINT-DIÉ

A LA FIN DU Xe SIÈCLE

Le document que nous publions se trouve aux archives municipales de Saint-Dié. Il est écrit sur parchemin de forme rectangulaire et en fort beaux caractères. L'écriture est celle qu'on employait pour les chartes solennelles, à la fin du xe et au début du xie siècle. Les consonnes sont accompagnées de hastes fort longues; on lit presque toujours ę (*e* cédillé) au lieu de *æ*. Beaucoup plus tard, le parchemin a été collé sur carton, pour qu'il fût préservé de l'injure des années; en même temps, il a été encadré de papier doré. Sur le dos, on lit en caractères modernes: *Littera antiqua rectitudinum*. Le privilège de Numérien, qui a été écrit vers la même époque et qui a été refait de mémoire, — comme nous le prouverons dans un prochain article, — a été traité de même façon.

La pièce qui nous occupe en ce moment a déjà attiré l'attention des historiens. Le grand-prévôt de Saint-Dié, François de Riguet, consacra ses loisirs à amasser de nombreux matériaux sur l'histoire de la collégiale dont il était le chef. En 1680, il publia à Nancy ses *Mémoires historiques et chronologiques pour la vie de saint Dié*[1], accompagnés d'un texte latin de la *Vita Deodati*. A la suite de ce premier ouvrage, il commença à imprimer des *Observations sur les titres de l'insigne église de Saint-Dié;* mais 64 pages seulement furent livrées à la presse;

1. En 1701, après la mort de Riguet, le P. Hugo publia un autre de ses ouvrages: *Système de l'ordre et de chronologie des évêques de Toul*. Il y réimprima en appendice les *Mémoires pour saint Dié*.


Digitized by Google

l'entreprise dut être abandonnée[1]. A défaut d'imprimé, nous avons des *Observations* de Riguet plusieurs exemplaires manuscrits. La bibliothèque municipale de Nancy en possède deux (Ms n° 496 et n° 497)[2]; celle de Saint-Dié en a deux autres (Ms n° 9, 2 vol. in-fol., et n° 51, 4 vol. in-4°); ces derniers contiennent, outre les *Observations*, une véritable histoire de la collégiale jusqu'en 1667[3]. Dans trois de nos manuscrits (ceux de Saint-Dié et le n° 496 de Nancy), le titre des revenus a été copié et expliqué. Dans le présent travail, nous nous servirons beaucoup du commentaire de Riguet, tout en nous écartant de lui sur bien des points.

Gravier, dans son *Histoire de Saint-Dié*, cite le même document, mais sans le livrer à la publicité[4]; les courtes explications qu'il donne à ce propos ne sont pas toujours satisfaisantes.

Nous publions d'abord le texte du titre; les observations dont nous le ferons suivre en montreront toute l'importance.

Quia res hujus æcclesiæ, maxime tamen ex omnibus appendicia et fraterna stipendia dispersa atque nimis cuique licita videbantur, placuit ea quę scilicet curtes vocamus, atque quoslibet census vel rectitudines communi decreto fratrum atque totius congregationis fidelium subscribi atque velut sub anathemate confirmari, ne praeposito vel ceteris praebendę fratrum prelatis sibi usurpare vel distribuere liceret, nisi prius diffiniretur assensu communi. In cujus etiam descriptionis serie tantum ea computantur quę communitati fraternę certis temporibus referenda decernuntur, his prætermissis quę praeposito vel ceteris ex providentia forensi haberi conceduntur.

---

1. Beaupré, *Recherches sur l'imprimerie en Lorraine*, I, 477.
2. Le n° 496 est complètement manuscrit; le n° 497 contient les feuilles imprimées des *Observations*, et le reste manuscrit. Les deux numéros ne sont pas tout à fait identiques : ce sont deux éditions différentes du même ouvrage. Cf. Favier, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Nancy*, p. 191.
3. Une copie du manuscrit 9 de Saint-Dié est à la bibliothèque de Nancy, n° 405.
4. *Histoire de la ville épiscopale et de l'arrondissement de Saint-Dié*. Épinal, 1836, p. 66.


Digitized by Google

Hæ sunt rectitudines vel census de Mandritio, exceptis croadis et brennis.

Circa festum sancti Deodati legalis census terrę centum solidi. Inter falces et furcas XXXII solidi, V solidi falcium messis, conductus vini III librae et VI solidi. Inter tabernas et aratorias res XXI situli vini. De placito circum festum sancti Martini XIIII solidi, et XX sol. de extractu, et XXVIII sol. opificalis rei, et VI sol. de censu silvę. In adventu Domini VIII carratę lignorum. Post natalicium Domini XIIII sol. de placito et XX sol. extractus. In introitu quadragesimę III sol. de taberna. In pasca CCCLXXII pulli, in maio XIIII sol. de placito et XIIII sol. opificalis rei et XX sol. extractus et XXVIII sol. de summis.

Hæ sunt rectitudines vel census de Provincheriis, exceptis croadis et brennis.

Circa festum sancti Deodati census terrae XXX sol. et II sol. de placito et VIII denarii de summis. Post census terrę V sol. et dimidius inter falces et furcas. Circa festum sancti Martini II sol de placito et VIII denarii de summis et IIII sol. extractus. Post natalicium II sol. de placito et VIII denarii de summis et IV sol. extractus. In pascha XLIIII pulli.

Hæ sunt rectitudines de Robach et Teintruth. Circa festum sancti Johannis XXV sol. de censu terrę. Inter falces et furcas VI sol. et VIII denar. De falcibus messis XII denar. Conductus vini VII sol. et XXX denar. opificalis rei. Ad festum sancti Martini XVIII denar. de placito et IIII sol. de extractu. In adventu V carrata lignorum. Post natalicium Domini XVIII denar. de placito et IIII sol. de extractu. In maio XVIII denar. de placito et IIII sol. de extractu et XXX denar. opificalis rei, et VIII sol. et V denar. de summis. In pascha LIII pulli. Circa festum sancti Martini III modii de brennis.

De sorte Warcosole I situla vini et I modius speltę. De sorte Robach I situla vini et I modius speltę. De sorte Fossę I situla

Digitized by Google

vini. De sorte Incrini XII denar. De bono Wimanni V sol. in festo sanctę Lucię.

Hæ sunt rectitudines vel census Medii Montis cum appendiciis suis, exceptis decimis ecclesiarum. In maio XVII sol. census, Fresonium V sol. Ranconis curte V sol. Fontinium III sol. et III denar. Roserul II sol. Verminium II sol. et III denar. Clusenten XVIII denar. Ortonis curte VI denar. Dostonis curte X denar. Ad festum sancti Deodati de manufactis XVII sol.

De capella Boolis villę VI denar. In dedicatione ejusdem capellę VI, exceptis paucis capitibus hominum. Ad festum sancti Martini XVII uncię census, Fresonium IIII uncie et XII denar. Ranconis curte V uncię. Fontin. III uncię. Roserul II uncię. Verminium XII denar. et unus obul. Clusenten XXIII denar. Orton curte XII denar. Doston curte X denar. Hullini villę X de mansis. In natalicium Domini XXVI denar. Verminium XVIII denar. In pascha LXIIII pulli. Freson XVII, Rancon curte XX, Fontin XII, Roscrulis IV, Clusenten II, cum ovis. De mansis XXX denar. Triturat et conducit unusquisque mansus XX modios.

De Virdunesio predio in maio V sol. et VI denar. census. Falcium et noctium XVII denar. Ad festum sancti Martini V sol. et VI denar. Conductus aut redemptio conductus frumenti IIII denar. Unusquisque mansus IIII pulli et XX ova. Godon curte medio martio XXXIII denar. et I obul. et semis; in maio VIIII sol. et VI denar. Ad festum sancti Martini VII sol. et VI denar. et I obul. Dosonis villę II sol. De uno manso medii vici XII denar. et XX pulli et C ova. Triturare et conducere unusquisque mansus X modios speltę aut V tritici debet.

Pour bien montrer quelle est la signification de ce document, nous devons exposer brièvement l'histoire de Saint-Dié au cours du xe siècle.

Au début de ce siècle, Saint-Dié était encore un monastère,


Digitized by Google

dirigé par un abbé. Le couvent dépendait des comtes du Chaumontois; il était placé sous leur *mundeburdium*. Les comtes approuvaient l'élection abbatiale et surveillaient toutes les affaires de la maison. La collégiale voisine de Moyenmoutier était dans la même situation[1]. En 959, le comte Frédéric fut nommé duc de la haute Lorraine : Saint-Dié et Moyenmoutier devinrent de la sorte des établissements ducaux. Frédéric était un homme intègre qui, à l'instigation de l'archevêque de Cologne, Brunon, cherchait à réformer les monastères et à y détruire tous les abus. Il confia la réforme de Moyenmoutier à un moine de Gorze, Adelbert, qui expulsa les chanoines et y fit derechef fleurir la règle de Saint-Benoît. Il mena si bien son œuvre que Frédéric le pria de se charger encore de la direction de Saint-Dié. Adelbert n'osa refuser; mais il comprit bien vite que ses forces ne suffiraient pas à gouverner les deux maisons, et il délégua ses pouvoirs à Saint-Dié à un ancien moine de Moyenmoutier, Erchembert. Celui-ci se montra disciple indigne d'un tel maître; en peu de temps, il gaspilla tous les biens de l'abbaye et bientôt il ne put plus fournir aux moines les vivres nécessaires à leur subsistance. Le duc de Lorraine se montra fort mécontent et il ne dissimula point sa juste colère. Erchembert crut l'apaiser par des présents. Il mit main basse sur les vases sacrés, les croix, les vêtements de soie ou brochés d'or qui appartenaient à l'abbaye et, les ayant vendus, il apporta l'argent à Frédéric. Le duc fut à la fois indigné et affligé, — indigné, parce qu'on le croyait capable d'accepter de tels présents; — affligé, parce qu'un dignitaire de l'Église connaissait si mal ses devoirs. Il enleva à Erchembert sa charge et renvoya les moines. Mais, pour que le service divin ne fût pas interrompu dans l'église, il mit bientôt à la place des moines des chanoines : le monastère devint de la sorte, en 962, collégiale[2].

1. *Liber de sancti Hidulphi successoribus*, dans Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, Script., t. IV, 89.
2. Richer, Chronique, II, 10, dans Pertz, *ibid.* Script. XXV, p. 274. Richer place à tort ces faits en 942. Belhomme, *Historia Mediani in monte Vosago monasterii*, p. 185, a montré qu'il fallait lire DCCCCLXII au lieu de DCCCCXLII.

Digitized by Google

La nouvelle collégiale ne demeura pas longtemps sous la dépendance directe de Frédéric. Vers 968, comme les Champenois faisaient de continuelles incursions dans ses États, le duc construisit à la limite des deux provinces le château-fort de Bar, aujourd'hui Bar-le-Duc. Le territoire sur lequel s'éleva la forteresse ne lui appartenait pas ; il était la propriété de l'abbaye de Saint-Mihiel. Il donna, par suite, en échange, à l'abbaye lésée, des villages qui relevaient de l'église de Toul et, à cette église, il accorda de ses biens propres le village de Bergheim dans la Haute-Alsace, le monastère de Moyenmoutier et la collégiale de Saint-Dié[1]. L'évêque Gérard eut dès lors la souveraineté temporelle sur les terres des deux établissements et reçut le serment de leurs officiers. En signe de sa domination, il fit porter à Toul les crosses pastorales des deux fondateurs, Dié et Hidulphe, et les conserva comme de précieuses reliques. Il enleva aussi à Moyenmoutier sa grosse cloche, qu'avait acquise Adelbert ; douze paires de bœufs suffirent à peine pour la trainer. Mais tant que la cloche fut à Toul, nous dit le chroniqueur, elle ne voulut plus sonner ; elle ne recouvra la voix que lorsque, au décès du pontife, elle fut rendue à ses premiers propriétaires[2].

Gérard ne garda pas pour lui-même ou pour son évêché la souveraineté directe de Moyenmoutier et de Saint-Dié. Il donna les deux maisons en bénéfice à la veuve de Frédéric, mort vers 984. Elle se nommait Béatrice et était la propre sœur de Hugue qui, quelques années plus tard, montera sur le trône de France. Le bénéfice était réversible sur la tête de son fils Thierry, au nom de qui elle gouvernait la Haute-Lorraine. Tant que Béatrice et Thierry resteraient en vie, ils devaient tenir les deux couvents ; l'évêque de Toul ne gardait en sa possession directe, « *in vestitura indomicata* », que les bâtiments monastiques, dix manses relevant de chaque maison, la dîme d'une mine d'argent (probablement à Échery ou Belmont, non loin de Sainte-

1. *Chronicon S. Michaelis in pago Virdunensi*, c. 7. Pertz, *ibid.* Script., t. IV, p. 81.
2. *Liber de sancti Hidulphi successoribus*, c. 10.

Digitized by Google

Marie-aux-Mines et qui relevait à ce moment de Moyenmoutier), enfin l'autel consacré à saint Dié avec les revenus en dépendant[1].

Telle était la situation de Saint-Dié au moment où fut composé notre titre. C'était une collégiale, avec un prévôt à sa tête. Elle appartenait à l'évêque de Toul qui l'avait donnée en bénéfice à la duchesse Béatrice.

Certes, les chanoines avaient de nombreux maîtres et ces maîtres étaient autant d'ennemis contre qui il leur fallait se garder et défendre les biens de la collégiale. Le prévôt d'abord jouissait, sur ces biens, de revenus déterminés; il avait sa mense à lui. Mais ne pourrait-il pas être tenté par l'exemple d'Erchembert? Ne pourrait-il pas aliéner les biens de la communauté et surtout conserver pour lui-même les revenus affectés à l'entretien des chanoines? Ne se contentant pas de la mense prévôtale, ne pourrait-il pas prélever encore des portions à la mense capitulaire? Il importait donc de prendre des précautions contre lui; de fixer d'une manière précise la part des chanoines, pour que jamais elle ne leur fût enlevée. Tel est le but de notre acte. Les redevances — terres, cens, droits de toutes sortes (*ea quæ scilicet curtes vocamus atque quoslibet census vel rectitudines*) — qui étaient en la dépendance des chanoines et servaient à leur entretien (*appendicia et fraterna stipendia*) y sont énumérées avec minutie. Ces redevances devaient être servies chaque an à la communauté, à moins que les chanoines eux-mêmes n'en aient décidé autrement. A l'avenir, le prévôt n'y pourra rien usurper (*sibi usurpare*), ni en disposer (*distribuere*), s'il n'a pas obtenu l'autorisation de la congrégation, si la chose n'a pas été réglée par l'assentiment commun (*nisi prius diffiniretur assensu communi*).

Notre acte ne vise pas seulement le prévôt, mais encore « tous les autres qui sont à la tête de la prébende des chanoines » (*ce-*

1. Widricus, *Vita S. Gerardi*, c. 21. Pertz, *ibid.*, Script., t. III, 503. L'auteur des *Gestes des évêques de Toul* (c. 33. Pertz, *ibid.*, Script., VIII, 640) s'est trompé, quand il fait remonter cette donation au temps de Gauzelin, prédécesseur de Gérard.


Digitized by Google

teri præbendæ fratrum prelati). Je ne pense point qu'il s'agisse ici des petits officiers qui gouvernaient les terres de la collégiale. C'étaient de trop minces personnages, d'ordinaire de condition servile, pour qu'on ait eu à craindre leurs empiétements. Peut-être des chanoines dirigeaient-ils chaque groupe de domaines et les voulait-on empêcher de conserver pour eux les revenus dont ils n'étaient que les gérants. Mais peut-être aussi cette phrase désigne-t-elle les protecteurs tout-puissants de la collégiale, la duchesse Béatrice et le duc Thierry, qui en étaient les seigneurs, l'évêque de Toul qui en était le suzerain.

Dans notre énumération ne seront donc compris que les revenus qui doivent être payés à la communauté des chanoines (*quæ communitati fraternæ referenda decernuntur*). On laissera de côté à dessein ceux qui appartiennent au prévôt ou aux autres (*his prætermissis quæ præposito vel ceteris haberi conceduntur*). Par ces autres, nous entendons le duc bénéficier et l'évêque propriétaire. Voilà pourquoi nous ne trouvons pas dans notre titre mention de la mine d'argent d'Échery sur laquelle l'évêque levait un droit. Le prévôt et les autres touchaient leurs revenus « *ex providentia forensi* ». Le terme *providentia* se traduit exactement en français par *pourvoyance* et il désigne d'abord les provisions de bouche, puis les provisions en général; il a fini par s'appliquer aux biens, aux propriétés d'où l'on tirait ces provisions. Le prévôt, le duc et l'évêque recevaient les revenus d'une certaine catégorie de terres, relevant de la collégiale, des terres *forenses*. Ici il nous faut raisonner par analogie. Nous trouvons dans certains textes l'expression *presbyter forensis* s'appliquant à un prêtre étranger au diocèse où il enseigne et venu d'un autre diocèse. Or, Échery, où l'évêque de Toul a gardé la possession directe de certains droits, est situé dans la Haute-Alsace, au diocèse de Bâle. La collégiale de Saint-Dié avait de même dans cette région des droits à Hunawihr, Mittelwihr[1], etc., et

1. Voir le livre rouge déposé à la bibliothèque de Saint-Dié et qui est le cartulaire de la collégiale. Il mériterait d'être publié. C'est une tâche qui devrait tenter quelque membre de la Société philomathique de Saint-Dié.


Digitized by Google

pourtant aucun de ces droits n'est cité dans notre document. Dès lors, n'est-il pas permis de croire que la jouissance de ces biens alsaciens était laissée au prévôt et aux seigneurs de la collégiale ? Les revenus *ex providentia forensi* sont donc des revenus dépendant de la collégiale et provenant de biens sis dans un autre diocèse que celui de Toul.

Dans notre document, on n'énumérera même pas tous les droits qui reviennent au chapitre. On ne mentionnera que ceux qui lui sont livrés à époques fixes (*certis temporibus*), ceux qui peuvent être exprimés par un chiffre. Les droits arbitraires que la collégiale peut lever sont seulement indiqués sous forme de prétérition, par le mot *exceptis*, que nous traduisons en français par la locution « sans compter ». En deux villages, outre les droits très nettement déterminés, la collégiale possède les *croadæ* et les *brennæ* qui sont citées de cette façon. Les *croadæ*, ce sont les corvées ; et, par ce mot, on n'entend point encore tous les services dus par les habitants des villages, mais seulement les services au sujet des labours. En hiver ou au printemps, les hommes de ces deux localités étaient réquisitionnés pour labourer les terres cultivées directement par le chapitre ; ils devaient travailler autant de jours qu'il plaisait aux chanoines ou à leurs officiers ; ils travaillaient tous en commun sur le domaine. C'est donc ici une redevance laissée à la discrétion du chapitre, et le mot *croada* a été opposé longtemps au mot *riga*, employé lorsque le nombre de jours exigé pour les labours du domaine seigneurial a été fixé ou lorsqu'on a déterminé d'une manière permanente la quantité de terre que chaque tenancier doit labourer[1]. Le sens du mot *brennæ* est plus difficile à fixer. Le terme est sans doute synonyme de « *brenagium, brennadium*[2] » qu'on trouve dans d'autres pays. Les censitaires devaient, au moyen âge, loger et nourrir leur pro-

1. La différence entre la *croada* et la *riga* a été indiquée, avec beaucoup de précision, par Benjamin Guérard, dans ses admirables *Prolégomènes au polyptyque de l'abbé Irminon*, p 647.
2. Cf. *Glossaire* de Ducange.

Digitized by Google

priétaire lorsqu'il passait dans leur village ; et non seulement le propriétaire, mais encore sa suite, ses chevaux, ses chiens. Dans beaucoup de chartes, on lit que l'abbaye ou le seigneur a le droit de *pastus canum*, de faire nourrir sa meute par ses tenanciers. Ce droit s'est précisément appelé le *brennagium ;* ici les *brennæ*. Le mot *bren* signifie encore *son* dans nos patois méridionaux et dans le Poitou on désigne sous le nom de *brenée* la nourriture du chien [1]. Quand les chanoines passaient dans ces deux villages, ils logeaient sans doute à leurs frais ; car le droit de gîte n'est pas cité dans notre acte ; mais les habitants étaient tenus de faire la pâtée à leurs chiens, à toute époque et particulièrement lors de ces grandes chasses, dans les forêts des Vosges, auxquelles les chanoines ne dédaignaient pas de prendre part.

Un autre droit, levé dans un troisième village, est cité de même sous forme de prétérition. Il s'agit des dîmes des églises de ce village. C'est que, pas plus que pour les redevances précédentes, on ne pouvait ici indiquer de chiffre. La dîme, qui est un impôt sur la récolte, variait avec la récolte elle-même ; très abondante une année, elle pouvait être nulle l'année suivante, lorsque la grêle avait ravagé la moisson ou que le froid de l'hiver avait gelé les vignes.

Tous les autres services ou toutes les autres redevances sont exprimés par un chiffre. Au delà de ce chiffre, les chanoines ne peuvent rien exiger. Notre acte est comme un contrat, fait entre eux et leurs tenanciers. Il a été rédigé du commun accord des chanoines et de toute la congrégation des fidèles (*communi decreto fratrum atque totius congregationis fidelium*). Les fidèles — et par là nous entendons les tenanciers — s'engagent à payer les sommes exprimées dans l'acte ; les chanoines de leur côté promettent de se contenter de ces sommes. Peut-être jadis le chapitre pouvait-il lever des redevances arbitraires ; désormais — sauf pour deux sortes de contributions

1. Nous empruntons ces renseignements à Guérard, *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, Prolégomènes, p. CII.



dans deux localités, les *croadæ* et les *brennæ* — son pouvoir est limité ; les tenanciers ne sont plus taillables à merci ; les services et les redevances sont « abonnés ».

Le préambule de notre acte nous en a montré la signification et la portée; examinons maintenant le corps même de la charte.

La première localité sur laquelle le chapitre ait des droits est appelée « *Mandritius* ». C'est aujourd'hui le village de Mandray, situé dans un vallon, sur le ruisseau de Saucereau qui se jette à droite dans la Meurthe, au sud de Saint-Dié. Mandray a dépendu jusqu'à la Révolution du chapitre, qui y possédait la haute et la basse justice. Les historiens modernes de la collégiale prétendent que Mandray signifie « couvent, abbaye », par analogie avec le mot archimandrite, supérieur d'un couvent, et de cette remarque ils tirent la conclusion que saint Dié lui-même, au VIIe siècle, aurait établi dans cet endroit une maison religieuse, avec une chapelle[1]. Mais ce sont là de ces raisonnements qui reposent sur de fausses étymologies et qui devraient être bannis de l'histoire. Au Xe siècle, la collégiale tirait de Mandray une part importante de ses revenus, outre les *croadæ* et les *brennæ*. Dans notre acte, ces revenus sont énumérés *chronologiquement*, d'après la date à laquelle ils devaient être acquittés.

A la fête de saint Dié, c'est-à-dire le 19 juin, le chapitre touche une somme de cent sous pour le cens légal de la terre. Saint Dié, patron de la collégiale, est, d'après les idées de l'époque, propriétaire du village de Mandray et des terres qui en dépendent. Ces terres ont été abandonnées à des possesseurs qui les cultivent, qui en jouissent, à charge de rendre certains services à ce propriétaire idéal et de lui payer une certaine somme au jour de sa fête, somme qui est perçue par son représentant, le Chapitre.

Les possesseurs, à l'origine, étaient ou des serfs, ou des lides,

1. Riguet, manuscrits cités. Lepage et Charton, *Le Département des Vosges*, art. *Mandray*.

c'est-à-dire des affranchis, ou encore des hommes libres. Les terres concédées étaient désignées d'après la qualité du propriétaire : il y avait les terres serviles, les terres lidiles et les terres ingénuiles, chaque espèce acquittant des droits divers. Mais peu à peu il n'y eut plus corrélation entre l'état social du possesseur et la situation légale de la terre. Un serf pouvait occuper un manse lidile ou ingénuile ; un homme libre pouvait détenir un manse servile. La situation de la personne ne fut plus considérée ; on s'attacha seulement à la qualité de la terre. On ne paya plus le cens, à raison de la personne, serf, lide ou ingénu ; on le paya à raison de la terre, manse servile, lidile ou ingénuile. Le cens cessa d'être une redevance personnelle pour devenir une redevance *réelle*. Il est, comme dit notre acte, « *legalis census terræ* », c'est-à-dire le cens qu'on paie « *ex lege terræ* ». Au demeurant, notre charte n'entre pas dans le détail ; elle nous indique en bloc la somme que doivent fournir les tenanciers de Mandray.

Cette somme est de cent sous. De quels sous s'agit-il ici et que représente ce chiffre en monnaie moderne?

Au moment où ce document fut rédigé, la collégiale de Saint-Dié ne battait pas encore monnaie. Sans doute on pourrait nous objecter un diplôme d'Otton II, daté de 973 et concédant à Saint-Dié « monnaie, douane et marché » (*monetam, teloneum, mercatum*[1]). Nous répondrons que peut-être ce mot *moneta* ne désigne pas le droit de frapper monnaie, mais bien le bénéfice résultant du monnayage. Le souverain, tout en gardant le droit de frappe, pouvait abandonner les bénéfices pécuniaires que la frappe lui rapportait, quand il convertissait en espèces sonnantes les lingots d'argent confiés par des particuliers à ses soins. Nous répondrons surtout, qu'aux yeux de tout érudit un peu versé dans l'art de la diplomatique, le diplôme d'Otton ne saurait supporter l'examen : il est l'œuvre d'un faussaire. En second lieu, on nous objecte deux deniers,

1. Benoit, *Histoire ecclésiastique et politique de Toul*. Preuves, p. xxiii.


Digitized by Google

portant au droit la légende S. DEODATVS avec la tête du saint et au revers l'un SVEODBADV. R.[1] et l'autre GERARDVS[2]. Le premier, dit-on, aurait été frappé sous Zwentibold, duc de Lorraine de 894 à 900; le second par Gérard, évêque de Toul de 962 à 994, celui-là même qui aurait obtenu d'Otton II le privilège dont il vient d'être question. Mais, pour le premier, la lecture du revers est fort douteuse et la pièce n'a point le caractère des monnaies frappées à la fin du IXe siècle; quant au second, il a été émis, non par l'évêque Gérard, mais par le duc Gérard, qui, au début du XIe siècle, frappa en Lorraine des monnaies autonomes. Rien ne nous prouve donc qu'au Xe siècle, Saint-Dié eut ses monnaies propres; les sommes de notre acte ont dû être acquittées en ces monnaies semi-impériales, semi-épiscopales, portant les noms des souverains allemands et ceux des évêques de Metz, telles qu'elles avaient cours en Lorraine depuis 962. Or, ces monnaies sont conformes au système carolingien. A cette époque il n'y avait plus de monnaie d'or; la monnaie d'argent seule était employée. On frappait des deniers de ce métal; 12 deniers équivalaient à un sou d'argent et 20 sous donnaient une livre. Le sou et la livre n'étaient que des monnaies de compte.

Nous possédons un certain nombre de deniers de la fin du Xe siècle. Leur poids moyen est de 1gr,50[3]; si le titre de ces pièces était le même que de nos jours, la valeur d'un denier serait de 0 fr. 30 c. Mais ce titre était bien supérieur; il était d'ordinaire de $^{23}/_{24}$ de fin; un denier a donc une valeur supérieure : elle est, d'une manière approximative, de 35 centimes. La valeur d'un sou est de $0,35 \times 12 = 4$ fr. 20 c. et celle de 100 sous de 420 fr. Ainsi le chapitre de Saint-Dié tirait du village de Mandray, comme cens de la terre, une somme de 420 fr. de notre monnaie. Nous ne rechercherons point quelle serait la valeur relative de cette somme : il nous faudrait pour

1. C. Robert, *Études numismatiques sur une partie du nord-est de la France*, p. 214.
2. De Saulcy, *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine*, p. 3.
3. C. Robert, *eod. l.*, p. 232 et ss.

Digitized by Google

cela déterminer quel était, au xᵉ siècle, le pouvoir de l'argent et c'est là toujours une opération pleine de périls, où l'on est exposé à commettre les plus grosses erreurs.

Le cens, acquitté le 19 juin, n'était pas l'unique redevance que les chanoines percevaient à Mandray. Après cette date, ils levaient encore une série de redevances. Précisément, à la fin de juin, commencent dans nos pays les travaux pour la fenaison. Jadis tous les tenanciers devaient accourir, avec leurs faux et leurs fourches, sur les prés exploités directement par les chanoines ; ils étaient tenus de couper l'herbe, de l'étendre au soleil pour la convertir en foin, de charger ce foin sur les voitures et de le rentrer dans les greniers seigneuriaux. Ce service fut changé plus tard en redevance fixe ; au xᵉ siècle, on payait, tant pour les faux que pour les fourches (*inter falces et furcas*) la somme de 32 sous. Cela signifie qu'au lieu de faucher l'herbe et de rentrer le foin appartenant aux chanoines, les tenanciers acquittaient chaque an cette somme qui représenterait en argent de nos jours 134 fr. 40 c. Après les travaux de la fenaison venaient ceux de la moisson : ici encore les tenanciers s'étaient abonnés et, au lieu de dresser les gerbes sur les champs de la collégiale, ils payaient pour les faux de la moisson (*falces messis*) cinq sous, d'une valeur intrinsèque de 21 fr. Si nous comparons les deux redevances, nous remarquons que la première est bien plus élevée que la seconde et le fait s'explique aisément. Dans la vallée supérieure de la Meurthe, le pâturage est encore de nos jours beaucoup plus développé que l'agriculture. Le travail de la fenaison était donc plus rude que celui de la moisson, sur les terres canonicales, et il a dû être racheté pour une somme plus importante.

La vendange suivait la moisson, et, après la redevance pour les faux, les tenanciers étaient tenus de payer l'énorme somme de 3 livres 6 sous pour la conduite du vin ; ce qui ferait en monnaie actuelle 277 fr. 20 c. Quelques auteurs ont conclu de ce texte qu'au xᵉ siècle les vignes fleurissaient à Mandray et que les tenanciers de la collégiale étaient tenus de transporter

Digitized by Google

le produit de ces vignes dans les caves des chanoines ou de se racheter de cette charge[1]. Au premier abord, la conclusion n'étonne point et semble assez probante. La culture de la vigne était plus générale au moyen âge que de nos jours. Par suite du défaut de communications et de la difficulté des transports, il était impossible aux habitants du Nord de faire venir le vin du Midi et, comme ils ne voulaient point se priver du généreux liquide, ils plantaient des ceps sur des terrains qui appelaient d'autres cultures. C'est pourquoi il y eut de la vigne en Normandie pendant le moyen âge, et, pour un motif analogue, on fit sortir du sol quelques raisins, sur deux ou trois coteaux aux environs de Saint-Dié. Mais de la vigne à Mandray, dans un vallon où le froment mûrit à peine ! La chose nous semble tout à fait impossible. Nous repoussons l'hypothèse d'autant plus vivement que le droit pour la conduite des vins était très fort et qu'il faudrait admettre que le chapitre eût possédé dans ce village non pas quelques vignes, mais des territoires très étendus où auraient poussé les ceps. Nous devons donc chercher ailleurs l'origine de cette redevance et voici comment nous nous la représentons. Le monastère de Saint-Dié a eu de très bonne heure des relations avec l'Alsace ; il y a acquis des vignes à Ingersheim, à Sigolsheim, à Mittelwihr et à Hunawihr, et probablement au x[e] siècle ces vignes dépendaient de la mense prévôtale. Le chapitre achetait le vin au prévôt ou à des particuliers et ses tenanciers étaient obligés de le charrier jusqu'à Saint-Dié, par la vieille voie romaine qui réunissait jadis la route du Rhin à la vallée de la Meurthe, par le Bonhomme, et dont de Golbéry a étudié le tracé[2]. Les censitaires partaient avec leurs voitures vides et revenaient les voitures étant chargées de vin. Ce service était pénible entre tous ; le chemin était fort long et souvent, au temps des vendanges où il devait être acquitté, la neige obstruait déjà le

1. Gravier, p. 66.
2. Le mémoire de de Golbéry a été reproduit par Ravenez. — Traduction de Schœpflin, t. II, p. 60.

Digitized by Google

passage du col. C'est pour ce motif qu'il a été racheté à un prix élevé.

Jusqu'à présent nous n'avons trouvé que des redevances en argent; voici maintenant une redevance en nature. En automne, au moment où les paysans fréquentent l'auberge, au moment aussi où il faut songer aux semailles d'hiver, les habitants de Mandray doivent payer « tant pour les tavernes que pour les choses du labourage (*inter tabernas et aratorias res*) vingt et une seilles (*situli*) de vin ». Comme le fait a eu lieu jusqu'en 1789, nul ne pouvait tenir cabaret sans une autorisation seigneuriale et cette autorisation n'était accordée que moyennant redevance, soit une redevance fixe, soit une redevance proportionnelle à la quantité de vin débité. Au xe siècle, à Mandray, cette redevance se payait à deux reprises; en automne, le cabaretier acquittait un certain nombre de seilles de vin; à l'entrée du carême, il payait encore trois sous. C'est au même cabaretier que devaient s'adresser les habitants, pour acquitter les droits au sujet des *aratoriæ res*; c'est lui qui fournissait le vin avec lequel ils rachetaient ces droits. Sans doute les habitants de ce village devaient à l'origine la *croada* et la *riga*, c'est-à-dire le labourage fait en commun par tous les tenanciers sur les terres seigneuriales et le labourage d'une certaine quantité de terres, imposé à chacun individuellement. La *croada*, comme nous l'avons vu, a subsisté; la *riga* a disparu et s'est convertie en une redevance de vins. Qu'on ne conclue pas de ce nouveau fait que le vin ait été récolté à Mandray; il est souvent arrivé que le seigneur a exigé de ses censitaires des fruits de pays exotiques; au moyen âge il est quelquefois question dans nos chartes lorraines de redevances en oranges et pourtant jamais l'orange n'a mûri dans nos régions.

L'impôt sur les tavernes et le rachat de la *riga* produisait 21 seilles de vin. Le mot seille est synonyme de celui de muid (*modius*) et a été peu à peu remplacé par ce dernier. Des témoignages dignes de foi, nommément le livre d'or de Prüm, nous apprennent qu'une charretée de vin (*carrata* dans la basse latinité,

Digitized by Google

vron-vuder en allemand, d'où le mot foudre) contenait 6 *amæ* et que chaque *ama* renfermait 5 *modii*[1]. Or, les recherches de Lamprecht ont montré que l'*ama* valait 300 litres à l'époque carolingienne et que peu à peu cette mesure est tombée, au point de ne plus valoir aujourd'hui que 155 litres aux environs de Trèves et 140 à Cologne[2]. A l'époque qui nous occupe, le muid ou la seille aurait, par suite, contenu 300 : 5 = 60 litres. Si ces calculs sont exacts et s'il est permis d'appliquer à un coin de notre Lorraine le résultat de ces études — nous ne nous dissimulons point ce que le procédé a d'arbitraire, — nous trouvons que la collégiale de Saint-Dié touchait à Mandray $0^{\text{hect}},60 \times 21 = 12^{\text{hect}},60$.

Lorsque les travaux de l'année étaient terminés et que l'hiver approchait, les habitants de Mandray devaient encore acquitter de nouvelles redevances. Le jour de la Saint-Martin, c'est-à-dire le 11 novembre, ils payaient pour le plaid qui se réunissait au milieu d'eux à cette époque. A l'époque de Charlemagne, les fonctionnaires royaux, comtes et centeniers, qui rendaient la justice au nom du prince, multipliaient volontiers le nombre des assises judiciaires : tous les hommes libres du comté et de la centaine étaient tenus d'y accourir et une amende relativement forte frappait ceux qui n'obéissaient point à la convocation. Les officiers judiciaires cherchaient à toucher le plus d'amendes qu'il était possible. La justice devint ainsi fort onéreuse et il fallut protéger contre elle les sujets du royaume. Charlemagne décréta qu'il n'y aurait chaque année que trois plaids généraux ; lorsqu'un homme libre avait assisté à trois assemblées judiciaires, il était interdit de le convoquer de nouveau[3]. Louis le Pieux renouvela ces prescriptions[4]. Quand la justice fut tombée dans des mains privées, lors de l'immense

1. Le texte est cité par Du Cange au mot *carrata*.

2. Lamprecht, *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, t. II.

3. Capitulaire de 806 pour l'Italie, c. 14, édition Borétius, p. 210. *Et ingenuos homines nulla placita faciant custodire, postquam illa tria custodiant placita quæ instituta sunt.*

4. *Capit. missorum*, a. 819, c. 14. Borétius, p. 290. Cf. Beauchet, *Histoire de l'organisation judiciaire en France*, p. 155.

Digitized by Google

naufrage de la monarchie carolingienne, cet usage subsista. Le chapitre de Saint-Dié, soit en vertu d'un privilège d'immunité aujourd'hui perdu, soit par suite d'une usurpation, exerça au xe siècle le pouvoir judiciaire sur ses terres. Dans chaque village qui lui appartenait, il tint trois plaids par an auxquels assistaient tous les habitants du village. A Mandray, ces plaids eurent lieu à la Saint-Martin, à Noël et au mois de mai. Le chapitre dont les officiers se déplaçaient devait faire à ce sujet quelques dépenses et il semblait naturel qu'il se fît rembourser ces frais par ses tenanciers. Aussi, pour chaque plaid, ceux-ci payaient la somme de 14 sous, qui représenteraient en monnaie de nos jours 58 fr. 80 c.

Lors de la tenue des plaids, les hommes de ce village acquittaient encore une redevance de 20 sous (84 fr. en monnaie actuelle) pour le droit *de extractu*. Riguet incline à croire que l'*extractus* était payé par les habitants pour la sortie de leurs denrées; ce serait une sorte de droit de douane, tel que l'entendait le moyen âge; car, à cette époque, étaient frappées de droits non pas les marchandises qui entraient au royaume, dans la province, dans les villages, mais celles qui en sortaient. Nous préférons expliquer le mot par « droit d'étal ». Nous pensons que, avec le jour du plaid, coïncidait le jour du marché; les négociants étendaient (*extrahebant*) leurs denrées et cherchaient à attirer le client. Mais le droit de marché appartenait au seigneur-propriétaire et il prélevait de ce chef une redevance.

Aux deux plaids de la Saint-Martin et du mois de mai, le chapitre touchait encore un droit de 14 sous, soit de 58 fr. 80 c. pour *opificali re*. Ce droit est sans doute le même que celui *de manufactis* dont il est question plus loin. C'était une sorte de patente payée par les ouvriers, maçons, cordonniers, etc.

A la Saint-Martin, le chapitre recevait en dernier lieu six sous (25 fr. 20 c.) *de censu silvæ*. Les forêts qui recouvrent les hauteurs de Mandray étaient la propriété directe des chanoines; ceux-ci y laissaient à leurs tenanciers le droit

Digitized by Google

d'usage ou encore le droit de panage. Les tenanciers y pouvaient ramasser le bois mort ou y mener leurs porcs qui y paissaient le gland, la faîne et autres fruits tombés naturellement des arbres. En échange, ils donnaient au chapitre la faible somme de 6 sous.

Peut-être est-ce aussi en échange de ces droits qu'à l'Avent ils devaient fournir à la collégiale huit charretées de bois et par charretée, nous entendons la charge d'une voiture où deux bœufs sont attelés. Les tenanciers, sans doute, coupaient eux-mêmes les arbres et façonnaient le bois dans la forêt seigneuriale, puis ils le charriaient jusqu'à Saint-Dié.

Nous connaissons déjà la plupart des autres redevances qui sont énumérées à la fin de notre liste ; à Noël se tient le second plaid, et les habitants paient 14 sous pour le plaid et 20 sous le droit d'étal, soit 58 fr. 80 c. et 84 fr. Au début du Carême, l'aubergiste, pour droit de taverne, donne 3 sous, soit 12 fr. 60 c. A Pâques, les habitants de Mandray fournissent 372 poulets. Notre document ne nous dit pas s'il s'agissait de simples poulets ou bien de *pulli vestiti,* c'est-à-dire de poulets accompagnés d'une quantité déterminée d'œufs. Nous inclinons vers la première hypothèse. Il est inutile de faire remarquer combien ce chiffre de poulets est élevé. Quelques-uns servaient à la consommation des chanoines ; la plupart étaient vendus.

Au mois de mai finit, si j'ose dire, l'année financière du chapitre. Les habitants de Mandray payaient encore, lors de la tenue du troisième plaid, 14 sous, 20 sous et 14 sous, pour le plaid, pour l'étal, pour la patente. Enfin, à la même époque, ils acquittaient une redevance dont jusqu'ici nous n'avons pas trouvé trace : 28 sous, soit 117 fr. 60 *de summis*. Nous avons cru d'abord que ce mot était synonyme de *somariis,* bêtes de somme, et que ce droit était dû soit à raison des chevaux mêmes, soit à raison des bagages ou marchandises qu'ils portaient. Une note de Riguet nous a fait changer d'avis. Les gens de Mandray payaient une somme déterminée aux desservants pour toutes les messes qu'ils faisaient dire ; ils payaient

Digitized by Google

à leur mariage, au baptême de leurs enfants, à l'enterrement de l'un des leurs. De tous ces droits d'autel, le chapitre percevait une part et cette part s'appelait *somma*. Au XVIIe siècle, on appelait *sommiers* du chapitre ceux qui amodiaient ce droit avec les menues dîmes. Au Xe siècle, à Mandray, ce droit était fixe et rapportait, comme nous venons de le dire, 28 sous.

Nous résumons dans ce tableau les services et redevances que prélevait à Mandray le chapitre de Saint-Dié.

A. — SERVICES.

Corvées pour les labours, arbitraires.
Huit charretées de bois, à l'Avent.

B. — REDEVANCES.

a) *Redevances en nature.*
Obligation de nourrir les chiens du chapitre.
En automne, 21 seilles, soit 12^hect^,20 de vin « pour droit de taverne et pour la *riga* ».
A Pâques, 372 poulets.

b) *Redevances en argent.*

		En argent moderne	
19 juin. — Cens de la terre	100 sous.	420^f^	»^c^
Fenaison. — Pour les faux et les fourches	22 —	134	40
Moisson. — Pour les faucilles	5 —	21	»
Vendange. — Conduite du vin	3 liv. 6 s.	277	20
11 novembre. — Plaid	14 sous.	58	80
Droit d'étal	20 —	84	»
Patente	14 —	58	80
Cens de la forêt	6 —	25	20
Noël. — Plaid	14 —	58	80
Droit d'étal	20 —	84	»
Carême. — Taverne	3 —	12	60
Mai. — Plaid	14 —	58	80
Droit d'étal	20 —	84	»
Patente	14 —	58	80
Droits d'autel	28 —	117	60
Total		1,554^f^	»^c^

La collégiale possédait des droits analogues dans d'autres villages que notre document nous fait ensuite connaître. A

Digitized by Google

Provenchères (*de Provincheriis*), à l'est de la montagne d'Ormont, elle avait, outre la corvée et la *brenée*, les redevances suivantes :

a) *Redevances en nature.*

A Pâques, 44 poulets.

b) *Redevances en argent.*

			En argent moderne.
19 juin. — Cens de la terre	30 sous.		126f »c
Plaid	2 —		8 40
Droits d'autel	» —	8 d.	2 80
Fenaison, pour les faux et fourches	5 —	6 d.	23 10
11 novembre. — Plaid	2 —		8 40
Droits d'autel	» —	8 d.	2 80
Droits d'étal	4 —		16 80
Noël. — Plaid	2 —		8 40
Droits d'autel	» —	8 d.	2 80
Droits d'étal	4 —		16 80
	Total		216f30c

On voit que Provenchères avait une importance bien moins grande que Mandray ; on remarquera aussi que le troisième plaid, au lieu de se tenir au mois de mai, était reculé jusqu'en juin.

Plus loin, notre charte cite les deux endroits de *Robach*[1] et de *Teintruth*. Le premier est, de nos jours, le hameau de Robache qui dépend de Saint-Dié : le second est le très grand village de Taintrux, à l'ouest de Saint-Dié, sur un petit ruisseau qui gagne la Meurthe. Nous connaissons déjà la nature des redevances que paient les habitants de ces localités. Observons seulement que le cens de la terre est dû à la Saint-Jean (24 juin), cinq jours après la Saint-Dié, et que les habitants se sont abonnés pour la *brenée*. De ce dernier chef, ils paient trois muids, probablement d'avoine, à la Saint-Martin de no-

1. Cette terminaison de *bach* qui se trouve dans beaucoup de noms de lieux dans le département des Vosges et en Alsace, par exemple les trois Rombach dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, n'est point le mot allemand *Bach*, ruisseau. En réalité, le *b* appartient au radical ; la terminaison véritable est *ach*, qui vient du celtique *acus*, la même désinence qui a donné tous les noms en *ac* du sud de la France, en *ec* du sud-ouest ; en *é* de l'ouest, en *y* du nord et des environs de Metz.

Digitized by Google

vembre. Cet abonnement a eu lieu, selon toute apparence, après la rédaction première de notre document : car ce droit n'est pas cité à sa place chronologique : la phrase qui le concerne a été ajoutée après coup. Le tableau suivant nous fait connaître tout ce que les gens de Robache et de Taintrux devaient à la collégiale :

A. — Services.

Cinq charretées de bois à l'Avent.

B. — Redevances.

a) *Redevances en nature.*

A Pâques, 53 poulets.

Le 11 novembre, 3 muids (avoine ?).

b) *Redevances en argent.*

		En argent moderne.
24 juin. — Cens de la terre	25 sous.	105 f » c
Fenaison. — Pour faux et fourches . . .	6 — 8 d.	28 »
Moisson. — Pour faucilles	1 sou.	4 20
Vendange. — Conduite du vin	7 sous.	29 40
Patente.	2 — 6 d.	10 50
11 novembre. — Plaid	1 — 6 d.	6 30
Droit d'étal.	4 —	16 80
Noël. — Plaid.	1 — 6 d.	6 30
Droit d'étal	4 —	16 80
Mai. — Plaid.	1 — 6 d.	6 30
Droit d'étal	4 —	16 80
Patente.	2 — 6 d.	10 50
Droits d'autel	8 — 5 d.	35 25
	Total.	292 f 15 c

Des deux centres de Robache et de Taintrux dépendaient un certain nombre de fermes isolées, disséminées sur les flancs des montagnes ou dans le creux des vallons. Ces fermes, avec les terres qui les entourent, portent, dans la langue du moyen âge, le nom de manses. Notre document emploie le nom de *sors* qui est tout à fait synonyme du mot manse[1]. Les manses dont il est question ici appartenaient aux chanoines; ils en laissaient la jouissance à des tenanciers, moyennant de modiques redevances. Ces fermes portaient le nom de la localité

1. Cf. les exemples cités par Du Cange. *Sors* 4.

Digitized by Google

dont elles étaient voisines; ainsi la ferme de Robache qui devait aux chanoines une seille de vin et un muid d'épeautre; ou bien elles étaient appelées du nom d'un ancien tenancier; telle la ferme de Wimann qui paie cinq sous (21 fr.) le jour de la Sainte-Luce (13 décembre); telle encore la ferme d'Incrinus qui doit un sou (4 fr. 20 c.). Deux autres manses, dépendant de la collégiale, sont nommés Warcasole[1] et La Fosse; le premier livre une seille de vin et un muid d'épeautre; le second une seille de vin.

Tous ces villages et toutes ces fermes étaient réunis dans la vallée de la Meurthe, autour de la collégiale. Un second groupe de possessions canonicales avait pour centre le village de Moyemont (*Medius Mons*), compris aujourd'hui dans le canton de Rambervillers et situé un peu à l'ouest du chef-lieu. C'étaient les localités suivantes :

Fresonium me semble être Frizon, au canton de Châtel, sur la rive gauche de la Moselle. On trouve aussi un moulin du nom de Frizon, au nord de Rambervillers, vers le finage de Roville. Mais comme la localité de *Fresonium* paie des redevances relativement fortes, j'ai préféré l'identifier avec le village de Frizon.

Ranconiscurtis est Rehaincourt, au canton de Châtel, mais sur la rive droite de la Moselle, un peu au nord-ouest de Moyemont.

Fontinium me paraît être Fontenoy-la-Joûte, au canton de Baccarat et à sis l'ouest de cette ville (Meurthe-et-Moselle).

Roserul est certainement Rozelieures, au canton de Bayon (Meurthe-et-Moselle).

Verminium. Nous n'avons pas pu identifier ce mot : peut-

1. Le nom de *Warcasole* se retrouve dans le canton de Varcosé qui est en partie du finage de Saint-Dié, en partie de celui de Robache. Il y a encore de nos jours un canton de la Fosse, sur le territoire de Taintrux. En ces endroits, la vigne a été plantée jusqu'au XVII[e] siècle. On cessa de la cultiver après les dévastations des Suédois. Gravier, *eod. l.* Riguet a identifié le nom de *Incrinus* avec celui de la Crenée, donné de nos jours au col qui traverse la montagne de la Bure, au nord de l'Ormont. Cette identification ne saurait être admise, pas plus que les conclusions que veut en tirer M Save. (*Bulletin de la Société philomathique vosgienne*, 13[e] année, 1887-1888, p. 279.)

Digitized by Google

être s'agit-il de la contrée du Vermois où la collégiale de Saint-Dié a eu quelques petites redevances.

Clusenten est Clézentaine, au canton de Rambervillers. *Ortonis curtis,* qui vient ensuite, est le village moderne d'Ortoncourt, au même canton; *Dostonis curtis* me semble être Doncourt, un ancien village qui a disparu, près de Landécourt (canton de Bayon) et sur l'emplacement duquel on trouve aujourd'hui une simple ferme[1]. Nous croyons reconnaître, dans la chapelle de la *villa Boolis,* Borville, au canton de Bayon, un peu à l'ouest de Rozelieures[2]. Enfin *Hullini villa,* qui est cité un peu plus loin, est à coup sûr Haillanville au canton de Châtel.

Sur toutes ces localités dépendant de Moyemont, le chapitre de Saint-Dié a levé des redevances. Aussi la légende a-t-elle fait venir dans ces parages le saint fondateur du monastère de Galilée; c'est sur les bords de l'Arondelle, au sud de Rambervillers, c'est à Romont, tout près de Moyemont, que Deodatus, après avoir renoncé à son évêché de Nevers, se serait arrêté tout d'abord[3]; il aurait pris lui-même possession de ces territoires qui, plus tard, devaient relever de sa maison. La légende rendit de la sorte les droits de propriété de l'abbaye plus vénérables. Du reste, une partie de ces droits s'est conservée jusqu'à la veille de la Révolution. En 1789 encore, le chapitre de Saint-Dié avait la haute justice à Moyemont et y tenait des plaids annaux; il avait aussi gardé le droit de patronage sur quelques-unes des paroisses que nous venons d'énumérer.

Au xe siècle, le chapitre de Saint-Dié possédait dans tous ces villages la dîme (*decimæ ecclesiarum*). En théorie, les habitants livraient, pour leur église, une certaine partie de leurs revenus, ordinairement la dixième; en fait, ils acquittaient cette dîme aux chanoines, qui nommaient le curé et qui

1. Lepage, *Dictionnaire topographique de la Meurthe*, art. *Doncourt*.
2. Gravier identifie à tort ce mot à celui de la Béhouille, près de Saint-Dié.
3. Voir la vie de saint Dié dans les Bollandistes, 19 juin. Dans un prochain article, nous montrerons comment s'est formée la légende de saint Dié.



pourvoyaient aux frais du culte. De plus, ils payaient à la collégiale, à diverses époques de l'année, un cens et d'autres redevances dont notre document nous fait connaître le détail. Dans la charte, les droits en argent sont indiqués en sous, en deniers et en oboles, une obole étant à peu près la moitié d'un denier; ou encore en onces, l'once étant la douzième partie de la livre d'argent et valant par suite 1 sou 8 deniers, soit 20 deniers.

Ces observations nous permettent de dresser le tableau suivant. Nous convertissons immédiatement les monnaies de l'époque carolingienne en monnaies modernes, la valeur intrinsèque du denier étant fixée à 0 fr. 35 c., celle du sou à 4 fr. 20 c., celle de l'once à 7 fr.

A la fin du x[e] siècle, la collégiale de Saint-Dié percevait :

Dans les villages suivants.	Comme cens au mois de mai.		Le 11 novembre.		A Noël.		A Pâques ces villages fournissaient le nombre suivant de poulets.
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	
Moyemont.	71	40	119	»	9	10	64
Frizon	21	»	32	20	»	»	17
Rehaincourt	21	»	35	»	»	»	20
Fontenoy	13	65	21	»	»	»	12
Rozelieures	8	40	14	»	»	»	4
Le Vermois (?). . .	9	45	4	35	6	30	»
Clézentaine	6	30	8	05	»	»	2
Ortoncourt	2	10	4	20	»	»	»
Doncourt	3	50	3	50	»	»	»
Haillanville [1]. . . .	»	»	3	50	»	»	»
Total. . . .	156	80	244	80	15	40	119 poulets.

En plus, les habitants de ces villages, sauf ceux du dernier, acquittaient à la Saint-Dié, c'est-à-dire le 19 juin, une redevance *de manufactis :* c'était une espèce de patente qui s'élevait à 17 sous, en monnaie moderne 71 fr. 40 c. Le chapitre touchait encore à Borville, à deux reprises différentes, 6 deniers,

1. Le texte porte : *Hullini villæ X denar. de mansis.* Ce mot *de mansis* me semble ici synonyme du mot cens, le cens se payant à raison de la terre. Le manse est, selon la définition de Guérard, « l'unité censuelle à l'égard du propriétaire ».

Digitized by Google

au total 4 fr. 20 c. Tous les habitants, sauf quelques-uns, probablement les plus pauvres (*exceptis paucis capitibus hominum*), devaient contribuer à cette redevance. Observons en outre que cette fois-ci les poulets livrés à Pâques sont *vestiti*, c'est-à-dire accompagnés d'œufs. Le même jour, la collégiale touche encore 30 deniers (10 fr. 50 c.) *de mansis*, en d'autres termes 30 deniers de cens. (Le texte n'indique pas clairement si ce cens pèse sur Moyemont, sur Clézentaine ou sur tout le groupe.)

Tous les biens que possédait la collégiale autour de Moyemont étaient *amansés*, c'est-à-dire constitués, d'une manière fictive, en manses. En principe, le manse était une sorte de ferme à laquelle était attachée une quantité déterminée de terres. Quand les maisons étaient agglomérées de façon à former un village, quand les terres relevant de chaque maison étaient dispersées, on prit l'habitude de les ramener à l'unité du *manse*. On disait : Dans le village de Moyemont, il y a tant de manses. Or, autant il y avait de manses dans le groupe de villages énumérés, autant de fois les tenanciers devaient battre et rentrer dans les granges de la collégiale vingt muids de blé. Ce service venait s'ajouter aux redevances que nous avons fait connaître.

La collégiale possédait un troisième groupe de propriétés, situées un peu plus au nord. Il se composait d'abord du fonds de Verdenal (*Virdunesio predio*) qui est aujourd'hui un village du canton de Blâmont (Meurthe-et-Moselle). Les tenanciers de ce fonds acquittaient au mois de mai un cens de cinq sous et six deniers qui représentent en monnaie moderne 23 fr. 10 c. Ils payaient en outre un droit de 17 deniers, soit 5 fr. 95 c. pour les faucilles et les nuits. Les faucilles, nous le savons déjà, désignent la redevance représentative des travaux exigés jadis au temps de la fenaison ou de la moisson ; mais le mot *noctes* demande à être expliqué. Les Gaulois et les Germains avaient l'habitude de compter le temps par nuits et non par jours : « Chez eux, écrit Tacite, la nuit semble amener le jour[1]. » Dans les lois barbares, les délais de procédure sont détermi-

1. *Germania*, XI. Cf. César, *De bello gallico*, VI, 18.

Digitized by Google

nés non par jours, mais par nuits. De même, on disait : « Le tenancier doit à son propriétaire tant de nuits de travaux, à la moisson, tant de nuits à la fenaison, etc. » Donc, dans notre texte, le mot *noctes* complète simplement le mot *falces*. La redevance de 17 deniers est payée comme rachat des *nuits* autrefois dues pour faucher l'herbe ou couper les épis[1]. Le 11 novembre, à la Saint-Martin, les fermiers de Verdenal payaient le second terme de leur cens, soit de nouveau 23 fr. 10 c. Ils étaient tenus de plus de charrier à Saint-Dié ou de rentrer dans des greniers appartenant à la collégiale une certaine quantité de blé ; ils pouvaient se racheter de cette obligation en payant 4 deniers (1 fr. 40 c.). Le domaine de Verdenal se composait d'un certain nombre de manses ; chaque manse devait fournir 4 poulets et 20 œufs. Après Verdenal, notre document cite un autre domaine, celui de *Godonis curtis*. Les tenanciers paient à trois reprises un cens différent : au milieu de mars, 33 deniers une obole et demie (11 fr. 75 c.) ; en mai, 9 sous et 6 deniers (39 fr. 90 c.) ; le 11 novembre, 7 sous 6 deniers 1 obole (31 fr. 65 c.). Où était situé *Godonis curtis?* Nous ne le savons pas ; nous ne voulons point l'identifier avec Godoncourt dans le canton de Monthureux-sur-Saône ; le village dont il est question ici devait être situé beaucoup plus au Nord. Les chanoines avaient ensuite une propriété à *Dosonis villa* qui leur rapportait 2 sous (8 fr. 40 c.). *Dosonis villa* est probablement le même endroit que le *Doso vico* dont le nom se lit sur des monnaies mérovingiennes : c'est la petite ville moderne de Dieuze. Enfin, la collégiale possédait un manse à Moyenvic (*medius vicus*) qui lui fournissait 12 deniers (4 fr. 20 c.), 20 poulets et 100 œufs. Pendant longtemps les chanoines gardèrent des propriétés de cette région ; ils avaient notamment une portion de saline qu'usurpèrent plus tard les évêques de Metz, mais sur laquelle ils consentirent à leur rendre 40 muids de sel par an. Comme pour le groupe pré-

1. Riguet propose encore un autre sens. Certaines chartes emploient le mot *nocturna* (cf. ce mot dans Du Cange) pour désigner le droit de pêcher la nuit et la redevance qu'on paie pour exercer ce droit ; peut-être, dit Riguet, le mot *noctes* a ici la même signification. Mais cette hypothèse ne nous paraît pas plausible.


Digitized by Google

cédent, chaque manse que formaient ces diverses localités devait battre pour les chanoines une certaine quantité de blé et le conduire en grange : c'était ici 10 muids d'épeautre ou 5 muids de froment.

Si nous récapitulons toutes les sommes que prélève le chapitre de Saint-Dié, nous arrivons aux résultats suivants :

A Mandray	1,554f	»c
A Provenchères	216	30
A Robache et à Taintrux	292	15
Fermes relevant de ces deux localités . .	25	20
Groupe de Moyemont.	503	10
Groupe de Verdenal	149	45
Total . . .	2,740f	20c

Cette somme, même si l'on tient compte de la différence du pouvoir de l'argent, est relativement faible. Qu'on songe que sous Charlemagne l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés avait un revenu annuel d'un million ! Il est vrai qu'outre ces redevances en argent, les chanoines percevaient beaucoup de redevances en nature et que leurs tenanciers étaient obligés à leur rendre un certain nombre de services. Il est vrai encore que, dans notre document, il ne s'agit que de la mense capitulaire ; le grand prévôt, l'évêque de Toul suzerain, le duc de Lorraine seigneur, gardaient peut-être pour eux la part la plus nette des revenus de la collégiale. Mais, même ces réserves faites, il résulte de notre travail que la collégiale de Saint-Dié ne pouvait pas passer au xe siècle pour l'une des riches maisons religieuses, encore que ses biens ne fussent pas à dédaigner.

Il faut maintenant nous placer au point de vue du tenancier qui paie tous ces droits, et nous demander : Ces redevances sont-elles excessives ? Il est malheureusement impossible de répondre à cette question ; car nous ne sommes pas sûrs que notre document indique toutes les charges qui pèsent sur eux. Nous savons par exemple ce que les habitants de Mandray doivent à la collégiale : mais peut-être sont-ils tenus d'acquitter

Digitized by Google

des redevances à d'autres seigneurs, au grand prévôt, à l'évêque de Toul, à quelque grand propriétaire étranger à la maison de Saint-Dié. Ils paient, à coup sûr, la dîme et pourtant notre charte n'en fait nulle mention. Puis ces villages peuvent ne pas dépendre en entier de la collégiale ; ils sont partagés souvent entre trois, quatre propriétaires ; ce n'est pas sur tout le village de Clézentaine que les chanoines lèvent des droits, mais sur la partie de ce village qui relève d'eux. Nous nous abstenons, par suite, de donner une conclusion trop précise. Néanmoins, du document publié résultent deux faits : 1° comme nous l'avons déjà fait observer, presque toutes les redevances sont abonnées ; le tenancier n'est plus taillable à merci ; 2° il n'est pas fait, dans le texte, de distinction de personnes ; chaque village paie le cens en bloc ; les distinctions sociales tendent à disparaître et l'on n'est pas éloigné du moment où le tenancier se considérera comme seul propriétaire de la terre qu'il occupe et verra dans les redevances qu'il doit non le prix d'un fermage, mais une servitude qui grève sa propriété.

Les textes antérieurs au XIIe siècle et qui nous donnent quelques renseignements sur l'état des campagnes dans notre vieille Lorraine sont tout à fait rares. Jusqu'à présent, on n'en connaissait que deux importants : une charte de l'année 706, dans laquelle sont énumérés les services dus par les habitants d'Étain à l'église Saint-Euchaire de Trèves ; une charte de l'abbé de Gorze, Ermenfried, datée de 984, et où sont écrites quelques-unes des redevances payées au monastère[1]. Si nous ne nous abusons, le document que nous venons de mettre au jour et que nous avons essayé d'expliquer mot pour mot ne leur cède nullement en intérêt.

Ch. PFISTER.

1. Guérard a ajouté ces deux pièces en appendice à son *Polyptyque de l'abbé Irminon*, p. 341 et 351.

Digitized by Google

UN RÈGLEMENT DE FRONTIÈRES ENTRE LA FRANCE ET LE BARROIS EN 1500

Rien n'était plus mal fixé, plus incertain, plus flottant, que les frontières des États du moyen âge.

Cela n'est pas vrai seulement de l'époque du haut moyen âge où des districts entiers, des provinces même étaient en litige ; à une date bien plus rapprochée de nous, au commencement de l'ère moderne, au moment où les institutions se précisent, où les droits de chacun sont déterminés, on retrouve encore la même confusion, en plus petit, il est vrai. Les érudits qui s'occupent de géographie historique se donnent beaucoup de mal pour reconnaître les limites des fiefs, des provinces, des souverainetés, et, en fin de compte, n'arrivent à aucune conclusion satisfaisante.

Ils en prendront plus aisément leur parti en constatant que les rois ou les grands feudataires avaient parfois tout autant de peine à établir la démarcation de leurs États, et avec une égale bonne foi revendiquaient simultanément les mêmes localités comme relevant de leur juridiction. N'atteindrait-on d'autre résultat que de consoler ces chagrins archéologiques, de rassurer d'excellentes personnes désespérées de leur insuccès, c'en serait assez pour justifier l'étude d'une de ces contestations originales.

La frontière de la France et du duché de Bar était au nombre des plus mal délimitées. On ferait un livre à étudier tous les litiges auxquels cette délimitation défectueuse a donné naissance. Nous nous proposons ici de raconter seulement les

Digitized by Google

péripéties d'une curieuse affaire de ce genre dont l'objet, de bien minime importance, était le petit village de Clinchamp, actuellement compris dans le département de la Haute-Marne, arrondissement de Chaumont, canton de Bourmont, un peu à l'ouest de la Meuse, qui est là encore très près de sa source.

Le recensement de 1885 donnait à Clinchamp 450 habitants, et il n'y a pas apparence qu'il ait jamais eu une population beaucoup plus élevée; sans industrie, sans rien qui attire l'attention, Clinchamp ne paraissait pas devoir jamais occuper de lui les pouvoirs publics. Et pourtant, vers la fin du xve siècle, cette bicoque a mis aux prises le bon roi Louis XII et le vaillant duc René II, ou du moins les fonctionnaires de ces deux princes, nécessité enquêtes, contre-enquêtes, appellations, défenses, mis en mouvement l'appareil compliqué de la procédure du temps. L'affaire alla jusqu'au Parlement de Paris qui lui consacra de nombreuses séances et entendit exposer les arguments des deux parties dans des plaidoiries fort longues où l'on fit intervenir les principes les plus abstraits du droit romain et du droit féodal. Les pièces de ce procès ont été heureusement conservées, et c'est par elles que nous le connaissons; car les écrivains du temps ne paraissent pas s'en être inquiétés, et ne font nulle part mention de Clinchamp. C'est avec ces documents retrouvés, soit aux Archives nationales, soit aux archives de Meurthe-et-Moselle[1], que nous exposerons cette querelle, nous attachant surtout à montrer combien, avec

1. Notre confrère, M. Henri Stein, l'un des collaborateurs des *Annales de l'Est*, nous a fort obligeamment envoyé copie de diverses pièces conservées aux Archives nationales dans le fonds du Parlement, entre autres les plaidoiries de maître Volant, avocat du roi, et de maître Disome, avocat de René II, prononcées le 1er et le 15 juin 1500, et consignées dans le registre X^1a^ 4841. Les archives de Meurthe-et-Moselle nous ont donné principalement un cahier petit in-folio de 68 feuillets coté B. 683, pièce 15, contenant le procès-verbal d'une enquête faite sur les lieux en septembre et octobre 1500 sur l'ordre du Parlement de Paris et par les soins de ses commissaires. Les 25 dépositions de témoins résumées dans ce cahier suffisent déjà à nous montrer la singulière situation des habitants de Clinchamp entre la France et le Barrois. Pour avoir tous les éléments du problème, il faut en rapprocher une autre enquête, antérieure d'un demi-siècle, qui fut faite par les soins des élus de Langres, et dont la minute porte la cote B. 763, pièce 11. Nous avons encore trouvé dans les archives de Meurthe-et-Moselle quelques autres documents intéressants. Nous les indiquerons au fur et à mesure que nous aurons l'occasion de nous en servir.

Digitized by Google

le régime féodal, les droits de souveraineté étaient confus et enchevêtrés, combien les titres en étaient contradictoires.

On sait que le Bassigny, qui s'étend sur les cours supérieurs de la Meuse et de la Marne, était politiquement divisé en deux parties, le Bassigny champenois ou français et le Bassigny lorrain ou plus exactement barrois; les deux appellations sont du reste équivalentes, parce que, à l'époque qui nous occupe, les duchés de Lorraine et de Bar sont réunis depuis 70 ans. Clinchamp était situé juste sur la limite des deux Bassigny; duquel faisait-il effectivement partie? La question avait déjà été débattue, mais sans recevoir de solution définitive :

Ce fut à propos de l'aide que Charles VII établit en 1449 pour solder l'armée permanente récemment créée. Les agents chargés de la répartir dans l'élection de Langres avaient compris le village de Clinchamp dans la répartition. Les habitants réclamèrent auprès du roi. Ils n'étaient pas sujets du royaume, disaient-ils, mais du duc de Bar, et jamais ils n'avaient payé les tailles ou les aides du royaume. Charles VII chargea les élus de Langres d'examiner le bien-fondé de ces prétentions[1]. Pour s'éclairer, les élus procédèrent à une enquête minutieuse; nous en possédons la minute qui n'est pas datée, mais ne peut avoir été faite qu'entre 1450 et 1453. Ils ne paraissent pas du reste s'être pressés : à la réception du mandement royal, disent-ils, nous avions « plusieurs occupacions par quoy bonnement ne povyons besoingner ne entendre à faire l'enqueste ». En attendant, Clinchamp continua sans doute à payer sa part de l'aide et c'était autant de moins pour les autres villages de l'élection. Ceci explique peut-être le peu d'activité des élus. Enfin le 13 mars 1453 du calendrier réformé, les élus rendirent leur sentence : ils reconnaissaient que le village de Clinchamp dans son ensemble n'était pas contribuable aux aides du royaume, et l'en déclaraient exempt à perpétuité. Une réserve était faite pour ceux des

1. Mandement du 14 février 1450, nouveau style. (B. 763, pièce 11.)

Digitized by Google

habitants du lieu qui appartenaient au prieuré de Saint-Blin. Ce prieuré, à deux lieues au nord-ouest de Clinchamp, était en territoire français, la chose n'avait jamais été discutée; les élus décidèrent que ses vassaux de Clinchamp devaient l'aide au roi[1].

Cette sentence qui dut être fort agréable à la grande majorité des gens de Clinchamp n'établissait pas si ce village était français ou lorrain. Du reste, de ce que ses habitants n'avaient rien à payer au roi, il ne résultait pas forcément qu'ils devaient les aides au duc. La question se posa de nouveau à la fin du xve siècle, cette fois à propos des impôts levés dans le duché. Débarrassé de Charles le Téméraire, René II se disposait à faire valoir les droits que son aïeul maternel, René d'Anjou, lui avait légués sur le royaume de Naples. Les États des deux duchés avaient voté une aide considérable pour subvenir aux frais de l'expédition, et le bailli du Bassigny lorrain avait taxé Clinchamp à cent trente livres. Grand émoi parmi les habitants; s'ils avaient refusé en 1449 l'aide qui devait servir à chasser l'Anglais du royaume, ce n'était pas par zèle pour les intérêts du duc de Bar, et ils ne tenaient aucunement à collaborer de leurs deniers à la conquête du royaume de Naples. Ils entendaient bien ne rien donner ni au roi ni au duc. La communauté ayant refusé sa quote-part en alléguant qu'elle ne ressortissait pas au Bassigny lorrain, mais à la prévôté de Nogent dans le Bassigny français, les sergents du bailliage se rendirent en armes à Clinchamp, arrêtèrent un certain nombre de paysans, s'emparèrent de tous les bestiaux qu'ils purent saisir et les conduisirent à la foire de Neufchâteau pour les vendre. L'affaire s'arrangea; à la prière de Simon de Mailly, alors possesseur du fief de Clinchamp, et qui était, semble-t-il, bien en cour, le duc fit relâcher les prisonniers, rendre les bêtes, réduisit de cent trente à cent livres la cote de Clinchamp, et lui remit les trente francs réclamés par le bailli pour les frais de l'exécution. Ce qui est

1. Sentence des élus, transcrite à la suite du mandement de 1450.

Digitized by Google

curieux, c'est que tout en soutenant les prétentions de ses paysans à une complète franchise d'impôts, Simon de Mailly reconnaissait qu'il tenait Clinchamp du duc de Bar, car, dans la même requête où il intercède pour eux, il sollicite de René la permission de lui rendre par procureur l'hommage qu'il lui doit pour son fief; la goutte l'empêchait de se rendre à Nancy [1].

Les habitants de Clinchamp avaient échoué dans cette revendication parce que les agents du roi de France sur lesquels ils comptaient peut-être n'étaient pas intervenus en leur faveur. Le gouvernement de Charles VIII était à cette date trop occupé ailleurs; il avait du reste des raisons spéciales pour craindre de mécontenter le duc de Lorraine : trois ans auparavant, René II avait fort énergiquement réclamé des États de Tours la restitution de la Provence et de l'Anjou dont sa mère était l'héritière légitime, et que son aïeul avait cédés à Louis XI plus ou moins volontairement. La régente de France avait fait une réponse évasive et demandé un délai de quatre ans pour examiner la question. Soutenir les sujets rebelles du duc, c'était lui rappeler que ce délai n'était pas écoulé et s'exposer à de nouvelles réclamations. Mais on peut supposer que l'affaire de 1487 n'échappa pas à des agents aussi zélés et aussi vigilants que les baillis et les prévôts royaux et qu'ils se disposèrent dès lors à revendiquer Clinchamp pour leur maître à la première occasion. Il ne semble vraiment pas que ce village caché dans une clairière des forêts de chênes du Bassigny dût exciter de telles convoitises; les moyens employés paraissent hors de proportion avec le maigre résultat à obtenir. Nous verrons cependant, en analysant les dépositions de l'enquête de 1500, par quelles longues et patientes intrigues les gens du roi préparèrent le terrain et se ménagèrent des alliés dans la place convoitée.

L'occasion de mettre à profit ces relations ne se fit pas longtemps attendre. En 1496, René II se vit de nouveau obligé de faire face à de grandes dépenses. Il lui fallait lever une

1. Requête de Simon de Mailly du 6 octobre 1487. (B. 758, pièce 29.)

Digitized by Google

armée pour repousser Robert de la Marck, duc de Bouillon et seigneur de Sedan, qui avait envahi et ravagé le Barrois; d'autre part, il avait à constituer une dot à sa sœur dont le mariage avec le landgrave de Hesse venait d'être arrêté. Les États lui accordèrent un subside considérable qui fut réparti sur les villes et communautés rurales des deux duchés. Comme dix ans auparavant, et cette fois, affirme l'avocat de René II, à l'incitation du bailli de Chaumont, les habitants de Clinchamp refusèrent leur quote-part en soutenant qu'ils étaient du royaume. Les gens du duc voulurent cette fois encore les contraindre, mais alors, les gens du roi intervinrent ouvertement, firent opposition à l'exécution préparée, en appelèrent au Parlement, et interdirent aux officiers du duc de poursuivre le recouvrement des sommes refusées tant que l'affaire n'aurait pas été jugée, les habitants de Clinchamp étant placés sous la sauvegarde du roi. Aucun compte ne fut tenu de ces injonctions : deux cents hommes à la solde du duc de Lorraine arrivèrent à Clinchamp et s'y livrèrent à toutes sortes d'excès, au dire de l'avocat du roi; ils enlevèrent les meubles des habitants, en battirent et blessèrent plusieurs, et recommencèrent à plusieurs reprises, si bien que les malheureux villageois s'enfuirent et cherchèrent un refuge où ils purent, sur territoire français, sans doute[1]. Voilà le bourg en litige désert, et complètement pillé, conséquence immédiate de la querelle, en attendant la solution, beaucoup plus lente à venir, que lui donnerait le Parlement de Paris.

La grave compagnie avait sans doute d'autres occupations plus pressantes, ou bien elle voulait se ménager le temps de la réflexion, car c'est seulement quatre ans plus tard qu'il est question de Clinchamp devant elle. Nous ne savons si les intéressés avaient réintégré leur domicile dans l'intervalle. Au mois de juin 1500, l'affaire est plaidée; maître Volant parlant pour le procureur du roi veut établir que Clinchamp fait partie de la prévôté de Nogent-le-Roi et, par suite, du bailliage

1. Plaidoiries de maître Disome et de maître Volant.

Digitized by Google

de Chaumont-sur-Marne, et qu'il en est ainsi depuis trois cents ans et plus, que les gens de Clinchamp sont jugés en première instance à Nogent, et en appel à Chaumont; enfin, qu'ils ont toujours payé les aides du royaume (assertion inexacte, puisque, comme nous l'avons vu, on les en avait déclarés exempts cinquante ans auparavant). A ce système absolu, maître Disome, avocat du duc, oppose une thèse non moins catégorique : Clinchamp est dans le duché de Bar, ses habitants sont jugés au bailliage de Bourmont, chef-lieu du Bassigny barrois, ils emploient la monnaie du duc de Bar et ne doivent au roi ni service militaire, ni subsides d'aucune sorte, ainsi que le prouve une sentence des élus de Langres, — on voit à cette citation que le chargé d'affaires de René II s'était reporté aux anciens textes et avait fouillé les archives. — En revanche, les gens de Clinchamp ont toujours payé les aides et tailles votées par les États du duché de Bar et perçues par le duc.

Devant des affirmations aussi contradictoires et établies plutôt sur des syllogismes que sur des faits concrets, le Parlement ne pouvait se faire une opinion. Il prescrivit une enquête sur les lieux; le duc l'avait réclamée le premier. Cette fois on ne perdit pas de temps; on avait plaidé le 1er et le 15 juin; l'enquête commença le 29 septembre et fut close le 21 octobre. Le conseiller et l'avocat du Parlement qui en furent chargés paraissent s'être acquittés de leur mission d'une façon très consciencieuse. Ils se rendirent d'abord à Verdun pour interroger l'évêque dont le diocèse englobait la meilleure partie du duché de Bar, puis redescendant vers le sud, à Bar, Gondrecourt, Saint-Thiébault-sur-Meuse (entre Bourmont et Clinchamp), la Mothe, et enfin rentrèrent à Bar. Ils avaient entendu vingt-cinq témoins appartenant à toutes les classes sociales : un évêque, des clercs, des nobles, des bourgeois, de simples laboureurs, dont beaucoup ne paraissent pas au courant de la question et parlent de toute autre chose. Les commissaires enquêteurs durent avoir fort à faire pour tirer d'eux des

Digitized by Google

renseignements précis. Sauf l'évêque de Verdun, dont la déposition très vague ne mentionne même pas Clinchamp, tous ces témoins étaient sujets du duc de Bar, et leurs témoignages sont plutôt favorables à ce prince. Les mêmes commissaires durent faire une enquête analogue sur territoire français et y recevoir des dépositions affirmatives des droits du roi; nous n'avons pas cette seconde partie de l'enquête et cela est regrettable; on peut heureusement y suppléer dans une certaine mesure en recourant à l'enquête conduite par les élus de Langres et à quelques autres pièces.

La question s'était élargie. Il ne s'agissait plus seulement de savoir si Clinchamp payait les aides au roi ou au duc, mais si ce village était français ou barrois. Aussi les dépositions de 1500, ainsi que celles recueillies un demi-siècle plus tôt, montrent bien quels étaient dans cette organisation politique du xve siècle les signes de la nationalité, ou, si l'on aime mieux, les prérogatives de la souveraineté. C'est là surtout ce qui rend intéressante l'étude de ces dépositions.

Tout d'abord, il s'agissait de connaître la situation de Clinchamp en droit féodal, de savoir quelle était la mouvance de cette localité. A coup sûr, Clinchamp n'était pas en terre d'empire, puisqu'il se trouvait sur la rive gauche de la Meuse, et de toutes les façons, cette bourgade faisait partie du royaume au sens large du mot. Mais ses seigneurs relevaient-ils directement du roi, ou bien étaient-ils vassaux du duc de Lorraine, vassal lui-même du roi de France pour la portion de ses États située à l'ouest de la Meuse qu'on appelait le Barrois mouvant? Clinchamp était-il un fief immédiat, ou un arrière-fief du royaume de France? Voilà ce qu'il importait de savoir en premier lieu. Or, nous nous trouvons en présence d'une complication : comme beaucoup de villages, Clinchamp se partageait entre deux fiefs, un fief ecclésiastique, le prieuré de Saint-Blin, et le fief laïque de Clinchamp, dont la condition était entièrement différente. Ainsi que nous l'avons vu par la sentence des élus de Langres, le prieuré de Saint-Blin

Digitized by Google

était en France et les hommes qui lui appartenaient à Clinchamp devaient les tailles du royaume. Il n'en restait plus que trois ou quatre à cette époque, en 1450 ; l'un des témoins affirme même que le seul sujet du prieuré habitant Clinchamp est un vieux mendiant, exempt par conséquent de tout impôt. Ils n'étaient pas revenus un demi-siècle plus tard. Il y a à Clinchamp, dit l'un des témoins de 1500, une seigneurie appartenant au prieur de Saint-Blin ; elle est du ressort de la prévôté de Nogent et du bailliage de Chaumont, et doit les aides établies en Champagne, mais les habitants de cette seigneurie l'ont tous abandonnée à cause des grands impôts mis dans le royaume. Il suit de là que la totalité des gens de Clinchamp étaient dans les dernières années du xve siècle sujets de l'autre seigneurie, la seigneurie laïque. Nous avons sur celle-ci des documents assez anciens : Un comte de Bar l'acquiert en 1279 ; un autre l'inféode à charge de service militaire en 1358[1], et nous voyons ses différents possesseurs rendre hommage au duc de Bar pour leur fief de Clinchamp aux dates de 1393, 1400, 1434, 1441, 1442, 1458, 1482, 1487, 1489, 1509, 1514, 1541[2]. Tous ces actes nous montrent que Clinchamp était bien un fief du duché de Bar, et les dépositions de 1500 donnent les mêmes indications. Tous les témoins sont affirmatifs sur la mouvance de ce fief, et quelques-uns rapportent des faits à l'appui : pendant la lutte de René II et de Charles le Téméraire, le seigneur de Clinchamp avait pris parti pour les Bourguignons ; son fief fut confisqué. Une autre fois, le fief a été saisi parce que son détenteur avait négligé d'obéir à une convocation pour le service militaire. On rappelle que le dernier seigneur de Clinchamp, Simon de Mailly, a rendu hommage au duc immédiatement après le mariage par lequel il devint seigneur de ce village ; qu'il a obéi plusieurs fois au ban de guerre du duc, soit en se présentant en personne, soit en envoyant un homme d'armes pour le remplacer, par exemple, lors de l'expédition

1. B. 453, la Mothe VI, 11 ; — B. 762, pièce 3 du n° 66.
2. Diverses pièces ou analyses de B. 453, 759, 762, 763.

Digitized by Google

entreprise contre Metz quelques années auparavant. On peut rapprocher de ces témoignages une lettre du duc de Bar à Simon de Mailly en 1484 lui mandant de se trouver en armes avec les autres vassaux pour le servir là où il marchera[1]. Les personnes interrogées constatent de plus que les seigneurs de Clinchamp ont toujours joui de leur fief sans aucun empêchement de la part du roi de France, ce qui ne serait pas arrivé s'ils avaient dû au roi l'hommage qu'ils rendaient au duc de Bar. Jamais le roi n'a réclamé le service militaire du seigneur de Clinchamp et celui-ci n'a jamais paru à l'armée royale. Tout indique donc que le fief laïque de Clinchamp a toujours relevé des ducs de Bar.

Mais ceci n'est pas une preuve suffisante ; les ducs de Lorraine et de Bar possédaient, même en dehors du Barrois mouvant, des fiefs en France, et la suzeraineté n'était pas un indice certain de la souveraineté. Il fallait trouver des arguments plus sûrs. Tout naturellement on rechercha à qui les habitants de Clinchamp avaient jusqu'alors payé les impôts ; la question financière était du reste, on l'a vu, l'origine de la querelle, et c'est à la résoudre que tendait toute cette procédure. Là aussi nous n'arrivons à aucun résultat décisif. La plupart des témoins déposent, il est vrai, purement et simplement que Clinchamp n'a jamais payé les aides au roi de France et les a toujours payées au duc de Bar, mais quelques-unes des dépositions nous montrent que la situation était beaucoup moins nette. Il est certain que les habitants n'ont jamais octroyé un denier aux receveurs royaux, la sentence des élus de Langres les en dispensait amplement, mais ils ne payaient guère plus au duc, ou du moins ne s'exécutaient que de fort mauvaise grâce. Nous avons vu qu'en 1487 on est obligé d'user de violence pour obtenir d'eux leur part de contributions ; ce n'était pas là, semble-t-il, un fait isolé. Sous René Ier, les villageois avaient fait de grandes difficultés pour payer une aide de quelques florins dont le produit devait servir à

1. B. 762, pièce 14 du n° 66.

Digitized by Google

relever les fortifications de Bourmont. Ils ont toujours refusé de contribuer aux aides mises par le duc de Bar, dépose un marchand du pays ; pour les contraindre à verser la somme à laquelle ils étaient imposés, on devait intenter un procès contre les plus riches devant le bailli de Bourmont, et le témoin n'est pas sûr que même par ce moyen on soit parvenu à rien tirer de ces obstinés paysans. Voici un homme encore mieux informé, c'est le lieutenant du maire de Clinchamp. Il raconte qu'il y a quelque huit ans, il fut délégué par son village aux États du Barrois : une aide fut accordée au duc et Clinchamp taxé à cent quatre-vingts livres ; mais il protesta énergiquement, refusa de se charger du mandement d'avoir à verser cette somme, attesta que ses mandataires n'étaient tenus à rien et qu'en fait ils ne payeraient rien. A la fin, pourtant, on lui fit entendre raison et il porta au pays la commission désagréable, mais Clinchamp s'arrangea pour ne payer que quatre-vingts francs. Le témoin ajoute que ses compatriotes n'ont jamais voulu payer d'impositions au duc de Bar, quoiqu'ils aient été plusieurs fois condamnés de ce chef, et il n'a pas connaissance qu'avant l'octroi de ces quatre-vingts francs, son village ait jamais contribué en rien aux aides votées par les États du Barrois. Une autre personne dépose que jusqu'à ces dernières années, les habitants payaient assez régulièrement leurs impôts ; mais depuis le commencement du présent procès, et surtout depuis que le procureur du roi a interjeté appel en cour de Parlement, il n'y a plus moyen de rien tirer d'eux pour le duc de Bar, « combien qu'ils ne soient subgects ou ayent acoustumé payer aucuns aydes, tailles ou autres succides au pays de France, et par ce demeurent francs de payer et tant du costé de France que du costé de Barroys ». Un dernier témoin est encore plus explicite, c'est un chanoine, homme d'esprit, qui de plus avait eu un cousin curé de la paroisse de Clinchamp et qui devait être au courant de toutes ces finesses villageoises : Les habitants, dit-il, n'ont jamais payé d'impôts au roi ; quand les élus de Langres ont

Digitized by Google

voulu les y contraindre, ils ont refusé, disant qu'ils n'étaient pas du royaume, mais du duché de Bar; d'autre part, quand on a tenté de les soumettre aux aides établies par le duc de Bar, ils ont encore refusé, disant qu'ils étaient du royaume de France, « et par ces moyens, demouroient francz et sans riens payer, ne des aydes de France, ne des aydes dudict duché de Bar, et est, comme luy semble, la fin là où ilz tendent et ont tendu ».

A côté de l'aide qui était un impôt direct, il y avait des impôts indirects. Le plus connu dans le royaume de France et le plus odieux au peuple, était la gabelle; tous les témoignages attestent que Clinchamp n'y était pas soumis. On s'y servait de sel blanc non gabellé qui venait des salines ducales de la Lorraine. Il semble qu'il y avait eu anciennement hésitation sur ce point, car en 1441, le receveur du grenier à sel de Chaumont avait entamé une action dont nous ignorons le résultat pour contraindre les habitants de Clinchamp à prendre leur sel au grenier de Chaumont; ils se disaient exempts de cette obligation comme sujets du duc de Bar[1]. — Les corvées étaient une forme de l'impôt au moyen âge : un témoin dépose que Clinchamp fut compris dans la liste des villages qui devaient travailler à relever les remparts de la Mothe, petite place du Bassigny barrois; il ne nous dit pas si, cette fois, ses habitants se sont exécutés. — Le service militaire des vilains peut être considéré comme une forme de l'impôt : toutes les dépositions indiquent que les gens de Clinchamp n'ont jamais fourni de francs-archers au roi de France, ni paru aux convocations de l'arrière-ban ; on ne marque pas qu'ils aient donné au duc de Bar les soldats qu'ils n'envoyaient pas au roi de France. — Un droit spécial à cette époque est le droit qu'on payait pour les bêtes fauves abattues. Actuellement, l'État alloue une récompense pécuniaire à quiconque a tué un loup; au xv[e] siècle, en France, le village sur le territoire duquel la bête avait été tuée par un louvetier royal devait à celui-ci

1. B. 453, la Mothe VI *bis*, pièce 14.

Digitized by Google

une gratification : deux deniers pour un loup, quatre deniers pour une louve. Un témoin déjà cité, le lieutenant du maire de Clinchamp, rapporte qu'il y a huit ou dix ans, le louvetier du bailliage de Chaumont tua près de Clinchamp un loup et une louve, et réclama l'indemnité habituelle. Le déposant qui était alors maire repoussa cette prétention, en disant que Clinchamp était du Barrois et non du royaume. L'affaire alla au tribunal du bailli de Chaumont qui donna gain de cause aux villageois.

Cet examen de la dépendance financière de Clinchamp ne nous conduit, en somme, à aucun résultat positif. Voyons si nous trouverons plus d'enseignements dans l'examen des juridictions dont relevait ce petit bourg. Tout d'abord, nous constatons par tous les témoignages que Clinchamp suit la coutume du Bassigny, et on nous donne les preuves à l'appui : quand on y vend un immeuble, c'est devant le maire que se passe l'acte de vente, et non pas devant un notaire, comme en France; l'un des témoins dépose qu'il a perdu son père récemment et que l'héritage a été réglé d'après la coutume du Bassigny. Le fait ne peut donc pas être contesté, mais l'argument est insuffisant; il n'y avait pas toujours coïncidence entre les limites des États et les circonscriptions des coutumes. Sans sortir de la Lorraine, une partie de la seigneurie de Commercy suivait d'ancienneté la coutume de Châlons-sur-Marne, c'est-à-dire que ce pays lorrain était régi par une coutume française. Le réciproque aurait pu avoir lieu pour Clinchamp.

Quant à la juridiction dont relève Clinchamp, les témoignages qui en parlent sont tout à fait contradictoires et, qui mieux est, s'appuient également sur des preuves très sérieuses. Voici un homme du métier, le greffier du bailliage de Bassigny. Il y a à Clinchamp, dit-il, une justice seigneuriale moyenne et basse; le seigneur n'a pas le droit de haute justice qui appartient au bailli de Bourmont. A Bourmont vont aussi les appels des sentences que la justice seigneuriale de

Digitized by Google

Clinchamp a rendues dans les limites de sa compétence, et les maires de ce village sont souvent venus soumettre aux officiers de justice de Bourmont les cas qui les embarrassaient. Le témoin reconnaît, il est vrai, que depuis le commencement du procès actuel, les gens de Clinchamp se dispensent de venir en appel au bailliage de Bassigny. Il y a sept ou huit ans, ajoute-t-il, les sergents du bailliage de Bourmont allèrent chercher à Clinchamp un homme qu'on avait arrêté dans ce village et enfermé, faute de prison communale, dans un four à chaux. Ils requirent le maire de le leur livrer au nom du duc de Bar, seul haut justicier à Clinchamp. Le prisonnier fut livré sans objection et emmené à Bourmont. Un autre témoin rapporte un fait analogue pour une date plûs ancienne, vingt ans environ avant l'enquête prescrite par le Parlement. Un troisième dit qu'il y a cinq ou six ans, un homme fut condamné à être pendu pour vol de chevaux. On convoqua tous les maires des villages ressortissant au bailliage de Bourmont pour assister à l'exécution, après avoir, comme c'était leur devoir, dressé les fourches patibulaires. Le maire de Clinchamp y alla et prit part au travail. Une des dépositions reçues par les élus de Langres, vers 1450, nous montre que ces relations judiciaires entre Bourmont et Clinchamp existaient à une époque beaucoup plus ancienne : un des témoins se rappelle qu'un an avant la bataille d'Azincourt, en 1414, par conséquent, un homme en battit un autre à Clinchamp. Il fut emprisonné dans le village même. Sa famille pria le sire de Beaufremont, dont il était le vassal, de le délivrer. Ce baron refusa en disant qu'il risquerait de perdre son fief s'il mettait obstacle au droit de justice que le duc de Bar possédait à Clinchamp.

Toutes ces dépositions paraissent établir d'une façon indiscutable la juridiction du duc de Bar sur Clinchamp. En voici d'autres qui nous montrent la situation sous un jour un peu différent : un témoin dépose qu'autrefois, à la vérité, Clinchamp relevait du bailliage de Bassigny, mais que, depuis quinze ans environ, ses habitants ont à peu près cessé de por-

Digitized by Google

ter à Bourmont les appels de la justice seigneuriale parce qu'ils veulent se donner au royaume. Un autre nous apprend que, depuis quelques années, des villageois de Clinchamp, partisans de la France, ont appelé des sentences du maire au bailliage français de Chaumont. Ces appels à la juridiction française se sont surtout multipliés depuis le commencement du procès actuel. Un acte authentique nous montre, d'autre part, qu'il y avait conflit entre les juridictions du Barrois et de la Champagne pour les cas de haute justice. En 1486, un certain Jean Dillon ayant commis un homicide à Clinchamp, fut arrêté par le maire de ce village. Aussitôt, le lieutenant général du bailli de Bassigny fit transférer le coupable dans les prisons de Bourmont. Le seigneur de Clinchamp s'étant plaint du procédé, il affirma qu'il n'avait voulu que sauvegarder les droits du duc de Bar et empêcher que les officiers du roi à Chaumont et à Nogent ne vinssent s'emparer du prisonnier pour l'emmener hors de la souveraineté du duc et instruire son procès, ce qu'ils avaient déjà fait pour Jean Rose et pour d'autres encore[1]. L'un des témoins de 1450 dépose encore qu'il a vu en cinquante ans se succéder dix sénéchaux à Bourmont, — les ducs de Bar, eux aussi, changeaient fréquemment leurs fonctionnaires. — Ces sénéchaux et leurs sergents venaient souvent à Clinchamp « pour y exploitier », et le font encore à présent. Semblablement, les prévôts et sergents de Nogent-le-Roi sont venus et viennent « exploitier » à Clinchamp. Dans la même enquête, le sergent royal de la prévôté de Nogent dépose qu'il a vu fréquemment des gens de Clinchamp porter leurs affaires au siège de Nogent et en appel au bailliage de Chaumont; qu'il est allé souvent à Clinchamp pour affaires de sa charge, et que les sergents du duc de Bar y venaient pareillement; et un autre témoin qui avait, lui aussi, remarqué ces anomalies, les explique à sa façon en disant que

1. B. 762, pièce 11 du n° 66.

Digitized by Google

Clinchamp est du ressort du bailliage de Bourmont et, en même temps, du ressort de la prévôté de Nogent-le-Roi.

Enfin, une dernière déposition nie complètement le droit de juridiction du duc de Bar que les premières établissaient et que les suivantes conservaient encore en l'affaiblissant. Toujours dans l'enquête des élus de Langres, le tabellion de la prévôté de Nogent-le-Roi affirme que de tout temps les gens de Clinchamp ont ressorti en justice à Nogent; qu'il y a quelques années, le prévôt de Nogent est allé promulguer à Clinchamp une ordonnance du bailli de Chaumont défendant aux habitants de faire juger leurs affaires à Bourmont. La bonne foi de ce témoin ne paraît pas devoir être mise en doute, car il reconnaît d'autre part que Clinchamp n'a jamais payé les aides au roi. Voici donc une déposition qui contredit diamétralement celle du greffier du Bassigny et les dépositions analogues analysées en premier lieu.

Il est assez facile de concilier ces témoignages opposés et d'expliquer cette contradiction apparente. Clinchamp se trouvait, pour la juridiction comme pour les impôts, dans une situation bizarre et unique entre la France et le Barrois. Nous avons vu que ce village avait trouvé le moyen de ne payer les aides à personne; mais s'il est très commode et même agréable de s'exempter ainsi de toute charge, on ne peut se passer aussi aisément du droit et de la justice. C'est pourquoi les gens de Clinchamp usaient à leur gré de l'indépendance où on les laissait; chacun allait se faire juger où il lui plaisait, qui à Bourmont, qui à Chaumont; ils donnaient leur clientèle soit à la juridiction française, soit à la juridiction barroise, et, de part et d'autre, on était également fondé à les revendiquer comme justiciables.

Ces trois choses, l'hommage féodal, les contributions en argent ou sous forme de service personnel, la dépendance judiciaire, étaient, dans la société du XV[e] siècle, les principaux liens qui rattachaient les particuliers à l'État; il y en a quelques autres, moins importants, que nous allons examiner rapi-

Digitized by Google

dement, pour ne rien omettre, plutôt que dans l'espoir d'y trouver une solution certaine.

L'industrie, sous l'ancien régime, était réglementée et soumise à une juridiction spéciale; en Lorraine, cette organisation était habituellement régionale, les chefs des corporations ouvrières des villes surveillant les artisans du même métier installés dans les villages avoisinants. Plusieurs des personnes appelées à déposer en 1500 ont touché cette question : elles nous apprennent que les chefs des corps de métiers de Bourmont ont toujours hansé les artisans de Clinchamp, c'est-à-dire leur ont conféré la maîtrise, en leur faisant payer un droit de hanse de cinq sols; ils vont de temps à autre à Clinchamp voir si les maîtres de ce village se conforment dans leur travail au règlement de la corporation. Ici, l'accord est complet entre les diverses dépositions, mais il est clair que cette question de juridiction professionnelle n'a pas assez d'importance pour suffire à déterminer de quel pays était le village qui nous occupe.

De nos jours, les frontières des États sont facilement reconnaissables grâce aux lignes de douanes qui en rendent la traversée toujours peu attrayante, et quelquefois difficile. Les agréments de cette institution n'étaient pas inconnus aux hommes du xv[e] siècle. Un haut passage était établi à peu de distance de Clinchamp et dans la direction de la France; du côté du duché de Bar, les chemins étaient libres. Maître Disome, l'avocat du duc de Bar au Parlement, n'a pas manqué, dans son plaidoyer, de parler de ce haut passage sur lequel nous sommes renseignés par plusieurs des dépositions de 1500 : un marchand de vins, Gillot Gaignot, a été plusieurs fois à Dijon prendre des chargements de vins qu'il ramenait à Clinchamp et à Saint-Thiébault; en arrivant à Clinchamp, il avait à payer l'imposition foraine et, à partir de Clinchamp, on ne lui a jamais rien fait payer. Un autre explique que les habitants de Clinchamp payaient un droit pour toutes les marchandises qu'ils faisaient venir de France; récemment, ils se sont ar-

Digitized by Google

rangés avec le fermier qui percevait ce droit et se sont abonnés pour quatorze livres tournois par an; le vin et les objets en fer sont exceptés de la convention et continuent à payer les droits. La commission entend encore Jean Véricourt qui a tenu à ferme le haut passage pendant huit ans; il dépose comme les autres en ajoutant que, depuis quelque temps, les gens de Clinchamp se sont refusés à payer l'imposition foraine pour les marchandises tirées de France; ils prétendent qu'ils sont du royaume. — L'argument tiré de l'existence d'une ligne douanière semble concluant. Il est en réalité très faible. Il pouvait ne pas y avoir coïncidence entre la frontière politique et la ligne de douanes. De nos jours, le Luxembourg fait partie du Zollverein quoique étranger à l'empire allemand; d'autre part, les trois villes hanséatiques restent hors du Zollverein, bien qu'elles soient des états de l'empire. Dans la confusion du moyen âge, les anomalies de ce genre devaient être beaucoup plus fréquentes.

Les dépositions de 1500 nous renseignent encore sur la monnaie qui était employée à Clinchamp. Déjà l'avocat du duc de Bar avait fait valoir à l'appui des prétentions de son client que les habitants de ce village usaient uniquement des monnaies barroises. Ceci n'est pas entièrement exact. Un témoin excepte quelques-uns des villageois qui sont partisans de la France et manifestent ce sentiment en se servant des monnaies du royaume. Un autre dit que jusqu'à ces derniers temps, on n'a jamais vu à Clinchamp que des pièces ducales, mais il y a quatre ou cinq ans, trois ou quatre villageois, excités et soutenus par le procureur du roi au bailliage de Chaumont, ont entrepris de soustraire Clinchamp à l'obéissance du duc et de le mettre en la sujétion du roi; l'un des moyens employés a été d'introduire des monnaies françaises dans la localité et d'en répandre l'usage. Une autre déposition fait remonter à dix-huit ans ce changement d'espèces et ajoute qu'actuellement les monnaies françaises sont plus communes à Clinchamp que les monnaies barroises. — On voit que là aussi, il n'y a pas accord

Digitized by Google

complet entre les témoignages. L'accord existât-il du reste, on ne peut considérer l'emploi de telles ou telles espèces comme une preuve suffisante, même à une époque où les unions monétaires n'existaient pas et où les types de chaque pays avaient rarement cours à l'étranger.

Nous avons examiné les raisons qui pour les gens du xv[e] siècle paraissaient déterminer la nationalité d'une population ; nous avons reconnu qu'aucune n'est irréfutable, qu'on ne trouve nulle part de preuve suffisante. Les efforts des partisans de la France et des partisans de la Lorraine pour revendiquer Clinchamp sont également impuissants ; ceux qui voient dans Clinchamp un village du roi et ceux qui le regardent comme une localité soumise au duc de Bar se trompent également. Une seule personne paraît s'être rendu compte de la condition de Clinchamp et pour la définir a trouvé le mot juste. Dans cette requête adressée au duc de Bar en 1487 que nous avons déjà citée, Simon de Mailly dit que Clinchamp est « en lieu neutre »[1]. Nous ne pouvons mieux caractériser la position de cette bourgade qui n'appartenait à personne et était comme suspendue entre deux États limitrophes. La situation est singulière même au xv[e] siècle et méritait d'être signalée. Ajoutons qu'elle était fort agréable pour les intéressés. Ils jouissaient d'une liberté complète et d'un laisser-aller absolu. Du gouvernement et de l'autorité, ils ne connaissaient que les bienfaits sans en sentir les charges. Ils trouvaient à droite et à gauche des juges toujours disposés à leur rendre la justice, et ils allaient à celui qui leur convenait le mieux ; on frappait pour eux de la monnaie en France et en Barrois et ils se servaient de celle qu'ils préféraient ; ils s'étaient arrangés pour ne rien payer à personne, à de rares exceptions près où la force a eu raison de leurs prétentions à l'immunité en matière d'impôts. Il leur a fallu sans doute de l'habileté et de la persévérance pour arriver à ce résultat, et un des témoins constate que c'est à cette franchise qu'ils ont toujours tendu dans toutes

1. B. 758, pièce 29.

Digitized by Google

leurs démarches. Ils s'appuient sur les agents du roi de France pour ne pas payer les aides du Barrois et se tournent vers le duc quand on veut les soumettre aux aides du royaume. De part et d'autre on s'empresse de les soutenir, les baillis français s'occupent d'eux, les flattent, recherchent leur amitié. Il semble vraiment qu'ils soient des personnages importants.

L'étude des dépositions de 1450 et surtout de 1500 a encore un autre intérêt. Nous y saisissons sur un point très particulier et dans les détails d'une affaire, fort minime à la vérité, la manière de faire et les habitudes de la politique royale. Elle nous montre combien cette politique était active, vigilante, avide d'agrandissements, même sous le bon roi Louis XII qui, les guerres d'Italie à part, ne fut jamais très enclin à inquiéter ses voisins et à revendiquer des droits plus ou moins réels. A suivre cette intrigue, et à regarder de près les procédés employés, on se croirait sous l'âpre règne de Louis XI, ou bien sous Louis XIV, à l'époque où fonctionnaient les Chambres de Réunion. C'est que quand le roi de France dormait, ses agents de toute sorte, ses fonctionnaires dans les provinces, ses procureurs au Parlement veillaient à sa place et travaillaient quand même pour lui, malgré lui peut-être, plus royalistes en vérité que le roi, souvent plus préoccupés que lui de l'intérêt du royaume. Il semble que dans ces moments, c'est en eux que se perpétue la tradition de la politique extérieure compromise par les défaillances ou par les erreurs du pouvoir.

Les dépositions de 1500 et les plaidoyers des avocats au Parlement nous font moins connaître qu'entrevoir la manière de faire de ces agents si zélés et si intelligents. Nous voyons quelle patience était la leur, comme ils savaient attendre et préparer longtemps à l'avance sans bruit, sans donner l'éveil, les résultats qu'ils avaient en vue. Ils attirent le plus qu'ils peuvent les gens de Clinchamp qui ont des procès à la prévôté de Nogent et au bailliage de Chaumont pour les habituer aux justices royales; ils répandent dans le village qu'ils convoitent

Digitized by Google

des monnaies de France pour qu'on soit accoutumé d'avance à s'en servir et que la réunion au royaume, quand elle se produira, n'apporte aucun trouble dans les transactions; peut-être aussi pour que les villageois aient sans cesse sous les yeux les traits du roi de France. Les témoignages de 1500 nous font voir que cette action patiente, insaisissable, s'exerçait déjà quinze ans, dix-huit ans, vingt ans même avant le procès en Parlement. Les agents du roi avaient ainsi réussi à créer à Clinchamp un parti français, un petit groupe qui leur était tout dévoué et qui travaillait pour eux. Les témoins les plus intelligents et les plus réfléchis parlent seuls de ces meneurs qui veulent rattacher Clinchamp à la France; l'affaire était trop bien conduite pour que la masse des paysans se doutât du changement qu'on préparait. Si l'on pouvait rapprocher des époques si différentes, nous comparerions, toute proportion gardée, cette politique subtile des baillis et procureurs royaux à celle des agents du Sénat romain pendant les derniers siècles de la République : même soin de se faire une clientèle au delà des frontières, d'avoir à l'étranger des alliés qui préparent la voie, de former un parti favorable à l'annexion. Il est étrange de trouver des procédés identiques à quinze ou seize siècles de distance. On pourrait en conclure que les hommes sont un peu toujours les mêmes.

Peut-être sera-t-on curieux de savoir si cette politique est arrivée au but qu'elle poursuivait, si ces intrigues si bien ourdies ont réussi, en un mot si Clinchamp est devenu français. Nous ne connaissons malheureusement pas l'issue du procès entamé devant le Parlement. Il a dû continuer quelque temps encore, car un document nous indique sans nous en donner les résultats que l'enquête prescrite par cette compagnie se poursuivait en mars 1501 du calendrier actuel[1]. Il ne semble pas que la sentence, s'il y en a eu une, ait tranché la question et adjugé Clinchamp soit à la France, soit au Barrois.

1. B. 762, pièce 21 du n° 66.

Digitized by Google

Tout paraît être resté dans le même état qu'auparavant ; l'éloquence des avocats au Parlement aurait donc coulé à flots, la sagacité des commissaires enquêteurs aurait eu bien du mal à démêler des témoignages confus et prolixes, une procédure longue et certainement coûteuse aurait été entamée, le tout pour aboutir à ce résultat négatif. Les seigneurs de Clinchamp continuent à rendre hommage au duc de Bar, on le constate aux dates de 1509, 1514, 1541, comme nous l'avons montré plus haut. Clinchamp n'est pas mentionné dans le traité par lequel Charles IX, roi de France, et Charles III, duc de Lorraine et Bar, arrêtent, en 1571, les limites de leurs États pour mettre fin à des contestations sans cesse renouvelées. Le village est donc encore indépendant. Il paraît que la mouvance de Clinchamp fut discutée peu après, car en 1583, Charles III donne commission au garde du Trésor des Chartes de Lorraine de rechercher dans son dépôt tous les titres qui pourraient servir à établir ses droits de suzeraineté sur ce fief[1]. Le garde se mit à l'œuvre et dans le cours de la même année envoya à la Chambre des Comptes de Bar un inventaire des titres favorables aux prétentions de son maître[2]. L'année suivante, en 1584, un changement essentiel se serait fait dans la situation de Clinchamp, d'après deux ouvrages généraux sur le département de la Haute-Marne[3]. Comprenant qu'ils ne pouvaient rester isolés dans un temps aussi troublé, au milieu de luttes incessantes, les habitants se seraient donnés à la France en stipulant qu'ils demeureraient exempts de tous impôts et services personnels moyennant un abonnement de quinze écus par an. Ils auraient conservé ce privilège jusqu'à la veille de la Révolution. On ne nous indique pas à quelles sources est puisé ce renseignement. Nous ne contestons pas que cette donation ait eu lieu ; dans tous les cas, il se serait produit ce fait curieux que le village appartenait à la France, tandis

1. B. 453, la Mothe VI *bis*, pièce 18.
2. B. 762, pièce 33 du n° 66.
3. E. Jolibois, *la Haute-Marne ancienne et moderne*. Chaumont, 1858. — Carnandet, *Géographie historique, industrielle et statistique de la Haute-Marne*. Chaumont, 1860.

Digitized by Google

que le fief continuait à relever du duché de Bar : les seigneurs de Clinchamp ayant négligé de rendre l'hommage qu'ils devaient pour leur terre, le procureur général du roi de Pologne, duc de Lorraine et Bar, auprès de la Chambre des Comptes du Barrois demanda, vers 1743 (nous n'avons pas la date exacte), que cette terre fût saisie féodalement. Des documents qu'il cite dans sa requête, il résulte que pendant tout le XVI[e] et le XVII[e] siècle, le fief de Clinchamp a fait partie du duché de Bar, et que ses possesseurs ont rendu hommage au duc de Bar[1]. D'autre part, Clinchamp n'est pas mentionné parmi les localités qui étaient du ressort du Parlement de Lorraine à la fin de l'ancien régime[2]. La nationalité de Clinchamp n'était donc pas moins indécise au XVIII[e] siècle qu'au XV[e], et nous ne savons pas mieux pour l'époque moderne que pour le moyen âge, quelle était sa situation politique. Aussi bien, il nous importe médiocrement de connaître au juste à qui appartenait cette bourgade, et dans cette longue et obscure affaire, le résultat positif est ce qui nous intéresse le moins.

Émile DUVERNOY.

1. Archives de la Meuse, B. 2997. Nous devons cette pièce intéressante à l'obligeance de notre collègue, M. Alfred Jacob.

2. Voir la liste de ces localités à la fin de l'ouvrage de Riston, *Analyse des coutumes sous le ressort du Parlement de Lorraine*. Nancy, 1782.



Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

N. Box. — *Notice sur les pays de la Sarre et en particulier sur Sarreguemines.* Metz, Béha, 1887. 1re et 2e livraisons, 63 pages, dont 9 d'avant-propos.

M. Box se propose d'écrire l'histoire de Sarreguemines et du pays de la Sarre, c'est-à-dire de cette région qu'on a désignée sous le nom de Westrich, Westerreich ou West-Reich, « qui n'était ni messine, ni lorraine, ni « alsatique et formait une sorte d'Allemagne française ou de France alle- « mande ». Cette monographie peut être intéressante et il faut savoir gré à M. Box d'avoir entrepris de l'écrire. Mais s'il veut mener ce travail à bonne fin, il faut qu'il se hâte ; car les deux seules livraisons qui aient paru [1], il y a un an déjà, ne nous conduisent qu'à l'époque de la mer crétacée. Au lieu de s'attarder à des généralités géologiques qui nous font remonter jusqu'à l'origine même du globe, M. Box eût mieux fait d'aborder le plus tôt possible les périodes historiques. Il aurait dû nous donner comme introduction une simple description géographique où serait entrée son étude sur les terrains et les roches des pays de la Sarre.

Il est bien malaisé de hasarder un jugement sur une œuvre dont nous n'avons encore qu'un si court fragment. M. Box paraît avoir fait de sérieuses recherches ; mais les sources où il a puisé sont de valeur bien inégale. Nous lui conseillerons de ne pas s'arrêter à discuter des écrits sans aucune portée scientifique. Ainsi, à propos de l'étymologie de Sarreguemines, quel besoin de recueillir et de réfuter les hypothèses de M. Terquem dans son livre intitulé : *Étymologie du nom de toutes les villes et de tous les villages du département de la Moselle?* Il y a longtemps que cet ouvrage est renommé pour ses étymologies fantastiques. Je l'ouvre au hasard et je lis, p. 196 :

« Woippy. *Guapeyum* était le nom gothique de ce village ;
Gu, du latin *gubernare,* administrer, avoir le maniement des affaires, et

1. On nous communique tardivement deux nouvelles livraisons de l'ouvrage de M. Box (1888). Elles contiennent la suite des Terrains et Roches, l'Orographie et le commencement de l'Hydrographie des pays de la Sarre.

Digitized by Google

ap, apanagium, apanage;
ey (le latin n'a pas l'*y*), au lieu de *ei* ou *ej*, *ejicere*, bannir, exiler;
um, umbratili, dans un lieu renfermé, qui ne se fait pas en public.

Droit (apanage) de condamner au bannissement, et sans confrontation, secrètement. C'était un tribunal secret, la sainte Wehme. »

Auprès de M. Terquem, Ménage paraît la prudence et la méthode même. Nous croyons que M. Box perd beaucoup de temps à nous apporter une étymologie de Sarreguemines, qui reste d'ailleurs très douteuse. Il a du moins retrouvé les armoiries de la ville et sa joie en est grande. Mais il nous semble que ces dissertations seraient mieux à leur place à la fin de l'ouvrage sous forme d'appendice. Nous prions donc de nouveau M. Box d'aborder au plus vite les périodes celtique et gallo-romaine; c'est alors seulement que nous pourrons apprécier la valeur historique de son travail.

A. C.

BERNHARD (Bernard). — *Recherches sur l'histoire de la ville de Ribauvillé*, publiées sous les auspices du conseil municipal, par X. Mossmann. Colmar, Barth, 1888. 1 vol. in-8°, 384 pages.

M. Bernhard, né à Ribauvillé le 8 juin 1809, est un ancien élève de l'École des chartes. Après avoir obtenu en 1837, à l'âge de 28 ans, le diplôme d'archiviste paléographe, il collabora, sous la direction d'Augustin Thierry, à la publication des documents inédits sur l'histoire du Tiers-État; et, avec Berger de Xivrey, à celle des lettres missives de Henri IV. En 1850, il fut nommé archiviste de la Nièvre; mais il quitta bientôt ce poste, pour venir se fixer en Alsace, à Sand, où il mourut en 1884. Il mit à profit ses loisirs; il rédigea l'inventaire des archives de Ribauvillé et composa une histoire de sa ville natale qui, restée longtemps manuscrite, vient enfin d'être publiée sous les auspices du conseil municipal, par les soins du savant archiviste de la ville de Colmar, M. X. Mossmann.

Cette histoire ne manquera pas d'être appréciée du public. L'auteur y fait preuve de solides qualités : on devine qu'il a été à bonne école. Il appuie sur des témoignages certains tous les faits qu'il avance : il prévient le lecteur, toutes les fois qu'une assertion lui semble douteuse. En outre, M. Bernhard se montre fort impartial; il fut, pendant sa vie, catholique fervent; il croyait aux dogmes anciens et nouveaux de toutes les forces de son âme; et pourtant, dans son livre, il a su rester équitable; il n'y a prononcé nulle parole de haine ni contre la Réforme ni contre la Révolution;

Digitized by Google

comme le dit avec raison son éditeur, « son mysticisme n'a jamais fait tort à sa critique ».

Tels sont les éloges que mérite cet ouvrage; — il nous reste (et c'est la partie la moins agréable de notre tâche) à faire des réserves. Sans doute, il serait puéril de reprocher au livre de n'être plus tout à fait au courant de la science. Lorsque M. Bernhard écrivit ces pages, Trouillat n'avait pas encore publié ses *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle* (1852-1858), ou du moins cette précieuse collection n'était pas encore très répandue. Bien des pièces importantes ont, par suite, échappé à l'auteur. S'il avait composé son récit plus tard, il n'aurait pas manqué non plus de se servir de quelques actes des cartulaires de Strasbourg et de Mulhouse; il n'est pas jusqu'au petit livre de M. Julius Rathgeber (*Die Herrschaft Rappolstein,* Strasbourg, 1874) où il n'eût pu glaner quelque utile renseignement.

Sans insister davantage, nous présentons d'autres critiques qui portent sur la manière même dont M. Bernhard a conçu et exécuté son œuvre. A notre avis, il a limité trop strictement son sujet; il a voulu faire d'une manière exclusive l'histoire de la *ville* de Ribauvillé. Mais cette histoire est si intimement unie à celle de la seigneurie, qu'elle n'en saurait être séparée sans inconvénient grave. On ne comprend le développement de la ville que si l'on connaît la succession et le caractère des seigneurs qui l'ont régie. Pour bien faire voir quelle était l'importance de Ribauvillé, n'était-il pas nécessaire d'avertir le lecteur que la seigneurie, dont elle était la capitale, se composait de huit bailliages, qu'elle commandait à une moitié de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, à Orbey, à Wihr-au-Val, à Heitern près de Brisach, aussi bien qu'à Ribauvillé, Bergheim, Zellenberg et Guémar? M. Bernhard ne l'a pas fait; aussi règne-t-il dans son récit quelque incertitude, voire même un peu d'obscurité.

Possédons-nous du moins, dans le livre de M. Bernhard, une véritable histoire de la ville de Ribauvillé? En aucune façon; l'ambition de l'auteur ne n'est pas élevée jusque-là. Son ouvrage a pour titre, non pas : *Histoire de Ribauvillé,* mais : *Recherches sur l'histoire de Ribauvillé.* Sa manière de procéder est la suivante : il a rassemblé les principaux textes relatifs à l'histoire de la ville sur autant de fiches plus ou moins étendues; il a placé ces fiches dans l'ordre chronologique, puis il les a copiées bout à bout. Il n'a fait nul effort pour les relier par des transitions, il n'a pas cherché à combler les lacunes entre deux de ces fiches. S'il a trouvé dans une vieille chronique quelque long récit, sa narration sera aussi fort développée; elle sera au contraire très sèche, si la chronique elle-même est brève. M. Bernhard nous a donné, d'une façon fort honnête, ce qu'il a découvert. Il n'a voulu faire ni une œuvre d'art, en ramenant les choses à de justes propor-

Digitized by Google

tions ; ni une œuvre profonde, en rattachant les faits à quelque théorie sur la féodalité ; ni une œuvre colorée, en nous dépeignant les sentiments de la population de Ribauvillé, dans les grandes circonstances ; il s'est toujours laissé guider par les documents et n'a jamais tenté de se substituer à eux, voire même de les interpréter.

Car, il faut bien le dire, quelques-uns de ces documents exigeaient des explications que l'auteur a négligé de nous donner. En les lisant, le lecteur se pose sans cesse des questions auxquelles l'historien aurait dû répondre par avance. Cette critique s'adresse surtout aux passages qui concernent l'organisation de la ville. M. Bernhard nous cite, d'après le *Statbuch* de 1550, les serments exigés de certains officiers de la cité ; il oublie de nous dire ce qu'étaient ces officiers. Il est vrai qu'il a ajouté en appendice une petite étude sur l'administration civile et judiciaire de Ribauvillé ; mais elle est d'une rare insignifiance. Nous n'en avons pas compris le premier paragraphe ; un peu plus loin, l'auteur ne nous a pas dit qui nommait les juges au criminel et les assesseurs (*malefitzrichter* et *hubner*) ; la chose est pourtant assez importante.

Ces réserves faites, nous revenons aux éloges. Si le sujet n'est pas creusé, il est traité de la manière la plus consciencieuse. L'ouvrage de M. Bernhard mérite d'être pris en très sérieuse considération ; il rendra aux historiens de l'Alsace de grands services, en attendant que le cartulaire de la seigneurie de Ribauvillé, préparé par le D[r] Albrecht, voie le jour.

L'histoire de M. Bernhard est accompagnée d'une étude sur les monuments et les établissements de la ville. C'est l'une des meilleures parties de l'œuvre ; elle nous paraît supérieure, pour bien des points, à l'inventaire fait par Kraus dans son livre : *Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen*. Deux dissertations, que M. Bernhard avait publiées autrefois, l'une sur l'ancien pèlerinage de Notre-Dame de Dusenbach, l'autre sur la confrérie des joueurs d'instruments d'Alsace, complètent agréablement le volume et s'y rattachent très étroitement. Le pèlerinage de Dusenbach avait été fondé, derrière Ribauvillé, par les seigneurs de la ville ; la confrérie des musiciens était placée sous l'autorité des sires de Ribaupierre et chaque année, au 8 septembre, la ville retentissait de ses joyeuses fanfares.

M. X. Mossmann a rempli, avec beaucoup de soins et de scrupules, son rôle d'éditeur ; d'une façon fort discrète, il a rectifié quelques-unes des inexactitudes de l'auteur et a supprimé des redites, sans toucher à l'œuvre elle-même. Il a enfin rendu à M. Bernhard un dernier service, en composant une table alphabétique très détaillée, grâce à laquelle on se retrouvera facilement dans le livre. M. Mossmann, en éditant cet ouvrage, a encore une fois bien mérité des historiens de l'Alsace. Les obligations qu'ils lui doivent ne se comptent plus.

Digitized by Google

Il serait injuste de ne pas associer à ces louanges le conseil municipal de Ribauvillé. Nous éprouvons une vive estime pour les corps constitués auxquels l'histoire de leur pays n'est pas indifférente; mais nous devons particulièrement féliciter l'assemblée de cette ville, parce qu'il y eu de sa part quelque courage à publier le présent volume. Au moment où la langue française est totalement bannie de l'Alsace, au moment où l'on a interdit aux enfants des écoles de Ribauvillé de prononcer, même avec l'accent que vous savez, les mots : « bonjour, monsieur, merci » et autres semblables, elle n'a pas craint de faire paraître une histoire écrite en français et animée du plus pur patriotisme, une histoire où l'on lit des phrases de ce genre : « l'heureuse réunion de l'Alsace à la France » (p. 147); « Enfin se levèrent des jours meilleurs, alors que l'Alsace fut heureusement réunie à la France » (p. 327). Elle n'a rien épargné pour faire de ce livre un véritable monument en l'honneur de la cité qu'elle représente; elle a illustré le texte de belles photogravures dues à M. Cellarius [1]. Ç'a été pour nous un véritable plaisir de contempler ces images et de lire ce volume, alors qu'il ne nous est plus permis de visiter cette ville que nous avons si souvent parcourue dans notre jeunesse.

Ch. Pfister.

A. Fournier. — *La Verrerie de Portieux, origine, histoire,* Brochure de 80 pages avec planche. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1886.

Pendant l'occupation française de 1670, les verreries qui, au moyen âge, faisaient la gloire de la Lorraine, avaient été fermées. Lorsque le duc Léopold revint dans ses États, il accorda, pour une période de vingt années, un véritable monopole de la fabrication du verre à une usine que le sieur Joseph Lapommeraye avait créée à Tonnoy (Meurthe-et-Moselle, canton de Saint-Nicolas). L'établissement ne prospéra pas et le privilège fut transporté à une autre maison, établie par François Magnien, en 1705, à Portieux (Vosges). Il est vrai que le monopole cessa d'être absolu; si Léopold défendit la création de nouvelles usines, il autorisa celles qui avaient existé avant 1670 à rallumer leurs fourneaux : ce fut le cas de la verrerie de Trois-Fontaines, transportée plus tard à Plaine-de-Walsch (aujourd'hui Vallérysthal). Puis, en 1718, le privilège expira et de nombreuses usines se créèrent successivement : parmi elles, la plus célèbre, celle de Sainte-Anne, aujourd'hui Baccarat, fut fondée en 1764.

1. La typographie est irréprochable. Voici seulement trois *errata* que M. Mossmann n'a pas relevés. Avertissement, p. XIII, lire *Kraus* au lieu de *Krauss;* p. 280, ligne 10, lire XVIIe *siècle* au lieu de XVIIIe *siècle;* p. 341, au lieu de *Henri III,* lire *Henri VII.*


Digitized by Google

M. A. Fournier raconte fort agréablement, d'après des documents recueillis sur place, l'histoire de cette verrerie de Portieux, celle de ses déplacements successifs et de son développement. En 1722, Léopold érigea la verrerie en fief au profit de son fondateur; mais le duc François III, celui-là même qui plus tard devait devenir empereur d'Allemagne (non pas empereur d'Autriche comme l'écrit l'auteur), révoqua la concession de son père, et à partir de 1731, l'usine et ses dépendances furent réunies au domaine ducal et affermées, à des époques régulières, aux enchères publiques. En 1796, elles furent vendues comme bien national, et depuis cette époque la verrerie est prospère. C'est aujourd'hui l'un des plus grands établissements des Vosges, occupant 820 ouvriers. C. P.

F. des Robert. — *Deux manuscrits de l'abbaye de Gorze,* brochure de 60 pages avec planche. Nancy, Sidot, 1884.

Le premier de ces manuscrits appartient à la Société scientifique de la Haute-Lusace, à Gœrlitz. C'est un psautier sur vélin, composé de 276 feuillets et provenant des bibliothèques du duc de la Vallière et de Crevenna. Il est écrit sur trois colonnes, dont celle du milieu contient le texte des Psaumes et les deux autres des gloses et des oraisons. Parmi celles-ci figurent de fréquentes invocations à saint Gorgon, dont les reliques avaient été transportées à Gorze. Le second manuscrit, en possession de M. des Robert, est une copie du xviii[e] siècle, faite sur un manuscrit du xiii[e]. On y trouve quelques pièces déjà connues (le récit légendaire de la fondation de Gorze, la passion de saint Gorgon, etc.), mais aussi deux ou trois notices inédites qui ajoutent à nos connaissances sur l'histoire de la célèbre abbaye. C. P.

H. Rocholl. — *Zur Geschichte der Annexion des Elsass durch die Krone Frankreichs.* Gotha, Perthes, 1888. 1 vol. in-8°, 160 pages.

Nous avons dit ailleurs (*Revue critique*) tout le mal que nous pensions de cet ouvrage : nous ne le citons ici que pour mémoire. Le lecteur y trouvera quelques textes assez curieux, mais il y constatera aussi une grande ignorance de l'histoire générale, et il sera révolté de toutes les calomnies lancées par ce pasteur protestant contre la France, et contre les Alsaciens demeurés fidèles à leur ancienne patrie.

C. P.

Digitized by Google

G. Bleicher, docteur ès sciences naturelles, professeur d'histoire naturelle à l'École supérieure de pharmacie de Nancy. — *Guide du Géologue en Lorraine.* Paris-Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1887. 1 vol. in-12, x-210 pages.

Ch. Millot, ancien officier de marine, chargé d'un cours complémentaire de météorologie à la Faculté des sciences de Nancy. — *Cours de Météorologie* professé à la Faculté des sciences de Nancy et inauguré en janvier 1884. 2 vol. in-4° de 194 et 234 pages.

Ces deux ouvrages peuvent paraître au premier abord sortir du cadre de cette Revue, mais ils intéressent au plus haut point, quoique à des titres différents, la géographie de notre Lorraine, et comme la géographie est heureusement restée en France l'apanage des Facultés des lettres, il a semblé que les *Annales de l'Est* pouvaient, sans déroger, leur accorder une petite place.

M. Bleicher a intitulé son livre un « guide » et c'est en effet un excellent guide dans toute la force du terme : sans remplacer pour les étudiants ou les novices la présence du maître, plus nécessaire peut-être en géologie qu'en toute autre science, il leur permet cependant de s'initier par eux-mêmes au secret difficile de faire des excursions fructueuses.

Mais ce livre est plus qu'un guide : il est précédé d'un avant-propos très intéressant sur l'histoire des recherches géologiques en Lorraine et surtout d'une introduction très substantielle sur les « caractères généraux et spéciaux des terrains qui affleurent des Vosges à la bordure crétacée du bassin de Paris ».

Sans doute le géographe qui aime souvent à généraliser tout de suite, pourra regretter de ne pas trouver dans ce livre, en ce qui le concerne, des vues d'ensemble et des conclusions toutes faites. Mais c'est précisément son affaire, à lui, géographe, de tirer ces conclusions et c'est le grand mérite du livre de M. Bleicher, malgré son titre modeste, de lui en suggérer beaucoup.

Lorsqu'il apprendra, par exemple, que le bas des côtes est constitué en général dans le pays lorrain par des couches d'argiles ou de marnes, appartenant au lias, tandis que les sommets du plateau sont formés d'un calcaire oolithique très poreux, le géographe en conclura aisément que les sources doivent affleurer entre ces deux terrains, conséquemment à mi-côte et cela seul lui expliquera un fait très frappant, lorsqu'on consulte les cartes d'état-major de notre région, ou qu'on parcourt le pays, c'est que beaucoup de nos villages sont situés eux aussi à mi-côte, c'est-à-dire précisément à l'endroit où, par suite de la disposition du terrain, apparaissent les sources.

Il en est en effet des villages comme des grandes villes, toutes propor-

Digitized by Google

tions gardées. La situation de chacun d'eux trouve son explication dans la géographie ou dans l'histoire, et il suffit parfois pour la déterminer d'une bien petite circonstance, qui peut échapper longtemps aux investigations des savants.

Ce n'est là qu'un exemple entre cent des services que peut rendre le livre de M. Bleicher au géographe, et que nous ne pouvons passer en revue.

Mentionnons seulement une petite monographie — aussi intéressante pour les historiens que pour les géologues — sur l'histoire des sources thermales de Plombières, et quelques pages très savantes et surtout très sages sur l'extension des glaciers dans les Vosges : M. Bleicher met en garde ses lecteurs contre des conclusions trop hâtives, et, à voir l'enthousiasme souvent intempestif avec lequel les Allemands se sont jetés sur les phénomènes glaciaires, pour leur demander toutes les explications qu'ils ne trouvaient pas ailleurs, on ne peut que savoir gré au professeur français de sa prudente réserve [1]; et comme le nom de M. Bleicher jouit en Allemagne et en Autriche, j'en ai été témoin, d'une grande autorité, il n'est pas impossible que sa manière de voir tende à modifier celle de nos voisins.

L'ouvrage est encore illustré de nombreuses coupes qui facilitent la lecture. Peut-être est-il permis de regretter de ne pas trouver à la fin une carte d'ensemble qui dispenserait de recourir ailleurs. — Mais c'est là un bien petit défaut dans un livre auquel il n'est plus nécessaire de souhaiter un grand succès et qui continuera, sans nul doute, à rendre bien des services [2].

Le livre de M. Millot, qui s'occupe d'une autre science annexe de la géographie, n'est pas un « traité de météorologie » avec la forme pédantesque de ces sortes d'ouvrages : amas de formules scientifiques et de tableaux pleins de chiffres. C'est un « cours » qui a été réellement professé et qui, conservant sous cette nouvelle forme la chaleur et la clarté des explications orales, est doublement agréable à lire, surtout pour ceux qui ont eu d'abord le plaisir de l'entendre.

Mais c'est un cours de météorologie générale, et à ce titre nous n'aurions rien à en dire ici, si M. Millot n'y avait beaucoup parlé de la Lorraine et si nous ne voulions faire remarquer auparavant que l'auteur a fait véritablement, en le publiant, œuvre de patriotisme : il y a depuis longtemps

1. Cf. *Die Gletscherspuren der Vogesen*, von Fr. Gerland in Strassburg. In *Verhandl. der deutschen Geographenlage*, IV[tes] Jahr, p. 92-122. München, 1884.

2. Il a paru récemment un livre qui complète en certains points, sans faire double emploi, le « Guide » de M. Bleicher. C'est la *Géologie en chemin de fer. Description géologique du bassin parisien*, par M. de Lapparent. Cet ouvrage est d'un caractère trop général pour qu'on en rende compte ici. Notons seulement que les chapitres sur les « Régions naturelles du bassin » et plusieurs des itinéraires sont très instructifs en ce qui touche la Lorraine.


Digitized by Google

à l'étranger, en Angleterre comme en Allemagne, de nombreux manuels de météorologie dont quelques-uns sont très bons. En France, on n'avait encore que des traductions des livres de Kaemtz, de Mohn, etc. Les savants météorologistes ne manquent pourtant pas chez nous et ils ont publié d'excellents travaux, mais aucun n'avait encore songé à écrire sur l'ensemble de leur science un livre qui, tout en se tenant au courant des publications étrangères, fût autre chose qu'une simple traduction et eût une valeur originale. Le livre de M. Millot remplit à merveille ces deux conditions et la Faculté des sciences de Nancy doit être d'autant plus fière d'avoir donné naissance à une telle œuvre que l'Université allemande de Strasbourg est loin d'être inactive dans le même domaine [1].

Si j'osais reconnaître au « Cours de météorologie » une qualité particulière, ce serait sans nul doute la grande prudence et l'extrême réserve dont fait preuve son auteur en présence de certaines théories qui font actuellement grand bruit, mais qui n'ont pas encore reçu du temps une consécration définitive : je veux parler en particulier de la théorie des courants marins, des questions qui se rattachent à l'époque glaciaire et aux modifications du niveau des océans, des théories des courants atmosphériques (système de Maury et théorie nouvelle des tourbillons), des questions relatives à la variation des climats, à leur refroidissement périodique et continu, etc.

Je ne puis passer sous silence à ce propos quelques pages excellentes sur les causes si discutées qui ont pu amener un recul dans la culture de la vigne depuis le moyen âge : c'est une question qui intéresse tout particulièrement la Lorraine [2]. Les sages conclusions de M. Millot concordent d'une façon remarquable avec celles du professeur Supan [3], le savant directeur des *Petermanns Mittheilungen*.

Mais ce n'est pas là le seul passage du livre qui intéresse notre pays. Les noms de Lorraine et de Nancy reviennent presque à chaque page de ces deux gros volumes et je m'imagine qu'il ne serait plus difficile au savant auteur, qui a d'ailleurs publié déjà plusieurs travaux sur la question [4], de nous donner une étude climatologique complète sur la Lorraine ; peut-être s'y résoudra-t-il un jour.

1. Il suffit de citer les *Beiträge zur Geophysik : Abhandlungen aus dem geographischen Seminar der Universität Strassburg*, hrsg. von Gerland, 1887. Je remarque particulièrement dans cet ouvrage les dissertations suivantes : *Ueber die Wind- und Meeresströmungen im Gebiete der kleinen Sunda-Inseln*, von H. Blink. *Ueber die Æenderung der Gleichgewichtsflächen der Erde durch die Bildung polarer Eismassen und die dadurch verursachten Schwankungen des Meeresniveaus*, von Hergesell.

2. Tome I, p. 156-158.

3. Dans ses *Grundzüge der physischen Erdkunde*, p. 131-135.

4. En particulier : *Étude sur les orages dans le département de Meurthe-et-Moselle*, 1884, etc.

Digitized by Google

Si maintenant on ose se permettre quelques critiques qui ne tombent d'ailleurs que sur l'exécution matérielle, on désirerait trouver une indication plus précise des ouvrages consultés : beaucoup d'entre eux sont inconnus aux profanes et il est parfois difficile de les retrouver d'après une indication aussi sommaire. — On voudrait aussi que les notes et omissions ajoutées à la fin du 2e volume renvoient explicitement aux endroits visés; mais on regrette surtout l'absence d'une table à la fin de chaque volume : elle faciliterait beaucoup les recherches.

Mais tout cela n'est rien en comparaison du mérite réel de l'œuvre; ce sont de ces critiques que l'on ne songe à faire qu'en l'absence de toutes autres [1].

En somme, nous avions déjà, grâce à M. Godron, une excellente monographie sur la flore lorraine. M. Bleicher nous a donné une géologie et M. Millot tout au moins les éléments d'une climatologie de notre province. Il ne manquera bientôt plus qu'une géographie proprement dite de la Lorraine. Il est vrai qu'on a tenté récemment de suppléer à cette lacune, du moins en ce qui touche le département des Vosges : la tentative est très louable, mais l'œuvre n'est pas parfaite, on y reviendra prochainement.

L. Poirel.

1. Il faut encore féliciter M. Millot, comme M. Bleicher, d'ailleurs, d'avoir souvent donné en regard des expressions techniques françaises, les dénominations anglaises ou allemandes. Ce sont parfois des expressions figurées, qu'on chercherait vainement dans les dictionnaires et qui pourraient embarrasser ceux-là mêmes qui connaissent bien ces deux langues.


Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

1° Meurthe-et-Moselle.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1887. — CXXXVIIIe année ; 5e série. Tome V. 1 volume in-8° de cxxxi-253 pages. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1888.

Le volume publié cette année-ci par l'Académie de Stanislas montre que la Compagnie n'a cessé de s'intéresser aux sujets les plus variés et qu'aucune branche des sciences ou de la littérature ne lui est étrangère. Nous y lisons en effet un très sérieux mémoire de mathématique historique, dû à M. de Vienne[1] ; une étude de géographie comparée, où sont accumulées des observations philologiques très fines sur les noms de lieu dans toutes les langues connues[2], — vous devinez qu'elle a pour auteur l'infatigable secrétaire de la Société géographique de l'Est, M. J. V. Barbier ; — un compte rendu très éloquent, fait par M. Duvernoy, du beau livre de M. H. Druon : *Les Français dans l'Inde au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècle*[3]. Mais, comme il est juste, la plus grande place est occupée par trois articles sur la Lorraine ; ils sont d'étendue inégale, mais également importants.

C'est d'abord une courte note de M. d'Arbois de Jubainville sur le *nom de Nancy et sur l'étymologie de divers autres noms de lieu du département de Meurthe-et-Moselle.* L'auteur montre que le nom de Nancy dérive du gentilice romain *Nantius;* ce mot lui-même est dérivé du nom d'homme gaulois *Nantos,* qui à son tour se rattache à une racine celtique, signifiant « combat, blessure ». M. de Jubainville partage ensuite les noms de lieu du département de Meurthe-et-Moselle en quatre catégories : 1° les noms en *acus* qui sont d'anciens noms de *fundi* romains ; 2° les composés qui se terminent en *court, meix, mesnil, val, ville* et *viller* et dont le premier terme

1. P. 81, *Note sur l'antiquité de la connaissance de la mesure exacte de la terre.*
2. P. 166, *Résultats d'une exploration à travers 250,000 mots de la nomenclature géographique.*
3. P. 1, *l'Inde française avant la Révolution, d'après un livre de M. H. Duron.*

Digitized by Google

est en général un nom d'homme franc[1]; 3° les noms qui ont conservé le souvenir de la période celtique, comme Vandœuvre (*Vindo-briga*), Deneuvre (*Dano-briga*), etc. ; 4° les noms qui doivent leur origine à quelque plantation ou à quelque particularité physique, comme *Alnetum,* Aulnois, un endroit planté d'aunes ; *Fontanetum,* Fontenoy, un endroit où il y a une fontaine.

En second lieu, M. X. Mossmann publie une étude fort attachante sur les *colonges lorraines en Alsace*. La collégiale de Saint-Georges[2], à Nancy, avait dans cette contrée une colonge à Saint-Hippolyte, une seconde à Lièvre, deux autres à Guémar. Dans ce dernier endroit, le chapitre de Saint-Dié possédait aussi une colonge : de lui relevait encore la cour colongère de Mittelwihr, qui comprenait des biens sis à Hunawihr et à Grusenheim. A Bergheim, la cour haute ou de Saint-Pierre et la cour basse appartenaient, selon toutes les apparences, à l'abbaye de Moyenmoutier. Enfin Remiremont avait en Alsace deux colonges, l'une à Hochstadt, canton d'Altkirch, l'autre à Winzenheim. Les rôles de la plupart de ces colonges étaient déjà connus ; ils avaient été imprimés par J.-G. Stoffel et l'abbé Hanauer dans la collection des *Weisthümer* de Jacob Grimm. Mais aux textes déjà publiés, M. Mossmann ajoute l'analyse d'un document très précieux, resté inédit jusqu'à ce jour : il s'agit du règlement de la colonge de Saint-Dié à Guémar. Toutes ces pièces, écrites en une langue fort obscure, sont interprétées avec une rare sagacité par le savant archiviste de Colmar ; on trouvera, dans son commentaire, des réflexions très fines et profondes. M. Mossmann ne s'en est pas tenu là. Il a cherché à découvrir quelle était l'origine de ces colonges, qui ont joué un si grand rôle dans nos campagnes d'Alsace. S'il n'a pas traité complètement la question, s'il n'a pas résolu en entier ce problème fort complexe, du moins a-t-il mis en lumière, avec une très grande force, l'un des facteurs qui a puissamment contribué à la formation des colonges : le colonat romain. Son article se rattache de la sorte à la belle étude sur le colonat que notre maître, M. Fustel de Coulanges, a publiée dans ses *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*.

1. Nous ferons pourtant observer que tous les noms barbares n'appartiennent pas nécessairement à des hommes d'origine franque. A l'époque mérovingienne, les *gentilicia* disparaissent ; l'homme n'est plus désigné que par un seul nom ; aussi le fils d'un Romain porte souvent, par mode, un nom germain. — Par suite, quand on trouve des mots comme Rambervillers (*Ramberti villare*), comme Gerbéviller (*Gerberti villare*), il n'en résulte en aucune façon que ces localités doivent leur fondation à quelque conquérant franc. Du reste, en beaucoup de ces endroits, on a trouvé des antiquités romaines : ce qui prouve que ces *villæ* existaient avant l'invasion des Barbares.

2. M. Mossmann parle à tort de la *primatiale* de Saint-Georges. La primatiale de Nancy, qui fut érigée en 1602 sous l'invocation de la sainte Vierge, est bien distincte de la collégiale Saint-Georges. Les deux chapitres ne furent réunis qu'en 1742 par Stanislas.

Digitized by Google

Enfin M. Maggiolo a dressé l'inventaire des *monastères de l'Ordre de Saint-Benoît en Lorraine et dans les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun avant 1789*. Une première partie de son travail est consacrée à exposer, très sommairement, la règle de Saint-Benoît et les principales réformes qu'elle subit dans le cours des siècles; l'auteur n'insiste que sur la réforme de de saint Vanne et de saint Hidulphe, qui fut propre à la Lorraine. Dans la seconde partie, il nous fait connaître les 29 abbayes bénédictines et les 44 prieurés qui se trouvaient sur le sol lorrain et sur le territoire de l'archevêché de Trèves. Il nous donne une histoire abrégée, une sorte de *regeste* de chacune de ces maisons; il nous dit quelle était la situation de leurs écoles en 1789, quel était le degré d'instruction des enfants qui les fréquentaient. Tous ces renseignements sont puisés aux meilleures sources, la plupart manuscrites. Cette étude et d'autres que M. Maggiolo a déjà fait paraître dans le même recueil, sont autant de matériaux pour une vaste histoire de l'instruction publique en Lorraine. Nous espérons que M. Maggiolo nous la donnera un jour : nul ne sera plus digne de l'écrire que l'ancien recteur de l'Académie de Nancy.

Suivant l'usage, on a placé, à la tête du volume, les discours tenus dans la séance publique. Cette année, des deux récipiendaires, l'un, M. Puton, a prononcé l'éloge de l'abbé Janny, ancien directeur du collège de Remiremont et qui, l'un des premiers, eut le courage de rompre, dans son enseignement, avec les vieilles routines ; l'autre, M. Audiat, a raconté la vie et apprécié les travaux de M. Leclerc, procureur général à Nancy de 1864 à 1867, et, de 1867 à 1879, premier président à la Cour. Ces discours solennels formeront plus tard, avec les comptes rendus des travaux de l'Académie, dus au secrétaire annuel, de précieux documents pour l'écrivain que tentera l'histoire de l'Académie de Stanislas. Le sujet aura son importance : ce sera en partie l'histoire même du mouvement littéraire, artistique et scientifique en Lorraine et à Nancy, depuis 1750.

Ch. Pfister.

2° Vosges.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 13e année, 1887-1888.
1 vol. in-8° de 386 pages. Saint-Dié, Humbert, 1888.

Le volume qu'a publié cette année la Société philomathique vosgienne lui fait grand honneur. Il contient des articles variés, quelques-uns fort intéressants. Si parfois il nous faut critiquer les assertions émises, si nous désirerions souvent un peu plus de méthode dans l'exposition et un peu moins de hardiesse dans les conclusions, du moins nous devons louer sans

réserve le zèle des auteurs. Il est surprenant qu'une société littéraire, dans une petite ville comme Saint-Dié, puisse chaque année faire paraître un livre aussi étendu.

M. Gaston Save est un travailleur infatigable. Il a signé, cette année-ci, trois des principaux articles du Bulletin. L'un d'entre eux nous ramène aux temps les plus lointains de notre histoire, puisqu'il est consacré à la description de *monuments gallo-romains des environs de Saint-Dié;* il s'agit de tuiles, de stèles funéraires, de morceaux de sculpture, etc., découverts à Marzelay, sur la montagne de la Bure, à Robache, près de Spitzemberg. Tous les objets sont décrits avec un soin minutieux et les belles planches, faites d'après les dessins de l'auteur, aident beaucoup à l'intelligence du texte. Cette partie descriptive du travail est digne d'éloges. Mais que M. Save tienne en bride son imagination. Les hypothèses qu'il fait sur le temple de Marzelay, sur la Vénus anadyomène, sur la colonie de païens qui, à l'époque de saint Hidulphe, aurait exploité les salines de la région, sont bien aventureuses. Qu'il n'écrive pas les *déesses mairées,* mais bien les *déesses mères;* qu'il ne confonde pas les deniers et les sous de l'époque carolingienne (p. 279) et qu'il prenne garde aux étymologies hâtives. Le mot Marzelay ne saurait venir de *Mars-salinæ,* les salines de Mars.

Le second article sur le *costume rustique vosgien* est charmant. M. Save nous explique tous les mots du patois, qui désignent une partie de l'habillement soit masculin, soit féminin. Il n'oublie point de nous parler des vieilles coiffures et des vieilles chaussures. En passant, il nous fait connaître quelques-unes des antiques coutumes des Vosges, et il cite des *devinottes* lorraines, toutes pleines de saveur. Les *folkloristes,* comme on dit aujourd'hui, seront satisfaits de cette étude ; peut-être ici encore y a-t-il quelques étymologies douteuses.

Enfin M. Save, dans un troisième mémoire[1], a compté le nombre de sorciers qui furent exécutés dans l'arrondissement de Saint-Dié à la fin du XVIe siècle et surtout de 1600 à 1630. Il en a trouvé 230, dont 73 hommes et 157 femmes. Mais, par suite des lacunes des archives, ce chiffre ne représente sans doute que le tiers du total véritable : selon toute apparence, on brûla dans l'arrondissement plus de 600 sorciers ; 400 autres accusés résistèrent aux tortures ou échappèrent aux supplices. Pour nous bien faire voir combien étaient odieux ces procès de sorcellerie et quel fut l'aveuglement des magistrats chargés de les instruire, M. Save nous met sous les yeux toutes les pièces de la procédure intentée en 1611 contre Bastien-Jean Viney et il nous décrit son supplice. Le récit est fort attachant dans son atrocité et il vous inspire de pénibles réflexions sur la sottise humaine.

1. *La Sorcellerie à Saint-Dié.*

Digitized by Google

M. l'abbé Ch. Chapelier écrit, d'une façon fort curieuse, l'histoire archéologique de l'*ancienne abbaye de Moyenmoutier*. L'évêque de Trèves, Hidulphe, qui se retira dans la vallée du Rabodeau (vers 656, suivant l'auteur, ou sous le règne de Pépin le Bref, comme nous le démontrerons bientôt dans nos *Annales*) y fonda plusieurs églises et un assez grand nombre de *cellæ*. En quelle place s'élevèrent ces constructions? Telle est la question que se pose M. Chapelier et à laquelle il donne une réponse fort satisfaisante. Il ne limite pas là son étude ; il nous énumère les ruines, les restaurations, les agrandissements de l'abbaye et, à l'occasion, il nous raconte les diverses translations des reliques d'Hidulphe et de celles de ses premiers disciples. Il nous mène de la sorte jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, époque où Humbert Barrois, abandonnant la vieille abbaye, bâtit le monastère moderne et l'église qui aujourd'hui sert de paroisse à la commune de Moyenmoutier.

Tout au fond de la vallée de la Bourgonce (arrondissement de Saint-Dié), non loin du chemin qui conduit à Mortagne, se dresse une ancienne croix. Elle rappelle le souvenir de l'assassinat de l'évêque de Toul, Renaud de Senlis ; il fut traîtreusement mis à mort, le 27 mars 1217, par Mahérus, de la famille des ducs de Lorraine, qui, à cause de ses débordements, avait été chassé du siège épiscopal de la cité leuquoise. M. l'abbé Chapelier raconte agréablement ce sombre drame[1], qui se termina par le juste châtiment du traître : celui-ci fut en effet tué, non loin du village de Saint-Michel, par son neveu, le duc Thiébaut Ier.

M. A. Benoît a contribué à la formation de ce volume par trois mémoires de longueur et d'importance fort inégales. D'abord, il publie des documents inédits[2], prouvant qu'en l'année 1442 l'évêque de Metz, Conrad Bayer de Boppart, fit trois petites guerres, l'une contre le comte Ferry de Blâmont, l'autre contre les comtes de Réchicourt, la troisième contre le bâtard de Vergy, qui détenait à ce moment la cité de Darney. Ensuite, passant à une tout autre époque et à un autre ordre d'idées, il raconte comment, de 1782 à 1787, le pharmacien Renaud de Saint-Dié guérit quelques personnes par l'électricité[3]. Somme toute, ces deux articles sont assez insignifiants. Il n'en est pas de même du troisième.

Vers 1507, il s'était formé à Saint-Dié une association qui y fonda une imprimerie. Elle se composait de Nicolas Lud, tabellion général des cours et tabellionages de Lorraine, du géographe fribourgeois Martin Waldzemüller et du jeune humaniste alsacien Mathias Ringmann. L'un des premiers livres qui fut livré à la presse par l'association fut une introduction

1. *Notes archéologiques (Mahérus et Renaud de Senlis).*
2. *L'Évêque de Metz Conrad Bayer de Boppart dans les Vosges en* 1442.
3. *Une Initiative vosgienne à Saint-Dié à la fin du* XVIIIe *siècle.*

Digitized by Google

à la cosmographie, à laquelle on ajouta le récit des quatre voyages de Vespuce en Amérique. M. A. Benoît décrit avec beaucoup de clarté, en vrai bibliographe, les livres imprimés à cette époque à Saint-Dié [1] (il en a retrouvé quatre). Mais il ne se contente pas de nous donner ces indications ; les caractères de Saint-Dié furent vendus vers 1511 à l'imprimeur strasbourgeois Jean Schot, et M. A. Benoît nous fait connaître trois autres ouvrages publiés en Alsace avec lesdits caractères. Parmi eux figure le célèbre *Ptolémée* de 1513, dont l'édition avait été préparée à Saint-Dié même. L'étude de M. Benoît est complétée par l'énumération des principaux livres imprimés à Saint-Dié au XVIIe et au XVIIIe siècle.

M. Save nous avait entretenus de la sorcellerie à Saint-Dié au début du XVIIe siècle ; voici maintenant que M. P. de Bourelle se pose cette question : L'éminent historien de Lorraine, dom Calmet, croyait-il aux sorciers [2] ? La chose n'est pas douteuse ; sur la fin de sa vie, l'abbé de Senones a composé deux gros volumes, un *Traité sur les apparitions des anges, des démons et des âmes des défunts, sur la magie, la sorcellerie*, etc., et il y a rassemblé les histoires les plus invraisemblables. M. de Bourelle en détache une concernant la possession de Mlle de Ranfang, que le diable tourmenta en l'an de grâce 1619. Mais si dom Calmet croyait au démon et aux sorciers, il n'ajoutait aucune foi aux vampires, ces morts qui venaient sucer le sang des vivants pendant leur sommeil ; il pose, dans le second tome de son ouvrage, quelques objections aux récits qui, de son temps, couraient dans toute l'Europe sur les prétendus vampires de Hongrie et de Moravie.

M. l'abbé Hingre nous donne la notation exacte des *cris et chants traditionnels des pâtres de la Bresse :* c'est une étude assez curieuse de folklore. Quelques-uns de ces chants, comme il arrive dans tous les patois, n'ont aucun sens ; pour faire la rime, on rapproche les mots les plus extraordinaires.

La place d'honneur du volume est tenue par une très longue dissertation de M. Henri Bardy sur les *eaux minérales de Saint-Dié*. L'auteur nous raconte comment, en 1779, les eaux jaillissant de deux sources, au petit Saint-Dié, furent analysées par Nicolas, démonstrateur de chimie à l'Université de Nancy, lequel leur trouva des propriétés merveilleuses. Il nous expose les vives controverses que souleva le mémoire publié à ce sujet par Nicolas ; enfin il nous énumère avec complaisance tous les efforts qu'on a faits depuis cette époque pour doter Saint-Dié d'un établissement de bains. Nicolas avait déclaré les eaux de Saint-Dié supérieures à celles de Contrexéville, et M. Bardy penche vers cette opinion. Nous n'osons prendre

1. *Notes sur les commencements de l'imprimerie à Saint-Dié.*
2. *La Démonologie de dom Calmet.*

Digitized by Google

parti dans cette discussion ; nous souhaitons toutefois qu'un jour se réalise la prophétie faite à Nicolas par Maret, secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon : « En faisant connaître le mérite de ces eaux, lui écrivait-il, vous avez ouvert une mine plus précieuse que ne pourrait l'être une mine d'or. »

Le livre se termine par les procès-verbaux des séances tenues par la Société philomathique en 1887-1888. Ces procès-verbaux ne doivent pas être tout à fait négligés. Ils contiennent une curieuse note de M. Save sur le nain Bébé, et le discours que M. le président Bardy a tenu, suivant l'usage, dans l'assemblée générale. Les deux années précédentes, il avait pris pour sujets : *La Société philomathique vosgienne au point de vue de la conservation des documents historiques et autres pièces d'archives ;* et : *La Société philomathique vosgienne en 1886 ;* cette année-ci, il a esquissé rapidement l'histoire de la bourgeoisie à Saint-Dié pendant le moyen âge[1].

Ch. Pfister.

La Semaine religieuse de Saint-Dié, année 1886.

Nous devons signaler, dans ce volume, un court article de M. l'abbé Ch. Chapelier qui, du reste, en a fait un tirage spécial. Il est consacré à *Saint Auger et à son ermitage.* La chapelle de Saint-Auger est située dans la forêt d'Épinal, à neuf kilomètres de cette ville, à quatre de Deyvillers et d'Aydoilles. En cet emplacement, vécut jadis un ermite, dont, au demeurant, la vie nous est inconnue ; sur le tombeau du saint, on bâtit, à la fin du XIe siècle, un oratoire qui remplaça probablement une construction plus ancienne. Le tombeau devint le but de nombreux pèlerinages jusqu'en l'année 1644, où l'on transféra à l'église d'Épinal les reliques du pieux ermite : elles y sont encore conservées de nos jours. C. P.

3° Revues françaises.

Revue rétrospective, tome VIII. Paris, 1888.

Dans cette revue, M. Favier, conservateur de la Bibliothèque de Nancy, a publié les *Souvenirs inédits de François Hennequin,* prisonnier à la Bastille de 1675 à 1677[2]. Lisez cette courte et intéressante relation, si voulez avoir une idée exacte de la vie que menaient les prisonniers à la Bastille. Vous

1. Les discours de M. Bardy sont publiés aussi à part, à Saint-Dié, chez L. Humbert.
2. Ces souvenirs ont été tirés à part et forment une élégante brochure in-18 de 72 pages.


Digitized by Google

n'y trouverez ni déclamations intéressées, ni apologie maladroite, mais le récit simple et touchant d'un père à sa fille ; vous y entendrez le noble langage d'un vieux gentilhomme qui ne récrimine pas, qui ne se doute pas des colères que le nom seul de la Bastille soulèvera un siècle après lui et qui raconte, sans grossir sa voix, les durs traitements, les privations corporelles et les tortures morales qu'il a endurés pendant le séjour de deux ans que le grand Roi lui a imposé en son château de la Bastille, du 6 avril 1675 au 15 décembre 1677. Cet opuscule est d'une importance capitale pour la véritable histoire de la Bastille.

Aussi bien le baron François Hennequin ne pouvait plaire à Louis XIV : c'était un Lorrain, et un Lorrain distingué. La finesse et la maturité de son esprit, sa fidélité à ses princes et à sa patrie malheureuse, les fonctions élevées qu'il avait remplies le signalaient à la défiance de l'envahisseur. Tout jeune, il avait été attaché, comme secrétaire, à Christine de Lorraine, mariée au grand-duc de Toscane, Ferdinand de Médicis ; il était ensuite entré au service du cardinal Nicolas-François, lorsqu'il étudiait à l'université de Pont-à-Mousson ; plus tard, il avait pris part à toutes les affaires et à toutes les négociations qui devaient amener de si grands changements dans le sort de notre pays, veillant de son mieux aux intérêts du duc Nicolas-François et ensuite à ceux de son fils, l'infortuné Charles V.

En 1670, au moment de l'invasion des Français en Lorraine, il avait été emprisonné à Metz sans en savoir le vrai motif. A force de démarches et de supplications, il avait obtenu sa délivrance sous la condition qu'il vivrait retiré et isolé dans sa terre de Pulnoy. En 1674, il demanda l'autorisation d'aller à Paris pour y soutenir un procès, et, le 8 août, Louvois écrivait à sa belle-fille : Le Roi a « trouvé bon de permettre à M. Hennequin d'aller à Chaumont, à Paris, à Auxerre, solliciter les affaires qui regardent votre famille ». Il ajoutait même : « Je vous assure que j'ai de la joye que le Roy ayt bien voulu vous donner cette satisfaction. »

Fort de cette bienveillante assurance, Hennequin se dispose à partir ; mais arrêté par la vieillesse et les infirmités, il ne quitte Pulnoy que le 6 avril de l'année suivante, avec sa belle-fille et Mme de Ligny, femme du major de Nancy. Le marquis de Rochefort, alors gouverneur de Lorraine, leur donne une escorte de « trente fusilliers, pour jusques à Bonnet, à cause de la garnison de Luxembourg qui courait alors tout le pays ». Il arriva à Paris le jour de Pâques, le 14 avril 1675. Il y était depuis trois semaines, occupé à régler ses affaires et à revoir ses amis, quand, un beau soir, « je fus arrêté par un ordre du Roy, dit-il, par un exempt du chevalier du guêt, accompagné de cinq à six archers, le 9 de may 1675, comme je m'allois mettre au lit..... Il me conduisit à l'instant, dans un carrosse de louage, au château de la Bastille..... J'étois en mules et en

robe de chambre, ne m'ayant seulement voulu donner le temps de prendre mes souliers..... Ils eurent néanmoins la charité de me faire prendre un gros manteau de campagne qu'ils virent dans ma chambre..... Je fus mis dans la troisième chambre de la tour appelée de *la Bassignière,* du nom d'un trésorier de l'épargne qui y a été longtemps détenu, et auparavant la tour de *la Cage,* d'une cage de fer qu'il y avoit, dans laquelle le cardinal Balue, fils d'un musnier de Verdun, fut enfermé onze ans, sous le règne de Louis XI. »

Pourquoi cette nouvelle rigueur contre un vieillard? La lettre de cachet n'en dit mot : le roi y explique que le prisonnier ne doit avoir « communication de vive voix ni par écrit avec qui que ce soit » ; il se donne même la peine d'adresser au gouverneur ce chrétien souhait : « Et je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. » Mais des motifs vrais ou fictifs de cette détention, il n'en est pas question. Hennequin est-il emprisonné sur le soupçon d'avoir favorisé la passion de Marguerite-Louise d'Orléans pour le prince Charles? Ou bien est-ce pour avoir adressé à ce même prince une lettre où il lui annonce qu'on parle d'un accommodement entre le roi de France et les princes lorrains et où il l'exhorte à ne rien négliger de ce qui peut agréer à Louis XIV? Mystère! Les âmes torturées dans le purgatoire du Dante savent le crime qu'elles expient; mais le prisonnier de la Bastille ignorera toujours quelle démarche inconsciente lui a attiré le courroux du puissant monarque.

Coupable ou non, il n'en endure pas moins des maux cruels dont on cherchera le récit dans le texte lui-même. Le vieillard dit ses angoisses des premiers jours, les souffrances de sa pénible installation ; il décrit sa chambre avec le mobilier sommaire qui y est toléré; il donne le détail de la nourriture servie aux prisonniers ; il explique les exigences des porte-clefs et des fournisseurs; il raconte avec quel art ingénieux il réussit à se faire de l'encre, à se tailler des plumes dans la paille fraîche de son lit, et à préparer pour l'écriture le méchant papier gris qu'on lui octroyait pour d'autres usages; il rapporte les ruses des prisonniers pour communiquer entre eux et avec le dehors, l'habileté que certains déploient pour lier, le croirait-on? des intrigues galantes à travers les barreaux de leur prison, enfin cent autres petits incidents curieux.

Ceux-là surtout devront lire cette relation, qui sont portés à juger un régime politique d'après le traitement qu'il inflige à ses ennemis. S'ils veulent être complètement édifiés et se faire des idées justes, ils devront comparer ces souvenirs de la Bastille sous Louis XIV avec la relation publiée à Nancy au début de notre siècle par un autre Lorrain, M. Michel, déporté, pendant la grande Révolution, dans la rade de l'île d'Aix, près Rochefort. Ils retireront la même impression pénible de ces deux récits qui

Digitized by Google

se ressemblent par la tristesse résignée du ton et le réalisme de certains détails.

Ils concluront de cette lecture que le mandat d'arrêt apporté par les gendarmes nationaux ne diffère guère de la lettre de cachet; que le départ pour la Bastille dans un carrosse de louage n'est certes pas plus dur que le voyage à pied de Nancy à Rochefort, avec ses fatigues, ses indignités et ses périls de toute sorte; que les chambres de la Bastille elle-même sont un paradis auprès de cet infect entrepont où attendent la mort les infortunés qui déplaisent à la Révolution; que les geôliers de Louis XIV, s'ils ne le cèdent pas en rapacité à ceux de la Révolution, les dépassent du moins en politesse et en humanité, et qu'enfin on ne doit pas plus juger un gouvernement d'après le régime de ses prisons politiques qu'on ne doit juger les mœurs d'un siècle d'après les réquisitoires des procureurs.

Ce manuscrit méritait l'impression, et il faut remercier M. Favier de l'avoir publié. Il en a du reste tiré un excellent parti : il le reproduit avec une exactitude orthographique et une élégance typographique qui réjouiront les amateurs; il l'a enrichi de notes courtes et précises qu'on aimerait à trouver plus nombreuses et plus longues : car elles supposent une pleine connaissance du sujet et des trésors d'érudition qu'on voudrait admirer à son aise; enfin il l'a fait précéder d'un plan de la Bastille qui éclaire le récit et permet de suivre le prisonnier jusque dans la tour qu'il a habitée. Cette publication est un nouveau service rendu à l'histoire de Lorraine et à l'histoire de France.

V. Jacques.

Bulletin monumental, 1888. Un vol. in-8°. Caen, H. Delesques, 1888.

Nous trouvons dans le volume de cette année du *Bulletin monumental* une notice de M. L. Germain sur un objet déposé au musée lorrain de Nancy [1], et intéressant à divers points de vue, d'abord comme produit métallurgique lorrain (les forges de Cousance sont près de Bar-le-Duc), puis à cause de sa curieuse ornementation, enfin par le souvenir qui s'attache à ses premiers possesseurs. Il s'agit d'une plaque de foyer en fonte de fer, de ce que nous appelons en Lorraine une *taque,* terme qui n'est pas dialectal, comme on pourrait le croire, car il a trouvé place dans Littré, et même dans le Dictionnaire de l'Académie de 1842. M. Germain nous donne des renseignements généraux sur les taques lorraines, et nous lui en savons gré; quand on n'est pas de la partie, on aime à être instruit

1. *Plaque de foyer aux armes de Christophe de Bassompierre et de Louise de Radeval* (*Forges de Cousance,* 1581).


Digitized by Google

sur les alentours du sujet spécial dont il va être question. En matière d'érudition, l'exorde *ex abrupto* est rarement de mise. On peut, du reste, formuler dès à présent quelques conclusions générales sur les plaques de cheminées. Le musée lorrain à lui seul en possède près d'une centaine. C'est assez pour permettre des vues d'ensemble. Il semble, d'après le court aperçu historique placé en tête de l'article, que les plus belles plaques doivent être celles du XVI[e] siècle. Celles du XV[e] sont encore bien grossières, celles du XVII[e] et du XVIII[e] sont bien maniérées et manquent de vigueur. La taque dont il s'agit ici est de la bonne époque; point n'est besoin d'étudier son style pour s'en convaincre, car elle porte la date de sa confection avec une exactitude qu'on voudrait voir à beaucoup de documents historiques : 3 avril 1581. Les plaques de foyer lorraines figurent des scènes religieuses, ou militaires, ou mythologiques, ou simplement les armes des personnes pour qui on les a faites. La plaque fondue à Cousance le 3 avril 1581 est de ce dernier type; elle porte un écusson qu'entoure une couronne de feuillage placée sous une triple arcade et soutenue par deux lévriers debout sur leurs pattes de derrière. L'ensemble est simple et d'un bel effet; la gravure jointe à l'article suffit pour en donner une idée très nette. Maintenant, de quelle maison provient cette plaque? Si le lieu et la date de fabrication y sont lisiblement inscrits, elle ne porte aucun nom de famille; mais l'écusson qui en occupe la partie centrale suffit à M. Germain pour trouver réponse à cette question. Il décide, et nous nous garderons bien de contester un avis aussi compétent, que cette taque ornait le foyer de Christophe de Bassompierre et de Louise de Radeval, le père et la mère du célèbre maréchal de Bassompierre, auteur de mémoires bien connus, d'incartades plus connues encore, et de bons mots impérissables, qui, par la volonté de Richelieu, passa une bonne partie de sa vie à la Bastille. Son père a moins de notoriété : il entra assez jeune au service de France, fut colonel de reîtres, épousa, par la faveur de Charles IX, une riche héritière picarde, se fit ligueur sous Henri III, puis se rallia à Henri IV après la conversion du roi, négocia la paix entre ce prince et le duc de Lorraine et revint dans son pays natal où il se bâtit, à Nancy, une belle maison pour le foyer de laquelle il commanda sans doute aux forges de Cousance la plaque qui nous occupe. Il fonda en 1592, dans la même ville, le couvent des Minimes englobé aujourd'hui dans l'enceinte du lycée. Souhaitons que cette œuvre pie ait contribué à racheter les plus graves escapades de son mauvais sujet de fils.

E. D.

Digitized by Google

Revue des traditions populaires, t. III. Paris, 1888 (numéros d'avril et de mai).

Dans la revue dirigée par M. Paul Sébillot, M. Ristelhueber consacre une courte notice biographique à Auguste Stoeber et fait connaître au lecteur français quelques-uns des contes recueillis par l'auteur de l'*Elsæssisches Volksbüchlein*. Avant lui, deux de ces récits seulement avaient été traduits : *le Compagnon tailleur* et *Sœur et Mi-sœur* dans les *Contes des provinces de France*, publiés par le même M. Paul Sébillot. M. Ristelhueber ajoute à ces deux morceaux : le *Cochon de lait*, le *Chaton et le Souriceau*, les *Sottes bestioles*, les *Sept cabris*, la *Maison-omelette*, la *Cruche au vinaigre*. Malgré tous les efforts faits par le traducteur, il est certain que ces contes, lus en français, perdent une partie de leur charme, du moins pour un Alsacien. Tandis qu'il les parcourt, les expressions allemandes se présentent à son esprit et ces souvenirs font un peu tort à la traduction. C. P.

Nous signalons dans la *Lecture au foyer* du 6 novembre 1886 une petite étude sur le squelette de Bar-le-Duc ; elle est accompagnée de six sonnets qu'a inspirés au R. P. Baudry, des Frères prêcheurs, le chef-d'œuvre de Ligier Richier.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ

Nominations. — Par arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique, en date du 26 juillet 1888, sont maintenus, pour l'année scolaire 1888-1889, dans les fonctions de maîtres de conférences :

MM. Auerbach, *histoire et géographie ;*
Cousin, *grammaire ;*
Diehl, *institutions grecques et romaines ;*
Lemercier, *langue et littérature grecques.*

M. Lichtenberger est délégué pour la même année dans les fonctions de maître de conférences pour la langue allemande.

Sont chargés de cours complémentaires :

MM. Diehl, *archéologie* (1 heure par semaine) ;
Étienne, *littérature française* (2 heures).

M. Krantz, professeur de littérature française, est chargé de faire une conférence supplémentaire par semaine. M. Decharme, professeur de littérature grecque, est chargé, pour l'année scolaire 1888-1889, d'un cours de littérature grecque (poésie) à la Faculté des lettres de Paris.

Sont chargés de cours à la Faculté de Nancy, pendant l'année scolaire 1888-1889 :

MM. Martin, *langue et littérature grecques ;*
Thiaucourt, *langue et littérature latines.*

M. Martin est, en outre, chargé de faire une conférence supplémentaire par semaine.

M. Collignon, professeur de rhétorique au lycée, est nommé maître de conférences de littérature latine.

Boursiers de licence. — Par arrêté du 7 août, ont été nommés, pour un an, à dater du 1er novembre 1888, boursiers de licence près la Faculté des lettres de Nancy, les candidats dont les noms suivent :

Digitized by Google

Licence ès lettres : MM. Labourel (Charles-Arthur) ; Spiegel (Georges) ; Péroux (Paul-Albert-François-Marie) ; Lombard (Léon-Paul).

Licence en histoire : MM Gérardin (Paul-Marie-Joseph) ; Martin (Hubert-Amédée).

Licence en philosophie : M. Grisouard (Eugène-Louis-Napoléon).

Par arrêté du même jour, sont maintenus, pour un an, à dater du 1er novembre 1888, dans la jouissance de la bourse qui leur a été précédemment accordée :

Licence ès lettres : M. Ungauer (Louis-Jean), demi-bourse.

Licence de philosophie : M. Windenberger (Joseph-Lucien).

Licence d'histoire : M. Pionnier (Marie-Léon-Gabriel-Edmond).

Licence d'allemand : MM. Lalagüe (Thomas-Louis-Théodore) ; Sénil (Louis-Charles).

Par arrêté du 20 septembre, ont été nommés, pour un an, boursiers de licence :

Licence d'allemand : MM. Meynadier (Elmir-Arthur) ; Kancellary (Édouard-Guillaume).

Boursiers d'agrégation. — Par arrêté du 20 septembre, sont maintenus, pour un an, dans la jouissance de la bourse qui leur a été précédemment accordée :

Agrégation d'histoire : MM. Chantriot, Missenard, Balteau, Lamarche.

Agrégation de grammaire : MM. Aymonnier, Lambert, Humbert.

Agrégation d'allemand : M. Clarac.

M. Leclère, candidat à l'agrégation de philosophie, est maintenu dans la jouissance de sa bourse et transféré de la Faculté des lettres de Nancy à la Faculté des lettres de Paris.

Sont nommés boursiers d'agrégation pour un an :

Agrégation d'histoire : M. Vorbe, boursier de licence à la Faculté (demi-bourse).

Agrégation des lettres : M. Couyba, boursier de licence à la Faculté.

Agrégation de grammaire : MM. Barat, professeur au collège de Montbéliard ; Dodancourt, maître auxiliaire au lycée de Nancy ; Dosda, boursier de licence à la Faculté.

Agrégation d'allemand : MM. Dufauret, boursier de licence à la Faculté des lettres de Bordeaux ; Ribère, boursier de licence à la Faculté des lettres de Nancy.

Cours libre. — Le Conseil de la Faculté a autorisé M. Émile Duvernoy, agrégé d'histoire, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle, à faire,

Digitized by Google

pendant l'année scolaire 1888-1889, un cours libre de paléographie, de diplomatique et de bibliographie près la Faculté.

Agrégation. — Ont été nommés agrégés des lycées les élèves de la Faculté dont les noms suivent :

Dans l'ordre de la grammaire : MM. Vessereau, professeur au collège de Mirecourt (n° 23) ; Didier, boursier d'agrégation (n° 28) ;

Dans l'ordre de l'histoire : M. Parisot, étudiant libre (n° 10) ;

Pour l'enseignement de la langue allemande : MM. Roustan, boursier (n° 2), et Maresquelle, boursier (n° 6).

Prix. — La Faculté a décerné, au mois de juillet, les prix fondés par le conseil général de Meurthe-et-Moselle, avec le concours des conseils municipaux de Nancy et de Lunéville, à MM. Dosda, Couyba et Vorbe, licenciés de la Faculté.

Certificat d'études. — L'assemblée de la Faculté, dans sa séance du 16 juillet, a accordé le certificat d'études à M. Knaff, étudiant libre, originaire du Luxembourg.

Licence. — Les examens de licence ont commencé lundi 9 juillet et se sont terminés le 13. Voici les sujets des compositions écrites :

1° *Épreuves communes.*

Dissertation latine : *Qua Virgilius arte Georgicorum materiam poesi tam parum, prima fronte, accommodatam commendaverit.*

Dissertation française : Apprécier ce jugement de Sainte-Beuve sur Molière à propos de Tartufe (*Port-Royal,* livre III) : « Molière, c'est la nature comme Montaigne et sans le moindre mélange appréciable de ce qui appartient à l'ordre de la grâce ; il n'a pas été entamé plus que Montaigne, à aucun âge, par le christianisme... Mais si Molière est tout nature comme Montaigne, j'oserai dire qu'il l'est encore plus richement, plus généreusement surtout. »

2° *Épreuves spéciales.*

a) *Lettres.* — Thème grec.

Grammaire et métrique : 1° Formation du nominatif singulier des thèmes consonnantiques en grec et en latin ; 2° Désinences de la troisième per-

Digitized by Google

sonne du pluriel actif en grec et en latin ; 3° Qu'est-ce qu'un κῶλον ? Emploi des différentes espèces de κῶλα. Κῶλα catalectiques ; 4° La césure. Différentes espèces de césures ; leur emploi dans les mètres dactyliques, trochaïques, ïambiques, anapestiques des Grecs et des Latins ; 5° Analyse d'une phrase de Thucydide : Καὶ γὰρ τοξόται.... πρόσφορα ἔσται (Thucydide, VII, 62, 2).

b) *Philosophie.* — Histoire de la philosophie : Philosophie de Descartes.

Philosophie : La psychologie est-elle une science positive ou implique-t-elle un commencement de métaphysique !

c) *Histoire.* — Histoire ancienne : Origines, développement, transformations et ruine de l'empire maritime d'Athènes au ve siècle.

Histoire moderne et géographie : 1° Exposer très succinctement la guerre de Cent ans. Indiquer ensuite et apprécier les principaux chroniqueurs français du xive et du xve siècle qui l'ont racontée. — 2° Le continent australien.

d) *Allemand.* — Thème : L'orateur (Fénelon : *Lettre à l'Académie française*).

Version : Friedrich Vischer, *Aus der Rede zur Feier von Schillers hundertjährigem Geburtstag.*

15 candidats se sont présentés : 8 pour la licence ès lettres, 1 pour la licence de philosophie, 3 pour la licence historique, 3 pour la licence d'allemand. 14 ont fait leurs compositions écrites, 10 ont été déclarés admissibles et 9 ont été définitivement reçus ; ce sont : MM. Dosda (mention *bien*), *lettres ;* Vorbe (mention *assez bien*), *histoire ;* Couyba (mention *assez bien*), *lettres ;* Muller, *allemand ;* Mathis, Dodancourt, Vosgien, *lettres ;* Hamant (abbé), *histoire ;* Ribère, *allemand.*

Baccalauréat. — La session du baccalauréat s'est ouverte le 16 juillet et a été close le 28 du même mois. Les compositions ont eu lieu suivant le mode ancien, c'est-à-dire par séries successives. Pour la seconde partie, 96 candidats ont été partagés en cinq séries. Voici les sujets de dissertation philosophique donnés :

1re série. — La raison selon Leibnitz et la raison selon Kant.

2e série. — L'idée de patrie. — Établir par voie de déduction les devoirs négatifs et positifs de l'individu envers la patrie ou l'État.

3e série. — Le langage artificiel et les services qu'il rend à la pensée.

4e série. — La généralisation et les classifications.

5e série. — Connais-toi toi-même. — Quel sens avait cette maxime dans la bouche de Socrate ? Quel sens prend-elle chez les philosophes modernes qui la présentent comme résumant la méthode de la psychologie ?


Digitized by Google

46 candidats ont été éliminés à la suite des épreuves écrites, 8 ajournés après les épreuves orales, 42 ont été jugés dignes du grade de bachelier. Proportion 43 p. 100. La mention *bien* a été accordée à 9 candidats, 10 ont été reçus avec la mention *assez bien;* 23 n'ont obtenu que la note *passable*.

Pour la première partie, il y a eu six séries. Nous publions ici les sujets de composition française qui ont été donnés :

1re série. — Dans le XVIIe chapitre de sa lettre à Grimm sur la poésie dramatique, Diderot dit : « Pourquoi chercher l'auteur dans ses personnages ? Qu'a de commun Racine avec Athalie ? Molière avec Tartufe ?... Jugeons les poèmes et laissons-là les personnes. » Ce précepte vous semble-t-il rigoureusement juste ? La critique littéraire aurait-elle à gagner ou à perdre à l'adopter sans réserve ? Le sens dans lequel la critique s'est développée depuis Diderot avec les Villemain, les Sainte-Beuve, les Taine, etc., ne lui donne-t-il pas plutôt tort que raison ?

2e série. — Êtes-vous de l'avis de Sainte-Beuve, quand il dit : « Les Français à travers toutes les formes de gouvernement et de société qu'ils traversent continuent, dit-on, d'être les mêmes. Il y a pourtant une chose qu'ils sont de moins en moins avec le temps : ils ne sont plus gais. Les gens occupés et ambitieux n'ont pas le temps d'être gais, et ils ont des fils qui leur ressemblent. On a tant d'examens à passer avant l'âge de vingt ans que cela coupe la veine. »

3e série. — J.-J. Rousseau dit au premier livre de l'*Émile :* « Défiez-vous de ces cosmopolites qui vont chercher au loin dans leurs livres des devoirs qu'ils dédaignent de remplir autour d'eux. Tel philosophe aime les Tartares pour être dispensé d'aimer ses voisins. »

Vous développerez le sens de cette pensée. Quel en est l'à-propos au XVIIIe siècle ? Et Rousseau tout le premier aurait-il pu en prendre sa part ?

4e série. — Pour quelles raisons la société française du XVIIe siècle qui admettait qu'il lui fût parlé de la Mort, dans l'oraison funèbre, par les prédicateurs en termes très réalistes et parfois d'une crudité terrifiante, ne consentait pas à supporter le spectacle fictif de la mort dans la tragédie ?

5e série. — Fontenelle dans la *Vie de Pierre Corneille* dit : « Pour bien juger de la beauté d'un ouvrage, il suffit de le considérer en lui-même ; mais pour juger du mérite de l'auteur, il faut le comparer à son siècle. » Vous discuterez et apprécierez ce procédé de critique littéraire. Vous en vérifierez la valeur en l'appliquant à Pierre Corneille lui-même.

6e série. — On connaît le mot de Saint-Simon sur le règne de Louis XIV : « Ce fut un règne de vile bourgeoisie. » Pouvez-vous expliquer ce jugement et par quelques traits significatifs de la politique de Louis XIV et par les idées personnelles, les préjugés mêmes de Saint-Simon ?

Digitized by Google

201 candidats étaient inscrits ; 200 ont été examinés. 94 ont été éliminés à la suite des compositions écrites et 12 ajournés après les épreuves orales. Total des reçus : 94. Proportion 47 p. 100 (cette proportion n'était que de 34 p. 100 l'année dernière). Deux candidats, M. Drouin, élève du lycée de Nancy, et M. Henry, de l'institution de Fourier, à Lunéville, ont été admis avec la mention *très bien;* 28 ont obtenu la mention *bien,* 19 la mention *assez bien;* 45 ont été reçus avec la note *passable.*

Le Gérant,

Ch. Pfister.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FONDS.

Pages.

A. Debidour. — Le général Grangeret, gouverneur de Longwy . . 1
Ch. Diehl. — Cours d'archéologie. Leçon d'ouverture 20
B. Auerbach. — Caractère et tendance de la science géographique. Leçon d'ouverture 44
Ch. Pfister. — L'Alsace et la Lorraine de 511 à 843. Leçon d'ouverture 67
H. Lichtenberger. — La légende des Nibelungen dans la vallée du Rhin. 89
A. Debidour. — Le général Fabvier (*suite*). 133, 293
Ch. Pfister. — Jean-Daniel Schœpflin (*suite et fin*). 176
Ed. Berlet. — La femme germaine 224
V. Jacques. — Cérutti et le salon de la duchesse de Brancas à Fléville (1778-1784) 324
V. Basch. — Wilhelm Scherer et la philologie allemande 375
L. Brunel. — La *Nouvelle Héloïse* et Mme d'Houdetot 453
Ch. Pfister. — Les revenus de la collégiale de Saint-Dié au xe siècle. 514
E. Duvernoy. — Un règlement de frontières entre la France et le Barrois en 1500. 543

VARIÉTÉS.

A. Collignon. — La dernière lettre du maréchal Ney. 240
— Deux lettres inédites de Marceau. 413
A. Debidour. — Les origines de la Vendée, d'après le livre de M. Port. 417

COMPTES RENDUS CRITIQUES.

B. Bernhard. — Recherches sur l'histoire de Ribauvillé. 567
G. Bleicher. — Guide du géologue en Lorraine. 572
N. Box. — Notice sur les pays de la Sarre et en particulier sur Sarreguemines 566

Digitized by Google

Pages.

A. Debidour. — Les chroniqueurs. 1re série : Villehardouin, Joinville. 429
J. F. Deblaye. — La charité de saint Vincent de Paul en Lorraine. 109
Didelot (abbé). — Remiremont; les saints; le chapitre; la Révolution. 250
M. Engelhard. — La chasse et la pêche. Souvenirs d'Alsace 425
Ch. Ferry. — Le département des Vosges. Description, histoire, statistique 245
M. Flohr. — *Deutsche Glossen in dem Vocabular Nieger Abbas* . . . 268
A. Fournier. — La verrerie de Portieux, origine, histoire. 570
L. Germain. — La famille Parspergaire 428
N. Haillant. — Essai sur un patois vosgien. 263
M. Heidingsfels. — *Gottfried von Strassburg als Schüler Hartmanns von Aue* 269
Fr. von Hellwald. — *Frankreich. Das Land und seine Leute*. . . . 274
E. Hepp. — Wissembourg au début de la guerre 115
Lanéry d'Arc. — Le culte de Jeanne d'Arc au xve siècle 253
— Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc. 253
H. Lepage. — Inventaire sommaire des archives de Meurthe-et-Moselle. Table des matières 102
L. Louis. — Le département des Vosges. Description, histoire, statisque 245
Ch. Millot. — Cours de météorologie 572
H. Mossmann. — Un industriel alsacien. Vie de F. Engel-Dollfus. . 112
von Müllenheim-Rechberg. — *Die Annexion des Elsass durch Frankreich* 427
J.-B. Paté. — Notice sur Brulange 110
A. Penck. — *Deutsches Reich* 278
B. Puton. — Notice sur la bibliothèque de Remiremont. 246
— Notice sur l'hôpital de Remiremont 246
Quépat. — Dictionnaire biographique de l'ancien département de la Moselle 242
F. Reiber. — L'histoire naturelle des eaux strasbourgeoises de Léonard Baldner 270
A. Reinhard. — Le mont Sainte-Odile et ses environs 249
R. Reuss. — Louis XIV et l'Église protestante de Strasbourg . . . 258
V. Riston. — Contribution à l'étude du droit coutumier lorrain . . 103
F. des Robert. — Deux manuscrits de l'abbaye de Gorze 571
H. Rocholl. — *Zur Geschichte der Annexion des Elsass durch die Krone Frankreichs* 571
A. Roserot. — Observations sur la notice de Lorraine de dom Calmet. 249
Ch. Stæhling. — Histoire contemporaine de Strasbourg et de l'Alsace. 260
A. Tuetey. — Le graveur lorrain François Briot 111

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

Pages.

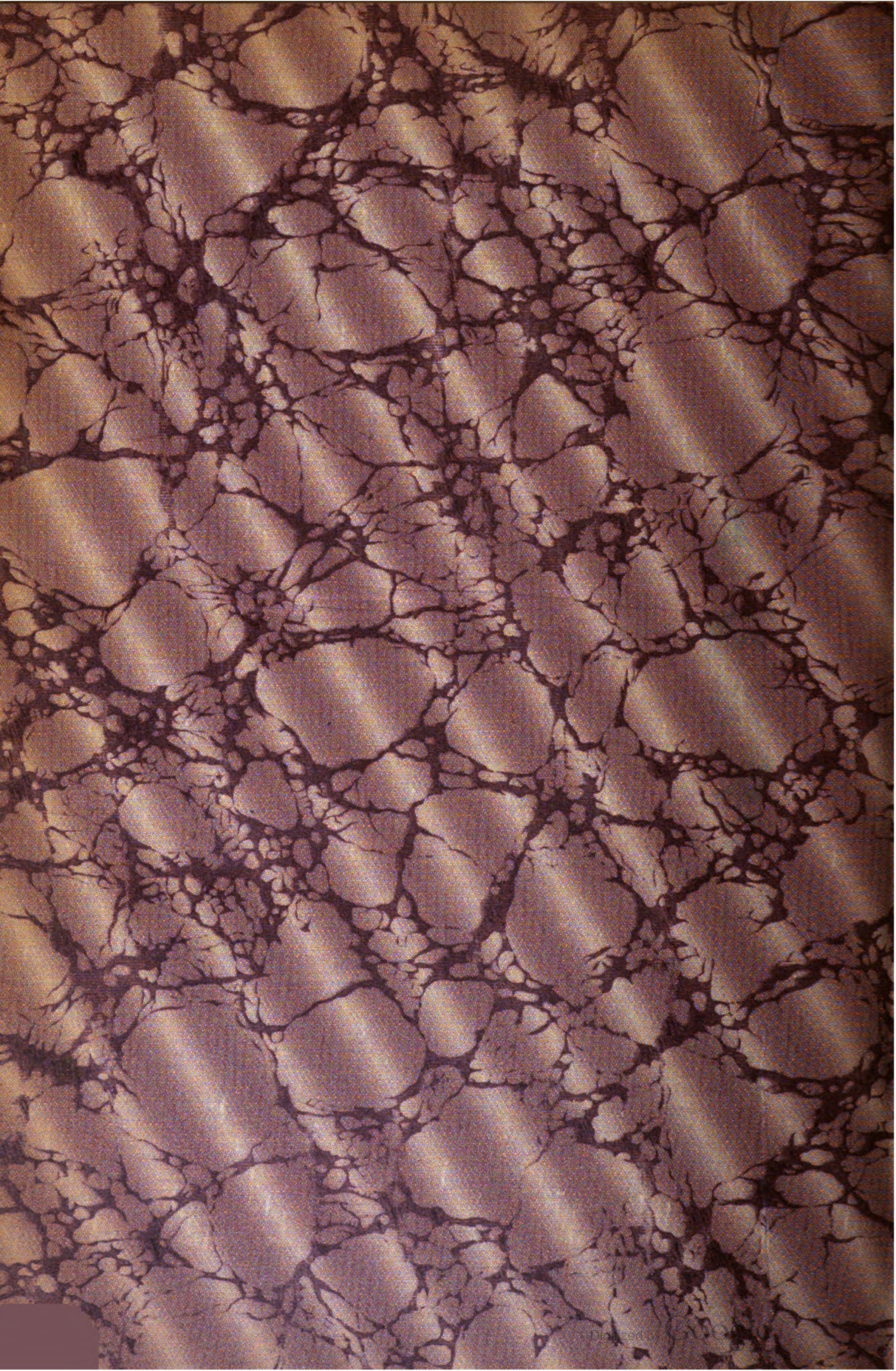
1° *Meurthe-et-Moselle.* — Mémoires de l'Académie de Stanislas. 280, 576
Mémoires de la Société d'archéologie lorraine 431
Journal de la Société d'archéologie lorraine 583
2° *Vosges.* — Annales de la Société d'émulation. 439
Bulletin de la Société philomathique vosgienne 116, 578
La Semaine religieuse de Saint-Dié 582
3° *Revues de Metz.* — Mémoires de l'Académie de Metz. 117
Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. 118
4° *Revues d'Alsace.* — Revue alsacienne 285
Bulletin du musée historique de Mulhouse. 120, 444
Bulletin ecclésiastique de Strasbourg. 286
5° *Revues françaises.* — Revue rétrospective 582
Bulletin monumental 585
Revues des traditions populaires. 587
La Lecture au foyer 587
6° *Revues allemandes.* — *Alemannia*. 288
Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. 1886 et 1887 . . 445
Westdeutsche Zeitschrift 450

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ 122, 289, 451, 588

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

Digitized by Google

Digitized by Google





Digitized by Google



Digitized by Google